TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE, 5.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. Ier.) (1) (1er. Janvier 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
> MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

C'est au premier jour de l'an que les Druides, Pontifes, Médecins et Législateurs des Gaulois, distribuaient, par formes d'étrennes au peuple, le *Gui*, plante parasite et sacrée, ayant toutes les propriétés que peut enfanter l'imagination, et notamment celle de rendre les femmes fécondes. Le Grand-Prêtre le cueillait lui-même avec une serpe d'or, à la sixième Lune, dans l'immense forêt de Chênes qui s'élevait alors entre Chartres et Dreux. De là ce cri si en usage alors au renouvellement de l'année : *Au gui l'an neuf*, et qui se retrouve dans l'expression vulgaire des gens du peuple, qui, encore aujourd'hui à Chartres, demandent leur *éguilan*, pour avoir leurs étrennes.

CONSTITUTION MÉDICALE.

On ne peut trop s'étonner de l'incurie que mettent des hommes assez érudits d'ailleurs en toute autre science, à s'instruire des moyens les plus propres à affermir ou conserver leur santé. Ils sauront à point nommé que l'*agave fœtida* (Linn.), *fulcrea gigantea* (Ventenat), l'aloës Pitt a fleuri tel jour, à telle heure, dans les serres du Jardin des Plantes de Paris; ils connaîtront le passage exact de la comète à tel point céleste; ils vous diront même avec précision le moment auquel le prince de Portugal a préféré les mines de Golconde et l'or du Brésil à l'honneur national et à l'estime du continent; mais demandez-leur si l'atmosphère était humide ou sèche, quand ils sont restés nue tête pendant une demi-heure à causer sur le pont des arts; si le mal de tête dont ils accusent leur digestion, n'a pas lieu toutes les fois qu'ils sablent du Champagne; s'ils n'éprouvent pas un mal-aise et des nausées quand ils sortent à jeun le matin, au milieu des brouillards qui cette année sont encore plus fréquens que de coutume; ils sembleront être interrogés sur des faits qui leur sont tout-à-fait étrangers; et l'on serait surpris d'une telle ignorance sur ce qui les touche de plus près, si l'on n'en était encore

plus affligé. Ce n'est pas qu'il faille donner à sa santé un minutieux et continuel examen, et l'axiome *qui vivit medicè, miserè vivit*, est plein de sens et de sagesse; mais il y a une égale imprudence à tenir une note ridicule de ses variations de santé, et à ne s'observer en aucune façon. Un marchand, un avocat, un financier, un militaire, reçoivent dix Journaux dont ils dévorent chaque jour la lecture; et dans cette liste de Journaux voués à la politique, ils ne savent pas en consulter un seul consacré à la médecine. Eh! qu'on ne croye point que par ce mot *médecine* nous entendions cette manie de purger par indigestion un malheureux qui reproche à son estomac la saburrhe permanente de sa langue, et punit le prévenu de ses propres erreurs de régime, et en aggravant son mal; non, *summa medicina est non uti medicinâ;* et c'est en ce sens qu'un Journal de médecine plus occupé de la connaissance des préservatifs que de l'art si facilement perfide de tracer de savantes prescriptions de médicamens, peut être vraiment utile, et a droit, s'il remplit bien sa mission, à l'estime publique, à la considération nationale. Quelle tâche que celle de démêler dans la constitution atmosphérique actuelle, celle qui va lui succéder; de prévoir le type de maladies qui doit en résulter; d'indiquer les moyens curatifs appropriés; de correspondre avec tous les points de l'empire, pour être le premier en garde contre l'invasion de quelque endémie, et la signaler aux hommes de l'art; de recommander à la confiance publique, ou de marquer du sceau de la réprobation, les livres profitables ou inutiles, les recettes dignes ou usurpatrices de la confiance, les talens modestes ou ignorés, les annonces sincères ou fastueuses, les établissemens utiles ou dangereux! Un tel ministère ne peut se remplir dignement sans une abnégation de sa propre existence, une renonciation constante aux devoirs comme aux plaisirs de la société, une méditation continuelle, l'enthousiasme de l'art, et une correspondance infatigable..... Eh! le public vaut-il tous ces sacrifices?.... Non; celui-là seul peut bien s'acquitter d'une telle mission, qui la remplit par goût, et abstraction de tout calcul d'intérêt et même de gloire.

Voilà dix semaines, si l'on excepte quelques jours d'une gelée vive et rapide, qu'une humidité constante macère la fibre. Cette température explique les rhumatismes de toute espèce, lumbago, sciatique, etc., les catarrhes, les coriza, les asthmes aigus, les hémorragies *actives*, (*Voy.* le Manuel de Santé, p. 360), les dartres opiniâtres, les maux d'oreille, les ophtalmies nombreuses, les engorgemens des viscères, le penchant au suicide, à la folie, les fièvres *passives*, (*Idem*, page 140), les récidives de fièvres quartes, les péripneumonies catarrhales qui s'observent journellement. L'organe cutannée dilaté par les excessives chaleurs de l'été dernier, transudait abondamment les humeurs, quand ses pores à-la-fois resserrés par les premiers froids de l'hiver, et imprégnés par l'humidité survenue, n'ont pu ni continuer de secréter l'humeur transpiratoire, ni la rendre à l'économie animale pour être élaborée. Deviée de ses couloirs naturels, elle a engorgé les viscères; et au lieu de s'évacuer par le tissu cellulaire macéré par l'humidité froide des brouillards, elle s'est déposée sur les organes voisins de la peau, sur les muscles, sur les intestins, sur les voies aëriennes. Aussi les meilleurs moyens de traitement consistent-ils dans l'emploi des médicamens qui joignent au mérite d'évacuer la pituite mêlée à la bile, celui de reporter les humeurs à la peau, en excitant une transpiration tellement bienfaisante, qu'elle est suivie aussitôt du mouvement facile des articulations qui étaient douloureuses, et de la liberté des membranes engorgées par la pléthorre lymphatique ou bilieuse. On conçoit alors combien un régime émollient ajouterait au relâchement déjà excessif, et de quel danger il serait par exemple dans cette ophtalmie qui a régné et règne encore en ce moment aussi universellement (1). C'est pour cette raison que, malgré

(1) Nos correspondans en Italie nous annoncent que cette maladie y a été aussi répandue il y a deux et trois mois, qu'elle l'a été ici depuis : *Non è poi mai da quindici anni accaduto di vedere infiammazioni d'occhi così*

la netteté de la langue, on a bien fait d'administrer l'émétique, à-la-fois comme évacuant et comme moyen d'impulsion du mouvement oscillatoire du système général, en portant sur l'endroit affecté des lotions toniques, et même astringentes. Le liniment volatil d'huile et ammoniaque (une partie de ce dernier contre trois parties d'huile) appliqué en frictions, et quelquefois chaudement sur des compresses, a enlevé les douleurs rhumatismales les plus rebelles. Les sucs d'ortie, les bains de pieds, le repos, le silence, la gomme arabique prise en substance, ont fait cesser les hémorragies, qui quelquefois ont été heureusement critiques. On a observé que les maladies convulsives se sont singulièrement multipliées chez les enfans. Nous avons eu occasion de consulter à ce sujet avec le docteur Gall, qui paraît avoir spécialement dirigé ses recherches sur les affections du système nerveux, et nous publierons quelques-unes de ses vues réellement nouvelles sous le rapport des moyens curatifs de ces maladies, trop abandonnées au charlatanisme par la médecine qui s'est un peu hâtée de les déclarer incurables.

Des dix jours écoulés, six ont été obscurcis par le brouillard: le 20, le 21 et le 28 ont été assez beaux; ce dernier sur-tout a vu une aurore comme nous en éprouvons peu depuis deux mois. Le 27 a été entièrement occupé par une pluie glaciale. C'est dans une telle température qu'on se trouve bien de l'usage des gilets de flanelle sur la peau, dont les fonctions sécrétoires sont rétablies par le frottement continuel de ces aspérités laineuses. L'habitude de ne point sortir le matin sans avoir pris quelque chose, est également recommandable. On trouve chez M. Millerant, rue du Lycée, une gélatine végétale, dont une cuillerée suffit pour lubrifier les premières voies contre les atteintes du brouillard. C'est encore une bonne pratique que de prendre une tasse d'infusion de bothris ou thé mexicain, sucrée et animée par une cuillerée d'eau-de-vie, le matin à jeun et le soir en se couchant. Nous avons indiqué aux personnes dont l'appétit est plus prononcé, ou que leurs affaires forcent à sortir de bonne heure, l'usage du chocolat, bien préférable, dans cette température, aux déjeûners à la fourchette. Le lait coupé ne réussit pas autant dans les rhumes, en ce moment, qu'une boisson légèrement carminative, sur-tout s'il y a difficulté de suer et disposition fébrile. Au reste, la température que nous éprouvons est presque générale, puisque la belle Italie elle-même y est soumise. Le Pô est sorti de ses limites; il inonde les campagnes et baigne les murs de Plaisance. Cette crue d'eau, qui est générale, est due à la quantité de neige qui a couvert les montagnes, et de la pluie qui n'a pas cessé de tomber pendant six semaines. Le nord de la France a été plus heureux, et on y a éprouvé des gelées assez vives et de quelque durée. On ne peut trop user en ce moment de tous les préservatifs des maladies qui accompagnent et suivent l'humidité de l'atmosphère: vêtemens chauds, chaussures impénétrables (1), exercices propres à rappeler la transpiration, frictions sèches, alimens savoureux, tels que gibier rôti, fromages affinés, vins du midi, un peu d'eau-de-vie, enfin un régime stimulant.

M. S. U.

Depuis le 19 décembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig. $\frac{3}{12}$.

La moindre de 28 p. 2 lig.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 6 d. $\frac{2}{12}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 2 d. cond.

---

ostinate e di funesta terminazione come in questi ultimi tempi di settembre e di ottobre, nous écrit-on de Plaisance. Serait-il si étrange de penser que la guerre d'Egypte a naturalisé chez nous cette affection, bien plus rare autrefois, comme nos expéditions dans les Isles ont pu nous communiquer la *fièvre pernicieuse*, qui a tant d'affinité avec la *fièvre jaune?* S'il en était ainsi, formons des vœux pour nous borner aux productions continentales, au lieu d'acheter par des maladies les productions insulaires. Le café, le sucre, le poivre valent-ils la santé?

(1) S'adresser à Paris, hôtel du Commerce, rue Ventadour, à M. Nebel-Crepus, manufacturier de Malmedy, ou à M. Gettliffe, aussi manufacturier de *cuirs imperméables*, rue de Malte, n°. 15.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 97 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 2 fois au S., 6 fois à l'O., 4 fois au N.-E., 1 fois au S.-O., 1 fois au N., 7 fois au N.-O. et 9 fois au S.-E.

Premier quartier de la lune, le 5 janvier.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Monsieur, dans un moment où tout le monde s'occupe du système du docteur Gall, je ne crois pas sans intérêt de vous faire part de l'observation suivante :

Mademoiselle ***, âgée de dix ans, quoique constituée comme le sont ordinairement les enfans de cet âge, avait cependant la tête d'un tiers plus volumineuse que ne l'ont communément les petites filles de dix ans. Malgré son volume extraordinaire, la tête ne présentait aucune particularité à l'extérieur, si ce n'est un applatissement très-sensible de la totalité de la face de devant en arrière. Cette petite demoiselle, douée d'un caractère doux et bon par excellence, avait été traitée par moi, depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de neuf, pour un vice scrophuleux bien caractérisé. Elle avait joui d'une parfaite santé pendant plus d'un an, lorsque le 1er. du mois de novembre dernier, éprouvant de la toux, un défaut d'appétit et une céphalalgie depuis quelques jours, ses parens me firent appeler. Les symptômes de gastricité que j'observai me déterminèrent à lui prescrire sur-le-champ dix grains d'ipécacuanha, qui lui firent vomir deux cuvettes de bile jaune et épaisse. Elle se trouva soulagée comme par enchantement, se leva et se promena comme en parfaite santé. On la fit très-peu manger sur les deux heures. A cinq, il lui survint des convulsions si violentes, que l'on fit mander en consultation le docteur Capuron, qui eut, ainsi que moi, le vif chagrin de voir périr la malade à une heure du matin, c'est-à-dire, six heures après le premier accès de convulsions. Une mort aussi subite détermina la famille à nous demander l'ouverture du cadavre : nous y accédâmes d'autant plus volontiers, que ma place de médecin de l'état civil du premier arrondissement m'en imposait déjà l'obligation. Nous y procédâmes le lendemain 5 novembre, à onze heures du matin, et nous observâmes ce qui suit :

1°. Les viscères du bas-ventre ne présentaient aucune altération ; la vésicule du fiel contenait une bile *poisseuse* et beaucoup plus épaisse que dans l'état naturel ; l'estomac et le duodenum étaient tapissés de matières jaunâtres comme après un embarras des premières voies ; tout le tube intestinal était distendu par une grande quantité d'air.

2°. A l'ouverture de la poitrine, les poumons nous ont paru un peu affaissés et d'une couleur blafarde. Les deux sacs de la plèvre étaient remplis d'une sérosité sanguinolente, semblable à l'humeur écumeuse qui sortait par la bouche et les narines, quelques momens avant et après le décès. Le cœur et l'origine des gros vaisseaux étaient gorgés d'un sang très-noir et réduit en caillots.

3°. Après l'ouverture de la tête, nous avons aperçu à la surface du cerveau, vers le milieu de la région verticale, et dans la direction de la suture sagittale, six protubérances de la grosseur d'une aveline, placées symétriquement, et trois de chaque côté, à environ six lignes du bord supérieur de chaque pariétal. Ces six éminences vésiculaires, uniquement formées par la dure-mère et la pie-mère, n'ont laissé échapper et ne contenaient que quelques bulles d'air ou gaz. La surface interne de la voûte osseuse du crâne présentait six dépressions ou enfoncemens qui correspondaient aux éminences ci-dessus ; et la surface de l'os était tellement amincie dans ces endroits, qu'elle n'avait que l'épaisseur d'une feuille de vélin dont elle offrait la transparence.

Salut et considération.

CANUET, *médecin de l'hospice de Ste.-Périne, à Chaillot.*

Note du Rédacteur. Nous croyons devoir à la confiance publique d'indiquer le docteur Canuet comme propriétaire d'une maison de santé réunissant à l'air le plus pur, les soins les plus

empressés et les secours de l'art les mieux entendus.

PHÉNOMÈNE ORGANIQUE.

Un jeune homme de vingt-deux ans, après quelques affections morales, devint très-mélancolique; il éprouva des douleurs de tête, qui furent augmentées par une trop longue exposition au soleil; bientôt ses facultés intellectuelles furent altérées, il était dans une espèce d'extase; il recherchait la solitude, et redoutait la rencontre des hommes; néanmoins, les fonctions vitales s'exécutaient assez bien; le tissu cellulaire paraissait un peu plus développé qu'à l'ordinaire, le col sur-tout était gonflé.

Bientôt il fut pris de mouvemens convulsifs qui présentèrent différentes formes. Dans cet état il fut saigné, et l'on posa un vesicatoire à sa nuque, par l'avis d'un chirurgien de campagne. Peu de jours après, ces mouvemens convulsifs qui n'avaient été que musculaires, prirent un caractère étrange, et portèrent sur le cerveau dont ils altérèrent les fonctions. C'étaient des crises qui consistaient en des secousses constantes et soutenues dans les membres, et successivement dans tout le corps; perte absolue de la vue et de l'ouïe; sensibilité exquise, mais qui n'était pas en rapport avec le jugement: le malade était comme en songe, il rêvait. C'est dans cet état que l'on consulta un homme éclairé: cet homme le vit dans une de ses crises; le malade croyait être au cabaret avec ses camarades; il chantait des chansons à boire, buvait (ou du moins en faisait les mouvemens) à la santé, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, et attribuait tout ce qui se passait autour de lui, à la scène où il croyait assister. Au bout de deux ou trois heures la secousse cessait: alors il se promenait en rêvant encore; enfin, tout-à-coup, la vue et l'ouïe lui revenaient, il se réveillait de cette espèce de somnambulisme, et tout était fini; mais il restait triste et mélancolique. Ces crises se répétaient deux et trois fois en vingt-quatre heures: ce malade a passé plus d'un mois dans cet état, au bout duquel il eut une crise plus forte qu'à l'ordinaire: au bout de trois à quatre heures les secousses cessèrent, mais il resta sourd et aveugle absolument; il ne rêvait plus, mais il était extasié. Dans cet état, on l'amena de la campagne à Grenoble: celui qui le conduisait s'aperçut, dans la voiture, qu'il frottait sur le bout de son nez la légende d'une pièce d'argent, et qu'il prononçait des mots en épelant à mesure qu'il la frottait. Le médecin soupçonna une transposition de sens, et le soumit aux épreuves les plus positives, desquelles il résulta qu'il lisait ainsi, en frottant le papier sur le bout du nez, l'écriture couramment tracée, et même assez rapidement; qu'il distinguait les couleurs de la même manière; qu'il avait le sens de l'odorat exquis, au point de distinguer les personnes en leur flairant la main, et les métaux quoique placés à quelques pouces de distance de son nez: en plaçant ainsi un louis d'or anglais, il s'écria: ce n'est pas du bon or.

Son état s'améliora; il survint des alternatives dans l'exercice de ses sens: tantôt il voyait un peu et n'entendait rien, tantôt il entendait et ne voyait plus. Lorsqu'il perdait l'usage de son nez, ses autres sens y gagnaient d'autant; quand il ne voyait ni entendait, il faisait de son nez le même usage que dans le principe de sa maladie. Il avait en même temps le tact de la main très-fin, mais ce n'était l'effet ni de l'habitude ni du besoin, puisqu'il perdait et reprenait ses facultés tout-à-coup.

Le traitement a duré deux mois, et a été couronné par le succès le plus complet: il a été traité suivant la méthode perturbatrice de Barthès. Il ne lui est resté que le souvenir de la dernière quinzaine de sa maladie, où il commençait à voir et à entendre. Tels sont, Monsieur, les effets certains de cette peu commune maladie, sur l'exactitude desquels vous pouvez compter; et sur l'explication desquels je sollicite votre opinion.

De Chalvet, *maison Castret, place Grenette.*

Grenoble, 30 mars 1807.

Nota. Nous publierons dans le premier numéro, la réponse du médecin auquel a été adressée cette étrange narration, dont nous cautionnons la fidélité.

HYDROCÉPHALE.

Le docteur Spurzheim, collaborateur du docteur Gall, a, dans une des conférences particulières tenues chez ce savant étranger, offert à l'attention de cet auditoire privilégié, un phénomène qui vient à l'appui de l'opinion du physiologiste allemand, sur l'organisation plissée du cerveau. Cette démonstration a eu lieu sur celui d'un enfant de huit ans, mort hydrocéphale. M. Larrey a donné l'historique de cette maladie et l'observation assez singulière, que le sujet qui l'a subie, avait tellement perdu l'exercice des nerfs optiques, que sa mémoire même semblait ne plus fournir le souvenir des couleurs. Il résulte de l'inspection anatomique de ces parties, que cette infiltration a produit naturellement les déplissemens que l'art peut opérer dans cet organe, par la manière de le disséquer, propre au docteur Gall, si l'on peut appeler disséquer, sa préparation qui consiste à développer les divers organes logés dans le cerveau, et à étendre les fibriles qui les constituent, au sein de la substance pulposo-cendrée qui leur donne naissance et nourriture. L'infiltration était générale, mais elle occupait sur-tout les ventricules latéraux, et il existait un kiste vésiculaire particulier, occupant la place du *processus vermiforme*. Le cervelet n'était pas infiltré, mais il y avait une excroissance cartilagineuse à la base du trou occipital, comprimant les corps pyramidaux de la moelle allongée, et la branche droite de l'artère basilaire. En examinant cette injection *naturelle*, on s'étonne que ce spectacle, assez souvent présenté aux anatomistes dans les autopsies cadavériques, n'ait pas plutôt inspiré l'idée des découvertes, que l'esprit d'observation a suggérées au docteur Gall que l'on veut en vain transformer en physiologiste théologien, tandis qu'il n'est que l'interprète de la nature.

M. S. U.

ENTREPOT DE LA PROVIDENCE,

OU

SECOURS PUBLICS DE SANTÉ.

M. Petit, médecin à Lyon, vient d'émettre une idée non moins heureuse que celle de l'amélioration administrative des hôpitaux, dont nous avons rendu compte; et nous nous hâtons de la propager avec la secrète pensée que nous serons dédommagés de cet empressement à la publier, par celui qu'on mettra sans doute à l'exécuter. Ne fût-elle mise en pratique que dans la plus obscure bourgade, après avoir été dédaignée dans les villes d'un ordre plus relevé, nous nous applaudirions encore de ce succès obscur, et de la pureté de nos intentions; mais non, il ne manque à la reine des cités qu'un pareil établissement pour élever la réputation de sa bienfaisance à l'égal de sa splendeur; nous vivons sous un Gouvernement

« Qui croit n'avoir rien fait, tant qu'il lui reste à faire ».

Et pour nous servir des expressions de ce médecin, respirant l'enthousiasme de l'humanité: « Nulle cité ne réunit plus de moyens de sûreté » que Paris, une garde fidèle et nombreuse, un » corps de pompiers instruits et disciplinés, l'é» clairage des rues accru et perfectionné, une » police active et sévère, voilà les remparts der» rière lesquels nous dormons tranquilles sur nos » propriétés..... L'or est en sûreté; mais la vie, » qui la protège?............ Appelés presque tous » hors de leurs domiciles, aux mêmes heures » et pour les mêmes devoirs, les médecins ne » peuvent être à-la-fois et au poste où leur état » les appelle, et à celui où la confiance les cher» che. La tendresse alarmée présente sa douleur » à vingt portes avant d'en trouver une qui s'ou» vre à ses besoins....... Le temps fuit, le danger » croît, la mort s'avance, et la victime est frap» pée au moment où paraît le secours.

» Le remède est tout entier dans une *commis» sion perpétuelle* de surveillance, composée » de deux médecins, deux chirurgiens et un » pharmacien, payée par le Gouvernement; « placée au centre de Paris, et accueillant à » chaque instant le pauvre demandant des con» seils, le malheureux implorant des secours..... » Magistrats du malheur, ils en attendraient » l'heure; les yeux ouverts sur l'avenir, ils exer» ceraient sur lui une surveillance sacrée ». Et non-seulement ils épieraient l'arrivée des acci-

dens, mais ils les préviendraient en publiant un ordre du jour sanitaire, propre à indiquer aux citoyens les influences atmosphériques, les excès à éviter et le régime à suivre. C'est là que se déposeraient les noyés, les asphyxiés, dont aucun ne serait abandonné sans avoir éprouvé tous les moyens éclairés de secours; c'est là que seraient adressés les enfans égarés, les filles des campagnes sans condition, et conduites au libertinage par la misère; c'est là que s'indiqueraient les gardes-malades ayant droit à la confiance publique; c'est là que seraient apportés l'orphelin, l'inconnu, l'étranger malades, le malheureux frappé d'une apoplexie foudroyante, l'ouvrier fracassé par une chute, le passant heurté par une voiture, l'épileptique tombé dans la rue et offrant le dangereux spectacle d'un mal communicable, l'infortuné qui vient d'attenter à ses jours ou de les exposer dans un duel, une rixe, dans un accès de folie ou d'ivresse. C'est dans ce refuge du malheur, dans ce dernier asyle du désespoir, que serait déposé l'homme mourant de faim, ou torturé par quelque poison pris par inadvertance, jusqu'à ce qu'il pût être transporté ou chez lui ou dans un hospice. Enfin, dans cet *Entrepôt de la Providence*, dont les Comités de Bienfaisance de chaque arrondissement seraient de droit les succursaux, on trouverait, gratuitement et à toute heure, tout ce qui peut être nécessaire pour panser un blessé, arrêter une hémorragie ou les effets d'un poison, réduire une fracture, rappeler un mourant à la vie, etc.; tels que charpie, bandes, agaric, attèles, compresses, lits, linge, bouillon, vin, bains chauds, brancards, médicamens extemporanés, etc. Et il suffirait d'être homme et malheureux pour avoir droit à y être secouru. *Res sacra miser.*

M. S. U.

MAMELONS ET ALLAITEMENT ARTIFICIELS.

MM. vos suffrages m'ont encouragé à perfectionner l'invention de mes mamelons artificiels, et je suis arrivé à un résultat tel que je pense qu'il serait difficile d'en avoir de plus heureux.

C'est en vain que la voix des plaisirs invite la femme à trahir le plus saint des devoirs, en refusant de nourrir l'enfant qu'elle a fait naître; un charme particulier attaché à l'allaitement, des maladies presque inséparables du refus de remplir cette fonction prouvent l'empire imprescriptible de la nature. Le tubercule, plus ou moins saillant, qui s'élève de la surface hémisphérique qui pare la poitrine de la femme, a reçu le nom de *mamelon*. On voit à son extrémité plusieurs petites ouvertures qui sont les orifices des canaux lactifères. Souvent il arrive que cette partie si nécessaire pour fournir le premier aliment de l'homme, est mal conformée et reçoit accidentellement des obstacles à l'allaitement, soit par sa dépression, soit par sa petitesse ou sa grosseur, ou par une brûlure, une blessure, une ulcération, un engorgement, une gerçure ou la chute même du mamelon, etc. Quelquefois une mère infectée de virus vénérien, et qu'un traitement doux eût guérie ainsi que son nourrisson, en continuant de l'allaiter, en est empêchée par des ulcères douloureux qui corrodent son sein. Confiera-t-elle son enfant à une nourrice, au risque d'infecter cette malheureuse, si elle est pure, d'ajouter à l'infection de son enfant, si elle ne l'est pas? L'élevera-t-elle *à boire*, avec le danger de résorption du lait pour elle-même, dans un moment où sa disposition maladive n'attend, pour ainsi dire, qu'un prétexte pour faire éclore une grave affection, et où l'enfant, accoutumé au lait de sa mère et d'une santé chancelante, ne supportera pas sans risque un tel changement de nourriture? Car il est d'expérience en médecine qu'un changement subit en mieux comme en pire exerce un empire fatal sur les enfans, dont la fibre molle reçoit de ces brusques transitions une altération sensible. C'est dans ces circonstances que l'art doit suppléer la nature, et que mes mamelons atteignent ce but si désirable. Outre leur propriété de fournir au nourrisson un moyen de succion sans exercer une pression douloureuse sur le mamelon ulcéré de la mère (puisqu'ils sont remparés d'un mandrin métallique), ils ont encore celle de permettre à une nourrice saine de nourrir un enfant infecté sans courir le risque de la contagion.

Enfin, si l'on se détermine pour *l'allaitement artificiel*, mes mamelons adaptés au goulot d'une bouteille sont bien préférables à l'usage de l'éponge, qui contracte bientôt une odeur et un goût désagréables. Le mamelon artificiel a le mérite d'être incorruptible, petit, élastique, et de former par la succion un vide où le lait aspiré par l'enfant s'accumule, et dont il ne se dégorge que successivement, à mesure que le sein en fournit de nouveau.

Voici la manière de se servir des mamelons artificiels : Le mamelon est assujetti sur l'étui ou chapeau de métal ; on le fait macérer cinq ou six heures dans de l'eau, afin qu'il perde le goût et l'odeur de l'esprit-de-vin, ainsi que sa rigidité ; alors devenu souple, et néanmoins toujours élastique, on le presse en l'allongeant avec deux doigts, on le trempe dans l'eau sucrée ou dans du lait, et on l'adapte au sein ; on l'y soutient en le pressant légèrement avec l'index et le médium, et on le présente à l'enfant, qui le saisit avec d'autant plus d'avidité, qu'il offre beaucoup de prise et de ressemblance avec le mamelon naturel. La succion qu'exécute l'enfant sur lui, se répète sur le mamelon de la femme ; celui-ci titillé s'érige ; le lait coule dans le mamelon artificiel, d'où il se rend dans la bouche de l'enfant, sans douleur pour la mère. Dés que l'enfant a cessé de téter, on remet l'instrument dans l'eau sucrée, pour l'approprier et le maintenir dans un état de souplesse convenable. On fait bien d'en avoir deux, dont l'un en exercice, tandis que l'autre est dans l'eau sucrée.

J'ai l'honneur de vous soumettre aussi un bandage herniaire, dont le ressort jouit d'une élasticité incroyable, et dont la pelote, en gomme élastique, réunit des avantages qui n'ont point été égalés jusqu'à ce jour : pression constante et douce, propreté continuelle de la pelote, qui ne s'affaisse point, qui ne s'impregne point de transpiration, et qui par conséquent n'irrite, n'enflamme et n'ulcère point la partie sur laquelle elle est comprimée.

Je soumets à votre sage critique les objets de mes méditations. Puissent-ils mériter votre approbation, et me faire jouir du bonheur d'être utile à l'humanité !

BEAUMONT, *Chirurgien à Lyon.*

Nota. Le dépôt unique des mamelons artificiels, à Paris, est rue des Saints-Pères, n°. 5, près le Bureau de la Gazette de Santé.

AVIS.

Nous invitons les Souscripteurs au *Manuel Populaire de Santé*, qui n'ont pas acquitté le prix de cette souscription, à l'envoyer s'ils veulent être fournis. Tous ceux qui ont soldé l'ont reçu. Le prix est de 6 fr. pour les Souscripteurs originaires. Il est de 8 fr., franc de port, pour les non-Souscripteurs. Les Abonnés à la Gazette de Santé, qui n'ont pas souscrit pour cet ouvrage, pourront ne le payer que 7 fr., franc de port, pour les Départemens, d'ici au 1er. mars. L'ouvrage a trente-sept feuilles ; ce qui, à raison d'un sol par feuille pour le port, trois sols d'assemblage et de brochure par exemplaire, fait 2 fr. de déboursés, non compris les frais d'impression, de papier, d'expédition, etc. Mais nous avons annoncé que c'était un calcul d'instruction à propager, et non une spéculation d'intérêt, que nous entendions faire, et nous avons tenu parole. Nous avertissons, en outre, soit quelques personnes qui déjà nous ont envoyé le prix du *Supplément*, que nous avons annoncé sous le titre de *Coup-d'œil historique de la Médecine ancienne et moderne, sous le rapport de la pratique, suivi de la concordance de leurs nomenclatures. In*-8°. 400 pages, 6 fr. franc de port, soit celles qui voudraient y souscrire, que nous ne recevrons aucuns fonds, mais seulement l'engagement de prendre cet ouvrage, c'est-à-dire, la souscription écrite, pourvu qu'elle soit faite avant le 1er. mars prochain, et que les fonds ne nous seront euvoyés qu'en recevant l'ouvrage.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs. On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTE, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, chez M. MARIE DE ST.-URSIN, docteur en médecine, etc.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-CINQUIÈME ANNEE, 5.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. II.) (9) (11 Janvier 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Kenelme Digby, fils d'Everard Digby, qui paya de sa tête la conspiration des poudres contre Jacques Ier., s'adon sur-tout à la chimie, et fut l'inventeur de plusieurs recettes occultes qui portent son nom et sont encore renommées en Angleterre. Il prouva sa franchise, en professant tout haut sa Religion, qui n'était pas celle de son pays; sa fermeté en encourant pour cette cause la perte de ses biens et le bannissement; sa philantropie, en se vouant à la guérison des pauvres; ses connaissances administratives comme intendant-général des armées navales de Charles Ier.; son énergie diplomatique dans son ambassade auprès du Pape Innocent X; et sa valeur en battant les Vénitiens, qui tenaient alors l'empire de la mer. Non moins profond écrivain que guerrier intrépide, grand politique et sage économiste, il a publié un traité *de l'Immortalité de l'ame*, *in*-4°., dans lequel on retrouve quelques idées de Descartes, son ami; et il a payé son tribut à l'alchimie par un *Discours sur la poudre de sympathie pour la guérison des plaies*, imprimé trois fois à Paris, 1658, 1662 et 1730. *In*-12. Il a laissé encore d'autres ouvrages estimés.

CONSTITUTION MÉDICALE.

A voir la facilité avec laquelle certains inconnus se livrent non-seulement à l'exercice de la médecine, mais à l'enseignement des principes de cet art sublime, et à l'explication de ses plus hauts mystères, on serait tenté de croire qu'il ne s'agit que de s'intituler professeur en telle partie de l'art de guérir ou journaliste de *médecine pratique*, pour acquérir sur-le-champ toutes les qualités que ces deux vocations imposent. C'est ainsi qu'à l'époque du délire révolutionnaire, des ignorans se couchaient perruquiers et se levaient un beau matin *officiers de santé*, une patente à la main, ayant compté pour thèses de licence les rêves de leur nuit. N'est-il donc pas un moyen de réfréner ces missionnaires sans titre, ces praticiens sans clinique, ces professeurs sans théorie, ces écrivains sans talent? Ils ont lu hâtivement et compilé sans profit les maîtres de l'Ecole; et faisant sonner ces graves autorités,

aussi mal citées que mal approfondies, c'est de ces bribes mal assorties qu'ils composent leurs systèmes hétéroclites. *Unus et alter assuitur pannus.* Ils ont parcouru des descriptions de maladies, et nosographes infatigables, ils créent des genres et des espèces en accumulant des symptômes empruntés çà et là, comme on voit des marchands d'histoire naturelle offrir à la curiosité ignorante des crédules acheteurs des *variétés* inconnues, en assemblant bizarrement, sur le squelette de l'insecte le plus commun, des attributs empruntés à divers animaux, et former de ces débris des monstres d'un aspect assez naturel. Ils savent par cœur tout Galien, ils ignorent le malade, et ils rappellent l'aventure de ce pédant médecin qui, au lieu de penser à secourir un malheureux qui le consultait, se pavanait d'avoir retrouvé, dans son cas, une maladie des anciens, la *pituite vitrée*, que l'on croyait perdue. Ces compilateurs indigestes ressemblent à ces convives affamés qui pensent plutôt à farcir leur estomac de viandes mêlées, qu'à les approprier à leur substance par une mastication lente et un choix réfléchi d'alimens, et l'on pourrait assimiler les malheureux lecteurs qu'ils égarent, à ces voyageurs que des feux folets attirent sur des rives dangereuses, ou à des ouvriers paresseux qui allant prendre du feu chez un voisin, y resteraient asphyxiés par la chaleur, et préféreraient mourir près de son foyer, à venir travailler chez eux en y rapportant de la lumière. Faisons justice de ces tréteaux d'enseignement qui nuisent à l'instruction publique, et qui, en médecine, joignent au danger de propager des erreurs, celui de faire des victimes. Faisons en descendre ces saltimbanques effrontés qui, après avoir tenté toutes les ressources en *médecine-marchande*, en élevant des asyles de santé auprès de ceux auxquels ils feignaient de s'associer, ont préparé la ruine de familles trop confiantes; qui, coadjuteurs désavoués des titulaires, ont aussi vainement essayé de leur succéder que de les remplacer de leur vivant; qui, empruntant la voix du patelinage et le masque du zèle, ont usurpé la protection des autorités, promise à un établissement en vigueur, et auraient compromis, pour leurs petits intérêts, telle société savante que la sévérité de ses principes, l'amour du juste, l'enthousiasme de la science étranger à tous les calculs d'intérêt, ont heureusement préservé de ces séductions; qui, enfin, osant arborer aujourd'hui une rivalité injurieuse, une concurrence insolente, sans offrir aucun moyen pour justifier de telles prétentions, n'ont élevé une boutique que pour placarder sur ses murs l'annonce de remèdes empiriques dont ils partagent le produit.

Réprimons un moment les élans d'une indignation qui s'accroît de l'impunité de ces injures, pour payer à la confiance publique notre tribut accoutumé, satisfaits et payés de notre travail par son succès et les honorables témoignages de reconnaissance de nos correspondans, auxquels nous devions cette preuve de notre sensibilité et l'assurance de voir se renouveler avec l'année une ardeur si bien récompensée.

Les maladies dominantes, ainsi que nous en avons fait les premiers l'observation, qu'on a servilement répétée (1) en en déduisant de dangereuses conséquences et un mode de traitement absolument opposé à nos principes, continuent d'être des affections passives (*Voy.* Manuel populaire de Santé, pag. 109), c'est-à-dire, celles avec défaut d'action vitale; telles sont l'hydropisie générale ou partielle, l'esquinancie gangreneuse, la jaunisse; et des affections irrégulières, c'est-à-dire, avec irrégularité d'action (*Voy. id.* p. 112); telles que des apoplexies séreuses, des asphyxies causées par des imprudences, des vers, des flux hémorroïdaux, des pertes, des flueurs blanches, des dyssenteries, des attaques de goutte, des scrophules, quelques scorbuts, des migraines, des rhumatismes, causées toutes par le relâchement de l'atmosphère. Dans le premier cas, le traitement doit être actif, éminemment énergique, prompt et stimulant. Les spiritueux, les vésicatoires, et généralement les toniques sont

(1) Nous avouerons que c'est pour mettre en défaut notre copiste qui attend les morceaux tombés de notre table pour les dévorer et les revomir à ses abonnés, que nous avons différé de donner la suite de la doctrine du docteur Gall, qu'il leur a promise, et nous verrons comment il s'en tirera sans nous.

indiqués. Remarquons pourtant ici, que ce mot *tonique* est un terme relatif dont on a abusé faute de le bien entendre. Une substance tonique est celle dont l'usage remet la fibre au ton d'où elle était descendue, ou au-dessus duquel elle était montée. Ainsi, en été, l'emploi de la limonade, de l'orgeat, remet au ton la fibre trop exaltée; comme, dans un hiver pluvieux, un verre de punch relève la fibre trop relâchée. Dans le premier cas, il y avait érétisme, et le relâchant est tonique; dans le second, il y avait relâchement, et le stimulant est tonique à son tour; enfin, dans l'un et l'autre excès, ces deux moyens, très-opposés, rétablissent la fibre dans son *ton* naturel.

Dans le cas d'irrégularité d'action, les moyens de guérison doivent être régulateurs, et être pris, en général, parmi ceux qui sont le plus diffusibles dans le système, et plutôt par la voie de la nutrition que par purgation; en un mot, plutôt par le régime alimentaire, que par celui médicamenteux. Les amers jouissent sur-tout de cette propriété, et pour cette raison conviennent à cet ordre de maladies qui sont assez généralement chroniques ou périodiques. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette théorie, plus complettement développée dans l'ouvrage que nous venons de publier pour les Souscripteurs à la Gazette de Santé, et qu'en effet la plupart d'entre eux ont acquis. Il nous servira de médiateur entre nos lecteurs et nous, lorsque des cas de maladies exigeront une exposition complette, soit de système pathologique, soit de thérapeutique, qui ne peuvent être détaillés dans chaque numéro, et qu'on trouvera dans ce traité, destiné à éviter des répétitions fastidieuses, mais nécessaires sans ce moyen, auquel nous renverrons comme contenant notre profession de foi médicale et les élémens complets de notre doctrine.

Nous ne redirons point ici ce que nous avons exposé assez en détail pour le traitement de cette ophtalmie endémique qui est résultée de la dégénération lymphatique, due elle-même au défaut de réaction vitale par l'absence du froid. Le succès du traitement que nous avons dès l'abord proposé, est la seule réponse que nous ferons au rival malheureux qui se bat les flancs pour prouver que nos guérisons ne sont pas selon les règles de l'art, et qu'il eût été bien plus prudent d'affaiblir encore l'organe par un système relâchant, et de prolonger l'affection, ainsi qu'il l'a dangereusement conseillé et plus malheureusement pratiqué.

Depuis le 29 décembre, jusqu'au 9 janvier, nous avons compté cinq jours de brouillards, trois jours de pluie, dont un avec un vent impétueux, et quatre embellis par le soleil le plus resplendissant; mais le fond de l'air est resté constamment humide. Le 7 au soir sur-tout, a offert un brouillard fétide et tellement épais qu'on ne distinguait pas d'un réverbère à l'autre. On ne peut opposer un concours trop constant de moyens contre cette influence maladive. On fera, soir et matin, des frictions sur les extrémités avec l'eau-de-vie camphrée; on ne sortira point sans avoir pris quelque aliment ou quelque infusion aromatique, ou sans avoir à la bouche soit de la pâte de jujubes, soit telle autre substance propre à empêcher l'action immédiate de l'air sur les membranes muqueuses du larynx et de l'œsophage. Les personnes replettes se trouveront bien de l'usage de fumer, soit du tabac, soit de la sauge, et de boire ensuite une cuillerée d'eau-de-vie. On doit se vêtir plus soigneusement que dans les rigueurs du froid, et ne s'exposer à l'air qu'autant qu'on ne pourrait se livrer chez soi à un exercice suffisant, dans un appartement dont l'air soit desséché par le feu. On fait bien d'interposer, entre le pied et l'humidité du pavé, une semelle de liége glissée dans le soulier, et de porter des chaussons; on ferait mieux encore de faire le léger sacrifice de la dépense d'une chaussure imperméable, économique sous le double rapport de l'user et de la conservation de la santé (1). Une précaution, petite en apparence, mais d'un succès qui doit être remarqué, est l'habitude de ne point se coucher sans avoir fait sécher au feu la plante de ses pieds, et de changer de linge en se couchant et en se levant. C'est de ces pra-

(1) Th. Gettliffe, rue de Malte, n°. 15, est l'inventeur de ce procédé, dont un soulier, séjournant constamment dans l'eau, offre la démonstration et le mérite.

tiques minutieuses, bien préférables aux grands moyens par la purgation et les saignées, que résulte le maintien de l'équilibre de l'action vitale et du jeu simultané de tous les organes pour le concours des fonctions animales. *Conspiratio una, sanitas.*

On continue d'observer quelques petites véroles à Paris. Mais elle a régné à Nanterre avec une telle violence, qu'il y a eu plus de deux cents malades de cette affection depuis six semaines. Heureusement elle n'a pas été dangereuse. On se rappelle que c'est l'expérience faite par M. Moncourier, praticien aussi zélé qu'instruit, dans ce pays, de l'insertion de la vaccine par le galon de la pustule, qui a donné la première idée de la communication de cette maladie présèrvatrice, par ce procédé à-la-fois plus sûr et plus commode, et qui maintenant est généralement adopté. Ce jeune médecin nous écrit que plusieurs vaccinés de ce canton ont éprouvé une éruption miliaire qui aurait pu faire croire à la contagion de la petite vérole, si la desquammation ne s'était opérée en quatre jours. Le traitement chaud dont on a abusé dans ces petites véroles, a déterminé des adynamies (et ce mot est exact ici) qui prouvent que les *toniques* ne donnent pas toujours de la force, et justifient notre définition ci-dessus de cette expression. La tisanne vineuse ne doit être donnée que dans le cas de paresse d'éruption ou d'affaissement des pustules.

M. S. U.

Depuis le 29 décembre jusqu'au 9 janvier, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 8 lig. $\frac{10}{12}$.

La moindre de 27 p. 4 lig. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 4 d. $\frac{3}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 1d.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 92 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 12 fois au S., 3 fois à l'O., 6 fois au N.-E., 7 fois au S.-O., et 5 fois au N.-O.

Pleine lune, le 13 janvier.
Dernier quartier, le 20.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

GALLISME.

N.° 3.

ANATOMIE.

C'est du sein des deux éminences nommées *corpora restiformia*, placées sur la partie moyenne de la moelle allongée, entre l'origine des nerfs accessoires et moteurs des yeux, que s'élève, comme nous l'avons déjà dit, un faisceau nerveux qui, après avoir traversé son ganglion (*corpus ciliare*), forme le cervelet, par les accroissemens qu'il acquiert, puis sa commissure, en se conduisant pour la formation de cet organe, selon les lois observées par les faisceaux pyramidaux pour la formation des hémisphères du cerveau. Ce *corpus ciliare* qui n'est autre chose qu'une accumulation de substance grise, pulpeuse, génératrice et nourricière des nerfs, est placé au milieu de l'arbre de vie qui n'est lui-même que l'épanouissement *dendroïque* de ce faisceau nerveux dérivé de la moelle allongée, puis se bifuruqant, trifurquant, quadrifurquant, etc. au sortir du ganglion, par l'arrivée successive des fibres nerveuses, dont la réunion forme le cervelet. C'est dans ce faisceau bifurqué que réside l'organe de l'*énergie générative.* Il est bien plus considérable dans l'homme que dans la brute, et il se trouve toujours en proportion directe avec le volume du cervelet. Ce double faisceau qui, avec deux autres éminences visibles dans le quatrième ventricule sur le milieu de la moelle allongée, se plonge à diverses reprises dans la substance grise corticale, constitue les replis latéraux, et revient en rayonnant sur lui-même, comme nerfs recurrens, pour former la commissure du pont de varole, ou protubérance annulaire de Willis.

Ces deux dernières éminences avaient été faussement indiquées par Sœmering, pour l'origine

des nerfs olfactifs, puisqu'ils manquent dans plusieurs animaux, tels que le taureau, le cochon, le chien, qui sont cependant éminemment doués du sens de l'odorat. Elles sont plus probablement soupçonnées de fournir des filamens nerveux à l'organe de l'énergie générative, qui, chez la plupart des vivipares, s'annonce par un faisceau de replis nerveux; tandis qu'il n'est indiqué que par un simple filet vermiculaire chez les ovipares.

Les cordons formant les nerfs olfactifs et optiques se détachent à leur tour de la moelle allongée, se dirigent à travers d'autres ganglions ou matrices, d'où ils sortent également nourris et renforcés. C'est ainsi que la paire de nerfs olfactifs, détachée des autres faisceaux de la moelle allongée, se porte dans les tubercules quadrijumeaux postérieurs, et après y avoir puisé une nouvelle nourriture, s'épanouit en bandelettes, embrasse la partie inférieure et extérieure des *corps striés*, où elle rencontre deux nouveaux ganglions, traverse par-dessous le lobe antérieur du cerveau, pénètre dans un quatrième ganglion (les bulbes olfactifs), puis à travers l'os cribleux, pour s'épanouir sur la membrane pituitaire, son dernier ganglion. C'est encore ainsi que les nerfs optiques traversent les deux tubercules quadrijumeaux, destinés à leur servir de premier ganglion, franchissent ce renflement de substance cendrée que le docteur Gall a nommé *le grand ganglion des hémisphères*, et qu'on appelait faussement avant lui *couche optique* (*Thalami nervorum opticorum*), quoiqu'ils y adhèrent assez faiblement, et vont s'épanouir derrière le globe de l'œil pour former la rétine (1).

Quelques observations du docteur Gall avaient donné à croire que chaque filet nerveux ascendant ou divergent est accompagné d'une artériole sortant de la pie-mère, de même que chaque filet recurrent ou convergent est escorté d'une vénule; mais la discrétion qui accompagne toutes ses assertions, l'ont engagé à ajourner celle-ci, quelque probabilité qu'elle offre; et il attendra une masse de faits plus grande pour l'ériger en principe. C'est de l'inspection des hydrocéphales sur-tout qu'on doit attendre la connaissance parfaite de ce phénomène anatomique, très-intéressant pour l'explication de plusieurs affections pathologiques du cerveau.

Les commissures de nerfs recurrens que le docteur Gall a soumises à la démonstration rigoureuse de l'anatomie, sont : 1°. Celle des nerfs auditifs à la partie inférieure et postérieure du pont de varole : on la distingue à nud chez quelques grands animaux; chez l'homme elle n'est visible qu'en soulevant la partie postérieure de cette protubérance qui la couvre. 2°. La commissure des filets recurrens du nerf olfactif entre ses deux ganglions, ou les deux tubercules quadri-jumeaux postérieurs; 3°. la commissure des nerfs récurrens du cervelet le long de la partie supérieure du pont de varole; 4°. la commissure des nerfs récurrens des deux hémisphères du cerveau le long du corps calleux, où elle se distingue en commissure postérieure et en commissure antérieure, d'après sa situation près des lobes postérieurs ou antérieurs qu'elle réunit. Dans les animaux, où les lobes moyens sont tronqués, la commissure antérieure est bien moins sensible.

La moelle épinière est divisée en deux parties égales, ainsi que le cerveau, et il en résulte deux systèmes nerveux que la nature réunit par les entre-croisemens fréquens qu'elle a ménagés d'espace en espace. C'est cette réunion qui constitue le point de contact de chaque paire de nerfs qui sont toujours créés doubles, mais qui, en se réunissant, forment un système nerveux unique, réunion par laquelle on peut expliquer peut-être comment la perception de la vision, de l'ouïe, de l'odorat, par deux ministres d'organes ne fournit cependant qu'une seule sensation. Les parties du cerveau, présentes chez l'homme et absentes chez la brute, indiquent chez ces dernières l'absence d'un organe dont le ministre n'existe point;

(1) Une remarque assez singulière, déjà notée par MM. Cuvier, Duméril et Duvernoy, c'est qu'on peut reconnaître, par la disposition des tubercules quadrijumeaux, la nature de l'espèce d'aliment approprié aux mammifères, en ce que les tubercules antérieurs sont plus considérables que les postérieurs chez les carnivores, nouvelle preuve du rapport qui existe entre la conformation interne du cerveau et les mœurs de l'animal, observe judicieusement l'auteur à qui nous empruntons cette remarque.

mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'homme possède à lui seul l'aggrégat de tous les organes de tous les animaux, et notre docte Cuvier avait déjà dit qu'en retranchant successivement différentes parties du cerveau humain, on avait successivement aussi des masses cérébrales analogues à celles des divers animaux. Nous reviendrons sur ces vérités mûres et fécondes en conséquences physiologiques de la plus grande importance, en donnant, dans les numéros suivans, l'extrait des leçons de la physiologie intellectuelle du cerveau; mais nous avons cru devoir les faire précéder de cet exposé succinct d'anatomie du cerveau, comme un historien méthodique expose la topographie fidèle d'un pays, avant de peindre les mœurs des habitans. Nous réclamons, pour cette entreprise difficile, l'indulgence que nos lecteurs ont bien voulu accorder à ce que nous avons déjà publié, en considérant plus notre zèle que nos talens.

M. S. U.

CHIMIE MÉDICALE.

Galvanisme.

D'après des expériences récemment faites à Londres par M. Humphry-Davy, il serait constant que la potasse est un oxide (une chaux) métallique; que ce métal désoxigéné serait blanc comme l'argent, mais d'une pesanteur spécifique moindre que celle de l'eau, comme six à dix; qu'il ne peut être conservé que dans une huile non oxigénée, car aussitôt qu'il est en présence d'un corps qui contient de l'oxigène, il le lui enlève et se convertit en potasse.

C'est par le moyen de la pile galvanique qu'on a opéré cette étonnante décomposition, sur la répétition de laquelle les chimistes français exercent en ce moment leurs recherches avec succès. La classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut a cru devoir décerner, à M. Davy, le prix annuel institué par S. M. Impériale, de 3000 fr. formant la rente du grand prix de 60,000 francs, qu'elle a fondé pour la découverte qui ferait faire au galvanisme un pas aussi grand que celui que Franklin a fait faire à l'électricité. Il est beau de voir les sciences rester amies, malgré les dissentions politiques qui divisent deux nations; l'olivier de Minerve fleurir encore à l'ombre des lauriers ensanglantés de Mars, et l'émulation des arts animer le peuple paisible des savans, tandis que la rivalité nationale arme les cohortes guerrières. Qu'il est grand celui qui, d'une main, décerne des couronnes au talent habitant une terre ennemie, et de l'autre, châtie une nation inhospitalière et en rebellion ouverte contre l'humanité!

Si l'on dit, comme on a trop souvent coutume de le dire : *Qu'est-ce que cela prouve?* Que fait un métal de plus?... Nous répondrons : quand Kunkel trouva le phosphore, on eût pu dire de même : Qu'importe l'invention d'une substance inflammable de plus? Eh bien, cette découverte est mise aujourd'hui à profit en médecine, où le phosphore joue un rôle très-utile.

M. S. U.

P. S. On n'apprendra pas sans doute sans un douloureux intérêt, que les dernières nouvelles de Londres faisaient redouter la mort prochaine de M. Davy, causée par l'activité de ses recherches et la joie de sa découverte, qui, en effet, doit changer la face de la chimie. Elle a excité une noble effervescence parmi les adeptes français...... Mais l'argent manque aux savans pour tenter ces expériences couteuses......... O Lavoisier! pourquoi nous fus-tu enlevé quand les arts, l'humanité, la vertu réclamaient pour ton existence?........ Il ne reste donc plus de chimistes généreux qui sachent faire à la science de précieux sacrifices ou purifier par son emploi l'or qu'ils ont entassé!!...... Personne n'ose-t-il donc solliciter auprès du pouvoir l'emploi à cette belle destination des fonds disponibles par l'Institut?... Puisse cette expression libre d'un vœu bien désintéressé parvenir à celui que les arts, les sciences, l'humanité, la gloire n'ont jamais en vain invoqué!!

Pyrotechnie.

Il résulte du tableau des expériences faites pour connaître les avantages relatifs du cylindre de M. Curaudau, sur ceux en usage, l'échelle suivante : (on entend ici par cylindre, cet appareil dans lequel on allume du charbon pour

chauffer l'eau d'une baignoire ; quand on ne peut le faire par un réservoir échauffé par un fourneau).

Avec le cylindre ordinaire, 200 kilogrammes d'eau, à la température de 7 degrés au commencement de l'expérience, se sont élevés à 35 degrés de chaleur en deux heures, et en brûlant 1734 grammes de charbon ; ce qui donne 62 grammes de charbon par degré de chaleur, et 28 degrés de différence de température avec celle qui existait en la commençant. Avec le cylindre de M. Tilorier, la même quantité d'eau, à la même température initiative, s'est élevée à 31 degrés 5, en consumant 1665 grammes de charbon ; ce qui donne 65 grammes 2 de charbon par degré, et 25 degrés 5 de différence de température. Avec le cylindre de M. Curaudau, l'eau s'est élevée à 34 degrés, en n'employant que 1397 grammes de charbon ; ce qui donne seulement 53 grammes 5 de charbon par degré, et élève la température, de 26 degrés au-dessus de celle trouvée avant l'expérience.

On voit que pour obtenir une température d'un degré moindre que le cylindre ordinaire, M. Curaudau a consumé 337 grammes de charbon de moins ; et que pour arriver à une température de 3 degrés de plus que M. Tilorier, il a brûlé 268 grammes de charbon de moins.

Dans une seconde expérience, la température du bain étant au commencement à 14 degrés, 60 kilogrammes d'eau chauffée par le cylindre ordinaire, se sont élevés en *cinq quarts d'heure* à 39 degrés, en brûlant 793 grammes de charbon ; ce qui donne 25 degrés de différence de température, et 31 grammes de charbon brûlé pour chauffer l'eau d'un degré ; tandis que le nouveau cylindre de M. Curaudau, armé d'un tuyau, a fait élever la même quantité d'eau à 44 degrés, en *trois quarts d'heure* seulement, et en ne consumant que 650 grammes de charbon ; ce qui donne une économie de temps d'une demi-heure, de 145 grammes de charbon, 5 deg. de température de plus, 21 grammes 6 de charbon par degré, au lieu de 31 grammes 7, et assure la supériorité de l'appareil de M. Curaudau, à qui la pyrotechnie doit incontestablement jusqu'ici ses plus grands progrès, sous le double rapport de la science et de l'économie. Mais c'est encore moins cet aspect qui nous a vivement intéressés, que le résultat sanitaire qui en dérive : or, le grand mérite de l'appareil *Curaudéen* est de porter au-dehors les gaz délétères produits de la combustion. Il est bien vrai qu'en ajoutant également un tuyau à l'ancien cylindre, on pourrait aussi transporter au-dehors les gaz dangereux résultans de la combustion ; mais dans ce cas, elle s'opère bien plus rapidement, et avec bien plus de perte du combustible, que par l'emploi du mécanisme intérieur pratiqué dans l'appareil de M. Curaudeau. Si au contraire on n'ajoute point de tuyau au cylindre ordinaire, on court le risque d'imprégner l'air de gaz acide carbonique, lequel asphyxiera le malheureux, qui, entré dans le bain avec une sécurité perfide, n'en sortira que pour tomber dans les bras de la mort.

M. S. U.

BAINS PUBLICS DE TRIPES.

Pourquoi en est-il des sages institutions en médecine, et des remèdes couronnés de succès, comme des modes que le cercle des ans proscrit et ramène tour-à-tour ? Nous avons le défaut de prôner exclusivement un moyen de guérison ; il jouit pendant quelque temps du privilége étrange de faire les frais de toutes les guérisons ; mais la vogue passée, il retombe dans l'oubli et fait place à un nouveau thaumaturge. Par exemple, existe-t-il dans les rhumatismes, les foulures, les contusions, les luxations, les ostéocopes, un meilleur moyen que les *bains de tripes* ? Il y a trente ans, toutes les petites maîtresses allaient réparer dans ces bains émolliens, les torts d'une nuit consumée au jeu, au bal, ou dans les sacrifices trop fréquemment offerts au dieu de la volupté. C'était la fontaine de Jouvence : aujourd'hui les mêmes besoins existent, les mêmes sources sont ouvertes, et nul n'y vient puiser la force et la santé. Nous croyons rendre un vrai service aux goutteux, aux rhumatisans, aux blessés, aux jeunes vieillards, en leur indiquant que cet établissement est en pleine activité, à l'île des Cygnes, le long du

rivage du Gros-Caillou; et qu'en prévenant la veille, on a un bain ou un demi-bain oléagineux à la température désirée, et à un prix très-modéré. Nous devons dire que ce n'est qu'après avoir obtenu de M. Robert, propriétaire de cet immense et bel établissement, la permission de vérifier gratuitement sur plusieurs personnes indigentes le mérite de ces bains, et en avoir retiré les plus grands succès, que nous avons cru devoir à la justice et à la reconnaissance, d'en proclamer l'existence.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai d'une Méthode analytique appliquée à toutes les branches de la Médecine; par J.-F. *Maygrier*, docteur en Médecine, professeur d'anatomie, etc., etc. Chez l'Auteur, rue J.-J. Rousseau, n°. 7, et *Méquignon* l'aîné, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 9.

On croirait à l'inspection du titre de cette brochure, qu'elle contient un plan nouveau d'éducation médicale, tandis qu'elle offre la série des cours offerts dans l'enseignement pratiqué par l'Ecole de Paris; et sous ce rapport le docteur Maygrier, élève de cette Ecole, a trouvé un moyen ingénieux de lui prouver à la fois sa reconnaissance, et de justifier, par l'exemple de ses succès, le mode d'enseignement qu'elle a adopté. Nous ne partageons pas ses opinions sur un sujet qui nous occupe depuis long-temps, et dont l'examen nous a inspiré un mémoire déjà confié à un grand Dignitaire qui a tourné vers ce but toutes ses méditations. Mais nous pensons qu'en attendant l'organisation définitive de l'enseignement médical, le travail du docteur Maygrier peut offrir un guide aux jeunes gens qui se destinent à l'étude de l'art de guérir, et que son essai est l'œuvre d'un bon citoyen qui a établi déjà ses preuves d'instruction d'une manière plus heureuse et plus solide. Trop différens de manière de penser sur plusieurs points élémentaires, nous ne pouvons aborder une discussion qui deviendrait aussi longue que l'ouvrage à analyser, et nous nous bornerons à dire qu'un des vices de l'instruction proposée par M Maygrier, et qu'il a à tort intitulée *Méthode analytique*, est d'exiger de son élève un apprentissage tellement détaillé de chaque objet de ses cours, que nécessairement il serait distrait du but que doit toujours envisager l'étudiant en médecine, par les connaissances anatomiques, chirurgicales, chimiques, botaniques, d'histoire naturelle et de physique, qu'il exige dans une perfection telle que si en effet l'élève les obtenait, sa vie suffirait à peine pour les acquérir; et que, dès les premiers pas, l'amour de l'art le fixerait à l'étude d'une seule de ces parties, sans jamais faire de lui un médecin, qui doit effleurer toutes ces notions élémentaires, mais réserver toute son attention pour la physiologie, la nosographie et la clinique, ses véritables guides.

M. S. U.

AVIS.

Cours de Physiologie intellectuelle.

C'est vendredi 15 janvier que M. le docteur Gall ouvrira son cours d'anatomie et de physiologie du cerveau et des organes, à deux heures précises, dans la salle Desmarets, rue du Bouloy, au coin de la rue Coquillière. Ce cours sera de dix à douze leçons, chacune de deux heures, qui auront lieu tous les lundi, mercredi et vendredi à la même heure. M. le docteur Gall fera séparément, pour les personnes qui le désireront, une démonstration anatomique du cerveau humain On prend à son domicile, rue Saint-Nicaise, n°. 1, près le Carousel, des cartes pour cet abonnement, qui est de 96 francs; de moitié pour les médecins plus zélés que fortunés, et de 24 fr. pour les élèves. Nous croyons même que tel est son amour pour la science, qu'il recevrait gratuitement un amateur qui ne serait empêché de le suivre que par son défaut de fortune. Nous nous ferons un devoir agréable d'ajouter aux connaissances que nous devons en ce genre à ses libérales communications, en nous rendant à l'honorable invitation qu'il nous a faite de le suivre, et en transmettant à nos abonnés des départemens, le résultat fidèle de ces doctes conférences.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs. On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, chez M. MARIE DE ST.-URSIN, docteur en médecine, etc.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-CINQUIÈME ANNEE, 5.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. III.) (17) (21 Janvier 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Guillaume de Saint-Didier, poète provençal, a publié un Traité sur les songes, dans lequel il donne des règles pour n'en avoir que de *vrais* et d'agréables. Son secret consiste à vivre sobrement, parce que l'estomac surchargé d'alimens porte à la tête des vapeurs grossières qui obscurcissent les idées. On sait qu'on peut en effet produire des rêves effrayans par l'emploi de l'extrait de certaines plantes stupéfiantes, mais le docte Saint-Didier nous permettra de penser que la *vérité* d'un songe ne dépend point d'un souper plus ou moins plantureux.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Depuis quelques jours la nature présente un aspect nouveau, et la terre durcie par les frimats offre enfin quelques phénomènes de l'âpre saison de l'hiver : la glace enchaîne déjà les ruisseaux, le vent piquant du Nord a remplacé le souffle pesant du Sud (*plumbeus auster.*) Les rues, les places de la grande ville, naguères fangeuses, sont desséchées par l'air imprégné de je ne sais quelles émanations électriques, résultant du froissement des tempêtes qui ont précédé ce changement de constitution atmosphérique. Cet effet a été très-sensible sur les organes ; et la fibre macérée par un ciel constamment humide, amollie par une stagnation australe de deux mois, a éprouvé sur-le-champ un érétisme plus marqué peut-être, que lorsque l'hiver arrivé escorté de ses frimats à la fin de l'automne. C'est dans ces brusques transitions que la médecine doit être invoquée, soit pour prévenir le danger des indispositions qui en sont l'effet inévitable, soit pour parer aux accidens qu'elles apportent dans les maladies. *Frigidum convulsiones, nervorum distentiones, denigrationes et rigores febriles efficit* (aph. 17, sect. 5) a dit ce maître de l'art, dont l'œuvre médicale peut remplacer toutes les autres et ne peut être suppléée par aucune ; et c'est toujours avec un nouveau sentiment d'admiration pour ses étonnans et profonds pronostics, que nous voyons se réaliser

chacune des maximes qu'il a léguées à la postérité. Aux affections passives qui régnaient, ont en effet succédé brusquement toutes les affections actives les plus énergiques. Un resserrement salutaire et subit a modifié la nature des maladies par relâchement, mais il a accru les dispositions inflammatoires dans les catharres, les flux hémorroïdaux, l'esquinancie, la goutte, les rhumatismes; alors, quand bien même l'indication eût été d'administrer les stimulans, à raison du relâchement antécédent de la fibre et de l'atmosphère, il faudrait bien se garder de la suivre à présent, ou bien on courrait le risque d'ajouter à l'érétisme imprimé par la constitution aérienne qui, seule et sans médicamens, suffit pour relever le ton de la fibre. Un autre motif également décisif, c'est qu'il est dangereux de faire passer trop brusquement d'un état à un autre même meilleur: *Anni mutationes potissimùm pariunt morbos*, a dit encore l'oracle que nous invoquions tout-à-l'heure. Au reste, cette constitution est préférable à celle de laquelle nous sortons, parce qu'il est plus aisé de modérer l'action vitale que de l'augmenter. Le mode préservatif consiste, ainsi que nous l'avons longuement expliqué dans notre Manuel de Santé, à employer tout ce qui peut rallentir l'énergie vitale, comme la sobriété, l'usage des boissons aqueuses et la privation des spiritueux; un régime végétal ou du moins peu animalisé, une propreté excessive, des lavemens et le repos. Quant aux médicamens, ils doivent être choisis parmi les passifs, c'est-à-dire, sédatifs, rafraîchissans, tels sont: les vomitifs, les délayans, les légers acides; mais on ne doit purger qu'autant que le besoin d'évacuation serait très-pressant. La saignée est plus appropriée à cette constitution qu'à la température passive, mais nous pensons qu'à moins d'un cas très-urgent et très-approprié, on ne doit recourir à ce moyen qu'avec discrétion. Faisons d'ailleurs ici la remarque bien importante que ces généralités sont subordonnées aux genres de maladie, au régime habituel des individus, à leurs occupations sédentaires ou actives, et sur-tout à leurs constitutions (Manuel populaire de Santé, pag. 57) qui en modifient l'application. On ne peut mettre trop d'importance en ce moment aux affections hémorroïdaires qui sont l'effet de la réaction du système sanguin contre le froid: cette incommodité est, avec les flueurs blanches, la maladie propre au séjour de la capitale, et comme endémique à cette grande ville, soit comme produit du régime alimentaire ou de la vie active qu'on y mène entre les plaisirs et les affaires, soit comme résultat de la viciation originaire ou subséquente des humeurs, par les affections morales et les infections de tout genre auxquels on s'est exposé dans sa jeunesse. Le remède consiste dans l'évacuation du système hémorroïdaire régulièrement provoqué par les sangsues, les lavemens, les bains (excepté dans les grands froids) un régime humectant, l'absence des affections vives, et des excès de la table et du lit.

Depuis le 9 janvier au 19, nous avons éprouvé d'assez beaux jours, à Paris, si l'on en excepte le 14 et le 15, pendant lesquels nous avons essuyé un ouragan et des vents impétueux, tels qu'on a coutume d'en éprouver assez souvent aux solstices. La nuit du 14 au 15 a sur-tout été très-tumultueuse, et dans la matinée du lendemain, vers dix heures, il s'est fait sentir, sur une assez grande étendue, un coup de vent simulant la trombe; mais dès le 16 au matin l'air rafermi a vu naître la plus brillante aurore dont il semble qu'un froid très-piquant ranimât encore l'éclat; les quatre premiers jours ont été chauds et humides; le 13 et le 14 pluvieux, le 15 orageux, les trois derniers jours secs et froids; mais on a quelque raison de craindre que cette température ne se soutienne pas, et nous renverrions pour son changement aux conseils que nous avons précédemment donnés.

M. S. U.

Depuis le 9 janvier, jusqu'au 19 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig. $\frac{1}{2}$.

La moindre de 20 p. 3 lig.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 6 d.

Il est descendu dans son *minimum* à 3 d. *cond.*

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 85 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 8 fois au S.; 4 fois à l'O., 1 fois au N.-E., 7 fois au S.-O., 4 fois au N.-O. et 6 fois au N.

Nouvelle lune, le 28 janvier.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Hydropisie ascite confirmée.

Gabriel Lami, du village de Demeurange, commune de Clugniat, département de la Creuse, âgé de quarante ans, maçon de son métier, d'une stature sèche, maigre, et usé de travail, est pris des symptômes d'une fièvre méningo-gastrique (bilieuse inflammatoire), le 15 avril 1803. Le tartre stibié, un purgatif amer, et des boissons tempérantes suffisent pour les faire cesser au bout de huit jours; mais le malade reste dans un état de débilité, suivi d'enflure pâteuse aux jambes. L'usage des aposèmes amers, du vin d'absinthe, et de frictions camphrées, rétablissent un peu le malade; et il se croit assez fort pour reprendre son métier. Il part pour le Berry, malgré mes observations : au bout de quatre mois, il revient avec une ascite confirmée, et sans fièvre; mais avec une collection d'eau des plus considérables. Son état de maigreur et de faiblesse m'engagèrent à commencer le traitement de cette affection chronique, par le vin tonique et diurétique. Ce traitement fut sans succès pendant un mois : dans ce temps, il est pris d'une dyssenterie épidémique, avec des douleurs de colique des plus violentes. Le traitement de l'enflure est suspendu, et je fais faire usage d'une potion anti-spasmodique et tonique, par cuillerées; et de demi-lavemens avec demi once de diascordium, et vingt gouttes de laudanum liquide, en tamponnant l'anus, afin de forcer le malade à les garder. Le flux dyssenterique disparaît au bout de deux jours de l'usage de ces lavemens; et après huit jours de repos, je recommence le traitement de l'hydropisie de la manière suivante.

Le vin tonique et diurétique ayant été donné un mois auparavant sans aucun fruit, et le sujet étant trop faible pour oser entreprendre le traitement par les drastiques si bien indiqués dans votre Journal, par le docteur Tillier, je lui ai fait faire usage de la potion suivante :

Cannelle piquante en poudre, six gros; nitre purifié, une once; quatre onces de fort vinaigre; le tout mêlé dans une pinte d'eau tiède, pour en prendre trois grands verres par jour, un toutes les huit heures. J'avais soin de faire agiter la bouteille fortement chaque fois. Le régime sec fut fortement recommandé au malade, en ne lui permettant qu'une croûte de pain grillé trempé dans le vinaigre et mâchée pour tromper la soif. Tel fut le traitement employé pendant trois mois contre cette fâcheuse maladie, en donnant de temps en temps du repos au malade, suivant son plus ou moins de force.

L'effet de la première potion fut des plus heureux; il se fit une espèce de *débâcle* par le bas, qui lui fit rendre dans la journée plus de huit pintes d'eau un peu colorée en jaune. Pour soutenir le malade, que cette évacuation extrême avait très-affaibli, je lui appliquai un bandage un peu serré, et je lui fis prendre du vin vieux. L'usage alterné de cette potion a guéri radicalement l'hydropisie en trois mois; il est seulement resté pendant un an avec les jambes un peu enflées, mais le vin tonique d'absinthe et de canelle a fini par détruire cette mauvaise disposition: depuis ce temps Gabriel Lami a joui de la plus parfaite santé; et même cette année, ayant éprouvé une chute de cheval qui lui avait fracturé deux des vraies côtes, je l'ai parfaitement guéri sans aucunes suites fâcheuses, malgré la violente secousse qu'il en avait éprouvée.

DE COURTEIX, *Chirurgien à Clugniat.*

GALLISME.

N°. 4.

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE DU CERVEAU.

Ier *Paragraphe.* Nous observerons, en rendant compte de la doctrine de M. le docteur Gall, l'ordre qu'il met dans l'exposition de son système, et pour donner un aperçu plus exact de

cette physiologie, nous croyons servir la science et nos lecteurs en partageant notre analyse en autant de paragraphes qu'il donne de leçons. Ces divisions méthodiques ne sont point idéales : ce sont autant de repos qui délassent l'attention, et donnent à l'esprit le temps de savourer les principes, pour en déduire les conséquences, et ce n'est pas sans une raison secrète, que tel ordre, indifférent aux yeux d'un lecteur superficiel, a été adopté par le professeur profondément pénétré par la méditation du besoin de coordonner dans telle série de propositions l'enchaînement de ses corollaires. Sans autre préambule, nous allons suivre pas à pas ce professeur dans son cours, réservant à donner à la fin notre avis personnel et ne voulant point influencer par l'émission prématurée de notre opinion propre, celle de nos lecteurs, dans un sujet où il ne s'agit plus, ainsi que dans ce qui a précédé, d'anatomie seulement et de science de faits, mais d'une théorie neuve malgré son antiquité, simple malgré sa profondeur, immense dans ses relations et grave dans ses conséquences. (1)

Un avant-propos, clair, bien pensé, sagement écrit, a disposé les auditeurs à la gravité de la matière qui allait exercer leurs intelligences, et a rapidement tracé l'esquisse des objets qui allaient être soumis à la discussion. Nous employons cette expression, parce que n'exigeant point d'être cru sur parole, le docteur Gall ne se refuse point à répondre aux objections qui lui sont proposées et regarde même ces interpellations comme un moyen plus sûr de faire triompher la raison. Rempli de la dignité de sa mission, animé par la conscience de ses efforts pour atteindre à la vérité, et par la connaissance des difficultés de l'étude du grand art de connaître l'homme, le docte professeur s'est étonné du peu d'importance attachée à cette étude, et du peu de considération accordée à ceux qui consument leur vie dans ce pénible apprentissage, soit pour y conquérir des connaissances personnelles, soit pour initier les autres dans ces profonds mystères. L'observateur sincère et circonspect, peut-il s'empêcher, a-t-il dit, de témoigner de la reconnaissance à ces observateurs du genre humain, à ces studieux instigateurs de la Plycologie, qui ont dirigé nos premiers pas dans ces sentiers ténébreux ? voit-on la brute, fragment imparfait de l'homme s'élever à l'examen d'un monde intellectuel ? Non, l'homme seul, cet être si richement doté, ainsi que l'a heureusement exprimé un poète philosophe par ce vers,

Os sublime dedit cœlumque tueri,

l'homme seul a le désir de vivre hors de lui, de répandre son ame sur ce qui l'environne, sur ce qui le précéda, sur ce qui doit lui survivre. Quel organe est chez lui le dépositaire de ce besoin inné? C'est le cerveau. C'est donc aussi l'organe dont l'étude est la plus attrayante, celle qui constitue la *physiologie du cerveau*, ou la doctrine des merveilleuses qualités, par lesquelles notre espèce l'emporte sur les autres animaux.

Mais rien ne diffère davantage de l'homme que l'homme lui même. Ici la superstition arme d'un couteau sacrilège le fanatique qui immole son semblable à ses dieux fantastiques; là un fakir suspendu devant un bûcher, croit plaire à la divinité, en endurant, sans sourciller, les pointes acérées de la flamme dévorante; ici un célibat éternel est offert en sacrifice au père des mondes, à l'époux de la nature. Là une mollesse oiseuse croit honorer l'infatigable architecte de l'Univers. Dans tel pays la continence est proscrite, et l'adultère en vigueur; dans les autres la polygamie est punie, et la fidélité conjugale un devoir. Telle horde sauvage se nourrit des chairs palpitantes de ses ennemis vaincus; tel peuple policé ne peut sans crime, manger à certains jours de la viande des animaux dont il se nourrit le reste de l'année. On épouse ici sa sœur, par un ordre émané du ciel; là on ne peut épouser son parent, sans permission des ministres de la divinité. Enfin dira-t-on que l'enfant, l'adulte et le vieillard, l'homme et la femme, le négociant, l'homme de lettres, le guerrier et le cultivateur, le malade et l'homme sain, le sauvage et

(1) Ayant rédigé de mémoire, et quelquefois suppléé de mes idées à l'explication de celles du docteur Gall, je serais fâché qu'on pût se prévaloir de mon commentaire contre sa doctrine, et je déclare que je renonce d'avance à toute proposition avancée ici, par moi, et qu'il désavouera.

l'homme civilisé, aient les mêmes sentimens? Non; la religion, les lois, l'éducation, le sexe, la patrie, les conditions, les âges, font autant d'êtres très-différens.

Tempora mutantur sed, nos mutamur in illis.

Mais comment fixer la ligne précise de démarcation des deux substances qui composent l'homme et assigner à chacune sa part légitime d'influence? L'homme sent à la fois et le besoin d'agrandir son être, et la faiblesse de ses moyens pour y parvenir, et comme si ce n'était pas assez des obstacles naturels qu'il trouve dans l'étude de lui-même, il en éprouve de nouveaux de la part de ses semblables intéressés comme lui à cette découverte, et dont il aurait le droit d'exiger du moins de la franchise dans l'opposition, de la pureté dans ses motifs, de la bonne foi dans son exposé, de l'urbanité dans sa discussion. Or, est-ce bien là le ton de ce journal inquisiteur, qui n'est insolent que par impuissance, et ne dit des injures, que parce qu'il n'a pas des bûchers à ses ordres?.... Vous n'attendez point sans doute de moi, dit le docteur Gall à son auditoire, cette science ridicule de *divination par le crâne* des caractères des individus, selon la croyance du vulgaire qui assimile un psycologiste à un négromant; j'ai trop d'estime de mes auditeurs pour penser qu'ils aient eu l'intention de suivre un cours de *craniomancie*. Il ne s'agit point ici de deviner les actions des hommes, mais d'assigner leurs penchans; ni de dire ce qu'ils ont fait, mais leurs dispositions à agir de telle ou telle manière. On s'est prévalu contre moi du succès de mes visites dans les prisons de Spandau, que quelques enthousiastes ont au contraire regardé comme une démonstration de la vérité de mon système et, pour ainsi dire, une preuve éclatante de ma mission. Une naïve explication de mes motifs d'agir, convaincra, et les uns et les autres, de ma bonne foi: Je suis introduit dans un lieu que je sais être destiné aux malfaiteurs; je réfléchis en outre que les vagabonds, les voleurs de grand chemin ont été, en général dépourvus d'éducation qui ait pu réprimer leurs inclinations originelles. Prémuni de cette double idée, je m'applique à reconnaître les conformations du cerveau correspondantes aux diverses dispositions que je sais pouvoir conduire aux honneurs de Newgate ou Bicêtre, et, sûr de la vérité de mes principes, je les applique, presque toujours avec succès, aux êtres qui me sont présentés et qu'en général la curiosité, pour me mettre en défaut ou pour me trouver d'accord avec moi-même, doit choisir parmi les plus marquans en qualités prononcées.

Je dois dire ici, continue le docteur allemand, comment j'ai été conduit à la découverte de mon système. Élevé par un oncle, dans un village de l'Électorat de Bade, j'avais un compagnon d'études qui, quoique moins apte que moi à la réflexion, et d'une imagination moins vive, me devançait cependant toujours en progrès. M. Gall avait alors treize ans, et une inquiétude involontaire, pressentiment secret du genre de méditations qui devait l'occuper un jour, tourmentait ses jeunes pensées (1), et éveillait sa curiosité sur la cause du phénomène qu'offrait à sa raison naissante la différence de ces succès. Il remarqua que son condiscple avait les yeux gros, saillans dans leur orbite, et qu'il était doué d'une mémoire étonnante. Cette observation répétée sur plusieurs individus, jouissant de la même faculté mnémonique, et ayant la même conformation visuelle, le porta à réfléchir sur la réciprocité de ces deux qualités, et à examiner plus soigneusement l'influence de l'organisation physique, sur les affections morales. Ce premier fait fut un trait de lumière pour le jeune philosophe, qui le suivit avidement; il l'engagea à se demander s'il n'y avait pas un signe extérieur des autres qualités, puisqu'il en existait un pour la mémoire; s'il n'y avait

(1) Expressions de M. Julien, militaire non moins recommandable que zélateur des arts, dans son extrait des conférences particulières du docteur Gall, intitulé: *Exposé de la marche suivie par M. le docteur Gall*, dans ses recherches sur la physiologie du cerveau, brochure in-8°. A Paris, chez Xhrouet et chez Lefort, rue du Rempart St.-Honoré. La science doit à ce savant l'accueil le plus hospitalier envers le docteur Gall, dès son arrivée à Paris, et il est heureux que quelques français vengent ainsi l'honneur national compromis par les vociférations les plus indécentes de quelques foliculaires, contre un étranger qui voyage pour porter et recueillir l'instruction.

pas un moyen de les développer, puisqu'il y en avait pour exercer cette faculté ; si certains sens ayant leur organe, il serait déraisonnable de penser que les autres facultés pussent également en avoir un distinct ; enfin, si la nature ayant doué l'homme d'organes extérieurs, pour ce qui se passe hors de lui et d'autres facultés que de celles de voir, d'entendre, d'odorer, de goûter, de palper, il n'était pas d'une conséquence rigoureuse qu'elle l'eût pourvu d'organes intérieurs, pour percevoir les sensations internes ? Mais ces hautes théorie l'éloignaient du but, la pratique l'y ramena ; il observa les peintres, les poètes, les musiciens célèbres, soit vivans, soit morts dont il fit mouler les têtes avec soin, et en comparant leurs formes de crâne, il se convainquit que cette conformation appartenait exclusivement à tel genre de talent et se rencontrait sur tout, plus prononcé chez ceux qui avaient porté le plus loin la perfection dans leur art.

Il examina les animaux libres enfans de la nature et dont l'éducation n'a point avili les inclinations, flétri le caractère, ou comme nous disons, adouci les penchans, et il se persuada anatomiquement, que les mêmes qualités inhéraient aux individus offrant les mêmes protubérances osseuses de la boëte du cerveau. Ramené dans la société par ces spéculations, dont son intelligence toute neuve fut éprise, il comprit comment un homme naissait avec la disposition aux armes tumultueuses, aux sévères mathématiques, à l'imitation pittoresque de la nature, à la douce mélodie, à l'active mécanique, à la poésie inspirante (1), aux gains sordides du négoce et même aux astuces du vol, aux horreurs de l'assassinat. Il vit que l'exercice de la même faculté déterminant le tort ou le mérite de l'agent, suivant les circonstances, les lois, quelquefois les préjugés, le juste et l'injuste avaient une existence relative en principe, mais consacrée par les conventions de la société, et respectable par l'homme qui n'a pas plus le droit de se prévaloir de son organisation pour voler, qu'il n'a celui de battre celui que la nature à créé plus faible que lui, du moment qu'il a consenti le pacte social par lequel la protection de tous est assurée à chacun des membres de la famille contre l'oppression de qui que ce soit de ceux qui la composent. C'est cette philosophie véritable qui établit la vertu, laquelle n'existerait pas s'il n'y avait pas de tentation, comme elle proclame le triomphe de la religion qui n'est que la collection des motifs pour rendre l'homme meilleur.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

Des hémorroïdes.

Je ne veux point ici contrarier la modestie d'un des savans hommes dans l'art de guérir. Il me parait cependant essentiel de publier que les anciens ayant reconnu quatre tempéramens généraux, M. Dufouart vient d'en ajouter un cinquième, qu'il appelle tempérament hémorroïdal. Il observe, et nous observons tous les jours, que la complexion hémorroïdaire est la plus commune parmi les hommes et parmi les femmes, qu'étant très-vivace, elle conduit à une extrême vieillesse, si on ne la contrarie pas et si on sait en distinguer les dérangemens.

Nous avertissons aussi que ce dérangement hémorroïdal, entre en cause dans presque tous les maux soit internes, soit externes ; qu'il se manifeste souvent par des rougeurs boutonnées à la figure, par des taches olivâtres au cou, sur la poitrine, sur le ventre, par des plaques rougeâtres, qu'on prend pour des dartres ; qu'il est l'origine de la maladie noire d'Hypocrate, qu'il engorge les articulations ainsi que la goutte, qu'il s'associe fréquemment avec le vice vénérien, et qu'il procure, comme lui, des écoulemens par les parties sextuelles. etc. etc.

Toutes ces découvertes sont dignes d'être vérifiées par les observateurs, et il serait important que M. Dufouart voulut bien communiquer à l'institut impérial, ou au public, les idées nouvelles qu'il a sur diverses maladies.

Bertaud, *D.-M., chirurgien des écuries de LL. MM.*

(1) L'histoire atteste l'existence de paysans mécaniciens, de bergers poètes, de pâtres astronomes. Là, dit le mélancolique Hervey, dans ses *méditations*, reposent peut-être un Cromwel qui vécut sans gloire, un Milton qui mourut sans écrire.

Note du rédacteur. En respectant les lumières de M. Dufouart et l'admiration de M. Bertaud son élève, on nous permettra de remarquer que ce que ce dernier appelle un tempérament hémorroïdal, n'est qu'une exaltation du tempérament sanguin des anciens, modifié par l'atrabile et ne peut constituer un tempérament isolé. On sait que les vapeurs émanées du sang stagnant dans le système de la veine-porte et y acquérant une fuliginosité particulière, attestée par sa couleur noirâtre causent toutes ces affections qu'on comprend sous le nom général de mélancolie; mais toutes ces anomalies s'expliquent par le système des quatre constitutions des anciens, sans recourir à l'introduction d'une nouvelle, qui n'explique rien de plus. Nous ne nous en unissons pas moins à M. Bertaud, pour engager le docteur Dufouart à publier ce que sa longue pratique a pu lui révéler d'avantageux sur le traitement de ces maladies trop communes, et dont on ne s'occupe ordinairement que lorsqu'il n'est plus temps de le faire avec succès.

Réponse à l'article intitulé : PHÉNOMÈNE ORGANIQUE, *inséré dans l'avant dernier N°.*

Je vous remercie bien, Mr., du détail lumineux que vous avez la bonté de me faire, de la maladie extraordinaire du jeune homme de vingt-deux ans de votre ville; ces affections singulières et diversifiées à l'infini, dont il est bien difficile de rendre compte, ne sont cependant pas aussi rares qu'on le pense; j'en ai vu bien des exemples au traitement magnétique de M. *Mesmer*, et M. *Nicolas*, médecin qui fleurissait à Grenoble, en 1784, aurait bien sûrement guéri votre malade en très-peu de temps.

Je ne pense pas, comme le médecin du malade, qu'il se soit fait une transposition de sens; il est plus probable que l'action du soleil, jointe à d'autres circonstances, ont affecté le cerveau de ce jeune homme, de manière que les rayons visuels aient été dérangés dans leurs directions ordinaires, et que, par un effet singulier, le nez ait servi de conducteur à ces mêmes rayons, devenus en quelque sorte phosphoriques par cette affection, et que le malade ait cru de bonne foi voir de cet organe, quand ce n'était réellement qu'une lumière réfléchie par l'œil malade sur ce point conducteur.

Au reste, on trouve dans les Recueils d'observations sur l'art de guérir, des exemples singuliers des propriétés extraordinaires des nerfs olfactifs qui président à l'odorat.

Voici deux exemples rapportés dans les Anecdotes de Médecine, imprimés à Lille, par J.-B. Henry, en 1766. « Un Quinze-Vingt avait » deux filles jumelles très-ressemblantes. En leur » tâtant le visage, il disait, sans jamais se tromper, » voilà Louison, voilà Jeannette; l'odorat lui » faisait apercevoir quand elles étaient dans l'état » de menstruation.

» Rentrant un jour chez lui plutôt que de coutume, il surprit Louison avec un jeune homme » qu'elle venait de faire évader furtivement à » bas bruit; furieux, il prit Louison par la main, » la flaira au visage et à la gorge, prétendit qu'il » était certain de son impudicité toute récente, » et il se mit en devoir de la maltraiter rudement. » Le jeune homme rentre aussitôt aux cris de » sa maîtresse, avoua sa faute, et épousa Louison » avec onze mille livres de dot (Page 17, » livre 1er.) ».

« Un Religieux de Prague connaissait les personnes à l'odorat, comme on les connaît à la » vue, et distinguait, sans se tromper, une fille » et une femme chastes, d'avec celles qui ne » l'étaient pas (page 195) ».

Toutes ces choses sont des prodiges de l'organisation humaine, qu'il faut admirer sans trop vouloir en rendre compte.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BRILLOUET, *Docteur-Médecin.*

Paris, 12 avril 1807.

Note du Rédacteur. Nous avons cru précieux et utile à l'art de consigner ce fait étrange dans un moment où la publication de l'ouvrage de M. de Puységur et les leçons du docteur Gall ont dirigé les idées vers les affections nerveuses, sans prétendre, au reste, en rien garantir ou atténuer la foi due à ces phénomènes merveilleux.

CHIMIE MÉDICALE.

Préservatif de l'Asphyxie.

Un moyen contre l'asphyxie, plus sûr encore que tous ceux qu'on a proposés pour en guérir, serait celui qui en préserverait; car on ne peut se dissimuler que ce premier conseil, très-bon sans doute, *« enlever le plutôt possible l'asphyxié du lieu méphytisé »* n'offre le danger d'exposer à l'asphyxie le brave qui se dévoue pour sauver le mourant, et que plusieurs bons citoyens n'aient péri dans ces honorables tentatives. Or, ce moyen infiniment simple consiste à persuader aux malheureux que le froid aiguillonne, et qui veulent absolument trouver dans l'emploi de la braise un remède contre ses rigueurs, que la vapeur de la braise est mortelle, ainsi que celle du charbon; mais qu'ils peuvent tourner à leur profit cette propriété même de nuire qui résulte de sa combustion. Il ne s'agit que d'avoir sur le réchaud qui contient de la braise ardente, un vaisseau de terre rempli d'eau en ébullition, et d'une capacité proportionnelle au foyer allumé, pour que l'évaporation de l'eau soit au moins en rapport avec l'émanation de l'acide carbonique. Et comme c'est plutôt par des exemples que par des théories qu'il faut convaincre le peuple, nous lui ferons remarquer que c'est cette absence d'eau sur les *fourneaux à repasser*, qui cause tant d'asphyxies de femmes-de-chambre, de *repasseuses*, trouvées mortes dans des cabinets hermétiquement fermés; tandis que de vastes chaudières pleines d'eau sans cesse en ébullition, dans les cuisines et les ateliers, préservent les cuisiniers et les ouvriers employés au dépouillement des abattis, par exemple, de l'exhalaison continuelle du gaz acide carbonique, s'échappant quelquefois de vingt bouches embrâsées par le charbon. Ce gaz délétère perd tellement toutes ses propriétés nuisibles, du moment qu'il est mêlé à quelque liquide, que c'est lui qui donne le piquant au vin mousseux de Champagne, et qui aiguise si agréablement l'eau factice ou naturelle de Seltz, tant recommandée en médecine. Loin donc d'offrir un poison dangereux, mêlé à la vapeur de l'eau, il peut constituer une atmosphère légèrement stimulante, et très-propre à combattre certaines obstructions glaireuses des conduits aériens. C'est peut-être ainsi qu'on expliquerait l'appétit que donnent l'exercice pris sur le bord de l'eau, ou même le plaisir tranquille de la pêche dans un bateau: les vapeurs qui s'élèvent de ces rives raffraîchissent les poulmons, leur donnent une plus grande facilité d'élaboration du fluide sanguin, y déposent une petite partie de gaz acide carbonique dont elles abondent, et qui, distribué dans l'organisme, stimule le système et augmente le besoin d'alimens réparateurs. Dans l'asphyxie, au contraire, la vapeur du gaz acide carbonique se porte à sec sur les lobes des poulmons, tarit le fluide qui les lubrifie par sa tendance à combinaison avec l'humidité, arrête le mécanisme de la sanguification, suspend le cours de la circulation; et de là cette couleur noirâtre et artérielle du sang, dont les fonctions récurrentes ont été interrompues. Pour nous servir enfin d'une similitude triviale, et qui mette sous les yeux du peuple le danger d'employer le charbon sans la vapeur de l'eau, nous comparerons l'effet sur la poitrine, de l'air qui s'échappe de ce corps enflammé, à celui que produirait sur l'estomac, une éponge, ou une indigestion causée par un pain tendre mangé sans boire; et nous demanderons à l'ouvrier honnête, à la bonne mère de famille, à la fille bien née, s'il n'est pas également imprudent de s'exposer aux indigestions pour satisfaire le besoin très-légitime de manger, et de s'exposer à périr pour contenter le besoin très-naturel de se réchauffer?

Nous sommes si persuadés de l'innocuité du moyen que nous proposons, que nous ferons devant qui voudra l'expérience de rester dans un cabinet fermé, avec du charbon allumé, à condition d'avoir de l'eau en évaporation, pendant autant de temps qu'il en faudra pour qu'un animal exposé à la vapeur sèche du charbon, et sans la même précaution, prouve, en s'asphyxiant, que la vapeur de l'eau est un sûr préservatif.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs. On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTE, rue des Sts.-Pères, no. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, chez M. MARIE DE ST.-URSIN, docteur en médecine, etc.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TRENTE-CINQUIÈME ANNEE, 5.me DE NOTRE RÉDACTION.

(N°. IV.) (25) (1er. Février 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Pierre le Cousturier (plus connu sous le nom de *Pierre Sutor*, dans un siècle où la manie était de latiniser son nom, où Desprès devenait un *Pratensis*; Dujardin, *Hortensius*; Lefebvre, *Faber*, etc.) illustra le Maine sa patrie, la Sorbonne qui le reçut docteur, et l'ordre des Chartreux où il prit l'habit et remplit les premiers emplois. Il appartient à la science médicale par un traité curieux : *De potestate Ecclesiæ in occultis*, *in*-8°. 1525, où l'on rencontre des opinions dignes du Petit-Albert et de la Magie-Blanche, à côté de discussions de la plus saine et la plus haute physique.

François de Paule de Combalusier, médecin, né au Bourg de Saint-Andéol dans le Vivarais (Ardèche), fut professeur en pharmacie dans l'Université de Montpellier, où il est mort en 1762, après avoir publié des Dissertations sur les eaux minérales, sur les dragées de Kyser que l'on sait être une préparation mercurielle, et sur les tumeurs, sujet mieux approfondi depuis par un docte professeur de la même école (le docteur Beaumes); enfin, un traité estimé *De ventis in corpore humano*, *in*-12. 1747. Traduit en Français, 2 vol. *in*-12. 1754.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Une vicissitude continuelle modifie, depuis dix jours, la température de l'athmosphère. Un froid piquant, un brouillard humide, le vent du nord, celui du sud, de la pluie, de la neige, tels ont été les météores qui se sont succédés dans un aussi court intervalle de temps, et l'on peut juger de leur influence sur la santé, par le tableau des maladies qui ont été observées dans cette décade : Beaucoup de rhumes et d'accès gouteux, des dyssenteries, des maux de gorge, des coliques, des ophtalmies, des douleurs de dents et d'oreilles, quelques fièvres putrides. Tel est le cadre nosographique sur lequel nous appelerons l'attention des praticiens. L'indication ne peut être de suivre minutieusement chaque variation atmosphérique, et de faire une médecine instantanée et symptomatique; mais en obéissant au ton dominant de la température actuelle, il est

essentiel de retenir à chaque changement survenant, quelque chose du régime approprié à la constitution précédente ; ainsi, lorsque le vent du sud succède à celui du nord, il serait dangereux de faire remplacer subitement une diète relâchante par un régime tonique ; de même qu'on ne peut ordonner des médicamens astringens, au lieu des émolliens, parce que la température sera devenue tout-à-coup molle, de sèche et érétisée qu'elle était auparavant. Mais quelque soit cette température, n'oublions pas que le père de la médecine nous a tracé une autre route dans la constitution hyémale que dans celle de l'été, par cet aphorisme relatif aux maladies : *per assiduos imbres, morbi magnâ ex parte oriuntur ;* 16, sect. 3, et par cet autre relatif au régime : *per æstatem et autumnum cibos gravissime ferunt, per hyemem facillime ; ver post hyemem secundum locum obtinet,* aph. 18, sect. 1. C'est pour n'avoir pas connu ces nuances qui ne sont perceptibles que pour le praticien expérimenté, qu'un journaliste ignorant a osé imprimer que nous avions dit : « que l'hiver est débilitant et qu'il faut lui opposer des toniques, du punch, du bon vin, de l'eau-de-vie, des épices ». Il n'a pas vu, ce censeur mal-adroit et perfide, qu'il faut bien distinguer dans l'hiver, la *station forte* de la *station molle,* ainsi que l'a si bien établi le savant Raimond de Marseille. Dans le premier cas qui détermine des péripneumonies, des apoplexies, des esquinancies, des engorgemens cérébraux, des fièvres chaudes, des maladies actives en un mot, sans doute les liqueurs spiritueuses, les alimens savoureux, les épices ajouteraient à l'érétisme de la fibre ; mais quand, amollie par les autans, la température est humide et relâchée, quand la lézion du système des membranes muqueuses cause des affections catarrhales ou dyssentériques, des engorgemens glanduleux et lymphatiques, des éruptions à la peau, des maux de dents, d'yeux, d'oreilles, etc., il faut être le plus ignare et le plus dangereux des enfans illégitimes d'Esculape, pour ne pas reconnaître la nécessité de recourir aux toniques plutôt encore choisis dans le régime alimentaire que parmi les médicamens, suivant le précepte si souvent professé par l'immortel Hippocrate, dans son traité *De Dietâ.* Aimerait-il mieux, ce jeune théoricien, que comme lui nous osassions conseiller l'*infusion,* cette opération meurtrière qui consiste à injecter dans la veine ouverte, un médicament qu'il a l'imprudence d'indiquer sur la foi d'un journal étranger et contre l'opinion des premiers maîtres en l'art de guérir ? Que ce compilateur sans verve compose ainsi ce qu'il appelle son journal, tantôt de bribes empruntées des journaux allemands, tantôt de la parodie du Bulletin des sciences médicales, qu'il ne s'est résolu à mal copier que depuis que nous lui avons reproché d'extraire de notre gazette, les leçons du docteur Gall, *auxquelles il n'a jamais paru ;* pour nous, nous persévérerons à publier une Constitution périodique, dont nous avons eu l'initiative et que nous continuerons encore lors même qu'on ne parlera plus de cet intrus dans le temple de la médecine.

Plusieurs personnes nous ont demandé la raison d'un phénomène qui leur a paru singulier, et comme il s'est assez généralement reproduit, nous avons cru devoir en consigner ici l'explication. Pourquoi un mal de gorge qui naissait par la seule imprudence de s'exposer au grand air, cessait-il par la seule précaution de prendre le plus léger minoratif, et renaissait-il par l'usage du tonique le plus ordinaire, tel, par exemple, qu'une tasse de café ? Voici notre explication : Dans les temps brumeux la membrane muqueuse est très-impressionnable. Celle qui tapisse le larynx s'irrite par le dépôt des miasmes répandus dans l'air ; un purgatif léger appelle par métastase l'humeur à l'estomac et subséquemment aux intestins, et de là, diarrhée et même dyssenterie selon l'irritabilité du sujet, la disposition ou la constance du flux diarrhétique. Une boisson aromatique irrite l'œsophage à son tour et rappelle l'inflammation à l'origine du conduit intestinal qui commence à l'arrière-bouche et finit à l'anus, pour cesser par l'usage du premier stimulant ingéré dans l'estomac. Voulez-vous éviter cette succession alternative et interminable ? Purgez légèrement, mais point de toniques ensuite ; ou plus sûrement encore, transportez à la peau par un sudorifique, ce principe errant d'irritation, ce germe morbifique qui sorti de ses

couloirs habituels sera toujours plus disposé à se porter des intestins à la peau que par-tout ailleurs, selon cet aphorisme de Baglivi : *Ab alvo ad cutem via regia est.*

Ces incommodités, au reste, ont été le plus sur préservatif de l'ophtalmie épidémique, connue sous le nom dérisoire de *cocotte.*

Des dix jours qui viennent de s'écouler quatre ont offert un froid assez intense, ce sont les 19, 22, 23 et 24; le 23 sur-tout promettait une gelée plus durable; trois un temps doux et beau; et les trois autres des brumes et de la neige; le 28 a amené un dégel complet annoncé par un vent du midi et par des odeurs méphytiques s'élevant du sein des rues de la capitale, malgré les cent bras armés de balais pour chasser les immondices. C'est en ces momens qu'il est nécessaire de redoubler de vigilance pour repousser ces miasmes pestilentiels, et n'en déplaise à mon aquatique collègue, je parie en faveur de ceux qui, avant de respirer ces vapeurs délétères, se seront prémunis d'une infusion aromatique, aiguisée de quelque liqueur spiritueuse, ou même qui auront fait un déjeuner plus solide, contre les sectateurs de son système débilitant. Il ne faut pas pendant ce déblayement des écuries d'Augias ouvrir les fenêtres de ses appartemens où doit brûler un feu pétillant, du sucre, du vinaigre sur une pelle rouge, ou s'évaporer la fumigation éthérée, que nous proposons de substituer à celle de Guyton de Morveau; mais sans détourner le fleuve Alphée, il est bon d'innonder les traces de ces ordures de torrens d'eau, qui a le mérite à-la-fois et de les entraîner entièrement et de fournir à l'air de nouveaux principes de salubrité en se décomposant par la volatilisation.

M. S. U.

Depuis le 19 janvier, jusqu'au 29 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{3}{12}$.

La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 6 d. $\frac{4}{10}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 4 d. *cond.*

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 d.

Et pour le *minimum* 94 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 5 fois au S., 1 fois à l'O., 4 fois au N.-E., 11 fois au S.-O., 3 fois au N.-O., 2 fois S.-E. et 4 fois au N.

Premier quartier de la lune, le 4 févrieI, pleine lune le 12.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

CONSTIPATION RÉBELLE GUÉRIE MÉCANIQUEMENT (1).

M. de Balincourt, père d'un des pages de Sa Majesté, fut pris, à Châteaudun, d'une fièvre pernicieuse, dont nous avons rendu compte dans le n°. 29. Le danger était pressant; il n'y avait pas à différer, ni à choisir entre les remèdes; le quinquina fut donné à doses héroïques. Notre malade guérit. Un appétit effrayant succéda à une convalescence si rapide que je la jugeai brusquée; et j'observerai en passant ici, qu'il est un art de menager la durée des convalescences, de manière à éviter la crainte des rechutes. M. de Balincourt, retiré à la campagne, chez un ami qui lui prodigua les soins les plus tendres, fut trop choyé, et rentra trop tôt dans la société. Au lieu de profiter de sa situation pour reprendre successivement ses exercices, et notamment la chasse, à l'abus de laquelle il avait dû sa maladie; soit rancune pour la cause de son mal, soit sentiment intérieur de sa faiblesse, il vécut au milieu d'un parc immense et dans le plus bel automne, comme il aurait végété dans

(1) Dans la crainte qu'on n'use trop légèrement de ce moyen, qui m'a déjà réussi en trois cas analogues, je dois prévenir qu'il n'est pas sans quelque danger, à raison des acides multipliés qui existent dans le corps humain, et qui, s'ils se trouvaient en quantité suffisante contre une petite partie isolée de mercure, pourraient le modifier chimiquement, et changer étrangement, par cette combinaison, son mode d'action. On ne doit recourir à cet agent que quand les autres sont insuffisans, et quand on peut le donner à grande dose. A petite, il est plus dangereux.

une ville assiégée, ou dans Paris au milieu des neiges de janvier. Cependant l'appétit diminua sensiblement, le teint devint jaune, tout annonça un embarras des viscères. Il revint dans la capitale, je le vis; je lui conseillai le bouillon aux herbes, et sur-tout la limonade, qui m'a réussi comme par enchantement, cette année, avec tous ceux qu'il m'a fallu gorger de quinquina pour combattre leurs fièvres intermittentes, et sur-tout la *fièvre pernicieuse.* J'observerai même que ce moyen, infiniment simple, me semble devoir être mis en pratique par tous ceux qui sont obligés de recourir à l'usage du quinquina; et que c'est peut-être à l'inobservance de l'emploi subséquent de cet acide végétal, que l'on doit le reproche exagéré par quelques personnes, trop constamment nié par quelques autres, dont est véhémentement atteint et soupçonné le quinquina de causer des obstructions. Quoiqu'il en soit, le ventre devint dur, les selles rares, l'appétit nul, la langue saburrhale et sèche, le globe de l'œil et la peau colorés en jaune. Dans cet état, le malade ne prenant conseil que de lui, et surpris par une colique assez forte, reçut un lavement très-chaud. Soudain cessation de toutes évacuations alvines. Douleurs à la vessie, fréquentes envies d'uriner, pouls petit et déprimé, ardeurs de tête, terreurs, hocquets, rapports nidoreux, vains efforts en se présentant sur le siége, malgré des cataplasmes d'herbes émollientes très-chaudement appliqués sur la région abdominale, le baume de souffre anisé, la vapeur de l'eau bouillante dans la chaise percée, l'introduction de suppositoires de savon. On n'osait pas donner de lavement, parce que le malade attribuait, *avec quelque raison*, à celui qu'il avait pris sans conseil, la cessation de ses évacuations, dont il avait troublé l'ordre. Plus de sommeil, coliques continuelles. Cet état dura deux jours. J'arrivai. J'ordonnai des bains qui ne produisirent rien. La circonstance de la douleur de la vessie et de la strangulation de son col, attestée par la sortie de l'urine goutte à goutte, malgré l'envie fréquente de la rendre, me frappa. Je pensai que le malade avait, à la courbure de l'une des deux couches horisontales de l'intestin *duodenum*, dans la partie qui repose sur la vessie, un dépôt de pâte fécale durcie, enfin ce qu'on nomme le *tampon*, quand il est placé dans le *rectum*. Les moyens, dans ce dernier cas, sont très-simples, parce que la spatule peut y atteindre. Mais le moyen d'arriver par bas au duodenum?........ Je crus qu'il n'y avait qu'un moyen mécanique analogue à celui qu'on emploie dans le *volvulus*, qui pût réussir ici. Je donnai au malade une potion avec deux onces d'huile d'amandes-douces et autant de sirop capillaire. Une heure après, je lui fis prendre, à petites doses très-rapprochées, *douze onces* de mercure, sous forme coulante (ou vif argent). Je fis rouler le malade sur un tapis. Je secondai l'action de ce furet, agissant à-la-fois par son poids et son extrême divisibilité, en exposant le patient à une douche ascendante, dont on varia les ajutages; et comme l'eau avait peine à franchir la distance nécessaire, je fis introduire plusieurs fois une canule particulière jusques dans l'anus, pour remplir et distendre, le plus possible, d'eau les intestins. Quelques parcelles dures, tenaces, et comme poisseuses, de matière stercorale, furent délayées et emportées. La scène se passait aux Bains-Albert, et on ne peut y mettre plus de complaisance et de dextérité que n'en employa le baigneur. Nous obtînmes une quantité excessive de vents, mais point d'évacuations proprement dit, et la communication ne fut point encore rétablie. Le lendemain, nouvelle douche ascendante, nouveaux débris du tampon, mais point de débâcle. Cependant l'appétit renaissait. Je fis prendre au malade, très-inquiet de sa situation, une petite soupe grasse, et, une heure après, plusieurs tasses d'une infusion de *thé américain*, espèce de mélisse, joignant à l'odeur et presque à l'acidité du citron, un arôme particulier, et qui atteste sa vertu éminemment digestive. J'avais engagé le malade à se coucher quand ses douleurs de vessie augmentaient, pour ne pas risquer que les tuniques intestinales laissassent transuder le vif argent. Enfin, au bout de trois jours, étant auprès du feu, assez tranquille, et croyant céder à un vent, notre malade est agréablement surpris de voir tomber de son fauteuil à terre une traînée luisante qu'il reconnut bientôt pour une portion du mercure qu'il avait pris. Il y en avait trois onces deux gros

Bientôt le reste suivit, précédé d'un *marron* cylindrique, dur, noir, long de dix-huit lignes, et traversé, en plusieurs sens, par le mercure; qui a agi ici et comme pénétrant cette masse stercorale, et comme dilatant les parois de l'intestin qui la retenait. On sépara le mercure de *son alliage*, et on retrouva exactement le même poids. J'ai la conviction intime que sans cet agent, le malade eut succombé à l'occlusion opérée par ce tampon chatonné dans les intestins, et dont la nature seule n'eût pu suffire à le débarrasser, l'évacuation complète n'ayant amené avec elle aucune substance glaireuse qui, lubrifiant les intestins, eût pu déterminer le glissement, le long de leurs parois, de cette masse inerte. Nous noterons ici, mais seulement comme point de controverse, que l'effet du lavement *occlusif* semblerait justifier l'opinion de quelques anatomistes, qui prétendent que chaque orifice d'intestin est fermé par une valvule cédant au poids des produits de la digestion, et qu'un lavement administré trop chaud ou trop brusquement peut *forcer* et repousser en sens opposé. Ce remède, au reste, ne peut être donné qu'avec la plus grande discrétion, et seulement dans une indication très-prononcée; car il peut avoir les plus graves inconvéniens, s'il n'était pas évacué convenablement. L'usage de la balle de plomb est encore plus dangereux. M. S. U.

DES ENGELURES.

Quelle est la raison qui, cette année, a rendu si universelle les engelures chez les enfans et les adultes? Les enfans ont la fibre molle et humide, la peau délicate et spongieuse, et dans chaque hiver, au moindre froid, la coagulation des fluides renouvelle cet accident, en proportion de la disposition de leur tissu cellulaire. Mais cette année l'humidité surabondante de l'air a infiltré naturellement la peau, et a dû donner, même aux adultes, cet emphysème lymphatique. Cette affection constitutionnelle aux enfans et aux femmes, dont la texture fibrillaire est relativement plus lâche, agit donc sur tous les âges, sur tous les tempéramens, quand l'air surabonde d'humidité alternative de froidure, et se décèle chez les enfans et les femmes par des engelures; chez les hommes faits et les vieillards, par des œdèmes, des anasarques, des hydropisies. L'affection dont il s'agit ici est connue sous le nom populaire *d'engelure*, et sa propagation est d'autant plus dangereuse cette année, que l'hiver a offert un froid moins vif. Quelle peut-être la cause de cette incommodité? Quels sont les moyens les plus certains à-la-fois et les moins dangereux de la faire disparaître? Ses causes sont, ou une humeur particulière appelée aux extrémités, ou une suppression, par le froid, de la circulation sanguine et lymphatique; et l'imprudence d'approcher subitement du feu, ou de tremper dans l'eau chaude, les pieds ou les mains ainsi engorgés, au risque de causer la raréfaction des humeurs, la distension des vaisseaux, et quelquefois la désorganisation du tissu cellulaire; ou enfin, une imbibition surabondante par la peau de l'humidité répandue dans l'air, dans les temps brumeux, dans les hivers mous, comme on voit les sels tomber en *deliquium* par leur affinité avec l'hydrogène de l'athmosphère, ou les feuilles des végétaux aspirer l'humidité de l'air. Dans le premier cas, il faut avoir recours à des remèdes appropriés au virus particulier qui se manifeste sous cette forme. Dans le second et le troisième, il faut défendre les extrémités du contact de l'air et fluidifier les humeurs, en garnissant les pieds et les mains qui offrent quelque disposition à ce mal, de chaussons et de gants imprégnés d'huile, pendant la nuit; d'eau-de-vie et d'extrait de saturne, pendant le jour. On doit veiller exactement à ce que les enfans ne passent pas brusquement d'un air très-chaud, comme celui d'un poële, à un très-froid, et sur-tout à ne pas chauffer ni laisser à l'eau chaude leurs mains exposées ensuite aux rigueurs du froid. Le meilleur moyen, pour les en défendre, est l'exercice, en ayant soin de les vêtir chaudement, et de ne pas les laisser se refroidir étant en sueur. C'est alors qu'ils peuvent, sans danger, s'approcher du feu du foyer, toujours préférable à celui du poële. Ces précautions sont très-bonnes pour les enfans; mais que faire pour les jeunes personnes obligées, pour éviter un autre danger, de n'employer que de l'eau chaude pour plusieurs usages, et

empêchées, par la décence et les préjugés de l'éducation, de se livrer à des exercices un peu violens, si l'on en excepte la danse? N'y a-t-il pas le risque de répercuter l'humeur sur quelque viscère important, et sur-tout vers l'utérus ou la poitrine? Si à défaut d'exercice, on employe quelque tonique trop astringent, que de phtysies pulmonaires, que de flueurs blanches sont dues à la répercussion d'engelures, de même que plus d'un ulcère uterin, est né du traitement relâchant des flueurs blanches et quelquefois de leur suppression prématurée! D'un autre côté, ce vilain *bobo* gâte les mains, altère les formes de jolis doigts; la question est embarrassante. Cependant, consolons les jeunes personnes, en leur révélant que cette affection lymphatique s'attache surtout à celles jouissant de toute la plénitude d'une exubérante santé, qu'elles n'ont, ni dépensée par des excès, ni même ébauchée par des jouissances anticipées. Engageons-les à réfléchir que ce mal, bien léger, disparaît certainement avec l'âge, et cède sur-tout aux tributs de la maternité; au lieu que les incommodités que donne sa disparution subite, par des remèdes trop actifs, s'aggravent avec les années, et elles préféreront garder ce pudique attribut du jeune âge, au danger de perdre pour toujours le luxe de leur santé. Ce danger est certain si l'on a un organe plus faible, sur lequel ce reflux lymphatique se portera.... Eh! qui n'a pas une faiblesse organique relative? Le seul remède serait celui qui, imprimant une métastase utile, distribuerait sans risque, sur plusieurs points de l'organe cutannée, la lymphe accumulée sur un seul. Voici celui que nous proposons d'après plusieurs épreuves suivies de succès: Poser alternativement sur les bras et les cuisses, pendant plusieurs nuits, des fragmens d'écorce de garou, légèrement mouillée de salive et retenue par des bandes; on les laisse à la même place jusqu'à ce que la filtration de l'humeur ait lieu, seulement on change d'écorce. Si l'inflammation était trop vive, on lui substituerait des feuilles de poirée et du beurre très-frais, et on ne recommencerait l'application de l'écorce, que lorsque la peau ne transuderait plus de sérosités. On serait tenté de croire que la propriété escarotique du garou (lauréole, sain-bois, daphné-thyméléa, mézéreon, bois-gentil), déterminerait des ampoules sur la peau, avec laquelle il serait mis en contact, et agirait comme vésicatoire. Cet effet a lieu, en effet, quand on met cette écorce macérer, pendant 12 à 15 heures, dans le vinaigre dont l'acide développe ses principes caustiques, et sur-tout si on applique le garou, ainsi macéré, sur des endroits où l'épiderme est très-mince comme derrière les oreilles; au lieu qu'ici, légèrement imprégné de salive et disposé seulement ainsi à s'humecter davantage, ce bois irrite légèrement les pores de la peau, les dilate, et y appelle les sérosités épanchées dans le tissu cellulaire qui, de proche en proche, affluent à l'endroit irrité. On peut activer le succès de ces exutoires, que l'on change chaque jour de place jusqu'à ce que les engelures soient affaissées, en redonnant du ton aux pieds et aux mains qui en sont affectés, par des lotions légèrement astringentes et spiritueuses; telles qu'une eau alkaline, coupée d'eau de Cologne, ou plus simplement même l'urine et l'eau-de-vie camphrée. On aide encore l'action de ces topiques, en faisant prendre, le matin à jeun, une ou deux cuillerées (selon l'âge) du vin anti-leucorrhéen, que nous avons annoncé dans notre N°. XXXIV; car ces deux affections ont plus d'affinité qu'on ne pense, et sont prédisposantes l'une de l'autre. On peut terminer le traitement par quelques purgatifs amers, pour imprimer une utile diversion, et consolider la cure, sans en garder d'inquiétude. Si, malgré ces moyens réunis, les engelures persistaient, qu'on n'insiste point sur la disparution d'un émonctoire qu'apparemment la nature juge critique et nécessaire par cette voie; et qu'en attendant sa guérison de l'hymen, la jeune personne se redise quelquefois que cet attribut de la jeunesse, ce cachet de la pudicité, vaut bien l'agrément d'avoir une main plus agréablement potelée.

Les pommades pour les engelures ont le défaut de boucher les pores et ne doivent être employées que la nuit et avec beaucoup de discrétion. Ajoutons que le topique que nous proposons a réussi dans plusieurs attaques de goutte, en déterminant vers les jambes des ampoules, dont l'apparition a annoncé aussitôt la ter-

minaison de l'attaque. Dans ce dernier cas, on a retiré un soulagement bien plus prompt de l'écorce verte du garou, que de son écorce sèche. M. S. U.

CHIMIE MÉDICALE.

Fumigation purificatoire.

Il existe un moyen de sanifier l'air, bien préférable à celui employé par M. Guyton-Morveaux, qui lui-même n'a fait que répéter l'expérience de M. Schmidt, très-anciennement connue. Ce nouveau moyen est sans danger de coagulation des humeurs tapissant les conduits aëriens, ainsi que nous en avons été témoins de la part de jeunes chimistes, qui, chargés de purifier des salles d'hôpitaux par le procédé guytonien, ont mouché des mucosités concrètes dessinant exactement les anfractuosités du nez. Le gaz acide muriatique oxigéné n'ayant pas encore eu le temps de se combiner à l'air atmosphérique, portait sur le mucus nazal son action coagulative bien attestée par la rapidité avec laquelle il solidifie la colle animale. Eh! qu'on juge par-là de son action sur des larynx tapissés de congestions muqueuses, sur des bronches gorgées de glaires membranéiformes, sur des cellules pulmonaires parsemées de tubercules, chez de malheureux poitrinaires dont on accroît le mal en croyant le soulager. Tout fait un devoir de remplacer cette meurtrière fumigation par la suivante:

Versez sur quatre onces de muriate de soude (sel de cuisine) mis dans une assiette et imprégné de deux onces d'alcohol (forte eau-de-vie), quatre onces d'acide sulfurique concentré (huile de vitriol); il s'élève aussitôt une vapeur éthérée chargée d'acide, dont l'odeur est agréable sans être trop stimulante. On peut ajouter si l'on veut une petite quantité de nitre à ce mélange; alors l'oxigène de l'acide nitrique se combine avec l'acide muriatique à l'instant de son dégagement; ce qui en constitue une partie, *gaz acide muriatique oxigéné*, lequel se combine immédiatement avec l'alcohol, et donne naissance à un gaz mixte, non irritant, très-expansible, et communiquant à l'air une odeur très-suave; propriété que n'a point le gaz acide muriatique oxigéné libre et agissant à nu sur nos organes. La vaporisation que nous proposons a le mérite d'être sans danger, l'intervention de l'alcohol émoussant une partie de la causticité de l'acide muriatique; de s'obtenir très-facilement; et d'apporter à l'air des élémens nouveaux, qui remplacent et neutralisent les miasmes alkalescens dont il était imprégné. Nous le recommandons sur-tout pour purifier l'air des salles d'hôpitaux, dont les malades ne peuvent être exposés à la désinfection par le procédé guytonien, sans éprouver une irritation qu'atteste aussitôt une toux violente.

M. S. U.

NÉCROLOGE.

Voici encore une des victimes du dévouement médical, un exemple du danger de ne pas s'entourer de toutes les précautions en exerçant le plus noble de tous les arts, si la noblesse est en raison des dangers que fait courir une profession, et des services qu'elle rend. Jeudi dernier, Cl. B. Leclerc, médecin ordinaire de S. M. l'Empereur, professeur de l'Ecole de médecine, homme joignant à l'amour de son état, l'aménité du plus heureux caractère, se rend, à sept heures du matin, à son hôpital, rue Saint-Antoine. Machinalement, mais avec douleur, il s'arrache d'un doigt, en y allant, ce qu'on nomme vulgairement une *envie*. En faisant sa visite, il plonge sa main dans les draps d'une femme atteinte d'une fièvre putride si grave qu'elle en est morte le soir. Il lui tâte long-temps le pouls Après la visite, il éprouve une pesanteur douloureuse du bras. A demi-inquiet, il consulte ses confrères. On rit de ses terreurs. *Vous verrez*, dit-il, *que je me suis inoculé la fièvre putride* (1). Il néglige cependant tout remède. Le vendredi il se porte mieux. Le samedi il vaque à ses devoirs, mais une trace douloureuse semblait indiquer une absorption du virus redouté. Il rentre et se couche en demandant à être réveillé de bonne heure. Le lendemain, il est trouvé mort dans son lit. Il a été ouvert, et l'autopsie a offert les muscles du bras inoculé très-échimosés, des congestions purulentes dans les vaisseaux lymphatiques et une altération notable dans le système biliaire. Mais il faut dire qu'avec une constitution très-frêle, le Dr. Leclerc, dévoré du désir de savoir, et investi des plus hautes

---

(1) Cette théorie du développement des germes mérite toute l'attention du médecin et réclame la nôtre. Nous appuyerons celle-ci de faits bien singuliers.

fonctions, menait une vie trop active pour ses forces. Que cet exemple, du moins, ne soit pas perdu pour nos jeunes élèves qui, malgré ces faits trop souvent renouvelés, et la certitude de l'absorption, s'obstinent à visiter, sans précaution, des maladies contagieuses, dissèquent et poursuivent l'ouverture du cadavre le plus suspect, quoiqu'ils se soient quelquefois assez blessés pour craindre de s'inoculer le virus dont est gorgé le malheureux, au sein duquel ils cherchent l'instruction, et ne rencontrent que la mort!

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Almanach du Commerce de Paris, des départemens de l'Empire Français, et des principales villes du monde. Par *J. de la Tynna*, membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale. Année 1808. Un gros volume *in*-8°. de plus de 900 pages, très grande justification, caractère petit-texte. Prix : 8 fr. broché pour Paris, et 10 fr. 80 cent., franc de port, pour les départemens. A Paris, chez *de la Tynna*, propriétaire-rédacteur, rue J.-J. Rousseau, n°. 6; et *Capelle* et *Renand*, libraires-commissionnaires, rue J.-J. Rousseau, n°. 6.

Nous avons rendu, l'an dernier, une justice méritée à cet excellent répertoire, dont l'auteur, loin de se reposer sur les éloges qu'il a généralement recueillis, a redoublé d'efforts pour en obtenir de nouveaux. Il est doux d'avoir à louer un auteur d'être arrivé au but qu'il s'était proposé d'atteindre, et nous avions quelque droit d'espérer qu'éclairé par nos réflexions (n°. 12, avril 1807), le rédacteur de l'*Almanach Impérial* cessant de s'ériger en distributeur partial des rangs de la médecine, accorderait les honneurs de l'insertion sur ses tablettes, à tous les noms portés par la loi, sur la liste de ceux qu'elle reconnaît, et qu'elle offre, par cet aveu, à la confiance publique. Cette liste est celle publiée annuellement et officiellement affichée par ordre du Préfet de la Seine, et dont l'injurieux silence de cet almanach semble offrir l'indécente et tacite improbation. Toutes les personnes qui exercent l'art de guérir, et avouées par la loi, doivent à l'estime publique et à eux-mêmes d'établir à cet égard leur réclamation, qui ne serait point en vain déposée aux pieds de l'autorité. Félicitons l'*Almanach du Commerce* de la justice qu'il a su mieux observer dans l'indication des diverses corporations, et remarquons qu'ici, comme dans la plupart des actions de la vie, l'observance de la justice ajoute au degré d'utilité de l'ouvrage qui est tel qu'il peut remplacer tous les recueils de ce genre, sans qu'aucun d'eux puisse le suppléer.

8e., 9e., 10e., 11e. et 12e. livraisons *des Plantes usuelles indigènes et exotiques*, complétant le premier volume; par *Joseph Roques*, docteur en médecine, rue des Filles-St.-Thomas, n°. 17, qui se continuent avec un succès croissant, et dont nous rendronscompte incessamment.

« L'œil du public est aiguillon de gloire, »

a dit un poëte dont elle anima les travaux, et chacun des fascicules livrés au public par le docteur Roques, ajoute à la réputation méritée de l'ouvrage, autant sous le rapport du talent du graveur, que sous celui du style à-la-fois ferme, éloquent et correct du rédacteur, que nous invitons à poursuivre une carrière déjà parcourue à moitié. Son succès ne peut plus être un problême.

Prix de chaque livraison, contenant 24 plantes, 6 fr. et 6 fr. 50 cent. franc de port. Il en paraît une tous les vingt jours.

AVIS.

L'aggrandissement de nos relations, et la trop juste crainte de faire des mécontens, viennent de nous déterminer à confier à un Libraire probe et éclairé, toute la partie purement commerciale de notre agence. C'est à M. *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, vis-à-vis la rue Cassette, n°. 26, faubourg Saint-Germain, près la Croix-Rouge, que seront adressées dorénavant toutes les demandes relatives à la correspondance mécanique de la Gazette, aux numéros manquans, aux collections à faire, aux livres à acquérir, aux changemens d'adresse, etc., et généralement toutes les réclamations. Nous ne nous réserverons que la correspondance purement médicale et les abonnemens, qu'on peut également faire chez lui.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, en partant toujours de janvier ou juillet, et l'on paie en francs. On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTE, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, chez M. MARIE DE ST.-URSIN, docteur en médecine, etc.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° V.) (33) (11 Février 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ARCHELAUS vivait quatre siècles avant l'ère chrétienne. Il suffirait pour sa gloire de dire que disciple d'Anaxagore, il fut le maître de Socrate. Son maître avait enseigné l'*homéomérie*, ou la composition du monde par des parties homogènes. Soit conviction, soit singularité, Archelaüs professa que tout se forme d'élémens dissemblables, et qu'il n'est rien de juste ou d'injuste que relativement et selon les lois. Il fut surnommé le *Physicien*, pour avoir apporté le premier, à Athènes, la physique d'Ionie; et il mérita ce surnom glorieux, s'il est vrai qu'il soit aussi le premier qui ait érigé en principe que la voix est un son formé par l'impulsion de l'air.

CONSTITUTION MÉDICALE.

DEPUIS que nous consignons dans ces feuilles nos observations météorologiques, nul intervalle de tems n'offrit dans un espace aussi court une constitution aussi constamment australe que les derniers onze jours, dont huit ont été entièrement dominés par le S.-O. Un de nos confrères qui voit tout à travers le prisme rembruni de sa triste imagination, accuse l'hiver (dirons-nous dernier ou actuel?) de n'être qu'un long prolongement de l'automne. Dût-il, à son tour, nous reprocher de voir tout couleur de rose, nous serions tentés de trouver bien plutôt à cette saison une précocité printanière. Mercredi dernier, sur-tout, un soleil brillant et chaud comme en Mai pénétrait l'atmosphère, et dans les bosquets voisins de notre demeure, trompé par l'ardeur répandue dans les airs, l'habitant ailé du bocage préludait à l'édifice de son nid nuptial, et redisait déjà la chanson du printems. Nous avons vu des oiseaux ramasser sur la terre déjà parée de gazon, et porter dans les rameaux dépouillés de verdure, des brins de paille comme au mois de Mars; déjà leur ramage délicieux nous appelle, avec l'aube du jour, à nos travaux accoutumés. Obéissons à cette influence prématurée de l'atmosphère; qui sait si

le printems n'aura pas les rigueurs de l'hiver, quand l'hiver nous paye les tributs du printems ?

Quid sit futurum cras fuge quærere, et
Quem fors dierum cumque lucro
Appone. . . . . Hor., lib. 1, X.

Non semper idem floribus est honos
Vernis. . . . . *Id.*, lib. 2, XI.

Cette philosophie est la plus sage, mais elle doit être réglée par l'hygiène, cette fille aînée de la médecine, qui, soigneuse observatrice des intempéries, prévient leurs ravages par le régime, et qui seule réglant nos jouissances sur nos besoins, a l'art de prolonger leur durée en proscrivant les excès. *Utere, non abutere;* tel est le texte de cette science qui doit consister uniquement à prévenir avec sécurité et non pas à guérir incertainement les maladies. Son étude serait plus cultivée si l'homme, moins effrayé de l'aspect médicinal qu'on lui prête, voulait réfléchir que bien plus sûre que la thérapeutique, elle n'exige d'autres connaissances que celle des objets qui nous environnent et dont nous faisons un usage journalier. Son importance est telle que ses élémens devraient entrer dans le plan de toute bonne éducation trop consumée dans le long apprentissage de ce qu'il nous importe le moins de savoir pour notre bonheur habituel. Pour apprécier la nécessité de cette étude, on peut citer la constitution catarrhale que nous éprouvons cette année. Un relâchement continuel, voisin du malaise et prédisposant à l'invasion de toute espèce d'endémie apportée par les vents, amollit la fibre que n'a point roidie le froid épurateur des hivers. Des émanations continuelles du sein de la terre se sont opposées à cette fermentation intestine qui ne peut exister que lorsque sa superficie, durcie par la gelée, tourne au profit des principes de la végétation les vapeurs qu'elle exhale continuellement dans l'atmosphère échauffée.

Il en est de même pour nous si une exhalation, non interrompue pendant l'hiver, nous fait subir par les pores une transpiration presque égale à celle des étés. Appauvris par ces pertes journalières, où trouverons-nous des forces à opposer à l'invasion des miasmes morbides? énervés, et par ce qui nous entoure, et par notre propre constitution, nous offrons une facile victoire à l'agression de l'ennemi, si un régime réparateur ne rétablit l'équilibre entre nos gains et nos pertes. Ces réflexions, inspirées par l'observation de la température que nous éprouvons en ce moment, suffisent pour prouver le mérite de l'hygiène et la nécessité d'opposer constamment à la constitution dominante un régime contraire.

Du 29 Janvier au 19 Février, le tems a été constamment doux, quoique le 1er jour ait offert de la grêle à l'heure de midi, suivant l'observation de notre cher correspondant le docteur Walter. Le 3 a été remarquable par des *bouffées* de chaleur égales à celles du printems, et si, ne pensant qu'au moment présent, on ne réfléchissait pas que le froid de l'hiver est nécessaire pour préparer la végétation, et pour épurer les parties constitutives de l'atmosphère, on pourrait dire qu'à quelques giboulées près et quelques brouillards, cette décade a offert un avant-goût du printems. Les maladies ont offert le même caractère avec des symptômes encore plus prononcés de relâchement; la langue plutôt muqueuse et pâteuse qu'amère, a indiqué plutôt l'usage des vomitifs qui impriment du mouvement à l'organisme, que celui des purgatifs qui le débilitent; ou quand on a jugé nécessaire d'évacuer, on a dû préférer les emético-cathartiques aux autres évacuans, en les faisant suivre dès le lendemain de l'usage d'une infusion de sauge, d'absynthe, de chicorée-sauvage, de café, etc. Ce traitement, bien simple, a sur-tout réussi contre les *fluxions*, sous quelque forme qu'elles se présentassent, ophthalmies, diarrhées, rhumes, fausses péripneumonies. On n'a dû employer la saignée que dans la plus pressante indication, et en ayant continuellement sous les yeux la réflexion que ce moyen éminemment débilitant ajoute à la faiblesse constitutive causée par l'atmosphère. Les bains ont besoin d'être très-indiqués pour les ordonner dans une température aussi humide que celle que nous éprouvons.

M. S. U.

Depuis le 29 janvier, jusqu'au 9 février, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 l.

La moindre de 28 p. 1 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé, dans son *maximum*, à 10 d. $\frac{1}{2}$ (dilatation).

Il est descendu, dans son *minimum*, à 1 d. (condensation).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d.

Et pour le *minimum*, 95 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 7 fois à l'O., 24 fois au S.-O., 1 fois au N., et 1 fois au S.

Pleine lune, le 12 février.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

GALLISME.

N° 5.

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE DU CERVEAU.

Suite du Ier paragraphe. — Pénétré de la vérité de ces sublimes principes, le docteur Gall déplore qu'une science dont l'étude conduit à des résultats aussi philantropiques, et offre le seul moyen peut-être de distinguer les inclinations congénères et de les combattre par l'éducation et la croyance de l'immortalité de l'ame, n'ait pas été plus cultivée et que l'anatomie du cerveau ait pu être aussi négligée quand celle de toutes les autres parties du corps humain a été si approfondie, bien qu'elles n'offrissent pas le même degré d'importance. Ici le démonstrateur témoigne sa surprise de l'opinion de plusieurs anatomistes, d'ailleurs recommandables, que dans l'hydrocéphale (hydropisie de cerveau) la substance cérébrale est complètement anéantie, désorganisée, et de la conséquence qu'ils en tirent que le cerveau n'est pas le siége de l'ame, puisque malgré cette dissolution cérébrale, on a vu des hydrocéphales conserver l'exercice de leurs fonctions intellectuelles. Sans doute si l'on entend par *siége* de l'ame sa demeure physique, cette expression est fausse, et l'on ne conçoit pas qu'un être immatériel puisse être logé même dans un point mathématique qui, quelque petite étendue qu'il occupe, ne peut être le réceptacle d'un être simple et immatériel. Cette objection même tourne donc au profit du système gallique, puisque le déplissement que nous avons déjà démontré, d'après son inventeur, s'opérer dans le cerveau infiltré d'eau, explique l'augmentation de son volume et la disparution de la prétendue pulpe de ses lobes. Mais il n'est point de faculté intellectuelle qui puisse se manifester sans un appareil d'organes, et l'anatomie du cerveau démontre sa physiologie, comme sa physiologie se confirme par son organisation anatomique.

Le docteur Gall définit la *physiologie du cerveau*: la doctrine de tout ce qui constitue la vie animale, qu'il distingue bien de la vie organique. C'est, dit-il, l'anthropologie abrégée. Il s'excuse d'avoir tourné vers ce but ses pensées, par l'utilité de cette science qui a pour objet de rendre l'homme meilleur et de semer de fleurs les sentiers du chemin escarpé de la vie.

Ici le cranologue se demande si nos idées sont le produit de notre organisation ou de notre éducation, et sans reproduire la longue querelle des *idées innées*, si bien terminée par les discussions lumineuses de Locke et Condillac, il prouve que sans être accusé de matérialisme on peut fort bien soutenir que nos idées actuelles n'arrivent à l'ame que par les sens, mais qu'indépendamment des sens l'ame peut avoir reçu des dispositions innées aux idées. Ce qui explique à la fois et l'arrivée des idées à l'ame pendant son union au corps, et leur réminiscence dans les songes, dans le délire, dans la folie, sans la présence réelle des objets dont on croit avoir la sensation actuelle, ou quand la mort aura tranché les liens qui l'attachent à cet appareil corporel. Mais, objecte-t-on, si chaque disposition innée dépend d'un organe logé dans le cerveau, l'ame est donc nécessitée d'obéir à cette impulsion organique, dès-lors plus de libre-arbitre, l'homme est vertueux ou criminel irrésistiblement, en vertu de son organisation, et voilà le fatalisme tout pur. Sans doute, répond le docteur, chaque individu, depuis la brute jusqu'à l'homme, naît avec des penchans naturels. Ils sont le produit de l'organisation. Le lion, la panthère naissent féroces et carnivores; l'âne, le bœuf patients; la chèvre, le mouton herbivores et doux; le renard, le chat rusés; le chien, le cheval, l'éléphant, le phoque intelligens et affectueux; parmi les hommes, l'un

a reçu de la nature un esprit vif, une imagination ardente, un jugement sain, un cœur aimant, le goût des arts ou des sciences; l'autre, une ame dure, un cœur froid, un esprit obtus; mais dira-t-on pour cela que les uns et les autres n'aient pas le libre exercice de leur volonté? et parce que tel esprit lourd ne peut s'élever aux hauteurs du génie d'Homère, quoique dans ses intervalles lucides il en témoigne le grossier désir, dira-t-on qu'il n'a pas la volonté libre? Voilà pourtant où conduirait la perfide interprétation du système gallique. Les êtres se transmettent fidèlement les inclinations appartenantes à leurs espèces : le chien naît avec le goût de la chasse; le chat avec son aversion pour les rats; mais l'éducation parvient, même chez les animaux, à dompter l'instinct, et l'on a vu un lion habiter en paix avec un chien, un chat avec des souris; nos chasseurs savent dresser un chien à laisser passer un lièvre sans courir dessus : sans doute la nature a l'initiative dans les développemens de nos dispositions organiques et morales, mais l'éducation corrige ces propensions. Les instituteurs connaissent si bien ces dispositions originaires, qu'ils savent les mettre à profit, soit pour diriger l'esprit de leurs élèves vers les études qui leur sont le plus convenables, soit pour enflammer ou froisser leur amour-propre par le côté brillant ou rétif qu'ils ont su démêler. L'éducation est un bienfait de la civilisation; on ne doit abandonner à la nature que les génies et les idiots : l'éducation est superflue pour les premiers, insuffisante pour les seconds, mais elle est nécessaire au commun des hommes; c'est un frein que la société inventa pour réprimer les impulsions erronées de la nature et contraires à l'état civilisé; elle peut corriger des penchans désordonnés, mais elle ne peut donner des qualités incompatibles avec l'organisation de l'être qu'on veut éduquer : elle pourra suspendre l'exercice d'un organe, mais non le créer et faire qu'un chien ne chasse point, qu'un homme ne s'adonne point à son inclination pour le vol, mais non donner au chien l'instinct de bâtir comme le castor, ou faire un musicien d'un homme privé de l'organe appartenant à cet art. Elle a un pouvoir d'inaction et non de réaction, ce qui suffit pour répondre au reproche fait à la doctrine du docteur Gall de révéler le secret des faiblesses humaines, sans offrir le moyen de les corriger. En un mot, il faut distinguer deux actes bien différens, la velléité, et la volonté; la velléité est le désir *primsautier*, selon l'expression de Montaigne, de faire une action indépendamment des motifs pour s'y livrer ou s'en abstenir; la volonté est le ferme propos de faire cette action après avoir calculé les motifs déterminans pour ou contre. Ainsi un chien corrigé par le fouet, éprouve la volonté de laisser s'envoler une perdrix, malgré la velléité qui le portait à se précipiter dessus; de même que Geoffroy et sa séquelle cèdent à la velléité de calomnier la morale d'un savant qu'ils n'ont pas entendu, quoique les devoirs de l'hospitalité, le cri de leur conscience, l'assentiment de l'opinion publique, et la protection du Gouvernement dussent leur inspirer la ferme volonté de respecter les opinions d'un homme vertueux et éclairé. N'osant attaquer notre docte Cuvier, ils ont la lâcheté de prendre pour but de leurs traits un étranger qui a la modestie de s'applaudir de s'être rencontré d'opinion avec ce profond physiologiste, et ils ont la maladresse ou la mauvaise foi de ne pas s'apercevoir qu'en condamnant le docteur Gall ils instruisent le procès de la science et des auditeurs nombreux et distingués qui partagent ses opinions; mais tôt ou tard la raison recouvre ses droits : c'est en vain que chaque découverte éprouve des persécutions; en vain des docteurs indoctes (paladins ridicules de l'honneur du plus sublime des livres qui, dans l'enfance du monde, a dû présenter aux premiers hommes des mots proportionnés à leurs idées reçues) arrachent à Galilée agenouillé devant le Saint-Office, le désaveu de la gloire; sa vérité a triomphé, et malgré l'Inquisition et la Bible mal interprêtée, le soleil et Galilée sont rentrés dans leurs droits. On nie les découvertes du docteur Gall, à raison des conséquences qu'elles entraînent. Mais cette manière de prouver est-elle bien loyale, et doit-elle être employée par ceux qui veulent réellement s'instruire? Le docteur n'a-t-il pas droit de vous dire : examinons d'abord mes principes,

constatons leur vérité, abstraction des conséquences. Eh ! qui vous a dit que de ces principes une fois reconnus je déduirai les odieuses conséquences que vous en tirez? Je vous démontrerai, au contraire, que de ces principes établis jailliront des résultats aussi utiles pour la société que féconds pour la science, et consolans pour la religion.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

D'UN SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

Il n'est bruit depuis quelque tems, à Paris, que d'un M. Pradier qui a trouvé une eau au moyen de laquelle il défie la goutte la plus rebelle, et la déloge à son gré des retranchemens où elle s'est le plus obstinément cantonnée. Nous ne préjugeons rien sur le mérite de son remède; mais témoins de ses procédés, nous ne serons point retenus par la morgue de la robe doctorale, de rendre justice à son efficacité, si l'événement nous prouve qu'il en ait une bien constatée. Voici au reste son mode d'agir dont nous avons été témoins plusieurs fois avec d'autres médecins : il applique deux larges cataplasmes de deux livres chaque de farine de graine de lin bouillie, sur laquelle il répand une liqueur spiritueuse exhalant l'odeur de plusieurs plantes aromatiques, parmi lesquelles on démêle le safran. Chaque cataplasme, posé bien chaud, est recouvert de deux serviettes ployées en bottines autour de chaque jambe, et retenues par des circonvolutions de bandes étroitement serrées. Il reste vingt-quatre heures. Lorsque M. Pradier lève cet appareil, on aperçoit sur toute la surface du cataplasme, excepté au point qui répond au talon, une couche épaisse, tantôt d'une demi-ligne, tantôt de deux et même de trois, d'une substance d'un aspect caséeux, blanchâtre, d'une odeur ammoniacale en la projetant sur des charbons allumés; le pied sur-tout en donne une plus grande quantité. Le malade qui doit rester au lit et suivre une diète très-nourrissante, éprouve quelques douleurs obscures si la tête était prise par la goutte: si au contraire elle occupait les bras, les mains, la poitrine, les parties engorgées se dégonflent; la tuméfaction passe aux genoux, puis aux pieds: quand elle est fixée aux pieds, elle disparaît sans causer autant de douleurs, dit M. Pradier, au bout d'un nombre indéterminé d'applications dont le succès est en raison de la nature de la goutte, qu'il avoue au reste ignorer parfaitement et guérir par empyrisme. Au second pansement ou au troisième, après la levée du cataplasme qui est moins adhérent que le premier à la jambe dont la peau n'est point altérée, M. Pradier racle la jambe avec un couteau, et exprime de ses pores une liqueur d'un aspect laiteux qu'il dit être l'humeur goutteuse dissoute par son remède, et qui en effet ressemble à une eau de chaux. Le cataplasme, dit-il aussi, pèse davantage en l'ôtant qu'en le plaçant; il donne pour raison de ce phénomène assez étrange, s'il est avéré, l'afflux de l'humeur crétacée, du *détritus* calcaire à travers les pores de la peau et venant former la couche blanche qu'on aperçoit sur toute la superficie du cataplasme. Il faut plus ou moins d'applications selon la gravité, l'ancienneté du mal. Il prétend qu'il possède un remède également propre à guérir les dépôts laiteux, et même les ulcères de la matrice et les cancers.

Nous avons examiné, chez M. de Nicolaï (rue de la Chaise), le cataplasme du premier pansement, délayé dans un seau d'eau en sortant de dessus la jambe; il a donné un précipité formé par la substance amilacée de la graine de lin, mais il s'est élevé à la surface une espèce d'écume formée par la substance prétendue crayeuse et cause de la goutte, suivant l'opinion de M. Pradier qui, au reste, ne prétend point à des connaissances anatomiques, physiologiques, chimiques ou médicales. Il doit la découverte de son remède à la confidence d'un sauvage; il le donne toujours, dit-il, avec succès, et il consent à l'administrer sous les yeux des médecins. Il cite d'ailleurs les cures les plus illustres: M. l'amiral Gantheaume, le général Lasalle, Mme Dubois de la Motte; M. Guillard, auteur d'*Œdipe à Colonne;* M. Leroy, tribun; M. Lambertie (rue Gaillon). Il invoque les témoignages de médecins investis de la confiance publique;

MM. Menuret, Bruslé, Désessarts, Carret de Lyon, Ivon de St.-Germain, Auvity, etc., et nous avouerons pour notre compte que nous devons à la vérité de reconnaître que M. de Nicolaï a été soulagé en une seule nuit, d'une attaque de goutte à la main, qui, démésurément enflée et douloureuse, a été sensiblement dégonflée, libre et indolente dès le lendemain. D'un autre côté, on cite des personnes qui ont eu à se plaindre de ce remède, M. Batbédat, rue Saint-Benoît, M. Barillon qui l'ont essayé sans succès, M. Michel d'Eguyères qui est mort après l'avoir éprouvé; et l'on nomme des docteurs également recommandables, MM. Chambon, Beauchêne, Alibert, Mollet, etc.

Dans cet état de choses, ce remède a acquis une telle importance dans l'opinion publique, qu'il devient urgent de détromper le public s'il est dupe, de confirmer le mérite de cette découverte si elle est sincère. Est-il donc nécessaire qu'un remède ait été trouvé par un médecin ou un pharmacien pour être utile? Il n'est point de bon esprit qui ne se rende à l'évidence et à la conviction que donne un recueil constant de faits bien avérés. Pourtant les Ecoles, les Sociétés de Médecine, ont été instituées pour être, envers le public, la caution de ces sortes d'épreuves, et le gage que le Gouvernement offre à la confiance de ses administrés; et voici ce que nous lui proposons d'ordonner: M. Pradier se retirera vers l'Ecole de Médecine de Paris, à laquelle seront adjoints les hommes de l'art qui ont cru reconnaître de bons effets de ce remède, et il demandera à établir les preuves suivantes qu'on est en droit d'exiger de lui, s'il veut continuer à l'administrer:

1°. Examiner si son cataplasme, appliqué sur un sujet non goutteux, amène le même résultat, la même substance caséeuse. C'est en vain qu'il supposerait que son remède *fait déclarer* la goutte ignorée. Quand on n'en a jamais éprouvé d'accès, il y a tout lieu de croire qu'elle n'existe pas, et d'ailleurs cette épreuve, répétée sur vingt individus non goutteux, porterait à cet égard la démonstration à la conviction mathématique. Si l'on a sur un non goutteux le même résultat, on aura droit d'en conclure que la substance blanchâtre obtenue n'est qu'un sédiment dû à la décomposition de l'épiderme, du mucus animal, par une eau probablement acide dont se sert M. Pradier, ou à une concentration du gluten contenu dans la farine de graine de lin, par la chaleur animale; ou à un précipité gommo-résineux tenu en dissolution dans de l'alcohol qui en s'évaporant, l'a déposé sur la surface du cataplasme: conviction qu'on acquerrait encore par l'aspect laiteux que sa liqueur offrirait en la mélangeant avec l'eau.

2°. Appliquer sur un goutteux un cataplasme simple sur une jambe, et le cataplasme composé de M. Pradier sur l'autre; évaluer la différence des produits.

3°. Soumettre à l'analyse la substance blanchâtre recueillie sur les cataplasmes enlevés de dessus les jambes des goutteux, et trouver son analogie avec l'humeur goutteuse des calculs, des sédimens urineux des goutteux, des concrétions tophacées de leurs articulations, etc.

4°. Appliquer sur chaque jambe d'un goutteux un cataplasme de farine de graine de lin, arrosé de teinture de gayac; le laisser vingt-quatre heures et tenir note exacte des résultats comparatifs avec ceux obtenus par le cataplasme de M. Pradier.

5°. Peser exactement, avant de les poser, soit les cataplasmes de M. Pradier, soit les autres et vérifier si en effet, ainsi qu'il le dit, ses cataplasmes ont acquis plus de poids (quelquefois jusqu'à deux livres chaque) lors de leur enlèvement que lors de leur pose: tenir note précise de cette différence, relativement aux autres cataplasmes; et déterminer si cette augmentation pourrait être due à la rétention des vapeurs de la transpiration insensible. Ces expériences nous semblent le moyen d'arriver à la vérité, et de consacrer une découverte bien précieuse si elle est réelle, comme c'est aussi celui de découvrir la fraude ou l'erreur s'il y en a. Nous consignerons avec la même franchise dans ce Journal, le résultat des expériences, quel qu'il soit.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Découverte d'un remède anti-lymphatique, ou Manuel à l'usage de toutes les personnes atteintes de la maladie de la lymphe; par *D. Fouilloy*, ancien chirurgien-major de la marine, etc. A Paris, chez *Allut*. In-8°. — 1808.

Nous vivons dans le siècle des prodiges, et si l'on en croyait les annonces fastueuses des écrits de certains *omnicures*, nous touchons à la découverte de l'immortalité. Malheureusement ces brillantes promesses ne se réalisent point, et quand après avoir acheté, sur la foi d'un titre pompeux, une assez piteuse brochure, on court *à la découverte* sans la trouver, on ferme de dépit le livre, tout honteux de voir que l'auteur loin de vous avoir appris quelque chose d'utile, ne vous a enseigné de neuf que son *adresse*, qu'il a eu l'art de vous faire parvenir à vos frais. Cette jonglerie est aussi trop impudente, et pour ne pas en être complice nous avons cru devoir supprimer cette adresse dans l'annonce de l'ouvrage, et ne publier que la recette de la découverte qu'il annonce sans la donner. Nous avons été d'autant plus portés à cette confidence, que nous avons connu personnellement l'auteur, dont nous avions de bonne-foi signalé le remède (N° XXII, 21 Pluviose an XIII), qu'il n'avait point encore (1) enveloppé des voiles du mystère, et que plusieurs personnes, sur notre recommandation, lui avaient déjà accordé une confiance qui n'a point été justifiée; et pour ne citer qu'un fait de tous ceux que nous pourrions accumuler contre lui, nous dirons que c'est l'emploi de cette belle *découverte* qui a mis au tombeau Mad^e la Pr. de Guem..., contre l'avis de ses honorables médecins.

Nous n'examinerons point ici quel peut être le droit de propriété exclusive d'un individu sur une recette intéressant la vie de ses semblables, et si le Gouvernement doit à l'intérêt national d'encourager les travaux de ce genre en achetant une découverte confirmée par le succès; mais nous nous étonnerons qu'on ose annoncer comme une découverte récente une recette mise en pratique depuis long-tems par d'autres médecins, de l'aveu même du prôneur, et nous avouerons que si nous en tenions une réelle dans nos mains, demain elles seraient ouvertes pour le salut des nations. Eh! quelles richesses peuvent valoir le titre de bienfaiteur des hommes! Mais parlons d'un homme qui a le malheur de ne pas partager cette opinion.

Une préface de 18 pages, et un avant-propos de 22, si l'on en croit la pagination qui est aussi fausse que l'ouvrage, précèdent en style stupidement prétentieux et aussi vide d'idées qu'ambitieux d'expressions, le corps d'ouvrage qui a 90 pages, comme si l'on s'avisait de mettre le péristyle de Sainte-Geneviève devant la petite chapelle de Saint-Fiacre. Eh bien! telle est la nullité de l'auteur prétendu, qu'il n'est même pas en état de rassembler ses phrases parasites et inintelligibles. Que son teinturier n'aille pas se prévaloir de cette déclaration pour penser qu'il y a du moins quelque bonne intention, quelque heureuse pensée dans ce fatras médical, comme il arrive quelquefois dans les annonces des recettes de commère. Non, et l'on en peut juger par cette définition: *la lymphe est proprement dite le liquide qui circule dans les vaisseaux lymphatiques.* Où es-tu Molière? et ne croit-on pas entendre la parodie de ce mot si plaisamment ridicule: *opium facit dormire quia est in eo virtus dormitiva?* Et l'on dira que les médecins ne sont pas nés pour les menus plaisirs des comiques et du parterre, quand ils sont de cette étoffe? Aussi familier avec la grammaire qu'avec la médecine, l'histoire et l'orthographe, il décrit l'*hernie charnue*, l'éléphantiasis, ou *pied d'éléphant qui ne veut point abandonner l'Egypte*, *le* plique qui règne *souverainement* en Pologne. Mais tout cela n'est rien encore en comparaison de la *rage impitoyable*, de la maladie de la lymphe en France, où elle produit les *humeurs scrophuleuses*, *la teigne*, *la dartre*, *la goutte*, *la goutte-rose*, *les affections nerveuses*, *les fleurs blanches*, *les migraines périodiques*, la *sarcocèle*, *la fistule à l'anus*, *l'épilepsie*, *l'hydropisie*, *le carreau aux enfans*, *le squirre soit interne*, *soit externe*, *le cancer*, *l'ulcère à la matrice*, *etc.* Voilà, j'espère, un bel acte d'accusation. Eh bien, bagatelle; M. Fouilloy, chirurgien de la marine, avec son baume, s'en ... moque.

Continuerons-nous de citer ses aphorismes? « La » teigne est un assemblage de vésicules en *plaquarts secs et écailleux.* — Le rachitis est un *vice infiltré* dans l'éco» nomie du système osseux. — Le carreau se nomme ainsi » en raison de la *plate-forme* que présente sa surface. — » La dartre est *militaire*, farineuse ou rongeante. — La » *syphilique* est une infiltration du virus âcre et corrosif, » survenue dans la masse des humeurs, *elle a une grande* » *affinité avec le scorbut.* — La cachexie est l'élément » corrupteur des digestions. — Le catarrhe se forme au » foie, au diaphragme, à l'estomac. — La fistule a un » orifice près la marge de l'anus, l'autre dans le rectum; » d'où vient la distinction de fistule borgne. — *La sar*» cocèle est une tumeur compacte qui s'attache à l'organe

(1) Fouilloy n'a pas plus de mémoire que d'érudition, s'il a oublié qu'il nous a adressé, et que nous avons imprimé, une lettre signée de lui, où il proclame les *heureux effets des alcalis volatils, tirés du règne animal, contre les maladies provenant de la lymphe.* Il a poussé le zèle, dans cet écrit, jusqu'à révéler un secret de ménage, en citant parmi ses cures d'ulcères de matrice, la guérison de sa propre épouse..... qui est morte.

» viril ; elle est sourde. — L'ulcère est une tumeur qui » contracte une érosion ! » Ce dernier article est curieux à lire en entier, mais terminons ici ces ridicules citations. Plat écrivain non-moins qu'ignorant chirurgien, et charlatan déhonté, il ose s'écrier ensuite : « Le spécifique est dans mes mains . . . . J'ai provoqué l'attention du Gouvernement à ce sujet, je dois aussi provoquer celle des malades. » Croirait-on enfin, si on ne le trouvait écrit en termes précis, que cet insolent médicastre a l'impudence d'apostropher en ces termes l'Ecole de Médecine (qui, au reste, a eu le tort de ne pas faire justice de sa provocation) : « Je répondrai à l'Ecole de » Médecine, que quoiqu'elle ait repoussé mes offres, je » suis incapable de ressentiment, que je n'irai point la » trouver ; mais que quand un faux orgueil aura fait » place chez elle au sentiment que prescrit le but de son » institution, je m'empresserai *de l'admettre à mon école* » et de l'édifier de tout ce que j'avance. » L'ouvrage est terminé par le mode d'emploi du spécifique dont la recette est omise, et que nous allons divulguer. C'est le sirop alcalin de Peyrilhe, consigné page 18 de son excellent ouvrage intitulé : *Remède nouveau*, etc. Titre qui tient tout ce qu'il promet. Voici la recette : sirop de chicorée, composé de rhubarbe, deux onces ; sirop de stechas, quatre onces ; alcali volatil concret, un gros et demi ; eau commune, dix onces ; à prendre par cuillerées plus ou moins rapprochées, selon l'intensité du mal. La boisson ordinaire pendant le traitement, est une infusion de feuilles de mélisse. Ce médicament est le sirop de Peyrilhe, celui du professeur Dubois, et le spécifique anti-lymphatique de l'incomparable Fouilloy, dont, en vérité, nous ne saurions décider si l'audace surpasse l'ignorance. M. S. U.

Discours prononcé le 26 Janvier, jour des obsèques de M. Leclerc, professeur en médecine légale, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, médecin de la garde impériale de S. M. l'Empereur et Roi, médecin ordinaire de S. M. l'Impératrice et Reine ; par M. *Lepreux*, premier médecin de l'Hôtel-Dieu, membre de la Légion d'honneur, et médecin consultant de S. M. l'Empereur et Roi, de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, de l'Académie Joséphine de Vienne, de l'Académie de Naples, etc. In-4°. De l'imprimerie de *Plassan*, rue de Vaugirard.

En rendant compte, dernièrement, de la mort du docteur Leclerc, sous le rapport seulement du fatal avis qu'elle offrait à ceux qui suivent la même carrière sans se méfier des dangers qu'elle cache, nous n'avons point osé appendre quelques fleurs aux branches des cyprès déjà plantés sur son tombeau, parce que nous avons espéré qu'une main amie lui rendrait ces tristes honneurs, et qu'une voix plus éloquente s'acquitterait mieux que nous de ce pieux devoir. Cet espoir n'a point été déçu ; un médecin auquel il n'a manqué qu'un peu d'ambition pour obtenir et justifier la réputation la plus étendue dans le domaine des lettres ; un littérateur auquel Hippocrate semble avoir révélé ses plus profonds mystères, Pontife tour à tour des autels du dieu d'Epidaure et de Délos, le docteur Lepreux, premier médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, a su payer avec courage ce triste tribut à son jeune collègue, dans un âge où la mort d'un ami semble en effet être un avertissement, et devoir inspirer de funestes retours sur soi-même. Cette idée féconde, en sentimens profonds, a fourni à l'orateur un mouvement de la plus touchante éloquence, et tandis qu'il déplorait la perte d'un de nos compagnons d'études, il a su nous inspirer et des craintes et des vœux pour la conservation de notre commun maître, de celui qui fut le mien dans l'art pénible illustré par les *Pringle*, les *Van-Swieten* et les *Monro*, et que ma reconnaissance atteindra en dépit de sa modestie, *ou même de son injustice*. Contemporain d'étude du docteur Leclerc, je m'honore d'avoir eu pour professeur en théorie le docte Corvisart ; pour premier guide en médecine militaire, le savant Lepreux ; et l'on doit convenir que si je ne sus pas profiter de telles leçons, on doit plus en accuser les dispositions de l'élève que le choix de ses maîtres.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 15 fr. pour un an, et de 8 fr. 50 c. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, rue des Saints-Pères, n° 15, vis-à-vis la rue de Lille ; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions de librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser deux exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° VI.) (41) (21 Février 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JULES-PAUL CRASSO, né à Padoue dans le seizième siècle, exerça la médecine avec honneur. On lui doit la traduction latine d'*Aretæus*, et d'autres médecins grecs. Il mourut en 1574.

Un professeur de philosophie de Sainte-Barbe, ayant presque le même nom, Jean Crassot, de Langres, avait la singulière faculté musculaire d'abaisser et d'élever ses oreilles, à volonté. Il mourut en 1616, le 14 Août, plus fameux par ses oreilles que par son éloquence.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous avions justement pressenti dans notre dernière constitution le retour d'une influence hivernale, lorsque jouissant de faveurs printanières et précoces, nous exprimions nos craintes du double danger de ce retour, et par l'habitude acquise d'une douce température, et par l'impression de froids inattendus. Les dix derniers jours ont offert le contraste le plus parfait avec les dix jours précédens : vents impétueux, froid humide, tonnerre, grêle, neige, bourasque, pluie, gelée, dégel; nous avons passé dans une décade par toutes les vicissitudes du plus long hiver, et malgré le soleil qui luit en ce moment nous ne sommes point encore rassurés sur les suites de cette rigueur inespérée de l'atmosphère. Il est midi, la neige ne se fond point, quoique exposée aux rayons solaires, et suit les lois du thermomètre demeuré fixe à o. Au reste, si l'on en excepte les tourbillons de neige et de grêle qui rendaient pendant la journée les rues et sans doute les routes impraticables, cette température est bien plus salubre à l'économie animale, et d'un bien plus heureux augure pour la végétation, que la constitution molle et relâchée qui a presque continuellement dominé cet hiver. Espérons que ce resserrement durera assez de tems pour imprimer à la fibre plus de rigidité, à la terre assez de gelée pour retenir ses émanations, et préparer l'élaboration des principes nécessaires à la végétation. Ce serait l'alternative répétée de ce froid humide, avec la constitution

tempérée qui l'a devancée, qui serait nuisible à la santé en n'usant pas des précautions indiquées, plutôt que la durée d'un beau froid même à une plus grande baisse thermométrique, nous conduisant par degrés insensibles jusqu'à l'arrivée de l'époque ordinaire du printems.

Il faut dans cette constitution douteuse tenir un régime également ambigu, et c'est alors que le père de la médecine nous autorise à pratiquer une médecine symptomatique. Si le catarrhe prend un aspect inflammatoire (angioténique, selon l'expression des néologistes), il faut ajouter quelques délayans aux boissons sudorifiques mises en usage; mais sans pratiquer la saiguée dont le moindre danger est de prolonger les convalescences. On doit user de boissons très-émollientes (1), de lavemens purgatifs qui, en opérant une diversion humorale, aident la coction, débarrassent les viscères importans, et font marcher rapidement la crise à la convalescence, la convalescence à la santé. Si, au contraire, le génie catarrhal prédomine, animez vos sudorifiques, portez davantage à la peau, et gardez-vous bien de purger autrement que par secousses légères, ou vous fixeriez l'irritation sur des organes essentiels. Un préjugé dangereux avait établi en médecine que le froid est tonique. Le froid sec et passager a cette propriété momentanée par la rigidité qu'il communique subitement à la fibre relâchée; mais humide et continu, il est éminemment débilitant et sédatif. Le calorique seul est excitant, pourvu que son accumulation ne soit pas extrême, et son action trop brusquement graduée; car alors il ouvre les pores et les abreuve de l'eau répandue dans l'air qu'il absorbe par sa propriété dissolvante. C'est cette théorie qui fait la base de notre division de températures, de constitutions et de maladies actives, passives et irrégulières. L'exemple que nous venons de citer pour les modifications du traitement du catarrhe, s'applique également aux autres affections; mais ce dont on ne peut trop se défendre dans ces brusques transitions de température, c'est de se vêtir trop légérement sur la foi d'un zéphir fourvoyé ou d'un rayon de soleil hasardeux. C'est en ce moment que les rhumes sont et plus communs et plus dangereux.

(1) C'est dans ce cas que le sirop pectoral de *mou de veau*, de M. Vauquelin; les pâtes de guimauve, de jujubes; les pastilles d'ipécacuanha, de M. Cadet, à très-petite dose, sont indiqués, et préviennent des affections de la poitrine bien plus sérieuses. On ne peut trop louer la vertu préservative des médicamens, toujours plus certaine que leur propriété curative.

Nous publierons à ce sujet quelques réflexions pratiques dans le premier Numéro. Des dix derniers jours deux ont été chauds, cinq d'un froid vif, et trois d'un froid humide de dégel. On a entendu le 12 un coup de tonnerre vers midi; la nuit suivante a offert de la tempête, des bourasques, pluie, vent, neige, grêle. Le lendemain froid vif, terminé par une neige fine et glacée qui a resté quatre jours sans se fondre. Ce tems, au reste, ne doit pas surprendre en France, quand le mois de Janvier a vu à Plaisance de la neige *per la maggior parte et tutt'ora si mantiene*, nous écrit notre correspondant, l'érudit professeur Mantenga qui nous affirme en outre que pendant ce mois la plus grande baisse du thermomètre a été de 10 *degrés sous zéro*, et la plus grande hauteur de 5 au-dessus seulement. On avouera que le ciel de la France n'a bientôt plus rien à envier au ciel de l'Italie, dont, selon le même rapport, les maladies ont offert absolument la même nature : rhumatismes, fièvres catarrhales, fausses péripneumonies et pleurésies, affections cutanées (malgré le froid) et fièvres intermittentes masquées d'un aspect catarrhal.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 17 fois au N.-O., 7 fois au N., 1 fois à l'O., et 5 fois au S.-O.

◉ Nouvelle lune, le 26 février.

M. S. U.

Depuis le 9 jusqu'au 19 février, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 l. $\frac{9}{12}$.

La moindre de 27 p. 3 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre s'est élevé, dans son *maximum*, à 4 d. (dilatation).

Il est descendu, dans son *minimum*, à 3 d. $\frac{5}{10}$ (condensation).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d.

Et pour le *minimum*, 81 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

GALLISME.

N° 6.

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE DU CERVEAU.

Suite du Ier paragraphe.

Les principes seuls que nous avons exposés, composent la doctrine du docteur Gall, et non les fatales conséquences qu'en tirent ses adver-

saires, et qu'il désavoue. Prenons garde que l'ergotisme de l'école ne nous abuse, et rappelons-nous quelquefois l'aventure suivante : Un marchand de curiosités arrive dans un pays où probablement les découvertes de la physique n'étaient pas plus connues que les leçons de la haute morale ne le sont du Comité des débats. Voyageur et curieux, le marchand va visiter la ville, tandis que, curieux aussi de son côté, le maître de l'hôtellerie visite le bagage de son hôte. Dans cet inventaire se trouve une boîte d'un aspect mystérieux, et du fond de laquelle sort un bruit continuel. A son extrémité est adapté un verre. Notre curieux y applique son œil, et recule d'effroi en apercevant un monstre énorme couvert d'écailles, armé de griffes, au front hérissé de cornes et roulant des yeux enflammés. Grande rumeur, chacun veut voir le prodige. Le podesta est mandé, et d'après cet axiome, le *contenu ne peut être plus grand que le contenant*, et la certitude *physique* que cette bête monstrueuse est mille fois plus grosse que la boîte qu'elle habite, ces honnêtes gens, très-forts sur les principes, condamnent le marchand à être brûlé comme magicien, avec le monstre qui ne peut être moins que le diable. On avouera du moins que si ce malheureux était sorcier, le tribunal qui le jugeait ainsi ne l'était certes pas. Docteur Gall, cette histoire est la vôtre. *Mutato nomine, de te fabula narratur.* En vain l'honnête marchand s'écriait : examinez ma boîte, comme M. le docteur Gall dit : examinez mon système ; on brûla l'un comme on brûlerait l'autre, plutôt que de porter atteinte à la sévérité des principes, et un pauvre diable expia le tort d'avoir enfermé un cerf-volant derrière un verre dont la propriété microscopique était inconnue, de même qu'on voudrait faire expier au docteur Gall le tort d'avoir découvert une organisation cérébrale, jusqu'ici ignorée de nos docteurs. Mais retournons à son système, dont l'examen est la meilleure réponse à la malveillance qui le juge sans l'entendre ; et en prévenant nos lecteurs (de peur qu'on ne l'accuse d'erreurs qui doivent être entiérement portées sur notre compte), que très-souvent, ainsi qu'il est aisé de s'en apercevoir, nous mêlons nos réflexions à l'extrait des siennes.

Les philosophes ont divagué sur l'assignation précise du siége de l'ame, et jamais matière ne fut plus livrée aux vains débats des hommes. On aurait plutôt dit dans quelle partie du corps elle n'a pas été placée par eux que celles où ils l'ont tour à tour logée (1) ; et bien qu'il soit vrai de dire qu'un esprit ne peut habiter un espace ; cependant en réfléchissant profondément que l'ame est unie au corps, que le corps cesse de vivre par la fin de cette union, on est forcé de convenir que, de quelque manière que cette union ait lieu, il faut bien qu'il y ait un point de contact entre la substance immatérielle et l'être corporel, pour que l'influence de l'une sur l'autre ait lieu pendant la vie, et cesse par la mort, comme le son cesse par le bris de l'instrument qui le rendait, comme la lumière expire avec la fin du flambeau qui l'alimentait. Or nous demanderons aux plus fermes antagonistes du matérialisme, si leur doctrine n'est pas aussi entachée de cette hérésie en reconnaissant que l'ame est répandue dans le corps entier, que celle qui enseigne qu'elle ne réside que dans une de ses parties. Autant que notre faible intelligence peut attaquer ces idées ardues, n'est-il pas plus probable, plus conforme à la dignité d'une essence spirituelle, de penser qu'au lieu que l'ame soit répandue dans toutes les parties du corps, et obligée par conséquent de céder de son terrain et de se réfugier au centre à chaque mutilation, elle plane sur les premiers organes de la sensibilité, comme un monarque invisible régit du fond de son palais ses vastes états, comme le soleil caché derrière un nuage anime, échauffe et vivifie la nature ; ou, si l'on veut, comme l'air fait vibrer harmonieusement les fibres de ces harpes aëriennes qu'il suffit d'exposer aux oscillations de l'atmosphère pour en obtenir les sons les plus mélodieux ; ou enfin si l'on permet ces comparaisons toujours grossières et mécaniques avec un être simple et non perceptible par les sens, comme cette loi d'élasticité en vertu de laquelle le res-

(1) Voici le sommaire de la longue série des divers domiciles assignés à l'ame, et des noms de ses divers maréchaux-de-logis : Hérophile la logeait à la base du cerveau ; Xénocrate dans sa partie supérieure ; Erasistrate dans les membranes ; Straton dans les sinus frontaux ; Démocrite, Epicure et Empédocle dans la poitrine ; Moschion dans tout le corps, avec Homère, Virgile, Ovide et Lucrèce ; Héraclite dans sa circonférence ; Diogène dans les artères ; Aristote dans le cœur (tout en plaçant la pensée dans le cerveau) ; Blémor dans les yeux ; Hérodote dans les oreilles ; Hippocrate dans le ventricule gauche du cœur (*primum vivens ultimum moriens*) ; Vanhelmont dans le centre épigastrique ; Descartes dans la glande pinéale ; Lancisi et la Peyronie dans le corps calleux ; Willis dans le cervelet ; Vieussens dans le centre ovale, etc., etc. Selon le système de Vieussens, le *centre ovale* est un tissu de petits vaisseaux très-déliés, où le sang artériel se subtilise au point de devenir esprit animal, et il s'exhale dans d'autres ramifications encore plus tenues, sous forme d'esprit, *fiat lux*.

sort d'une montre en se détendant fait cheminer les rouages multipliés de cette ingénieuse mécanique ; mais dans toutes les suppositions, soit que l'ame, émanation de la divinité, existe hors du corps qu'elle influence sans lui être unie, soit qu'elle pénètre ses parties pour diriger ses mouvemens, on reconnaît qu'il a fallu un premier être indépendant pour créer cette machine merveilleuse, et donner la première impulsion aux fonctions qu'elle remplit. C'est surtout de l'ame qui la dirige, qu'on doit dire avec Socrate et le docteur Gall : *hoc tantum scio me nihil scire;* en appliquant à la révélation, ce mot si heureux de Voltaire sur la Divinité :

« Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

Il résulte des principes que nous avons établis, que les facultés de tout être animé dépendant de son organisation, il ne peut exister d'animaux pensans sans cerveau, mais seulement doués de sensibilité ; que les sens ne peuvent être supplétifs les uns des autres, et qu'ils exercent chacun leur fonction exclusive isolée ; mais de manière que l'ensemble des fonctions des divers organes composent l'appareil physique dont le cerveau offre le centre de correspondance. Dans ce sens le cerveau est l'appareil de la pensée comme l'œil est l'appareil de la vision, l'oreille l'appareil de l'ouïe, sans que l'un puisse remplacer l'autre pour la même fonction. L'exercice peut en développer,mais non en créer l'usage. Tel cerveau offre des dispositions à tel talent, à telle qualité (et non pas à telle affection), comme tel œil est disposé pour voir de loin et tel autre de près. Ces dispositions sont innées et non produites par l'éducation ou l'exercice, qui peuvent seulement les développer et non les créer. Enfin le cerveau qui n'est point un organe unique ; mais un aggrégat d'organes est la condition matérielle pour exercer les fonctions de l'ame, comme chaque organe est la condition *sine quâ non*, et indispensable pour exécuter les diverses fonctions du cerveau. Tout ce qu'on peut dire de l'ame à l'essence de laquelle nos sens ne peuvent atteindre malgré l'inquiétude secrète qui nous porte toujours à l'étudier, et dont la recherche appartient plus à la théologie qu'à l'histoire naturelle, c'est que pour produire ses actes physiques elle a besoin entre elle et ces actes d'agens intermédiaires, d'instrumens matériels, dont l'emploi détermine les phénomènes qui se présentent à nos yeux. Par leur entremise elle réunit le sentiment à l'intelligence, tandis que les anges, par exemple, ont l'intelligence et non point le sentiment. Le cerveau est donc l'organe spécial de l'ame ; c'est de lui que jaillit la pensée, toujours émanée avant son exécution par ses agens corporels. Parmi les preuves que le cerveau est l'organe des facultés intellectuelles, le docteur Gall a offert le tableau des diverses fonctions assignées à chaque organe pour concourir au grand-œuvre de la vie. L'œil seul a la perception de la vue, l'oreille de l'ouïe, le cerveau de la pensée ; et si l'on pouvait en douter, il suffirait pour s'en convaincre de réfléchir un moment que c'est dans la tête que se fait sentir la fatigue qui résulte des longues méditations ; que les douleurs d'entrailles laissent libres les facultés intellectuelles si le cerveau ne souffre pas, mais que le mal de tête ne laisse pas l'esprit libre, quand bien même les autres viscères seraient exempts de douleurs. En comprimant le cerveau mis à découvert dans un animal, on lui enlève ou on lui rend, à volonté, le sentiment. M. Richerand a répété cette épreuve sur une femme, avec cet effet alternatif, constant. Elle perdait la parole et s'assoupissait par degrés et sans douleurs, ou la recouvrait avec le sentiment, selon le degré et la durée de la compression. L'engorgement ou l'évacuation de l'humeur purulente d'une blessure à la tête, produit, selon la belle observation de la Peyronie, le même phénomène sur les facultés intellectuelles, et chez les enfans dont la fontanelle n'a pas encore été fermée. Les polypes dont l'existence en révélant quelque sensibilité ne décèle aucune faculté intellectuelle, aucun instinct, sont dépourvus de cerveau. Ses premiers rudimens s'annoncent dans les insectes, dans les poissons plus ou moins pourvus de cet organe, et chez lesquels quelquefois de simples globules remplacent les hémisphères cérébraux. Mais retréci encore dans cet ordre d'animaux, il s'accroît dans les amphibies, s'augmente encore plus dans les quadrupèdes, jusqu'à ce que dans l'homme il ait acquis ces dimensions qui proclament cet être privilégié, le roi de la nature. C'est ainsi que sans recourir à l'ingénieuse et orthodoxe hypothèse du P. Bougeant, l'examen comparatif des cerveaux en suivant l'échelle zoologique, démontre le développement successif des facultés intellectuelles en proportion directe de la grosseur de la masse cérébrale ; et qu'à son tour l'examen de ces facultés intellectuelles prouve la nécessité de cerveaux plus développés pour la production de ces actes moraux. Si quelquefois l'inspection des

masses cérébrales des différens animaux semble combattre ce principe de la proportion entre l'étendue de l'intelligence et celle de l'organe, c'est qu'on ne fait pas assez d'attention à la proportion relative qui doit exister entre le cerveau et la grosseur de l'individu, et à n'observer que la partie seulement du cerveau qui loge les organes et sur laquelle seule la comparaison doit porter. C'est ainsi, par exemple, que le phoque est peut-être de tous les animaux, sans en excepter même l'homme, celui doué du cerveau le plus étendu relativement à la masse de son corps, et que l'éléphant possède un cerveau plus grand que celui de l'homme, mais moins étendu relativement à l'ensemble réciproque de leurs individus, mais bien plus considérable, toujours en suivant le système de relation, que le cerveau du bœuf, du cheval, etc. Il est pareillement d'observation que si l'homme possède un cerveau relativement plus grand que celui de presque tous les animaux, il n'a pas une quantité de nerfs égale à ceux qui leur appartiennent. Cette quantité de nerfs est d'ailleurs très-variée chez eux. La taupe a un nerf olfactif très-étendu et le nerf visuel très-mesquin; l'aigle a un nerf optique aussi développé que celui de l'homme, et le nerf olfactif, très-mince, etc. En général, les muscles dont les nerfs sont destinés à diriger le mouvement et à lubrifier les frottemens, sont aussi bien plus riches chez les animaux que chez l'homme, et généralement aussi le nerf affecté à un organe, est presque toujours d'une grosseur proportionnée à la prédominence de l'organe et de sa fonction; ce qui a fait conclure de cette observation, par quelques anatomistes, que l'énergie du cerveau est en raison inverse de la faiblesse des nerfs, et explique pourquoi tant d'hommes vigoureux sont si sots. Les physiologistes qui ont donné pour cause du placement du cerveau dans le crâne, la station droite de l'homme et le besoin de loger dans l'occiput ce contrepoids, n'ont pas réfléchi à ses fonctions. L'exemple rapporté par M. Duverney, d'un pigeon auquel il avait enlevé le cerveau et qui continua à jouir de ses facultés instinctives, au point de prendre sa pâture et de caresser sa femelle, ne peut supporter la discussion de la critique. Il faut le nier, ainsi que les fables alléguées de cerveaux pétrifiés, à moins qu'on n'entende par ce mot des exostoses qui, formées par exubérance de phosphate calcaire à la base du crâne, et accrues successivement comme les défenses de l'éléphant, n'ont exercé sur le cerveau qu'une compression graduelle à laquelle il a pu s'accommoder insensiblement, en perdant pourtant de l'activité de ses facultés. Il en est de même des limaçons, des tortues, auxquels on a coupé la tête. La reproduction de cette partie intéressante n'est point prouvée autant que l'adresse des limaçons à la retirer brusquement de dessous le tranchant du rasoir. Quant aux tortues, leur sensibilité est éteinte après cette amputation, et si leurs pattes irritées par des piqûres éprouvent une rétraction, c'est un mouvement mécanique des muscles, encore imprégnés d'esprits animaux, ainsi qu'il est arrivé à des guillotinés soumis à cette épreuve. Cette rétraction est semblable à celle de certaines plantes qui n'ont point la conscience du mouvement dont elles donnent le spectacle. On doit en dire autant des acéphales, ils ont pu vivre d'une vie végétative, mais ils n'ont pu avoir la pensée, la conscience de l'ame, puisqu'ils étaient privés de l'organe qui lui est affecté. Quant aux hydrocéphales, cette organisation peut se rencontrer avec la conservation des facultés intellectuelles, parce que, comme nous l'avons expliqué, dans cette maladie l'eau en macérant les membranes du cerveau les déplisse, désunit leurs adhérences, distend leurs anfractuosités et ne désorganisant point sa texture, respecte les fonctions de cet organe dont les élémens restent intacts. Le docteur Gall avoue même que c'est à l'inspection des hydrocéphales qu'il doit la première idée de son opinion : que les hémisphères cérébraux ne sont pas une masse pulpeuse comme l'ont écrit un peu légérement quelques anatomistes, ni même un amas de ganglions, mais une membrane composée de filamens médullaires, nerveux, superposés, recouverts d'une substance grisâtre, et présentant à l'extérieur ces circonvolutions dont l'impression forme des enfoncemens dans la boîte osseuse du crâne. Cette opinion, au reste, avait été pressentie par Vesal et Morgagni, qui, en parlant de l'effet de l'infiltration de l'eau dans les ventricules, ont écrit que dans l'hydrocéphale le cerveau est changé en une espèce de sac. Si d'ailleurs quelques hydrocéphaliques ont conservé l'exercice de leurs facultés intellectuelles, en général elles s'oblitèrent en proportion de l'usurpation du fluide, et les malades finissent par devenir idiots, rachitiques, paralytiques, sourds ou muets, et presque toujours imbécilles.

M. S. U.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

D'UN SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

Nous avons annoncé dans le dernier Numéro que le Général Lasalle, et Mad^e Dubois-Delamothe avaient usé avec le plus grand succès du spécifique anti-goutteux de M. Pradier : voici deux lettres à l'appui de cette assertion qui ont un droit tout naturel à être insérées dans notre Journal, si la médecine est encore l'art de guérir, comme la Gazette de Santé le répertoire des découvertes de cet art.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Le général Lasalle, *colonel du quatrième régiment des Vétérans, et commandant de la Légion d'Honneur, à M. le Rédacteur de la* Gazette de Santé.

Paris, le 12 Février 1808.

MONSIEUR,

La loyauté avec laquelle vous cherchez la vérité sur le spécifique de M. Pradier contre la goutte, me fait un devoir de vous donner le détail de la cure qu'il a faite de moi et de Mme Balleu.

J'avais, en 1792, éprouvé quelques atteintes de goutte ; je fus envoyé à Saint-Domingue, où je fus Gouverneur-général par *interim*. La transpiration causée par la chaleur du climat sembla m'avoir guéri. Mais de retour en France, au bout de quelques années la goutte reparut, d'abord faible, et passant d'un pied à l'autre, ensuite elle s'attacha aux deux pieds avec cette singularité que les élancemens que j'éprouvais au pied gauche semblaient causés par des lancettes brûlantes, et ceux du pied droit par des lancettes glacées. Une grande faiblesse s'y joignit, je marchais à peine, et j'éprouvais des douleurs très-aiguës. Une personne charitable m'envoya M. Pradier ; il me fit l'application de son topique ; moins de deux heures après la douleur me quitta, et le lendemain, à la levée de l'appareil, je trouvai l'enflure de mes chevilles tout à fait dissipée ; il racla mes jambes avec un couteau, et en enleva une grande quantité de liqueur blanchâtre comme de la crême qui, exposée à l'air, s'épaissit, et se desséchant devint craie. J'ai continué le traitement pendant treize autres applications, et depuis sept mois passés, je n'ai que le souvenir d'avoir souffert. Mad^e Balleu, depuis neuf ans était tourmentée d'une goutte vague qui se portait presque toujours à la tête, qui lui avait déraciné plusieurs dents dans leurs alvéoles, et qui courait tantôt dans la poitrine, tantôt dans l'estomac, et quelquefois au pied ; son remède l'a guérie en quinze applications, extrayant non-seulement l'humeur de la goutte, mais encore une humeur laiteuse qu'elle gardait depuis vingt-trois ans. Le docteur Menuret, dont les lumières sont si avantageusement connues, a suivi ces deux traitemens. J'ajouterai que, surprise de l'abondance de l'humeur qui se trouvait sur le cataplasme à la levée de l'appareil, Mad^e Balleu a fait peser un des derniers avant de le poser, et repeser en le levant. Il s'est trouvé plus lourd de quinze à dix-sept onces par chaque jambe, sans compter le poids de l'humeur dont les jambes étaient enduites depuis le genou jusqu'au pied. Je tenais moi-même l'*examen* de la balance.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LASALLE.

SECONDE OBSERVATION.

Un engorgement subit à une glande du col, suivi d'une enflure très-considérable, fut le symptôme d'une attaque de goutte la plus douloureuse que j'aye jamais éprouvée. Depuis huit jours j'éprouvais, dans les reins et le bas-ventre, des douleurs ; mais elles cessèrent dès que l'enflure du col parut, et se portèrent sur la mâchoire qui par degré se contracta, et au bout de vingt-quatre heures, elle l'était à un point tel que je ne pouvais parler qu'avec beaucoup de peine, encore moins manger. Toutes les glandes du col s'engorgèrent ; la rougeur s'établit, et il s'en suivit des douleurs insupportables qui, pendant soixante heures, me privèrent du sommeil et ne me laissèrent plus la faculté de rien prendre : c'est dans cet état, qu'avec l'agrément de M. Menuret, j'essayai le remède de M. Pradier.

Il m'appliqua son topique aux deux jambes, je n'éprouvai aucune sensation, mais au bout d'une demi-heure je sentis intérieurement l'humeur glisser le long de mon col, comme si on la tirait avec des fils et se porter dans mes seins ; à ce moment les dents se desserrèrent, et il ne me resta plus qu'une douleur vague dans la mâchoire ; mais il s'opéra dans les seins le même travail qu'une montée de lait très-forte. L'humeur semblait s'étendre, gonfler les glandes ; ce travail dura d'une manière douloureuse et pénible près de trois-quarts d'heure, le pouls en était accéléré sans inégalité ; au bout de ce tems, les douleurs cessèrent, j'éprouvai un peu de froid dans les seins ; cinq minutes après, l'hu-

meur était dans le coude où je ressentis des élancemens vifs et caractéristiques de l'humeur goutteuse; elle y séjourna peu, glissa avec impétuosité le long des reins où j'éprouvai la douleur d'un instant; elle se porta aux deux genoux où les douleurs s'établirent par élancemens vifs, courts et répétés; le pouls s'accélérait toujours: au bout de quelques minutes, elle fusa dans les jambes avec une sensation que je pourrais comparer à une commotion électrique; à ce moment il s'établit aux jambes une chaleur comparable à celle d'un bain très-chaud, et bientôt l'orteil et le pouce du pied devinrent le siége de la douleur; les élancemens se succédèrent la valeur de deux à trois minutes; le dernier fut excessivement douloureux, et depuis cet instant, qui était environ deux heures après l'application, je n'ai rien ressenti jusqu'à ce jour, ce qui compose trois mois et demi. Ma parole redevint libre, et l'enflure diminua de tension; je mangeai et m'endormis d'un sommeil profond et paisible qui dura six heures. A mon réveil, l'enflûre était diminuée de moitié; je n'ai ressenti ni picottement, ni irritation, ni douleur à la peau; il me paraissait que mes jambes étaient dans de l'eau très-chaude; mon pouls n'avait plus d'altération et annonçait la bonne santé. Au bout de vingt-quatre heures on leva le topique, mes jambes étaient noyées d'eau blanche; tous les linges traversés, et avec un couteau on m'enleva, des pieds et des jambes, la grosseur d'un petit œuf de poule de craie blanche, sur-tout de la jambe gauche qui était celle où j'avais toujours des accès; la peau n'était nullement offensée, point de bouton, de rougeur; aucune altération, aucune sensation. J'appliquai un deuxième topique, les sensations furent les mêmes, mais moins prononcées; la chaleur des jambes devint plus forte principalement à l'orteil, et j'attendis impatiemment le pansement; le pouls eut peu d'altération; la transpiration fut énorme; je perçai mes matelas aux places seulement correspondant aux jambes; on retira moins de craie, presque toute était autour de l'orteil. Le troisième topique eut le même effet pour les résultats; mais sans travail intérieur sensible; l'enflure à gauche était disparue et celle des glandes droites du col céda au quatrième pansement; la transpiration fut énorme ce jour-là.

Il est constant que mon pouls a été altéré sans aucun caractère de fièvre: j'ai remarqué que les urines avaient été moins abondantes et très-colorées, peut-être y a-t-il eu un peu d'irritation à la vessie; mais légère, et la bouche un peu plus sèche; mais mes nerfs n'ont point souffert et la circulation du sang qui me porte souvent à la tête était très-libre. J'ai examiné et l'effet et le remède d'heure en heure, ils ne m'ont présenté qu'un résultat heureux et sans inconvénient. Néanmoins je crois qu'il doit être mitigé pour les personnes nerveuses; car la force de mon tempérament me fait supporter des douleurs qui seraient trop fortes pour une femme plus délicate.

Dubois de la Mothe.

Note du docteur Menuret, *servant d'envoi à la dernière lettre qu'on vient de lire.*

Je vous envoie, mon cher Confrère, au moment où je les reçois, les détails que je vous ai promis depuis long-tems sur un essai du remède de M. Pradier contre la goutte. Ils sont écrits par la malade elle-même; l'intelligence et la véracité qu'elle joint à d'autres qualités estimables, méritent la plus grande confiance. Elle préféra cette application aux sinapismes que je lui proposai, dont elle connaissait et redoutait les effets. Je m'y opposai d'autant moins que j'avais déjà observé chez d'autres malades l'efficacité et l'inocuité du topique dans des cas analogues: des amis empressés coururent chercher M. Pradier.

J'espère que je ne serai pas entaché du crime de lèze-faculté, par cette déférence que l'humanité réclame quelquefois et que notre législateur ne craint pas de recommander en nous invitant à ne pas toujours repousser avec un orgueil sévère les remèdes proposés par les charlatans et les femmelettes, *ab agyrtis et mulierculis.* Il assure aussi que le médecin qui se montre humain et sensible, a le véritable amour de son état. Il est cependant des bornes et une sorte de circonspection nécessaire à l'exercice de cette complaisance philantropique. L'intérêt et le salut des malades sont sans doute notre loi suprême et notre but essentiel; mais d'accord avec la dignité de l'art, ils exigent que les lumières et la prudence dirigent nos démarches; sans doute il importe peu que le malade soit guéri par A ou par B: mais il n'est pas indifférent que le médecin connaisse ou ignore la nature du remède qu'il emploie. Mais, dira-t-on, il est quelques remèdes dont la composition reste encore cachée, et qui sont cependant prescrits par les médecins; on ne peut en disconvenir, ils sont en très-petit nombre, et leurs vertus constatées par l'expérience; eh bien, ajoute-t-on, c'est un motif d'essayer avec prudence, d'observer avec attention, de suivre sans prévention et sans partialité les épreuves qui se font, et d'en rendre compte avec exactitude. Les hôpitaux

n'offrent pas les occasions et les moyens de faire des expériences dans ce genre ; la goutte attaque rarement la classe indigente et laborieuse qui vient y chercher des secours. Les médecins sont forcés et réduits à des observations individuelles et isolées, et, si pour ne pas compromettre les malades, l'art et ses ministres, ils doivent se garantir d'une complaisance précipitée, sans motif et d'une séduction facile, et craindre d'être les prôneurs inconsidérés et les compères d'un charlatan et d'un empyrique, la justice et la vérité leur sont prescrites par le devoir et le sentiment.

Sans doute les observations sur l'action et les effets du topique de M. Pradier ne sont pas assez multipliées pour qu'on puisse établir une opinion fixe, et sur-tout maîtriser celle des autres, et déterminer sur un article aussi intéressant, la confiance et la pratique. S'il y a des faits bien favorables, il y a des exemples de non-succès, des essais suivis de quelques inconvéniens; des médecins estimables allèguent des cas où il y a eu des désavantages graves ; les uns et les autres paraissent mériter d'être connus, constatés, vérifiés et appréciés. Et il est possible, probable même qu'il en résulte une utilité réelle pour l'art et pour l'humanité; que l'application convenablement dirigée, à propos restreinte ou modifiée, offre une ressource précieuse.

Le possesseur du remède, très-ignorant en médecine, non-seulement ne craint pas, mais il désire même le concours de ceux qui sont consacrés à son exercice; il reçoit avec une juste déférence leur conseil et leurs lumières.

Les livres, les traités, les dissertations, n'apprennent rien sur la nature de la goutte et sur son traitement; les remèdes vantés ont été jusqu'ici trouvés nuls ou dangereux. L'auteur de celui-ci se présente sous des auspices plus favorables, à certains égards; il ne prétend pas guérir la goutte, il annonce seulement qu'il appellera, par son topique, ses élémens développés, vagues ou fixés dans quelque partie, et qu'il en procurera l'issue et l'excrétion au-dehors. On ne peut pas trop juger si l'humeur blanchâtre, plus ou moins abondante, qui suinte des parties couvertes du cataplasme, si la matière crayeuse qu'on ramasse sur la peau est ou non le principe arthritique, il faudrait pour prononcer sur ce point beaucoup d'observations et d'expériences. Mais un phénomène, digne de l'attention des médecins, est l'appel de cette humeur au-dehors, sans irritation, sans rougeur, ni douleur dans la partie. Il y a plus, ce topique, appliqué sur les articulations déchirées par les plus violentes douleurs de goutte, les calme, les dissipe plus ou moins complètement. Je n'oserais pas assurer encore si c'est avec une absolue sécurité, et décider s'il est ou non plus sage de laisser user la goutte par son douloureux exercice; mais lorsque cette humeur déplacée, affecte des organes essentiels, dont il est important et pressant de la déloger, peut-être trouvera-t-on, après des essais prudens et répétés, que le topique soulageant de M. Pradier est préférable à l'emploi très-irritant de la moutarde et de l'esprit de sel; c'est au reste aux seuls médecins, amis du vrai, de l'utile et de l'humanité, que ces observations et cette décision appartiennent.

Salut. Menuret, D. M. M.

Note du Rédacteur. — Imitant la prudente circonspection dont notre maître nous donne l'exemple, nous ne nous hâterons point de proclamer l'efficacité du *topique anti-arthritique* de M. Pradier, malgré plus de vingt attestations qui nous sont parvenues depuis notre article, de la part de goutteux qu'il a guéris ou soulagés; mais nous ne pouvons nous refuser à remarquer que cette pratique jugée si heureuse, vient à l'appui de l'opinion que nous avons émise dans cette Gazette sur la nature de la goutte et du rhumatisme, que personne n'avait, avant nous, définie avec précision, et de la théorie que nous avons consignée dans le *Manuel populaire de santé*, que nous venons de publier il y a un mois (pages 405, 406, 407, 408, et pages 467 et 468), et qui se trouve au Bureau de la *Gazette de Santé*. Volume in-8° de 600 pages. Prix, 6 fr., et 8 fr. franc de port.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 15 fr. pour un an, et de 8 fr. 50 c. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, rue des Saints-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions de librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser deux exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° VII.) (49) (1er Mars 1808.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

IL n'est rien que dans ses folles prétentions, l'esprit humain n'ait voulu soumettre à son empire. JEAN CRAIG, plus connu comme mathématicien que comme docteur en médecine qu'il n'étudia que comme amateur, naquit en Ecosse. Il est fameux par un petit livre qui fit autrefois un grand bruit, sous le titre de *Theologiæ Christianæ principia mathematica.* L'auteur y calcule la force de la décroissance des probabilités. Son principe est que nous ne croyons rien que sur la foi des témoins oculaires, des historiens, ou de la révélation. Il en résulte, dit-il, une probabilité qui diminue dans une progression relative à l'éloignement de la source. D'après ces calculs algébriques, il prétend prouver que la probabilité de la religion chrétienne peut encore durer 1200 ans, après quoi un second avénement du Christ viendra renouveler ces probabilités pour 3 mille autres années. Le premier, dit-il, n'a eu lieu que parce que la probabilité de la religion judaïque était épuisée. Cet écrit, réfuté par l'abbé Houteville et M. Ditton, et imprimé à Londres, en 1699, est devenu très-rare. Sa folie est le plus sûr préservatif des erreurs qu'il contient.

CONSTITUTION MÉDICALE.

NOUS n'avons pas attendu ce jour pour éveiller la curiosité des savans relativement à l'influence planétaire sur l'atmosphère, et dès le 11 thermidor an XII, N°. 2, nous disions dans cette Gazette : « On s'est moqué de l'astrologie appliquée à la médecine. On est donc bien sûr que » nos corps ne participent en rien du mouvement » des corps célestes, et que parties du tout immense que nos yeux ne peuvent apercevoir, et » dont s'épouvante notre imagination, nous ne » sommes pas soumis à ses lois constantes et régulières? Non, la main qui fait incliner *Syrius* » à telle heure, pour guider le pâle voyageur dans » les ténèbres, qui conduit le *chariot* à sa place » accoutumée, et entraîne chaque jour d'orient » en occident le système planétaire, est la même » qui imprime à nos organes un relâchement qui » cesse avec l'ascension matutinale des astres, etc.

» Donc la constitution atmosphérique influe sur » la constitution sanitaire ». Bien sûrement celui qui écrivait ainsi il y a quatre ans ne peut être suspect de ne pas croire à l'influence astrale sur l'économie universelle et sur l'organisme animal; mais ce que nous reprocherons toujours aux savans qui se livrent à cette sublime partie de la physique, c'est le vague hypothétique dans lequel ils laissent flotter les esprits par le défaut de règles immuables, de principes fixes dont l'événement justifie les conséquences. On nous dit bien (dans un journal, dont le rédacteur n'a pas même compris l'article qu'il insérait, et s'il me dément je le lui prouverai) « que le 1er et le 2 Février » s'étant trouvés dans l'*octan* de la nouvelle lune, » on *eut* du mauvais tems, sur-tout dans la nuit » du 1er au 2, et dans celle du 2 au 3, qui *fut* » tempêtueuse..... qu'une redondance boréale *fit* » remonter le baromètre le 3 et le 4; mais que » le 5, jour de l'apogée et du 1er quartier, *arrêta* » cette montée, et qu'il y *eut* mauvais tems.... » que la pleine lune du 13 *produisit* des désas- » tres épouvantables.... que le 14 un vent de » N.-O. s'étant introduit dans la couche basse » de l'atmosphère, *devint* impétueux par le re- » trécissement de l'espace à traverser (il fallait » dire par la pression lunaire); que ce vent coïn- » cidant avec la haute marée montante, et par » sa direction poussant la mer à la côte de France, » elle *fut* forcée de monter à 4 pieds, et causa à » Anvers, Gand, Ostende, Flessingue, des dé- » gats terribles; que du 5 au 11 le baromètre se » *soutint*, à cause du changement du dernier quar- » tier, au-dessus de son terme moyen..... *que le* » 13, *dans la soirée*, *arriva la pleine lune*, etc.. » Je lis ensuite dans un journal plus estimé, « que » c'est par les *points lunaires* que M. Lamarck » explique les ouragans, que les pleines lunes » boréales sont beaucoup plus puissantes que les » pleines lunes australes, qu'elles produisent des » marées plus fortes que celles des nouvelles » lunes.... que la *pleine lune du 12 Février oc-* » *casionna* le malheur de Cherbourg, de Quille- » bœuf, du Hâvre, etc., et que son impression » sur l'atmosphère *fut* telle, que du 11 au matin » au 12 à midi le baromètre est descendu de 13 » lignes un quart ». Que résulte-t-il de ces deux textes, sinon que si dans cette science, encore au berceau, on s'appuie sur des fondemens aussi mobiles, ce n'est pas le moyen de l'accréditer. Pour son honneur, et celui de ses découvertes, le savant Lamarck fera bien de ne confier l'exposition de son système qu'à des personnes qui l'entendent du moins. Mais, puisqu'il s'agit de sa doctrine, que je me suis plu à comparer avec les écrits de Toaldo, je lui demanderai la permission de lui proposer quelques doutes, avec la réserve de l'ignorance qui veut s'instruire dans un sujet aussi important. N'existe-il donc point de principes invariables pour assigner précisément l'influence des points lunaires, en tenant compte des changemens qu'y peuvent apporter *les contre-nœuds* et les variations de l'atmosphère ? Ces variations ne doivent-elles pas être uniquement le produit des influences astrales, et la science ne peut-elle pas les soumettre à des calculs rigoureux et les prévoir mathématiquement ? En supposant même l'arrivée de quelque aberration météorique imprévue, ne reste-t-il pas un moyen certain de fixer la probabilité d'une perturbation aërienne, d'une gelée soudaine, d'un dégel subit, de l'arrivée motivée de tel rhumb de vent ? Il s'agit bien de dire : On se ressouviendra long-tems à Flessingue, Anvers, Gand, des effets terribles et désastreux de la pleine lune de Janvier dernier, *qui ont eu lieu* du 14 au 15? Si on ne sait pas prédire à point nommé *ce qui sera*, au lieu de raconter ce qui *a eu lieu*, cette science est vaine et illusoire. Doit-on, en attendant qu'on ait trouvé ce principe qui sûrement existe, entretenir le public d'explications *à parte post* qui excitent le dépit involontaire des gens de bonne-foi et les sarcasmes des mécréants ? Ne vaut-il pas mieux, sous peine de déconsidérer la science, amasser obscurément des faits, et quand on en aura une assez forte collection, en déduire *à posteriori* une théorie certaine, et qui ne sera proposée au public qu'après avoir été vérifiée, et lorsqu'on pourra en faire, sans erreurs, l'application aux phénomènes météoriques futurs ? Par exemple, si M. Lamarck, à l'érudition et à la bonne-foi de qui nous aimons à rendre justice, avait dit : « L'octan de la nouvelle lune se trouvant entre le 1er et le 2 Janvier, il y aura nuit tempêtueuse; du 13

au 14, à la pleine lune, il peut s'élever un vent violent; s'il est O.-S.-O., malheur aux côtes Britanniques; s'il est N.-O., qu'on s'attende à recevoir sur les côtes de France des débris de naufragés, qu'on allume des phares..... Et sur-tout comme ce vent se rencontrera avec la marée montante qu'accroissent encore les lunes boréales, que les Hollandais renforcent leurs écluses, abritent leurs bâtimens, les amarrent, ou prennent le large; qu'ils aient à leur disposition des barques; que l'habitant abandonne ses rez-de-chaussée dans les parties au niveau de la mer qui s'élèvera très-haut, etc. C'est ainsi qu'une théorie s'accrédite, et que la science utilisée mérite de la confiance et obtient de la considération à ceux qui la cultivent. Si rien dans la nature n'est dû au hasard, si tout est la conséquence rigoureuse de ses lois, pourquoi ne pourrait-on pas prévoir ce qui doit arriver sur la terre comme on lit au ciel ce qui doit y paraître; et peut-on croire qu'il soit refusé à l'homme qui sait calculer d'avance une éclipse pour telle latitude, de prédire à coup sûr un tremblement de terre pour tel pays, et conséquemment telle endémie, telle épidémie, qui d'ordinaire en sont la suite, ce qui serait un peu plus utile qu'une astrologie spéculative? Quel grand jour cette étude répandrait sur la médecine! Aratus, Hésiode, Hippocrate, Fernel, Baillou, Goad, Boyle, Mead, Toaldo, et la plupart de ces savans médecins Arabes qu'on s'est un peu hâté de proclamer *astrologues judiciaires*, ont bien connu cette science basée sur les lois de la condensation et de la raréfaction, et peut-être même du principe unique de la gravitation; et la preuve en existe dans le succès de plusieurs pratiques populaires, dont l'expérience seule est la caution. Qui nous dira l'origine de l'usage de consulter les lunaisons pour tailler ses arbres, couper ses bois, semer son blé, soutirer son vin, tailler ses cheveux, etc.? Dira-t-on que le préjugé seul a établi ces pratiques, quand il est reconnu que les usages des nations sont le résultat de l'observation, comme les proverbes sont la voix des peuples? Ne nous hâtons point de traiter de superstitieux ce qui a peut-être quelque chose de divin, ou de chimérique ce que notre intelligence ne peut atteindre. Pourquoi la lune n'agirait-elle pas sur l'air que nous respirons, et par conséquent sur les variations atmosphériques, sur les oscillations de l'air, sur la formation de la pluie, de la neige, de la grêle; enfin sur tous les phénomènes météorologiques, et par conséquent sur notre santé, puisqu'elle agit bien sur le vaste océan par la correspondance de ses phases avec le flux et le reflux de cette immense masse d'eau qui, elle-même, est placée sous l'atmosphère? Les penseurs, à qui ces réflexions inspireront le désir d'exploiter cette mine, toute neuve encore malgré les essais de quelques savans, consulteront avec profit les ouvrages du P. Kirker, le Traité du docteur Mead, *De imperio solis ac lunæ in corpore humano*; la Météorologie de Toaldo; celle du docteur Thouvenel; et l'Annuaire que publie le studieux et patient Lamarck, également recommandable comme astronome, comme météorologiste et comme botaniste.

La température que nous éprouvons, et que nous avions annoncée, n'exige d'autres précautions qu'un vêtement chaud et de l'exercice. Il est impossible d'éprouver un froid plus sec et plus salubre, un soleil plus constamment brillant, un ciel plus azuré, une gelée plus belle que depuis dix jours; le 20, le 21, le 22, le 25, et le 26, ont sur-tout offert 5 jours, pendant lesquels on a dû se dédommager de l'humidité de toute la saison, et retremper sa fibre macérée par la longue atonie de l'atmosphère. Quels conseils donner aux personnes bien constituées, pendant ces beaux jours? aucuns, que d'en bien profiter; — Aux poitrinaires ou même aux personnes d'une constitution frêle, cacochime et sur-tout catarrhale? celui d'émousser les pointes acérées d'un air déchirant, par l'usage d'une boisson mucilagineuse, ou de quelque pâte muqueuse, par exemple, de guimauve, de jujube, de la gomme arabique, etc.; à toutes d'éviter d'entrer subitement et sans précaution d'un air dilaté par la chaleur dans les appartemens, à un air condensé par le froid au-dehors. Nous observerons encore que la nature, bonne mère, même dans ses torts avec nous, a semblé vouloir les expier, en nous donnant dans cet hiver impromptu tous les avantages de l'hiver le plus long, dont elle nous a épargné les rigueurs.

C'est ainsi que le 19, le 23, le 24, et sur-tout la nuit qui l'a suivi, et même le 25, ont fait entendre un vent impétueux tenant un peu de l'ouragan, mais dont la vertu épurative de l'air dut faire excuser les utiles fureurs. Ce vent était N.-E.; c'est dans notre climat le plus actif et le plus froid des enfans de Borée. Qu'on se mette bien en garde contre la douce température qui suivra celle-ci, et qui déjà offre une redolence printanière; c'est alors que les rhumes entés sur une douleur plévrétique, sont très-dangereux. Nous publierons à ce sujet quelques conseils dans le premier numéro.

Les vents dominans de la huitaine ont soufflé 16 fois au N.-O., 3 fois au S.-O., 1 fois à l'O., et 7 fois au N.

☾ Premier quartier, le 5 Mars.

☺ Pleine lune, le 12.

M. S. U.

Depuis le 19 jusqu'au 27 février, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 9 l. $\frac{8}{12}$.

La moindre de 28 p. 5 lig.

Le thermomètre s'est élevé, dans son *maximum*, à 5 d. $\frac{4}{10}$ (dilatation).

Il est descendu, dans son *minimum*, à 4 d. (condensation).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d.

Et pour le *minimum*, 84 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

GALLISME.

N° 7.

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE DU CERVEAU.

Fin du Ier paragraphe.

Continuons une tâche qui aurait quelque mérite de courage, s'il fallait en croire les bruits qu'ont, à dessein, semés quelques pervers antagonistes du docteur Gall, de dépit du succès qu'obtient l'exposition de son système. Est-il probable, en effet, pour peu qu'on y réfléchisse, qu'un Sage qui, suivant l'expression du bon Henri, prouva si souvent à ses ennemis qu'il peut tout ce qu'il veut, même chez les autres, laissât au sein du pays soumis à ses lois un médecin philosophe professer une morale qu'il jugerait dangereuse, et enseigner une doctrine qu'il condamnerait? Non, c'est pour un certain ordre d'hommes que le silence des Rois est un aveu tacite, et la permission un encouragement. Forts de cette protection, dont nous invoquons aussi la puissance, nous, apôtres constans de la vérité, défenseurs sincères de la science et des principes, nous publierons jusqu'à la fin la belle découverte du docteur Gall, avec autant de franchise et de zèle, que nous en mettrions à le combattre si elle était en effet entachée des conséquences de fatalisme et de matérialisme que lui reprochent ceux qui ne l'ont pas entendu; car c'est une remarque assez curieuse à consigner ici, qu'on ne compte, dans la société, pour ennemis de sa doctrine que les crédules lecteurs des virulens articles du journal de l'Empire (grands enfans accoutumés à jurer *in verba magistri*), tandis que ceux qui ont pris la peine de venir vérifier en personne la justesse de ces reproches, en assistant à ses leçons, s'en retournent convaincus et conquis à son *parti* (1); car il faut l'avouer, graces à l'amertume des diatribes du journal *des Débats*, qui a toujours une secrète pente vers son ancien titre, cette doctrine est devenue à Paris une affaire de parti; mais heureusement sous un Prince tel que le nôtre, les premiers brandons de quelque discussion que ce soit, présageant quelque incendie, sont bientôt éteints. Qu'on ne croie point au reste, qu'il soit dans le goût ou dans l'intention du bon Docteur de dogmatiser. Non, simple dans ses prétentions comme dans ses mœurs et son extérieur, instruit sans effort, et savant sans s'en douter, il communique avec bonhomie les découvertes que la méditation lui révéla, et avec

---

(1) Eh! qu'on ne dise point que le prix que le docteur Gall met à ses cours, ne permet pas à tout le monde d'acquérir cette conviction. Il est de notoriété que ce savant admet gratuitement tous ceux qu'un défaut de fortune empêcherait seul de l'entendre. Nous avons personnellement presque abusé de ce privilége, pour nos connaissances; et sa facilité à cet égard doit le laver de l'accusation d'avoir voulu lever un impôt sur la crédulité française, comme la lucidité de sa doctrine doit le justifier des soupçons de folie........ Certes, s'il est fou, c'est le fou qui vend la sagesse.

un tel naturel dans la discussion, que vous croyez avoir trouvé vous-même ce qu'il vous enseigne. Un ancien nommait la philosophie : la sage-femme de l'esprit; si cette définition est juste, nul homme ne mérita plus que l'honnête Gall le nom de philosophe. Eh ! ne vous attendez point à une éloquence fastueuse, à de brillantes antithèses, à des figures oratoires; si la douce persuasion coule de ses lèvres, si la candeur siége sur son large front et la bonne-foi dans ses grands yeux, c'est en causant, et non pas en déclamant, qu'il vous attache; c'est par des faits, et non par des mots, qu'il vous convainc; c'est enfin par le sentiment et non par l'esprit, qu'il vous entraîne. C'est du moins l'effet que nous avons ressenti, nous, qui n'avons pas manqué une séance des trois cours qu'il a faits, qui en sortîmes toujours avec quelque instruction de plus ou un nouveau désir de savoir; et qui ne comprenons pas comment des gens étrangers à ces graves études, à ces hautes conceptions, à ces démonstrations anatomiques et physiologiques, et qui ne connaissent de mystères que quelques intrigues de coulisses, peuvent, après trois ou quatre leçons, émettre une opinion aussi tranchante sur son système, quand son effet sur notre intelligence, est de nous porter au recueillement et à la plus profonde admiration pour les hautes réflexions qu'il inspire, et la sublime idée qu'il donne à la fois de l'homme et de son créateur.

Poursuivons ce que nous disions des hydrocéphales. Nous avons cité dans le N° du 1er Janvier dernier, un enfant de huit ans, qui, atteint de cette maladie, avait tellement perdu la mémoire, que jusqu'à l'idée des couleurs s'était effacée de son cerveau, qui, en effet, offrit à l'ouverture cet organe entièrement envahi par le liquide; car l'eau ne s'infiltre point, comme on le pensait, entre le crâne et la dure-mère, mais dans les ventricules en dedans des membranes du cerveau. Si quelques autres ont conservé plus long-tems leurs facultés intellectuelles, le docteur Gall explique ce phénomène par la contexture membraneuse du cerveau, susceptible de se déplisser et de s'étendre jusqu'à un certain degré sans porter atteinte à son organisation. Cette vérité résulte de l'expérience par laquelle on retrouve toutes les parties fibreuses médullaires et constitutives du cerveau, en rapprochant ces membranes distendues par le liquide injecté (1).

On a rencontré de même des cerveaux dont un hémisphère était totalement détruit, et cependant avec persévérance des fonctions intellectuelles jusqu'à la mort. Le docteur Gall montre le crâne, très-beau, d'un célèbre prédicateur qu'il a connu, et qui a présenté ce fait; deux jours avant de mourir, il composait encore un sermon et fut visité par le docteur Gall. Or, son systême déjà exposé dans les prolégomènes anatomiques dont nous avons fait précéder cette physiologie, donne l'explication de ce phénomène. Le systême nerveux général est divisé en deux parties, par conséquent le cerveau est double, et comme chaque partie a la perception des sensations, elle est supplétive de l'autre dans le sommeil, la paralysie, la fièvre, l'absence même totale de cette moitié. Cette duplicité du systême nerveux a été proclamée par le Père de la Médecine : *Cerebrum hominis duplex est ut in cœteris animantibus.* Van-Swieten, Haller, Boërhaave, Vicq-d'Azyr, ont connu cette vérité qui est attestée par la remarque qu'il existe deux appareils de nerfs pour chacun de nos sens, deux nerfs acoustiques, deux olfactifs, deux nerfs optiques; la langue, elle-même, est composée de deux parties juxta-posées dont les rameaux sanguins ne sont même pas anastomosés. C'est ainsi que, de la moëlle épinière, sortent des nerfs pour exercer des fonctions symétriques.

Mais, objecte-t-on, plutôt en discoureur métaphysicien qu'en naturaliste, l'homme n'a qu'une conscience, et s'il avait deux cerveaux, chacun d'eux lui rapportant une sensation, il aurait deux sentimens. D'abord il suffit de répondre que nous avons deux yeux, deux oreilles et cependant

---

(1) Dans cette hypothèse, l'hydrocéphale regardée jusqu'ici comme incurable, pourrait donc être guérie par l'épanchement des eaux, si une main habile et exercée le provoquait par une ouverture ménagée dans l'écartement des os, qui en est le premier symptôme; puisqu'il est maintenant démontré que la lésion de la dure-mère, de la pie-mère et même des hémisphères, n'est pas mortelle. *In desperatis desperata tentanda sunt.*

(*Note du Rédacteur.*)

la perception de la vue, de l'ouïe, est simple; mais cette conscience unique de la vision, quoique causée par deux yeux, est peut-être une rapide opération de l'homme qui compare instantanément deux affections distinctes, mais simultanées. Si l'on veut arguer de la différence de configuration entre les deux hémisphères, dont l'un est quelquefois plus gros, plus ou moins profondément sillonné de circonvolutions, pour en déduire la conséquence qu'ils ne sont pas chacun la moitié d'un organe double, on répondra qu'il en est de même des organes donnés doubles à l'homme dont l'exercice ou une disposition maladive peuvent augmenter ou diminuer le volume d'un côté seulement. La portion droite du corps est ordinairement plus forte, parce qu'il se porte plus de sang de ce côté que de l'autre; beaucoup de personnes ont un bras, un pied plus forts que l'autre. Les sculpteurs antiques n'ont pas ignoré cette disposition anatomique dans la représentation d'un organe plus secret composé de deux jumeaux, dont l'un offre toujours une rétraction plus sensible : c'est ce phénomène, de duplicité bien constatée, qui explique les migraines (*hemicrania*) dont l'action n'occupe qu'un côté du cerveau; les hémiplégies (paralysie d'un côté); l'état de ces aliénés qui, n'ayant réellement perdu la raison qu'à moitié, discernent leur état tant que la fièvre cérébrale, allumée dans la partie malade, ne fait pas affluer le sang à la partie saine qui perd sa liberté de pensée par cette pléthore; enfin, ces folies bien plus étranges encore de gens qui croient voir à gauche un brasier allumé, un précipice ouvert (Paschal), et qui, obsédés par cette idée, recouvrent des lueurs de raison par les réflexions produites par l'hémisphère sain, jusqu'à ce que l'image qui les poursuit, soit reproduite par l'hémisphère malade.

Il résulte de ce que nous venons d'exposer, avec bien moins de netteté que ne le fait le docteur Gall dans cette première leçon, que le cerveau, composé de deux hémisphères juxtaposés, n'est point un seul organe; mais un assemblage d'organes symétriques suppléant l'un l'autre son pendant; et s'il restait encore quelque doute de cette aggrégation d'organes, qu'on fasse seulement la réflexion suivante, dont chacun a pu apprécier la vérité par expérience. Supposons un homme occupé fortement d'une grande idée et donnant douze heures d'étude de suite à ce sujet unique; n'est-il pas vrai qu'un mal de tête affreux paiera cette contention extrême, au lieu que si de ces douze heures il en occupe une alternativement à une discussion de méthaphysique, à une lecture de haute poësie, à exécuter de la musique, à une solution de quelque problême de mathématique, à peindre un paysage, à rimer quelques vers, à lire un journal ou un roman, à composer de l'harmonie, à faire des armes, à nager, à se promener, à déclamer, il aura passé successivement et sans effort sa journée, exempt de mal de tête. Or, si le cerveau était UN organe, il serait impossible qu'il pût suffire à cette occupation unique et de même nature, pas plus qu'un seul organe ne peut, sans douleur, être occupé seulement six heures de suite du genre de talent qui lui est propre; au lieu qu'en supposant le cerveau divisé en cellules organiques, on conçoit que tous les organes ont pu successivement se livrer à une série de dix ou douze méditations différentes, sans fatiguer l'organe général qui les contient (1), parce que l'organe de la musique, de la poësie, de la peinture, etc., en se succédant dans leur action, ont fait chacun l'un à l'autre une diversion utile. Une preuve nouvelle et non moins convaincante de l'union de l'ame et du corps, du service intermédiaire du cerveau entre l'ame et le corps, et du siége dans le cerveau de l'organe correspondant à l'instrument placé dans l'organisme, c'est le spectacle des longues et douloureuses agonies pendant lesquelles l'ame se débarrasse péniblement des chaînes qui l'attachent à son domicile, des hideuses contractions de muscles, des vibrations de nerfs qui préludent à cette séparation; c'est ce sentiment de douleur, rapporté à un membre, dont le cerveau

(1) J'ai fait à M. Gall l'objection suivante : Docteur, l'estomac n'est bien surement qu'un seul organe; or, il ne pourrait sans dégoût recevoir quatre livres de bœuf, tandis qu'il digère sans fatigue six livres d'alimens différens, bus et mangés en un seul dîner. La réponse était simple : il n'y a pas de parité entre une digestion physique et les opérations de l'esprit.

garde la conscience même après l'amputation de ce membre; c'est cette faculté mnémonique, aussi rapide que la pensée, avec laquelle un musicien exécute sur l'instrument un morceau dont la *note* n'est point soumise à ses yeux; c'est ce *goût des femmes*, que les libertins *de tête*, comme on dit avec infiniment de justesse, conservent, malgré leur veillesse, dans l'absence du ministre de l'organe qu'ils invoquent en vain dans leur brûlant érotisme, etc. M. Gall a terminé la séance par une protestation contre tout soupçon de matérialisme et de fatalisme. S'il admet des dispositions innées, et une instigation native résultante de notre organisation, il a soutenu, et promis de prouver que l'éducation peut modifier ces penchans, corriger cet instinct, et l'un des mérites de son système est de mettre sur la voie, d'appliquer convenablement cette éducation corrective, relativement au penchant à combattre et dénoncé. Il a distingué la liberté morale de la liberté indéfinie; il a peint l'homme né avec des inclinations dépravées, corrigées par l'éducation, instruit par le passé, effrayé sur l'avenir, consolé par la religion, et trouvant dans la liberté qui lui a été accordée par son créateur, le mérite de se déterminer pour la vertu. Et nous le demandons au casuite le plus sévère: qui a le droit d'interpréter la conscience d'un homme qui s'exprime aussi franchement, si ce n'est quelque fanatique plus catholique que le Pape?

Telle est le sommaire de la première leçon du docteur Gall, sur laquelle nous nous sommes appesantis avec quelque détail, parce qu'en le voyant calomnieusement travesti par quelques coteries, nous avons voulu fixer sa doctrine, afin que si, mécontent de l'injustice de quelques journalistes, de l'ignorance de quelques pédans de faubourgs, et quittant la France, il voulait, rendu à son pays, se plaindre de l'inhospitalité du nôtre, il pût aussi se rappeler qu'il y trouva des vengeurs zélés et des auditeurs de bonne-foi. Nous devons, au reste, à la sincérité, dont nous faisons profession, d'avouer que soit en public, soit en particulier, il s'est plu à rendre à la Nation Française, au Chef généreux qui la gouverne, un hommage mérité; que s'il s'est plaint quelquefois du ton de quelques critiques, c'est plutôt au nom et pour l'intérêt de la science, que pour lui-même, et qu'il est le premier à inviter ceux qui suivent ses cours, et sur-tout les jeunes gens à ne pas s'en rapporter à ses assertions, quoique appuyées de faits, mais à les vérifier avant de leur accorder une entière confiance. M. S. U.

(*La suite, à l'ordinaire prochain, offrira quelques vues physiologiques et médicales nouvelles.*)

DU PRONOSTIC PAR LE POULS.

Les Médecins Chinois ont une manière de juger le pouls bien étrange et bien éloignée pour la précision, de la mesquinerie de nos calculs étroits; ils explorent minutieusement le nombre des pulsations qui doivent être de 80 à 90 par minute, depuis la puberté jusqu'à la fin de l'âge viril en état de santé. Ils calculent non-seulement les pulsations au-dessous et celles au-dessus de ce nombre, mais ils tiennent un compte rigoureux des demi-pulsations qu'ils disent être destinées à élaborer l'humeur et être indicatives de sa quantité; ainsi, si dans une minute ils comptent, par exemple, 46 pulsations exactes et 44 irrégulières, ils en concluent que la masse des probabilités avantageuses l'emporte sur celle des probabilités contraires, et en conjecturent quelqu'espoir de guérison; si, au contraire, il y a 46 pulsations inégales et 44 régulières, ils pronostiquent la mort; et le motif d'espérance ou de crainte est en raison directe du plus ou moins grand nombre de pulsations frappant l'artère, à bonds plus ou moins réguliers. Ils poussent plus loin la conséquence de cet examen étrange; car ils prétendent que si l'effet des remèdes ou la nature parviennent chaque jour à diminuer un nombre déterminé de ces pulsations irrégulières, on peut assujétir à un calcul certain le degré d'espoir résultant de la disparution de ces irrégularités, et d'après leur décroissement examiné pendant quelques accès, ils déterminent, sans se tromper, le jour, l'heure précise auxquels le pouls étant rendu à son oscillation naturelle, le malade sera absolument sans fièvre. Ajoutez, pour comble de merveilleux, que, bornant leur exploration aux symptômes, jamais ils n'interrogent leurs malades. Guérissent-ils davantage? M. S. U.

Prix d'émulation nationale, philantropique et médicale.

Le Télégraphe, Journal de Berlin, a proclamé, et le *Publiciste* vient de répéter à Paris, le 11 Février, l'appel qu'un Patriote, vraiment digne de ce titre si long-tems avili, a fait à toutes les Sociétés savantes du continent, pour les inviter à fonder trois prix, de 5, 10 et 20 mille thalers, pour ceux qui résoudraient le mieux cette question : *Quel est le meilleur moyen de remplacer, par les produits du continent, les denrées coloniales qui sont le plus en vogue, et auxquelles on est le plus accoutumé ?*

Ce vœu national sera sans doute entendu ; et quand M. *P. Deloge*, de Montpellier, vient de trouver l'art de fixer sur le chanvre et le lin les couleurs dont le coton se parait exclusivement ; quand des essais heureux promettent même de naturaliser en France cette utile production de l'Inde ; quand nos aciers rivalisent celui de l'Angleterre ; quand M. *de Cossigny* offre déjà plusieurs moyens d'acclimater dans le midi de la France le tabac, l'indigo, la canne à sucre, et de remplacer le cacao, le poivre et le café par des mélanges indigènes ; quand la chimie française est la régulatrice de celle du monde entier ; quand toutes les sciences enfin suivent d'un pas égal en France son agrandissement politique, et l'impulsion qu'un GRAND HOMME a imprimée à son siècle, la médecine seule resterait-elle en arrière ? Ne saurait-elle trouver dans le sol Français des ressources contre la rareté des médicamens qu'elle tirait du Nouveau-Monde, et sur lesquels l'avidité Britannique ne rougit pas de spéculer, comme si le droit des nations permettait d'asseoir un impôt sur le malheur et les maladies ! Nous appelons aussi sur cet important objet toute l'attention des physiciens, des naturalistes, des chimistes, des personnes vouées à l'art de guérir, et sur-tout de nos abonnés, dont il nous serait doux de consigner honorablement quelques noms dans nos feuilles médicales, pour une découverte aussi précieuse. Nous recevrons avec reconnaissance tous les renseignemens qui nous seront envoyés sur cet objet important, franc de port ou non, et nous nommerons ou nous tairons les auteurs des observations selon leur désir, en conservant pourtant aux uns et aux autres la propriété de leur travail, et la faculté d'en réclamer à volonté les honneurs.

Il serait digne, au reste, du zèle qui m'est si bien connu de la plupart de mes abonnés, de se réunir pour décerner un prix à l'auteur du meilleur mémoire sur cette importante matière, et je joindrai de tout mon cœur le denier de la Veuve à la cottisation volontaire de mes honorables souscripteurs. M. S. U.

AVIS.

Nous croyons rendre service à nos Abonnés des campagnes, qui se plaisent à cultiver à côté des simples pour leurs malades, des fleurs pour le plaisir des yeux, en leur offrant le moyen de satisfaire, à peu de frais, ce goût des ames pures et des esprits tranquilles. Un honnête père de famille, M. Tripet, fleuriste à Paris, avenue des Champs-Elysées, n° 18, offre à cet égard tout ce que l'on peut désirer dans les valeurs les plus élevées, comme dans les prix les plus modérés. Il vient de recevoir des oignons de tubéreuses quadruples, à odeur de fleur d'orange, qu'il peut céder à 1 fr. 20 c. pièce. Il y joint même la galanterie d'ajouter, gratuitement, autant d'anémones et de renoncules doubles qu'on achète de tubéreuses, et même l'instruction pour les cultiver.

Les correspondans des Départemens et de la Capitale, qui étaient habitués à prendre à Paris, rue du Ponceau, n° 51, la *Pommade exutoire de Saint-bois*, de M. Delord, pharmacien à Bordeaux, sont invités à s'adresser, à l'avenir, directement à sa pharmacie, façade des Chartrons, n° 81, à Bordeaux, pour éviter tout soupçon de contrefaçon. Il fait des envois dans tous les Départemens, en quelle quantité que ce soit.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 15 fr. pour un an, et de 8 fr. 50 c. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, rue des Saints-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille ; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions de librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° VIII.) (57) (11 Mars 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ISABEAU VINCENT, surnommé *la Bergère de Crest*, somnambule selon les uns, visionnaire selon les autres, passa du métier de gardeuse de moutons au rôle de prophétesse, qu'elle joua avec assez d'adresse pour surprendre la confiance de plusieurs protestans, auxquels elle promit la destruction prochaine de l'autorité Papale. Mais ce qu'elle n'avait pas prédit, c'est que l'intendant de Grenoble la ferait enlever et enfermer à l'hôpital pour y être traitée comme folle. Ce remède agit si efficacement qu'elle reconnut ses erreurs volontaires. Elle est morte à la fin du 17e siècle.

CONSTITUTION MÉDICALE.

PENDANT les onze jours qui viennent de s'écouler, la température a acquitté la dette de l'hiver; le N.-E. et le N.-O. se sont partagés l'empire de l'air, occupé quelquefois par un vent violent de l'Est. Ce dernier vent est bien plus redoutable à la santé que les deux premiers; c'est le créateur des fluxions, et sur-tout des ophthalmies, d'autant plus dangereuses, en ce moment, que s'il s'y joint un mouvement intestin causé par le pressentiment du printems, et si l'on combat cette ophthalmie par les moyens ordonnés contre celles qui arrivent par relâchement de la fibre, telles qu'elles ont sévi endémiquement cet hiver, on reporte sur la poitrine un foyer d'irritation qui peut prendre rapidement un aspect pleurétique, ou dégénérer en phthisie pulmonaire, si les moyens curatifs conjurent avec la constitution atmosphérique pour stimuler cette humeur. Le tableau nosologique s'est ressenti de cette secousse inopinément portée à l'atmosphère, et de même que la sève déjà mise en mouvement, a semblé reculer vers sa source et retarder la germination; de même l'humeur, qui déjà se portait dans l'homme, du centre à la périphérie, et causait les éruptions cutanées, les rougeoles, les petites véroles, les douleurs des articulations, les hémorrhoïdes, les dyssenteries, les flueurs blan-

ches, les affections saburrhales, les maux de tête, a paru rétrograder et refouler avec une énergie nouvelle les organes intérieurs. De-là les péripneumonies, les pleurésies, les hépatitis, les points de côté. Les accidens se sont annoncés avec une telle impétuosité qu'il a fallu quelquefois saigner, sous peine de suffocation, parce que la pléthore s'annonçait sous le triple aspect d'abondance de sang, de flux humoral et d'excitation printanière. Cette influence vernale ne doit pas être perdue de vue en ce moment par les praticiens, et doit modifier leur traitement le mieux indiqué. Une remarque qu'ils ont dû faire encore, c'est l'impression causée sur leurs malades, pendant le jour, par le soleil pénétrant de ses rayons déjà vivifians l'atmosphère, et celle opérée par le froid glacial de la nuit qui commence précisément et d'une manière étrangement sensible du moment de l'absence du père de la lumière. Il faut dans ces circonstances se conduire, pour les maladies, absolument comme pendant l'hiver le plus rigoureux, et cette conduite sera continuée jusqu'à l'époque où le soleil conquérant notre hémisphère, aura dissipé ces derniers frimats (utiles d'ailleurs à la santé), et préparé le triomphe du printems. Une observation singulière et souvent répétée dans la pratique de notre conseil, c'est la conduite de la goutte pendant ces derniers jours. Le mouvement vernal, en imprimant quelques métastases à l'humeur arthritique, avait préparé des attaques de goutte; le froid survenu l'a fixée au point où elle était à son arrivée, et sans causer d'aussi vives douleurs qu'on aurait pu le penser. Lorsque son siége a été interne, il a été prudent de l'appeler aux pieds par un pédiluve marin ou par un cataplasme de farine de graine de lin, analogue au *topique-Pradier*. Quand elle s'est trouvée cantonnée aux extrémités, on a bien fait de respecter son domicile, et l'on a pu sans danger exposer seulement soit les pieds, soit les mains malades à la vapeur de l'eau bouillante, en observant une diète nourrissante; mais avec la condition essentielle de boire au moins le double d'eau d'usage, soit froide, soit aromatisée par le bothris en infusion (six à huit tasses le matin dans le lit). Un amateur, goutteux depuis 60 ans, vient de nous faire passer un traitement par le gayac, très-innocent, et que nous publierons après quelques épreuves qui nous occupent en ce moment.

Du 27 Février au 9 Mars, nous avons éprouvé 6 beaux jours et 5 très-froids, venteux et humides : il a même plu le 1er et le 2 Mars. Les 6 derniers jours, bien plus froids, ont annoncé une tendance bien prononcée vers la sécheresse, et n'ont laissé que soupçonner l'arrivée prochaine du printems. Au reste, cette froide température retarde la végétation, tue les insectes épargnés et même multipliés par la douceur de l'hiver; assure la germination et par conséquent la beauté des récoltes, la nouûre des fruits, et ôte la crainte d'arrières-gelées quand le printems aura déterminé la floraison. Elle affermit la fibre, la protége contre l'invasion des maladies, et donne une hilarité plus douce à éprouver que facile à décrire.

Les vents dominans de ces onze jours ont soufflé 14 fois au N.-E., 9 fois au N.-O., 4 fois au N., 4 fois à l'E., et 2 fois à l'O.

☽ Dernier quartier le 18 Mars.

M. S. U.

Errata du dernier N°. — 16 fois N.-O.; *lisez*, 16 fois au N.-E.

Depuis le 28 Février jusqu'au 9 Mars, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 l. $\frac{2}{12}$.

La moindre de 28 p. 4 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre est descendu, dans son *maximum*, à 1 d. $\frac{5}{10}$ (condensation).

Il s'est élevé à 6 d. (dilatation).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d.

Et pour le *minimum*, 82 d. $\frac{1}{2}$.

Chevallier, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*
Demeurant toujours quai de l'Horloge, n° 1, dans l'édifice national, dit *la Tour de l'Horloge.*

GALLISME.

N° 8.

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE DU CERVEAU.

Second paragraphe.

Nous avons vu dans le premier paragraphe que le cerveau est l'instrument de l'ame, ou la

condition matérielle par laquelle l'ame exerce ses fonctions intellectuelles. M. Gall a démontré par plusieurs preuves que le cerveau n'est pas un organe unique, mais un composé d'organes réunis; et aux démonstrations déjà établies précédemment, il a joint l'induction d'analogie. Il semblerait, en effet, bien étrange que chacun des sens, que chacune des fonctions de l'organisme ayant un organe différent et approprié, les fonctions si importantes des affections morales, si diverses et souvent même si opposées, n'eussent qu'un seul organe, ou il faudrait faire la supposition démentie et par l'inspection anatomique, et par la méditation physiologique, que les nerfs peuvent se suppléer dans leurs fonctions réciproques. Mais a-t-on jamais dit que la rétine entendît, que le nerf auditif transmît la perception du goût, ou le nerf olfactif celle de la vue? Ces transpositions d'organes supposées dans quelque cas d'hystéricisme, de catalepsie, de somnambulisme, et en général d'exaltation du système nerveux, ont été mal observées, et ne méritent aucune créance.

La seconde preuve résulte de la lassitude qui survient en se livrant long-tems à un seul genre d'étude, dont le meilleur remède n'est pas, comme on pourrait le penser, la subite inaction, mais le passage à une étude d'un genre opposé qui tend un nouvel organe, et le met au ton du premier occupé. Or, si le cerveau n'était qu'un seul organe exécutant tous les actes moraux, un nouveau sujet de méditation, loin de procurer du délassement, accroîtrait la fatigue. C'est ainsi qu'un organe trop exercé devient une cause de maladie par sa prédominance excessive d'activité, et peut conduire à une aliénation mentale qui ne cessera qu'en suscitant une autre passion, en élevant au même degré les autres organes.

Une troisième preuve résulte de la différence des qualités de chaque individu. Or, s'il existait un seul organe, quelle serait la raison de sa nullité, de sa faiblesse, de son énergie pour telle ou telle affection, telle ou telle science, tel ou tel art, différence qui se conçoit et s'explique par la multiplicité des organes? car dans l'hypothèse contraire, chaque homme ayant l'organe propre à exécuter toutes ses facultés, devrait les avoir au même degré, au lieu que dans l'opinion du docteur Gall l'absence d'une faculté s'explique par l'absence de l'organe qui lui est affecté. Cette vérité résulte de l'observation constante dans l'échelle zoologique, que plus le cerveau est *composé*, plus l'être a d'intelligence, et explique pourquoi un animal a autant de facultés instinctives qu'il a d'organes propres à son cerveau, et pourquoi l'homme, qui les réunit tous, a une immense supériorité intellectuelle.

Une quatrième preuve résulte de l'observation que plusieurs maladies, un accident, une émotion vive exaltent certaines facultés, en font naître d'inconnues, en paralysent qui étaient en activité. Or, ces accidens n'auraient pas lieu si le cerveau n'était qu'une continuité du même organe, pouvant suppléer par une de ses parties à la perte de telles autres solidaires de leurs fonctions réciproques. On a vu des hommes habiles montrer tout-à-coup un génie étonnant après avoir reçu à la tête un coup qui a porté sur un organe un point d'irritation qui l'a développé. Tel autre, au contraire, a perdu, par la même cause, cette faculté avec la suppuration qui a détruit l'organe. Certaines maladies exaltent certaines qualités, et laissent intactes les autres. Dans le délire tel fiévreux fera des vers et non de la musique; tel autre résoudra des problêmes de mathématiques, selon que le point d'incitation sera dirigé par la pléthore sanguine ou le flux nerveux vers l'organe affecté à telle ou telle étude. Eh! comment expliquer la perte soudaine de la mémoire chez les êtres qui en étaient le plus richement doués, que par la paralysie ou le retranchement de l'organe destiné à servir cette faculté? L'illustre docteur Broussonnet, au rapport du savant Cuvier, dans son éloge historique à l'Institut, avait perdu le souvenir des substantifs, et ne pouvait plus peindre les objets que par leurs qualités et adjectivement (1).

---

(1) Nous n'avons cité que les objections présentant quelque fondement; ainsi nous n'avons rien dit de celle qui suppose que la nature n'a pu se décider pour la multiplicité des organes du cerveau, *parce qu'elle aime l'unité*. Cela ressemblerait à la niaiserie par laquelle on croyait expliquer l'ascension des fluides dans un tube purgé d'air, *parce que la nature a horreur du vide;* on dit encore l'ame est simple, elle doit

Une cinquième preuve se déduit de la connaissance qu'un individu a de sa propre folie, et pourrait-il acquérir cette conscience, si le cerveau était le ministre unique des sensations?

6°. Les hommes organisés sur un mode uniforme, formés sur un plan aussi constamment semblable, auraient-ils dans leurs facultés les étonnantes variétés qu'ils font voir si elles étaient le résultat d'un seul organe, le même chez tous, et possédé par tous également? Ces facultés ne se développent pas simultanément, mais elles arrivent successivement, parce qu'il faut que l'occasion ait révélé leur existence, que l'exercice ait développé ce germe caché, au lieu que l'unité du cerveau n'exigerait point tous ces préliminaires.

7°. Observons en outre qu'il y a des organes dont le développement dépend du laps des années, et fait naître dans l'âge mûr des facultés ignorées de l'enfance, dans la vieillesse des affections inconnues à l'adolescence, mais en perdant aussi des sensations appartenant aux premières années de la vie; et l'on est forcé de convenir que si ces facultés dépendaient d'un organe unique, elles seraient développées ou perdues dans le même tems.

8°. Enfin, avouera-t-on que si l'on ne veut pas reconnaître la multiplicité des organes du cerveau, il devient impossible d'expliquer non-seulement les aliénations mentales partielles, mais le procédé de guérison du médecin qui guérit l'organe affecté en exaltant à leur tour les organes sains par des idées opposées à celles dominantes chez son malade.

Boërhaave, Vieussens, Van-Swieten, Albert-le-grand, Vicq-d'Azyr, et avant lui, Bartholin, avaient, à l'aspect des mystères de l'anatomie (1), pressenti cette vérité qu'un fanatisme religieux avait repoussée et qu'avaient obscurcie les erreurs d'une métaphysique scholastique. La Palingénésie du docte Bonnet n'est que l'exposition de ce système, en substituant seulement le mot d'organes à l'expression de fibres médullaires. Lancisi, Willis, ont dit que l'ame doit avoir divers organes pour ses diverses fonctions, et l'un des plus érudits parmi les Pères de l'Eglise, Tertullien, n'hésite pas d'assigner un siége à la mémoire et à l'imagination. Heilder-Mayer, qui a écrit il y a trente ans, a professé cette opinion de la pluralité des organes, qui peut seule expliquer les divers phénomènes de la veille, du sommeil, du rêve, du délire, des visions, du somnambulisme, et qui se coordonne si bien à celle des deux vies, dont l'une végétative ou organique, uniquement exercée par les organes, est indépendante de la volonté, et ne cesse qu'à la mort; l'autre animale, soumise à l'empire de la volonté exercée par le cerveau, est interrompue par elle, et a besoin de repos pour réparer ses fatigues (2). Le docteur Gall en a déduit la théorie des phénomènes propres à la vie animale ou sensitive. La veille, a-t-il dit, n'est pas seulement l'état actif des organes, propres à cette vie (car quelques-uns peuvent être en action pendant le sommeil, et tous ne peuvent l'être ensemble pendant la veille), mais c'est la

donc avoir un instrument simple. Eh! la nature n'a-t-elle pas créé cinq appareils pour les cinq sens? pourquoi en refuserait-elle pour les autres facultés? Mais, insiste-t-on, les fonctions des sens se bornent à un seul acte: *la sensation*. Oui, c'est une propriété générale, comme la gravité est la propriété générale des corps, sans qu'elle détermine pour cela la nature du corps, plus ou moins grave, de même que le mot sensation, indéfini ne dit pas si c'est celle de voir, d'entendre, d'odorer, de goûter ou de palper. On persiste, et l'on dit: La sensation ne dépend pas de la structure fibrillaire intérieure, mais de l'appareil extérieur. Qui vous l'a dit? Avez-vous porté un scalpel indagateur dans les ramifications capillaires des nerfs, pour interroger leurs fonctions? Et me direz-vous pourquoi un coup porté sur l'œil fait *voir* des bluettes, tandis qu'un coup donné sur les oreilles fait *entendre* un bruissement aigu, si ce n'est une preuve de la séparation de leurs appareils et une raison d'induction analogique pour penser que les différentes facultés intellectuelles ont aussi leurs appareils organiques distincts, etc.

(1) Le détour que prend un nerf s'il rencontre un os, un cartilage, ou quelqu'autre obstacle, pour se rendre au muscle auquel il est affecté et remplir sa fonction, démontre le but de chaque organe isolé, et la fausseté de l'opinion qu'ils puissent être supplétifs l'un de l'autre.

(2) Par exemple, le mouvement du cœur, qui est indépendant de la volonté, appartient à la vie organique; le mouvement du bras appartient à la vie animale, parce qu'il est l'effet de la volonté communiquée par le cerveau; et dans ce sens on pourrait dire qu'il existe une vie mixte ou exercée par des organes pour l'usage desquels le concours de la volonté n'est pas nécessaire, mais dont elle peut, à un certain point, suspendre ou modifier l'emploi; par exemple, la respiration.

spontanéité ou la puissance d'action que l'on a sur ces organes. La vie végétative ne se divise point, ne s'épuise qu'à la mort. La vie animale se fatigue et invoque le sommeil qui repose ses organes : si quelques-uns restent éveillés, c'est ce qui constitue le rêve. Le rêve est un repos imparfait, un sommeil incomplet. Il est d'autant plus compliqué et mieux combiné, qu'il reste plus d'organes éveillés ; c'est ce qui arrive au matin, parce que plusieurs organes délassés par le repos de la nuit, sont plus disposés à rentrer en action : ce sont aussi ceux dont on garde plus facilement la mémoire, et qui offrent le mieux l'image du vrai. Mais on demande : « ces sensations sont-elles l'effet de l'ame ou bien peut-elle cesser d'être inactive? L'ame dort-elle? Si la mémoire peut être créatrice des sensations dans le rêve, qui peut les lui transmettre si ce n'est l'ame par la médiation des sens? » Oui sans doute l'ame peut rester inactive, et pour le croire il suffit de reconnaître qu'alors nous n'avons plus la conscience de son activité. Nous voyons, nous goûtons, nous sentons, nous entendons, pour ainsi dire, mécaniquement, entraînés par l'organe éveillé, mais sans ce *consensus* général qui rapporte au centre du *moi* une idée claire, une aperception exacte (1); et de-là ces disparates qui caractérisent les songes.

. . . . . . » *Cujus velut ægri somnia vanæ,*
» *Fingentur species.* . . . . . .

Il n'en est pas de même dans le somnambulisme, sommeil d'une autre nature, où les organes excitant les muscles volontaires ont besoin de l'intervention de l'ame. Ce ne sont plus seulement des scènes intérieures, comme dans le rêve, ce sont des mouvemens, des actions, et avec une perfection qui n'est telle, peut-être, que parce que l'organe mis en jeu sent plus profondément en raison de son action isolée. On a vu alors des prédicateurs improviser le discours le plus éloquent, des poëtes écrire des vers inspirés, des musiciens exécuter et même composer des morceaux délicieux. Si l'appareil acoustique est éveillé, le somnambule répond avec justesse à ce qu'on lui demande. Si c'est l'appareil nerveux optique, le somnambule évitera dans sa marche des dangers imminens, il marchera sur le bord d'un précipice et exécutera, dans cet état mitoyen entre la veille et le sommeil, des actes qu'il ne pourrait produire complètement éveillé ; comme si la force vitale disséminée sur tous les organes pendant l'état de veille, se concentrait sur le seul en action et décuplait son énergie. Il semble que dans cette étrange situation les organes éveillés assurent l'exécution des actions du somnambule, tandis que ceux qui dorment le rendent insensible au danger. Un voile s'étend apparemment devant l'organe de la circonspection qu'il paralyse, ou cet organe s'exalte au point de donner aux actions une sûreté extraordinaire, à celui qui les exécute une sécurité inaccoutumée (1).

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

(1) C'est dans ce sens que Bonnet définit l'ame : Un être qui a de la rationabilité, et non pas un être raisonnable, pour désigner que quelquefois l'ame peut cesser de jouir de ses facultés.

(1) Quant aux somnambules qui lisent, dit-on, les yeux fermés, si c'est ce qu'ils ont écrit, c'est l'affaire de la mémoire; si c'est un livre inconnu et qu'on leur présente pour la première fois, il faudrait être témoin d'un pareil fait pour le croire. Le docteur Menuret en rapporte un semblable dans l'Encyclopédie (art. *Somnambule*). La théorie du docteur Gall ne peut expliquer un tel phénomène, et il faut le constater avant d'en discuter le mécanisme. Le docteur Pététin a ajouté encore, au merveilleux de cette aventure que le magnétisme seul se charge d'expliquer.

DES ANNÉES CATARRHALES.

A en juger par la pratique de la plupart de ceux qui exercent la médecine en France, on serait tenté de croire qu'elle doive être autre en théorie qu'en action. On tombe d'accord sur l'étymologie et l'expression actuelle du mot *catarrhe*, qui vient évidemment du grec *katarhos*, de *kata*, en bas, *rhéô*, couler ; et l'on divague sur l'application des moyens pour combattre ce fléau. Les anciens entendaient formellement par ce mot une *fluxion* d'humeurs qui tombaient de la tête sur les parties inférieures du corps. Les modernes l'ont étendu à la signification de toutes les fluxions, et si pour le peuple ce mot est synonyme à *rhume dégénéré*, il exprime pour le médecin un transport de l'humeur lymphatique sur toutes les parties de la membrane muqueuse, qu'il occupe tour à tour. Cette humeur, en croupissant, acquiert une acrimonie proportionnée à l'irritation de la mem-

brane qui la sécrète. Elle sera blanchâtre, jaunâtre, roussâtre, verdâtre, selon la prédominence de la constitution, selon que le coriza, le soda, la dyssenterie, la blennorrhagie ou la leucorrhée, plus ou moins inflammatoires, donneront une expectoration, un vomissement, un écoulement, une fluxion, et généralement une évacuation plus ou moins abondante, avec plus ou moins de phlogose, de *coction*, mot énergique dédaigné par les modernes, mais consacré par les anciens, dont on peut dire avec vérité : *quidquid dixere patres doctè loquitamur. O veteres quot et quanta sapuisti !* C'est ce qu'ils ont le mieux connu que la doctrine des fluxions, et leur méthode de guérir par métastase est aussi simple qu'ingénieuse et sûre. Aujourd'hui que triomphe la médecine symptomatique, on ne veut pas remonter à la lésion constitutionnelle ; et si l'on aperçoit des signes d'inflammation dans un mal de gorge, dans une dyssenterie, on se hâte de donner le petit-lait, l'eau de veau, et de débiliter, au lieu de rendre assez de ton aux solides pour repousser la sécrétion à la peau d'où elle a été déviée, et d'entraîner sans effort, par les sueurs, une humeur qui ne cause d'irritation successive au larynx, au vagin, à l'urètre, à l'estomac, ou aux intestins, que parce que ces organes ne sont pas destinés à la sécréter (sauf à porter sur le lieu irrité des injections émollientes, pendant que l'usage d'un amer rend à l'estomac son énergie perdue, et rétablit les fonctions digestives).

Je ne puis à ce sujet m'empêcher de rapporter le trait suivant arrivé au docteur S.....t, jeune praticien alors, et qui, n'en déplaise à nos doctes du jour, eut de très-bonne heure le coup-d'œil très-juste en médecine ; ce qu'on appelle si bien le pronostic. Il était au château de Pont-sur-Seine, c'était en 1771. Un de ses amis, le docteur Bordeu, lui écrit qu'une *épidémie ravage Paris et ses environs*, et qu'on porte déjà à 17 mille le nombre des victimes. Au reste, si ce mal effrayait, on lui avait donné le nom le moins fait pour peindre le sentiment qu'il inspirait. Car nous autres Français, plus occupés du mot que de la chose, avons l'art de jouer avec la mort, et de trouver les plus jolies expressions pour désigner les objets les plus hideux. On l'appelait la *gripette*. C'est ce mal qui depuis s'est reproduit sous les ridicules dénominations de *la suette, l'indispensable, la grippe ; l'égyptienne, la coquette*, etc., comme si l'on pouvait se faire un jeu de ce qui menace la vie des hommes ! C'était, en un mot, une fluxion, un catarrhe endémique, tels qu'ont coutume d'en causer tous les hivers humides, où dominent alternativement le Sud et l'Est, l'Ouest et le Nord, et que nous en éprouvons sur-tout depuis quelques années, graces au changement de la constitution météorique de la France. On avait méconnu le caractère de la maladie, et l'on s'obstinait, au nom de Galien, à mettre les malheureux malades à une tisane rafraîchissante, après les avoir préalablement et copieusement saignés. La mort payait les intérêts de cette médecine ignorante. En un moment, de 180 personnes habitant le château où était notre jeune docteur, deux seulement restent sur pied avec lui. Sans se laisser abattre par ce spectacle, il fait ramasser des bayes de sureau, des fleurs de camomille, et en général de toutes les plantes sudorifiques ; il en fait boire largement une décoction chaude à tous ses malades couchés et bien couverts, chez lesquels elle excite une abondante transpiration, et dont pas un ne mourut. Encouragé par son succès, il rédige une instruction sommaire répandue à 50 lieues à la ronde, et a l'honneur d'arrêter seul, à 24 ans, la mortalité contre laquelle avait échoué le troupeau moutonnier des docteurs routiniers d'alors : *Tulit alter honores*. M. S. U.

ASPHYXIE.

Bourbonne, 24 Février 1808.

MONSIEUR, l'asphyxie, causée par les grands froids, que vous avez classée dans votre *Manuel populaire de santé*, me rappelle, qu'en 1768, me trouvant en Bourgogne, vers les premiers jours de Janvier, et ayant suivi dans la neige les pas d'un lièvre qui courait le côteau Chambertin, je fus saisi d'un froid violent, sur-tout aux doigts avec une oppression de poitrine que j'endurai pendant environ un quart-d'heure ; ces accidens étant calmés, et m'étant assis sur la neige où je venais de tomber, je sentis cette *pente à un état soporeux qui n'est pas sans quelque char-*

me, comme vous le dites, Monsieur. Je me rappelai fort à propos qu'en 1709, le célèbre Boërhaave, et le chirurgien qui l'accompagnait, allant voir un malade à deux lieues de Leyde, éprouvèrent un grand froid et une propension au sommeil, ce qui les fit descendre de voiture pour se donner le plus de mouvement qu'ils purent, sans quoi, ajoute Boërhaave qui raconte le fait, le sommeil auquel nous nous serions abandonnés, eût été le dernier. Comparant l'état où j'étais, mais faible dans ma détermination, je pris cependant celle de descendre le côteau, afin de pouvoir avec plus de facilité me donner du mouvement. Bientôt les douleurs et l'oppression se firent ressentir comme auparavant; il ne me resta pendant une heure que des picotemens douloureux dans les doigts.

Cette circonstance, je veux dire le retour des douleurs et de l'oppression que je ressentis avant que d'être sorti du danger que j'avais couru, m'a semblé ajouter quelque chose à l'intérêt du tableau que vous faites de l'asphyxie, causée par les grands froids. Vous apprécierez, sans doute, Monsieur, cette petite remarque.

MONGIN-MOUTROL, *Médecin de l'hôpital militaire et des eaux de Bourbonne.*

P. S. Permettez-moi, Monsieur, de vous dire ici que lorsqu'on aura saisi les caractères distinctifs des maladies que présente *votre Manuel populaire de santé*, vous aurez dans la Nosologie offert une méthode aussi naturelle, que celle de M. de Jussieu, pour la classification des plantes.

Note du Rédacteur. Il nous est doux de trouver dans l'opinion de nos abonnés un dédommagement des peines que nous a coûtées un travail qu'on juge peut-être très-léger, à cause de la simplicité du résultat, mais dont on pourra apprécier la difficulté, si l'on veut bien réfléchir que ce ne sont pas les systêmes les plus compliqués qui coûtent le plus à concevoir, à mûrir, à coordonner, à exposer. Au reste, nous n'aurions pas publié ce que contient, pour nous, de trop obligeant, une partie de la lettre de notre honorable correspondant, si nous n'y trouvions l'occasion toute naturelle d'assurer nos lecteurs que ce ne sont point des complimens d'usage que nous leur demandons, mais que nous préfèrerons à des éloges inutiles et exagérés une critique franche et motivée.

D'UN SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

Nous avons promis de publier les observations relatives au *topique anti-arthritique* de M. Pradier, qui porteraient un caractère d'authenticité. A ce titre, la lettre suivante, de M. Guillard, auteur d'*Œdipe à Colonne*, lequel nous est personnellement connu, nous a paru mériter les honneurs de l'insertion, et nous prenons l'engagement d'insérer avec la même franchise, les réclamations que l'emploi de ce moyen pourrait exciter. Le seul reproche que nous ferions à M. Guillard, est la conséquence rigoureuse qu'il tire de l'efficacité du remède, de ce que son rhumatisme a disparu après son application. *Post hoc, ergo propter hoc*, ne nous a jamais semblé un argument bien concluant: au reste, si nous faisons cette réflexion, c'est pour prouver notre impartialité, et avec le désir bien sincère de trouver, dans le remède de M. Pradier, le spécifique anti-goutteux depuis si long-tems et si vainement invoqué.

TROISIÈME OBSERVATION.

AU RÉDACTEUR de la Gazette de Santé.

Ce 27 Février 1808.

MONSIEUR, je me trouve cité dans la *Gazette de Santé* comme ayant été guéri radicalement d'un rhumatisme goutteux, par les soins de M. Pradier. Depuis cette cure, véritablement extraordinaire, j'ai peut-être reçu cent visites de personnes intéressées à savoir la vérité. On me presse de la rendre publique: et la justice et la reconnaissance m'en font un devoir.

Je fus attaqué pour la première fois, il y a trois ans, d'un rhumatisme au bras gauche extrêmement douloureux. Je fis, pour le guérir, tous les remèdes qu'on m'indiqua; aucun, je crois, n'eut de succès réel, le mal disparut de lui-même, et cette première attaque dura six semaines. L'année suivante, les mêmes douleurs me reprirent; j'employai l'huile d'amandes-douces, l'éther, le taffetas ciré, je ne sais quelle ceinture d'un physicien irlandais, etc., etc., tout cela fut sans effet ou peut-être agrava le mal, puisque je le gardai six mois au lieu de six semaines.

Enfin le 23 Décembre 1806, le rhumatisme me reprit avec plus de violence que jamais, toujours au bras gauche. Les douleurs étaient extrêmes, et telles qu'il ne m'eût pas été possible d'en supporter de plus vives; elles ne me laissaient pas dix minutes d'intervalle. Ce fut dans une de ces crises violentes, qu'on me proposa M. Pradier; il me fut amené le lundi 29 Décembre. J'avoue que le remède d'un homme inconnu ne m'inspira aucune confiance, et que je n'acceptai son traitement que par égard pour la personne qui me le présentait. Comme, après tout, il ne s'agissait que de l'application d'un remède extérieur, je ne crus pas courir un grand danger de me laisser mettre un cataplasme que je me proposais bien d'ôter, dans le cas où, comme je m'y attendais, la douleur viendrait à augmenter, ou même à continuer.

M. Pradier m'enveloppa le poignet et l'extré-

mité des doigts : sur ce que je lui représentai qu'il n'appliquait pas son remède sur le mal, *je le sais bien*, dit-il, *c'est pour l'attirer.* Je le laissai faire, et il partit.

Il m'avait dit à la vérité que, du moment où il m'aurait mis son remède, je n'éprouverais aucune douleur, que je dormirais fort bien la nuit suivante, ce qui ne m'était pas arrivé depuis une semaine; qu'enfin dans quatre à cinq jours, ce même bras que je ne pouvais soulever sans la plus grande douleur, je le remuerais avec autant de facilité que lui-même. Je n'ajoutais aucune foi à ces promesses qui me paraissaient beaucoup trop magnifiques et pour le moins très-hasardées. Cependant toutes se sont effectuées; d'heure en heure ma surprise augmentait de ne plus ressentir ces élancemens douloureux que je n'étais pas cinq minutes sans éprouver; je dormis très-bien la nuit suivante. Le lendemain, mardi, il me remit un nouvel appareil. Le mercredi, veille du premier jour de l'an, avant le troisième pansement, j'étendis et relevai le bras sans éprouver la moindre douleur, et le soir plus de vingt personnes l'ont vu, je croisais les bras sur la poitrine et derrière le dos avec la plus grande facilité. Je date mon entière guérison de ce troisième jour, quoique M. Pradier ait désiré que je continuasse son traitement encore douze jours, *pour achever*, disait-il, d'*extirper entièrement l'humeur rhumatismale ou goutteuse.*

Tous ces faits, Monsieur, sont de la plus exacte vérité et je ne crains point de les attester. Je n'ai depuis lors, *et il y a quatorze mois*, ressenti aucune douleur.

Je dois observer que la saison semblait devoir contrarier l'effet des remèdes; à un tems très-humide, il succéda des brouillards qui durèrent jusqu'au 15 Janvier; au mois de Février suivant, que je passai à Melun, il y eut de si grandes inondations, que la route de Charenton à Villeneuve-St.-Georges fut interceptée. Ainsi j'ai passé dans l'eau et dans les brouillards tout le tems de ma guérison et les deux mois qui la suivirent.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

GUILLARD.

CHIMIE.

MM. Thenard et Gay-Lussac ont présenté hier, lundi 7 Mars, à l'Institut, plusieurs grammes de métal retiré, en une seule opération, de 30 grammes de soude et de potasse sans employer la pile galvanique qui n'a pu jusqu'ici en fournir que quelques atômes. Ces habiles chimistes, conduits par l'analogie, ont pensé qu'ils pourraient obtenir le même résultat en traitant les alcalis par des substances avides d'oxigène. Ils ont chauffé fortement de la potasse dans un creuset, avec un mêlange de charbon et de limaille de fer. L'alcali a été désoxigéné et a été converti en un métal qui a toutes les propriétés de celui découvert par M. Davy. C'est dans le laboratoire de l'Ecole polytechnique qu'a eu lieu cette décomposition, qui offre cette singularité qu'on n'obtient avec la potasse ou la soude, et le charbon, qu'une masse noire qui prend feu comme le pyrophore, exposée au contact de l'air, et s'enflamme subitement étant projetée dans l'eau, au lieu qu'on obtient le métal pur si en place de charbon on emploie le fer. Ils continuent leurs travaux, et sous quinze jours ils feront connaître des combinaisons nouvelles du plus grand intérêt. Ainsi la France n'aura rien à envier à l'Angleterre sous ce rapport scientifique, et en admirant la loyauté avec laquelle le Chef auguste de l'Empire des Gaules a décerné le prix à l'inventeur d'un phénomène dont la théorie est totalement changée par la découverte des chimistes français, quelles que fussent sa patrie et l'inimitié nationale, les Anglais seront forcés de convenir qu'en attendant bien peu de tems, ce prix était bien mieux conquis par les Français. Eh! pourquoi existe-t-il entre deux peuples faits pour s'estimer, une autre rivalité que celle des sciences et des arts!!

Le procédé de MM. Thenard et Gay-Lussac est tel, au reste, qu'ils pourront fournir à volonté des kilogrammes de ce métal étrange, et il résulte de leurs travaux que loin que l'oxigène soit la base exclusive des acides, il l'est peut-être également des alcalis, ce qui change un peu tous les systêmes chimiques proclamés jusqu'à ce jour.

M. S. U.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 15 fr. pour un an, et de 8 fr. 50 c. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rue des Saints-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions de librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° IX.) (65) (11 Mars 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

FLAVIUS VEGETIUS, vivait sous le règne de l'empereur Valentinien, le jeune, vers l'an 380. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Institutions militaires*, dans lequel il a publié des préceptes d'hygiène et même de thérapeutique militaires, très-sages, mais trop laconiques; M. Bourdon en a donné une traduction estimée, en 1744, in-8°, 2 vol., Amsterdam. Végèce a publié aussi un *Art vétérinaire*, également traduit en français, par M. Saboureux de la Bonnetrie, Paris 1775, in-8°.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Il existe en ce moment une incertitude atmosphérique telle que du jour au lendemain on se croit, tour à tour, ou en possession des faveurs du printems, ou replongé dans les brumes de l'hiver. Sans aller chercher notre exemple plus loin, vendredi dernier le N.-E. soufflait avec une telle violence que les promeneurs des Tuileries, attirés par la clémence de l'air du jour précédent s'enfuyaient honteux de leur méprise, tandis que le samedi matin s'est offert brillant d'un soleil chaud et rayonnant, embelli du ramage des oiseaux voletans sur les branches de rosier et de lilas ornés déjà de bourgeons prêts à devenir feuilles, en un mot, parés de tout le luxe de la livrée du printems. Cette alternative dans la température s'est reproduite dans la nosologie, et a jeté quelque instabilité dans le mode de traitement qu'on doit approprier au symptôme le plus dominant et concordamment à l'influence atmosphérique actuelle, sans pourtant lui accorder une obéissance minutieuse et servile. Quant aux personnes bien portantes, qu'elles se gardent bien de ces purgations ou saignées dites de *précaution*, que la pharmacomanie a accréditées pour cette époque en levant un impôt sur les scrupules sanitaires. Le moindre danger de ces pratiques inconsidérées est de nuire à l'ordre de la nature qui prépare en secret dans ce moment le passage de l'hiver au printems. De même que la sève fermente dans les plantes, et va s'élançant en feuilles, en fleurs, en fruits, couronner la tête des végétaux, un esprit de vie circule dans nos veines et donne à nos actes moraux une énergie nouvelle, à nos actes physiques plus de force et de liberté. Cet esprit suffit pour repousser les germes morbides qui tendraient à éclore dans l'économie animale, et tout ce que l'on peut se permettre, c'est d'en aider avec ré-

serve la vertu épurative, non par des breuvages incendiaires ou débilitans, mais par quelque infusion innocente, dont la première propriété réside dans l'eau qui en fait la base. Si les hommes se pénétraient bien des merveilleuses qualités de ce fluide que la main de la nature ne sembla répandre si libéralement sur la surface du globe que pour leur indiquer le meilleur remède à leurs maux, on les verrait moins empressés de se gorger de potions indigestes, et d'invoquer une médecine polypharmaceutique qui tue quand elle ne guérit pas, au lieu que l'eau, l'eau seule et une diète convenable, prolongent la vie, même lorsque le mal est au-dessus des secours de l'art et des ressources de la nature. Examinons, en effet, de bonne foi, le mode d'action des purgatifs, et dépouillons-nous de toute prévention doctorale. Comment agissent les purgatifs? De trois manières; ou par irritation, si le purgatif est drastique, tel que l'aloës, le jalap, etc.; ou par dissolution, s'il se combine chimiquement à l'humeur à évacuer (et c'est la manière d'agir des sels, des acides et des alkalis, de la crême de tartre, de la magnésie, du sel duobus, etc.); ou enfin par fermentation, et c'est le propre des substances susceptibles de fermenter, telles que la manne, la casse, etc. Mais avouons que dans ces trois suppositions (hors desquelles il n'en existe point de constatée ni de probable), la purgation a toujours lieu par indigestion; car toute médecine digérée ne purge pas. Or, ces secousses peuvent-elles avoir lieu sans ébranler le système digestif, ce grand élaborateur, de l'énergie duquel dépend la régularité de toutes les fonctions? Je sais bien que dans un danger pressant, par exemple dans une pléthore ammoniacale, dans une congestion saburrhale acide, il faut bien saturer le principe excédent, et conjurer l'orage prêt à éclater. C'est ce qu'on obtient mieux par le vomissement, mode médical que nous n'avons pu classer parmi les purgatifs, puisqu'il n'agit que mécaniquement par expulsion et par une espèce de rétroversion de la poche de l'estomac; mais si vous exceptez ce cas (plus commun au reste qu'on ne pense, et dont le traitement a le mérite de faire cesser toute pléthore, même sanguine, par la diminution de tout le système humoral), n'est-il pas vrai que l'eau, l'eau pure et chaude ou froide, selon l'indication, a la propriété de dissoudre, d'étendre les humeurs acides ou alkalescentes, et de les faire digérer au profit du corps qui les récèle, s'il suit bien la loi de *vivre à ses dépens*, c'est-à-dire, d'observer un jeûne rigoureux? Ce moyen de diète suffit également dans le cas de pléthore sanguine, en lui associant l'usage, j'ai presque dit l'abus de l'eau qui *lave le sang*, comme on dit, détrempe la fibrine, et donne de la fluidité à la couënne la plus coagulée, sans recourir à la saignée qui a le grave inconvénient d'énerver les constitutions faibles, d'engraisser les tempéramens forts, et de raccourcir pour tous deux les bornes de la vie. Un malaise général, présage de l'influence avant-courière du printems, vous ôte-t-il votre gaieté habituelle? Vos articulations sont-elles douloureuses; votre bouche est-elle amère, pâteuse, votre haleine fétide, échauffée? Votre teint n'a-t-il pas sa vivacité ordinaire? Vos yeux sont-ils battus, une toux fatigante, un sommeil pénible, une insomnie cruelle agitent-ils vos nuits? Une constipation inaccoutumée, un relâchement soudain vous inquiètent-ils? Récapitulez l'emploi de vos dernières semaines; mettez en compte les dîners somptueux, les nuits passées au bal, les occasions de plaisir plutôt saisi que goûté...... enfin, toutes les erreurs du carnaval, et en vous étonnant de n'en pas être plus incommodé, faites diète; prenez force lavemens; passez des heures dans un bain à une douce chaleur; buvez largement une infusion légère de sauge, de tilleul, de mélisse (et non de thé). Modernes Hercules, détournez l'Alphée dans les écuries d'Augias. Enfin, vouez un culte au Verseau, et je réponds de votre guérison, sans recourir à l'art assassin de la phlébotomie et au déboire de médecines prises à contre-cœur. Je ne suis, au reste, ici que l'écho des médecins de la plus imposante autorité, depuis Hippocrate jusqu'à Dumoulin.

Du 9 Mars au 19, nous avons eu 6 beaux jours et 4 très-froids, avec une intermittence remarquable. Les derniers jours ont offert, au reste, une tendance bien sensible vers une température plus douce, et le vent a tourné au S.-E. le samedi.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 14 fois au N.-E., 4 fois au N., 10 fois à l'E., et 2 fois au S.-E.

◉ Nouvelle lune, le 27 Mars.

M. S. U.

Depuis le 9 Mars jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{5}{12}$.

La moindre de 28 p. 1 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre est descendu, dans son *maximum*, à 2 d. $\frac{5}{10}$ (condensation).

Il s'est élevé à 9 d. $\frac{5}{10}$ (dilatation).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 97 d.

Et pour le *minimum*, 72 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie*.
Quai de l'Horloge, n° 1, dans l'édifice national, dit *la Tour de l'Horloge*.

GALLISME.

N° 9.

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE DU CERVEAU.

Suite du second paragraphe.

LE phénomène du somnambulisme est un des plus étranges de la physiologie, et il est difficile

de trouver une théorie qui s'adapte à tous les cas, sur-tout si l'on ajoute foi à toutes les histoires plus ou moins merveilleuses que l'on raconte avec une bonne foi vraiment désespérante. Tenons-nous-en à celles que l'on peut expliquer. A Fribourg, le frère et la sœur descendent presque chaque soir aussitôt après s'être couchés, se mettent à table, mangent, causent, raisonnent, vont, viennent et remontent gagner leurs lits sans se rappeler le lendemain de l'excursion nocturne; que par le rapport qu'on leur en fait, et les débris de leur repas. MM. les docteurs Hufeland et Formey, ont fait voir au docteur Gall un somnambule d'un genre assez singulier: ses accès sont érotiques, il croit posséder sa maîtresse et se livre à tous les gestes qui indiquent la satisfaction d'une passion amoureuse. Lorsque le docteur le vit, il se leva, prit sa canne que le docteur avait cachée, leva ses jambes devant un obstacle qu'il tendit à sa marche, et exécuta, les yeux ouverts et fixes, plusieurs mouvemens comme dans l'état de veille. A Augsbourg, un meûnier se lève chaque nuit, entre dans son moulin, vaque à ses occupations, monte, descend, engraine, et exécute plusieurs actions qui demandent de l'adresse et des précautions; il se couche, et le lendemain il n'a conservé aucun souvenir de son travail. Dans cette affection, l'organe est solitaire en général et spécialement affecté d'un objet dominant.

La vision (mystique) diffère du rêve, en ce que c'est pendant la veille que l'on éprouve intérieurement, et sans le concours des sens extérieurs, une impression si vive qu'on réalise et transporte au-dehors la sensation qui n'est réellement qu'interne. Le docteur Gall a lui-même éprouvé plusieurs fois cette affection qui se manifeste plus fréquemment dans le jeune âge, dans les premiers tems de la puberté, et il n'en reste pas moins convaincu qu'elle n'est qu'une illusion des sens, sans pourtant nier qu'il a pu exister des créatures favorisées de ce don d'en-haut:

« *Sunt pauci quos æquus Jupiter amavit.* »

et celles-là seules pourraient en rendre bon compte. Voici au reste sa théorie: il est des organisations qui rendent propre aux visions. Ce sont les constitutions éminemment nerveuses ou mélancoliques. Un être, de ce tempérament, a été frappé d'un objet qui l'a vivement intéressé et s'est retracé plusieurs fois à sa pensée. Un jour, il éprouve une absence complète d'idées; solitaire, pensif sans objet, absorbé dans un vague indéterminé, l'image de l'objet qui l'a frappé remplit ce vide, le représente, et l'appareil nerveux le reproduit à sa vue aussitôt que la pensée l'a mandé à sa barre. La débilité des organes inoccupés ne donne pas la force de repousser cette image qui peut rester assez de tems présente pour que la réflexion la contemple, pour que le souvenir en conserve la trace; tant est profonde l'impression qu'elle a laissée; elle est si forte que, loin de vouloir l'effacer ou la combattre, ceux qui l'éprouvent sont convaincus de sa réalité.

Le docteur Gall a connu, à Manheim, un homme qui se croit escorté de génies dont le nombre augmente selon qu'il est plus ou moins excité. A Vienne, un marchand se croit poursuivi par les agens de la police, mais seulement périodiquement; dans ses intervalles lucides il demandait ingénuement et avec raison au docteur, pourquoi ses accès n'étaient pas continuels. Nous répondrons plus tard à cette question importante. Quelquefois cette folie est passagère, quelquefois elle est périodique: chez les fous, elle arrive assez souvent tous les vingt-huit jours; ils croient alors parler à des interlocuteurs qui leur répondent: il n'y a d'espoir de guérison que dans le traitement de la désorganisation. L'amour, les voyages, les surprises, les bains toniques, les purgatifs, l'étude de l'Histoire naturelle, la musique, la danse, offrent des moyens curatifs, administrés avec discernement. « Mais, dit-on, avec plus de mauvaise foi que » de fondement, tous ces exemples ne prouvent » rien, sinon que le cerveau est très-mobile, et » non pas qu'il est multiple (1). La différence de » ces sensations pénibles vient des tempéramens » comme la différence des talens vient de l'éducation. » On ne nie point que la constitution n'influe beaucoup sur les sensations, et il y a long-tems que Démocrite démontra à Hippocrate, dans la fameuse visite qu'il en reçut, que plusieurs manies viennent de la bile: *A bile mania oritur.* Mais la dépravation ou la surabondance d'une humeur n'est que l'effet, et non la cause d'une constitution dont les protubérances du crâne sont l'indice. Pourquoi voulez-vous plutôt vous en tenir à des signes concomitans, qu'à des indicateurs éprouvés? Vérifiez ces observations, dit le docteur Gall, et prononcez, mais avouez qu'il n'y a pas plus de fatalisme à reconnaître des penchans résultans de l'organisation du crâne, que d'en avouer provenant de la disposition des intestins. Quant à l'éducation à laquelle vous voulez attribuer la seule cause de la différence des talens, c'est faire preuve de mauvaise foi, quand vous ne m'accordez pas seulement qu'elle peut corriger les dispositions, modifier les penchans; mais juste contre vous ainsi que contre moi, je crois que l'éducation ne peut que diriger les talens et non les créer. *Tot capita, tot sensus*, dit un vieux adage scholastique. Voyez vingt élèves

(1) Eh! une preuve irréfragable de la pluralité des organes cérébraux, c'est qu'au moment même où j'écris ceci, et peut-être où vous le lisez, des idées se présentent en foule, étrangères à l'objet dont il traite. Qu'est-ce que la préoccupation, si ce n'est le croisement de plusieurs idées s'offrant très-distinctement ensemble, parce qu'elles sortent à la fois d'organes très-distincts.

étudier un tableau représentant un vieillard aveugle conduit par une jeune fille ; c'est Œdipe proscrit et soutenu par Antigone, dira l'un ; c'est Homère chantant son Odyssée, et conduit par sa fille ; c'est Bélisaire banni, appuyé sur son guide ; c'est le thébain Tirrésias mené par la fortune ; c'est Ossian écoutant les harpes aëriennes et consolé par Malvina ; c'est Milton guidé par la poësie ; c'est la reconnaissance en action, diront, tour à tour, les spectateurs en prenant conseil du génie dominant chez chacun d'eux. Il en est de même dans le cours de la vie : l'un ne voit dans les vers les plus sublimes que des mots alignés et monotones, l'autre y reconnaît le langage des dieux ; celui-ci est transporté par le rythme musical, celui-là ne trouve dans cette mélodie qu'un ennuyeux tintement d'oreilles. *Qu'est-ce que cela prouve ?* disait l'algébrique Mallebranche, en lisant les scènes délicieuses de Racine. Chacun naît avec une disposition différente, et c'est dans le cerveau, comme l'organe le plus en relation avec l'ame, que la sage Nature plaça la protubérance, indice à la fois et dépositaire de ce penchant.

Voulez-vous avoir le secret du génie qui s'ignore lui-même ? interrogez-le sur les moyens dont il s'est servi pour arriver à cette supériorité. Le docteur Gall demandait à un célèbre mathématicien : comment avez-vous acquis ce beau talent ? par ambition, dit-il ; j'aimais au collége à corriger mes compagnons d'étude.... Eh ! malheureux ! qui t'avait donné, sans instruction, l'art de devancer ainsi tes jeunes condisciples, si ce n'est le génie ou le penchant naturel ?

Pourquoi, dans une maladie, délire-t-on sur toutes les idées, excepté sur une seule, si ce n'est que l'organe qui appartient à celle-là reste intact ? or si le cerveau était un seul organe, on délirerait sur tout ou rien. Un fou était si sage qu'on lui confiait le soin de montrer la maison de détention aux étrangers ; il dissertait bien et gravement sur la maladie de chaque détenu qu'il plaignait de tout son cœur, et rien ne décelait sa propre folie que lorsque, arrivé à la loge d'un aliéné qui se croyait Jésus-Christ, il disait de la meilleure foi du monde, aux visiteurs ébahis : « Admirez la folie de cet homme qui se croit » le fils de Dieu ! j'en saurais quelque chose, » car je suis Dieu le père. » Et il continuait sa ronde avec le même sang-froid.

On perd un œil, et on conserve l'ouïe ; le goût se blase, et le toucher reste délicat ; il en est de même pour les organes des facultés intellectuelles ; on peut naître sans un de ces organes, comme l'homme naît aveugle, ou sourd, ou punais. Un homme s'assied, on retire sa chaise, il tombe, il éprouve une commotion, il se relève ayant perdu la mémoire. Un jeune homme de Marseille dût à un coup de fleuret la perte de cette faculté et d'un œil ; comment expliquer cette perte, si cette faculté n'était pas attachée à un organe lésé ? Un homme est poussé par un organe à faire un crime, tandis qu'un organe adversaire lui conseille de s'en abstenir. Le prêtre présente, à un fameux usurier à l'agonie, un Christ d'argent à baiser, il le pèse dans sa main déjà glacée par la mort ; le goût du métier se réveille, il croit qu'on veut emprunter sur gage : « en conscience, dit-il, je ne puis prêter plus de dix louis là-dessus. » Un fou hydropique se meurt parce qu'il s'est mis en tête qu'il submergera la ville s'il urine ; on crie au feu, il lâche ses écluses, il est guéri. Quel est le quarré du nombre 12, crie-t-on à un mathématicien au lit de la mort et muet depuis trois jours ? 144, répond-il. Chez tous les hommes, l'organe prédominant persiste quand tous les autres sont effacés, comme une colonne d'un édifice antique demeure debout au milieu des débris qui l'entourent. Voltaire fit des vers la veille de sa mort, et Raphaël mourut le pinceau à la main.

Boërhaave dit formellement : dans le sommeil, l'ame existe ; mais l'attention dort. Selon Tertullien, les différentes facultés de l'ame ont différens siéges. Lancisi, Van-Swieten, ont proclamé ce principe: *Albertus-Magnus*, évêque catholique de Ratisbonne, avait fait exécuter des gravures représentant des crânes sur lesquels étaient dessinés des organes. Sœmering, Cuvier, ont semé leurs ouvrages de ces germes féconds qu'il appartenait au génie du docteur Gall de faire éclore. Il ne réclame point les honneurs de l'invention de ce système ingénieux ; mais la reconnaissance publique, malgré sa modestie, proclamera un jour, chef de cette école, celui dont le génie sut réunir ces matériaux épars, et fonder un corps de doctrine de ces documens dispersés.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

De l'influence de l'Education moderne, sur-tout en médecine.

Un écrivain a eu le courage d'examiner (N° 67 de la *Gazette de France*), le compte de l'état littéraire actuel de la France, rendu, par M. Chénier, à S. M. ; il a su prouver avec décence, mais avec fermeté, que loin d'avoir répondu à l'attente du public, à l'intention du Monarque protecteur des lettres, le rapporteur était resté au-dessous de son honorable mission, et qu'il avait plutôt donné la notice des auteurs vivans, que la statistique littéraire du siècle présent. Nous ferons le même reproche à M. le secrétaire de la Classe des sciences physiques de l'Institut, dont les omissions injurieuses à la science, attentatoires à la gloire nationale, et décourageantes pour le talent, nous ont d'autant plus surpris, qu'elles contrastent davantage avec l'éloquente bonne foi si constamment fidelle aux rapports de M. Cuvier.

Eh quoi! dans un tableau général des sciences, dont l'écrivain avoue qu'il se reprocherait d'*avoir commis un oubli injuste, dans une occasion solennelle où le génie demande à connaître le génie*, *dans un précis des travaux des médecins sur les diverses maladies,* M. Cuvier a pu oublier CABANIS, le philosophe des médecins ! il a pu parler des dissections de M. *Chaussier,* et ne pas signaler les découvertes anatomiques du docteur *Gall* qui s'était montré si juste envers lui! S'élevant au-dessus des petites rivalités nationales, il n'a pas eu le courage de nommer un *Stholl*, un *Franck*, un *Storck*, un *Hufeland*, un *Cullen*, un *Browń*, un *Bell*, un *Pott*, un *Scarpa*, un *Moscati*, *un Fontana*, et tant d'autres dont s'honore la médecine cosmopolite. Revenant au sein de sa patrie, et fier de dénombrer tous les titres de sa supériorité, il n'a pu citer ni *Lecat*, l'honneur de la chirurgie française, ce courageux antagoniste de Jean-Jacques; ni *Pouteau*, l'ornement de l'Ecole de Lyon, ni *Petit*, son honorable héritier, digne élève de Dessault, également avoué par Esculape et les Muses! Il a pu ne pas trouver une place pour le célèbre BARTHEZ; il ne s'est pas effrayé du vide immense qu'il laissait entre les siècles passés et celui succédant à l'époque illustrée par l'auteur de la *Science de l'homme*, et l'équité du moins ne l'a pas forcé de combler cet abîme? Il a pu refuser un mot, une mention honorable à l'antique Ecole de Montpellier!... Asyle sacré des enfans d'Hippocrate, terre natale et classique en France de l'art de guérir depuis tant de siècles, quoi! tu n'as pas fourni un nom, un seul nom dans ce contingent médical! L'orateur, en ne nommant ni Bordeu, ni Grimaud, ni Broussonet, ni Fouguet, ni Gouan, ni Dumas, ni Beaumes, parmi ceux qu'il a admis sur sa liste trop longue, n'a donc pas craint qu'on dit d'eux, ce qu'on disait des portraits absens de Cassius et de Brutus: *eorum imagines prefulgebant eo ipso quòd non visebantur!!!* Serait-il vrai qu'une vaste conjuration fût ourdie pour perdre la médecine en la déconsidérant, et peut-être la médecine et la chirurgie en confondant leurs fonctions? Un chirurgien qui n'est pas sans talent, mais bien loin encore pourtant de Dessault et même de maints confrères vivans, entasse plus de louis en débitant, en sandales au coin de son foyer et même en déjeûnant trop à son aise, des consultations *en médecine*, que Fernel, Dumoulin, Fagon, Lorry, Bouvard, n'ont amassé d'écus dans les beaux jours de leur plus active clientelle. A l'exemple du maître, la tourbe chirurgicale, à Paris, a quitté la lancette avilie et le rasoir paternel, pour la plume ambitieuse; et patentés ou non docteurs, *experimenta per mortes agunt.* Le désordre a gagné de proche en proche, les rangs sont confondus, et puisque le chirurgien s'est fait médecin, l'officier de santé est chirurgien; l'herboriste, officier de santé; le fruitier, herboriste; l'herboriste, apothicaire; la garde malade, accoucheur; et comme en pareille chûte le corps *vires acquirit eundo*, avant 25 ans, l'art de guérir sera tout à fait tombé en quenouille. Qui conservera le feu sacré pendant ce mouvement séditieux (1)? Qu'opposer à ce débordement universel, quand les ministres mêmes du Dieu de la santé semblent être entrés dans la conspiration? Désertant jusqu'au temple consacré à son culte, et les hôpitaux où ils appliquaient les bienfaits de ses révélations, c'est dans un jardin exclusivement consacré à *Flora-Medica*, que se retranchent les insurgés; là, loin des regards profanes et de la ville, des professeurs la plupart étrangers à la médecine, mais beaux discoureurs et littérateurs diserts, physiciens légers et manipulateurs élégans, expliquent en langage moderne à des auditeurs dévoués, à des adeptes privilégiés les secrets de la nouvelle chimie: *Comment l'altération de l'équilibre de l'électricité peut produire les mouvemens les plus violens dans l'économie animale, et sépare les substances les plus étroitement unies; comment la physiologie*, devenue le domaine des naturalistes, *révèle les mystères de l'animalisation et de la végétalisation, les nombreuses transformations dont la vie animale et végétale se composent;* les transmutations chimiques, les phénomènes de l'anatomie comparée, *l'irritabilité musculaire, l'influence nerveuse, la contractilité cellulaire remplaçant l'archée* de Van-Helmont, le *laxum et strictum* de Thémison, *et la force vitale* de ce même Barthez si honteusement omis, etc. Certes, ce n'est pas ainsi que préludaient à la pratique médicale nos doctes devanciers. Quand des leçons soigneusement suivies, quand des dissections péniblement répétées avaient fait germer dans leurs jeunes cœurs le désir de s'initier à l'étude de la médecine et décidé leur vocation, alors seulement des praticiens vénérables, vieillis dans les fonctions hospitalières, conduisaient le néophyte au lit des malades, lui faisaient déterminer la nature du mal, balbutier ses premières ordonnances, redressaient ses erreurs, éclaircissaient ses doutes, encourageaient ses dispositions, guidaient sa marche, ne le quittaient que quand elle était assurée, et quand après cinq ans de méditations, d'études, de visites d'hôpitaux, le candidat était reçu docteur, la France avait en effet un médecin de plus.

On reproche à la médecine de n'avoir pas fait un seul pas, depuis Hippocrate; l'architecture, sa contemporaine, en a-t-elle fait depuis l'artiste

(1) Il est sur-tout un moyen de le conserver, *c'est la Censure*, ce moyen sage et répressif de l'audace quelquefois de bonnefoi, et qui n'expose point l'auteur à se repentir d'avoir suivi le premier mouvement de sa conscience; ce frein que réclament tous les citoyens vertueux, tous les écrivains sincèrement amis de l'ordre et des lois. Espérons que le *grand homme*, à qui nous devons le retour de toutes les bonnes institutions anciennes, nous rendra l'utile digue de la Censure.

qui éleva les Propylées, ou même le Panthéon? La musique depuis Thimothée, la peinture depuis Xeuxis, la sculpture depuis Phidias, la poésie depuis Homère, ont-elles fait des progrès? Censeurs injustes, montrez-nous un poëme, une statue à égaler à l'Odyssée, à l'Apollon du Belvédère, puis vous pourrez accuser la médecine d'être restée en arrière des arts. Eh! avec le peu de considération dont elle jouit, peut-elle reprendre le haut rang dont elle est déchue? N'en accusez que l'éducation moderne: Duport a pour rivaux des Trénis dans la Société; telle jeune vierge peut disputer à madame Gardel la palme de la danse;

« *Motus doceri gaudet Ionicos.*
« *Matura virgo et fingitur artubus.* »

Et vous voulez avoir des médecins et des mères de famille!! C'est en vain qu'un Héros régénéra la France, et reconquit par ses armes l'honneur national avili, si l'éducation ne rappelle du moins les principes oubliés, si le plus puissant des peuples n'en devient aussi le plus moral:

« *Quid leges sine moribus*
» *Vanæ proficiunt?* » Hor.

M. S. U.

De l'empire de l'imagination, et des germes prédisposans aux maladies.

Nous avons donné dans le dernier Numéro, en racontant la mort funeste, et presque subite, du docteur le Clerc, un exemple de l'empire de l'imagination et du rapide développement, soit des germes morbides déposés dans le corps, soit des miasmes répandus dans l'air et portés dans l'organisme avec un concours de circonstances les plus propres à les développer. Voici deux exemples bien singuliers de l'effet de l'imagination, et bien capables de porter les esprits à la méditation avant d'adopter aucune théorie.

M. de B....., archiprêtre, curé de Tartas, va le soir visiter un malade attaqué d'une fièvre putride, au plus haut degré d'intensité. Il le confesse, le console et reste long-tems enfermé avec lui. Il sort, remonte à cheval. Il faisait très-chaud; il est pris d'un frisson subit, et voilà mon bon curé persuadé qu'il s'est inoculé la maladie. Arrivé à son presbytère, il se met au lit, bien résigné à subir son sort. La fièvre augmente, la moiteur survient, et dans le moment du plus grand accablement, M. de B... se dit à-part-lui: « Mais je suis bien bon d'aller » me mettre en tête que je suis malade; je ne » l'étais point ce matin: ayons le courage de re» pousser ces fatales idées, et l'influence des » miasmes fébriles, s'il y en a. » Il demande à souper, change chaudement de linge, met ses pantoufles, sa robe-de-chambre, et s'établit à table près d'un bon feu, boit largement du meilleur, puis se recouche, dort d'un seul somme, et se réveille si bien guéri que depuis il n'a été question de rien. Voici l'autre trait. M. de Caumartin va à Soissons, en poste. Impatient d'attendre un relais, il entre chez le maître de Poste. « Pardonnez, Monsieur, dit une femme éplorée, mon pauvre enfant a la petite vérole, et l'on vous avait oublié. » M. Caumartin se rejette dans sa chaise tout effrayé, arrive avec la fièvre à Soissons, et y éprouve une petite vérole confluente. A peine convalescent, il repasse à la fatale poste, et demande des nouvelles de l'enfant qui l'avait si bien inoculé. « Ce n'était qu'une fausse peur, répond la mère, mon fils n'a pas eu la petite vérole. »

On demande, dans le premier cas: si M. de B... ne s'était pas armé de courage aurait-il subi la fièvre putride, ou bien ne l'a-t-il éludée que parce que le miasme putride déposé chez lui n'a pas trouvé de germe disposé à l'incubation de la fièvre, et lui a laissé la faculté d'une résolution qu'il n'eût pas eue s'il avait été affaibli par une disposition fébrile?

On demande, dans le second, si M. de Caumartin avait eu la même énergie, le germe variolique qu'il portait, se serait-il développé, et quelle analogie pouvait-il y avoir entre le germe d'une maladie et l'idée suscitée de cette maladie par le seul acte d'en parler, quoiqu'elle n'existât pas réellement dans le lieu où on la soupçonnait? Enfin, le docteur le Clerc aurait-il pu, quoique ayant une piqûre, ne pas subir l'inoculation de l'humeur délétère qui l'a tué en trois jours s'il avait eu le courage de M. de B...., et doit-il sa mort subite à un concours fatal d'une émotion semblable à celle éprouvée par M. de Caumartin, renforcée par la présence réelle du mal dont il a subi la contagion, et développée par sa prédisposition maladive? La solution de ce problême éclairerait le mode de guérison infaillible par des remèdes insignifians ordonnés d'un air inspiré à des malheureux hydrophobes par imagination. M. S. U.

D'UN SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

NOEL, *Employé à la Caisse de l'Administration de la guerre, à M. le Rédacteur de la* Gazette de Santé.

Paris, le 8 Mars 1808.

Monsieur, l'impartialité que vous mettez à approfondir la vertu du spécifique de M. Pradier, contre la goutte, m'engage à vous faire part de la cure qu'il a faite sur moi l'an dernier.

Il y a environ 30 ans que je suis sujet à cette fâcheuse maladie, qui cependant ne s'attachait qu'à un pied seulement à chaque accès. Le 12 Janvier 1807 la goutte me prit aux deux pieds à la fois, et j'éprouvai des douleurs insuppor-

tables. Un ami m'envoya M. Pradier : il me fit l'application de son topique; trois heures après je me trouvai très-soulagé. Le lendemain, à la levée de l'appareil, je vis l'enflure de mes pieds diminuée de beaucoup : il y avait sur les cataplasmes une assez grande quantité de liqueur semblable à de la crême, qui, exposée à l'air, devint craie. Ce traitement me fut continué pendant quinze jours environ, et depuis près de quinze mois je n'ai ressenti aucun ressentiment de goutte. Je n'oserais pas cependant assurer qu'elle ne reviendra plus; le tems seul peut me l'apprendre. C'est aux amis du vrai et de l'humanité que je fais mes observations. NOEL.

ONGUENT POUR LES CANCERS.

On vante beaucoup un onguent pour les cancers, dont la découverte est, dit-on, due au hasard, et dont madame *de la Mothe*, qui possède sa recette, ne peut trop-tôt enrichir le répertoire pharmaceutique, si tout ce qu'on publie de ses propriétés miraculeuses est vrai. Il ne faut point que la prévention doctorale ferme l'oreille et l'accès à ces heureuses inventions, et si l'on s'en était toujours tenu aux décisions de la Faculté, nous n'aurions ni l'émétique, ni le quinquina, ni même l'opium, c'est-à-dire, les trois moyens les plus héroïques de l'art de guérir, et ceux avec lesquels on peut à peu près faire toute la médecine, en y joignant une lancette. Le vrai charlatanisme consiste bien plus à repousser qu'à proposer des remèdes éprouvés *contre des maux jugés incurables*; et tel homme n'obéit qu'à l'égoïsme ou à l'influence de sa robe, qui croit pieusement ne prendre conseil que de la philantropie, n'écouter que la justice et n'obéir qu'à sa conscience. M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Procès-verbal du traitement par l'action magnétique, d'une femme malade par suite de la rupture d'un vaisseau dans la poitrine. Trente-neuf pages in-8°, qui se joignent, sans en augmenter le prix, au *Traité du magnétisme animal considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique générale;* par *A. M. J. Chastenet de Puységur*, ancien maréchal de camp du Corps royal de l'artillerie. In-8° de 500 pages. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. Chez *Desenne*, *Delaunay* et *Petit*, libraires au Palais du Tribunat; *Méquignon* et *Gabon*, libraires, rue de l'Ecole de Médecine; *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins.

Nous avons rendu compte, dans le N° 36, de l'ouvrage auquel se joint la brochure que nous annonçons et qui contient un fait analogue à ceux cités dans le premier. Celui de cette brochure a un caractère particulier, c'est *la prévision bien formelle* de la femme qui fait le sujet de cette observation, laquelle a prédit à jour et heure fixes, et un mois d'avance, une rupture de vaisseau dans la poitrine. En conséquence de cette prédiction faite en crise à M. de Puységur, il la fit venir à Paris, dans une maison étrangère. Quatre médecins l'ont exactement suivie et ont écrit, jour par jour, le procès-verbal, qui constate que le 18 Décembre, à 7 heures du matin, la convulsion prévue a eu lieu, qu'elle a été suivie de la rupture et que la cure a été opérée par le magnétisme.

Cette paysanne, robuste, femme du maréchal ferrant de Busancy, qu'elle aide à battre le fer, est âgée de 48 ans; elle se nomme Agnès Burguet, a joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de 30 ans, qu'elle se rompit un vaisseau par un effort, et n'est nullement nerveuse. *C'est une somnambule précieuse sous tous les rapports, présentant tous les phénomènes de l'aimant et de l'électricité*, dit le Mémoire, et je ne voudrais pour ma conviction propre de ces qualités, que d'avoir entendu de mes oreilles cette villageoise ignorante dire : *la cessation de mes règles qui s'approche par suite de l'âge, est une des causes de ma maladie.*

Tout est prodige dans cette aventure, car non contente de sa première prédiction, elle annonça en Décembre deux autres crises de convulsion pour le 22 Mars et le 28 Mai, *qui ont eu lieu.* MM. Tourlet, Prost, Cuvier, Duméril, Decandolle, Gilbert et autres savans ont assisté à ce traitement, dit la note de la page 12.

Nous ne ferons au rédacteur du mémoire qu'un reproche, c'est de n'avoir indiqué les noms des médecins témoins de ses expériences, que par des lettres initiales ou finales. Quand on offre à la curiosité publique des faits aussi dérogeant aux principes connus de la physique, aux lois constantes de la nature, et absolument hors des lignes de toute observation faite jusqu'ici et publiée, on ne peut trop s'entourer de tout ce qui peut constater la vérité du fait, et fixer l'opinion flottante de ceux à qui on la présente. Or qu'y a-t-il de plus propre à obtenir cette conviction, quels témoignages plus graves, que la garantie de médecins tellement pénétrés de la vérité de ce qu'ils ont vu, qu'ils permettent que leurs noms soient donnés comme caution de la mission qu'ils ont remplie avec autant de scrupule et d'instruction, qu'ils mettent de bonne-foi et de courage à le publier? Ici leurs noms tronqués donnent à l'observation un caractère anonyme très-peu fait pour inspirer la confiance, et réduisent la valeur de tous les témoignages à celui seul de M. de Puységur, qui, en magnétisme, est suspect de prévention aux yeux des esprits faibles, et dont l'opinion est trop connue pour faire nouvelle autorité dans une question résolue affirmativement pour une très-petite quantité de personnes, négativement pour une très-grande, et ridicule pour tout le reste. En deux mots, il fallait ou que les Commissaires ne se chargeassent pas de cet examen sans avoir pesé l'importance de leur mission, la gravité de ses suites, et s'être résolus à certifier, pour ou contre, *tout ce dont ils seraient témoins*; ou qu'ils sussent qu'une fois investis de ces fonctions, ils se devaient au public et à eux-mêmes de déclarer la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, en publiant leurs noms comme garantie de leurs assertions; le public eût jugé si ces noms étaient assez imposans pour faire autorité. Par leur silence ou leur lâche anonyme, voilà une observation perdue pour l'art, un

dangereux exemple offert, et ils ont empêché que d'autres hommes instruits, loyaux et courageux, poursuivissent une expérience dont l'occasion ne se rencontre pas tous les jours, et dissent avec fermeté : *cela est vrai*, *cela est faux*. Certes, au défaut du talent, j'aurais eu du moins cette franchise et ce courage. M. S. U.

Centuries médicales du XIXe siècle, ou *Recueil de faits d'une longue et heureuse pratique, qui confirment la doctrine d'Hippocrate*.... depuis 1757 jusqu'à 1807 ; par M. *G. Daignan*, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, ancien membre du Conseil de santé, médecin en chef des armées. In-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. Chez l'Auteur, rue du Helder, n° ; *Bossange*, rue de Tournon ; *Gabon*, *Méquignon*, rue de l'École de Médecine. 1807. Avec un portrait de l'Auteur.

Nous avions eu tort de répandre la mort d'un des plus zélés desservans du culte d'Hippocrate, et c'est avec la plus douce satisfaction que nous apprenons à nos lecteurs que *petit bon homme vit encore*. Il ne pouvait donner un plus brillant certificat de vie que l'ouvrage que nous annonçons, et il n'est réservé qu'aux médecins de prouver leur existence par les conseils qu'ils donnent pour conserver celle des autres. Nous ne suivrons point l'auteur dans l'examen du *Prospectus de ses Centuries médicales*, qu'il exhume avec plus de philantropie peut-être que de succès, quand on réfléchit à l'apathie des hommes sur l'objet qui devrait le plus exciter leur intérêt, ni dans ses *Remarques sur le Mémoire de MM. Parmentier et Deyeux, sur le sang*, dont le tems, grand épurateur des découvertes chimiques fera justice. Nous omettrons également son *Gymnase des médecins français qui se font gloire de professer et de défendre la doctrine d'Hippocrate*, quoiqu'il soit le commentaire d'une idée peut-être heureuse, consignée dans notre *Gazette*, N° 36 (21 Décembre 1806), et même *le plan général* de ses ouvrages et de ses vues *pour remédier aux principales causes qui nuisent à la constitution de l'homme*, quoique ces divers recueils contiennent des choses intéressantes, graves et médicales ; mais nous devons à nos souscripteurs l'indication d'une série d'observations très-bien faites, par le docteur Daignan, dans sa pratique médicale militaire. On ne peut trop en recommander la lecture à nos jeunes confrères que la confiance du Gouvernement appelle auprès de nos cohortes guerrières. C'est sur ces preuves de talent seulement qu'il faut juger le docteur Daignan. Ramazzini, Meyserey, Monro, Van-Swieten, Pringle, ont écrit sur les maladies des troupes, mais si l'on en excepte quelques écrits très-récens de Colombier, Percy, Larrey, Assalini, Desgenettes, Cahagnet, etc., nous avons peu d'ouvrages depuis Végèce, qui vivait au quatrième siècle. Sous ce rapport M. Daignan, élevé dans les camps et doué d'une activité et d'une sagacité particulières, a un grand avantage sur ses confrères, et nous ne pouvons trop recommander sur-tout son mémoire sur *la fièvre d'hôpital succédant à une autre maladie* dont elle interrompt la convalescence, quoique les belles observations de Torti, Cullen, Huxham, Rivière, Sydenham, Sennert, Macbride, Haller et Pringle, laissent peu de choses à désirer sur cet important sujet ; mais ce mémoire assure au docteur Daignan, sur ses contemporains, une priorité de coup-d'œil vraiment médical qui lui serait encore plus assurée s'il n'eût pas autant tardé à publier son traitement. Espérons qu'il sera moins avare des richesses que contient encore son portefeuille, et formons le vœu que l'honorable souscription qu'il propose, compte autant de signataires qu'il existe dans nos armées d'officiers de santé ayant besoin d'instruction. C'est lui voter le succès le plus étendu, et nous désirons que son exécution assure l'aisance de la vieillesse du patriarche de la médecine militaire, dont les travaux ont appauvri la fortune en enrichissant l'art. M. S. U.

AVIS.

Nous annonçons à nos Abonnés que M. BEAUMONT, chirurgien à Lyon, vient de déposer à notre Agence médicale, rue du Vieux-Colombier, N° 26, une collection de ses *mamelons artificiels* (voyez notre N° 1, 1er Janvier 1808), ainsi que des *bandages obturateurs à pelottes élastiques*, au même prix que celui établi à Lyon, chez l'inventeur : chaque mamelon 6 fr., chaque bandage à une pelotte 24 fr., et à deux têtes 36 fr., pris à Paris. M. COLAS se charge de les expédier dans les départemens, avec le plus d'économie possible. — Les personnes qui auraient quelques renseignemens à obtenir, ou quelque demande particulière, feront bien de les adresser en ce moment à l'Agence générale de médecine, rue du Vieux-Colombier, pour profiter du séjour que va faire pendant quelques tems, à Paris, M. BEAUMONT, que nous attendons à la fin de ce mois.— M. COLAS préside toujours à cette Agence et reçoit la Correspondance. Nous ne répondons qu'à celle qui a pour objet immédiat les consultations, d'après l'avis de notre conseil.

M. S. U.

ERRATA. — N° IV. — Article *Constipation rebelle*, pag. 28 et 29, avant-dernière et cinquième lignes : *duodenum*, lisez : *colon*.

CETTE feuille parait tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 15 fr. pour un an, et de 8 fr. 50 c. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rue des Saints-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille ; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions de librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 10. — 1er Avril 1808.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Le soin que nos Abonnés croient devoir mettre à la collection des Numéros de la *Gazette de Santé*, étant pour nous un témoignage honorable de leur opinion sur notre travail, nous n'avons rien épargné pour que cette feuille fût garantie de l'altération que le transport pouvait lui faire éprouver. Néanmoins, malgré la précaution que nous avons eue d'envelopper nos Numéros d'une bande qui les couvre presqu'en entier, plusieurs personnes nous font des plaintes auxquelles nous sommes d'autant plus sensibles, qu'elles sont dictées par un intérêt qui nous flatte et devient la récompense de nos efforts. — Les lignes qui se trouvent dans les plis de la feuille sont, nous dit-on, souvent entiérement effacées, ou ne peuvent se lire qu'avec peine. En parcourant les volumes reliés, on voit toutes les feuilles plus ou moins frappées de cette altération ; la suppression de quelques mots peut occasionner de graves inconvéniens, rendre un article entiérement nul, ou même dangereux, lorsqu'il s'agit d'une prescription médicale ou de l'énonciation des caractères d'une maladie. Enfin, plusieurs de nos Abonnés se plaignent de ce que le caractère ordinairement consacré à la Bibliographie (petit texte), fatigue leurs yeux. — Frappés depuis long-tems de ces plaintes, nous avons vainement redoublé nos soins dans l'envoi de cette feuille ; nous ne pouvons faire mieux qu'en donnant une *Couverture* à notre Journal.

A compter du premier Avril, la *Gazette de Santé* est envoyée sous une *Couverture* d'une demi-feuille d'impression, dans laquelle nous ferons entrer les avis et notices qui peuvent être détachés du corps de la feuille, et dont l'altération en quelques endroits n'aurait que de légers inconvéniens. Si cette mesure ne nous eût obligés qu'à une augmentation de travail, nous en eussions fait volontiers le sacrifice ; mais elle occasionne une dépense que nous ne pouvons supporter, et pour laquelle nous demanderons une rétribution trop modique pour ne pas laisser du côté de nos Souscripteurs tous les avantages de ce changement.

L'abonnement à la *Gazette de Santé* sera dorénavant de 20 francs pour un an et de 11 francs pour six mois.

Pour compléter le prix des abonnemens proportionnellement à la durée de chacun, nos Souscripteurs auront à nous envoyer, franc de port, savoir :

Ceux dont l'abonnement ne finit qu'au 30 Décembre 1808, ... 3 fr. 75 cent.

Ceux dont l'abonnement expire au 30 Juin, ... 1 fr. 25 cent.

Ceux qui ne nous auraient pas envoyé ce complément dans le courant d'Avril, ne recevront pas la couverture au-delà de ce mois.

On nous pardonnera d'insister sur la promptitude de cet envoi, puisque c'est le seul moyen que nous ayons de connaître l'adhésion de nos Abonnés à la proposition que nous venons d'énoncer, et que, devant régler le tirage de cette couverture sur le nombre des Abonnés qui auront consenti l'augmentation, il nous serait impossible de la fournir à ceux qui témoigneraient ensuite le tardif désir de se la procurer.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Caractère des passions au physique et au moral. Moyens de les mouvoir et de les diriger, de les rendre utiles à l'homme, à la société, à la patrie; par M. *Vernier*, sénateur, commandant de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie littéraire de Besançon, président de la Société académique des sciences de Paris. *Seconde édition.* Deux vol. in-8°. Prix, 12 fr., et 14 fr. franc de port. A Paris, chez *Clavelin*, libraire, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 8.

Nul ouvrage ne remplit mieux son titre que celui-ci, il est de ce petit nombre d'écrits qui, suivant le précepte d'*Horace*, mêlent l'*utile dulci*, et dont on peut dire :

« La mère en prescrira la lecture à sa fille. »

Il donne agréablement le désir d'être vertueux, et à l'homme, une plus grande estime de lui-même. Heureux qui trouve dans son propre cœur cette onction touchante, cette éloquence suave et sans apprêt qui, découlant comme d'une source toujours pure, inspire sans efforts des penchans pour le bien ! Des vers appropriés entre-coupent une prose toujours facile, souvent harmonieuse, et quelquefois sublime, selon que l'orateur se laisse aller aux mouvemens de sensibilité ou d'indignation qui l'entraînent tour à tour, et mêlent le charme de la poësie à la conviction du raisonnement. Juges, lisez ce traité, il vous réconciliera avec l'espèce humaine que vous croyez si souvent dégradée. Philosophes, il vous apprendra à mieux apprécier la dignité de votre être. Médecins, il vous fera goûter tout le charme de vos fonctions. On le lit avec avidité, on le quitte pour le méditer, on le reprend par un attrait irrésistible.

Fourneau-Potager économique, etc.; par *A. A. Cadet-de-Vaux*. Chez *D. Colas*, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26. In-12. Prix, 1 fr., et 1 fr. 20 c. franc de port.

Les Journaux ont rendu une telle justice à cette invention aussi ingénieuse que philantropique, que nous sommes dispensés d'en parler autrement que pour l'annoncer.

Le Petit livre des Postes, pour 1808. Prix, 1 fr. A Paris, chez *Lecouturier*, l'aîné, rue J.-J. Rousseau, n° 12, et dans les départemens, chez les directeurs des postes.

Nous ne pouvons trop recommander ce livret à nos abonnés qui veulent être servis régulièrement, et connaître les causes de retard de leur service et les moyens de les prévenir ou les réparer.

Nouvelle méthode pour reconnaître les maladies internes de la poitrine, par la percussion de cette cavité; par *Avenbrugger*, traduit par J. N. *Corvisart*, premier médecin de S. M., officier de la Légion-d'Honneur, etc., etc. Un vol. in-8°. Prix, 7 fr., et 9 fr. franc de port.

Traité des Hémorrhagies; par *J. Lordat*, docteur-Médecin. Un volume in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. franc de port.

Théorie des couleurs et des corps inflammables, etc.; par M. *Apoix*. Un vol. in-8°. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port. Chez *Gabon* et Comp.; *Méquignon*, l'aîné, rue de l'Ecole de Médecine, n° 13 et 3.

Traité des maladies vénériennes, anciennes, récentes, occultes et dégénérées, etc.; par M. *Boyveau Laffecteur*, médecin. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. Chez l'*Auteur*, rue de Varennes, faubourg Saint-Germain, n° 20.

Cours de Médecine légale, judiciaire, théorique et pratique; par *J. J. Belloc*, docteur médecin, etc. Prix, 2 fr. 25 c., et 3 fr. franc de port. Chez *Méquignon*, aîné, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n° 9.

Nous rendrons compte de ceux de ces Ouvrages qui nous paraîtront mériter une analyse par l'importance de leur objet, ou le talent de leur Auteur. Nous suivrons cette méthode pour tous ceux qui mériteront une distinction particulière, et qui, à ce moyen, se trouveront annoncés deux fois, remplissant ainsi les fonctions impartiales et rapides de *Télégraphe Médical*.

ANNONCES.

Eau balsamique et spiritueuse de M. Botot, pour les dents.

Nous avons adopté un usage qui nous a singulièrement réussi pour l'épreuve des médicamens simples ou composés, qui nous sont adressés, avec provocation d'émettre notre opinion sur leur mérite, c'est de les déposer (après les avoir soumis à l'analyse chimique et avoir reçu des compositeurs le serment qu'ils ne contiennent rien de suspect), dans la pharmacie du dixième arrondissement, dont l'inspection sanitaire nous est confiée, puis d'en faire, avec la plus grande discrétion, l'emploi dans les cas in-

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° X.) (73) (1er Avril 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JACQUES CRETENET se distingua autant dans l'art de guérir par sa piété envers les pauvres, que par l'adresse de ses opérations chirurgicales. C'est à lui qu'on doit l'institution des Prêtres missionnaires de Saint-Joseph, de Lyon. Il était né en Bourgogne, au bourg de Champlitte, en 1603; il est mort en 1666, en laissant sa mémoire bénie par les malheureux.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Les giboulées de Mars sont passées en proverbe. Eh bien ! ce mois, depuis quarante ans, ne mérita jamais moins ce reproche que celui de cette année par l'uniformité de sa ferme température. Un soleil rayonnant, un ciel pur, un air vif, une gelée durable, un vent presque constamment du nord, ont empreint d'un caractère constant ce mois voué ordinairement aux intempéries les plus successives et les plus opposées. Cette constitution atmosphérique, a donné un type particulier aux maladies de la saison. Ordinairement à cette époque on éprouve des oppressions catarrhales, des dyssenteries, des flueurs blanches, des hémorrhoïdes dues au relâchement de l'air, et sur-tout aux transitions subites et souvent répétées dans la même journée, du froid au chaud, du chaud au froid, au lieu que si l'on en excepte quelques jours très-rares dans ce mois, une gelée constante a resserré la fibre et dénaturé ces affections. Les congestions hémorrhoïdaires ont dégénéré en embarras du foie, les dyssenteries en inflammations du bas ventre, les flueurs blanches en douleurs utérines, les catarrhes en points de côté et même en fausses et vraies pleurésies. La fermentation vernale a accru ces accidens, si, dupe des premiers symptômes de saburrhe de la langue et de la courbature qui a précédé ces affections, on a ajouté à l'irritation par des purgatifs ou même des vomitifs violens. Nous avons rencontré dans notre pratique plusieurs points de côté changés, en deux jours, en pleurésie par cette pratique inconsidérée; et nous citerons entr'autres un journalier du Gros-Caillou (Lefaive), père d'une nombreuse famille, qui a succombé victime de ce traitement initiatif, quelques efforts que nous ayons faits pour ramener sa maladie à un type moins actif; tandis que notre traitement relâchant employé, dès le début, a réussi sur plu-

sieurs malades de la même affection, comme par enchantement (1). Aussitôt le premier pressentiment de douleur de côté, 8 sangsues *loco dolenti*, lavement purgatif pour porter sur les intestins l'irritation menaçant la plèvre, puis demi-lavement émollient, une heure après, pour consoler l'intestin agacé, et ne pas changer la pleurésie en une inflammation intestinale. Dès le soir même, sangsues à l'anus, dans la même intention, et subséquemment un bon bain très-chaud, d'une heure de durée, *malgré le froid et la toux*, mais en ayant bien soin que le malade n'en sorte que pour entrer dans un bon lit bien bassiné et, s'il se peut, parfumé de sucre. Si le bain est impossible, des cataplasmes d'herbes émollientes appliqués bien chauds sur le ventre, entre deux flanelles, et renouvelés de tems en tems dans leur décoction bouillante; faire respirer la vapeur de cette décoction, en couvrant la tête, d'un linge, et en composer les lavemens émolliens que l'on continuera. Mettre de tems en tems les mains dans l'eau très-chaude; enfin imbiber la fibre et la détendre par tous les moyens; pour boisson, une eau gommeuse miélée, une eau de navet sucrée-nitrée; une eau de coquelicot avec le sirop de guimauve; quelquefois, du petit lait édulcoré, mais point de tisanne de végétaux acides. Il est une substance dont les médecins se sont accordés pour instruire le procès, c'est le *blanc de baleine*; nous devons avouer que nous en avons retiré le plus grand succès dans ces toux férines, où la coction difficile ne pouvait provoquer l'expectoration, nous le donnions à la dose de 2 gros dans un looch blanc de 4 onces, kermétisé de 2 grains. L'huile d'olives ou d'amandes douces, quelque récente qu'elle fût, ne nous a pas réussi de même. Quelquefois le laudanum, et mieux encore l'extrait-d'opium, donné *parcâ manu*, a produit des crises inattendues et a provoqué des sueurs décisives, malgré l'opinion accréditée qu'il suspend toutes les évacuations; mais il demande une main très-exercée, et la connaissance intime de la constitution de son malade: il réussit sur-tout merveilleusement dans les affections *passives* (voyez notre *Manuel de santé*, pag. 109, 139, 397, 335 et 457, *maladie passive*, et le mot *opium*, pag. 537): quelques praticiens lui préfèrent la jusquiame (*hyosciamus niger*) dont l'action sur les nerfs est moins infidelle ou capricieuse. Rappelons nous souvent le mot de Brown, *opium me herclè non sedat*. Un remède héroïque, et qui change en huit heures toute la face de la maladie en transportant à la peau l'humeur opprimant la poitrine, c'est un vésicatoire mis sur le lieu douloureux, ou quelquefois (quand on prévoit une grande pléthore humorale et le besoin d'une très-grande diversion) aux jambes et même aux cuisses en observant d'entourer les emplâtres épispastiques de cérat camphré, et de faire prendre au malade, ou quelques pilules de camphre et nitre, ou, en 2 fois, un verre d'orgeat camphré pour prévenir le désordre dans les voies urinaires.

Ce que nous venons de dire pour les points de côté, s'applique au traitement à suivre suivant le lieu affecté, aux autres maladies de la saison; ainsi, en cas d'inflammation abdominale, il faut rappeler le relâchement des intestins par des lénitifs, des mucilages légérement animés suivant l'indication, si l'on soupçonne qu'elle est due à une dyssenterie arrêtée par le resserrement atmosphérique, ou appliquer des sangsues au fondement si l'on pense qu'elle est causée par l'absence du flux hémorrhoïdal. Lès affections hépatiques demandent de la constance dans le traitement; des bains, des embrocations huileuses sur le foie, l'usage des savonneux, puis les martiaux, les cloportes, les sels dits neutres, les acides végétaux, et quelquefois les alcalis-fixes à petites doses, mais sur-tout les frictions, l'exercice, le cahotement. Les douleurs utérines sollicitent le rappel de l'écoulement leucorrhéen par des injections émollientes, des vapeurs, des bains de siége, et quand il a reparu on le traite méthodiquement. Nous avons indiqué un vin anti-leucorrhéen (qui se trouve chez M. *Cadet*) dont le succès est vraiment prodigieux; mais nous croyons qu'il serait très-dangereux dans le moment de l'érétisme utérin, et qu'il doit terminer la cure méthodiquement conduite. Ce traitement est de la plus haute importance et influe beaucoup sur la santé de l'âge mûr des femmes que nous ne pouvons exhorter à trop de circonspection dans le choix des moyens et de celui qui les prescrit. C'est à son abus ou à son omission que les ulcères de matrice doivent leur naissance.

Quant aux personnes bien portantes, qu'elles se gardent bien de gagner un rhume en ce moment, si déjà elles n'ont payé ce tribut. Il semble que ce soit un impôt inévitable à chaque hiver; mais dans cette époque il peut avoir des suites bien plus graves et il est toujours plus douloureux parce qu'il s'y joint cette effervescence humorale qui résulte du mouvement printanier dont nous avons parlé dans les Nos précédens. *Malgré ce rhume*, et si l'on veut en atténuer et même en prévenir les dangers, on fera bien de prendre un bain chaleureux qui détrempant la fibre éteigne tout foyer inflammatoire, et convertisse en un catarrhe bénin, une affection qui pourrait dégénérer en fluxion de poitrine. On boira une infusion très-légère de fleurs de tilleul, violettes, ou de coquelicot aromatisée de sirop capillaire: on observera une diète rigoureuse, le

(1) Entr'autres, avec MM. Brasseur, imprimeur; Lefebvre, bijoutier; un cocher, et deux garçons de chantier.

soir un lavement, puis un demi-looch blanc en se mettant au lit bien couvert et bien chaud.

Ceux qui n'ont point ces motifs d'abstinence ou de sagesse, garderont un régime plus sobre que de coutume, boiront moins de liqueurs spiritueuses et de café, feront plus d'exercice, seront plus chaudement vêtus, se défendront du froid qui résulte d'être tête nue au spectacle, dans de grands appartemens inégalement échauffés, entre deux vents, le long d'une rivière, dans les jardins où l'été semble naître sous les rayons du soleil, et l'hiver être assis à l'ombre; veilleront à conserver l'équilibre de la transpiration insensible; s'abstiendront, le plus possible de rester dans l'inaction, même auprès du feu, et donneront moins de tems au lit. Chaque matin ils boiront une tasse d'infusion chaude de fleurs de violette: avec ces légères précautions, on s'affranchit du tribut exigé par le printems, et de céder à l'*opportunité aux maladies* si bien décrite par Brown.

Du 19 au 29 Mars nous avons eu 7 jours froids et superbes, 3 moins beaux dont 2 avec une légère pluie et le 3e un peu de brouillard. La fin de la décade, différente de celle de la dernière, conserve la direction du vent au Nord.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 4 fois au S.-E., 13 fois au N.-E., 7 fois à l'E., et 6 fois au N.

☾ Premier quartier, le 4 Avril.

☺ Pleine lune, le 10.

M. S. U.

Depuis le 19 Mars jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{1}{2}$.

La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre est descendu, dans son *maximum*, à 1 d. $\frac{8}{10}$ (condensation).

Il s'est élevé à 11 d. $\frac{5}{10}$ (dilatation).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d.

Et pour le *minimum*, 77 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*
Quai de l'Horloge, n° 1, dans l'édifice national, dit *la Tour de l'Horloge.*

GALLISME.

N° 10.

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE DU CERVEAU.

Suite du second paragraphe.

Qu'on juge de l'importance de ces découvertes, bien légérement jugées dangereuses par quelques esprits superficiels, en se rappelant que des bûchers ont été allumés pour brûler des malheureux s'*avouant eux-mêmes coupables de sortilége.* Qui peut sonder les motifs de démence d'un homme innocent qui, dans son accès, va se dénoncer comme meurtrier et sera supplicié comme tel, si une fatale coïncidence fait commettre à cette époque un meurtre par un inconnu, ainsi que l'histoire de la jurisprudence en offre plus d'un exemple? Qui peut mesurer jusqu'où peut errer le délire d'un cerveau détraqué? En Hollande, il n'y a pas très-long-tems qu'il fut porté des plaintes contre des sorciers; ils avouèrent qu'ils allaient au sabbat chaque samedi, montés sur un balai, tenant un chat noir, etc., on les écroua; mais les juges, hommes de sens, les obligèrent à se frotter de leur onguent dont l'onction précédait toujours leurs assemblées diaboliques. Cet onguent, composé de plantes stupéfiantes, produisit son effet ordinaire; ils tombèrent assoupis. Alors des gardes apostés entrent dans leur prison, les battent, les pincent, les lutinent, et le lendemain interrogés s'ils ont été au sabbat et convaincus moitié par le souvenir confus des mauvais traitemens subis, moitié par le sentiment très-présent des tortures exercées et des marques subsistantes, ils avouent qu'ils ont vu le diable, etc. Le tribunal convaincu à son tour de l'erreur de bonne foi de ces malheureux, les condamne...... à être guéris de leur folie, ce qui eut lieu. Et comment veut-on expliquer autrement les délices du paradis du Vieux de la Montagne, les sorcelleries des religieuses de Loudun, les miracles du Diacre Pâris, et les farces du cimetière de Saint-Médard. Prenez un jeune homme ardent, romanesque; une jeune fille à la fibre mobile, à la tête exaltée; frottez, pendant leur sommeil les parties où l'épiderme est le plus délié, d'un liniment composé de stramonium, de Bella-dona, d'opium que le système lymphatique absorbera et portera au cerveau; qu'un breuvage somnifère ait déjà exalté la veille leur imagination nourrie de récits chevaleresques, de romans, de féeries: transportez-les dans un lieu où les prestiges de l'art se joignent aux prodiges de la nature; qu'une douce musique porte dans leurs sens une molle langueur; qu'un éclat de tonnerre comprime leur cœur ouvert à la volupté; qu'une voix stentoréenne parte du sein du nuage, et vous verrez si vous ne ferez pas à volonté, de ces deux néophytes, des Seïdes prêts à tout affronter, des fidèles déterminés à tout croire.

Quelles terreurs ne doivent pas inspirer ces considérations, aux magistrats investis du ministère terrible de juger les hommes? Grâces à l'esprit de civilisation qui, malgré les vaines clameurs de l'obscurantisme, fait chaque jour de nouveaux progrès, sous un guerrier législateur les lois sont la tutelle des citoyens comme son épée est la sauve-garde de ses Etats. On a proscrit avec le tribunal de sang qui fouillait les consciences cet usage barbare dont il souillait ses instructions et dont un poëte citoyen a dit:

« La torture interroge, et la douleur répond. »

Tout promet à la Nation française, élevée au plus haut point de splendeur, le premier code de morale, comme le sceptre du Monde; et l'on peut proclamer dans l'Empire de grandes vérités sans craindre la fausse interprétation que quelques pervers pourraient leur donner; de même que l'habitant des rives de l'Amérique tire, par son industrie, une nourriture salubre du manioc, au lieu du poison qu'il semblait seul recéler en sortant des mains de la nature.

§. IIIe. Il résulte de ce que nous avons exposé, que le cerveau est composé de plusieurs organes affectés à autant de facultés particulières pouvant s'exercer ou se reposer chacune à part, ou simultanément sous la garde de l'ame active ou inactive selon l'état de veille ou de sommeil de ses organes; que s'il ne pense pas lui-même, il est l'organe nécessaire, l'instrument matériel par lequel l'ame produit la pensée. Cette vérité se déduit de la seule réflexion qu'en comprimant le cerveau, l'ame cesse d'avoir la conscience de son existence, et qu'en séparant la tête du tronc, l'ame est affranchie des liens qui l'attachaient au corps. Nous n'entrons point ici dans la discussion plus théologique que physiologique de certains philosophes: « Dieu n'a-t-il pas pu créer une matière indissoluble, éternelle, et la douer de la faculté de penser? Le dogme de la résurrection ne lui attribue-t-il pas une partie de ces avantages? » A cela on ne doit répondre autre chose, sinon: la révélation nous annonce l'existence d'une substance spirituelle nommée ame, les excursions métaphysiques viennent se terminer à cette borne heureusement posée pour arrêter l'esprit humain dans ses délirantes tentatives. Cette profession de foi, du docteur Gall, répond à toute imputation de matérialisme; la suivante répond également à tout soupçon de fatalisme. Le fatalisme n'existe que pour ceux qui croient que notre volonté ne nous laisse pas le choix de notre détermination d'après une pluralité de motifs; or cette opinion est démentie par l'expérience: ceux qui ont voulu l'accréditer, n'y ont été conduits que par les définitions étranges données par l'ancienne école: que l'*esprit est un être simple et actif;* que la matière est *inerte et étendue*. L'esprit, selon la remarque ingénieuse de Bonnet, a de l'activité; mais il n'est pas essentiellement actif, puisqu'il est passible de repos, dans le sommeil, la lethargie, la syncope, etc., et loin que la matière soit inerte, on peut, sans infraction aux dogmes théologiques, se rendre à l'évidence des sens qui ne voient aucune inertie dans la faculté qu'a la matière de végéter, et dans les phénomènes de l'attraction, de la répulsion, du magnétisme, du galvanisme, enfin de la vie latente, auxquels elle est soumise. Les anciens, à travers l'obscurité de leur métaphysique, avaient tellement démêlé ce principe de vie universelle, qu'ils avaient commis des gnomes à la garde des trésors souterrains; des naïades, des faunes à celle des fontaines et des bois; des intelligences à la direction des planètes, etc. Il reste donc prouvé que sans matérialisme, comme sans fatalisme, notre cerveau est un aggrégat d'organes, au moyen desquels existe le *sens commun*, et puisque nous admettons cinq sens, ministres de ce *sensorium commune*, de cet *entrepôt sensuel*, pourquoi n'en pas admettre 20, 30, autant enfin qu'il existe de facultés de sensation.

Ces préliminaires étaient indispensables à établir pour passer à la cranologie ou philosophie cérébrale, c'est-à-dire à cette partie du système Gallique qui, pour n'être pas un art divinatoire, ainsi que le croit le vulgaire, n'en est pas moins une science digne de la méditation du savant, de l'étude du physiologiste. Le Docteur définit la cranologie: l'art de déterminer par l'inspection de l'extérieur du crâne la disposition à certaines facultés. Cet art résulte de la certitude que le crâne est empreint par le cerveau, et non le cerveau par le crâne, et que par conséquent la surface sur laquelle se promènent nos yeux et nos doigts, offre une représentation fidèle de la forme du cerveau. Dans les premiers tems de la conception, dit le docteur *Gall*, il n'existe point de crâne, et cependant le cerveau existe déjà. Il est revêtu de quatre membranes dont l'extérieure est la base de l'ossification de la voûte du crâne. Cette membrane, qui en s'ossifiant forme les huit os du crâne (moins l'ethmoïde), dessine exactement, *moule* les contours, les sinuosités de cet organe, et avec une telle fidélité que c'est à cette mollesse originelle que sont dus ces sillons, ces anfractuosités que l'on voit à la paroi interne des crânes d'adultes ou d'hommes faits, et dont l'impression est l'effet des vaisseaux rampans à la surface du cerveau et à ses circonvolutions. Cette vérité explique pourquoi les têtes des enfans, des fœtus même, présentent déjà des conformations différentes qui se développent ensuite par l'effet de la tendance donnée par la nature à telle ou telle forme. Le Docteur a expliqué le mécanisme de l'ossification qui se fait par le dépôt de la matière osseuse en rayonnant, et du centre à la circonférence. Il a offert à l'auditoire, des pariétaux de fœtus au milieu desquels se distinguait le point d'ossification entouré d'irradiations concentriques, d'abord cartilagineuses, puis osseuses. C'est en vain que l'on a prétendu que la main exercée des sages-femmes pouvait pétrir la tête des nouveaux-nés, et lui donner une forme plus ou moins avantageuse. Cette manœuvre n'est que nuisible au cerveau, dont elle peut déprimer, offenser les organes; mais auquel elle ne peut créer un organe absent, et par conséquent elle est plus

dangereuse que profitable, et on doit la proscrire sévèrement. On sait que les Caraïbes prétendent donner à leurs enfans nouveaux-nés une conformation meilleure en assujettissant leurs têtes entre des planches qui applatissent le front; mais cet applatissement est dû à la continuité de la compression, et le cerveau, gêné dans son développement, est obligé de céder à une force d'obstacle toujours renaissante. Mais lorsque la compression est passagère, comme dans l'accouchement, par exemple, la tête s'ovalise au détroit, mais l'élasticité rétablit la forme, le mouvement de la circulation repousse les parties déprimées; les sillons des artères et des veines gravés dans le cerveau, attestent et sa mollesse originaire et la réaction du cerveau. Lorsque la voûte du crâne est devenue solide, elle éprouve encore des modifications. Le front, plat étroit à la naissance, se bombe à l'adolescence, redevient vertical à la puberté, et même déclive un peu plus tard; dans la vieillesse, le cerveau desséché exerce sur le crâne une résorption continuelle, et telles sont les causes des changemens successifs du diamètre de la tête et même de certaines dépressions observées chez des vieillards. Cet acte de résorption est exercé de même pendant l'âge viril; mais la nutrition fournit des principes qui réparent ces pertes.

On ne croirait pas, si des expériences exactes n'avaient porté ces calculs à une démonstration mathématique, en combien peu de tems se renouvellent les élémens constituant un corps, et l'on peut s'en former une idée en examinant combien est rapprochée en 15 jours l'alvéole d'une dent arrachée, combien au bout d'un mois l'orbite d'un œil crevé ou seulement paralysé est déjà rétréci. Cependant la cranologie cesse d'être d'une application exacte dans la vieillesse. Jusqu'alors les deux *tables* qui composent le crâne sont à peu près parallèles, et la table extérieure dessine les formes de la table intérieure moulée elle-même sur le cerveau: on peut alors évaluer par la conformation du crâne celle du cerveau, et reconnaître à coup sûr les organes; mais dans un âge avancé, quand le mouvement de décomposition l'emporte sur la force d'assimilation, la table interne obéit seule dans ses phases d'ossification au moule du cerveau, et la table externe subit des changemens étrangers à la table interne qui s'éloigne d'elle tous les jours davantage pour se rapprocher du cerveau, dont les divers organes en s'atrophiant diminuent la cavité cérébrale: cette explication est bien plus naturelle que celle qui suppose l'agrandissement de cette cavité par le tiraillement des muscles attachés à la paroi extérieure du crâne.

Nous avons déjà dit que la grosseur relative de la tête indiquait en général plus de facultés intellectuelles. Chez les enfans on remarque en effet plus de génie qu'ils n'en démontrent ensuite. Ils ont un instinct naturel, une inquiétude de savoir, une avidité d'instruction qui promet souvent plus qu'ils ne tiennent ensuite. Leur tête est proportionnellement plus grosse, mais le cervelet est moins développé; il est chez eux comme 1 est à 7, tandis que chez les adultes il est comme 1 à 5. Sæmering a attribué à son développement celui plus ou moins progressif du penchant pour la reproduction. Pour bien juger l'influence d'un organe chez un individu, il faut le comparer aux organes du même être, et non aux organes d'autres personnes, en n'oubliant pas qu'une constitution molle, œdémateuse peut empêcher les organes les plus prononcés de tenir ce qu'ils promettent. Chez les vieillards le crâne est conséquemment à ce que nous avons dit, plus épais, mais plus spongieux et plus léger. Leur amaigrissement est dû à cette cause active de résorption qui cesse d'être en balance avec la nutrition. Elle explique pourquoi le système nerveux diminuant, le cerveau s'atrophie, le sentiment s'émousse (1), le vieillard ne jouit plus alors que par sa mémoire; il est chagrin, lent, craintif, grondeur;

Difficilis, querulus, laudator temporis acti.

Il trouve tout changé en mal, quand c'est lui seul qui l'est; l'aurore s'élève toujours brillante pour l'œil étincelant de l'adulte; sa lumière n'arrive plus que nébuleuse à la rétine flétrie du vieillard qui, désenchanté de la vie, ne connaît plus rien aux transports de la jeunesse, aux douces erreurs de l'amour, aux ravissantes inspirations de la poësie, quoique pourtant l'organe le plus développé chez lui soit celui dont il garde le plus long-tems l'usage.

Enfin il est si vrai que c'est le cerveau qui commande la direction de l'ossification du crâne que dans les acéphales (sans cerveau) le crâne manque tout à fait, et que dans l'hydrocépale, l'idiotisme, le crétinisme, le crâne est toujours plus ou moins développé en raison du plus ou moins grand développement du cerveau. (Argument pourtant qu'on pourrait rétorquer.)

Au reste, tous les hommes ont essentiellement les mêmes organes, mais ils ne sont pas également développés et c'est ce qui constitue la forme extérieure des cerveaux et la différence des caractères. Il faut une étude réfléchie et un œil exercé pour reconnaître ces organes très-inégalement sensibles sur les divers crânes, et qui loin d'être bornés à l'expansion de ces protubérances, sont séparés et distincts, dès l'origine des faisceaux nerveux du système cérébral. Ces faisceaux sont même d'autant plus gros, que l'organe qu'ils vont former doit être plus développé. Nous avons déjà dit que, de même

(1) L'injection des nerfs de la lèvre supérieure d'un jeune homme, faite par Sœmering, a présenté un appareil bien plus riche que celle faite dans un homme décrépit.

que les appareils des cinq sens sont isolés et forment des systèmes nerveux séparés, de même chaque faisceau destiné à un organe voué à une faculté, forme un système nerveux indépendant, et va créer en s'épanouissant à la surface un organe facile à distinguer.

Il est bien vrai qu'il existe une relation entre le développement d'un organe et l'énergie de son action, mais la grosseur d'un organe n'est pas toujours un motif suffisant pour juger des facultés d'un individu. La qualité de l'organe *et la constitution individuelle* modifient cette énergie. Les liqueurs spiritueuses ou aromatiques, l'opium, une nourriture savoureuse, une maladie exaltent une faculté selon la disposition de l'organe; mais la constitution peut s'opposer à cette exaltation, et deux hommes ayant chacun le même organe également developpé, peuvent ne pas présenter au même degré la faculté qui doit en résulter, et qu'il indique.

M. S. U.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

DU CATARRHE A LA FIN DE L'HIVER.

Une remarque assez singulière, et dont les renseignemens pris auprès des praticiens les plus accrédités, m'ont confirmé la justesse; c'est celle du retour annuel et périodique qu'éprouvent beaucoup de personnes, sur-tout dans la classe aisée, d'un rhume qui vient à point nommé s'établir, non pas quand en passant d'un appartement très-chaud à un air froid pendant une forte gelée, on éprouve une subite répercussion de la transpiration, ce qui semblerait assez naturel; mais pendant le court passage de l'hiver au printems. Quelle en peut être la cause? Quel serait le moyen de le prévenir? Est-il avantageux de s'y soustraire? Quant à la cause, voici notre opinion: à la fin de l'hiver des vapeurs s'élèvent déjà du sein de la terre, impatient de s'ouvrir aux produits de la fécondation. Déjà la végétation fermente sourdement, et les tièdes haleines des vents moins rigoureux, se chargent de ces émanations vitales. Tout tend dans la nature à un relâchement que va décider le souffle des zéphyrs printaniers, avant-coureurs de cette agitation générale. Déjà circule dans les airs un esprit de vie qui ouvre les pores, fait fermenter les humeurs et les conduit à l'émonctoire le plus en rapport avec l'atmosphère. Or quel organe a plus de relations immédiates avec l'air que la peau? Imprégnée continuellement de ce fluide, elle y dépose sans cesse et sans effort les produits de la transpiration insensible jusqu'à ce qu'un vent plus froid, en condensant l'air, en fermant les pores du tissu cellulaire, interrompe cette communication et fasse refluer dans l'intérieur cette humeur excrémentitielle. Si l'estomac et les intestins sont l'organe le plus faible (1), de là le *soda*, les indigestions, la diarrhée, la dyssenterie, qui se manifestent sur-tout dans la classe indigente, mal où irrégulièrement nourrie, passant d'une excessive frugalité hebdomadaire à une débauche de cabaret le dimanche, et par conséquent fatigant par des excès opposés les organes digestifs; si c'est la poitrine, ainsi qu'il arrive plus communément et héréditairement chez les gens riches dont le régime est habituellement substantiel, mais qui se livrent à tous les plaisirs, et qui habitant ordinairement des appartemens trop hermétiquement fermés, sont plus impressionnables des variations de l'air, cette humeur se porte ou sur les conduits aëriens, ou sur les lobes même du poulmon, ou sur les sinus frontaux, et de-là le rhume de cerveau, l'enrouement, la toux, l'expectoration dont la durée est en raison de la qualité et de la quantité de l'humeur repercutée. Si l'on demande pourquoi ces accidens n'ont pas également lieu pendant la rigueur du profond hiver, c'est que le froid continu ferme habituellement les pores, c'est qu'il n'existe point alors dans l'air une disposition particulière de fermentation humorale, c'est qu'on prend plus de précautions pour les éviter: une bonne voiture, un habit chaud, un lit bassiné, une infusion aromatique si l'on se trouve pris; au lieu que sur la foi de l'air amolli on néglige ces préservatifs; et cette réflexion est si juste qu'on rémarquera aussi que ceux qui bravent l'inclémence du froid rigoureux, que sur-tout ces jeunes malheureuses victimes de la mode qui s'exposent, par exemple, à l'air froid au sortir d'un bal, paient leur imprudence, non-seulement par un rhume; mais par une fluxion de poitrine mortelle (2).

C'est dans l'affection dont nous parlions plus haut, que l'eau, l'eau seule et chaude offre un remède aussi simple que sûr. Sa vapeur reçue par les narines, en se couvrant la tête d'une serviette, porte aux anfractuosités des sinus frontaux une fumigation dissolvante du mucus tendant à s'y coaguler et à former ce qu'on appelle l'*enchiffrenement*. Bue à petite dose et légèrement édulcorée, l'eau lubrifie les passages du larynx et humecte de proche en proche les conduits aëriens. Un bain chaud rappelle à la peau la transpiration fugitive, et si l'on observe de garder l'appartement bien échauffé, de changer de linge chaud à chaque moiteur, on enlève ces fermens devenus morbifiques par leur fourvoyement. Si la poitrine est prise, nous conseillerons l'usage de la

---

(1) *Sed et si ante morbum quid doluerit isthic morbus incumbit.* Hipp. Sect. VI, aph. 33.

(2) Le sirop de *Mou de Veau* de Vauquelin a, contre cette disposition, une propriété vraiment prophilactique, par les principes adoucissans et tempérans qu'il contient, et l'on ne peut trop en recommander l'usage habituel aux femmes qui font de la danse plutôt un travail qu'un amusement.

marmelade consignée dans notre *Manuel de santé* (99, page 339). Qu'on se garde sur-tout de saigner, quand même on éprouverait une légère esquinancie, ou l'on courrait le risque dans ce relâchement de l'atmosphère d'évoquer une disposition gangreneuse contre laquelle il faudrait employer à haute dose le quinqnina, ou de causer une résorption perturbatrice, et souvent mortelle subséquemment en fixant l'humeur sur l'organe pulmonaire. Quels sont les moyens de prévenir les rhumes? Il en est plusieurs, et l'on doit se déterminer dans leur choix sur la connaissance bien acquise par la réflexion de son propre tempérament. C'est peut-être même de la solution de cette question que dépend celle de la suivante; (est-il utile de s'en préserver?) et nous les examinerons ensemble. Sans doute si l'on a reçu une constitution vigoureuse, une force relative d'organes à peu près égale, il suffit d'éviter les excès de régime, l'humidité, les sueurs répercutées, de vivre avec appétit et sobriété, de faire un exercice habituel et proportionné à ses forces, de ne point passer brusquement d'une température très-chaude à un air rigoureusement froid, pour ne pas courir les risques d'un rhume, enfin de se coucher chaudement, et de boire quelques tasses d'une infusion carminative pour prévenir l'invasion de ce mal, ou même le développement des miasmes reçus dans les conduits aériens, ou plutôt l'effet de la rétropulsion sur la poitrine, de la transpiration exhalée par la peau; mais supposez une faiblesse relative de l'organe destiné à la respiration, et dès-lors malgré les remèdes les plus appropriés et les secours les plus prompts, l'affection poitrinaire se développera en raison de la faiblesse de l'organe, de la contre-indication ou de la lenteur des médicamens opposés à la contagion ou à la répercussion perspiratoire, et voilà le rhume établi. L'estomac est-il au contraire l'organe le plus faible dans votre organisation? C'est-là que l'humeur affluera. Les fonctions digestives sont lésées; l'irritation se communique dans le canal intestinal; les nausées, les coliques, la diarrhée, la dyssenterie torturent le malheureux malade pour s'être exposé *à un coup d'air*, et il ne guérira qu'en imprimant à propos une irritation sur un autre organe, par un vomitif qui rappelle l'humeur à l'estomac, un calmant qui soulage, un bain, des frictions, des sudorifiques, quelquefois même un vésicatoire qui rappelle à la peau la transpiration égarée. On voit que si l'individu n'a pas une faiblesse relative de poitrine telle, qu'il ait à craindre qu'un catarrhe dégénère en phthysie pulmonaire, en pleurésie, en péripneumonie, il est préférable qu'il subisse son rhume, au danger d'exposer le cerveau, l'estomac, les intestins, à une métastase dont on ne peut calculer sûrement les effets pour peu qu'elle coïncide avec une prédisposition maladive, et c'est ainsi qu'on voit éclore, avec des symptômes tout-à-coup foudroyans, une inflammation de bas-ventre, une fièvre maligne, une fièvre chaude, un hépatitis, un *cholera-morbus*, une apoplexie, une paralysie, etc. Nous connaissons plusieurs personnes assujéties au tribut annuel d'un rhume périodique, et qui ont éprouvé une maladie lorsque cette dette n'a pas été acquittée. Mais nous répétons ici cette vérité importante et expérimentale, que les personnes dont l'organe de la respiration est le plus faible, doivent se préserver, par tous les moyens, de subir un rhume qui pour elles est toujours une maladie grave, et offre le danger certain d'ajouter encore à la faiblesse constitutive de cet organe essentiel. C'est pour elles qu'ont sagement été inventés les exutoires, dont l'effet, sans cesse dérivatif, oppose un remède approprié et constant à une constante propension maladive; c'est un canal de dérivation contre le danger d'une inondation subite, d'un engorgement inattendu.

M. S. U.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Institutions Médicales de prévoyance et de secours, contre les maladies épidémiques, la petite vérole et les asphyxies.

Nous avions formé le vœu, dans le N° de cette Gazette du 1er Janvier dernier, qu'il fût établi dans Paris un *Entrepôt de la providence* ou *Secours publics de santé*. Ce vœu a été entendu par le chef infatigable du département de la Seine qui vient de former, dans chacun des arrondissemens qui le composent, un établissement présidé par *un docteur en médecine chargé de diriger le traitement des maladies épidémiques, la vaccination, et les secours à donner aux noyés et aux asphyxiés.* Le choix de ces médecins honore également et ce magistrat et ceux qui en ont été l'objet, et l'on doit tout attendre de ce concours heureux de l'autorité, du zèle et des talens. Espérons que cet exemple sera imité des autres départemens qui, plus éloignés du centre des lumières, ont plus besoin encore que Paris, de prévenir des maux contre lesquels la localité leur permet moins d'espérer des secours. Quelle peut être la cause de l'espèce d'apathie que montrent la plupart des fonctionnaires publics pour le plus utile des arts et le moins honoré? On convient de la mauvaise foi de la plupart des articles du Journal des Débats, et la gloire Nationale peut être, est intéressée au discrédit de ce journal de coulisses; eh bien; il n'est pas un Préfet qui ne souscrive à ses rêveries,

tandis qu'on ne compte pas vingt d'entr'eux qui reçoivent un journal de médecine. Une épidémie peut éclore tout-à-coup dans un département, et le chef légal de ce canton, le mandataire auquel notre magnanime Empereur a confié le bonheur du peuple qui l'habite, n'a pas où puiser une instruction pour repousser ces principes de dépopulation ! Il n'existe pas un établissement pareil à celui que vient de former le Préfet de la Seine pour prévenir et guérir les épidémies, propager la vaccine, secourir les asphyxiés, les noyés, les hydrophobes, etc. On a vu *Eure et Loir* offrir à Dreux une épidémie des prisons qui en huit jours, a enlevé quinze victimes de l'insouciance et de l'impéritie; l'*Aube* a vu plusieurs villages ravagés par une fièvre pernicieuse qui a dévoré endémiquement tout ce qu'elle attaquait; Eh bien! existe-t-il depuis dans ces départemens des *institutions médicales de prévoyance et de secours* composées de zélateurs se réunissant au moins toutes les semaines dans un local indiqué, y appelant en conférence les officiers de santé voisins, le maire, le curé du lieu, y recevant tous les journaux de médecine, y donnant des consultations gratuites aux indigens, y publiant *l'ordre du jour sanitaire*, et rédigeant un indicateur de conduite d'après la saison, la constitution du pays, les mœurs des habitans, les vents dominans, les eaux, etc.? Croit-on qu'un tel tableau exposé continuellement et renouvelé tous les huit jours ne serait pas un guide fidèle du régime et le préservatif le plus sûr des maladies? ces magistrats du malheur, dignes de leur sublime mission, seraient toujours prêts à voler à la première nouvelle d'une contagion pour en étouffer le germe naissant. Préfets, Juges, Curés, Maires, pourriez-vous oublier que, pasteurs élus par le sort, il vous faudra rendre compte un jour du troupeau confié à votre garde, devant le maître des empereurs et le monarque des rois, et que, tributaires aussi du tombeau, votre poussière sera confondue avec celle de vos victimes? Si cette pensée entrait profondément une seule fois dans vos méditations,..... comme vous seriez épouvantés de cette responsabilité; et combien on en verrait fuir ces redoutables fonctions avec autant d'empressement qu'ils en mettent à les solliciter plutôt qu'à les remplir!.... et vous Médecins, appelés à ces hautes fonctions par la confiance nationale, voulez-vous connaître toute leur importance, redites chaque fois que vous verrez un malheureux couvert de haillons implorer vos secours, ces mots simples et sublimes d'un auteur qu'on n'accusera pas de rigorisme :

« Homo sum et nihil humani
» A me alienum puto. »

Sage Frochot, que le maître des mondes te tienne compte de ton institution philantropique, et trouves dans les bénédictions de l'infortune, la seule récompense digne d'un magistrat citoyen. M. S. U.

De la médecine agissante et symptomatique.

M. Salgues, bien portant, à Germigny, près Saint-Florentin, est pris un beau matin, sans prélude, d'une envie de vomir; il vomit spontanément, sonne ses domestiques, demande de l'émétique et de l'eau chaude; mais il fallait vomir en règle, et le médecin était absent : on le demande; il était allé visiter Mme de Chanloo; on se rabat sur le chirurgien, il était allé accoucher madame de Bodernot. Cependant le mal fait des progrès; deux jours se passent; la fièvre s'établit tierce; le docteur arrive et ordonne le quinquina avec une telle profusion que le malade en prit peut-être quatre livres en quinze jours, sous toutes les formes, en substance, en opiate, en lavement, dans le vin, etc.; suspension de toute évacuation pendant six semaines, aucunes selles, urines rares et ardentes, ventre enflé comme un ballon, hydropisie. Enfin, la nature, la bonne nature, excellente conseillère encore quand la médecine est à bout, inspira un beau jour le fiévreux, qui quitte le château, revient à ses dieux pénates, à Sens, où son père, médecin plus prudent, partant plus simple, supprima tous les remèdes, mit le malade à un régime humectant : limonade légère, lavemens simples, eau de poulet; quelquefois, mais discrètement un peu de café; au demeurant un blanc de volailles, quelques gelées de groseilles, eau de veau, etc.; et malgré les premières imprudences de la médecine *agissante*, le malade guérit (à quelques obstructions près), heureusement pour ceux qui ont quelque plaisir à lire les vigoureuses réponses du seul champion qui ait le courage de répondre en face aux fades quolibets des stipendiés du journal de l'Empire.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

diqués. C'est ainsi que nous avons émis notre jugement sur l'*angustura* de M. Davèze ; sur le quinquina jaune, apporté d'Amérique par M. Mondeher ; sur le vin anti-leucorrhéen de notre composition ; sur le vin fébrifuge de M. Séguin ; sur le sucre orangé purgatif, l'élixir américain, le sirop anti-vénérien et les pastilles d'ipécacuanha de M. Cadet ; sur le sirop pectoral de mou de veau, de M. Vauquelin ; sur les grains de santé de M. Rouvière, et de vie de M. Clérambourg ; les mamelons artificiels et les bandages obturateurs de M. Beaumont, de Lyon ; le sirop de térébenthine de M. Bouriat ; sur le topique anti-goutteux de M. Pradier ; l'onguent pour les cancers de Mad^e de la Mothe ; le sirop d'Archangel de M. Flamant ; la poudre anti cancéreuse, le sirop anti-glaireux, l'eau épilatoire, l'acide végéto-balsamique, et l'eau d'Othaïty de M. Gardainville, apothicaire, rue et porte Saint-Jacques, vis-à-vis le Panthéon ; sur le quinquina des pauvres, annoncé dans cette Gazette, N°s 27, 28, 29, page 227 (1er Octobre 1807), et 31, page 250 (1er Novembre suivant) ; sur le miel vert de Mad^e de Saint-Albine ; sur la poudre fébrifuge de la *Jutais*, qui se trouve chez Millerant, rue du Lycée, n° 1 ; sur la pommade exutoire de M. Dulor, de Bordeaux, etc., etc.

C'est encore ainsi que nous avons procédé pour l'*Eau balsamique de M. Botot*, jouissant déjà d'une réputation avantageuse, et investie des suffrages unanimes de l'ancienne Faculté, et la Société de médecine qui ont accordé à son inventeur les certificats les plus précis et les plus honorables. Elle a une odeur aromatique très-suave. Elle s'emploie en en mettant 10 à 12 gouttes dans un demi-verre d'eau, dont on se rince la bouche en se levant, et dont on imbibe une éponge avec laquelle on se frotte les gencives du haut en bas ; on passe un cure-dent entre les dents, et on finit par se gargariser avec le reste de cette eau, gardée quelque tems dans la bouche. Mais, en rendant justice à ses qualités anti-septiques, lorsque les dents cariées, lorsque les gencives amollies ont besoin de spiritueux pour déterger quelques petits ulcères, pour resserrer la fibre relâchée, nous persistons à croire que, pour les dents saines, l'eau de fleur d'orange distillée, et mieux encore l'habitude de mâcher le matin à jeun la fleur d'orange elle-même, sont préférables à tous ces moyens de pharmacie cosmétique, dont le plus savant ne peut,

« Ni réparer du tems l'irréparable outrage,
» Ni même prévenir l'effet de son passage ».

Ainsi, en nous résumant, nous sommes d'avis qu'en état de santé, et pour ceux que la nature doua de bonnes dents, l'eau pure, la fleur d'orange sont préférables à tous les dentifrices ; mais que pour ceux qui ont des dents ou mauvaises, ou qui demandent un entretien habituel, l'eau de Botot, qui tient en dissolution des substances résineuses et balsamiques, est une de celles que l'on emploiera avec le plus de succès. Il demeure cloître Saint-Jacques l'Hôpital, n° 2, rue Mauconseil. Chaque fiole est de 3 fr. M. S. U.

AVIS.

Des eaux filtrées.

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer un exemple existant, au sein de Paris, d'une rivalité sans jalousie entre deux personnes exerçant le même commerce et avec un égal intérêt à décrier le procédé l'un de l'autre, sans que ce motif renaissant chaque jour ait rien altéré de leur urbanité l'un pour l'autre, et même de leur liaison. Ce modèle est trop rare pour ne pas le proposer à tous les artistes ; heureux si notre éloge lui fait trouver des imitateurs ! Nous voulons parler de MM. Cuchet et Ducommun, l'un inventeur du procédé épuratoire des eaux de la Seine, dont il a établi un atelier superbe, actuellement en activité à la pointe de l'île Notre-Dame ; l'autre, propriétaire de fontaines à filtres. Chacun pourrait exalter sa propriété en dénigrant l'établissement de son concurrent. Eh bien ! chacun se bornant à faire, en termes très-modestes, l'apologie de sa propre affaire, s'abstient d'élever une comparaison désavantageuse, et nous aimons à penser que le public, meilleur appréciateur qu'on ne croit, de ces actes de modération, les récompensera tous deux en favorisant également les deux entreprises. L'une a le mérite de l'invention et d'offrir une eau limpide, épurée en grand, chargée d'air, et sans l'embarras d'un petit appareil à ajuster à sa fontaine. L'autre, dispense les personnes qui tiennent, à ne pas se défaire des affidés qui les servent, de faire ce sacrifice, et a en outre le mérite de pouvoir transporter par-tout le bienfait de cette salubre invention. Respectant leur impartialité mutuelle, nous cesserons de les présenter ici, dans le même cadre, à la bienveillance nationale ; mais nous nous ferons un devoir de les rappeler, tour à tour et isolément, à la reconnaissance du public, qui ne peut porter trop d'attention à ce moyen épurateur, trop d'intérêt à la réussite d'une découverte aussi précieuse pour la santé.

Le prix de la voie d'eau, de M. Cuchet, prise à la pointe de l'île Notre-Dame, est de 2 sous 6 deniers la voie, en détail, et 2 sous par abonnement.

M. Ducommun fait poser des filtres aux fontaines dans la proportion suivante de prix : 6 fr. pour la fontaine d'une voie ; 7 fr. pour celle de deux voies ; 8 fr. pour celle de trois voies, et successivement, en ajoutant toujours 1 fr. pour chaque voie de plus.

Nous reviendrons sur les avantages particuliers à chacun des deux établissemens, tous deux également commodes, également salubres.

M. S. U.

Des boîtes de médicamens.

L'ANCIEN Gouvernement avait l'usage d'envoyer aux intendans qui les distribuaient à leurs subdélégués qui eux-mêmes les repartissaient entre les châteaux, des boîtes de médicamens, et semblables aux damoiselles des siècles chevaleresques, les *Dames de paroisse* ne dédaignaient point de panser de leurs belles mains, non pas les jeunes et gentils paladins blessés dans les tournois, mais les indigens domiciliés dans leurs terres ; et comme la sensibilité est un bon guide, il faut avouer qu'on rencontrait quelquefois parmi ces pieuses missionnaires de l'art de guérir, des adeptes dignes de revêtir la robe de Rabelais. Cet usage, abrogé par le désordre des événemens, va renaître sans doute (1) avec les mêmes avantages, parce que la confiance repeuple tous les châteaux que la terreur avait fait déserter. Resterait ensuite la grande question de savoir si c'est entre les mains des curés que la bienfaisance placerait plus utilement ces moyens de secours salutaire, si la solution franche et détaillée que nous en avons donnée dans notre N° XXXII, nous dispense de revenir sur ce sujet. En attendant, nous proposerons à nos abonnés éloignés des sources pharmaceutiques, de leur faire parvenir par notre agence médicale, confiée à M. COLAS, rue du Vieux-Colombier, n° 26, moyennant 100 fr. de premier achat, et 40 fr. par an d'entretien, une boîte à compartimens, fermant à clef, contenant sous le plus petit volume possible tous les médicamens internes et externes, rigoureusement nécessaires pour les cas ordinaires de médecine et chirurgie. Les liqueurs volatiles, tels que l'éther, l'ammoniaque, les acides concentrés, les teintures seront renfermées dans des flacons bouchés à l'Emeri, ainsi que les poudres aromatiques et les sels, le quinquina, le camphre, l'opium, le nitre, l'émétique, etc. La boîte contiendra en outre un rasoir, deux lancettes, deux bistouris, une sonde cannelée, une sonde élastique et son mandrin, de l'agaric, une écritoire et du papier. Elle sera d'un poids et d'un format tel qu'elle puisse être portée en bandoulière soit à pied, soit à cheval, sans incommodité. Elle coûtera 20 fr. de moins de premier achat sans instrumens. Notre agence, en s'attachant à la qualité sévère des médicamens, y mettra une telle économie qu'ils coûteront, rendus à leur destination, le même prix que celui qu'on les paye à Paris, en gros, chez les meilleurs droguistes et au prix marchand. Notre intention est ici, ainsi que dans le reste de toute notre conduite, de multiplier les chances de guérison et de réduire l'art de guérir à la pharmacie la moins étendue possible, en la forçant de recourir, autant qu'il se pourra, aux moyens indigènes et non composés. Nous renverrons, pour le mode d'usage de cette boîte, à notre *Manuel populaire de Santé*. Un volume in-8° de 600 pages. Prix, 6 fr., et 8 fr. franc de port. 7 francs pour les acquéreurs de la boîte de médicamens, ainsi que nos abonnés.

M. S. U.

(1) Déjà le Gouvernement, par qui rien de ce qui intéresse la santé publique n'est négligé, a fait de ces envois aux Préfets, et c'est pour en seconder l'effet bienfaisant, que nous proposons notre mesure.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rue des Saints-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille ; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions de librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 11. — 11 Avril 1808.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Nos Abonnés ont pu voir dans l'avis que nous avons publié avec le N° précédent, les motifs qui nous ont déterminés dans l'addition d'une *Couverture* à notre feuille. Ils ont dû remarquer que nous étions tellement surchargés de matières, qu'il nous a fallu *désinterligner* plusieurs des derniers N°ˢ. En rejetant sur la couverture tous les articles bibliographiques, les avis, notices et annonces, nous trouvons, indépendamment du mérite de la conservation qui résulte de cette couverture pour notre Gazette, le moyen de donner plus d'étendue aux dissertations purement médicales et aux observations qui nous sont transmises par nos correspondans. Il n'a dû échapper à personne que la longueur et la largeur de nos pages étant les mêmes, avec les mêmes caractères, il entrait autant de matières qu'auparavant, quoique le carré du papier soit un peu plus petit. En adoptant un changement aussi utile, nous n'avons pas dû oublier que beaucoup de personnes possèdent dans leur bibliothèque la collection de la *Gazette de Santé*, quelques-unes depuis son origine, d'autres depuis 5 ans, époque de notre rédaction, et cette considération nous a imposé la nécessité de conserver le même format; car la très-légère différence qui se trouve dans la dimension du papier, disparaîtra à la reliûre, à laquelle on continuera de donner les mêmes proportions, en ayant l'attention de rogner un peu moins les marges. Enfin, il n'est aucun de nos Souscripteurs qui n'ait réfléchi qu'en donnant la moitié de plus de matières, le papier, la composition, le port, entraînaient nécessairement la moitié du prix en augmentation, et que cependant, nous nous sommes bornés à une augmentation de 5 fr., parce que nous avons mis au profit de nos Abonnés tout ce qui n'était pas en surcroît de dépenses. Nous espérons que ces améliorations, qui ajoutent plus de moitié à notre journal, prouveront à nos Abonnés que nous sommes plus mûs par l'amour de la science et le désir de leur être utiles, que par un calcul d'intérêt personnel.

A compter du 1ᵉʳ Avril, l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 20 francs pour un an et de 11 francs pour six mois.

Pour compléter le prix des abonnemens proportionnellement à la durée de chacun, nos Souscripteurs auront à nous envoyer, franc de port, savoir :

Ceux dont l'abonnement ne finit qu'au 30 Décembre 1808, ... 3 fr. 75 c.

Ceux dont l'abonnement expire au 30 Juin, ... 1 fr. 25 c.

Ceux qui ne nous auraient pas envoyé ce complément dans le courant d'Avril, ne recevront pas la couverture au-delà de ce mois.

On nous pardonnera d'insister sur la promptitude de cet envoi, puisque c'est le seul moyen que nous ayons de connaître l'adhésion de nos Abonnés à la proposition que nous venons d'énoncer, et que, devant régler le tirage de cette couverture sur le nombre des Abonnés qui auront consenti l'augmentation, il nous serait impossible de la fournir à ceux qui témoigneraient ensuite le tardif désir de se la procurer.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

La réputation toujours croissante du docteur Gall, malgré les sarcasmes des feuillantins, ou peut-être même en raison croissante aussi de leur mauvaise foi reconnue, vient d'obliger ce professeur à publier un sixième cours. C'était le meilleur démenti à donner aux bruits ridicules qu'on semait sur le terme forcé de son séjour à Paris ; comme c'est offrir le seul moyen d'éclairer l'opinion publique sur le mérite d'un système qui fait autant de prosélytes qu'il a d'auditeurs. On a même fait la remarque suivante qui a quelque chose de fatal pour ses contradicteurs, c'est qu'il n'y a que ceux qui ont à se plaindre de leur conscience, et la secrète crainte qu'elle soit dévoilée, ou qui n'ont pas le courage de l'interroger franchement, qui se soient prononcés contre cette doctrine ; comme on ne rencontre dans les cercles, de plaideurs de bonne foi contre ce savant, que parmi ceux qui n'ont pas assisté à ses cours. On veut juger sa morale et on ne l'a pas écoutée, ou bien on la commente d'après des extraits infidèles. Nous allons signaler les ouvrages qui l'ont eu pour objet directement ou indirectement, et que nous avons sous les yeux.

Nous ne parlerons point ici des divers écrits polémiques que la première publication de son système fit éclore en Allemagne, et qui n'ont point été traduits ; mais nous les citerons pour que ceux qui veulent avoir une connaissance exacte de toutes les pièces de cet important procès, puissent y recourir au besoin. Parmi les contradicteurs du docteur Gall sont MM. Osiander et Hymely, de Gœttingue ; Valter, de Berlin ; Steffens, de Hall ; Kessler, de Jéna ; Ackermann et Goeres, de Heidelberg ; Robba, de Milan, et Friedlander. Nous ne voulons pas opposer autorités à autorités, mais on ne peut se défendre d'un sentiment involontaire de prévention favorable pour le Gallisme, quand à la tête de ses partisans on voit les noms de Hufeland, Bisthoff et Selpert, de Berlin ; Froriep, de Hall ; Mertens et Knoblauch, de Leipsick ; Bloëde, de Dresde ; Walther, de Lands-Houte. Voici les Ouvrages publiés en France :

Exposition de la doctrine physionomique du docteur *Gall*, ou nouvelle théorie du Cerveau, etc. A Paris, chez *Henrichs*, libraire, rue de la Loi. In-8°. Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port.

Cet ouvrage, qui est le résultat *de divers écrits allemands, notamment de l'exposition de la Doctrine de Gall par le docteur Froriep, professeur de médecine à Jéna ; de la Dissertation critique du docteur Walther, d'un manuscrit de Gall même, etc. ; de quelques expériences faites à Paris, avec des disciples de ce dernier, et des discussions auxquelles elles ont donné lieu*, dit l'auteur anonyme, a le mérite d'être un des premiers qui aient paru en France. Il nous apprend dans son introduction, que dès 1793, le docteur Gall publia, sous le titre de *Philosophisch-Medizinische untersuchungen uber natur and Kunst, im kranken und gesunden Zustande der Menschen*, à Vienne, un ouvrage dans lequel on pressent déjà les premières notions de la théorie du cerveau ; qu'en 1798 le docteur Gall adressa au baron de Retzer une lettre contenant son système, et qui fut insérée dans le mercure de Wiéland, n° 12 ; et qu'en 1800 le docteur Froriep en donna un abrégé publié dans le *Magasin physique de Voigt*.

L'ouvrage dont nous rendons compte a perdu peut-être de sa valeur depuis que nous avons pu entendre la doctrine cranologique de la bouche même de son heureux inventeur ; mais on doit de la reconnaissance à celui qui le premier nous l'a fait connaître, et il joint au mérite d'être rapidement, savamment et quelquefois éloquemment écrit, celui de nous prouver que le docte professeur allemand n'a pas dévié de ses premières idées comme on s'est plu à le répandre.

Physiologie intellectuelle ou développement de la doctrine du docteur Gall sur le cerveau et ses fonctions, etc. ; par *J. B. Domangeon*, docteur en philosophie et en médecine, membre de plusieurs Sociétés de médecine, etc., in-8°. Paris 1806, de l'imprimerie de *Delance*, rue des Mathurins Saint-Jacques, hôtel Cluny. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port (1).

Nous citons exprès cette édition, quoique nous sachions très-bien qu'il vient d'en être publié une seconde, pour donner sa priorité de date à l'auteur de cet ouvrage, dont nous avons personnellement entendu plusieurs fois le docteur Gall avouer la meilleure partie, et dont M. Domangeon, auditeur assidu des cours du philosophe Granoscope, a pu depuis réformer quelques erreurs. Sa conduite, à cet égard, prouve sa bonne foi, et est la satire de ces écrivains empressés qui, après avoir plutôt entendu qu'écouté quelques leçons, se sont hâtés de juger une doctrine qui demande les plus profondes méditations et d'en publier l'analyse.

Cranologie, ou découvertes nouvelles du docteur Gall, concernant le cerveau, le crâne et ses organes : ouvrage traduit de l'allemand, avec le portrait du docteur Gall. A Paris, à la librairie stéréotype, chez *H. Nicolle*, rue des

(1) La nouvelle édition, chez le même libraire, revue et très-augmentée, paraît en ce moment ; elle a plus de 600 pages in-8°, avec le portrait de l'auteur, et des figures ; elle se vend 6 fr., et 8 fr. franc de port.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XI.) (81) (11 Avril 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Un écrivain philantrope, M. Pingeron, a publié, en 1787, un projet de construire quatre hôpitaux aux quatre coins de Paris, et ce sage établissement, dont l'exécution eût rapproché le malheureux du terme de ses vœux en épargnant à un fiévreux, à un blessé, la terrible corvée de traverser tout Paris, porté dans une civière, dont chaque secousse est une douleur, a été discuté par M. le docteur Dufour, qui prouve le danger de mêler dans les mêmes hôpitaux, ou du moins dans les mêmes salles, les maladies aiguës d'une nature différente. Quelle plus belle occasion de réaliser ce rêve de la bienfaisance, que dans un moment où le balayement des ponts va priver l'Hôtel-Dieu d'une partie de ses édifices et du jardin des malades? Nous provoquons sur ce grave sujet les réflexions de nos Abonnés et généralement de tous les bons citoyens voués à l'art de guérir.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La révolution vernale, que dans notre dernière constitution, nous avions signalée comme très-prochaine, vient en effet d'avoir lieu, et avec les altérations atmosphériques les plus sensibles. Le 4 avril au soir, passage brusque du vent du nord au sud, pluie, tempête, bruissement des vents, exhalaisons du sein de la terre, bouffées de chaleur, relâchement subit des pores auparavant resserrés par le froid constant en Mars. C'est précédé de ces météores, que le printems, enfin, a reconquis son domaine, et depuis les riches parterres de l'honnête *Tripet*, jusqu'aux pâturages immenses de la Normandie, et aux montagnes neigeuses du Jura, tout végète, tout reverdit, impatient d'échapper sous la tiède haleine des autans, au souffle glacé des vents du nord qui, depuis plus d'un mois, dominaient seuls l'atmosphère. Les dix derniers jours ont présenté les disparates les plus étranges : les six premiers ont offert un froid sec et superbe; les quatre autres, une température humide et chaude, un air pesant, comme on dit, mais plutôt (comme on devrait dire), tellement léger, que les poitrines délicates, distendues outre mesure par sa raréfaction, ont souffert aussitôt de sa subite dilatation. Le 2 a offert un phénomène assez étrange. Dès la veille, on avait aperçu quelques flocons de neige; elle a continué de tomber dans la nuit, au point que le matin, trompé par l'éclat d'un soleil resplendissant, et par la date de la saison, on était tenté de croire blanchis par

la floraison, tous les arbres qui l'étaient par cette parure monotone de l'hiver. Cet aspect avait quelque chose de magique, et semblait plutôt une illusion théâtrale, que l'effet des derniers tributs payés par l'hiver au printems; le 3 a offert le dernier froid de l'année, mais tempéré par le soleil le plus actif, et le Jardin des Tuileries offrait un concours de promeneurs et de femmes parées comme aux plus beaux jours de l'été. Le 4 au soir, comme nous l'avons dit, s'est établi le dégel le plus complet, si l'on peut ainsi appeler le passage subit d'une température sèche, froide et épurée, à l'air le plus délicieusement chargé de tous les parfums du printems Ce n'est pas sans quelques secousses cependant que cette transition a eu lieu, et l'Autan, pour remplacer Borée, a semblé établir dans les plaines de l'air, une lutte annoncée par un ouragan qui a duré deux jours et deux nuits. Une pluie douce succéda à ces débats violens, et attesta la défaite des vents du nord. Les oiseaux, muets depuis quelque tems, ont paru célébrer par leurs chants cette victoire, et les rameaux enfin verdoyans des végétaux, ont semblé fournir des couronnes au vainqueur.

C'est en ce moment, où la terre ouvre son sein à l'haleine amoureuse des vents, aux rayons fécondans du soleil, qu'il est bon de prévenir l'effervescence humorale qui, chez les êtres animés, suit la loi de fermentation générale de la nature; et nous répéterons encore ici notre adage favori : *Satiùs est prœcavere morbos quam curare*. On obtiendra ce but si désirable, en se mettant pendant huit à dix jours à l'usage continué de deux tasses, prises à jeun, le matin, de bouillon aux herbes, composé avec l'oseille, le cerfeuil, la laitue, et une pincée de pimprenelle. On y ajoute par pinte une livre de veau, si on a l'estomac bon; on le fait au beurre, et on y ajoute un peu de chicorée sauvage, s'il fait difficilement ses fonctions. Les constitutions éminemment bilieuses, et chez qui cet organe est doué d'une grande énergie, remplaceront très-bien ces bouillons par la limonade cuite ou crue, selon le goût ou la réussite. On fera bien de seconder l'effet de ces breuvages acides par des bains, des lavemens, l'exercice, l'équitation, le cahotement, la paulme, la danse, mais en observant très-exactement d'éviter les suppressions de transpiration, plus dangereuses encore en cette saison que dans toute autre, parce que le mouvement printanier a bientôt converti en fluxion de poitrine un catarrhe. Pendant l'usage de ces bouillons, il ne faut manger, sous peine de coliques, ni fruits cruds, ni salades, ni lait, ni viandes fumées, ni boire de liqueurs, du café, ou du thé. En donnant ces conseils, nous ne devons pas perdre de vue qu'il est des constitutions que la limonade ou le bouillon aux herbes resserrent, et que le café relâche en précipitant leur digestion. Ils modifieront nos conseils d'après cette organisation particulière. Voici le moment où les enfans sont sujets aux affections glandulaires : un peu d'onguent épispastique derrière les oreilles pendant la nuit, et frotté très-légérement; le lendemain une feuille tendre de chou, renouvelée chaque soir; le matin, une cuillerée de sirop anti-scorbutique; de la bière aux repas consistans plus en viandes qu'en légumes, point de fruits; tel est en somme le régime préservatif ou curatif. On remarque depuis quelque tems, des toux d'un caractère particulier, qu'a soulagées merveilleusement l'infusion de fleurs de violette édulcorée de sirop diacode. Le soir, on provoque un bon sommeil et une nuit calme par une tasse d'orgeat chaud. La petite-vérole sévit beaucoup à Paris et aux environs, et elle est meurtrière dans quelques villages. Il existe beaucoup d'hémorrhagies; cette affection se produit chez quelques femmes sous l'aspect du retour de l'impôt périodique qu'elles cessaient depuis quelque tems de payer. Il faut bien se garder de saignée par la lancette, qui occasionne une déplétion vasculaire subite; mais des sangsues à l'anus et mieux encore à la vulve, comme moyen dérivatif, des bains entiers chauds et chargés de sel; une boisson légérement carminative, sont les remèdes indiqués. La saignée, en diminuant le volume du sang, peut le décomposer et produire une hydropisie subséquente. C'est sur-tout en cas de brusque suppression de cette éruption, que cet accident est à craindre, et qu'il cause rapidement une infiltration cellulaire ou organique que détermine encore une saignée imprudente. Nous insistons sur ce point, parce qu'un journaliste, qui s'intitule de *Médecine pratique*, vient de donner sur ce sujet, les conseils les plus perfides et les plus dangereux, faute d'avoir, en effet, *pratiqué* dans ces maladies.

Du 4 au 9, le vent du sud a régné seul et a amené, le 8, une pluie douce très-propre à la végétation.

Si les saisons se suivent en Italie et en Portugal comme les nôtres, ainsi qu'il résulterait du tableau des trois derniers mois, il y a lieu de croire que ces beaux pays ont éprouvé les mêmes révolutions atmosphériques, et qu'on doit s'y conduire de même; nous prions nos fidèles correspondans de trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

Depuis le 29 Mars au 9 Avril, les vents dominans ont soufflé 3 fois au N.-E., 8 fois au N., 2 fois à l'E., 5 fois au N. O., 11 fois au S.-O., et 4 à l'O.

☾ Dernier quartier le 17 Avril. M.S.U.

Depuis le 29 Mars au 9 Avril, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{4}{12}$.

La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre est descendu, dans son *maximum*, à 2 d. $\frac{2}{10}$ (condensation).

Il s'est élevé à 14 d. $\frac{8}{10}$ (dilatation).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d.

Et pour le *minimum*, 77 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*
Quai de l'Horloge, n° 1, dans l'édifice national, dit *la Tour de l'Horloge.*

GALLISME.

N° 11.

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE DU CERVEAU.

Quatrième Paragraphe.

Il n'y a point de crâne sans cerveau : une des preuves que c'est la quatrième membrane qui, en s'ossifiant, devient le crâne (la boîte osseuse destinée à contenir le cerveau), c'est que cette membrane reste molle chez plusieurs hydrocéphales, ou qu'elle n'acquiert du moins qu'une consistance et une demi-transparence assez semblables à celles de la peau desséchée d'un tambour, en même tems qu'elle offre une dimension bien supérieure aux crânes ordinaires. Ce sont de ces crânes trouvés dans des fouilles et conservés par un heureux concours de circonstances, tels qu'un lit de terre calcaire ou sablonneuse, un cercueil hermétiquement fermé, une incrustation, etc., qui ont fait adopter un peu légérement la croyance qu'il exista autrefois des races de géans, et peut-être des peuplades d'hommes infiniment plus grands que tous ceux connus à présent. Ce qui a pu accréditer cette erreur, c'est que ces crânes sont quelquefois plus épais en même tems qu'ils sont démesurément plus grands. On en a vu de l'épaisseur d'un pouce; mais ils sont bien plus légers que les autres crânes, et voici comment le docteur Gall explique leur extension : dans l'épanchement d'eau dans les ventricules du cerveau, qui reconnaît plusieurs causes et entr'autres une dentition laborieuse, la table intérieure du crâne, macérée par l'infiltration de l'eau épanchée successivement à l'inflammation de quelque membrane, se gonfle. La membrane du cerveau (crue pulpeuse autrefois) se déplissant, il en résulte une cavité qui n'oppose plus à la paroi interne du crâne la résistance qui résultait de l'action continuelle du cerveau. Alors cette table libre de s'étendre et repoussée par le diploé qui forme entre les deux tables la contexture réticulaire qui les réunit, s'écarte de la table extérieure qui s'accroît en proportion égale. Si le malade vit un certain nombre d'années, et admet une grande accumulation d'eau, tels qu'on en a vu ayant à 15 ou 16 ans, jusqu'à douze livres d'eau épanchée dans la tête, il en résulte un crâne énorme par son volume, et d'une épaisseur considérable qui peut en imposer, s'il est trouvé enterré dans un sol conservateur; mais s'il est ouvert aussitôt après la mort, la dissection prouve l'absence ou plutôt le déplissement du cerveau, et par conséquent, explique l'espèce de végétation par laquelle ce crâne s'est accru à une dimension si insolite.

On dit : il semblerait résulter de ce qui a été dit, que les grands cerveaux sont les plus aptes à penser, et si c'était vrai, les plus petits hommes seraient les moins spirituels; or l'expérience dément cette assertion. La réponse suit aussi de ce que démontre l'expérience : ce ne sont pas les plus grands cerveaux qui sont le plus penseurs, mais les cerveaux les plus grands relativement aux autres organes de l'individu. Ainsi, un homme de six pieds peut avoir une tête qui, quoique plus riche en cerveau que la tête d'un homme de quatre pieds et demi, sera cependant moins développée en facultés intellectuelles, et réellement d'une grosseur relative plus petite que la tête de ce dernier; de même qu'un homme du peuple est plus riche avec 12 fr. dans sa poche, qu'un grand seigneur avec un louis; ou si l'on veut, de même qu'un mollet de 14 à 15 pouces de contour ornera la jambe d'un homme de cinq pieds, et sera ridicule chez un homme de six pieds: c'est donc de la proportion de la masse du cerveau, avec le reste des organes de l'individu, que résultent sa plus ou moins grande énergie, sa véritable ampleur, et l'on peut l'évaluer, d'après la dimension apparente du cerveau, s'il n'y a point de cause de maladie.

L'hydrocéphale peut exister dans le fœtus, et si l'enfant meurt au passage, sa mort est l'effet d'une paralysie, ou d'une apoplexie causée par la compression, et non d'une coupable intention de la mère faussement alors accusée d'infanticide. La dentition est encore une cause de l'hydrocéphale. *Turnber* cite des hydrocéphales arrivés consécutivement à des coups reçus. On recommande pour le traitement de l'hydrocéphale, tout ce qui peut stimuler généralement le système et rendre localement du ton aux membranes frappées de relâchement, tels sont les sétons, le moxa, le mercure doux, les aromates, l'exercice, les frictions, les martiaux, les bains de vapeur, un régime fortifiant, les distractions, etc. Cette maladie est grave, difficile à guérir; mais on l'a trop tôt décidée incurable; elle demande un médecin qui ait dirigé longtems ses méditations vers les affections encéphaliques, et dont les principes, en s'écartant de la médecine routinière exercée jusqu'ici, même par les professeurs jouissant de la plus grande réputation, conduisent à des résultats et nouveaux et plus sûrs. Quelquefois le régime stimulant est convenable; d'autres fois l'épanchement a été précédé d'inflammation des meninges; des bains, des calmans, des sangsues derrière

les oreilles, eussent pu faire cesser ces symptômes et prévenir leurs ravages. Il en est de même de l'aliénation mentale dont le système de traitement a bien plus occupé l'Angleterre et l'Allemagne, que la France jusqu'ici. Le docteur Pinel a publié, sur ce sujet, un traité qui n'offre rien de particulier, et nous préfèrerions la doctrine du docteur Prost, qui n'est elle-même que l'application de l'aphorisme : *a bile mania oritur*, consigné dans l'ouvrage de ce génie fécond, dans le domaine duquel il semble qu'il faille aller tour à tour exhumer toutes les vérités médicales qu'il enterra pour ne se réveiller chacune successivement qu'à chaque siècle, et il paraît que dans ce siècle, c'est le tour de la folie. Qu'est-ce que la folie? C'est, répond-on, une maladie de l'esprit. Eh! quoi, l'esprit qui est simple, immatériel, peut-il être malade? Et voyez jusqu'où conduit une telle erreur. L'ame, dites-vous, est indépendante du corps, et la folie est une maladie de l'esprit; si vous êtes conséquent la folie est donc incurable; car les remèdes ne peuvent agir que sur le corps, et voilà où conduit une philosophie spéculative et non expérimentale. Nous disons, nous : la folie est une affection organique, son siége est dans le corps; donc elle est guérissable.

Quelles sont les causes de l'aliénation mentale? Ce sont, dit-on encore, des coups reçus, des chagrins éprouvés, l'insolation, des vers, etc. Eh! ne peut-il y avoir d'autres causes imperceptibles à nos sens? un homme se frappe la tête contre un mur, il tombe mort; on l'ouvre, point d'épanchement, point de lésion apparente, cependant il est mort. La foudre frappe un animal; Savans, cherchez la trace du feu du Ciel... quoi! nul vestige de ce sillon lumineux? O vanité de la science! Les glandes des aliénés sont en général d'une consistance plus épaisse, plus ferme... Eh bien, qu'indique cet épaississement? Les médecins, les philosophes, les moralistes ont cherché la cause de la folie dans le sang, dans le bas-ventre, dans l'épigastre, dans le cerveau, *et non est qui invenerit eam*. Un enfant de 13 ans éprouvait un mal de tête violent et habituel : Gall soupçonnait un épanchement; il meurt au milieu de convulsions; on l'ouvre, point de vers; les intestins les plus sains, l'épigastre le mieux ordonné....; enfin on trouve 5 à 6 onces de liquide infiltré dans les ventricules du cerveau et un foyer d'inflammation dans la partie antérieure des membranes du cerveau, en laissant dans l'état le plus sain toute la partie postérieure. Peut-on raisonnablement expliquer l'épaississement de l'humeur des glandes par ce phénomène? Un singe meurt à la suite d'un coup violent à la tête; la crâne est trouvé considérablement épaissi. Un homme reçoit un coup à la tête, soudain infiltration d'eau entre les membranes *cartilagineuses* et les os très-épaissis dans tout le contour de la tête. Deux Croates sont blessés à la tête, l'un d'un coup de pierre, l'autre par une crosse de fusil; la membrane extérieure du cerveau s'enflamme, les crânes acquièrent une épaisseur singulière, et les individus survivent encore long-tems à cet accident connu seulement à leur mort. Il résulte de ces exemples que les dissections, ou n'apprennent rien en ce genre, ou apprennent trop tardivement pour guérir (1).

Ceux qui attribuent exclusivement la manie au dérangement des viscères, ont également tort, sur-tout quand ils concluent, que le siége de l'aliénation existe dans les fonctions dérangées du bas-ventre, de ce qu'elles ont été guéries par des irritations sur le bas-ventre; ou il faut renoncer à la doctrine incontestable des guérisons par métastases, ou il faut regarder ce résultat comme une raison pour penser précisément le contraire. La folie est une irritation organique, et il y a altération des fonctions de l'esprit toutes les fois qu'il y a tendance originaire ou actuelle des organes à mal servir ces fonctions. Le véritable siége de la folie est donc le cerveau, et si l'on rencontre dans le sang, dans les intestins, des causes premières, le bas-ventre agit sur le cerveau qui réagit sur le ventre, de même que dans l'ivresse, ou une mauvaise digestion, on éprouve mal à la tête.

On trouve en général dans les aliénés des dépôts calcaires, et par conséquent des crânes plus épais et plus pesans, au lieu que dans les hydrophobes, les *sidérés* de la foudre, on ne rencontre rien de ce genre.

L'invasion de la folie a une marche irrégulière; tantôt elle est soudaine et impétueuse, mais une disposition céphalique spéciale avait préparé cet accident; tantôt un nerf est longtems malade et finit par s'atrophier. Un homme est bien portant; il est vivement affecté; une partie du cerveau se soustrait à sa volonté dans son activité; il délire sur un seul article, il divague bientôt sur tout, ses idées se croisent, s'obscurcissent : il n'y a encore qu'un ou deux organes de malades; on pourrait le guérir, mais le cerveau se rétrécit, des organes s'oblitèrent; on néglige cet état ou, ce qui est pis encore, on emploie des stimulans (comme en général on a trop l'habitude de le faire dans toutes les paralysies); la table interne du crâne se rapproche du cerveau qui

(1) Un tel exemple prouve bien l'action qu'exerce le cerveau sur le crâne, en voici un plus concluant, rapporté par le docteur Gall : un homme reçoit, à 20 ans, un coup de sabre sur le pariétal qui perd beaucoup de sa substance, et souffre une profonde dépression. Il n'est point trépané. L'action seule du cerveau repoussa continuellement cet enfoncement. Il est mort à 45 ans, et l'inégalité avait disparu.

finit par former des adhérences et recevoir des épanchemens; la voûte osseuse s'épaissit et au bout de deux à trois ans le mal est incurable. C'est ainsi que dans la dentition, par exemple, la fièvre allume le sang, le cerveau enflammé transude une lymphe qui s'épaissit en pseudo-membrane; on suit un régime échauffant quand il fallait rafraîchir; des bains, des boissons acidulées, des sangsues derrière les oreilles, eussent prévenu la coagulation humorale; on suit un systême opposé et l'enfant périt victime de la prévention.

On dit communément que la dentition est plus facile quand les enfans sont faibles, et ce proverbe populaire est fondé en raison de ce que le germe de la dent a bien plus de difficulté à écarter les bords de l'alvéole qui le contient; quand les os du crâne sont déjà durcis on croit qu'il faut doubler les forces de la nature pour l'aider à vaincre cet obstacle; il faudrait au contraire amollir sa vigueur; on donne du vin, de la canelle; on met entre les gencives un cristal dur qui resserre encore leur épiderme et on ne voit pas que cette bouche sèche, cette haleine brûlante, cette peau jaune et ardente, ce pouls fiévreux, ces yeux étincelans demandent des demi-bains tièdes, des hochets de racine de guimauve effilés et trempés dans le miel, des petits lavemens, de l'eau de violettes; l'érétisme s'accroît par le régime stimulant, les convulsions surviennent et le petit malade échoue aux portes de la vie. Il en est de même pour les affections nerveuses, et malgré les sages conseils légués par le docteur Pomme qui ne faisait rien et donnait de l'eau sous toutes les formes, on s'obstine à gorger la malheureuse en proie à des attaques de nerfs, de potions incendiaires, de fleur d'orange, de valériane, d'éther, de pilules de musc, d'opium, d'assa-fœtida, etc.

On a traité l'affection d'atonie nerveuse, de relâchement spasmodique; on stimule, on *donne du ton* et on tue par inflammation cérébrale. Cette méthode est un des abus du *Brownisme* mal interprété, et cette doctrine qui n'est pas sans mérite, devra à son apparence de simplicité bien des écarts en médecine de la part de ceux qui ne l'auront pas assez méditée ou entendue. Parmi les faits nombreux qui établissent l'entrecroisement des filets nerveux de la moëlle alongée, le docteur Gall se plaît à citer le suivant, parce que le malade en garda la conscience, ce qu'il n'eût pu faire dans une paralysie où cette observation a plus ordinairement lieu. Un homme se portait assez bien, tout à coup le pouls du côté gauche s'élève, celui du bras droit reste obscur et déprimé: douleur vive de la partie droite du cerveau: sangsues au bras gauche; guérison.

On pourrait ranger parmi les différentes manies, l'imbécillité, le crétinisme dont les signes extérieurs sont très-sensibles et dont il semble que la nature imprima le cachet sur le cerveau en général petit, déprimé, fuyant dès l'origine des arcades sourcillières: on peut les distinguer en trois classes; mais la discussion à laquelle s'est livré le docteur Gall, en éclairant peut-être cette éthiologie, n'aurait aucun mérite pour nous qui cherchons sur-tout l'examen de ses moyens médicaux en cette partie, puisqu'il regarde cette vitiation organique comme incurable.

Nous ne pouvons nous empêcher d'interrompre le fil de ces démonstrations pour répondre a des calomnies qui, en s'accréditant par le silence des accusés, pourraient nuire infiniment à la fortune du systême qui nous occupe.

A la faveur d'un *on dit*, un journaliste a-t-il le droit de diffamer un étranger, venu en France sous la foi des traités, le droit des gens et la sauve-garde des lois, y vivant avec dignité, y professant sous la protection et l'aveu du gouvernement? Conçoit-on l'audace du Journal de l'Empire qui, compromettant la gravité du titre auguste dont il se pare, imprime, comme autorité, une prétendue décision de prétendus jurisconsultes de la Sainte Chapelle, plus ignorans encore qu'ignorés, s'ils ont osé donner la ridicule consultation qu'on leur prête; qui promet sérieusement une réfutation du systême du docteur *Gall*, par l'Ecole de Médecine de Paris, sans qu'aucune déclaration de la part de ce corps respectable, ait annoncé une telle intention; qui, enfin, constant dans son systême d'avilissement, et soupçonnant injurieusement moins de courage que d'érudition à l'un de nos premiers physiologistes, a l'impudence de hasarder l'assertion suivante: « M. *Cuvier*, dont l'opinion » est d'un grand poids parmi les savans, parait » envisager les principes de M. *Gall* comme » des hypothèses hasardées, et ne voit dans sa » conduite qu'un tissu de charlatanerie. Il parle » même, dit-on, d'une manière assez hypothé- » tique des découvertes anatomiques du méde- » cin crânologue ».

Eh! qui a fait à la confrérie des Débats, la confession de M. *Cuvier?* Qui lui a donné le droit de la publier? Quel écrit, quel acte public de ce savant les enhardit au point de scruter ainsi sa conscience, et de se faire les révélateurs indiscrets de son opinion, quelle qu'elle soit, et les calomniateurs de ses sentimens, car cette assertion est de la plus insigne fausseté. Eh! comment, en effet, l'assidu auditeur des cours du docteur *Gall;* comment le premier prôneur de sa doctrine; comment son interprète auprès de l'Institut, où il n'a pas dédaigné de lire son mémoire il n'y a pas trois semaines, c'est-à-dire à l'époque précise où les Débats lui expédiaient

si gratuitement un brevet d'opposition; comment, enfin, l'homme le plus fait pour apprécier une telle découverte, serait-il devenu tout à coup et sans raison, l'ennemi de cette doctrine, le transfuge de la science, l'apostat de la bonne foi, et infidèle à sa gloire? Sycophantes perfides! désespérés de ne pouvoir trouver dans la vérité des objections contre le gallisme, vous recourez à des mensonges! et cette honteuse ressource, en prouvant votre impuissance, assure le triomphe du philosophe allemand. Fidèles à la doctrine de dom Basile, votre vénéré patron, vous calomniez,... parce que, si la blessure guérit, la cicatrice en reste. Mais, votre règne est passé, et, d'une extrémité de la France à l'autre, un cri unanime s'élève : « Les injures » des Débats sont un éloge, leur persécution, » un titre de succès et d'honneur. » Continuez, pieux zélateurs de l'obscurantisme ; ministres fidèles d'Arimane, vos nombreux feuilletons sont le piédestal de la statue que la philosophie érigera au premier physiologiste d'un siècle déjà si fécond en miracles, et il ne manque plus, pour couronner son front, que quelques-unes des feuilles que vous faites éclore dans une intention bien différente.

Quant à ceux qui, de meilleure foi et accoutumés à ne croire qu'après s'être rendu compte de leur croyance, ne peuvent expliquer le mécanisme de l'appareil des organes affectés à telle ou telle faculté, nous leur demanderons, avec la même sincérité, s'il existe une seule explication physiologique admise par l'Ecole, ou proposée par les auteurs, plus satisfaisante que celle du docteur *Gall?* Un exemple dont le spectacle est à tout moment sous nos yeux, sans que nous y ayons réfléchi, va nous démontrer la justesse du système du professeur allemand ; supposons un aveugle-né, choisissons-le doué d'un esprit très-pénétrant et orné de connaissances ; demandez-lui : *Qu'est-ce qu'un œil.* Instruit des phénomènes de la vision, autant qu'on peut instruire un être pensant, des fonctions d'un sens dont il est dépourvu, il n'a, pour se rendre compte de ce sens ignoré, que la voie de comparaison entre cet inconnu et les sens qu'il possède. Or, il palpe avec la main, il odore avec le nez, il goûte avec la langue, il entend avec l'oreille, et, s'aidant de ces sensations comparées et des rapports qui lui ont été faits des prodiges de la vue, il dira : l'œil est un appareil qui efface les distances, *c'est le toucher de l'ame* (1), et la probabilité de cette réponse est fondée sur celle si sublime ou si ridicule que Diderot prête au fameux aveugle de Puyseaux, à cette demande : *Qu'est-ce qu'un miroir?* « C'est une machine qui met un » objet hors de lui-même en relief, s'il se trouve » placé convenablement par rapport à elle ». Pour donner à l'aveugle le plus érudit une définition de la vue, épuisez les commentaires les plus scientifiques, vous ne pourrez jamais vous rendre intelligible qu'à peu près et par approximation, et en dernière analyse, votre meilleure définition de l'œil sera : l'œil est l'appareil d'un organe destiné à remplir les fonctions d'un sens; c'est l'épanouissement d'un réseau nerveux, consacré à une fonction spéciale; tout le reste est inintelligible pour l'esprit le plus subtil, s'il est logé dans un corps aveugle, tandis qu'un Cretin même, en ouvrant l'œil, a devancé par ce seul acte, les plus hauts calculs de l'opticologie. Eh bien! il en est de même de chacune des protubérances qui sont l'indice et l'organe de nos autres facultés, qu'on devrait également appeler *sens*, et qui ont, comme les cinq sens reconnus jusqu'ici, leurs ministres et leurs appareils de fonctions (1) ; nous ne les comprenons pas, mais l'aveugle comprend-il bien l'appareil de l'œil; le sourd, celui de l'oreille? Si l'on m'objecte, que l'aveugle, le sourd, ne trouvent d'obstacle à cette intelligence, que parce qu'ils ne peuvent avoir la conscience d'un organe dont ils sont privés, je répondrai que c'est précisément la raison pour laquelle des êtres, dépourvus de certains organes, éprouvent de la difficulté à en reconnaître l'existence chez d'autres individus. L'esprit d'analogie peut seul guider dans cette étude, mais est-il beaucoup d'êtres qui réfléchissent assez sur leurs facultés pour les constater et sur-tout pour en déduire la conséquence de la possibilité d'existence d'autres facultés non développées.

« Nous sommes tous aveugles en ce point. »

Ce que rapporte M. *de Voltaire*, de l'opération, non de la cataracte, comme il dit, mais d'ouvrir la prunelle des deux yeux à un jeune aveugle-né, nous servira à expliquer ce que nous venons de dire.

« En 1729, M. *Cheselden*, un de ces fameux chirurgiens qui joignent l'adresse de la main aux plus grandes lumières de l'esprit, ayant imaginé qu'on pouvait donner la vue à un aveugle-né, en lui abaissant ce qu'on appelle les *cataractes* qu'il soupçonnait formées dans

(1) L'aveugle de Puyseaux répondit à cette question : « C'est un organe sur lequel l'air fait l'effet de mon bâton » sur ma main ». Voyez la *Dioptrique* de Descartes, et la *Lettre sur les Aveugles à l'usage de ceux qui voient*, par Diderot.

(1) Les philosophes se sont partagés sur le nombre des sens. Et pourquoi la parole n'a-t-elle pas le sien, puisqu'on a accordé cette faculté à l'ouïe, destinée à l'entendre? L'appareil des conduits aériens vaut bien celui de l'oreille; celui de la volupté est aussi différent de celui du goût, que l'œil est distinct de l'oreille, et n'a pas été classé parmi eux. Convenons que si les sens sont les moyens par lesquels l'ame reçoit les idées, soit des objets extérieurs, soit occasionnées par l'action de l'ame sur elle-même, il y a autant de sens qu'il existe de sensations, et qu'il faut les distinguer en extérieurs et intérieurs.

ses yeux presqu'au moment de sa naissance, il proposa l'opération ; l'aveugle eut de la peine à y consentir. Il ne concevait pas trop que le sens de la vue pût beaucoup augmenter ses plaisirs. Sans l'envie qu'on lui inspira d'apprendre à lire et à écrire, il n'eût pas desiré de voir. Quoiqu'il en soit, l'opération fut faite et réussit. Le jeune homme, d'environ 14 ans, vit la lumière pour la première fois. Son expérience confirma tout ce que *Locke* et *Barckley* avaient si bien prévu. Il ne distingua de long tems ni grandeurs ni distances, ni situations, ni même figures. Un objet d'un pouce mis devant son œil et qui lui cachait une maison, lui paraissait aussi grand que la maison. Tout ce qu'il voyait lui semblait d'abord être sur ses yeux et les toucher comme les objets du tact touchent la peau. Il ne pouvait distinguer ce qu'il avait jugé rond à l'aide de ses mains, d'avec ce qu'il avait jugé angulaire, ni discerner avec ses yeux si ce que ses mains avaient senti être en haut ou en bas, était en effet en haut ou en bas; il était si loin de connaître les grandeurs, qu'après avoir enfin conçu par la vue, que sa maison était plus grande que sa chambre, il ne pouvait pas concevoir comment la vue pouvait donner cette idée. Ce ne fut qu'au bout de deux mois d'expériences, qu'il put apercevoir que les tableaux représentaient des corps solides; et lorsqu'après ce long tâtonnement d'un sens nouveau pour lui, il eut senti que des corps et non des surfaces seules étaient peints dans ces tableaux, il y porta la main, et fut étonné de ne point trouver avec ses mains ces corps solides, dont il commençait à apercevoir les représentations. Il demandait quel était le trompeur du sens du toucher ou du sens de la vue. »

Cet exemple prouve que le grand motif d'incrédulité de la part des opposans au gallisme, vient de ce qu'ils sont dépourvus du développement des organes qui, en donnant la conscience de leur existence à ceux qui les possèdent, donnent aussi les moyens de les reconnaître chez les autres. C'est ainsi qu'un poëte s'est enflammé par la lecture d'un poëte. Une harpe, d'accord avec une autre, redit seule les sons que sait tirer une main savante de cette harpe posée en sa présence. Un bâton vert présenté à un flambeau s'y noircit; un autre flambeau approché de ce premier, y prend feu sans appauvrir le foyer qui le fournit (1), et la clarté se progage. Ce sont des bâtons verts que ces rédacteurs des Débats; mais comme tels d'entre eux *sait* et pourrait dire que tels bâtons sont ceux qui corrigent le mieux, disons plutôt : ce sont

. . . . « Bâtons flottans sur l'onde,
» Comme il en est beaucoup de par le monde,
» De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien. »

(1) Cette propriété exclusive du feu de se propager sans épuisement n'a pas été assez méditée, et met entre cet élément et les autres une distance infinie.

Bon La Fontaine, est-il une seule matière où l'on ne puisse citer tes vers avec profit? Revenons au docteur Gall. Il résulte de ce que nous venons de dire que, pour reconnaître la vérité de son système, il faut être organisé plus heureusement que MM. des Débats, et si ce principe les excuse sur l'intention, il est désolant pour leur amour-propre qui devrait au moins les porter à se récuser Nous avons prouvé ailleurs que l'obstination à nier cette doctrine est souvent due à l'horreur qu'inspire son application à telle conscience mécontente d'elle-même. Tout s'unit donc pour démontrer que la profession de ce système ne peut appartenir qu'à ceux qui ont l'esprit aussi droit que le cœur pur; conséquence dont nous laissons aux jurés-crieurs du Journal de l'Empire à fournir le commentaire avec leur bonne foi ordinaire.

M. S. U.

(La suite au numéro prochain.)

D'UN SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Paris, le 4 Mars 1808.

C'est avec surprise, Monsieur, que j'ai vu, dans le N° 5 de la Gazette de Santé du 11 Février dernier, que vous citez mon nom parmi ceux qui disent avoir à se plaindre du remède anti-goutteux de M. Pradier.

Je n'ai jamais eu de ma vie la moindre atteinte de goutte. Je n'ai donc personnellement ni plainte à former, ni observations à faire sur le remède de M. Pradier. Mais je lui dois néanmoins une reconnaissance à laquelle je suis loin de me soustraire, et c'est pour rendre hommage à la vérité que je viens vous dire ce qui s'est passé.

J'ai chez moi un jeune homme, mon allié, qui depuis long-tems est atteint de douleurs aiguës qu'une assemblée des plus célèbres médecins de Paris a désignées sous le nom de goutte-vague. Mon jeune homme a fait tous les remèdes qu'on lui a prescrits, et a observé le régime le plus austère; il s'est condamné aux privations les plus pénibles pour son âge, mais les remèdes, les privations n'ont pas empêché que durant l'été dernier son mal n'ait empiré à un point extrême.

L'été de 1806 lui fut funeste; il eut pendant trois mois des maux de tête insupportables, et une ophthalmie tellement grave qu'il perdit non seulement la lumière, mais encore le sommeil et le repos. L'été de 1807 a été encore plus funeste; l'œil droit a été attaqué de nouveau et il en a presque perdu l'usage.

Dès que les docteurs eurent décidé que le malade était atteint d'une goutte vague, il eut recours à M. Pradier. Il avait oui parler de lui par M. le vice-amiral Gantheaume que j'avais vu perclus de tous ses membres, et qui vint

lui-même m'apprendre le miracle de sa guérison. M. Leroi, ex-tribun, actuellement membre du Corps-Législatif, me raconta sa guérison. M. Guillard, l'auteur estimable et estimé du chef-d'œuvre de nos poëmes lyriques; M. Després, banquier; M. Roger, ancien secrétaire-général du ministre du trésor public, parlèrent avec un égal enthousiasme de l'efficacité du remède de M. Pradier. Il n'en fallait pas autant pour décider notre malade à s'en servir.

Il est bon de remarquer que jamais ce jeune homme n'avait ressenti la moindre atteinte de goutte aux pieds.

M. Pradier eut le bonheur d'y attirer une douleur, et spécialement au pied gauche. Dès que la maladie fut ainsi détournée de son cours, la tête fut sensiblement dégagée; la douleur et la rougeur qui régnaient sur l'œil disparurent, et enfin au bout de 12 applications le malade fut entièrement soulagé.

Il est vrai cependant que dans ces derniers tems, et durant ces jours où l'atmosphère a éprouvé une si grande variabilité, le malade a ressenti pendant quelques jours de nouvelles inquiétudes dans la tête, de la rougeur, de la douleur dans l'œil droit, mais elles ont entièrement cessé, et au moment où je vous écris, le jeune homme a repris ses travaux accoutumés dans mes bureaux. Voilà, Monsieur, ce que je crois devoir vous dire pour être juste et impartial envers M. Pradier, duquel au reste je dois louer le zèle et l'exactitude.

BARILLON, *ancien banquier, rue Neuve du Luxembourg, n° 31.*

CHIRURGIE.

Réclamation contre les effets d'une identité de nom et d'état.

« M. Lafond, membre du ci-devant collége
» et académie de Chirurgie, prie les personnes
» qui lui ont accordé leur confiance depuis vingt-
» cinq ans, de ne pas le confondre avec deux
» individus portant le même nom, dont l'un
» tient une boutique de bandages au Palais du
» Tribunat, et l'autre fait offre de ses mar-
» chandises, par des adresses distribuées sur le
» pont Notre-Dame. M. Lafond continue à
» s'occuper de la guérison des hernies et des
» difformités, en sa maison rue des Prouvaires,
» n° 18, où il a succédé au célèbre Tiphaine
» qui a obtenu tant de succès dans cette bran-
» che de l'art de guérir. » LAFOND.

Note du Rédacteur. — Cette réclamation nous offre une occasion toute naturelle de répondre à ceux de nos abonnés qui nous ont adressé des plaintes sur la mauvaise qualité des bandages qu'ils reçoivent de Paris. Nous leur dirons que loin de nous en étonner avec eux, nous ne voyons rien que de très-ordinaire dans ce qu'ils éprouvent. Les hommes auxquels ils se sont adressés, sont presque toujours des charlatans qui, sans instruction comme sans réputation, mais doués d'une intrépide jactance, et trompettes de leur propre renommée, cherchent à se faire connaître à tout prix, soit par les placards dont ils couvrent les murs de la capitale et des départemens, soit par les avis trompeurs qu'ils y font distribuer avec profusion, soit enfin par des annonces insidieuses trop facilement insérées dans les journaux qui malheureusement se prêtent à ce brigandage moyennant rétribution. Ecoutez tous ces thaumaturges. Chacun d'eux a reculé les bornes de l'art et perfectionné les bandages. Ils ont enfin trouvé le secret de contenir les hernies *les plus anciennes et les plus volumineuses avec les bandages les plus légers*; pour peu même qu'on veuille payer, ils vous débarrassent d'une infirmité si gênante, et la cure est radicale ou palliative, selon l'argent que vous pouvez y mettre. Un point seul et embarrassant, c'est que chacun d'eux se dit l'inventeur exclusif du moyen de guérison, de façon qu'à les croire tous à leur tour, chacun d'eux est jugé menteur par eux-mêmes. Déjà le Gouvernement a fait justice des médecins du pont-neuf; il la fera également de ces prétendus guérisseurs, dont quelques-uns revêtus du titre de docteurs de la nouvelle école, quoique tenant boutique de vêtemens (1), ne parviendraient pas à contenir une hernie simple, pour peu qu'elle offrit de difficultés.

Les habitans des départemens gagneraient donc à s'adresser aux Chirurgiens estimables qui s'occupent de cette partie, et ils trouveraient en eux des hommes honnêtes et instruits qui exigeraient les renseignemens les plus circonstanciés avant d'exécuter le bandage désiré. La privation d'un bandage, même nécessaire, serait préférable à l'usage d'un bandage vicieux, et les praticiens savent combien d'opérations ont été nécessitées par l'application inexacte de bandages dont les pelotes, en laissant échapper des portions d'intestins, ont fait contracter des adhérences, ont entraîné des hernies avec étranglement, et ont causé la mort de malades qu'une perfide sécurité dans un faux moyen de contention engageait à se livrer sans précaution à des mouvemens violens sur la foi d'un point d'appui dangereux. M. S. U.

---

(1) Avant la révolution, non-seulement un chirurgien aurait été rayé s'il eût ouvert une boutique, mais il était défendu à sa femme d'exercer un art ou un métier qui exigeât ce moyen de correspondre avec le public; et ces réglemens ne sont point abrogés.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

Petits-Augustins, nº 15. In-8º. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port.

Nous ne citons que pour mémoire ici cette rapsodie informe, recueillie par un allemand, auditeur apparemment inattentif aux premiers cours du docteur Gall, et qui contient assez d'erreurs pour que ce médecin ait cru nécessaire de consigner dans les journaux son désaveu formel des idées qui lui sont attribuées dans ce pamphlet, dont le texte a servi la méchanceté des commentateurs de mauvaise foi de son systême. L'ignorance du traducteur, non-seulement en médecine, mais dans les langues allemande, latine et française, est telle qu'il nomme *petit cerveau*, le cervelet; *tournoiement du sang;* la circulation, et qu'il fait un nom d'homme du mot latin *frendens*, qui signifie, comme on sait, *grinçant des dents;* ainsi il traduit ce passage de la préface en tête des œuvres de Vésale : *spectat id frendens*, Frendens le voit, etc. Cette traduction hérissée de fautes de sens et de grammaire, ne mérite même pas les honneurs de la courte mention que nous en faisons ici.

Exposition de la nouvelle théorie de la physiognomonique du docteur Gall de Vienne, fondée sur sa recherche des opérations du cerveau. Petite brochure in-12, Leipsick, au comptoir d'industrie. Ce très-court extrait des leçons du docteur a le mérite d'être terminé par *une échelle animale depuis le degré le plus bas jusqu'au plus relevé*, et d'indiquer le point dont est parti ce physiologiste pour arriver à la perfection actuelle de son systême qui peut encore être accrue.

Exposé de la marche suivie par M. le docteur Gall, etc. Petit in-8º. Paris, de l'imprimerie de *Xhrouet*, rue des Moineaux, nº 16.

Nous sommes redevables, ainsi que nous l'avons déjà dit, de cet opuscule aux veilles d'un jeune savant qui sait trouver au milieu des occupations les plus graves, et sans cesse renaissantes, du tems encore à donner à l'étude des sciences, et aux communications amicales dont le docteur Gall a payé l'accueil hospitalier qu'il en a reçu à son arrivée à Paris. Nous devons personnellement à ce militaire distingué la connaissance du philosophe de Vienne, et nous consignons ici avec délices cette expression de notre reconnaissance, quand nous pensons à l'importance d'une telle découverte, et à l'influence qu'elle doit exercer sur l'art de guérir, malgré les mécréans et le parti de l'opposition.

Discours d'ouverture lu par M. le docteur Gall à la séance de son cours public, le 15 Janvier 1808. In-8º. Paris, chez *Schoëll, Firmin Didot*, et *Lefort*.

Voilà le seul imprimé qu'ait publié le médecin allemand, et s'il n'expose pas la théorie de son systême, il en donne l'idée et le désir de le connaître. Il précédera probablement l'exposition qu'il en donnera sous peu.

Analyse d'un Cours du docteur Gall, ou physiologie et anatomie du cerveau, d'après son systême. In-8º. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprim.-libr., rue des Bons-Enfans, nº 34. Prix 3 fr., et 4 fr. franc de port.

On doit ce chef-d'œuvre de mémoire et de perspicacité à l'assiduité d'un inconnu, auteur des articles successivement déposés dans la Gazette de France. C'est le seul résumé des leçons du docteur Gall qu'il ait jusqu'ici entiérement avoué, non comme de lui, mais comme rendant le plus fidélement sa pensée et l'esprit de sa doctrine. On y remarque même une série de logique, un enchaînement d'idées qui lient merveilleusement toutes les parties de cet ingénieux systême, et font disparaître jusqu'aux lacunes qui se rencontrent nécessairement dans un cours oral improvisé. Pour nous, qui n'avons rédigé nos notes qu'après avoir suivi déjà cinq cours du docteur, et assisté à ses communications intimes et amicales, nous reconnaissons avec plaisir et bonne foi qu'on trouve dans cette analyse, non-seulement les idées, les expressions favorites du novateur Cranologue, mais jusqu'à la variété des différens modes d'expressions dont il revêt tour à tour sa pensée dans ses différens cours, et la franchise avec laquelle il la commente dans ses conférences particulières.

Exposition sommaire de la structure et des différentes parties de l'encéphale ou cerveau, suivant la méthode adoptée à l'Ecole de Médecine de Paris; avec 6 planches in-8º. Chez *Théophile Barrois*, libraire, rue Hautefeuille; 1807. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.

Sans examiner le mérite de cet ouvrage, qui n'a dû sa naissance qu'à l'*à-propos*, et que l'auteur a exhumé de son porte-feuille où il serait mort sans l'arrivée du docteur *Gall* en France, nous devons à la franchise dont nous faisons profession, de remarquer qu'il est entaché de l'obscurité qui caractérise toutes les productions de l'auteur, et que, selon sa méthode habituelle, il est plus riche en nouveaux mots qu'en choses nouvelles. Mais un reproche plus sérieux, c'est qu'il est étonnant qu'un professeur grave, et qui doit l'exemple de la délicatesse, ait eu recours à un petit subterfuge que, sans néologisme, on pourrait appeler autrement, pour essayer de donner une teinte de nouveauté à un travail ancien et qui ne contient pas un atôme de découverte, en le faisant suivre d'une Table récente annonçant des découvertes qui ne sont nullement dans le corps de l'ouvrage. C'est ainsi qu'on lit : *Procédé pour développer les circonvolutions du cerveau,* avec indication de la

page 58, et qu'en recourant à cette page, il n'est pas dit un mot de cette opération du *déplissement*, totalement inconnue en France avant l'arrivée du docteur *Gall*. Ce petit charlatanisme bibliographique se répète plusieurs fois, et ferait acheter l'ouvrage sur parole, si nous ne mettions nos lecteurs en garde contre une telle jonglerie. Au reste, cet ouvrage est au-dessous de l'état actuel de la science, et ne vaut même pas la description anatomique du cerveau et de la moëlle alongée, par *Santorini*, *Willis*, *Bartholin*, *Vieussens* et *Vicq-d'Azyr*. Il est sur-tout très en arrière des démonstrations anatomiques du cerveau dont le docteur *Gall* vient d'offrir à Paris l'intéressant spectacle, avec une telle publicité, qu'il n'est pas plus permis de les ignorer que de nier la beauté de ses découvertes. Nous ne dirons rien des assertions négatives, par le professeur *Chaussier*, de l'*entre-croisement* des éminences pyramidales, page 141. Il n'allègue aucune objection nouvelle, il ne peut démentir le rapport de nos yeux qui en ont été témoins, et cette petite pièce de rapport a du moins le mérite qu'il ne faut pas lui ôter, de donner quelque air de nouveauté à ces bribes rajeunies. Nous laissons, au reste, à apprécier par le lecteur impartial, la confiance d'un professeur qui, en émettant son opinion propre et au moins inconsidérée, la donne pour celle d'une Ecole respectable, dont elle peut compromettre la profession de foi.

M. *Moreau* (*de la Sarthe*) a publié sur le systême du docteur *Gall*, une lettre à peu près ignorée, mais que nous citons ici, pour faire preuve que nous n'avons rien jugé au-dessous de nos recherches et indigne d'une mention particulière.

Traité sur la physiologie du Cerveau, ou explication de la doctrine du docteur *Gall* sur la structure et les fonctions de cet organe, avec des planches et des notes; par M. *Naquart*, docteur en médecine. In-8°. Prix, 6 fr. Chez M. *Léopold Collin*, rue Gilles-Cœur.

L'ouvrage de M. *Naquart* n'apprendra rien de plus que celui de M. *Domangeon*, publié bien avant sur le même sujet, et bien mieux détaillé. Après le compte qu'avaient rendu tous les journaux du systême du docteur *Gall*, d'après ses cours, il convenait peut-être d'attendre pour en former un corps de doctrine, ou l'aveu de l'auteur, ou la publication qu'il a promise d'en faire lui-même, et qu'il ne pouvait effectuer avant la lecture de son mémoire à l'Institut pour le rapport duquel la première classe a nommé une commission. Cette déférence était due à un étranger dont on a défiguré les opinions et calomnié les principes, surtout quand il croit devoir à son estime pour une nation hospitalière et savante, au jugement de laquelle il met le plus haut prix, de ne pas la quitter sans lui laisser sa véritable profession de foi en physiologie intellectuelle. C'est ce motif qui a causé l'estimable silence de ses doctes auditeurs, et on a lieu de s'étonner que M. *Naquart* n'ait pas été retenu par la crainte d'être désavoué par le professeur Allemand, dont les découvertes sont d'une telle importance que lui seul peut publier sur cette matière un ouvrage authentique et *ex professo*. L'ouvrage du docteur *Gall* paraîtra sous quinze jours.

(La suite au numéro prochain.)

Dictionnaire administratif et topographique de Paris, etc.; par *F. V. Goblet*. Un vol. in-18 de 500 pages. Prix, 2 fr. 50 c. Chez *Allut*, impr.-libr., rue de l'Ecole de Médecine, n° 6; *Debray*, libraire, rue Saint-Honoré, n° 168.

Mémoire sur l'inutilité et le danger de l'application du forceps dans les accouchemens; par *J. F. Seneaux*, fils, docteur-médecin, professeur d'accouchement, membre de plusieurs Sociétés savantes. Prix 3 fr., et 3 fr. 50 c. franc de port.

Essai sur le gaz animal, considéré dans les maladies, etc. Ouvrage posthume de M. *B. Vidal*, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés; publié par les soins de M. *Achard*, bibliothécaire de Marseille, etc. Un volume in-8°. Prix, 2 fr., et 3 fr. franc de port.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, rue Saint-Guillaume, n° 30, faubourg Saint-Germain; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions de librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 12. — 21 Avril 1808.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

La majorité des Souscripteurs à notre Gazette, a voté pour sa *couverture;* elle a apprécié le désintéressement avec lequel nous nous sommes imposé la moitié du travail de plus que celui précédent, en nous occupant plus du perfectionnement de ce produit de nos veilles, que du profit dont aurait pu nous être un tel surcroît de labeur. Nous espérons que nos Abonnés y reconnaitront le zèle dont nous n'avons cessé de leur offrir un gage sans cesse renaissant, et qu'encouragés par l'accroissement de notre cadre qui nous permet de donner plus de place aux observations recueillies dans les départemens, nos correspondans voudront bien redoubler d'émulation pour nous en offrir de plus dignes encore de l'art sublime qu'ils professent, et du public qui les lira. Obligés de nous rapprocher du centre du comité de bienfaisance dont le Gouvernement nous a confié le régime sanitaire à Paris, nous croyons devoir avertir nos Souscripteurs que notre adresse actuelle est rue Saint-Guillaume, faubourg Saint-Germain, N° 30, et que nous recevrons là seulement tout ce qui nous y sera adressé concernant, soit les Mémoires à consulter qui nous seront envoyés et dont la consultation ne sera délivrée qu'après en avoir conféré avec notre Société de Médecine, soit les observations de pratique et les questions relatives à la partie scientifique de l'art de guérir. Toutes celles relatives à la partie commerciale seront adressées à M. Colas notre imprimeur, rue du Vieux-Colombier, N° 26.

Voulant même utiliser le plus possible notre Gazette, et désirant étudier, dans l'exploration pratique des maladies populaires, le génie endémique de chaque saison pour en enrichir plus sûrement encore notre constitution décadaire, nous prévenons qu'à partir du 1er Mai, nous consulterons gratuitement, en notre domicile, tous les dimanches de midi à une heure.

Quant à nos abonnés qui n'ont pas répondu à l'appel que nous leur avons fait, nous aimons à croire, ou qu'ils n'ont pas lu notre avis, ou qu'ils attendent, pour s'y conformer, l'envoi du prix de leur renouvellement, ou enfin que le défaut d'aisance les a empêchés de se rendre à notre invitation. Dans ce dernier cas, c'est encore avec plaisir que nous ferons le sacrifice de ces *déboursés*, persuadés que ceux qui ne sont pas dans ce cas de détresse, ont déjà fait la réflexion qu'il serait injuste que nous fissions gratuitement non seulement l'abandon de notre travail extraordinaire, mais le sacrifice d'avances réelles pour l'impression, le papier, le port, etc. Nous abandonnons cette réflexion à ceux de nos abonnés qui ne se sont pas acquittés avec nous, et nous n'en reparlerons plus, trop heureux d'offrir à nos confrères mal-aisés un moyen d'instruction gratuite.

Quant à ceux qui veulent et peuvent payer, nous les informons encore que :

A compter du 1er Avril, l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 20 francs pour un an et de 11 francs pour six mois.

Pour compléter le prix des abonnemens proportionnellement à la durée de chacun, nos Souscripteurs auront à nous envoyer, franc de port, savoir :

Ceux dont l'abonnement ne finit qu'au 31 Décembre 1808, ... 3 fr. 75 c.

Ceux dont l'abonnement expire au 30 Juin, ... 1 fr. 25 c.

Ceux qui ne nous auraient pas envoyé ce complément dans le courant de Mai, (pour tout délai, vu les distances.) ne recevront pas la couverture au-delà de ce mois.

Ceux qui doivent nous envoyer ce complément, voudront bien le faire le plutôt possible, pour que nous puissions en régulariser l'envoi qui ne doit point être fait à ceux qui ne le désirent pas. Au reste, un simple mot suffit sans envoi d'une aussi petite somme qui peut être jointe au prix du renouvellement. Mais, intéressés à connaître l'adhésion de nos abonnés à la proposition que nous venons d'énoncer; et, devant régler le tirage de cette couverture sur le nombre des abonnés qui auront consenti l'augmentation, il nous sera impossible, faute d'avoir été prévenus à tems, de la fournir à ceux qui manifesteraient ensuite le tardif désir de se la procurer.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Parmi les ouvrages relatifs à la doctrine du docteur Gall (1), il en est deux que nous nous empressons de signaler, parce qu'ils sont du parti de l'opposition, et que nous semblerions coupables de partialité en ne citant que ceux qui lui sont favorables. L'un est intitulé : *Quelques remarques sur la doctrine de M. Gall.* L'auteur, M. Chambon de Montaux, *ci-devant* médecin de Paris, de la Société royale de médecine, médecin de la Salpêtrière, 1er médecin des armées, etc., est plus connu par sa fatale Mairie à une époque désastreuse de la révolution que par ses nombreux écrits en médecine. Au reste, si l'on n'arrive pas avec un gros bagage à la postérité, M. de Montaux serait plus sûr de son fait avec le petit écrit que nous citons, et qui n'a que vingt pages, qu'avec les nombreux in-4° dont il l'a précédé. En combattant le docteur Gall, il a du moins le mérite d'unir son nom à un nom immortel, et l'histoire a quelquefois conservé la mémoire de telle barque attaquant tel vaisseau de haut bord. Le nom du premier des Romains a fait surnager sur l'océan des siècles la barque qui porta en Epire César et sa fortune.

La première réflexion qu'inspire la lecture du livret de M. de Montaux est qu'il est assez étrange qu'il se soit déterminé à écrire contre une doctrine sans avoir entendu l'auteur qui l'enseigne publiquement, et seulement sur le rapport de l'extrait qu'en a fait un homme qui a du mérite, sans doute, mais qui a pu quelquefois ne pas saisir le sens précis du professeur, ou altérait involontairement ce qu'il entendait lui-même. C'est en vain que, page 6, M. de Montaux dit que les *rapports de M. Tartra sont écrits en quelque façon sous la dictée du professeur, corrigés par lui*, et qu'il en conclut *que ces pièces contiennent l'exposé fidèle de la doctrine de l'anatomiste allemand et sont légales.* Rien de plus hasardé, ou plutôt dénué de fondement de vérité que cette assertion. Le docteur Tartra a assisté aux cours du docteur Gall. Il y a recueilli des notes, et il en a composé les rapports qu'il a faits à la Société médicale d'émulation ; mais ces rapports n'ont été ni pu être *corrigés* par le docteur Gall, et il serait

---

(1) Nos lecteurs n'apprendront pas sans intérêt que ce savant distingué a manqué succomber aux accès très-intenses et très-rapprochés d'une fièvre intermittente d'un très-mauvais caractère, et que même le bruit de sa mort a circulé dans Paris pendant deux jours. Il est à présent hors de danger. Une double raison nous invite à publier son bulletin, et parce que les jours d'un physiologiste aussi distingué sont précieux à l'humanité qui en le perdant perdrait une doctrine que la malignité défigurerait, s'il n'en avait lui-même, pendant sa vie, fixé les immuables limites, et parce que la calomnie attachée à ses pas pourrait donner à la suspension de ses cours un tout autre motif que sa maladie. L'exactitude que nous mettons à rapporter tout ce qui le concerne, nous engage à remarquer que le nom de l'auteur de la *Physiologie intellectuelle*, annoncée dans notre dernier N°, et dont il paraît une nouvelle édition (Prix, 6 fr., et 8 fr. franc de port.) est *Demangeon* et non *Domangeon.* Enfin, puisque nous récapitulons nos erreurs nous devons signaler celle de l'avant dernier N°. En annonçant la *Théorie des couleurs et des corps inflammables*, nous avons à tort imprimé le nom de Apoix au lieu de M. Opoix, chimiste distingué, membre de plusieurs Sociétés savantes, et entre autres de la Société Académique des sciences de Paris, dont je m'honore d'être le secrétaire-général. Nous donnerons l'analyse de cet ouvrage d'autant plus intéressant que les découvertes de MM. Dawis, Thenard et Gai-Lussac, s'emblent destinées à changer étrangement la théorie de la chimie, et que M. Opoix paraît avoir entrevu des bases nouvelles et des principes nouveaux.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XII.) (89) (21 Avril 1808.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. *6*.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

CRÉSUS! Ce nom rappelle deux faits mémorables; un exemple de l'instabilité des faveurs de la fortune, un grand Roi, heureux conquérant de vingt provinces ajoutées à ses Etats, et déchu en un moment de sa gloire et de son trône!! Un fait plus prodigieux encore est celui que rapporte Hérodote. Ce malheureux Roi, vaincu et fait prisonnier dans sa propre capitale, allait être tué, par un soldat persan, d'un coup de hache, quand son fils, muet de naissance, fut saisi d'un mouvement subit qui lui délia la langue, et lui fit s'écrier : soldat, ne porte point la main sur Crésus. Ce phénomène physiologique, quoique très-surprenant, a pourtant des analogues dans l'Histoire.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LE printems a encore affermi son empire, et il n'est pas un seul des dix jours qui viennent de s'écouler, qui n'ait brillé de l'éclat du soleil, qui n'ait paré la terre de verdure et couronné les bosquets d'un feuillage naissant. A chaque heure, on aperçoit les progrès de la végétation, et le propriétaire qui quitta pendant deux jours seulement sa maison des champs, la retrouve embellie sans avoir rien fait pour l'orner que de laisser agir la nature. Les corps se ressentent de cette bienfaisance atmosphérique, et le meilleur remède aux catarrhes qui s'étaient propagés depuis quinze à vingt jours, a été cette constante et belle température. Nous insisterons sur les remèdes préservatifs; et le régime végétal que nous avons indiqué dans notre dernier numéro, reçoit un nouveau prix de la sécheresse de la saison; on doit y joindre l'usage des bains qui détendent la fibre et préparent sans effort les couloirs à évacuer l'humeur mise en mouvement par la fermentation vernale. On se trouvera bien d'une habitude que, les premiers, nous avons érigée en précepte, et qui consiste à faire précéder, à dîner, le premier plat de viande, d'une salade et sur-tout de chicorée sauvage; mais il faut qu'il y ait une distance d'au moins cinq heures écoulées entre les bouillons aux herbes du matin et le dîner, si l'on ne veut pas que la digestion soit pénible. Il est même des constitutions qui, malgré cet inter-

valle, éprouvent encore des coliques de la coïncidence de ces deux régimes. On doit se livrer moins que de coutume à son appétit, et sur-tout être bien plus sobre sur l'usage du vin, du café et des liqueurs spiritueuses. Ces alimens qui, dans les hivers humides, redonnent du ton à la fibre amollie, érétisent dans ce moment, et peuvent conduire rapidement à une affection inflammatoire. Par la même raison, nous ne croyons pas que les médicamens actifs, et par conséquent le quinquina même dans les fièvres, soient indiqués, ou bien il faut associer à leur emploi quelque breuvage légérement acide qui en modifie l'effet.

Malgré la beauté et même la chaleur de la température, il est dangereux, pour ceux qui ont l'habitude de porter sur la peau de la flanelle, de la quitter, et plus d'un rhumatisme a dû son origine à cette simple imprudence. Nous insistons sur cette précaution indispensable, parce que nous n'avons pas vu sans étonnement et sans quelque effroi, plusieurs jeunes-vieillards, confians dans ces premiers rayons de soleil, arborer une mise légère, courir à cheval, en descendre ruisselans de sueur, entrer sans aucune précaution dans un sallon frais, et ne pas même réfléchir qu'habitués à leur gilet de laine, ils courent, en l'ayant quitté, le danger de répercuter cette éruption haliteuse, cette transpiration bienfaisante qu'a provoquée l'équitation. Nous ne pouvons trop insister sur le bienfait de cet exercice dans cette saison, parce qu'il joint au mérite d'agiter tout le système musculaire, celui de faire changer d'air, de donner d'aimables distractions, de faire respirer les émanations balsamiques de la campagne, et d'abreuver les poumons des torrens d'oxigène que versent dans l'atmosphère les feuilles naissantes des végétaux qui, comme les hommes de Cadmus, semblent s'élancer du sein de la terre fécondée.

Nos abonnés n'attendent point sans doute de nous des conseils dans un moment aussi favorable à la santé; et, garde-notes ridicules, nous ne lèverons point sur leurs scrupules un coupable tribut en cherchant à intimider leur conscience. Nous laissons à un confrère inexpérimenté la mission d'effrayer périodiquement ses crédules lecteurs par le tableau monotone d'une nosographie bannale qui semble plutôt une liste de proscription qu'un guide médical. Valétudinaires, préparez en ce moment votre santé de l'année; et vous, favoris d'Hygie, prévenez les chocs que votre santé pourrait essuyer. Le printems est le régulateur des affections de l'été, comme l'automne l'est des maladies de l'hiver; et s'il est vrai de dire qu'un bon ou mauvais printems détermine un bon ou mauvais été, il l'est également que de simples précautions, prises dans cette saison du renouvellement de la nature, assurent la santé pour ces jours où l'ardeur de la canicule, desséchant nos fluides, retrouve dans l'approvisionnement d'acides fait dans le printems, de quoi combattre les miasmes alkalescens de l'été. Nous ne pouvons donc trop inviter nos lecteurs à redoubler de précautions en ces précieux instans, pour prévenir les maladies, et nous les renvoyons, pour y parvenir sans effort, aux conseils que nous avons tracés dans le dernier numéro. Ce sont ceux qui nous ont été légués par notre père en médecine, le divin Hippocrate.

Depuis dix jours, le vent est à peu près constamment resté nord ou nord-est; et si l'on en excepte quelques métastases goutteuses et des hémorrhagies assez fréquentes, on remarque peu de maladies. Les pédiluves actifs et le régime végétal ont régularisé sans danger la marche de la goutte; les bains, les lavemens, les breuvages légérement acides, quelquefois la saignée, ont écarté des hémorrhagies les symptômes alarmans et prévenu les hémopthisies. Les 9, 10, 13 et 14 avril sur-tout, ont offert la plus belle température; et si l'on en excepte le 12, qui a donné une pluie douce, légère et fécondante, le ciel n'a pas offert un seul nuage du 9 avril au 19.

Depuis le 9 Avril jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 9 fois au N., 5 fois au N.-O., 3 fois à l'O., 8 fois au N.-E., 3 fois à l'E., et 2 fois au S.-O.

◉ Nouvelle lune, le 25 Avril. M. S. U.

Depuis le 9 Avril jusqu'au 19 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 l.

La moindre de 28 p. 1 lig. $\frac{2}{12}$.

Le thermomètre est descendu, dans son *maximum*, à 0 glace (condensation).

Il s'est élevé à 15 d. $\frac{2}{10}$ (dilatation).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 77 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*
Quai de l'Horloge, n° 1, dans l'édifice national, dit *la Tour de l'Horloge.*

GALLISME.

On parle d'une expérience galvanique qui détruit, dit-on, le système de l'entrecroisement des pyramides. On a mis à nu la portion de moëlle alongée au sortir du trou occipital ; on a appliqué à son extrémité gauche l'arc galvanique, l'autre extrémité a été posée sur le muscle zygomatique du même côté de la face, et il y a eu rétraction musculaire de ce côté, et non du côté gauche : donc, en a-t-on conclu, le dogme du docteur Gall est erroné, parce que c'eût dû être le côté gauche qui fût entré en contraction, s'il y avait en effet action diagonale du galvanisme commandée par la direction entrecroisée des nerfs ; donc, la théorie de l'entrecroisement est fausse. Eh ! il s'agit bien ici de théorie quand on cite un fait. Zénon d'Elée niait le mouvement : las de combattre ce paradoxe, Diogène, son adversaire, se leva et marcha. C'est la seule réponse à faire aux dénégateurs de l'entrecroisement. Vous dites qu'il n'existe pas : eh bien ! regardez et voyez-le (1). A cet argument, il n'y a pas un mot à répliquer, et nous devrions nous borner à cette réponse ; mais, pour satisfaire l'esprit d'ergotisme de ces discoureurs, descendons à quelques discussions, quelque superflues qu'elles soient. On a posé l'arc galvanique, et les deux extrémités du cercle ont décidé la convulsion musculaire au point de leur réunion : mais où pouvait-elle s'opérer, sinon dans le point de contact ? et la plus rigoureuse conséquence qu'on peut en tirer, n'est-elle pas seulement que le fluide galvanique a circulé depuis une extrémité de l'arc jusqu'à l'autre, en suivant la voie la plus courte, ou en passant de la partie gauche des filamens nerveux de la moëlle alongée à leur expansion à la partie droite de la tête, et en revenant de là à la partie gauche, (car on ignore le mode de circulation de ce fluide)? Eh ! l'entrecroisement des nerfs ne reste-t-il pas intact dans l'une et l'autre supposition ? Pour rendre plus sensible encore notre démonstration, suivons l'analogie ; et substituons un moment le fluide électrique mieux connu, à celui galvanique. N'est-il pas vrai qu'en posant une bouteille de Leyde chargée, sur l'extrémité de la partie gauche de la moëlle alongée ; puis, posant l'excitateur sur la paroi extérieure de cette bouteille, et en portant son autre extrémité à travers le muscle zygomatique gauche pour rejoindre le bouton de la tige de la bouteille, il y aura détonnation, parce que le fluide électrique traversera tout l'appareil nerveux sans préférence de chemin ? de même qu'il se fût borné à la partie droite si on eût dirigé de ce côté l'extrémité de l'excitateur ; et cet argument est si vrai, que je réponds qu'en posant du côté gauche de la moëlle alongée au côté droit de la tête, on obtiendra la même convulsion musculaire. Votre expérience est nulle, Messieurs, si vous n'avez pas tenu compte de cette vérité : c'est que le phénomène est toujours, en raison des pôles positif ou négatif, et non pas en raison des fibres nerveuses. Mais il y a bien plus ; c'est que, fût-il vrai que l'application de l'arc, *d'un côté à un autre*, n'obtînt pas la rétraction musculaire, ce phénomène négatif équivaudrait-il à la démonstration de l'autopsie ? Il prouve seulement l'ignorance du mode d'agir du fluide galvanique, qui peut rencontrer un isolateur inconnu ; et je reviens toujours à cet argument invincible : *je l'ai vu, donc cela est*. Et, pour égayer une discussion réellement puérile, je dirai avec le prince de Condé : « j'ai dix-sept » argumens pour vous prouver que cela existe ; » le premier, c'est qu'on le voit à l'œil nu ; » n'est-il pas vrai que vous me dispensez des » seize autres ».

Qui vous a dit que le fluide galvanique a plus d'affinité avec les filamens nerveux qu'avec les substances membraneuses ? et avez vous tellement préparé votre pièce anatomique, qu'il n'y eût en effet que des conduits nerveux offerts à la circulation galvanique, et qu'ils fussent isolés des membranes qui les entourent, telles que la pie-mère, la dure-mère et l'arachnoïde. C'est en les *isolant* seulement que vous ferez avec fruit une expérience qui demande des mains plus exercées en anatomie que celles qui ont tenté cette épreuve avec le secret

(1) On a nié que le cerveau soit double, parce que la conscience est une. Eh! que répondre à ce fait : les yeux sont doubles, la vision est simple, etc. Il est malheureux que les demi-savans soient toujours portés à nier ce qu'ils ne peuvent expliquer.

Pour faire bien l'expérience, il faut placer l'arc au-dessus et au-dessous de l'entrecroisement et entre deux nerfs, prenant leur origine dans la moëlle alongée ; or, l'expérience qui a eu lieu n'étant faite que de la moëlle alongée, au muscle zygomatique, ne conclut rien, puisque c'est après l'entrecroisement, et sans qu'il s'en rencontre un nouveau après.

désir de la trouver plus contraire au docteur Gall que favorable à la science.

Admirez, au reste, l'impudence et la mauvaise foi de ces plaisans physiologistes qui, tantôt nient la découverte du docteur Gall, tantôt lui en disputent la propriété et disent que, connue bien antérieurement à lui, elle n'a jamais été contestée dans l'Ecole. Soyez d'accord avec vous-mêmes, Messieurs, et choisissez.

Inter utrumque tene.

M. S. U.

D'UN SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

L'OBSERVATION suivante m'a paru, mon très-cher confrère, digne de vous être transmise, et par vous au public; elle est sans doute très-favorable au topique de M. Pradier, mais elle ne détruit ni n'affaiblit les réflexions déjà énoncées sur l'usage de ce moyen et de tout autre dont la composition reste encore inconnue aux gens de l'art; elle peut être une nouvelle preuve de l'utilité de ce remède dans les affections *décidément* et *simplement* arthritiques, dans celles qui n'ayant pas leur siége dans les extrémités qui sont leur véritable domaine, occupent et attaquent des organes essentiels. Cette observation annonce aussi qu'il est des cas où la goutte, opiniâtre et rébelle, résiste plus ou moins long-tems à l'action des dérivatifs, et qu'il faut y opposer, avec de sages précautions, de la constance dans l'emploi des moyens appropriés. Il en résulte que c'est aux médecins seuls qu'il appartient de juger et décider sur tous ces objets importans et souvent difficiles. Faute de ce concours de lumières, il peut arriver qu'on attribue à la goutte des accidens qui en sont indépendans, qu'on excite sans besoin et sans avantage des irritations nuisibles dans le système nerveux, locales ou générales; qu'on mette dans la répétition du topique, ou trop de précipitation, ou trop de suite, ou qu'on le suspende mal à propos. Ce n'est que par des essais multipliés faits sous les yeux et la direction d'hommes instruits, aussi éloignés de la partialité que de la prévention, que peut se former une opinion utile et solide sur les moyens, les méthodes et les opérations propres à diminuer les maux qui affligent l'humanité. Leur témoignage seul peut et doit engager le Gouvernement et le public à les adopter.

Salut. MENURET, D. M. M.

SIXIÈME OBSERVATION.

A Monsieur le Docteur MENURET.

MONSIEUR, l'état cruel des goutteux, que j'ai tant de fois éprouvé depuis longues années, me fait un devoir de me joindre à ceux qui s'empressent de communiquer à la Société ce qu'ils ont éprouvé du traitement de M. Pradier.

J'appris son existence par Mme Dubois de Lamotte, que je vis arriver chez moi dans un moment où je la croyais dans le danger le plus imminent, (ce qui existait effectivement quatre jours avant;) elle me dit comment et par qui elle avait été mise en état de non souffrance, et de vaquer librement à ses affaires. J'étais alors gissante depuis quatre mois dans mon lit, d'une attaque de goutte presque totale, c'est-à-dire que le siége principal était le derrière de la tête et du col, le haut des bras; puis elle parcourait (sans quitter ces parties) alternativement les coudes, les poignets, les doigts des mains, et les genoux. Mon médecin avait tout tenté pour la faire descendre aux pieds, jusqu'à la moutarde, sans aucun fruit. Pendant tout ce tems, et même dans le commencement du traitement, il fallait quatre femmes pour me coucher à l'aide d'alaises et pour me conduire à ma chaise longue, deux aux bras, deux aux pieds, pour les faire avancer l'un après l'autre; je n'étais pas plus libre des mains, puiqu'il fallait me faire manger.

J'étais donc dans un état d'impotence absolu : croirait-on que dans cet état j'écoutai le récit de Mme Dubois de Lamotte sans me dire que je devais tenter ce remède? Mais restée seule j'y réfléchis, et j'envoyai à l'instant la prier de venir me voir le lendemain matin, ce qu'elle eut la bonté de faire. — Je l'accablai de questions auxquelles elle voulut bien répondre. A l'instant je pris mon parti, et envoyai chercher M. Pradier à l'insçu de mon médecin dont je craignais l'opposition, parce qu'il ne m'en avait jamais parlé; il n'en vint pas moins me voir tous les deux ou trois jours, ignorant ce qui se passait : ce ne fut qu'à la moitié du traitement que je lui en parlai. Après avoir instruit M. Pradier du long tems qu'il y avait que j'étais en proie à cette cruelle maladie, de la constance avec laquelle je m'étais réduite à la diète blanche depuis quinze ans, quoique j'eusse eu des attaques pendant ce régime, il me dit que je ne devais pas m'attendre à être soulagée

aussi promptement que l'avait été Mme Dubois de Lamotte, parce qu'il y avait une grande différence d'âge, et que chez moi cette maladie datait de très-loin; que de plus il y avait long-tems que j'étais dans l'attaque actuelle, et qu'il me faudrait au moins vingt, et peut-être trente applications en mettant les intervalles qu'il jugerait nécessaires, qu'il était certain de me soulager, et peut-être même de me délivrer complètement de la goutte.

Il me fit sa première application. Dès la seconde, la goutte descendit aux deux pieds où je souffris, (c'était ce que je désirais,) et dès la première il enleva, à l'aide d'un couteau, une matière blanche très-épaisse, et ainsi de suite à chaque fois qu'il levait l'application. Elle devint moins épaisse par la suite, mais je n'eus point cette sueur ou transpiration abondante qu'avait éprouvée Mme Dubois de Lamotte; tout s'est réduit à la matière blanche plus ou moins épaisse.

A la moitié du traitement, j'avais peu ou point d'espoir, parce que ma tête, que je ne pouvais redresser depuis plus de quatre mois, restait toujours à peu près au même état, et que je sentais dans le col à peu près les mêmes douleurs; il m'engagea à persister, et effectivement après trente pansemens, ma tête s'est trouvée parfaitement libre, et depuis deux mois je n'ai ressenti aucune douleur de goutte. Je marche et même beaucoup. Je ne puis me croire guérie parfaitement, mais s'il me revient quelque nouvelle attaque, à l'instant j'enverrai chercher M. Pradier, et je ne doute pas du soulagement. J'ai acquis une grande tranquillité. Je craignais que la goutte, étant chez moi aussi ambulante, elle ne se portât à l'estomac, à la poitrine ou aux viscères du bas-ventre. Certes, si cela arrive, je suis convaincue qu'il la fera descendre aux pieds, et son remède n'eut-il que ce seul mérite, serait le plus précieux de ceux connus jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LORMEAU.

DE LA RAGE.

La prétendue découverte faite en Amérique de la propriété du mouron rouge (*Anagallis arvensis*), contre la rage, annoncée dans le Courier de l'Europe et des Spectacles, du 26 du mois dernier, m'a fait naître les réflexions suivantes. Je vous les adresse dans la persuasion qu'elles ne vous paraîtront pas sans intérêt (1).

Il n'y a pas de maladie, peut-être, pour laquelle on ait proposé autant de remèdes que pour la rage. Parmi ce grand nombre il n'en est aucun dont l'annonce n'ait été étayée de plusieurs cures; mais la multiplicité de ces recettes est une marque même de leur inutilité, car s'il y en avait seulement une de bonne, depuis long-tems l'humanité serait délivrée d'un de ses plus grands fléaux. Il faut en dire autant de ces prétendus secrets de famille, dont toute la vertu est fondée sur l'imbécillité du peuple qui regarde comme merveilleux tout ce qu'il ne connaît pas. La preuve qu'ils n'en ont aucune, c'est que partout la morsure d'animaux enragés a des suites funestes. Quel plus fort argument contre les jactances des soi-disant guérisseurs qu'on voit dans tous les pays? Malgré cela elles ne laissent pas d'en imposer à la multitude. Dans certaines contrées il est encore des charlatans qui sont parvenus à persuader qu'ils guérissent cette maladie par un don surnaturel, héréditaire dans leur famille. Ces grossières impostures séduisent non-seulement la classe ignorante des citoyens, mais encore beaucoup de personnes qui par l'éducation qu'elles ont reçue, sembleraient devoir être audessus des préjugés honteux auxquels elle est asservie. Tel est leur aveuglément à cet égard, que rien ne serait capable de leur dessiller les yeux; ce qui devrait les dissuader est pour elles un motif de croire; plus un homme est dénué de connaissances, plus elles s'obstinent à lui en supposer de surnaturelles dans l'art de guérir. Avec les esprits faibles il est inutile de parler raison, ils sont incapables de la goûter. Ne pouvant les guérir de leur crédulité, il faut empêcher qu'on en abuse. Pour ne pas sortir du sujet qui nous occupe, si on détruit l'idée trop accréditée que la rage est incurable, on détruit en même tems la principale cause du crédit de l'empyrique qui se vante de la guérir. Quand on sera convaincu qu'elle cède au traitement connu des gens de l'art, les remèdes secrets perdront dans l'opinion tout leur prix

(1) Sans remonter plus haut, on trouvera la preuve que ce n'est pas une nouvelle découverte dans les *Feuilles de Mayence*, année 1747; le *Journal d'Agriculture*, Décembre, 1778: et le *Recueil de la Société économique de Berne*. Ce remède a été employé quelquefois à l'école d'Alfort avec un succès très équivoque.

qu'ils ne tirent que de la persuasion générale du contraire.

Je vais prouver, par des exemples récens, combien cette persuasion est mal fondée. Puissent-ils servir à porter dans les esprits la conviction de la réalité des ressources de l'art contre ce mal, et réveiller l'attention de ceux qui l'exercent, sur les effets heureux d'une pratique mise en usage par les anciens, recommandée par les auteurs modernes les plus estimables, et néanmoins presque généralement négligée, pour y substituer des moyens empyriques, toujours inutiles et toujours employés! C'est dans cette vue que je les publie, et dans l'espoir qu'ils présenteront de grands motifs de sécurité contre un des maux les plus affreux qui puissent affliger les hommes. On verra que pour s'en mettre à l'abri on n'a besoin que d'être docile aux conseils éclairés de l'art, auxquels, à la honte de la raison, on préfère dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, les trompeuses promesses du charlatanisme, malgré les exemples frappans de ses victimes dont chaque jour voit grossir la liste.

Voici les faits qui viennent à l'appui de ces assertions. Le 27 Octobre dernier la femme Ragot, âgée de 36 ans, du lieu de Chassingrimaud (canton de Saint-Benoît du Sault, département de l'Indre, où j'exerce la médecine), gardant des moutons, fut attaquée par deux loups enragés qui la mordirent à travers ses vêtemens à l'épaule droite, et lui firent avec les griffes une légère égratignure à la joue du même côté. Le nommé Cyprien Héraut, âgé de 30 ans, qui n'était pas bien loin d'elle, vint à son secours et fut, en la défendant, mordu au doigt annulaire et au petit doigt de la main gauche. Dans la nuit du 27 au 28 dudit mois, ces mêmes loups, probablement, mordirent vingt-cinq bœufs ou taureaux qui paissaient dans les prés des villages de la Prugne et de Labitte, voisins de Chassingrimaud. Cyprien Héraut, qui fit aussitôt appliquer le cautère actuel sur ses plaies, trois jours après qu'elles avaient été faites, n'a éprouvé aucun accident, et continue de se bien porter; mais la femme Ragot est morte victime de sa confiance dans les remèdes d'un homme qui passe dans le pays pour avoir un secret infaillible contre la rage. Elle éprouva la première attaque le 4 Décembre, et périt le 7. Ce même homme fut appelé pour administrer son antidote aux bœufs et taureaux qui appartenaient à plusieurs habitans des villages de la Prugne et de Labitte : cependant ils sont tous morts successivement, à l'exception de cinq, dans l'espace de 50 jours, à compter du jour qu'ils furent mordus; tandis que les quatre taureaux du village de Montbron, dont les plaies furent brûlées dans la même matinée qu'ils furent mordus, n'ont éprouvé aucun accident et sont en bon état. Le résultat de cette histoire est bien propre à faire connaître le danger de mettre sa confiance dans des remèdes secrets, et l'avantage, en pareil cas, de l'application du cautère actuel.

Pour ne pas accumuler les observations qui confirment son utilité, je me contenterai de rapporter ce que dit à ce sujet M. Leroux, habile chirurgien de Dijon, dans ses Observations sur la rage : « C'est le moyen (la cautérisation) qui nous a paru le plus d'accord avec la raison, et que nous avons reconnu être le plus efficace, parce qu'il est appuyé sur un plus grand nombre de faits; nous pensons même que tous les autres traitemens n'ont réussi qu'autant que celui-ci leur a été réuni ». De combien d'autorités ne pourrais-je pas appuyer son sentiment, si les gens de l'art pouvaient ignorer que c'est celui des meilleurs praticiens (1)? Comment se fait-il donc qu'un traitement autorisé également par la théorie et l'expérience, soit généralement négligé, et qu'on semble croire pouvoir le suppléer par des vésicatoires, des scarifications, des lotions, conseillés plutôt par une aveugle routine que par la saine pratique? Objectera-t-on que c'est parce que les malades manquent de fermeté pour supporter la douleur de cette opération? Mais leur répugnance à s'y soumettre ne vient-elle pas plutôt de la fausse sécurité que leur inspirent les remèdes qu'on leur administre? Car est-il de souffrance qui puisse balancer la crainte de la rage dans l'esprit de personne? D'ailleurs, il est une manière de rendre cette opération moins redoutable aux ames pusillanimes, en leur épargnant l'appareil effrayant du

(1) Entre autres voyez Morgagni, *De Caus. et sed. morb. epist.*, 8ᵃ; Stork, *Præc. med. pract.*, tome II, pag. 26; Andry, *Recherches sur la rage*, *passim.*; Tissot, *Avis au peuple*; Vaughan, *Observations sur la rage*; Leroux, *Observations sur la rage*; Lassone, *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage*; Mead, Dessault, Pouteau, Larrey, *Le Manuel populaire de santé*, page 2?9, etc.

feu. A la place du cautère actuel on peut se servir du cautère potentiel, qui probablement produirait les mêmes effets. M. Leroux, dans l'ouvrage déjà cité, est, entr'autres, de cet avis. Alors il conseille de cautériser de préférence avec le beurre d'antimoine liquide (muriate d'antimoine sublimé), parce que son action est presqu'instantanée. Il n'y a donc pas de raison qui puisse empêcher d'employer un moyen aussi efficace contre la morsure d'animaux enragés. Le raisonnement et l'expérience s'accordent pour lui concilier une entière confiance; je ne doute pas que si les gens de l'art les prenaient toujours pour guides, ce traitement ne fût seul accrédité, et que ses succès constans n'eussent fixé l'opinion publique sur l'incurabilité de la rage.

Lorsque je dis que ce traitement serait le seul accrédité, il faut entendre sans doute dans les cas où il est applicable. On sait qu'il ne l'est pas toujours, soit à cause de la nature des parties blessées, soit à cause de l'étendue des plaies, etc. Alors on trouve dans le mercure un remède prophylactique également puissant. Sauvage va jusqu'à dire qu'il ignore que ce remède ait jamais manqué, étant même appliqué quand la rage était déclarée (3). Les gens de l'art connaissent sans doute les nombreuses observations qui confirment son efficacité contre cette terrible maladie; ils savent que presque tous les auteurs qui depuis le commencement du dix-huitième siècle, ont écrit sur cette matière, regardent les frictions mercurielles comme le remède le plus propre à détruire le virus hydrophobique (4). Cet accord imposant des faits avec le sentiment de tant de médecins, est bien capable de dissiper tous les doutes qui pourraient subsister encore sur le pouvoir de l'art dans cette maladie; l'ignorance et l'intérêt peuvent seuls le faire méconnaître. La multiplicité des guérisons authentiques en démontre la réalité à tous les yeux. Que de victimes du préjugé contraire auraient été sauvées, si ceux qui l'exercent avaient su faire un meilleur usage de ses ressources! Si je pouvais me flatter que cet écrit leur apprît à les mieux apprécier, s'il m'était permis d'espérer qu'il fît naître dans les esprits des idées plus consolantes sur l'issue d'un mal qui jette dans le désespoir tous ceux qui en sont menacés, je me trouverais sans doute bien payé de mon travail. ROUCH., D. M. M.

(3) *Dissertations sur la nature et la cause de la rage.*

(4) On peut consulter Dessault, *Dissertations sur la rage, etc.*; Ehrmann, *Instruction concernant les personnes mordues par une bête enragée*; Baudot, *Essais anti-hydrophobiques*; Tissot, *Avis au peuple*; Darluc, *Journal de Médecine*, tome III, Septembre 1755; tome IV, Avril 1756; Andry, *Recherches sur la rage, passim.*; Duhaume; *Lettre d'un Médecin de Paris à un Médecin de province, etc.*; Blais, *Lettre à M. Delassone*, imprimée à la suite de son ouvrage *sur la rage*; Stork, *Præc. med. pract.*, tome II, pag. 35.

Note du Rédacteur. Nous n'ajouterons pas un mot à cette observation pleine d'intérêt, d'un praticien distingué, joignant au plus grand talent une bonne foi insigne et un doute méthodique dont devraient s'armer davantage ceux qui professent l'art de guérir. Nous avions depuis long-tems cet excellent fait de pratique, mais trop abondans de matières, nous avons profité du premier moment où notre *couverture* et le *désinterlignement* nous ont donné de l'espace pour le faire passer, et voulant qu'outre son mérite réel il eût celui de l'à-propos, nous avons attendu cette sécheresse de saison où commence l'hydrophobie pour la publier. Nous pourrons donner sur cette matière grave et neuve encore, plusieurs remarques de quelque prix.

NOUVEAU REMÈDE CONTRE LE MAL DE DENTS.

A M. Marie de Saint-Ursin, *docteur-médecin, rédacteur général.*

Amboise, 7 Avril 1808.

MONSIEUR, l'humanité m'engage à publier un remède infaillible pour le mal de dents, il n'est ni long, ni difficile; une épingle, un curedent ou une pointe de fer ajustée de manière à pénétrer dans l'intérieur de la dent malade, et y toucher le nerf qui y cause la douleur, suffisent pour faire cesser subitement le mal le plus violent. Il est à remarquer que presque toute dent malade a une ouverture qui correspond au centre où est le nerf. Comment est-il possible qu'un moyen si simple ait échappé au génie humain, et que tant de malheureux soient encore réduits à souffrir? Pour mieux faire comprendre cette découverte, je vais en donner l'origine. Il y avait déjà long-tems que j'appréhendais pour une de mes dents, à cause de la carie apparente, lorsque tout-à-coup je ressentis une cruelle douleur. Mon intention était, à l'avance, de la faire arracher de suite; mais c'était le jour du couronnement de l'Empereur, la fête était trop belle pour n'être pas chômée, et je ne pus trouver de dentiste à Paris; je me bornai, en attendant, à y appliquer les recettes connues. Comme je n'en éprouvai aucun

soulagement, je m'avisai de préparer un fer bien pointu et courbé de manière à l'introduire dans l'intérieur de la dent; j'avais la résolution de détruire avec mon instrument ce que les dentistes appellent le nerf. Ce fer y parvint facilement, mais la douleur qu'il me causa d'abord me contraignit à le retirer. Bonheur inespéré, le mal avait disparu! Comment, me dis-je, serait-il possible que ma pointe de fer fût un remède souverain? une chose si simple serait connue. Quelque spécieux que cela parût, je ne m'y fixai pas, et, pour vérifier ma conjecture, j'en vins bientôt à désirer une nouvelle attaque, après avoir tant redouté la première; je ne l'attendis pas long-tems. Dès le lendemain la douleur recommença, et cette fois, sans autre préambule, j'y portai mon fer et le retirai aussitôt que je sentis qu'il avait été en contact avec le nerf. La douleur cessa comme la première fois tout-à-coup, et comme par enchantement; dès-lors je commençai à croire à l'efficacité de ce remède qu'un événement extraordinaire venait de me procurer, et je cessai de penser à faire arracher ma dent. Je sortis ce jour-là; le vent était fort vif, le mal revint, mais j'avais eu la précaution de mettre dans ma poche mon médecin qui me guérit en ce jour de plus de vingt accès avec autant de succès que les premières fois; je n'en fis plus qu'un jeu. Rassuré pleinement et persuadé de sa puissance sur moi-même, j'en ai fait l'épreuve sur un très-grand nombre de personnes, et toujours avec semblable vertu. Une seconde dent m'a causé encore des atteintes de douleurs, je m'en suis préservé comme de la première. Ces deux dents, depuis plus de deux ans, ont cessé non-seulement de me faire aucun mal, mais encore me rendent les mêmes services que celles qui sont saines. Il est à croire que des dents semblables peuvent être utiles long-tems, si on a d'ailleurs la précaution de les nettoyer et de se rincer la bouche de tems en tems.

Il est pourtant un genre de mal que l'on confond assez souvent avec le mal de dent propre ou carie, c'est celui qui provient de fluxion; je l'ai eu plusieurs fois à ces mêmes dents, et j'ai éprouvé que le remède que j'indique est alors sans aucun effet. La fluxion sur les dents se distingue par les gencives enflammées ou la joue enflée; on n'en guérit bien que lorsque la matière s'est ouverte un passage à travers la peau, naturellement ou par les vésicatoires. Il est si sûr que ce n'est pas la dent qui cause le mal, que souvent la douleur y cesse pour se porter sur une oreille ou toute autre partie de la tête. Excepté ce genre de mal de dents, je n'en ai pas trouvé d'autre que ce remède n'ait guéri. Parmi le grand nombre de personnes auxquelles j'ai ôté la douleur, il s'en est trouvé une ou deux auxquelles je n'ai pu apporter de soulagement, parce que mon instrument n'était pas ajusté pour pénétrer dans l'intérieur de leurs dents malades. Il faut aussi observer que le nerf approchant de *sa mort*, suivant l'expression populaire, il est moins sensible et occupe peu d'espace, en sorte qu'il faut plus de peine pour le toucher. On voudra peut-être savoir par quel magique pouvoir l'attouchement que j'enseigne a tant de vertu: je ne pourrais que donner des probabilités sur le secret de la nature; et mon intention n'étant pas de faire un traité, mais seulement d'indiquer un remède, je ne dirai rien là-dessus.

Je crois avoir dit tout ce qui était nécessaire pour éclairer ce sujet; je vous prie d'en instruire les abonnés à votre excellente gazette; après quoi, les amis de l'humanité feront le reste.

Daignez, je vous prie, taire mon nom, il n'ajouterait rien au remède.

Je suis avec considération, etc.

P*******.

Note du rédacteur général. — Cette singulière observation, qui gît en faits, mérite quelque considération, et semblerait donner la clef de deux procédés pour guérir les dents, cités dans notre Gazette, Nos XXII (21 Pluviose an XIII), et XXVII (11 Germinal suivant), et qui consistent, l'un à appliquer un aimant à la dent douloureuse, l'autre dans un simple attouchement. On connaît à Paris, rue Jacob, un menuisier qui guérit, dit-on, le mal de dents, en les touchant avec un clou; et il y a un horloger, place Dessaix, qui obtient (dit-on encore) le même résultat, en faisant mâcher un sachet rempli de poudre à canon pulvérisée et de limaille de fer. La vertu du remède de Thaumaturge d'Amboise résiderait-elle dans la nature ferrugineuse de l'agent qu'il emploie, car remarquez que c'est toujours d'un *fer* qu'il s'est servi, quoiqu'il prétende qu'on peut se servir avec un égal succès d'une épingle, d'un curre-dent, etc.? Les *magnétistes* revendiqueront également cette idée, et nous la croyons digne de quelque méditation des praticiens et des savans.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, No 26.

bien étrange en effet qu'un rapport sur un système nouveau, fait par un savant à une Société savante, le fût sous la dictée de celui dont on peut craindre la séduction.

Une seconde réflexion qui vient involontairement prévenir l'esprit du lecteur du même opuscule du *ci-devant* medecin, c'est qu'il y a ou bien de la fatuité, ou bien de la présomption à dire à 600 auditeurs du docteur Gall, la plupart médecins : Messieurs, je n'ai point assisté comme vous aux cours du physiologiste allemand ; mais vous vous êtes laissés *infatuer par des illusions propres à séduire les ignorans. Si la voix des personnes sages* (comme moi seul) *s'élève contre vous imposteurs, elle est étouffée par les criailleries des sectateurs du mensonge, toujours disposés à la colère*, etc. Eh bon Dieu ! qui a de la colère ou de vous ou de nous? Vous invectivez le docteur Gall, au lieu de discuter froidement son système, et vous criez à l'injure. Cette tactique, pour être ancienne, n'en est pas plus loyale.

M. de Montaux débute en reprochant à M. Gall de s'être adressé en arrivant à Paris aux savans et au public ; mais devant qui porte-t-on une cause, si ce n'est devant un tribunal qui doit en connaître ? Il l'accuse de fausseté pour avoir désavoué des *assertions défectueuses*, mais nous avons prouvé le contraire. Eh ! quand ce serait vrai, nous n'y verrions que l'excès de loyauté d'un savant qui reconnaît franchement une erreur.

Une preuve, au reste, que M. Tartra n'a pas écrit sous la dictée du docteur Gall, est dans la première citation qu'emprunte M. de Montaux au rapport de M. Tartra ; la voici : « *M. Gall assure qu'en général les os du crâne sont plus minces dans la vieillesse, quoique plusieurs anatomistes assurent le contraire.* » Ce n'est point-là l'assertion du docteur Gall, et il ne l'eût certes pas laissé ainsi passer, s'il eût *corrigé* le travail de M. Tartra : son opinion est qu'*en général les os du crâne des vieillards sont plus épais et plus légers*, et il donne l'explication physiologique de ce phénomène, appuyée de pièces anatomiques multipliées. Celle que donne M. de Montaux, annonce l'ignorance la plus complète des lois de l'ossification à cette période de la vie. Il se montre aussi peu instruit quand il cite, page 8, des ossifications du *cerveau lui-même*, et nous sommes fâchés d'être obligés de le renvoyer à l'école de l'anatomiste allemand pour y redresser ses notions. C'est avec autant de bonne foi que dans la même page il signale une contradiction du docteur Gall relative à l'épaisseur des os du crâne, et qui disparaît par la restitution que nous venons de faire du texte du docteur Gall, dont M. de Montaux n'aurait pas dû juger aussi légérement, *pour me servir d'une expression polie.* M. de Montaux s'épuise, pages 10 et 12, à prouver l'influence de l'état des viscères dans la manie, et nous le renverrons encore à ce que nous en avons dit dans la Gazette de Santé, article GALLISME, page 67, N° X, 2 Mars dernier. Quant à l'examen du principe du docteur Gall, *le cerveau n'est pas la source des nerfs*, assez mal énoncé par M. de Montaux ; ce dernier n'a pas même abordé la question, et ne paraît pas de force à la discuter. Il faut, pour entendre le docteur Gall, avoir assisté non-seulement à son cours, mais encore à l'inspection de la pièce anatomique dont il appuie sa démonstration, et c'est parce que nous l'avons vue que nous, qui n'écrivons pas sous *la dictée* du docteur Gall, et dont il ne *corrige* point le travail, nous affirmons avoir entendu et vu la démonstration de cette découverte. Page 12, M. de Montaux, qui voudrait être quelquefois plaisant, gourmande le docteur Gall sur ce qu'il a dit *que l'acéphale a un système nerveux*, et prétend qu'il est en opposition avec cette autre phrase : *chaque système nerveux a une origine particulière*, comme s'il n'était pas reconnu en physiologie que le système nerveux général est composé des systêmes nerveux particuliers. Mais pousse-t-on la démence plus loin que de dire (page 13) que le docteur Gall assure *que l'hydrocéphale n'a lieu que dans les acéphales où il reste une partie du cerveau*, etc., tandis que ce professeur montre dans ses cours, des crânes très-complets appartenans aux hydrocéphales les mieux confirmés. M. de Montaux *affirme très-positivement* que, dans les hydrocéphales, le liquide est trouble, le docteur Gall soutient le contraire. Or, le premier en a ouvert un ou deux, le docteur Gall deux ou trois cents ; anatomistes, jugez. C'est en vain que le ci-devant médecin de Paris cite Rombert, Marcot, Gulmann, Lausser, Haller : qu'en conclure, sinon que ces messieurs n'ont pas plus connu que le docteur de Montaux l'existence du déplissement de la substance membraneuse du cerveau, déplissement que le docteur Spur-

zheim, collaborateur du docteur Gall, a offert dans chaque cours anatomique, à tous ceux qui en ont montré le désir. Au reste, poli autant que savant, M. de Montaux reproche ingénieusement (page 16) à M. Gall d'ignorer *les principes de la langue française*. Quand on adresse à un Allemand un tel reproche, il faut au moins joindre l'exemple à la leçon, et le modèle au précepte. Mais voici un exemple de la bonne foi de ce critique: après avoir dépensé seize pages pour prouver que les découvertes de M. Gall sont erronées, il s'évertue à prouver qu'elles ne lui appartiennent pas. Ainsi, voilà son dilemme: « ou c'est bon, ou c'est mauvais. Si c'est bon, ce n'est pas de vous; si c'est mauvais, il était inutile de le donner. » Rétorquons l'argument. Ou c'est bon, ou c'est mauvais; si c'est bon adoptez-le, si c'est mauvais rejetez-le, mais examinez avant de juger. Il est si faux au reste que les découvertes du docteur Gall aient un *peu plus de deux cents ans de vogue parmi les médecins*, comme le dit M. de Montaux, que, récemment encore, le professeur Chaussier vient de lui disputer l'entrecroisement des faisceaux pyramidaux de la moëlle alongée; et fût-il vrai qu'Hippocrate eût professé cette doctrine, celui-là n'est-il pas inventeur d'un système qui, après deux mille ans d'oubli, le reproduit en lumière, le soumet à la discussion, en forme enfin un corps irrécusable de doctrine? C'est donc en vain qu'appuyé sur une vaine nomenclature alphabétique de cinquante-huit auteurs, le docteur de Montaux veut renverser un système qui a pour partisans tous ceux qui l'ont entendu. Nous lui conseillons de rentrer dans *le silence de sa retraite*, et de se rappeler quelquefois que ce que peut faire de mieux le médecin de Montaux, est de faire oublier le Maire Chambon.

L'autre ouvrage dirigé contre le docteur Gall, est encore plus pitoyable; c'est un recueil de turlupinades. M. Verdier, dont, par égard pour la vieillesse, nous voulions taire le nom, prédit au docteur Gall, qu'il sera cité parmi les *plus fins merles de Paris*: AB UNO DISCE OMNES. Nous croyons rendre service à l'auteur en ne publiant pas l'analyse que, dans le premier mouvement d'indignation, nous avions esquissée de cette critique informe, où la prétention pédantesque le dispute à l'idiôme de Tabarin.

M. S. U.

(La suite au numéro prochain.)

Tableau historique des maladies internes de mauvais caractère qui ont affligé la Grande-Armée dans la campagne de Prusse et de Pologne, et notamment de celles qui ont été observées dans les hôpitaux militaires, et les villes de Thorn, Bromberg, Fordon et Culm, dans l'hiver de 1806 à 1807, le printems et l'été de 1807; suivi de réflexions sur les divers modes de traitement de ces maladies par les médecins français et allemands; par *N. P. Gilbert*, docteur et ancien professeur en médecine, médecin en chef d'armée, principal au sixième corps de la Grande-Armée, médecin en chef et titulaire de l'hôpital militaire de Paris, etc., etc. Chez *D. Colas* imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain.

Le Thé est-il plus nuisible qu'utile? ou Histoire analytique de cette plante, et moyen de la remplacer avec avantage; par *Ch. L. Cadet*, pharmacien ordinaire de l'Empereur et Roi, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires, etc., etc. Chez le même.

Essai sur une méthode qui a pour objet de bien régler l'emploi du tems, premier moyen d'être heureux; par *M. A. F.* In-8°, 1808. Chez Firmin Didot, rue de Thionville, n° 10.

(Nous rendrons compte de ces ouvrages.)

M. S. U.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rue Saint-Guillaume, n° 30, faubourg Saint-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions de librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XIII.) (97) (1er Mai 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JÉROME DONZELLINUS vivait au 16e siècle; il naquit à Orzi-Nuovi, au territoire de Brescia, et pratiqua la médecine dans cette dernière ville, avec distinction. Il fut obligé d'en sortir pour une querelle littéraire. Il se réfugia à Venise, où l'attendait un sort plus déplorable; il fut condamné à être jeté à la mer, sur l'accusation d'avoir attenté à la majesté de la religion et de l'état. Il subit ce supplice en 1560. Il est auteur de plusieurs livres estimés. *Consilia et Epistola medica*, Francfort, 1598; *De Naturâ Causis et Curatione Febris pestilentis, etc.*, Venise, 1570; *Remedium ferendarum injuriarum sive de componendâ irâ*, Venise, 1586, in-4°; Altorf, in-8°, 1587; Leyde, in-12, 1635; ouvrage d'une sage philosophie, et dont l'auteur infortuné a souvent eu dans le cours de sa vie orageuse, l'occasion de pratiquer les maximes.

CONSTITUTION MÉDICALE.

QUELQUES giboulées, dignes en tout point du mois de Mars, ont entremêlé la température des dix derniers jours, qui cependant n'a point perdu son caractère printanier. Le soleil le plus vif a éclairé les jours où la fraîcheur de la pluie a refroidi l'atmosphère, et ses rayons ont inondé de torrens de calorique le sein de la terre en fermentation. Le printems est tardif cette année, mais il est plus assuré. C'est un ami sévère mais sûr; c'est un bourru bienfaisant. Espérons que malgré quelques nuages de grêle, les bourgeons des arbres, peu développés encore, nous donneront les fruits que promettent leurs fleurs. L'amandier, le pêcher, l'abricotier, l'aubépine sont à peine revêtus de leur brillante parure.

Il a été facile d'expliquer cette sécheresse du printems, si l'on a fait attention aux froids rigoureux que les gazettes nous ont appris régner dans les pays du nord, et que c'est de ce rumb que les vents ont le plus constamment soufflé. Cette température au reste est préférable à celle humide, qui depuis quelques années passait des hivers aux printems dans notre climat, et causait des catarrhes dont la mode des nudités agravait le danger. Si cette sécheresse d'ailleurs irrite les constitutions nerveuses, elle est le premier remède au relâchement qui survit presque toujours aux hivers mous, et le peu de gelée que

nous avons éprouvé pendant le dernier, nous rendait peut-être cet érétisme nécessaire. Les constitutions phlegmatiques (et c'est la plus commune puisqu'elle comprend la plupart des femmes et des enfans), celles qu'on nomme sanguines n'ont rien à redouter de cet état de l'atmosphère épurée par les vents du nord, et la preuve en est que ce n'est jamais par une telle constitution qu'on voit régner les épidémies trop fréquentes par le vent du sud et une température amollie. Aussi les maladies qu'on observe sont-elles en général actives et cèdent-elles aux remèdes les plus simples. On a sur-tout remarqué beaucoup d'hémorrhagies et quelques hystéries que des saignées, des bains, un régime humectant ont suffi pour guérir. On a rencontré aussi des fièvres intermittentes d'un caractère si peu rebelle, qu'elles ont cédé aux fébrifuges les moins énergiques, tels que la centaurée, l'absynthe, le petit houx. Nous devons depuis longtems la connaissance de la propriété antifébrile de ce dernier végétal à M. *de la Jutais*, propriétaire du fébrifuge que nous avons déjà annoncé, dont il nous a confié la recette, et qui en effet opère merveilleusement. Il a le mérite d'être indigène, et cette considération n'est pas indifférente dans un moment où la guerre avec les despotes de la mer nous prive des denrées coloniales.

Depuis le 19 Avril jusqu'au 29 l'atmosphère a été généralement froide, si l'on en excepte le 22, le 23, le 24 et le 26, pendant lesquels le soleil sans nuage a lancé des rayons très-ardens. Le 21 a été signalé par un ouragan qui s'est prolongé très-avant dans la nuit; un vent impétueux paraît avoir régné du nord à l'ouest, et a dû causer des désastres sur les côtes opposées aux nôtres. Dans cette direction le tonnerre a grondé le 23; le même jour a donné une grêle assez grosse à Paris, et le ciel semblait de glace pendant que la terre exhalait de tièdes émanations. Les papiers sont remplis de détails de tremblemens de terre plus effrayans les uns que les autres, et dont l'effort s'est sur-tout porté vers l'Italie. Des prodiges de toute espèce éveillent l'attention et sèment dans les esprits des terreurs innaccoutumées; de hautes discussions politiques occupent l'Europe. La France seule, heureuse et tranquille au milieu de ces graves débats, jouissant sous l'influence de son génie tutélaire de l'ascendant le plus sublime où jamais elle soit arrivée, semble destinée à dicter des lois aux partis en présence, et, comme le Jupiter d'*Homère*, donner d'un signe ou la paix ou la guerre. Accrue de ses conquêtes, forte de ses héros, riche de sa paix intérieure et des productions de son fertile sol, elle offre un objet désespérant de comparaison à cette puissance rivale qui fonda sur son commerce exclusif sa prospérité et la voit s'échapper par le succès même des moyens qu'elle a mis en œuvre pour l'obtenir.

Depuis deux jours, le ciel moins aride a donné de la pluie, et tout promet la plus riche végétation si la température devient un peu plus douce.

Depuis le 19 Avril jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 3 fois au N., 4 fois au N.-O., 4 fois à l'O., 3 fois au N.-E., 1 fois à l'E., 12 fois au S.-O., et 3 fois au S.

☾ Premier quartier, le 3 Mai.

☺ Pleine lune, le 10.

M. S. U.

Depuis le 9 Avril jusqu'au 19 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. $\frac{51}{12}$.

La moindre de 27 p. $\frac{7}{12}$.

Le thermomètre est descendu, dans son *maximum*, à 1 deg. $\frac{5}{10}$ (condensation).

Il s'est élevé à 13 d. $\frac{4}{10}$ (dilatation).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 71 d. $\frac{1}{2}$

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*
Quai de l'Horloge, nº 1, dans l'édifice national, dit *la Tour de l'Horloge.*

Opinion sur la Goutte et le Rhumatisme (1), *et sur leur traitement, le quinquina administré à haute dose dans les accès de Goutte, reconnu comme remède anti-goutteux par plusieurs médecins; découverte due au hasard ou à l'empyrisme.*

LA goutte n'a pas, comme les rhumatismes, un seul caractère local; elle est d'une extrême mobilité; son siége est dans toute l'enveloppe des nerfs et de leurs extrémités, tandis que le siége du rhumatisme est dans le tissu cellulaire, dans les muscles, dans les vaisseaux sanguins qui se rendent à quelques nerfs, et dans les névroses.

Les plus grands médecins se sont accordés à regarder la goutte comme l'effet d'un désordre dans le système des nerfs. Mais quelle est la

(1) Dans un prochain numéro, il sera question du rhumatisme.

nature de ce désordre ? Les notions ne sont point encore bien claires sur ce sujet. Les praticiens les plus célèbres ont établi son siége dans le systême nerveux. Sydenham, sur-tout, qui s'est attaché, d'après sa propre sensation, à la décrire, observe qu'avant son invasion, il y a une altération dans tout le systême nerveux, plus ou moins sensible ; toutes les sécrétions sont troublées et altérées. Boerhaave regarde les paroxismes de la goutte comme les symptômes d'une affection générale propre aux nerfs. Cullen attribue la goutte à un état particulier des solides constituant le systême nerveux ; et de cet état des solides nerveux, l'affection passe au systême sanguin et lymphatique des membranes des nerfs. Coutouni est le premier qui, dans son *Traité de la Sciatique nerveuse*, ait commencé à éclaircir cette importante matière. Il a vu, le premier, qu'il se fait une sécrétion dans l'intérieur des nerfs, sous leur enveloppe ; mais il ne s'est attaché qu'à la sciatique nerveuse, et n'a pas généralisé son idée sur la goutte. Reil a suivi avec un grand soin les travaux de Coutouni sur la structure de l'enveloppe des nerfs ; il a mieux vu l'ensemble de cette enveloppe dans tout le systême nerveux ; il a ensuite considéré la structure de cette enveloppe membraneuse des nerfs, mais il n'a pas eu la pensée, comme Coutouni, de s'occuper de l'état pathologique de ces enveloppes dans la goutte.

Nous croyons qu'on peut considérer la goutte comme une fluxion dépendante de la laxité de l'enveloppe de tous les nerfs, laxité naturellement plus grande aux extrémités inférieures, vers les articulations et dans tous les nerfs qui ne sont pas recouverts et comprimés par des muscles, et cette laxité permet une sécrétion plus abondante à l'intérieur des nerfs.

Cette sécrétion de sérosité est ce que les anciens appellent la pituite, dont on trouve la circulation si bien décrite dans Hippocrate, surtout dans son livre *de locis in homine ;* et cette pituite a son origine première dans le cerveau : elle est sécrétée par les membranes du cerveau, de l'intérieur de la colonne épinière et des nerfs ; les artères sont nombreuses sur cette enveloppe des nerfs, plus nombreuses encore sur les enveloppes des nerfs qui vont aux articulations. Cette eau, qui se sécrète dans le cerveau et sous toutes les membranes des nerfs, va se vaporisant de plus en plus ; elle suit la loi physique observée dans l'évaporation de tous les fluides. A force de s'atténuer, les matières divisées se réduisent à leurs élémens constituans ; de sorte que les nerfs, qui à leur extrémité se résolvent en pinceaux, finissent par sécréter par leurs membranes cette eau ou sérosité réduite en ses élémens constituans : c'est la matière en partie de l'insensible transpiration. Coutouni a observé que, dans la goutte sciatique, les enveloppes des différentes ramifications du nerf sciatique naturellement relâchées, étaient plus lâches encore que dans l'état naturel, et que, sous ces enveloppes, on trouvait alors beaucoup de sérosité.

Lorsqu'on a ouvert des cadavres après des maladies goutteuses, et sur-tout après la goutte sciatique, on a trouvé la même sérosité sous l'enveloppe des nerfs ; et sur cette enveloppe, d'espace en espace, on a vu de petits tubercules semblables à des varices de vaisseaux blancs dans le trajet du nerf sciatique, mais sur-tout sur l'enveloppe de ceux qui allaient aux articulations.

La goutte appartient donc à tout le systême membraneux des nerfs ; elle est différente selon qu'elle dépend ou du ressort inégal dans les membranes, ou d'une fluxion dans les artères qui sont sur les nerfs, ou d'une fluxion gazeuse sous leur enveloppe, ou séreuse entre l'enveloppe et les filets nerveux ; de sorte que la goutte est tantôt une fluxion sanguine sur les nerfs, tantôt une sécrétion séreuse dans le nerf ; quelquefois une simple vapeur ; d'autres fois, c'est une sérosité pure ; alors la goutte est pâteuse : mais, le plus souvent, cette sérosité contient en dissolution une matière saline ou phosphate calcaire qui, décomposé, forme un âcre qui picote la pulpe des nerfs ; alors toute l'économie est en une agitation, en une impatience, et souvent en une douleur intolérables, selon que l'affection est aiguë ou chronique.

Cette maladie choisit ordinairement les articulations, parce que c'est là que viennent se terminer des nerfs qui sécrètent en abondance une vapeur halitueuse perspirable. Les causes de cette terrible maladie sont très-multipliées. Les principales sont : l'humidité, l'inaction, les excès, les affections de l'ame, et tout ce qui produit laxité dans le systême nerveux.

On voit facilement de là pourquoi les bains et les aqueux sont en général nuisibles ; et pourquoi les purgatifs, les vomitifs, ensuite l'écorce du Pérou et les toniques ainsi que les résolutifs remédient si rapidement à ces paroxismes.

Réflexions.

Tout ce qu'on observe dans la goutte, est digne d'attention; sa nature, ses paroxismes, ses symptômes et l'avantage étonnant du quinquina (1), supérieur à tous les autres remèdes employés tant en Europe que dans les autres pays.

Sydenham, cet habile et sagace praticien, avait pressenti que l'écorce du Pérou, si riche en vertus salutaires, pouvait être encore utile dans la goutte, maladie rébelle et difficile à dompter. Le grand Boerhaave et son illustre commentateur Van-Swieten, marchant sur les traces de l'Hippocrate anglais, d'autres médecins distingués de Londres, du Portugal, de l'Italie, et quelques médecins français, ont regardé le quinquina comme un spécifique admirable de la goutte. Mais ce que l'on a dit sur le danger des amers dans la goutte, a peut-être détourné de l'usage du quinquina qu'on aura confondu avec les autres amers. D'ailleurs, c'est le sort des meilleures inventions d'éprouver des contradictions. De nos jours, que d'obstacles à vaincre! que de difficultés à surmonter pour combattre les préjugés, l'indifférence, et dissiper les inquiétudes que la malignité a répandues et répand sans cesse sur la découverte la plus importante du dernier siècle (la vaccine)!

Quoique nous ayons cité la dissertation de M. le docteur Lavoisier, plusieurs de nos lecteurs qui ne la connaissent point encore, liront peut-être avec plaisir la première observation qui a frappé le médecin Lemnos, professeur à l'Université de Coimbre.

En 1793, un moine de Citeaux envoya prier M. le docteur Lemnos de le venir voir. M. le docteur s'y rendit et trouva son malade jetant les hauts cris pour une douleur de goutte si intolérable dans les jambes, qu'il demandait ou qu'on le soulageât, ou qu'on lui amputât les extrémités. Le médecin lui répondit qu'il n'y avait, pendant un tel paroxisme, que de petits remèdes à employer; qu'il lui fallait de la patience et de la diète, et qu'il était aussi difficile de guérir de la goutte, que facile d'amputer les jambes. Un chirurgien avait promis guérison à ce moine; le docteur Lemnos se mit à rire: l'empyrique de promettre de nouveau guérison. Celui-ci prescrivit, en commençant le traitement, un purgatif sur l'administration duquel on consulta le médecin Lemnos; c'était: résine de jalap et de scammonée, de chaque un demi-drachme; sirop diacode, demi-once; mêler pour l'usage et pour une dose. Le professeur ne put contenir son rire, son impatience, sa colère sur l'imprudence d'administrer un remède dont le quart lui semblait, en cette circonstance, très-suffisant pour beaucoup nuire. Enfin le purgatif fut pris, et, à la suite de la purgation, le chirurgien donna un gros de quinquina en poudre, d'heure en heure pendant la nuit, en sorte que le malade en prit de suite deux onces. M. Lemnos ayant appris cela, vint le matin et crut qu'il trouverait le malade dans un état funeste. Quel fut son étonnement en le voyant debout, marchant avec un bâton! Deux jours après, le moine fut en état de sortir, et M. Lemnos se proposa bien de répéter de la même manière et à même dose l'usage du quinquina (3), et de donner, en place du purgatif, deux onces de sel d'epsum dissous dans une pinte d'eau.

Dans la même dissertation, on trouvera plusieurs autres observations en faveur du quinquina donné à haute dose et précédé de l'usage du purgatif.

Les médecins et les goutteux savent que la goutte a des paroxismes et des retours périodiques, et en cela, cette terrible maladie a des rapports avec les fièvres intermittentes du printems et de l'automne: c'est aussi dans ces saisons qu'elle se manifeste le plus, et qu'elle se termine, comme ces sortes de fièvres, par des urines troubles, bilieuses, briquetées et crétacées.

Les praticiens ont observé aussi que les goutteux avaient rarement des fièvres intermittentes, même épidémiques, parce que sans doute la goutte leur en tient lieu.

La goutte, comme les fièvres d'accès, attaque ceux qui habitent des lieux bas et humides; elle arrive sur-tout dans les vicissitudes des tems et des saisons; elle reprend lorsqu'on s'en croit le plus affranchi, et elle a des rapports avec les fièvres bilieuses qui, ainsi que toutes les intermittentes, dégénèrent assez souvent en goutte,

(2) Voyez les observations et réflexions sur l'usage salutaire du quinquina dans la goutte, et sur un nouveau moyen de l'administrer; par M. le docteur *Tavarès*, ancien médecin de l'ex-reine de Portugal, et le *Manuel des goutteux*, de M. *Alfonse Leroy*, ouvrage dont nous avons extrait en partie la théorie de cette opinion.

(3) *Hippocrate* dit avec raison qu'un médecin ne doit pas négliger même l'audace des empyriques, mais en tirer parti pour s'en servir avec prudence.

comme je l'ai observé ainsi que plusieurs praticiens, entr'autres le docteur Foterghill, sir Edward Hulfe et le docteur Richard Morton qui recommandait l'usage du quinquina dans les fièvres rhumatismales. Les succès constans que j'ai obtenus bien des fois en administrant le quinquina à très-haute dose, m'ont déterminé à publier cette esquisse, qui n'est en quelque sorte que l'idée générale d'un travail que j'espère faire connaître dans quelque tems.

DUFFOUR, D. M.

FAITS DE PRATIQUE.

Sainte-Hermine, 22 Février 1808.

MONSIEUR, j'ai l'honneur de vous adresser deux observations que mon amour pour le salut de mes semblables m'a fait un devoir de recueillir; elles seront suivies de quelques autres que mes nombreuses occupations ne me permettent pas de rédiger en ce moment. Veuillez, Monsieur, ne pas oublier de m'envoyer le supplément de votre excellent *Manuel populaire de Santé*, lorsqu'il sera imprimé; recevez en même tems mon compliment sincère sur l'utilité majeure de cet ouvrage, le meilleur traité de médecine que j'aie lu jusqu'à présent. J'attends aussi la *Table des Matières* des numéros de la *Gazette de Santé*, de 1807, pour les faire relier. Sans doute que vous ne tarderez pas à l'envoyer à vos Souscripteurs.

J'ai l'honneur d'être, etc. TILLIER.

Note du Rédacteur. Nous remercions notre Correspondant de ses cajoleries, mais plus encore de ses excellentes observations dont nous attendons impatiemment la suite. La Table des Matières du Journal ne paraît que tous les deux ans.

PREMIÈRE OBSERVATION. — *Phthisie pulmonaire.*

M. Leriche, de Peault, près Luçon, âgé de vingt ans, d'un tempérament lymphatique, fut attaqué, à l'âge de cinq ans, à la suite d'une fièvre quarte qui durait depuis plus d'un an, d'une hydropisie générale ou leucophlegmatie dont il fut assez promptement guéri par le traitement que je lui prescrivis. Depuis cette époque, il n'a point été sujet aux maladies graves, mais sa santé a toujours été faible et chancelante, ce qui tient essentiellement à sa constitution molle et inerte. Il a suivi ses études avec peine, éprouvant de tems à autre des accès de fièvre qui l'obligeaient de suspendre son travail pendant plusieurs jours.

Durant les vacances de 1805, qu'il passa à la maison paternelle, les plaisirs de la campagne eurent pour lui trop d'attraits; il se livra fréquemment aux exercices violens, à celui de la chasse sur-tout, et fut attaqué, dans le mois de septembre, d'une fièvre catarrho-bilieuse-putride, qui, malgré les soins assidus de son médecin, lui laissa une affection au poumon, dont les suites seraient devenues funestes si on ne les eût prévenues.

Depuis la terminaison de la fièvre catarrhale, jusqu'au commencement de l'automne de 1806, la maladie de M. Leriche avait été absolument négligée. Il éprouvait de la toux et une douleur profonde au côté droit de la poitrine; les crachats étaient par fois sanguinolens, la voix continuellement rauque; il y avait aphonie par intervalles, sueur nocturne, oppression, sommeil interrompu, dégoût, maux de cœur, visage pâle et rougeur des pommettes, yeux ternes, maigreur et fièvre lente.

Tous ces symptômes caractéristiques de la phthisie pulmonaire existaient essentiellement lorsqu'au commencement du mois de novembre 1806, le malade se fit conduire chez moi pour me consulter. Je lui proposai le régime suivant qu'il adopta avec promesse de l'observer ponctuellement.

Pour boisson ordinaire, une tisane composée de racines de guimauve, figues grasses, jujubes, capillaire de Canada et fleurs de coquelicot. Le matin, une fumigation d'infusion de feuilles de sauge très-chaude pendant un quart d'heure; ensuite une pilule de térébenthine cuite de six grains; une demi-heure après, un bouillon composé de limaçons, pied de veau, oignons, carottes, cerfeuil, cresson de fontaine et sucre : répéter ce bouillon deux autres fois dans la matinée avant onze heures. Déjeûner à midi avec du lait coupé d'eau de fleurs d'ortie blanche, en y ajoutant une once de gomme arabique et autant de sucre. Dîner à deux heures avec un potage au vermicelle ou de la crême de riz; manger ensuite une aîle de poulet rôti, et boire de l'eau rougie avec du vin vieux de Bordeaux. Le soir, un pédiluve très-chaud et très-court, précédé d'un lavement d'une décoction de feuilles de mauve. Se coucher de bonne heure après avoir pris un bouillon fait avec les légumes mucilagineux, le riz et un poulet maigre écorché. Parler peu, éviter le froid, l'hu-

midité, et se couvrir convenablement pour faciliter la transpiration dont la répercussion serait nuisible.

Je revis M. Leriche après qu'il eut scrupuleusement, pendant trois semaines, exécuté mon ordonnance. La voix était retournée à son diapazon naturel; il n'y avait plus d'aphonie; la fièvre lente était dissipée, le sommeil long et tranquille, la douleur de poitrine considérablement diminuée, et la toux moins fréquente depuis plusieurs jours; on n'apercevait plus de sang dans les crachats. Cet heureux résultat me décida à engager le malade à continuer pendant quelque tems encore le même traitement, à ne point abuser du mieux qu'il éprouvait, en se permettant de prendre autre chose que ce qui lui était prescrit, en un mot, à observer exactement le même régime. Je jugeai convenable aussi qu'il prît le soir, en se mettant au lit, un bouillon de choux rouges, édulcoré avec le sirop résumptif de tortues.

Observateur exact de mes conseils, il en a retiré tout le succès qu'il pouvait s'en promettre. La cessation totale de la toux, la liberté entière de la poitrine, l'appétit, le sommeil et l'embonpoint recouvrés sont les fruits de la constance et de la soumission qu'il a apportées pendant le tems nécessaire à l'entière administration du traitement. Je l'ai mis, en dernier lieu, pour consolider la cure, à l'usage du lait de vache sortant du pis. Il étudie maintenant à l'école de droit de Poitiers, et jouit d'une parfaite santé. »

Deuxième observation. — *Hydropisie ascite.*

« L'épouse du nommé Godet, laboureur de la commune de Saint-Hermand, âgée de trente-deux ans, d'un tempérament lymphatique, devient enceinte pour la deuxième fois dans le mois de ventose de l'an douze. Les maux de cœur qui survinrent peu de jours après la conception, amenèrent le dégoût; et la fièvre lente que causa le désordre des digestions, fut suivie d'œdème aux extrémités inférieures, maladie à laquelle sa constitution avait une tendance telle que plusieurs fois déjà elle l'avait éprouvée, notamment dans le cours de la première grossesse qui datait de trois années.

Vers le septième mois, elle éprouva une fièvre intermittente-bilieuso-putride, pour laquelle on n'appela point de médecin. Pendant la convalescence, qui fut longue, l'infiltration des extrémités inférieures augmenta considérablement; le bas-ventre prit un volume énorme, mais l'accouchement se fit à son terme d'un enfant vivant, bien constitué.

Le troisième jour après l'accouchement, la fièvre se déclara. Le lait se porta aux mamelles; mais l'enflure des jambes et des cuisses n'ayant pas diminué, et le bas-ventre étant resté très-gros, on conçut des craintes sur son état, et l'on me fit appeler le 11 frimaire pour lui donner mes soins.

La cavité abdominale pouvait contenir douze pintes d'eau; les extrémités inférieures étaient considérablement enflées; la langue chargée d'un limon jaune fort épais; le dégoût, la soif, les urines rares et épaisses; le pouls, petit et déprimé, marquait peu de fièvre pendant le jour, mais le redoublement qui se manifestait le soir, joint à l'oppression occasionnée par le volume de l'abdomen, causait l'agitation et l'insomnie.

Les lochies, qui coulaient convenablement, contr'indiquaient formellement l'emploi des remèdes curatifs de l'hydropisie. Je me bornai à prescrire un régime, jusqu'à ce que l'état de la couche permît d'administrer un traitement définitif.

Je revis la malade le 19. Les vidanges ne coulaient plus qu'en petite quantité, et ne consistaient que dans quelques sérosités. Le bas-ventre était plus volumineux, et les autres symptômes avaient aussi pris de l'intensité. Je la mis de suite au régime sec et absorbant, tel que je l'ai décrit dans mes précédentes observations, et j'ordonnai, pour le lendemain, une potion hydragogue composée d'une once de tamarin gras, trois gros de séné, deux gros de sel d'epsom (sulfate de magnésie), un gros de jalap en poudre et une once de sirop de nerprun. On ne dut me donner des nouvelles qu'après avoir fait prendre ce remède trois fois de deux jours l'un, à moins qu'il n'eût plutôt débarrassé le bas-ventre de la collection de sérosités qu'il contenait.

Ces trois potions ainsi administrées, remplirent parfaitement mes vues. La première procura de copieuses et fréquentes évacuations de matières séreuses qui réduisirent aux deux tiers le volume de l'abdomen. Les deux autres, quoique ayant moins évacué, ne laissèrent pas que d'opérer avantageusement.

Le 25, je trouvai la malade sans fièvre. Le

bas-ventre ne contenait plus qu'une petite quantité d'eau épanchée ; et les autres symptômes relatifs étaient presque entiérement dissipés. Les forces abattues exigeaient que l'on s'occupât à les remonter, sans toutefois négliger de donner en même tems les purgatifs hydragogues pour achever de détruire l'épanchement. Le même soir, elle prit un bol composé de douze grains de gomme ammoniaque, quinze grains de quinquina, dix grains de canelle et suffisante quantité de confection hyacinthe. Je la fis repurger le 26 avec sa potion ordinaire. Je recommandai que l'on n'oubliât pas de faire prendre le même soir le bol ci-dessus, de le redonner le matin et le soir du lendemain, et d'administrer le purgatif le 28.

Le 1er brumaire, je me rendis auprès de la malade. L'épanchement au bas-ventre était totalement disparu, les urines passaient comme dans l'état de santé; la soif était apaisée, le sommeil long et tranquille, l'appétit rétabli; une petite sueur pendant le sommeil se manifestait sur toute l'habitude du corps; l'œdème, aux extrémités inférieures, se trouvait presque entiérement dissipé et les forces étaient considérablement remontées. Il ne s'agissait plus, dans cet état de choses, que d'employer les toniques pour mettre le sceau à la guérison. A compter de ce moment, j'autorisai l'usage des alimens nourrissans. Les potages, bannis du régime jusqu'alors, lui furent permis, et le vin rouge à ses repas fut substitué au blanc. J'insistai spécialement sur l'utilité de faire de l'exercice à cheval, et je l'engageai de vaquer aux affaires de son ménage autant que ses forces le lui permettraient. Elle fut mise pendant une décade à l'usage d'une infusion aromatique amère, à la dose d'un verre soir et matin, composée avec les feuilles d'absynthe et de sauge; les sommités de petite centaurée et le vin rouge.

Vers la fin du mois, la femme Godet vint elle-même me faire part du soin qu'elle avait mis à observer ma dernière ordonnance. L'infusion dont elle avait pris un verre matin et soir pendant dix jours, l'avait considérablement fortifiée, et avait augmenté l'excrétion de l'urine; les fonctions rétablies se faisaient librement ; l'embonpoint reprenait journellement, et les forces étaient entiérement recouvrées. Il est à remarquer qu'elle a constamment allaité son enfant pendant le cours de sa maladie, sans qu'il en ait été incommodé. »

TILLIER.

DE LA TARENTULE.

Fragment d'une lettre de M. le Quartier-Maître-Trésorier du 7ème régiment de dragons, à Monsieur son frère, chimiste à Paris.

« On vient de m'apporter deux tarentules de race franche, les seules que j'aye pu découvrir depuis six mois de séjour ici; je les tiens enfermées dans un bocal de verre rempli d'esprit-de-vin, et je te les enverrai par un officier qui doit se rendre sous peu à l'Ecole Impériale d'Equitation à Versailles. Ces insectes sont extrêmement rares, et on assure même que l'espèce s'en perd parce qu'ils se dévorent les uns les autres: un curieux de ce pays, auprès duquel j'ai pris des renseignemens, m'a dit que la femelle, *en amour*, dévorait plusieurs mâles avant de se livrer, que même souvent elle en agaçait et feignait de les rechercher, avec le seul projet de les dévorer; que celui qu'elle favorisait était presque toujours victime de son empressement quand elle n'en avait plus besoin; qu'à son tour la femelle était dévorée par ses petits, dès l'instant où ils pouvaient se passer de ses soins.

» Les paysans sont persuadés que la morsure de la tarentule leur donne une fièvre lente dont ils ne guérissent qu'en dansant au-delà de leurs forces au son d'un tambour où d'un autre instrument sonore; aussi voit-on de ces malheureux tout chamarrés de fleurs et de rubans comme des victimes, parcourir les places dans la plus forte chaleur du jour, danser nue tête et la face tournée du côté du soleil, jusqu'à ce que la perte totale de leurs forces les plonge dans un assoupissement total, alors leurs parens les portent sur un grabat, et la musique continue encore longtems après qu'ils ont cessé de l'entendre.

» Les gens sensés craignent aussi la piqûre de la tarentule, parce qu'elle occasionne réellement un boursouflement de la peau à l'endroit où elle a été faite, lequel boursouflement s'emplit d'une eau rousse et devient douloureux jusqu'à son épanchement, mais sans suites dangereuses; on fait cependant usage de sudorifiques, et comme en France, on emploie généralement une décoction de gayac très-alongée, on se purge, et on évite l'air extérieur.

» Voilà, mon cher frère, tout ce que j'ai pu savoir de cette araignée tant vantée : j'ajouterai que le paysan qui m'a apporté les deux que je possède, ne se doutait pas du terrible présent qu'il me faisait; que quand il les a vues, il a cru voir le diable, et s'est sauvé en maudissant son maître qui voulait le faire mourir empoisonné. Il n'a pas même voulu s'arrêter pour recevoir *la bonne-main* (pour boire) d'un homme qui comme moi a des relations avec les animaux enragés; tu vois que le fanatisme s'en mêle. » LEMAIRE.

Note du Rédacteur. — Dans l'espèce humaine, dont quelques calomniateurs se plaisent a exagérer la méchanceté originelle, on dit bien que quelques femelles dépouillent quelques mâles crédules; mais on n'a point encore entendu dire, qu'excepté chez les cannibales, quelque femme ait textuellement dévoré son amant, et jusqu'ici nous ne mangeons que des *animaux non raisonnables.* Voilà une petite famille tout à fait intéressante, que celle où la femme mange son mari et finit par être mangée par ses enfans, quand ils sont grands. Je ne sais trop comment notre bon docteur Gall expliquerait cette *fin* de la nature, cet instinct irrésistible qui tend nécessairement à l'anéantissement de l'espèce; car si chacun des rejetons de cette pieuse congrégation est fidèle à son organisation, il ne doit jamais y avoir qu'une couvée par chaque femelle qui ne meurt elle-même qu'après avoir mangé à peu près autant de mâles qu'elle en laisse parmi ses œufs. La fin du monde est alors bien près d'arriver pour ces bonnes-gens; car cette fin du monde, tant prônée, est relative, et modestes que nous sommes, nous appelons telle, celle qui doit seulement voir finir l'espèce humaine.

Baglivi a longuement écrit sur les effets de la morsure de la tarentule uvée, espèce d'araignée-loup: on s'accorde généralement aujourd'hui à regarder comme simulée, ou effet de l'imagination, la maladie qu'on lui attribuait, et c'est dans ce sens qu'est écrit l'article de M. Latreille, inséré dans le *Dictionnaire d'Histoire naturelle;* mais en comparant avec son opinion, les faits nombreux attestés par des écrivains oculaires, on ne peut s'empêcher de croire qu'il s'est un peu hâté de prononcer l'innocuité d'un venin généralement reconnu auparavant lui, et qui n'est peut-être inert ou actif qu'en raison de la saison, du climat et de la disposition de la personne mordue.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Des Sels blancs des Salines Impériales de l'Est.

C'est dans le département de la Meurthe que sont les eaux salées les plus abondantes. A la saline de Dieuze, elles contiennent sur un poids de cent livres, seize livres de sel, et la source peut donner annuellement 250,000 quintaux métriques de sel très-pur et de qualité supérieure.

Dans le département du Jura, à la saline de Salins, il y a une source à 21 degrés, ce qui annonce que le sel gemme est à très peu de distance. Cette saline existe de tems immémorial. On a des titres qui prouvent qu'elle était en activité dans le VIIIe siècle, et que souvent une seule chaudière fut donnée pour la dot d'une princesse de Bourgogne. Les ventes de sel dans l'intérieur fournissent aux besoins de dix-huit départemens de la France. A l'extérieur, toute la Suisse est approvisionnée des sels de France, ainsi que le grand-duché de Baden, le pays de Nassau, etc., etc. Il est bien reconnu que c'est à la bonté des sels blancs des salines, que l'on doit la qualité des fromages de la Suisse, de Gruyère et des montagnes du Doubs et du Jura. Les sels de mer, toujours âcres et impurs, ne pénètrent point les pâtes. Des essais en Suisse ont prouvé que les sels des salines sont les seuls qui puissent convenir. Les salaisons, en Suisse, dans les ci-devant provinces de Franche-Comté et d'Alsace, et à Mayence, dans le département du Mont-Tonnerre, ont une qualité précieuse due évidemment à la bonté des sels des salines. Dans tous les pays où l'on fait usage des sels blancs des salines, on en met dans le pain, ce qui lui donne de la saveur et rend les digestions meilleures. Les consommations des sels des salines sont énormes, sur-tout en Suisse pour les fromages, pour le pain, pour les porcs et dans les fourrages pour les bestiaux. Il est reconnu que la qualité des sels influe sur la santé et sur l'abondance et la nature du lait et celle des fromages. Aussi la Suisse, qui aurait à bas prix des sels de mer, n'en fait aucun usage. On doit ajouter que pour la cuisine et les salaisons, il en faut beaucoup moins que des sels de mer ou de ceux que l'on obtient blancs dans les deux raffineries établies à Paris.

Le seul dépôt des sels tirés des Salines Impériales, est rue St-Honoré, No 331, vis-à-vis le marché des Jacobins.

Note du rédacteur. — Nous insérons d'autant plus volontiers cette note, que nous avons été mis à portée de justifier l'assertion qu'elle contient, et que nous avons pu répéter sur ce sel, avec un chimiste distingué, les épreuves dont on argumente pour établir sa supériorité. Le *sel gemme*, ou celui extrait des mines, est en général préférable pour les salaisons au sel des marais salans, parce qu'il contient moins de muriate de chaux et d'autres sels déliquescens, quand il est bien préparé. Le sel blanc des salines sale mieux sous un plus petit volume que le sel de mer, parce que sa cristallisation est plus rapprochée et retient mieux son eau.

AVIS.

L'abondance des matières nous a forcés de remettre au No prochain la suite du *Gallisme.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, No 26.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XIV.) (105) (11 Mai 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le système du docteur GALL qui, tour à tour, excite la colère des tartuffes, la jalousie des pédans, la terreur des fripons quand ses preuves s'accumulent, ou la réclamation en faveur des anciens, quand ce loyal professeur prouve mathématiquement que c'est par *l'empyrisme*, et non par l'érudition, qu'il a été conduit à sa découverte, paraît n'avoir pas été inconnu des siècles précédens, si l'on en juge par le trait suivant : *Erasme* étudiait à 14 ans à la fameuse école de Deventer sous le professeur *Regius*, et annonçait des dispositions. Pour les vérifier, *Rodolphe Agricola* souhaita voir ce jeune écolier, dit *Bayle* dans sa *Biographie;* on le fit sortir de sa classe pour saluer *Agricola*, qui *le prit par le derrière de la tête*, et l'ayant considéré fixément, lui dit : *Vous serez un jour un grand homme.* On sait si *Erasme* a justifié la prédiction; mais il est précieux de noter les circonstances qui l'accompagnèrent, et difficile de ne pas soupçonner le bon *Agricola* d'avoir été un peu entaché de gallisme. Nous prévenons ici que nous ne continuons pas l'exposition de cette doctrine, parce que nous voulons discuter, avant de la publier, quelques-uns de ses points avec son savant inventeur.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Enfin il a lui le premier jour de Mai, et sur ses pas, comme attendant son signal, sont accourues les Driades, les Napées et toute cette troupe enchanteresse qui compose la cour du printems. Il semble, en effet, que ce soit à dater de ce premier jour seulement, que la terre ait franchement offert sa verdure; le soleil, ses rayons pénétrans; le ciel, son azur; le bocage, ses concerts; toute la nature, enfin, sa pompe printanière. Une remarque assez singulière et qui ne sera pas perdue pour l'observateur, c'est que c'est absolument de la même manière que le premier de Mai se produisit l'an dernier, et notre Gazette d'alors en fait foi. Le 22 Avril encore, un froid assez vif avait succédé à une pluie de neige tombant à flocons quatre jours auparavant. Cependant nulle année ne fut plus fertile en toute espèce de productions que l'an dernier. Espérons qu'il en sera de même de celle-ci, et sans faire de vœux pour que la disette accueille nos ennemis, contentons-nous de les désespérer par nos richesses territoriales qui valent bien celles qu'on attend de la chance aléatoire et périlleuse d'un commerce maritime. On s'étonne

des rhumes multipliés qu'on observe en ce moment, et qui ont un caractère de malignité effrayante s'ils n'ont pas été convenablement soignés dès leur début; nous nous étonnerions bien plus qu'ils ne produisissent pas un tel effet quand nous comparons les différences énormes de température qui se sont succédées en moins de deux jours. Le 30 Avril, le thermomètre de M. Chevallier était à 4 degrés (dilatation), de 8 à 10 heures du matin; et le 1er Mai, celui de M. Curaudeau, dont on ne contestera pas le talent et l'exactitude d'observation, est descendu à 2 degrés sous glace à Vaugirard (et probablement ailleurs), comme si, prête à donner une très-haute température, l'atmosphère avait imité cette expérience assez singulière, par laquelle le thermomètre, plongé dans l'eau glacée, monte d'abord pour redescendre ensuite, ou, placé dans l'eau chaude, descend d'abord pour remonter après, parce que dans l'une et l'autre expérience, le calorique inhérent au tube de verre se met d'abord en équilibre avec celui du fluide ambiant. Enfin, la gelée était si forte que des herbes assez élevées en étaient roidies et se brisaient sous les pas. Dès le même jour, à deux heures, le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé à 14 degrés $\frac{1}{10}$. Le 2, à 18; le 3, à 19, et le 4 au soir, à près de 21. Ce qui donne, en deux jours, la différence de 16 degrés $\frac{1}{10}$, et en quatre jours, celle de 23 degrés!!! Je sais bien que quelques physiciens prétendent qu'il peut se produire de la glace dès qu'il y a descente subite et considérable du thermomètre, et je me rappelle avec regret que c'est la discussion de cette opinion qui altéra un moment mes liaisons d'amitié avec un journaliste dont je me plais sans rancune aujourd'hui à reconnaître la pureté du goût et la sûreté du tact; mais qu'il me permette de lui dire, avec les égards que se doivent réciproquement les gens de lettres dissidens d'opinion, que je ne partage pas la sienne. *Amicus Plato, magis amica veritas.* Nous pensons que de quelque hauteur que descende le thermomètre, quelqu'intervalle de degré qu'il franchisse, il ne se fait point de glace si le thermomètre ne descend pas à zéro qui l'indique, quelqu'ait été l'élévation antérieure. Notre opinion, au reste, est le résultat de l'expérience plusieurs fois répétée, et le fait que nous citons vient encore à son appui, puisque c'est le 1er Mai, le lendemain du 30 Avril, jour auquel la température avait été assez froide, qu'il y a eu, avec baisse seulement de 6 deg. du thermomètre, glace (et descente, en effet, à 2 degrés sous zéro), et non le 2 Mai, lendemain du jour où le thermomètre avait été à 18 degrés (dilatation) et est descendu de grand matin, à 5 degrés; ce qui donne 13 deg. de différence. Nous ne croyons pas qu'on puisse répondre à cette preuve.

Au reste le S.-O. a été le vent dominant et le système aérien a été le réceptacle des maladies les plus générales. On a observé chez les enfans des angines trachéales qui ont offert quelques symptômes de croup, plutôt dûs à l'érétisme de la température qu'à la nature de la maladie; et cela est si vrai, que ce sont les émolliens et non les toniques ou même les vomitifs qui ont réussi. On a remarqué en plus grande quantité des catarrhes pulmonaires qui ont sévi avec une intensité effrayante sur-tout sur les vieillards. C'étaient de vrais catarrhes suffoquans. Leur début simule la pleurésie. Il y a douleur sous-costale, coloration de la face en proportion de l'afflux du sang aux parties supérieures et de l'oppression de la poitrine, sterteur, râlement, expectoration difficile, clangosité, crachats rares et sanguins, quelquefois bilieux; urines briquetées, agitation nocturne, sommeil rare et pénible, cochemar; quelquefois constipation, quelquefois diarrhée brûlante; dans ce dernier cas il a fallu aider la nature dans le moyen de crise qu'elle avait choisi, et des lavemens purgatifs, puis mucilagineux, des bains de siége ont complètement réussi; mais en général, voici le mode de traitement qui a eu le plus de succès et il est le résultat du rapport de notre conseil: sangsues à l'anus pour dégorger le système atrabilaire et faire cesser l'irritation excessive des organes déterminée par des miasmes développés par l'incubation d'un air vaporeux comme dans la canicule. On a posé des vésicatoires soit *loco dolenti* s'il y avait douleur sternale, soit aux jambes si le délire, l'oppression, l'abattement indiquaient le besoin d'une prompte métastase. On a nié la doctrine des métastases, nous venons de la prouver avec un succès inoui dans un cas très-grave, où M. de Balincourt, pris d'une fièvre putride avec cécité subite, constipation, ardeur excessive, insomnie et condamné par deux médecins recommandables, a dû la vie à notre constance à ordonner les exutoires. Nous venons de même de faire avorter une fièvre putride d'une jeune demoiselle de Pusignan, élève de l'excellent pensionnat des dames de St.-Benoît, rue du Regard, et un médecin bien inspiré vient d'arracher à une mort certaine M. De Taxis (rue Saint-Honoré, près l'Assomption), en proposant un vésicatoire contre l'avis d'un chirurgien routinier qui craignait apparemment de

compromettre sa dignité, s'il était obligé de panser un vésicatoire qu'il n'eût pas ordonné. Heureusement à cet égard les yeux commencent à s'ouvrir, et remis du désordre révolutionnaire, les ministres de la santé vont rentrer dans leurs fonctions respectives. Nous connaissons même déjà des chirurgiens qui ne dédaignent plus de saigner. On s'est également bien trouvé de flanelles imbibées de décoction de guimauve appliquées sur les régions précordiale et abdominale, de frictions sèches puis animées d'eau de Cologne sur les extrémités, enfin d'une tisanne de coquelicot, ou de l'eau de veau tamarindée, ou du petit-lait édulcoré, ou d'une limonade vineuse, ou d'oximel simple selon que l'érétisme était plus ou moins actif. Il a fallu rarement saigner par la lancette. On a fait usage avec succès d'un looch qui se fait simplement avec un demi-jaune d'œuf, une once d'huile d'amandes-douces récente, autant de sirop capillaire ou de gomme arabique, quatre onces d'eau et deux grains de kermès dont on prend une cuillerée d'heure en heure.

Quand cette maladie a attaqué les jeunes personnes prêtes à subir la première éruption de l'impôt mensuel, il a été très-dangereux de saigner; mais il a fallu, en pratiquant les moyens ci-dessus décrits, donner le lait coupé, l'eau gommeuse, des lavemens purgatifs, des frictions, des demi-bains aromatiques et même des suffumigations balsamiques dirigées vers l'utérus; en posant sur le front des bandeaux imbibés de vinaigre pour dériver l'irritation.

Quant à ceux qui jouissent d'une bonne santé, qu'ils s'en tiennent au régime que nous avons indiqué dans nos précédens N°s, et qu'ils insistent sur l'usage des bains qui ne peuvent être trop recommandés à présent, comme moyen de salubrité et de plaisir. Voilà le moment où les herniaires feront bien de consolider leur cure (plus facile qu'on ne pense) par des médicamens appropriés, un régime tonique et sur-tout des bains de rivière. Voici l'instant aussi où l'on peut sans danger sacrifier à Vénus. *Vere indulgere veneri sanum* : nous publierons sur ce sujet des considérations neuves et qui ne seront pas sans quelque attrait. Mais nous conseillons de s'abandonner moins aux plaisirs de la table (quoi qu'en dise, sur la foi d'Hippocrate mal interprété, mon triste rival (1),) et malgré lui encore, d'user de bouillons aux herbes et non de *jus d'herbes*, dont les sucs rapprochés exigent une vigueur musculaire dont peu d'estomacs sont capables.

On cite plusieurs hydrophobes, et parmi elles on nomme une intéressante mère de famille, (Mme Nyon, tabletière, passage de la Réunion de la rue Bourg-l'Abbé à la rue Saint-Martin, mère de 8 enfans), morte après 20 jours de morsure, et se reposant sur la foi de l'efficacité d'un onguent conseillé un peu légérement. Nous publierons cette observation qu'on ne peut trop faire connaître pour éveiller sur ce grave sujet l'intérêt public. Heureusement la police, toujours active, et dont la mission est plutôt de préserver que de guérir, a pris des mesures telles qu'on ne court plus le risque de rencontrer des chiens vagans dans les rues, s'ils ne sont muselés; elle a ordonné l'arrosement du pavé comme aux jours de l'été, et si l'on en jugeait par la baisse des eaux de la Seine naguères encore si hautes, on se croirait en effet en Août. Un danger que nous devons encore signaler, sur-tout aux maîtres de pensions, est celui de s'exposer nu-tête aux rayons du soleil. L'insolation est un moyen très-efficace de guérison appliqué sur un membre malade, et son énergie alors, prouve son danger quand il est mal employé. Nous tenons d'un médecin très-distingué, qu'un cordonnier et sa femme (de la rue de la Coutellerie), étant restés au Luxembourg au soleil pendant une matinée, ont été crus morts dans la journée pendant deux heures, et n'ont dû qu'à des vomitifs et à des frictions leur retour à la vie.

Parmi les préservatifs des ardeurs de la saison nous indiquerons la promenade sous des ombrages, le placement de végétaux inodores dans les appartemens, les bains, un régime humectant, la bière, le cidre, l'orangeade, le lait d'amandes, le petit lait, les lavemens, les bains d'air. Pensons bien que dans ce renouvellement de saison,

(1) Ce malheureux, dirai-je, confrère ou complice, oubliant une des premières lois du décalogue, qu'il a toujours l'air de marmoter, a commis un gros mensonge que nous relevons charitablement, non pour lui, non pour nous, mais de peur d'induire en erreur les lecteurs (heureusement en petit nombre) de son fatras décadaire. En cousant à sa robe de bure un échantillon du velours de mon manteau (*Purpureus latè qui splendeat, etc.*), il cite avec sa bonne foi ordinaire, comme de ma Gazette, ces mots : « Se mettre au régime végétal et » prendre, *deux heures* avant dîner, du bouillon aux herbes, » quand j'ai dit textuellement, page 89, dans ma constitution qu'il défigure, parce qu'un sot gâte tout ce qu'il touche : « Il » faut qu'il y ait une distance d'*au moins cinq heures* écoulées » entre les bouillons aux herbes du matin et le dîner, si l'on » ne veut pas que la digestion soit pénible. » Mons Tartuffe! imprimez des niaiseries, dites-en, c'est chez vous un péché d'habitude; mais quand vous me citez *avec guillemets*, ne me faites pas parler comme vous. Soyez médisant, dom Basile, mais non calomniateur, et je ne vous crains plus.

qui fait fermenter les fluides, il ne faut qu'une légère cause pour donner à cette fermentation un caractère dangereux. Un déjeûner très-sain pour les bons estomacs, consiste dans une caraffe d'orgeat et du pain de seigle. Cette boisson est très-saine prise modérément le soir en se couchant. Peu de vin, point de liqueurs ni de café. Il est sur-tout bien essentiel, pour ceux qui ont l'usage de la laine sur la peau, de ne pas la quitter sur la foi des chaleurs, et nous connaissons deux victimes de cette spoliation hâtive. Au reste, que nos médecins, que nos cultivateurs même y prennent garde; les journaux annoncent de la neige, de la glace, des froids rigoureux subsistant encore dans le nord, et il ne faut qu'un vent dirigé sur ce rhumb et apportant sur ses aîles l'air de ces climats glacés, pour nous replonger tout à coup dans les rigueurs de l'hiver, et dépouiller à la fois nos vergers et nos jardins. C'est une remarque assez constante que quand des froids d'une intensité extraordinaire ont été récemment signalés dans des régions loitaines, par les journaux ou les récits des voyageurs, on éprouve bientôt leur influence sur l'air qui se déplace pour venir occuper nos parages par la seule loi de la raréfaction causée par la chaleur de notre latitude. C'est alors que les rhumes dits de chaleur sont mortels, si, après avoir usé de relâchans, dès l'invasion, on ne redonne de l'énergie à la fibre amollie et par le régime humectant qu'il a fallu employer, et par la nature de la maladie. Voici d'ailleurs la saison la plus favorable aux convalescences, et Hygie verse sur les humains de sa coupe enchantée, non-seulement tous les biens, mais la santé qui leur donne un si grand prix, et même l'espoir qui en assure la jouissance. Au surplus, cette sèche constitution est aussi favorable aux habitans des bords des rivières qu'elle l'est peu aux habitans des montagnes, qui doivent chercher à corriger par un régime humectant, l'influence de la saison, d'un site aride et d'une température ardente.

Depuis le 29 Avril au 9 Mai, le tems a été superbe; des cinq premiers jours deux ont été brillans; les trois autres brûlans et chauds comme en Juillet, les trois suivans orageux, les deux derniers pluvieux et froids; le 4 et le 5 ont fait pressentir un orage qui n'a éclos que le 6, et pour donner, après un tonnerre très-peu effrayant, une pluie large, douce et tellement féconde, qu'on eût dit, en voyant les rameaux reverdir, qu'il pleuvait des feuilles. L'après-midi a été également chaud; le 7 froide ondée, et soleil voilé; le 8 sombre dès le matin, pluie à midi, le thermomètre descend à 5 degrés et on éprouve un froid humide très-sensible. Le moyen qu'on ne prenne pas de rhume, si alors on est sorti vêtu légérement? Ce sont ces disparates athmosphériques et nos imprudences qui font les maladies.

Depuis le 29 Avril jusqu'au 9 Mai, les vents dominans ont soufflé 2 fois au N., 1 fois au N.-O., 3 fois à l'O., 4 fois au N.-E., 2 fois à l'E., 10 fois au S.-O., 2 fois au S.-E., et 6 fois au S.

☽ Dernier quartier, le 17 Mai.

M. S. U.

Depuis le 9 Avril jusqu'au 19 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig.

La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre est descendu, dans son *maximum*, à 1 deg. $\frac{5}{10}$ (condensation).

Il s'est élevé à 21 d. $\frac{6}{10}$ (dilatation).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 60 d. $\frac{1}{2}$

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

Quai de l'Horloge, n° 1, dans l'édifice national, dit *la Tour de l'Horloge*, où se trouve un observatoire très-élevé, garni d'instrumens d'optique, et dont il se plaît à faire les honneurs aux savans et amateurs qui le désirent.

FAIT DE PRATIQUE.

Catarrhe suffoquant.

MONSIEUR, j'ai lu avec une scrupuleuse attention et le plus grand intérêt votre *Manuel populaire de Santé*; et quoique vous n'ayez pas écrit cet ouvrage pour les médecins, je les engage beaucoup à le lire; ils le trouveront basé sur une saine doctrine, une sage pratique, et rempli d'une ingénieuse simplicité, bien plus propre à favoriser les progrès des sciences médicales, que les conceptions d'une métaphysique illusoire toujours pleine d'abstractions et de chimères. Mon but n'est point de vous faire un compliment sur votre excellent livre; je veux seulement augmenter la preuve de l'utilité de votre méthode de guérison par métastase, en vous offrant l'observation d'un catarrhe suffoquant produit par une métastase humorale, de dehors en dedans, et guéri par de puissans dérivatifs qui ont rappelé la cause morbide de dedans en dehors. Ce fait de pratique, en confirmant la bonté de vos principes, les fait prévaloir sur ceux qui tendent à faire adopter en pathologie, l'influence exclusive de l'action des solides.

Le nommé Rhubis, âgé de 45 ans, d'un tempérament bilieux, se portant bien d'ailleurs, éprouvait depuis quelques jours une douleur à la partie supérieure de la cuisse gauche (douleur sciatique). Lassé de souffrir sans se plaindre, il consulta son apothicaire, qui lui fit appliquer, le 13 décembre, sur l'endroit de la douleur, un emplâtre fait avec la térébenthine et le sang-dragon.

Le 14, le malade se plaignit d'un prurit très-incommode autour de l'emplâtre.

Le 15 au matin, on s'aperçut que la moitié supérieure de la cuisse était couverte d'une rougeur érysipélateuse, accompagnée d'un peu de gonflement et d'un nombre considérable de petits boutons. L'emplâtre fut ôté; du matin au soir, l'érysipèle s'étendit jusqu'au scrotum et sur le bas-ventre; ces parties, qui devinrent douloureuses, étaient, comme la cuisse, affectées de la même humeur boutonneuse qui laissait transuder une éruption jaunâtre assez limpide. Le malade alarmé consulta de nouveau l'apothicaire, qui fit appliquer sur les parties malades des compresses trempées dans une forte décoction de fleurs de sureau, vivement animée d'acétite de plomb (extrait de Saturne).

Le 16, continuation de mêmes fomentations.

Le 17 au matin, disparution complète de la rougeur, du gonflement et des boutons, ainsi que de l'écoulement humoral auquel ils donnaient lieu. Le malade, qui ne souffre plus de la cuisse, se croit guéri; il sort, va à la messe, revient, dîne avec appétit, et va ensuite se promener quelques momens. Il rentre chez lui sur les quatre heures du soir, il se sent fatigué, bientôt un peu oppressé; il se plaignait de douleur et de gêne, lorsqu'il voulait se remuer. Sur les six heures, il fut obligé de se mettre au lit tant il avait de mal-aise; la gêne de la respiration l'empêcha de rester dans une position horizontale, il s'assit sur son lit, et son état devint tel, que l'apothicaire, pour cette fois, déclara la maladie hors de sa portée, et demanda un médecin. Je fus appelé à huit heures du soir.

Je trouvai le malade sur son séant; oppression extrême, toux sèche et convulsive, sifflement de la gorge, poids considérable sur la poitrine, sentiment de constriction autour du corps dans la région du diaphragme, enfin catarrhe suffoquant très-grave.

Je fus instruit de tout ce qui avait précédé et dont je viens de donner l'histoire; je prescrivis l'application d'un grand emplâtre vésicatoire sur le lieu même qu'occupait celui fait avec la térébenthine; un second vésicatoire sur la partie moyenne interne de l'autre cuisse; un troisième sur la partie antérieure de la poitrine; sinapisme aux pieds; décoction de fleurs de tilleul et de sauge miellée et émétisée pour tisane; cinq grains de camphre; un grain de kermès minéral (oxide d'ant. sulfuré rouge), et vingt grains de sucre vermifuge, pris ensemble et répétés toutes les heures. Potion anti-spasmodique incisive avec la gomme ammoniaque, prise par cuillerée.

A minuit, tous les symptômes augmentent d'intensité, le malade reçoit les sacremens et met ordre à ses affaires. (Même remède.)

Le 18, à cinq heures du matin, le malade est encore plus mal; état d'agonie; l'oppression est extrême. Visage gonflé et rougeâtre, impossibilité d'articuler un seul mot, son de la voix éteint, enfin état de pandiculation insupportable.

Ne perdant point de vue la répercussion subite de l'éruption cutanée et de l'écoulement humoral auquel elle donnait lieu, et à laquelle je rapportais les causes de la maladie, il me paraissait qu'en enflammant les parties extérieures du corps, c'est-à-dire le système cutané, ou pour s'expliquer plus clairement encore, en déterminant une métastase en sens contraire à celle qui avait occasionné la maladie, on parviendrait à la guérir; j'imaginai de mettre en usage tous les moyens capables de produire cet effet; mais l'état du malade était si alarmant, que je ne voulus plus rien mettre à exécution, que par le concours d'un conseil. M. Blaud fut appelé, et après avoir mûrement réfléchi, sur toutes les circonstances qui avaient précédé la maladie, nous fûmes parfaitement du même avis. Le malade fut saigné du bras; après la saignée, application du moxa sur la partie supérieure de la région épigastrique, précisément au dessous du cartilage xiphoïde; pendant l'action du moxa, le malade poussa les hauts cris, et les efforts qu'il faisait pour se plaindre, lui permirent des inspirations plus grandes, et lui redonnèrent, pour ainsi dire, la faculté de parler. Après la formation de l'escarre par le moxa, nous fîmes couvrir toute la partie antérieure de la poitrine et la région épigastrique d'un sinapisme très-animé; continuation des mêmes remèdes internes.

A deux heures du matin, trois heures après la dernière opération, le malade, couvert d'une sueur abondante, est un peu moins oppressé.

A midi, syncope alarmante; on croit le malade mort; cependant il revient de cet état qui ne dura que quelques secondes; étant venu le

voir dans ce moment, je m'aperçus que toute la surface du corps était très-rouge, et que la même éruption qui occupait la cuisse et le scrotum avant le catarrhe suffoquant, commençait à se manifester par-tout. De ce moment, je crus pouvoir annoncer la guérison du malade; en effet, allant de mieux en mieux, à sept heures du soir il avait déjà la respiration très-libre; à huit ou neuf heures, il s'endormit très-tranquillement, passa la meilleure nuit du monde, et le lendemain matin, on n'aurait pas dit que Rhubis avait encouru la veille, un si grand danger, si la rougeur de son corps, couvert de petits boutons, si les plaies des vésicatoires et l'escarre faite par le moxa, ne l'eussent attesté. On maintint doucement l'effet des rubéfians.

Le 22, l'éruption cutanée commence à s'affaisser.

Le 23, purgation avec les follicules, la manne et un peu de rhubarbe; évacuation abondante.

Le 31, l'escarre tombe, et laisse une plaie simple qui a suppuré quelques tems avant d'être parfaitement cicatrisée; mais c'est la seule indisposition que notre malade ait ressentie à la suite d'une maladie si cruelle.

Alex. Pleindoux, *D. M. M.*
Membre de plusieurs Sociétés savantes, praticien à Beaucaire.

Consultation sur une rechûte de Phthisie pulmonaire avec de légers symptômes nerveux.

Le consultant a essuyé, il y a près de vingt ans, une maladie de poitrine avec fièvre lente, crachats purulens, suite d'une péripneumonie survenue dans une rougeole et terminée par suppuration. Le traitement que je prescrivis alors fut utile, de sorte que le malade jouit après d'une bonne santé jusqu'en 1780. Il me consulta dans le mois d'octobre de cette année; il avait alors des symptômes qui indiquaient une rechûte légère, symptômes décrits dans une consultation (1) que je donnai à cette époque, en indiquant la méthode de traitement que je jugeai convenable; et nous pensons que c'est pour n'avoir pas suffisamment insisté sur les moyens curatifs que j'avais conseillés, que la maladie n'a point été radicalement guérie, et qu'elle se présente encore aujourd'hui avec quelques accidens qui indiquent une complication d'état nervin. En effet, à la toux, au crachement, à la difficulté de respirer, et autres symptômes qui affectent la poitrine, se sont joints des tiraillemens à la tête et au gosier; dans les jambes, aux pieds et dans le reste du corps, des chaleurs fugaces et érotiques, des insomnies, une douleur légère dans les extrémités inférieures; cependant, sans la moindre enflure, cette douleur est journalière depuis l'hiver dernier; il y a quelques petits frissons, mais ils paraissent rarement.

Les crachats ne sont ni sanguinolens, ni rouillés comme autrefois, mais ils sont plus ou moins épais, jaunâtres, tantôt douceâtres ou amers, tantôt salés, et ils se précipitent au fond de l'eau; ils sortent sans effort. La voix est un peu rauque parfois, et le malade est extrêmement maigre, mais entiérement sans fièvre; l'appétit manque, mais sans dégoût, et les digestions paraissent se bien faire.

Nous estimons que cette maladie doit céder à un traitement méthodique bien administré et suffisamment continué jusqu'à la guérison complète; mais nous jugeons aussi qu'elle est dans le cas de faire des progrès considérables, au point de devenir incurable, si elle est négligée.

Nous disons, pour premier avis, que si le malade a à se reprocher un usage trop fréquent de coït ou d'évacuations de sperme par la masturbation, il doit absolument se priver de ces plaisirs jusqu'à son entier rétablissement, sans quoi nous jugeons que le traitement serait inutile. Si, par des écarts précédens, à cet égard, il se trouvait involontairement dans le cas de pollutions nocturnes, il voudra bien nous instruire exactement de son état à ce sujet pour nous mettre en état de lui prescrire ce que nous jugerons nécessaire.

Les indications qui se présentent à remplir sont 1°, comme à l'époque du 1er Octobre 1780, de diviser doucement la lymphe et le sang, en les adoucissant pour parvenir à fondre les tubercules du poumon et les autres embarras des glandes, et de détourner les humeurs de la poitrine, mais nous avons de plus aujourd'hui à combattre l'état nervin.

Pour les remplir convenablement sans faire précéder aucune saignée qui nous paraît contr'indiquée aujourd'hui, nous conseillons au malade de prendre pendant quinze jours, le matin à jeun, un bouillon fait avec un jeune poulet écorché, éventré et farci avec les semences froides et celles de pavot blanc (à défaut de poulet, on pourra employer trois ou quatre onces d'agneau ou de veau, et alors on enveloppera ces semences dans un nouet), une once de racines d'oseille, autant de celles de patience et de celles de grande bardane, demi-poignée de feuilles de cresson, autant de celles de melisse; on préparera ces bouillons au bain-marie comme nous l'avons marqué en 1780. Dans la colature on ajoutera l'expression de quinze à vingt cloportes et un scrupule de terre foliée de tartre; deux heures après ce bouillon il avalera une tasse d'in-

(1) *Voyez* la XIIe Consultation, tom. 1er, pag. 126, des *Consultations de Barthez*, publiées par le docteur Marie de Saint-Ursin. An 1807. Paris, 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr.

fusion de fleurs de tilleul édulcorée avec le sucre, dans laquelle on versera quinze à vingt gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffman. Il pourra, demi-heure après, déjeûner, si tel est son usage; il sera infiniment utile que le malade prenne un second bouillon pareil dans l'après-midi, suivi d'une infusion semblable de fleurs de tilleul, avalant le bouillon quatre à cinq heures après son dîner, et l'infusion toujours deux heures après le bouillon.

Les bouillons finis, on se purgera avec la médecine ordinaire, et composée avec trois onces de manne fondue dans une décoction de demi-once de polypode de chêne, pour passer immédiatement après à l'usage du petit-lait préparé comme en 1780; on y ajoutera l'expression des cloportes, la terre foliée de tartre et les sucs de cresson; à la fin de la clarification on fera bouillir un instant deux ou trois pincées de fleurs de tilleul. On continuera ainsi ce petit-lait pendant douze à quinze jours, et il sera également fort utile d'en prendre une seconde prise vers les quatre à cinq heures du soir, après la digestion du dîner.

Au reste, je regarde le petit-lait comme absolument nécessaire dans cette circonstance, et conséquemment, si on n'a pas d'autres moyens, il faut se procurer une chèvre, non-seulement pour cela, mais pour pouvoir prendre le lait immédiatement après: le malade le prendra ensuite à la dose d'une écuellée tous les matins au lit, ou à la dose de douze à quinze onces en y faisant fondre une bonne cuillerée de sucre rapé, et en ajoutant quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange; après l'avoir pris, il restera encore deux ou trois heures au lit, en tâchant de s'endormir pour en faciliter la digestion. Il continuera ainsi de prendre le lait pendant tout le mois d'Octobre et celui de Novembre jusqu'aux gelées.

Pendant l'usage du lait il avalera le soir, en se mettant au lit, une prise de pilules composées avec six grains d'æthiops minéral préparé sans feu, quatre grains de borax en poudre, deux grains de mercure doux lavé et deux gouttes de baume du Canada, le tout incorporé avec suffisante quantité de conserve de roses rouges et de sirop de lierre terrestre, en buvant par-dessus un verre de sa tisane ordinaire. Mais si les insomnies continuent, si les tiraillemens et les douleurs se font sentir encore, il boira par-dessus une tasse de l'infusion de fleurs de tilleul avec vingt gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffman. Sa tisane ordinaire sera faite avec la racine de patience ou celle de bardane et les fleurs de tussilage. A ses repas il boira de l'eau rougie avec de bon vin vieux.

Il gardera le régime de vivre prescrit, en observant la plus grande réserve pour la quantité; car, comme nous le lui avons recommandé, il faut manger peu, sur-tout le soir et souffrir de la faim. En effet, nous assurons avoir toujours observé que dans sa maladie on engraisse en mangeant peu, et on maigrit toujours davantage en mangeant beaucoup.

Nous avons tout lieu d'espérer que cette méthode de traitement réussira pour guérir entièrement la maladie; mais si elle ne l'était pas parfaitement avant l'hiver, il faudrait encore par intervalles, dans cette rude saison, prendre quelques bouillons ou du petit-lait et quelques antispasmodiques pour en arrêter les progrès et recommencer le traitement le printems prochain; au reste, nous exhortons le malade à nous donner de tems en tems des nouvelles sur son état, pour pouvoir lui continuer nos faibles avis.

Délibéré à Tarascon le 19 Septembre 1784.

Continuation d'avis donné au même malade.

Je conseille de faire des remèdes sans différer, croyant la maladie encore très-curable, attendu que le malade est sans fièvre, que les crachats sont peu abondans, la toux et la difficulté de respirer, modérées, les pollutions nocturnes involontaires et rares. Je juge le lait nécessaire, et pour le prendre avec fruit, il faut le faire avant l'hiver.

Il faut se distraire et s'amuser; non-seulement renoncer à tout usage de plaisirs vénériens, mais se garantir de toute erreur de régime, et écarter toutes les idées et illusions voluptueuses qui peuvent déterminer les pollutions nocturnes, car quoiqu'elles soient rares, elles ne peuvent manquer d'énerver encore la constitution, déjà affaiblie par une trop grande évacuation d'humeur séminale dont l'absorption vivifie tout le corps, et dont la perte a produit l'affaiblissement des organes nerveux en renouvelant en partie l'ancienne maladie de poitrine; les principaux symptômes dont le malade est affecté aujourd'hui, sont propres au *tabes dorsalis.*

A la méthode de traitement prescrite, je conseille de joindre tous les quatre, ou tous les huit jours, le soir en se couchant, un bol ou une pilule faite avec quatre grains de camphre incorporé dans suffisante quantité de conserve de fleurs de sauge ou de romarin, ou à leur défaut, de roses rouges ou pâles, en buvant par-dessus une verrée d'infusion de fleurs de tilleul, dans laquelle on fera dissoudre huit grains de sel de nitre purifié. On rapprochera ou on éloignera les prises de ce remède suivant qu'on le jugera nécessaire par les érections, les songes, les idées et les désirs de volupté dont le malade sera affecté. Tarascon, le 6 Octobre 1784.

Laudun, D. M. M.

P. S. Le malade, M. Duprévot d'Orgon, suivit très-exactement le traitement qui lui était prescrit, et il a été parfaitement guéri. Depuis lors, il n'a eu aucune atteinte d'affection de poitrine.

Note du Rédacteur général.

Nous avons donné cette consultation pour répondre à l'étrange réclamation de M. Lordat,

relative aux consultations de Barthez que nous avons publiées ; comme si un recueil de consultations *payées par chacun de ceux qui les reçoivent*, n'appartenait pas au premier qui veut le divulguer. Nous prévenons que non-seulement notre recueil est le même que celui de M. Lordat, mais que nous venons d'en recevoir huit qu'il n'a pas, et nous allons les publier successivement. La propriété est à celui qui imprime le premier en ce genre. Nous remercions le digne fils du docteur Laudun, de nous avoir fourni une arme aussi victorieuse. M. S. U.

D'UN SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Après 35 années de souffrances, causées par une goutte vague et opiniâtre, contre laquelle tous les remèdes avaient échoué ; n'ayant pas un seul jour de repos, mais particuliérement l'hiver que les accidens les plus graves et menaçant la vie, se répétaient fréquemment; ayant la tête toujours plus ou moins entreprise, la mâchoire, les bras, la poitrine, l'estomac, les reins et les pieds, j'ai été avertie que M. Pradier possédait un remède contre la goutte. Je me suis transportée à Paris, pour me mettre entre ses mains. Après m'être assurée par le témoignage de beaucoup de personnes, que non-seulement il n'y avait aucun inconvénient, mais qu'il existait un grand nombre d'individus guéris ou du moins extrêmement soulagés par ce remède, je me suis logée rue du Bac, nº 9, à portée d'être soignée par M. Pradier.

Il a commencé mon traitement le 20 janvier dernier. Dès la première application de son cataplasme, l'inflammation de la mâchoire a cessé, et celle des gencives a diminué sensiblement. Successivement, j'ai vu s'anéantir les douleurs affreuses dont j'étais la victime depuis tant d'années. La poitrine, l'estomac, les reins, se sont trouvés dégagés; l'enflure des pieds a cédé dès la sixième application. Les nodus formés aux chevilles et sur le coude-pied, ont disparu avec les douleurs.

L'humeur plâtreuse, sortant avec abondance, on a continué le traitement jusqu'au 18 février, et pendant cet intervalle d'un mois, M. Pradier ayant désiré que les médecins qui m'avaient suivie pendant le cours de ma longue maladie, fussent présens, je les ai engagés à venir chez moi, et les docteurs Désessarts et Yvon, différens médecins, tels que MM. Carette, Marie de St.-Ursin, Laborde, etc., ont assisté pendant quinze jours à presque tous les pansemens ; ayant eu la complaisance de se rendre exactement à l'heure où ils se faisaient, ils se sont assurés par eux-mêmes de l'efficacité du remède et de l'étonnant changement de ma situation.

Ils étaient d'autant plus en état d'en juger, que depuis 28 ans M. Désessarts, ne m'a point perdu de vue; il m'avait donné ses soins à Paris, pendant bien des années, et depuis que j'avais quitté la capitale, il avait toujours continué à être consulté. M. Yvon, depuis 8 ans que j'habite Saint-Germain, n'a pas ignoré une seule de mes douleurs; et leur humanité, leurs lumières et leur justice bien connues, ne laisseront aucuns doutes sur la vérité du témoignage que je rends ici à M. Pradier, attestation donnée avec autant de sincérité que de reconnaissance.

A Saint-Germain en Laye, le 15 Mars 1808.

DESMÉ.

P. S. Je recevrai à Saint-Germain en Laye, où je demeure (franc de port pourtant), toutes les demandes de renseignemens qui pourront m'être adressées, trop heureuse d'indiquer aux autres un remède qui m'a si bien réussi. Je vous demande, au reste, M. le docteur, le droit de vous citer comme ayant assisté avec MM. les docteurs Yvon, Carrette, Delaborde et Désessarts à la levée de mes appareils, et j'applaudis à la franchise courageuse qui vous fait accueillir et examiner un remède de quelque main qu'il vienne.

Note du Rédacteur. — Nous bornerons ici nos citations, parce que le but de notre Journal est plutôt de faire connaître les recettes jugées utiles à l'art de guérir, que d'ébruiter les succès de ceux qui font un secret de leurs moyens. Nous devons même à la franchise de notre caractère, à l'institution de notre Gazette, d'avouer que nous n'avons été décidés à publier ces essais mystérieux que par l'espoir de mettre sur la voie d'une découverte aussi intéressante, nos lecteurs guidés par les demi-confidences que nous avons pu recueillir et transmettre. C'est ainsi qu'un zélateur sert sa religion par les moyens mêmes inventés pour la discréditer, et fait tourner au profit de sa gloire les efforts de ses antagonistes. Ce ne serait pas, au reste, la première fois qu'un savant, invité à concentrer sur un problême difficile toutes les forces de son esprit, devrait à ce stimulant l'honneur de s'être rencontré avec l'inventeur. Que ne sommes-nous propriétaires de cette recette merveilleuse, demain elle serait publique. Il n'y a qu'un secret en médecine (et il est déjà assez peu divulgué), c'est celui de pratiquer *à propos* les remèdes convenables.

ERRATA DU Nº 13.

Page 98, 2e colonne, article *Opinion sur la Goutte*, etc, 8me *ligne du premier alinéa*, névroses; *lisez*, aponévroses.

Page 100, 1re colonne, *ligne* 23, Lavoisier; *lisez*, Tavarès.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, Nº 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 15. — 21 Mai 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

La presque totalité de nos abonnés ayant adopté la *Couverture*, nous ne les entretiendrons plus de ce petit calcul de famille que pour prévenir ceux qui n'ont pas rempli cette formalité, que passé ce Numéro ils ne recevront plus cette demi-feuille supplémentaire, spécialement consacrée à la Bibliographie dont nous allons en effet leur payer la dette.

Manuel de l'Oculiste, ou *Dictionnaire ophthalmologique*, etc., dédié à S. M. l'Empereur et Roi; par M. *Wenzel*, docteur-régent de l'ancienne faculté de Paris, médecin-oculiste ordinaire de la maison de S. M. — Deux vol. in-8°, ornés de 24 planches (1808). — A Paris, au bureau *du Lavater*, rue des Marais, faubourg Saint-Germain.

Cet ouvrage, destiné aux personnes du monde comme à celles qui se livrent à l'étude de l'oculisme, contient une description anatomique de l'œil, une définition des maladies qui l'affectent, des observations particulières sur les médicamens et les opérations qui peuvent les guérir; enfin une notice des auteurs utiles à consulter. Il manquait à ceux qui n'ayant pas le tems de lire des traités *ex professo* sur cet art, ont besoin de consulter des articles sans les chercher péniblement, et de se former des notions exactes sur le mécanisme aussi curieux que communément ignoré, de la vision; et le nom de Wenzel, en possession de l'estime publique depuis un siècle, dans cette partie de la médecine, est un préjugé favorable en faveur de l'ouvrage. Heureusement il tient ce qu'il promet, et il était tems qu'un écrivain prouvât que cette branche de l'art n'est pas autant restée en arrière que les méchans se plaisent à le dire. Ceux qui voudront s'en convaincre consulteront les articles : *œil*, *vision*, *vue*, *précautions pour conserver la vue*, *myopie*, *presbite*, *cataracte*, *pupille artificielle*.

Nous nous attendions à trouver dans un ouvrage fait de bonne-foi et produit au milieu des inventions les plus multipliées sur les moyens soit de propager le calorique, soit de disposer l'arrivée de la lumière, soit de suppléer par l'art au défaut de la vue naturelle, à trouver quelques réflexions sur les constructions pyrotechniques nouvelles, et leur influence sur la vue par leur plus ou moins de réverbération, sur les quinquets, sur les diverses besicles, soit celles à segment coupé (de Franklin), soit celles à lorgnettes (de Chevallier), et sur-tout sur le choix des verres différens de foyers suivant la différence de degré de chacun des deux yeux. Nous pensions avoir abordé ces questions délicates dans les N°s 70 (11 Juin 1806), et 10 (1er Avril 1807), de notre Gazette, de manière à donner à un oculiste épris de son art, tel que M. Wenzel, le désir de les approfondir et d'en donner la solution. Nous aimons à espérer que le succès de cette première édition lui permettra d'en donner bientôt une seconde, à la-

quelle il joindra ces instructions nécessaires. Dans ce cas nous désirons aussi qu'il place à la fin de son ouvrage un plan de lecture tel qu'en lisant successivement et dans un ordre indiqué, chaque article en commençant par les principes, on se trouve avoir à la fois, dans le même livre, un dictionnaire et un traité d'ophthalmologie.

Nous ne finirons point cette note sans faire à l'auteur l'éloge rarement mérité par les artistes écrivains, du ton décent avec lequel il s'exprime sur son confrère, M. Demours, et nous aurions désiré trouver également quelques lignes d'obligeance pour M. Forlenze, que les succès et l'estime publique comprennent dans l'honorable triumvirat des oculistes de Paris. M. S. U.

Lettre à M. Chaptal, *professeur honoraire de chimie à l'Ecole de Médecine de Montpellier*, etc.; par M. *Baumes*, professeur de pathologie et de nosologie dans la même Ecole, etc. *Contenant justification démontrée d'un fait dénaturé par la calomnie.*

Il fallait avoir deux fois raison contre un puissant, autrefois, pour oser élever sa voix contre l'oppression; mais aujourd'hui chaque cri est entendu par l'oreille attentive, ou plutôt par le cœur de l'auguste père des Français, et il est accordé à chacun des membres de cette immense famille d'implorer sa justice.

Est-il probable qu'un trésorier du Sénat, un grand-officier de la Légion d'honneur, un membre de l'Institut de France, un ancien ministre, se soit complu à abuser de son pouvoir pour peser de tout son poids sur un citoyen, lui ravir l'honneur vengé par deux jugemens solennels, flétrir son nom et dépouiller sa personne de la considération que lui donne sa probité? non sans doute; mais l'est-il davantage que ce citoyen probe, professeur distingué d'une école célèbre, accoutumé à la réflexion par l'exercice d'un art tel que la médecine, et la publication d'ouvrages graves, ait porté devant le tribunal de l'opinion publique cette accusation si elle n'était pas fondée?

Déjà, dit-on, un jeune professeur de la même école, l'espoir de la science, l'orgueil du midi, l'unique appui d'une épouse désormais malheureuse, Draparnaud a vu s'éteindre le flambeau de ses jours sous les persécutions de ce favori de la fortune; compris dans la proscription de cette famille son chef malheureux, l'honnête Senaux, a été forcé d'abdiquer une chaire qu'il occupait avec distinction. Ces faits matériels ont été imprimés, répandus, et appartiennent à la réflexion de quiconque sait lire. Le mémoire que nous citons ici est rempli d'inculpations graves, et malheureusement pour celui qui en est l'objet, il porte un caractère de franchise et de loyauté qui convainc; c'est le cri d'un malheureux qu'on assassine. Nous ne nous établirons pas juges d'un tel écrit, mais pour un million de rente, la trésorerie du Sénat et toutes les dignités des deux mondes, nous ne voudrions pas qu'il eût été dirigé avec justice contre nous. M. S. U.

Journal d'observations de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, commencé le 1[er] Janvier 1763, et continué jusqu'à la fin de Décembre 1786; par le sieur *Denis*, médecin et chirurgien-major de l'hôpital militaire de Saint-Venant, en Artois. — In-8°. — Prix, 5 fr., et 6 fr. 20 c. franc de port. — De l'imprimerie de *Moreaux*, à Calais. Se vend à Paris, chez *Charles Constant Letellier*, libraire, boulevard Saint-Antoine, N° 71; *Brunot-Labbe*, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée; *Gabon*, libr., place de l'École de Médecine; *Méquignon*, libraire, rue de l'École de Médecine; et chez *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, N° 26.

Ce recueil, fruit de l'observation de 20 années, entrepris pour répondre à l'instruction donnée par M. de Choiseul, devait paraître plus tôt, et son édition n'a été retardée que par les désordres de la révolution; mais il est du nombre de ces ouvrages qui appartiennent à tous les siècles, et n'ont point le frivole mérite de l'à-propos. On lit, on médite, on commente encore le *Popularium* d'Hippocrate, les *Epidémies* de Boerhaave, d'Hoffman, de Sydenham; les actes de la Société d'Édimbourg, les constitutions de Raimond, etc., parce que la nature, une dans ses productions, ramène à des périodes réglées les mêmes maladies. On ne trouvera point ici de ces observations supposées faites au lit du malade et tracées sans sortir du cabinet en style brillanté; ce sont tout simplement des faits recueillis de bonne foi par un honnête praticien qui les raconte avec candeur, et dont le système curatif dut avoir beaucoup de succès, à en juger par l'innocence de ses moyens. En homme sage et soumis aux lois du prince de la médecine, il a fait précéder son journal, de la topographie du pays où il exerçait. C'est un exemple à offrir à nos jeunes médecins qui doivent commencer par reconnaître les lieux où ils sont appelés à pratiquer: *Quicumque artem medicam integrè adsequi velit....*

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XV.) (113) (21 Mai 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Nous signalâmes, il y a quelque tems, deux exemplaires d'une édition très-rare des *Questions symboliques* d'*Achille Bocchius*, imprimée en 1555, et dans laquelle se trouve une gravure en bois, représentant au naturel la trop fameuse guillotine qu'on croyait d'invention plus moderne; aujourd'hui nous indiquerons aux érudits une trouvaille d'une antiquité moins funèbre. C'est un exemplaire qui semblerait reporter antérieurement à 1414 la découverte de l'imprimerie, dont les plus anciens monumens connus ne remontent pas au-delà de 1452, et terminer en faveur de Venise (qui n'y pensait guères), le fameux débat entre Mayence, Harlem et Strasbourg, pour la priorité de cette invention. Reste à savoir si l'ouvrage dont nous allons parler a été imprimé avec des lettres sculptées en relief et fixes, ou des caractères mobiles et fondus, ce qui constitue la véritable imprimerie; quoi qu'il en soit, celui que nous annonçons est in-folio, écrit en latin par le docteur *Michel Savonarole* (qu'il ne faut pas confondre avec le malheureux *Jérôme*). Il traite des fièvres, des bains, et nous en parlerons plus au long dans notre premier N°; mais en attendant, les amateurs peuvent voir cette médaille de la librairie, rue du Pont de Lodi, chez M. *Royez*, libraire, qui parait s'être particuliérement livré à cette espèce de recherche bibliographique, qu'il exerce avec autant de zèle que d'érudition. *Joh. Picus in vitâ H. Savonarolæ. Ghilini theatro. Lindenius renovatus. Vander-Linden de scrip. med.* Castellan *in vitâ illustr. med.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Les secousses tempétueuses de l'atmosphère cédant à l'influence toujours croissante du père du jour, ont plutôt épuré que troublé l'empire des airs. C'est ainsi qu'un génie ferme et vaste en ses desseins se sert même des agitations politiques pour consacrer son pouvoir, fixer ses droits et reculer les limites de sa puissance. Voilà dix jours, que mollement porté par les zéphyrs, et le front ombragé de roses, de lilas et de primevères, le printems règne seul sur toute la nature; heureux celui qui, sous son règne, possède seulement un petit champ, ou du moins un petit jardin que ses mains puissent cultiver!

Ille terrarum mihi prœter omnes
Angulus ridet. Hor. lib. 2. VI.

« Ce petit coin de l'Univers
» Rit plus à ses regards que le reste du monde. »

Pleut-il? C'est pour arroser ses plantes que le

ciel ouvre ses réservoirs (*rorate cœli desuper*). Le soleil brille-t-il ? C'est pour dorer ses moissons ou pour colorer ses fleurs. Gèle-t-il ? C'est pour tuer les insectes qui les dévoreraient. Fait-il doux ? C'est pour amollir le sein de la terre et la disposer à la fécondité. Nul météore n'est perdu pour le cultivateur ; rien n'est indifférent à ses jouissances, tout est tributaire de son domaine, et lui seul est vraiment franc-tenancier du globe. Cet amour de la propriété anime tout ce qui l'entoure. Parle-t-on d'une épizootie ? Il tremble pour sa chèvre et son mouton favori. Les gazettes annonçent-elles un incendie, une inondation ? Une larme furtive sillonne ses joues, il regarde avec attendrissement la maison qu'il bâtit, le verger qu'il planta, le champ que ses mains ensemencèrent. A la ville on peut rire de ce bonheur dépendant du bonheur des autres et puisé dans la nature. Péniblement arraché à midi d'un duvet oiseux, et las avant d'avoir rien fait, le citadin peut plaindre le robuste campagnard qui dès le chant de l'alouette matinal visite ses sillons, aspire la vapeur de la terre fraîchement labourée et chemine aux premières clartés de l'aube renaissante ; mais il n'a jamais goûté l'ineffable volupté de saluer l'étoile du matin et respiré le frais du premier né des vents du jour, celui qui plongé dans un sommeil fatigant huit heures encore après que le soleil éclaire notre hémisphère déjeûne sans appétit, dîne sans faim, poursuit le plaisir sans l'atteindre, et termine chaque journée sans avoir vécu un jour de plus. Tu veux, sybarite, jouir de la santé !... Vas aux champs, entre sous le chaume du malheureux ; ne dédaigne pas de t'associer un moment à ses fatigues pour mieux les apprécier, et la santé compagne du labeur rendra la force à tes muscles énervés, la sensibilité à tes nerfs émoussés. Mais ne quitte pas ton médecin sans avoir payé la dette de la reconnaissance et du malheur; un bienfait rendu rafraîchit l'ame et rattache à la vie. Pour vous, que le négoce et le ciel moins propice enchaînent à la ville, remplacez par des exercices appropriés les courses, l'équitation, la chasse auxquels vous ne pouvez vous livrer: n'avez-vous pas la paume, les armes, la natation, et nos délicieux jardins publics ? Voulez-vous qu'un attrait irrésistible vous accoutume à vous lever avec l'aurore ? Suivez, si vos affaires le permettent, les cours de nos botanistes modernes ou de nos chimistes nouveaux. Allez dès cinq heures du matin surprendre Flore à son réveil, ou épier les secrets de la nature dans les laboratoires de l'art. Revenu de cette excursion matinale, plongez-vous dans un bain chaud pour nettoyer votre peau des immondices hivernales qui obstruent ses pores et que la fermentation printanière chasse du centre aux extrémités.

Habitans des rives de la Seine, nul fleuve peut-être, sans en excepter même le Nil, ne vaut ses eaux bienfaisantes. Prenez, en sortant du bain, deux à trois tasses d'un bouillon où le goût s'associe à la salubrité (oseille, cerfeuil, laitue, la moitié d'un poulet maigre pour une pinte d'eau réduite d'un tiers) ; et puisque la mode usurpatrice a décrété que le dîner doit être différé jusqu'à cinq et six heures, déjeûnez solidement à midi, comme on faisait jadis, avec quelques viandes rôties, et sur-tout du gibier ou du mouton : il faut tricher la mode, quand on ne peut la dominer. En feignant d'obéir à cette reine du monde, vous dînerez réellement à midi pour souper à six heures, comme ont fait vos aïeux. Mais veillez bien à ne pas trop charger votre estomac dans le dernier repas, qui doit plutôt consister en légumes qu'en viandes, et vous offrir plutôt un délassement des affaires du jour, qu'un banquet où vous fassiez assaut d'appétit. Les légumes ont dans ce moment du renouvellement de la nature, une activité nouvelle, et une force d'assimilation qui ne peuvent être comparées à celles du reste de l'année. On ne tient pas assez compte de l'énergie des végétaux. Qu'on en juge seulement par cette réflexion : que leur force de superposition moléculaire est telle, que leur ascension verticale s'opère contre la loi positive et si impérieuse de l'attraction centripète ! Les animaux nous donnent bien des sucs analogues aux nôtres, des molécules appropriées à notre substance; mais les végétaux sont le moyen dont se sert la nature pour décomposer les minéraux, combiner les gaz et les élaborer pour notre nutrition, en un mot saturer par des principes acides ou des correctifs alcalins les produits excédens de notre digestion. Tel estomac ne peut souffrir l'æthiops martial (oxide de fer noir), qui ne rejette point la poudre de quinquina ou la noix de galle. L'ipécacuanha agit merveilleusement sur telle tunique nerveuse, que la présence de l'émétique (artrite antimoine de potasse) met en convulsion; tel est incommodé du nitre, donné à sa plus petite dose, qui ne l'est pas de la bourrache, de la pariétaire, du tournesol (qui en contient quelquefois de cristallisé). Bien plus le cresson, le beccabunga, le cochléaria, la patience, l'oignon, l'ail ; et, en général, les anti-scorbutiques et les

crucifères, contiennent une substance vraiment animalisée des principes azotiques, qui, fournis par les animaux, ne se digèrent pas par un estomac capricieux, et se chilifient sans peine et sans obstacle présentés dans ces végétaux. Le docteur Trioson a décidé la convalescence, après une très-longue et grave maladie, de l'épouse d'un de mes amis (homme précieux, dont les lettres, les administrations, la philantropie réclament tour à tour les sages conseils), en lui ordonnant des légumes cuits au gras, dont elle vécut pendant deux mois, rejetant toute autre nourriture. Elle jouit à présent de la plus ferme santé.

La température a passé, sans intermédiaire, d'un hiver assez froid à l'été le plus brûlant. Depuis quatre jours sur-tout, une ardeur insolite embrâse l'atmosphère. La mouche éphémère bourdonne déjà sur les rives de la Seine comme dans la canicule, et les quais sont bordés de nageurs. Notre température n'a pas été aussi différente de celle de l'Italie qu'on pourrait le penser, vu la différence du climat. Suivant la notice météorologique de notre savant correspondant de Plaisance, en février le froid a été rigoureux; la neige a très-souvent couvert la terre. On y a observé des péripneumonies et de fausses pleurésies, comme en France; et, ce qui est plus rare sous le beau ciel de l'Italie, pendant l'hiver, des fièvres intermittentes, quelquefois simples, quelquefois accompagnées de catarrhes. Ces fièvres viennent de s'y reproduire en avril, quoique la chaleur ait été, comme ici, très-élevée et subite; et quoique l'hygromètre ait resté assez constamment au sec; elles ont remplacé les affections catarrhales, ou plutôt elles n'ont pas cessé de régner pendant tout l'hiver. Du 9 au 19, le tems a été constamment beau, le soleil brillant, l'air chaud. Nous n'avons eu de pluie que très-peu, et encore en petite quantité le 9 et le 11. Le 9, elle a été précédée de quelques coups de tonnerre lointains, et suivis de vents assez impétueux qui ont soufflé toute la nuit. Du 12 au 19, il n'y a pas eu un seul nuage; aussi le thermomètre s'est-il élevé jusqu'à 27 degrés à certaines expositions, et à 23 au nord et à l'ombre. Jamais la végétation ne s'est montrée plus active que depuis ces sept jours.

Depuis le 9 Mai jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 1 fois au N., 1 fois au N.-O., 2 fois à l'O., 4 fois au N.-E., 14 fois au S.-O., 3 fois au S.-E., et 5 fois au S.

☾ Nouvelle lune, le 25 Mai.

M. S. U.

Depuis le 9 Mai jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig. $\frac{7}{12}$.

La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre est descendu, dans son *maximum*, à 7 deg. $\frac{5}{10}$ (dilat.).

Il s'est élevé à 24 d. $\frac{1}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 64 d. $\frac{1}{2}$

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

Quai de l'Horloge, nº 1, dans l'édifice national, dit *la Tour de l'Horloge*, où se trouve un observatoire très-élevé, garni d'instrumens d'optique, et dont il se plaît à faire les honneurs aux savans et amateurs qui le désirent.

PHTHISIE HÉMOPTOIQUE.

Seconde consultation de M. Laudun, médecin à Tarascon, en réponse à celle de M. Barthez, insérée au tome Ier, page 153.

Après avoir pris attentivement lecture de deux consultations fournies à M. G** (1), négociant de Lyon; l'une, mienne, en date du 1er Juillet 1778 (2), et l'autre, du 28 du même mois, par M. Barthez (3), j'ai pris également connaissance des pièces de la correspondance que j'ai entretenue avec le malade, et le tout bien considéré et mûrement examiné, je n'ai trouvé que quelques légères différences dans les avis de M. Barthez qui paraît d'ailleurs parfaitement d'accord pour le fond du traitement. Avant que d'entrer dans la discussion des moyens de curation contestés, concédés ou ajoutés, sur lesquels je donnerai mon avis en abrégé, je ferai d'abord deux observations qui m'ont frappé singulièrement; la première c'est que M. Barthez dit *reconnaître avec plaisir que je suis fort éclairé sur les vrais moyens de traitement de l'hémoptysie et de la phthisie pulmonaire chronique; de sorte qu'il ne peut différer avec moi que par rapport à l'administration méthodique de ces moyens, dans les divers cas, etc.* En effet, dans le cours d'une consultation longue il approuve les principaux moyens indiqués, et cependant il paraît s'être attaché à critiquer et à trouver des erreurs théoriques et pratiques dans la mienne, qu'il soumet à la plus scrupuleuse analyse, dans les objets même indifférens et qu'il ne

---

(1) M. Greppo.

(2) Voyez tome Ier, page 132.

(3) Voyez *idem*, page 153.

(4) Voyez *idem*, page 154.

conteste pas. Ma seconde observation est que je parle avec un ton d'assurance fondé sur un nombre très-considérable d'observations, de cures par moi opérées dans plusieurs phthisies pulmonaires chroniques de divers caractères et notamment de certaines très-analogues au cas présent, rapportées avec les circonstances singulières qui indiquent les sujets que j'ai eu à traiter, sans les nommer à la vérité, mais facilement reconnaissables sur le lieu; de sorte qu'on ne peut suspecter ma véracité, sur-tout me trouvant appuyé sur des observations semblables rapportées par M. Barthez qui, par ses lumières étendues, ses talens rares, son caractère et sa place se trouve à l'abri de tout soupçon. Cependant on sera porté à conclure que j'ai traité et guéri un plus grand nombre de phthisiques, si on fait attention que M. Barthez convient *qu'il n'a point d'expériences sur l'utilité que peuvent avoir les cloportes dans la phthisie pulmonaire, qui peuvent sans doute y être efficaces, et qu'on dit avoir été un secret de Gédéon Harvey*; car la phthisie pulmonaire la plus commune est la scrophuleuse (1). De tous les médecins, je ne citerai ici que le célèbre Sauvage; or, c'est dans cette espèce, que les cloportes sont de la plus grande efficacité. Sauvage les recommande dans ce cas d'après Baglivi, Morton et plusieurs autres grands médecins qui, remplis des sentimens propres à leur état, ont manifesté ce qu'ils savaient. Je ne peux rien dire de Gédéon Harvey que je ne connais que de réputation, par le titre sur-tout d'un traité singulier, *de Vanitatibus, Dolis et Mendaciis medicorum*, joint à son *Arte Curandi per Expectationem*, traités imprimés à Amsterdam, qu'on dit très satiriques; ouvrages que je n'ai jamais pu me procurer (2), même pour les lire, et que j'ai vus simplement indiqués et sommairement analysés par Abraham Vater dans une dissertation donnée à Wittemberg, en 1746. Dès que Morton, Baglivi, etc. ont indiqué et employé les cloportes dans la phthisie pulmonaire; le premier sur-tout qui, de l'aveu de tout le monde, a donné le meilleur traité sur cette maladie, il devient fort indifférent qu'Harvey en ait fait un secret, et l'utilité de ce remède devrait être connue par un médecin aussi savant et aussi érudit que M. Barthez. Au surplus, comment ce médecin célèbre peut-il craindre que *son jugement soit accusé de prévention?* Il a quitté comme moi la routine ordinaire, si peu utile dans la cure des phthisiques confirmés; nous en avons guéri, l'un et l'autre, plusieurs regardés comme désespérés par le moyen de la terre foliée de tartre, les saignées, le quinquina, les cloportes, les cautères, les sucs des plantes, etc. Ne devons-nous pas, au contraire, fronder les médecins qui, suivant leur méthode palliative et adoucissante prétendue, abandonnent leurs malades comme à une mort certaine? Pouvons-nous craindre d'être incriminés, ayant, dans le traitement de cette maladie, pour conducteurs et pour guides, les Bennet, les Morton, les Baglivi, les Sauvages, les Pringles, etc.? Devons-nous être arrêtés par l'autorité de ceux qui osent s'écarter de l'avis de ces grands hommes, le trouvant sur-tout confirmé par nos observations propres.

Nous nous sommes étendus beaucoup au-delà des bornes que nous nous étions prescrites, en rapportant les deux observations que nous avons faites dans l'examen de cette discussion; emportés par notre zèle, nous avons voulu prouver au malade, déjà à peu près convaincu à cet égard, qu'il doit suivre aveuglément la méthode de traitement que nous lui avons indiqué le premier, en suite du refus qu'a fait d'abord M. Barthez de donner son avis par écrit, avant de voir notre consultation. Nous trouvons dans les autres consultations qui nous ont été communiquées, quantité de bonnes choses, mais elles ne présentent pas à beaucoup près l'ensemble d'une bonne méthode de traitement, ni une théorie entière et satisfaisante sur la nature de la maladie; il y en a une sur-tout qui ne dit rien à cet égard et que nous trouvons en cela très-défectueuse; car la bonne, la vraie médecine doit être rationelle, en ne prenant pourtant que comme systématique ce qui l'est véritablement et ne s'appuyant dans la pratique que sur ce qui est solidement prouvé ou démontré. C'est ainsi que les raisonnemens théoriques ont varié, varient et varieront peut-être long-tems encore; mais la bonne méthode de traitement a toujours été la même entre les mains des praticiens expérimentés. Je sais que dans l'exercice de la médecine, il y a encore des variations infinies suivant les lieux, les circonstances, les sentimens de divers médecins célèbres qui ont paru dans les différens siècles, sur-tout lorsqu'ils se sont conduits auprès de leurs malades conséquemment à leur théorie

(1) Cette observation de mon père était beaucoup plus généralement vraie alors, sur-tout dans les pays méridionaux; mais aujourd'hui, principalement à Lyon, c'est la phthisie catarrhale qu'on observe le plus fréquemment.

(2) Mon père ne fut pas long-tems privé de cet ouvrage, car le malade qui l'appela peu de tems après pour lui donner des soins, lui en fit présent. *(Note de M. Laudun, actuellement médecin distingué de l'hôpital de Lyon.)*

et d'après elle; mais c'est là un défaut des artistes et non de l'art.

Après cette longue digression, qui abrégera pourtant notre travail, en suivant l'ordre gardé par M. Barthez, nous allons parcourir sommairement divers objets des deux consultations.

De la nature de la maladie.

Nous sommes d'accord sur la dénomination de la maladie et sur la différence du traitement convenable dans les différens cas, et que les saignées conviennent dans celui-ci, à raison de l'état inflammatoire chronique du poumon aggravé par intervalles. M. Barthez s'est expliqué plus clairement que moi à cet égard.

M. Barthez, ainsi que moi, fait consister la maladie dans un état ulcéreux du poumon, mais peu constant. *Dans la même page* (1), il dit qu'il peut se faire qu'il n'y ait point de suppuration, et en cela il me paraît évidemment se contredire; j'admets cet état ulcéreux sans me rétracter, ainsi que les tubercules pulmonaires ou obstructions circonscrites. Tous les phthisiques scrophuleux que j'ai traités, avaient eu dans leur jeunesse des glandes au cou, dans le mésentère et ailleurs, ou d'autres maux analogues. Dans le cours de la maladie, j'ai toujours observé les signes décrits par Morton, qui indiquent cet état d'embarras dans les poumons, et dans ceux que j'ai eu le malheur de voir périr et que j'ai ouverts, j'ai toujours trouvé de ces tubercules, les uns en pleine suppuration, les autres enflammés simplement ou durs et crus. Il est heureusement vrai que tous ceux qui ont de telles glandes dans leur jeunesse, ne deviennent point phthisiques dans la suite; car ce vice, qui indique le plus souvent un état scrophuleux léger et quelquefois grave, est fort commun, et la phthisie est proportionnellement fort rare; de là, je me crois fondé à admettre dans notre malade un vice scrophuleux. J'ignore s'il est considérable ou léger, mais je suis porté à le croire de cette dernière qualité; enfin, je l'admets d'après Morton et Sauvage, et je l'ai ainsi admis dans nombre de phthisiques, que j'ai guéris d'après ces notions théoriques.

M. Barthez admet comme moi la diathèse scorbutique; cette faible nuance de ce vice (où l'épaississement et la fonte occupent diverses portions de la masse des humeurs) ainsi que la texture faible et lâche des poumons; au reste, l'état scrophuleux et scorbutique en même tems, a été reconnu par deux médecins d'une réputation distinguée, qui ont donné ici leur avis avant M. Barthez et avant moi.

Il est fort inutile pour M. Barthez et pour moi, de définir à quel degré se trouve un phthisique qui demande notre avis; nous emploierons certainement toujours l'un et l'autre la cure radicale; mais comme la plupart des médecins partent ordinairement de ce principe et qu'ils regardent comme incurable tout phthisique confirmé, présumant que mon malade consulterait de tels médecins, et je ne me suis pas trompé; je suis entré à ce sujet dans des détails que j'aurais omis, si j'avais cru qu'il ne prendrait et ne suivrait que l'avis de M. Barthez.

Il est un point sur lequel nous ne sommes pas d'accord, c'est sur le contraste que présente la réunion des vices scrophuleux et scorbutiques; dans le premier isolé, je vois réussir une méthode de traitement que je reconnais nuisible dans le second également isolé, et je n'ai opéré des cures dans les cas où je les ai vus réunis, que par une méthode combinée conduite avec la plus grande prudence. Je peux avoir pris dans les écoles et dans les livres une théorie bien différente de celle que l'on enseigne aujourd'hui, que je ne suis point à portée d'examiner et que je n'ai ni le tems, ni le dessein d'étudier; mais je ne tire point de là seulement mes moyens curatifs; appuyé sur mes observations pratiques, je me contente d'allier ceux qui sont propres à combattre chacun de ces vices en particulier, j'agis quelquefois avec beaucoup de ménagement en insistant sur les remèdes qui me paraissent les plus utiles.

Du traitement de la maladie.

D'accord parfaitement ici pour le fond, nous ne différons presque que par le langage infiniment plus correct et plus juste dans la consultation de M. Barthez que dans la mienne; je me contenterai donc ici de parcourir ces seuls moyens de curation à l'égard desquels je trouverai diversité d'avis.

Lorsqu'on aura les signes avant-coureurs de l'hémoptysie, tels que les décrit M. Barthez, quoiqu'elle n'ait point paru encore, il faut saigner si elle s'annonce vigoureusement; à plus forte

(1) *Observation particulière.* Comme le manuscrit était en format in-4°, l'assertion double de M. Barthez se trouvait dans la même page; mais dans la consultation imprimée, elle est au contraire aux pages 156 et 157. Ainsi, il faudrait mettre, *dans la page suivante.*

raison si elle est forte, il faut répéter les saignées quelque légers que soient les accidens; il est nécessaire de ne point négliger ce remède, et je présume qu'on sera dans le cas d'y revenir pendant quelque tems encore, environ une fois tous les mois, mais il faut à chaque fois se contenter de tirer de deux à trois onces de sang, à moins que les accidens ne soient violens, et dans ce cas, on pourrait faire les saignées un peu plus fortes; je serais pourtant alors plutôt de l'avis de les répéter suivant l'exigence, sans les faire plus considérables.

Dans l'usage du petit-lait il vaudra mieux ajouter les sucs des plantes que les plantes elles-mêmes pendant la clarification; mais je conseille d'y joindre non-seulement la terre foliée de tartre, mais encore les cloportes dont l'utilité ne peut être contestée d'après les raisons que nous avons rapportées.

Je ne conseille point, je défends au contraire l'usage des eaux thermales, principalement des sulfureuses, et je crois être ici de l'avis de M. Barthez, quoique nous nous expliquions bien différemment à ce sujet.

Je crois qu'il ne convient pas non plus d'employer les fondans mercuriels, ni les balsamiques dans ce moment; j'entends l'æthiops minéral, le mercure doux et le baume du Canada.

Partant de principes différens, nous prescrivons le même régime de vivre, soit pour la qualité, soit pour la quantité des alimens.

Je conseille également de continuer l'usage du quinquina à la dose prescrite sans différer; on en augmentera la dose si le cas le requiert dans la suite, mais je présume que celle-là suffira.

Si, pendant le cours du traitement, il survient des attaques fortes d'hémoptysie, il faut non-seulement faire des saignées, mais les réitérer, comme nous l'avons dit; mais nous recommandons expressément dans ce cas de se servir de de l'eau de Rabel à la dose requise pour ce cas et à peu près à celle que nous avons indiquée; je connais la vertu et l'efficacité, ainsi que les inconvéniens de ce remède, et après avoir bien pesé l'observation du célèbre professeur de Montpellier, je ne change point d'avis. J'ai toujours employé ce secours avec le plus grand succès dans tous les cas analogues à celui dans lequel se trouve M. le consultant, et notamment dans le jeune homme de 30 ans que j'ai traité et guéri dans le printems de 1777. J'ai cité ce cas dans ma consultation, mais je conseille d'abandonner l'eau de Rabel aussitôt qu'il n'y aura plus de sang dans les crachats, et je crois pouvoir assurer qu'elle sera plus utile que les autres secours indiqués par M. Barthez dans l'hémoptysie; j'approuverai fort cependant la liqueur minérale anodine d'Hoffman dans l'infusion de fleurs de tilleul nitrée, et je pense qu'il observera avec avantage tout ce qui lui a été prescrit dans ce cas pour le repos, la boisson, etc.

Pendant le cours du traitement, il fera l'exercice que nous avons prescrit; il entretiendra utilement la liberté du ventre ainsi qu'il lui a été conseillé, en se servant des fruits indiqués, avec l'observation de n'en prendre que des quantités qui ne puissent pas lui donner la diarrhée. Il pourra essayer de fumer une ou deux pipes par jour avec les fleurs du tussilage; d'humer par le nez ou des parfums d'eau chaude ou de suc de poirée affaibli avec de l'eau, et d'employer en guise de tabac une poudre composée de parties égales de fleurs de lavande, de feuilles de bétoine, de marjolaine et de marum.

Je ne parle pas des autres moyens de curation conseillés sans différences, tels que les cautères aux jambes, etc.

Délibéré à Tarascon, le 7 mai 1779.

LAUDUN, *D. M. M.*

Note du Rédacteur. — On ne peut s'empêcher de remarquer le ton d'urbanité et de déférence d'un des premiers praticiens d'alors envers son confrère, et de le comparer au ton rauque des docteurs ignorantins du jour, vis-à-vis de leurs dévanciers. Aussi dans ce tems on guérissait..... à présent.....

DU RHUMATISME.

Le siége du rhumatisme existe dans les aponevroses, dans les quatre grandes membranes aponévrotiques qui enveloppent les quatre extrémités. Le rhumatisme n'est pas aussi profondément situé que la goutte, il n'est pas, comme elle, l'effet d'une organisation innée, il est l'effet d'un effet local, d'une transpiration supprimée; il ne donne pas, comme la goutte, des signes d'empatemens séreux, ou d'inflammations dans les articulations; son siége est superficiel et moins dans le système nerveux, il affecte davantage les enveloppes des muscles et les nerfs qui s'y rendent, que ne le fait la goutte. La douleur qu'il cause est comprimante et gravative, et est accompagnée d'un froid sensible dans la partie affectée, point d'enflure, rarement de rougeur; mais si la goutte est l'effet d'une fluxion pituiteuse

et saline dans l'intimité des nerfs, le rhumatisme est dû à une matière nutritive coagulable et coagulée par l'effet d'une répercussion de l'insensible transpiration, et du calorique de l'économie animale soutiré par le froid et l'humidité.

Le rhumatisme ne fait pas de métastases rapides comme la goutte, parce que la matière coagulée dans ce cas n'est pas mobile : seul, il ne porte pas sur les viscères, à moins qu'il ne soit compliqué avec la goutte, ce qui arrive assez souvent, les affections rhumatismales se portent sur les muscles longs, sur les aponevroses, de-là vient que les muscles du cou, les sous-scapulaires, ceux du dos, des lombes, ceux de la cuisse et les aponévroses qui les recouvrent, sont affectés de rhumatismes lesquels sont généralement accompagnés d'une grande froideur et réfrigérence de l'économie, et ce qu'on ne remarque pas de la même manière dans la goutte, le rhumatisme arrive à ceux dont le système nerveux est le mieux constitué, lorsqu'ils s'exposent aux grandes variations de l'air en passant du chaud au froid, du sec à l'humide, lorsqu'ils ont dormi dans des lieux bas et humides.

La goutte est une affection qui d'universelle devient locale, tandis que le rhumatisme n'est d'abord que local et ne devient universel que secondairement: il ne faut donc pas confondre ces deux maladies dont la cause et le siége sont souvent différens, mais néanmoins qui ont tant d'analogie entr'elles que souvent après plusieurs accès de rhumatisme, la goutte se manifeste, et alors c'est ce qu'on appelle rhumatisme-goutteux; alors ce sont deux affections simultanées qui se confondent presque entr'elles.

Le rhumatisme est plus ou moins aigu, plus ou moins inflammatoire; en général il exige, plus que la goutte, l'usage de la saignée.

Le sang qu'on tire présente une couenne que l'on peut appeler rhumatique et qui est différente de la couenne des inflammations proprement dites, en ce qu'elle est moins dense et moins solide.

Cette couenne dépend de la coagulation de la lymphe et de la précipitation de la partie colorante du sang.

On sait que la moindre stagnation dans la lymphe produit la concrétion, une ligature très-serrée arrête dans les veines le sang qui offre alors une couenne. Il y a donc dans les rhumatismes une stase de sang, comme on pourrait l'expliquer à l'aide de la chimie animale, si nous pouvions entrer (1) dans le mécanisme de la formation de cette couenne.

Du Traitement.

Nous proposons : 1°. De saigner dans l'affection rhumatismale, presque tous les médecins ont eu recours à ce moyen pour détruire l'inflammation, et la douleur qui en est l'effet. On cite des médecins qui ont fait tirer plusieurs livres de sang dans des accès de rhumatisme. Je suis bien éloigné de donner un pareil conseil, mais les observations prouvent jusqu'à quel point on peut pratiquer sans danger les saignées modérées, et souvent avec avantage;

2°. D'appliquer des sangsues sur la partie affectée de rhumatisme;

3°. De faire boire abondamment du petit-lait et d'autres boissons adoucissantes, émollientes et légèrement apéritives; d'avoir recours aux vésicatoires volans sans faire suppurer et seulement pour obtenir une fluxion séreuse; Coutonni, à qui on doit l'adoption des vésicatoires volans, dans la goutte sciatique, a souvent guéri comme par enchantement.

4°. D'appliquer des sinapismes éloignés du siége du rhumatisme et sur-tout de celui de la goutte pour opérer une diversion, une métastase de l'humeur goutteuse, en provoquant une irritation nouvelle.;

5°. De faire faire des frictions sèches sur toutes les parties du corps, et même sur celles affectées de rhumatisme, avec la main enveloppée d'une flanelle;

6°. De faire masser et pétrir les membres pour établir le cours des fluides. Ce moyen est très-usité en Orient, au sortir du bain de vapeurs;

7°. D'employer les douches sur toutes les parties de la surface du corps. C'est une espèce de massement dont le résultat est de développer le système sanguin, et de rappeler l'insensible transpiration; l'application du calorique inséparable de la douche aide aussi à la sécrétion des vaisseaux capillaires;

8°. D'avoir recours à l'usage des bains. Nous indiquerons l'eau hydro-sulphureuse composée telles que celles de la source de Barrèges, de Cotterets et d'Aix-la-Chapelle, les bains de vapeurs, et sur-tout avec des herbes émollientes pour augmenter l'insensible transpiration. On les préparera avec la mauve, la guimauve, la pa-

(1) Cette théorie sera développée dans un ouvrage que nous espérons publier sous peu.

riétaire et quelques pincées de fleurs de sureau, de sommités de mélilot et de centaurée.

Nous devons ajouter que dans notre pratique les bains tièdes ont été rarement convenables dans le rhumatisme inflammatoire, parce que cette inflammation est de l'espèce érésipélateuse dans laquelle les applications aqueuses ne conviennent pas parce que l'affection rhumatismale appartient à la lymphe plutôt qu'au sang ;

9°. D'user de la teinture de cantharides, particuliérement lorsque l'affection rhumatismale est profonde et invétérée, mêlée avec l'alcali volatil et l'huile de ricin ;

10°. D'user à l'intérieur des sudorifiques et des purgatifs lorsque la paralysie est une suite des rhumatismes invétérés ; mais nous devons ajouter que nous avons remarqué que les purgatifs sont les meilleurs moyens d'éloigner et d'altérer les accès de la goutte, mais qu'il faut être très-réservé sur l'un et l'autre remède. Dans les rhumatismes, nous appliquerons aux sudorifiques les mêmes réflexions ;

11°. D'avoir recours aux diurétiques combinés avec le petit-lait, dans le rhumatisme, et seuls dans la goutte pour obtenir une crise par les urines.

Nous ne finirions pas si nous voulions parler de tous les remèdes intérieurs et extérieurs employés tant contre la goutte que contre le rhumatisme.

On a employé le quinquina, l'opium, dans les affections rhumatismales ; j'en ai rarement observé de bons effets sur-tout dans les deux premiers périodes du rhumatisme. On a employé aussi avec succès les ventouses scarifiées, et le moxa que je crois plus utile dans la goutte, et un remède puissant dans la sciatique. En Chine et dans tout l'Orient on n'en connaît point d'autres

Nous finirons par citer la guérison de l'Empereur Auguste qui fut traité par le conseil de son médecin (Antonius Musa (1)); d'une extrême faiblesse dans la cuisse et la jambe droites, qui l'empêchait de marcher et le faisait boiter, en flagellant les parties rhumatismales avec des verges de roseau ou peut-être de bouleau.

DUFOUR, *médecin du Gouvernement, auprès de l'Hospice - Impérial des Quinze-Vingts.*

(1) Ce médecin est le premier qui ait mis en usage, à Rome, les bains froids comme moyen médicamenteux, pour Auguste, né faible, délicat, et dont les bains thermaux agravaient la *maladie dangereuse.* L'Empereur récompensa d'une manière digne de lui son médecin, en lui donnant le droit de porter l'anneau d'or, qui n'appartenait qu'aux chevaliers. Musa fut moins heureux dans l'usage du même moyen sur le jeune Marcellus. Suétone raconte que le Sénat fit élever à ce médecin une statue d'airain, placée à côté de celle d'Esculape.

CHIMIE.

M. Curaudau, en faisant connaître le procédé qu'il avait trouvé pour convertir en métal la potasse et la soude, a dit qu'il ne croyait pas que la métallisation des alcalis fût due à leur désoxigénation ; qu'il pensait au contraire que leur transmutation en métaux n'était autre chose qu'une combinaison de ces substances avec de l'hydrogène.

Cependant comme cette opinion est en opposition avec celle du célèbre chimiste anglais qui, le premier, a observé la métallisation des alcalis par le moyen de la pile galvanique ; comme elle l'est également à celle des chimistes français qui pensent que les alcalis sont des oxides métalliques, il restait à prouver de la part de M. Curaudau sur quoi il fondait son assertion. Aussi a-t-il examiné de plus près cette importante question, et a-t-il cherché à augmenter la série des faits qui pouvaient confirmer son opinion.

Il est résulté des nouvelles recherches que ce chimiste a faites sur cet objet, et dont il a communiqué un extrait à l'Institut impérial de France, que les métaux de la potasse et de la soude ne sont point des oxides métalliques, mais bien une combinaison des alcalis avec de l'hydrogène et du carbone (1) dont il démontre la présence en décomposant le métal dans de l'eau de chaux.

Nous n'insistons sur cette priorité d'invention que pour l'honneur de la France et pour prouver que telle idée mal accueillie dans telle époque, peut, quand elle est secondée par le tems, devenir un jour la mère d'idées nouvelles et consacrées par l'expérience.

M. S. U.

(1) Dans deux mémoires *sur la décomposition de la potasse et de la soude*, lus à l'Institut en l'an VI et en Nivose an X, M. Curaudau sembla présager cette découverte avec une précision bien singulière, puisqu'il alla jusqu'à prédire que la décomposition des alcalis qu'il annonçait, devait donner le secret de la métallisation. Voici sa phrase : « Enfin ne pourrait» on pas encore soupçonner que la réunion des trois bases » simples et oxidables de la nature (l'hydrogène, l'azote et le » carbone) constituent les métaux, et que dans cet état de » combinaison elles sont pourvues d'une immense quantité de » calorique, dont la fixation est un des plus beaux phénomènes » de la nature, et *peut être tout le mystère de la métalli-» sation.* »

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

temporum anni rationem habere debet.... deindè ventorum calidorumque et frigidorum..... aquarum facultates... urbis situm... Fidèle à ces principes, l'auteur fait en tête de chaque mémoire, mention du mois, de l'influence de la saison, des phénomènes, du régime, des accidens, des vents et même vers la fin de son ouvrage, des variations barométriques et thermométriques. C'est un guide précieux pour les médecins qui voudront éclairer leur pratique par la météorologie, et se rendre compte des causes de leurs succès ou de leurs irréussites, en calquant sur ce modèle les tableaux de leur clinique habituelle. Eloigné de tout esprit de système, et scrupuleux observateur de la nature, il semble avoir écrit sous sa dictée avec une bonne foi digne d'éloges, et il a légué en effet, à ses successeurs un mémorial toujours utile à consulter, quelles que soient les innovations des nomenclatures, et les révolutions de l'art. Nous en conseillons la lecture à nos honorables correspondans. On en attribue la publication au docteur Barentin. M. S. U.

Tableau historique des Maladies internes de mauvais caractère qui ont affligé la Grande-Armée dans la campagne de Prusse, de Pologne, etc.; par *N.-P. Gilbert*, médecin en chef d'armée et titulaire de l'hôpital militaire de Paris, membre de la légion d'honneur et de plusieurs Sociétés des Sciences, Arts et Belles-Lettres. Paris, chez *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, N° 26; *Croullebois*, rue des Mathurins, N° 17; *Gabon*, place de l'École de Médecine.

Ces espèces de tableaux nosographiques sont à la médecine ce que sont à la chronologie les mémoires pour servir à l'histoire; ils guident le lecteur, fixent ses idées et ont sur tout le mérite d'apprendre au praticien que le mode curatif des mêmes maladies doit varier suivant les lieux, les saisons, l'état des individus. Autre est la manière de traiter une fièvre putride, une dyssenterie, une hydropisie, dans une ville, dans un camp, dans une prison, sur une montagne, au fond d'une vallée; et ceux qui ont médité Pringle, Mouro, Huxham, Van-Swieten, et ont eu l'occasion d'appliquer ces leçons à leur pratique personnelle, ont pu se convaincre de cette différence. On retrouve dans cet opuscule le talent d'observation et la facilité de style dont l'auteur a déjà fait preuve, et il doit être dans les mains de tous ceux qui, appelés par la confiance du gouvernement à soigner la santé de nos braves, desirent un guide sûr et un modèle d'études.

On remarque dans cette relation médicale, écrite d'un ton de bonne foi et de dignité sans morgue, une digression sur l'incompatibilité d'exercice de la médecine et de la chirurgie par le même individu, pleine de sens, et trop applicable à l'esprit de vertige et de confusion qui manqua perdre pendant la révolution les deux parties de l'art de guérir, pour que nous n'en citions pas quelque chose « On parle de diplômes » qui les constituent (les chirurgiens) docteurs » en médecine, mais ce n'est pas un simple examen, ce n'est pas une thèse d'apparat, ce ne » sont pas les formes qui font le médecin, ce » sont des années consacrées (dans ce but unique), » à l'étude des principes et à la fréquentation des » hôpitaux, sous la direction de professeurs et de » praticiens recommandables. *Experientia eruditioni conjuncta facit medicum*, dit Beverovicius... Les immenses connaissances que nécessitent les deux branches de l'art de guérir, ont » rendu dans tous les tems, indispensable la séparation de leur exercice... Il y a loin de cette » idée de réunion à l'opinion des sages Egyptiens » qui prétendaient que l'art de guérir ne ferait de » progrès réels qu'autant que chaque médecin » s'attacherait exclusivement à l'étude et au traitement d'un seul genre de maladie.

» Il n'y a pas un seul exemple dans les tems » anciens et modernes d'un homme qui ait été à » la fois grand chirurgien et médecin célèbre. » (M. le docteur Gilbert aurait pu ajouter qu'il n'y a à Paris de chirurgiens exerçant la médecine que ceux qui n'ont pas acquis dans leur art assez de distinction pour se borner à son exercice; il n'est pas de frater qui ne tranche du docteur, de barbier qui n'ordonne, parce que les erreurs en médecine sont plus aisées à cacher que celles en chirurgie, où le savoir-faire est manuel et la faute plus ostensible...) « Que l'on cesse, pour le salut » de l'humanité et l'honneur de ces deux professions, d'en vouloir réunir l'exercice, lorsqu'il » n'est que trop prouvé que la vie toute entière » suffit à peine à l'homme le plus éclairé, pour » faire faire à l'une ou à l'autre quelques pas » vers son perfectionnement. »

La seconde partie est précédée d'une introduction renfermant, sous le plus petit cadre, une analyse de principes physiologiques et des notions de thérapeutique élémentaires, sans ce néologisme du jour si fatal à la science, et qui an-

noncent un observateur consommé. Ce petit exposé est comme le prodrôme d'une nosogénie qui aurait le plus grand mérite si elle était exécutée conformément à cet aperçu. Je remarquerai avec quelque orgueil en passant, qu'il admet à peu près la triple division qui fait la base de ma nosographie dans mon *Manuel populaire*. Une table synoptique rend plus intelligible le système très-peu systématique de l'auteur. L'ouvrage est précédé d'un avant-propos qui fait autant d'honneur à son cœur, que l'ensemble en fait à son jugement, à son esprit, à son érudition et à sa bonne foi. M. S. U.

Essai sur une méthode qui a pour objet de bien régler l'emploi du tems, premier moyen d'être heureux; à l'usage des jeunes gens de 16 à 25 ans, extrait d'un travail général plus étendu sur l'éducation; par M. *A. J.* — In-8°, 1808. — A Paris, chez *Firmin Didot*, impr.-libr., rue de Thionville, N° 10.

Cet ouvrage ne pouvait paraître plus à propos que dans une circonstance où l'éducation publique ayant cessé pendant 20 ans de troubles, la génération actuelle a besoin de réparer cette lacune, et de trouver un guide qui la conduise dans le chemin de l'instruction, sans lui faire perdre le tems en préliminaires utiles pour les enfans, fastidieux pour les adolescens. L'auteur, arraché par les circonstances, à des études chéries, et transporté au milieu des camps, sentit de bonne heure le besoin de remplacer ce mode d'enseignement régulier par une méditation volontaire; et c'est ce plan mis en pratique pour lui-même, (et avec succès, si l'on en juge par la méthode qui y règne), qu'il publie aujourd'hui. Nous ne pouvons analyser un ouvrage qui, lui-même, offre une série analytique de principes didactiques, et est comme le prodrôme d'un traité complet sur l'éducation; mais nous ne pouvons trop inviter l'auteur à terminer ce grand ouvrage, et engager nos lecteurs à méditer celui-ci, pour réparer le tort de leur propre éducation, ou préparer celle de leurs enfans, s'ils ne peuvent la confier à une institution trop nouvelle encore, pour qu'on puisse déjà apprécier son mérite. M. S. U.

AVIS.

Hygiène chimique.

M. Curaudau, après avoir rempli la tâche qu'il s'était imposée, celle de mieux échauffer nos appartemens, en brûlant moins de bois, a cru devoir s'occuper de la solution d'un problême non moins important que le premier, celui de les rafraîchir pendant les grandes chaleurs de l'été, avantage qu'on appréciera d'autant mieux, que les résultats de cette invention tendent et à salubrifier l'air de nos habitations, et à porter à la fois dans l'économie animale des principes de santé. On peut même dire que cette invention est plus utile que l'autre à la santé, puisque le froid, par sa vertu tonique, est bien plus préservatif des maladies que la chaleur. Le procédé que M. Curaudau emploie pour atteindre ce double but est aussi simple qu'il est nouveau, et nous n'abuserons point de sa confiance pour anticiper sur les détails ingénieux que l'auteur en donnera lui-même; seulement nous ferons remarquer qu'il a tout prévu pour qu'il ne puisse résulter aucun inconvénient de l'emploi de ce moyen, tant pour les personnes que pour les appartemens. Nous dirons plus, c'est que cette idée heureuse va, au contraire, offrir à la classe aisée des avantages qu'on n'a point encore connus, et qui nous apprendront combien l'application, bien dirigée, des connaissances physiques et chimiques peut être utile aux hommes et à l'économie. C'est annoblir les arts que de les tourner ainsi au profit de l'humanité.

M. Curaudau se propose de faire sous peu une expérience publique, consacrée à la démonstration du nouvel appareil de ses *réfrigérans*.

M. S. U.

Cette feuille parait tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions de librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 16. — 1er Juin 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

On nous remet à la fois deux écrits d'un médecin, qu'on nous assure être d'origine française, et n'avoir jamais quitté sa patrie; mais, à en juger par son patois, si quelqu'un a besoin d'un certificat de non émigration, c'est, en vérité, cet auteur, et on serait tenté de le prendre à son langage pour quelque Cyclope pantagruéliste. Un de ses ouvrages est intitulé : *De l'Alkionologie de l'homme.* Verdun, 1792; l'autre, *Felebriologie*, ou *Dissertation physique, morale, politique, médicale, sur l'allaitement des nouveaux nés*, in-8° de 140 pages. Châlons-sur-Marne, 1808; par D. P. *Harmand de Montgarny*, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés. On provoque notre opinion sur ces deux Traités, et nous allons payer notre dette, en en donnant l'idée par ordre de réception.

Alkionologie.— On condamnait à l'hôtel Rambouillet les coupables de quelque inadvertance sociale, à lire une quantité donnée de vers de Pradon ou de prose de Cottin, et j'ai grand'peur que ce ne soit dans cette intention, et pour quelque méfait inconnu, qu'on m'a imposé la tâche de lire l'*Alkionologie* du docteur Montgarny; cependant, comme le bon esprit est de tirer parti de sa situation, quand on ne peut la changer, je vais essayer de fixer l'opinion de mes lecteurs sur cet Apocalypse médical, et je ne puis mieux sans doute y réussir que par une citation.

« Les principes ambiotiques qui sont les causes » primordiales et efficientes de l'existence phy- » tique et de la puissance zoonique de l'homme, » sont tous les ileïdes brotiques, endogènes, dont » je vais tracer la datèse, le pitase et l'éver- » sion. Art. 8. »

J'aurais pu multiplier les citations d'un ouvrage fatalement riche en ce genre; mais je crois celle-ci suffisante pour donner à mes abonnés un échantillon du génie et du style de l'auteur, et pour motiver mon opinion subséquente. J'ai mis une telle bonne foi dans ma lecture, que j'ai cherché à traduire en français ces expressions macaroniques, pour essayer s'il en résultait du moins une idée neuve ou heureuse; car la lumière jaillit du choc de deux cailloux obscurs; mais cet ergot scientifique ainsi traduit, n'a été ni plus ni moins inintelligible, et je suis forcé de regarder M. de Montgarny comme un *obscurant* du premier ordre, heureusement aussi difficile à imiter qu'à comprendre. Ne pouvant croire cependant que j'eusse raison contre un docte, armé de toutes les racines grecques, qui m'opposait 52 pages d'impression, et s'annonçait pour l'auteur de plusieurs ouvrages, un membre de plusieurs sociétés, je me suis adressé aux docteurs de la loi en médecine; et, pour ma justification, si ce n'est à ma gloire, je dois avouer que nous avons unanimement opiné que l'amphigouri de M. de Montgarny était un de ces monumens que l'ignorance profonde érige à la sottise, quand de fortune elle affuble ses longues oreilles du bonnet doctoral : il ne faudrait pas dix œuvres pareilles

pour faire rétrograder la science, justifier Molière de ses trop bonnes plaisanteries, et sanctifier l'opinion des athées en médecine. Heureusement, à côté de ces fatras, également vides de sens et d'expression, brillaient, à la même époque, pour l'honneur de l'art, des Bichat, des Cabanis, qu'hélas, la mort nous permet de citer aujourd'ui, et d'autres que nous ne pouvons nommer, parce qu'il n'est pas séant de louer en face ses contemporains. Dira-t-on qu'un Journal de médecine ne doit pas signaler de tels écrits, et que le silence est le plus sûr comme le plus commode moyen de les faire oublier, et d'en punir l'auteur? mais, avec une telle opinion, nous serions inondés de rébus qui aviliraient le siècle des lumières; et lorsque tels auteurs moins ridicules tiennent réellement école de néologisme, il faut montrer aux lecteurs de bonne foi, jusqu'où peut mener cet esprit de vertige. Eh! sans ce droit, un journal ne serait plus qu'un bureau d'affiches, où seraient pêle-mêle, sans goût comme sans choix, mentionnés les chef-d'œuvres et les sottises de l'esprit humain, et non un aréopage littéraire, une école de critique décente, distribuant des couronnes au génie, et le blâme à l'ignorance. De quel prix seraient donc ses louanges, s'il les prostituait à des écrivains indignes de les obtenir? D'ailleurs, de tels présens sont funestes, et font perdre un tems précieux qui peut être mieux employé. *Timeo Danaos et dona ferentes*, est une devise heureuse que devraient lire au-dessus de la porte de tout journaliste, les indigens généreux, avant de nous apporter leurs bribes. *Parcere personis, dicere de vitiis*: telle est la loi fondamentale de la critique, ou demain j'abjurerais mes honorables fonctions.

Nous alléguera-t-on que Van-Helmont, que Paracelse ont affecté un style mystique, et que cependant l'*Archée* de l'un est encore cité avec gloire dans l'Ecole, comme le *Lys* de l'autre y brille encore de tout son éclat? Mais c'est précisément l'idée qui me frappa d'abord, en cherchant à analyser cet illisible ouvrage. Je pensai que, de même que du sein des orages jaillit l'étincelle électrique, peut-être un éclair brillerait au sein de cette nuit profonde.... Eh bien! j'ai supporté l'orage complet, et n'ai rien entrevu de lucide; seulement, on croit deviner que l'auteur a eu pour objet de parler de l'assimilation des principes nutritifs dans l'homme en santé, et j'avoue que, malgré tous mes efforts, mon esprit est resté à jeun après cette lecture.

Ils sont passés ces jours de ténèbres, où la science s'entourait d'hiéroglyphes et d'obstacles; ce n'est plus derrière un rideau mystérieux qu'elle se dérobe à ses admirateurs ou à ses juges, et les mots enfin asservis à des lois rigoureuses, sont obligés de signifier ce qu'ils doivent dire. Renvoyons donc aux siècles vandales de Nicolas Flamel et de Mathieu Laensberg, ces ridicules nomenclatures dont s'effraie le bon goût et que repousse une génération avide de s'instruire. Peut-être serait-ce ici le lieu de discuter pourquoi, quittant les choses pour les mots, on a autant abusé du néologisme et consacré si légérement l'admission des nouvelles nomenclatures; j'en dirai quelque chose un jour; aujourd'hui, cette discussion nous mènerait trop loin.

Quant à la place à assigner à ce ridicule ouvrage, je le dépose dans les archives de la *Gazette de Santé*, comme un monument de délire médical, inoui dans le 19e siècle, de peur qu'on ne soit tenté de l'imiter, de même qu'on jette en mer des *boués* au-dessus des rochers qu'elle recouvre, pour que les pilotes inexpérimentés n'aillent pas échouer contre les écueils qu'elles indiquent.

Felebriologie. — Ce second ouvrage prouve assez, et par le titre seul et par ses 140 pages, que l'auteur n'a rien perdu de sa triste et féconde originalité. On serait tenté de croire qu'après avoir ressassé en mauvais termes les sages conseils de Plutarque et les pages brûlantes de Jean-Jacques, sur le danger et l'impudeur de confier à des nourrices mercénaires le fruit de ses amours, M. de Montgarny va prêcher l'allaitement maternel: non, après avoir entassé tous les lieux communs sur ce premier devoir, après avoir cité tous les apophthegmes des moralistes anciens et modernes en faveur de cette pieuse obligation, l'auteur conclut à faire nourrir ses enfans par...... les femelles des animaux. Au reste, fidèle à son *faire*, M. de Montgarny reproduit ici son style favori; écoutons-le: « Je sens » que j'aurais eu besoin d'une plume de feu avec » l'éloquence de Calliope et le cothurne de Melpomène, pour bien rendre et ordonner mes idées, » pour peindre ma *Felebriologie* et l'*Ethologie* » maternelle, avec les couleurs les plus vives et en » même tems les plus poignantes, etc. » Je sens, moi, qu'il est impossible d'accumuler en six lignes un galimathias plus outré, de rendre plus obscures les notions les plus simples; de plus nuire à la médecine, à ceux qui l'exercent, à ceux qui s'y confient, et je conseille à l'auteur de

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XVI.) (121) (1er Juin 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Nous avons promis de donner quelques détails sur l'ouvrage de MICHEL SAVONAROLE ; graces à l'obligeance de M. *Royez*, nous l'avons en ce moment en notre possession, et c'est le livre à la main que nous continuons cette bibliographie. L'exemplaire, petit in-folio, écrit en latin, imprimé en caractères gothiques, a 184 pages, mais n'en porte que 142 de pagination, attendu qu'il n'est coté qu'au *recto*. Au bas du *verso* du 41, on lit : *Michaelis Savonarole de febribus, pulsibus, urinis, egestionibus, balneis, ac de vermibus finis. Impresse Venetiis mandato et expensis nobilis viri Domini Octaviani Scoti civis Modoetiensis per Bonetum Locatellum Bergomensem decimo kalendas*, *Xbres* 1498 (en caractères romains). C'est à la suite de cet ouvrage, très-intéressant, sous le rapport de la doctrine médicale, qu'est un recueil en 300 pages, également cotées, et contenant deux traités, l'un d'*Egidius, de urinis et pulsibus* ; et l'autre de *Petrus Leo, de urinis*. C'est à la fin de cet ouvrage, relié avec celui de *Savonarole*, qu'on lit ces mots : *mandato*, etc., *impressi Venetiis per Georgium Arrivabenum. Anno reconciliate nativitatis* 1414 (en caractères arabes), *die* 22 *9bre*. Nous donnerons de ce recueil étrange, quelques extraits, s'il nous est possible. Il est d'ailleurs en caractères mobiles et non stéréotypes. Nous devons aux communications libérales du même libraire, un manuscrit intitulé : *Hieronymi Cardani..... Metoposcopicarum observationes liber ingenuus*, contenant 816 linéamens de figure humaine, avec les inductions pathologiques. Ce traité, celui du docteur *Laigneau*, celui de *Porta*, celui de l'abbé *Pernetti*, etc., paraissent avoir servi de base à la doctrine si éloquemment établie par *Lavater*, bien différente de celle du docteur *Gall*.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Le caractère atmosphérique des dix jours qui viennent de s'écouler a été très-sensiblement distinct de celui des dix jours précédens. Si l'on en excepte le 23 et le 26 qui ont donné de la pluie, tous les autres jours ont été sereins et suivis assez souvent de nuits pluvieuses fraîches et non froides, qui ont singuliérement favorisé la végétation ; le thermomètre n'est pas monté à une aussi haute élévation que dans la décade précédente, mais il s'est soutenu plus également à une hauteur moyenne, et n'a point montré ces disparates étranges, prélude ordinaire d'endémies, d'affections catastatiques d'un mauvais caractère. Cependant les vents ont alterné du sud au nord ; et delà, avec la chaleur du milieu du jour et la fraîcheur comparative des nuits, et sur-tout des soirs, si l'on s'est exposé au serein sans être suffisamment vêtu ; de-là, disons-nous, les maux de tête, les

fluxions de poitrine, les points de côté, les maux de gorge qui ont été les maladies dominantes et sont dues à la répercussion de la transpiration cutanée. Les maux de gorge ont sur-tout régné comme épidémiquement et ont été très-prolongés par le mauvais traitement de quelques praticiens qui, en gargarisant avec les acides et en saignant, n'ont pas vu qu'ils fermaient les pores par lesquels l'humeur répercutée de la peau s'exsudait par le conduit guttural, qu'ils la reportaient dans l'intérieur de l'économie et qu'ils hâtaient encore cette métastase interne en opérant par la déplétion du sang un vuide qui facilitait l'influx humoral. Le mode de curation le plus sûr, même dans les cas d'inflammation locale dont il a déterminé souvent la fin par résolution, est l'émétique donné comme vomitif. Il agit d'abord mécaniquement en irritant les fibres de l'estomac dont la poche, en se retournant, évacue les fermens biliaires, unique cause souvent de l'inflammation de la gorge, et cette seule opération suffit le plus ordinairement pour entraîner avec ces saburres les concrétions glaireuses, les aphtes tapissant les conduits aérien et de l'œsophage : ajoutez que l'émétique par une propriété d'incitation, *sui generis*, imprime du mouvement à tout le système, redonne de la fluctuation aux fluides, du ton à l'appareil vasculaire, en un mot de l'énergie à toute la fibre. On peut aider son action cutanée en faisant sur les bras, les cuisses et les jambes, et non sur les reins, des frictions sèches, d'abord avec une brosse molle, puis avec la teinture de cantharides (un gros de cantharides pour une pinte d'alcohol). Si l'on juge que l'inflammation n'est pas bornée, localement, examen qui demande l'art d'observer, de l'attention et beaucoup d'habitude, il faut faire suivre le vomitif, une demi-heure après son dernier effet, de quelques tasses de bouillon aux herbes qui, mettant à profit le mouvement humoral imprimé par le tartre stibié, précipitent ce purgatif et décident son action par bas, en portant sur les intestins l'irritation qui occupait la gorge. Si l'inflammation est purement locale, des gargarismes avec du lait, dans lequel ont bouilli des figues grasses, une boisson légèrement émoliente, un minoratif (une once de manne dans une tasse de lait chaud) pris le soir en se couchant suffisent pour faire cesser cette affection plus incommode que dangereuse. Dans ce dernier cas, il ne faut pas observer une diète rigoureuse, parce qu'alors les vapeurs ardentes de l'estomac, à jeun, agraveraient encore l'irritation de la gorge; mais la même cause a vu plusieurs transports subits de l'humeur goutteuse, de l'endroit primitivement et ordinairement affecté, à la partie souvent la plus éloignée. Le plus sage est de la maintenir où elle est, par des cataplasmes demi-émolliens, demi-carminatifs, si cette partie n'est pas intéressante aux fonctions animales, sinon il faut l'attirer aux pieds, mais plutôt par des bains de vapeurs, par des frictions, des sinaspismes adoucis, que par des rubéfians et des vésicatoires; je préférerais sur-tout beaucoup l'alcali aux cantharides qui jettent dans tout le système une irritation dont il est difficile de prévoir et prévenir tout le ravage; mais une attention qu'on ne peut trop avoir en provoquant ces métastases, c'est de s'attacher à reconnaître l'organe faible de l'individu. Or, un moyen qui m'a singuliérement réussi pour constater cette faiblesse relative, est l'électricité. Il est bien rare que la partie qui se montre le plus sensible à l'effluve de ce fluide, ne soit pas en effet celle qui, d'ordinaire, est la plus susceptible des diverses variations de l'air, du résultat de mauvaises digestions, de douleurs vagues et obscures, d'impuissance ou de paresse dans ses fonctions. On peut faire l'épreuve avec une bouteille de Leyde graduellement et très-peu chargée. Je recommande cette idée nouvelle à l'exploitation des praticiens; mais ce que notre expérience nous a démontré être spécifiquement très-contraire aux goutteux, est l'opium, même à la plus petite dose, et s'il s'agit d'opérer du relâchement pour obtenir du sommeil, on se trouvera mieux de quelques demi-verres d'orgeat ou lait d'amandes, dans lequel on mettra moitié d'eau de laitue distillée avec son eau de végétation seulement, et sans addition d'eau étrangère.

Les maux de tête ont été souvent dus à l'imprudence de s'exposer au soleil. Des compresses d'oxicrat sur le front, des pédiluves, des bains entiers, des lavemens, la limonade, un régime végétal, ont fait cesser cet accident inflammatoire. Quant aux points de côté, des sangsues, *loco dolenti*, ou à l'anus, le rappel d'hémorroïdes par un suppositoire aloétique, l'application d'un cataplasme d'avoine fricassée dans le vinaigre, des boissons nitrées, des bouillons de poulet, de veau et oseille, la limonade, la bière, des lavemens purgatifs, suffisent pour faire cesser ce symptôme de la saison. Il n'en est pas de même pour la fluxion de poitrine, et nous renvoyons à notre *Manuel populaire de Santé*, pages 304 et 325, pour apprendre à bien reconnaître cette maladie *aiguë-locale-active*, aussi importante

que difficile à bien signaler. On a remarqué plusieurs infiltrations, dont quelques-unes après avoir rempli la cavité abdominale, ont engorgé les jambes et pénétré le scrotum sur lequel il a fallu quelquefois pratiquer des mouchetures, en observant de défendre par le quinquina, intérieurement et extérieurement, contre la tendance au sphacèle par l'ardeur de la saison, en même tems qu'on a fait concourir un régime tour à tour purgatif et diurétique, suivant la nature de l'hydropisie, la constitution du malade et le lieu de son habitation. Les sucs d'oignon et de cresson ont acquis de nouveaux droits à la confiance, dans deux cas, dont on nous a fait part. Dans l'un des deux on y avait joint le suc de cerfeuil et un peu de vin blanc.

On remarque chez les enfans beaucoup de fièvres vermineuses, commençant par des maux de tête, dégoût, envie de vomir, puis saignement de nez, syncope. Les amers, mais sur-tout la mousse de Corse ou l'huile de palma-christi, ont fait cesser ces mouvemens fébriles, symptomatiques; on a terminé par la teinture du quinquina dans l'infusion de rhubarbe à froid. On observe aussi quelques coqueluches, ou le sirop d'ipécacuanha réussit, et des fièvres éruptives qui ne demandent que de l'eau de lentilles ou de scorsonère, ou d'ambrosioïdes (Bothris), ou de fleurs de tilleul. Il y a encore des petites-véroles, malgré la conviction maintenant obtenue des bienfaits de la vaccine.

« L'homme est de glace aux vérités,
» Il est de feu pour le mensonge. »

a dit le bonhomme, dont les œuvres sont telles, qu'il n'est pas de situation dans la vie, à laquelle une de ses maximes ne soit applicable.

Depuis le 19 Mai jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 6 fois N.-E., 3 fois E., 9 fois au S.-O., 4 fois au S., 1 fois au S.-E., 4 fois au N.-O., et 5 fois à l'O.

☾ Premier quartier, le 2 Juin.

☺ Pleine lune, le 8.

M. S. U.

Depuis le 19 Mai jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{2}{12}$.

La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 22 deg. $\frac{3}{10}$ (dilat.).

Il a descendu à 10 d. $\frac{4}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 97 d. — Et pour le *minimum*, 70 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*
Quai de l'Horloge, n° 1, dans l'édifice national, dit *la Tour de l'Horloge* (*).

GALLISME.

Nos lecteurs ont pu remarquer que tant que la doctrine de M. le docteur Gall est restée flottante dans l'opinion publique, nous avons exposé ses preuves avec détail, avec bonne foi, peut-être même avec chaleur, parce que nous sommes convaincus de la vérité de son ensemble, si nous ne le sommes pas également de quelques applications de ses principes; aujourd'hui que ce systême est devenu le patrimoine exclusif des savans par la lecture qu'en a faite ce médecin, au sein de l'Institut, et la mission expresse qu'a donnée ce corps savant d'en faire le rapport à une Commission qui vient de s'en acquitter avec tout le talent et l'adresse peut-être qui appartiennent au rapporteur principal, nous croirions entreprendre sur cette juridiction littéraire en nous constituant juges d'un si grand procès soumis à la discussion de la génération actuelle, à la décision de la postérité. Il n'aura surement pas échappé à nos abonnés que nous avons cessé notre fonction de référendaire, quelqu'attrait qu'elle nous offrît, du moment précis où nous avons pu annoncer que M. Gall avait livré son systême à l'impression, et promettre avec certitude que nos lecteurs pourraient le juger d'après ses propres écrits. De quel droit en effet, exposer les idées d'un homme qui annonce qu'il va les publier lui-même, et quelle confiance, par exemple, accorder à un écrivain qui, se battant les flancs pour remplir ses seize colonnes, en emploie neuf à défigurer Hufeland et quatre à injurier Gall qu'il n'entend pas, comme s'il avait juré de rendre inintelligibles les premiers médecins allemands? Mais nous reconnaissons ici sa tactique habituelle, et l'homme qui, abusant envers nous des confiances de l'hospitalité et des alentours d'un ministre bon, juste, honnête, mais affaibli par la maladie, put me ravir l'abonnement général de MM. les curés, dont *j'avais eu la pro-*

(*) L'ingénieur *Chevallier*, a l'honneur de prévenir le public que son observatoire est en pleine activité. Il invite les personnes qui désireront visiter cet édifice, gratuitement, à vouloir bien lui faire demander des billets, en affranchissant les lettres.

messe précise (1), ainsi que peut l'affirmer encore aujourd'hui M. Coupigny, peut bien dire du mal du docteur Gall forcé, par la maladie de discontinuer ses cours, quand, pour y obtenir ses entrées, il croyait, il n'y a pas deux mois, ne pouvoir en dire assez de bien. Je reviens sur cette infidélité domestique, parce que plusieurs de mes abonnés, dont il a essayé de corrompre la fidélité par l'envoi réitéré de ses feuilles dont heureusement le style ne sert pas ses projets de fortune, m'ont dénoncé cet abus de confiance, et parce que j'ai quelques raisons de croire que par quelque moyen que ce soit, leur liste est tombée entre ses mains. Il importait d'ailleurs qu'on sût le vrai motif de mes attaques contre lui, pour qu'on ne pût pas soupçonner que ce puisse être l'effet d'une rivalité dont l'idée même souillerait ma pensée, et pour ne pas perdre désormais une seule ligne sur ce sujet honteux. Revenons à celui qui nous occupait d'une manière plus utile et plus agréable.

On a répandu, plusieurs journaux ont imprimé que le rapport de MM. Cuvier, Tenon, Portal, Sabattier et Pinel, à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, était absolument contraire au système du docteur Gall. Ce fait est matériellement faux. Ce rapport daté du 18 Avril, et lu dans les séances des 25 Avril et 2 Mai derniers, est sous nos yeux, et nous allons en donner une analyse courte, mais suffisante pour apprécier si l'opinion défavorable au docteur Gall, qu'on a essayé d'en déduire, est fondée; et comme le travail de ce savant sera complet et s'avance, nous prévenons que nous ne publierons rien sur cette doctrine que comme analytique de son ouvrage lorsqu'il paraîtra, malgré les communications amicales que nous en obtenons, et peut-être même à cause de ces communications qui pourraient influencer notre opinion, et donner à croire que nous aussi nous pourrions abuser de confidences hospitalières.

La commission a honorablement adjoint le docteur Spurzheim à l'honneur de l'examen, de même que le docteur Gall l'avait adjoint à ses glorieux travaux, et nous nous plaisons à consigner ici que ce jeune et laborieux savant est digne de toute la confiance de son illustre maître. Nulle tête plus féconde en physiologie ne pouvait choisir une main plus heureuse et plus fidèle en anatomie.

Les rapporteurs commencent par déclarer qu'ils ne parleront point « de la doctrine physiologique » que le docteur Gall enseigne sur les fonctions » spéciales des diverses parties de l'organe céré» bral, doctrine qui ne peut être en aucune façon » du ressort de la classe, puisqu'elle dépend, en » dernière analyse, d'observations relatives aux » dispositions morales et intellectuelles des indi» vidus, lesquelles n'entrent assurément dans les » attributions d'aucune académie des sciences (1).

D'après une déclaration aussi formelle, comment des journaux ont-ils pu se décider à publier que la doctrine du docteur Gall était improuvée par l'Institut? Voyons si du moins il a condamné ses découvertes anatomiques. Après avoir établi les trois méthodes de démonstration anatomique du cerveau; celle de Vésale, qui consiste à enlever successivement les tranches de cet organe, et à faire remarquer ce qui se présente à chaque coupe; celle de Willis ou de Galien, qui enlève la pie-mère, soulève les lobes postérieurs du cerveau, pénètre entre les tubercules quadri-jumeaux et la voûte, coupe le pilier antérieur de celle-ci, débride les parties latérales des hémisphères, rejette leur masse en avant, et découvre ainsi le dessous de la voûte et du corps calleux, et conserve dans leur intégrité les grands et petits tubercules de l'intérieur; enfin, celle de Varole et postérieurement de Vieussens, dont le procédé est d'attaquer le cerveau par dessous, de suivre la moëlle alongée au travers du pont de Varole, des couches optiques des corps cannelés, d'exposer l'épanouissement de ses fibres pour former les hémisphères qu'on étend en débridant leurs attaches latérales aux jambes du cerveau, de fendre longitudinalement la moëlle et le cervelet et de

(1) Le seul regret que j'en aie éprouvé, est le mal qu'a causé ce fabricant de médecine à une classe honnête, philantropique, studieuse, par le dégoût qu'inspire sa rédaction, aussi vide de sens qu'indigente d'expression... tandis qu'un style chaleureux eut animé le courage de ces ministres évangéliques, qui, dans le désœuvrement et la solitude des campagnes, se seraient livrés par goût et par sentiment à la méditation des vérités médicales, au secours de leurs semblables, s'ils eussent été bien guidés... Ce mal est irréparable... On peut en juger par le relevé de ses expéditions. Cet homme a eu 225 curés du ministre des cultes; et le total de ses abonnés est aujourd'hui de 212... Ah! c'est qu'il ne faut pas faire de la science un trafic et sur-tout d'une science où il s'agit de la vie des hommes!!

(1) Quoique la Commission n'ait rien émis sur cette doctrine, il serait facile d'extraire de ce rapport plusieurs passages qui prouvent que son jugement est plus favorable que contraire au gallisme. Nous ne citerons que celui-ci, page 4 : « L'expérience » a montré de bonne heure que le cerveau est l'instrument ma» tériel de notre esprit, et l'organe essentiel de la vie animale; » elle a fait voir promptement aussi que le système nerveux » tout entier prend une part fort active aux fonctions de la vie » organique. » Cette phrase est tellement gallique qu'on la croirait extraite de l'ouvrage du docteur Gall, et que je lui conseillerais de la prendre pour épigraphe de celui qu'il va publier. Au reste, MM. les commissaires étaient trop instruits pour pouvoir avoir une autre opinion Reste à trouver le point d'union de la matière divisible et du moi indivisible... *Fiat lux*, et ne décourageons pas les savans, qui ont le courage de pâlir sur ces questions ardues.

montrer chaque moitié de la première formant une sorte de pédicule qui s'implante dans l'hémisphère de son côté comme la tige d'un champignon dans son chapeau ; après, dis-je, cette exposition, la Commission prétend que cette dernière méthode de dissection adoptée par les docteurs Gall et Spurzheim est insuffisante, parce qu'un organe aussi compliqué que le cerveau, doit être examiné par toutes ses faces, pénétré dans tous les sens. Nous n'apprécierons point la validité de ce reproche, nous qui avons vu le docteur Spurzheim disséquer avec un tel succès que la conviction de la démonstration passait aussitôt dans l'esprit des spectateurs les plus prévenus contre ses découvertes anatomiques. . . . . . .

Nous ne suivrons pas non plus MM. les rapporteurs dans l'examen de leur opinion sur l'antériorité de découverte de la nature *presque entièrement vasculaire* de la substance corticale des hémisphères et du cervelet, de la fonction sécrétoire de cet organe, de la destination de la moëlle épinière, du détachement des nerfs cérébraux, de la grande masse médullaire de l'encéphale, par conséquent de l'influence du système nerveux sur la vie organique, descendante du cerveau et le long des nerfs, et de celle des sens extérieurs agissant en sens contraire et déterminant la volonté ; enfin sur l'assimilation du système nerveux à un réseau dont toutes les portions participent, jusqu'à un certain point, et selon leur volume, à l'organisation et aux fonctions de l'ensemble, et non pas comme un arbre qui, n'ayant qu'une souche unique, se distribuerait en branches et en rameaux, à la manière du système artériel. Qu'importe quel soit l'inventeur, pourvu que la vérité soit constatée ! mais nous ne pouvons nous refuser à remarquer la bonne foi avec laquelle la Commission, après avoir réduit à dix articles ou propositions le système anatomique du docteur Gall, reconnaît la justesse de la majorité d'entre elles. Voici ces dix propositions, et elles ont le mérite d'exposer en raccourci le système anatomique du docteur Gall, et d'être comme la base de sa doctrine complète.

1°. La matière cendrée est *la matrice* des filets médullaires ; partout où elle existe, il naît de ces filets ; elle existe partout où il en naît. 2°. La moëlle de l'épine n'est point un faisceau de nerfs descendans du cerveau ; les nerfs spinaux naissent par des filets dont les uns montent et dont les autres descendent ; la matière grise de l'intérieur de la moëlle, est la matrice de ces filets. 3°. Les nerfs nommés communément cérébraux, et qui sortent de dessous l'encéphale et principalement de la moëlle alongée, ne viennent pas plus du cerveau que les autres. 4°. Le cerveau et le cervelet ne sont eux-mêmes que des développemens de faisceaux qui sont venus de la moëlle alongée, de la même façon que les nerfs en viennent. Le cerveau, en particulier, vient principalement des faisceaux appelés éminences pyramidales, lesquels s'entre-croisent en sortant de la moëlle alongée, allant chacun vers le côté opposé à celui d'où il part, se renflent une première fois, en traversant le pont de Varole, une deuxième, en traversant les couches optiques, une troisième dans les corps cannelés. Le cervelet vient des *corps restiformes*, lesquels se renforcent, mais une seule fois, par des filets que leur fournit la matière grise, ce qu'on nomme le *corps ciliaire*. 5°. Ces deux paires de faisceaux, après s'être ainsi renforcées et élargies, après avoir pris, par conséquent, une direction divergente, finissent par s'épanouir chacune en deux grandes expansions, recouvertes partout en dehors de matière grise, qui mérite seulement ici le nom de *corticale*, et ces expansions, plissées de diverses manières, forment ce qu'on nomme les hémisphères du cerveau, les lobes et le *processus vermiforme* du cervelet. 6°. Il naît de toute la source de ces expansions, d'autres filets médullaires qui, des deux côtés du cerveau et du cervelet, convergent vers la ligne moyenne où les filets, d'un côté, s'unissent à ceux de l'autre, et forment ce que l'on nomme les *commissures*. 7°. Quand on a enlevé ou déchiré les fibres convergentes qui se rendent au corps calleux et qui tiennent lieu de plafond aux ventricules latéraux, il ne reste sous la substance grise qu'une partie médullaire qui la double, en suivant tous ses replis, etc. 8°. Comme les paires de faisceaux qui forment le cerveau et le cervelet ont leurs commissures, celles qui forment les nerfs ont souvent les leurs aussi, très-faciles à démontrer pour la 2e, la 4e, la 5e et la 7e paires, et très-probables pour les autres. 9°. Les ganglions répandus dans tout le corps, sont de petites masses de matière grise que certains nerfs traversent, et où ils se renforcent comme les pédoncules du cerveau se renforcent dans les couches optiques et les corps cannelés. Ces deux paires de tubercules sont donc de vrais ganglions pour ces pédoncules. La matière grise de l'écorce du cerveau et du cervelet, à son tour, peut être regardée comme ganglion des commissures ou fibres convergentes. Celle de l'intérieur de la moëlle épi-

nière forme de la même façon les premiers ganglions des nerfs spinaux. Les nerfs cérébraux eux-mêmes en ont probablement chacun un particulier, et il est facile d'en reconnaître à plusieurs; on peut enfin comparer à la matière grise et par conséquent aux ganglions, l'expansion muqueuse qui revêt toutes les extrémités des nerfs de la peau, des intestins et même la pulpe du labyrinthe, et l'espèce de vernis muqueux qui couvre la rétine. 10°. Il résulte de ces 9 articles, assez fidèlement tracés par la Commission, suivant le système du docteur Gall, sauf quelques nuances de différence, le 10e, qui appartient essentiellement à la doctrine de ce savant, et dont il est le complément, c'est que chaque partie des nerfs forme un système particulier; que tous ces systêmes communiquent ensemble et se réunissent dans le grand cordon de la moëlle alongée et épinière, et enfin que le cerveau et le cervelet, loin d'être l'origine, la source de ce cordon, en sont, au contraire, un appendice, une espèce de *diverticulum* réservé pour certaines fonctions, mais qui éprouve une influence de toutes les parties du cordon, et qui en exercé une sur elles par leurs communications.

Tel est le compte rendu par la Commission du système anatomique du docteur Gall. Nous ne pouvons la suivre dans la discussion détaillée qu'elle en fait, article par article, sans courir le risque d'étendre un article déjà trop long pour la contention d'esprit de la plupart de nos lecteurs; mais il nous suffira d'avoir remarqué que ne s'étant aucunement occupée de la doctrine de physiologie intellectuelle du docteur Gall, mais seulement de ses découvertes anatomiques, la Commission n'a pu émettre sur cette doctrine, le jugement défavorable qu'on lui prête gratuitement. Nous avons même prouvé que dans son préambule, le peu qu'elle avait laissé entrevoir de son opinion sur cette doctrine, était plutôt d'assentiment que contraire. Il nous suffira également de montrer, que des dix articles ci-dessus exposés, elle en a adopté la plupart, et modifié très-légérement les principes ou les conséquences des autres, en mettant seulement quelquefois en doute leur découverte par le docteur Gall; et la lecture complète du rapport suffira pour convaincre de cette assertion les incrédules qui s'obstinent à vouloir trouver des juges iniques, dans des rapporteurs impartiaux, un homme condamné par l'opinion publique, dans un savant qui l'a invoquée pour juge de ses sublimes travaux.

Parmi les découvertes du docteur Gall, il en est une relative à l'origine du nerf optique qui, après avoir fait honneur à l'anatomiste allemand, en fait infiniment au docte Cuvier qui, après avoir *vérifié cette découverte importante*, a la bonne foi de convenir que la preuve du docteur Gall ne *souffre pas de réplique, et qu'il est d'autant plus de son devoir de la reconnaître, qu'il avait adopté l'erreur commune dans ses ouvrages.* C'est avec cette urbanité que la critique est utile, et il est beau de voir deux des premiers anatomistes du monde, se rendre mutuellement justice, même en différant sur quelques points.

La même bonne foi se retrouve dans la description de la coupe verticale inventée par les docteurs Gall et Spurzheim, qui a le mérite de faire voir distinctement les faisceaux des pyramides s'entrelacer avec ceux du pont de Varole, pour se rassembler sous la couche optique en une masse blanche, à laquelle les filets innombrables de la couche viennent se joindre par des angles aigus *en avant*, contre la supposition de Vieussens, et l'assertion de Vicq-d'Azyr. Dans l'exposé de l'entre-croisement des éminences pyramidales, contesté par certains anatomistes du jour, et si intéressant à établir pour la théorie de la paralysie, et plusieurs autres faits physiologiques et pathologiques, « il est impossible de » s'y tromper d'après les démonstrations de mes» sieurs Gall et Spurzheim, dit la Commission; » cette décussation saute aux yeux, et il y a cer» tainement quelque mérite d'avoir rendu à l'en» seignement général, un point de doctrine im» portant, que les doutes ou les dénégations » d'habiles gens, avaient fait tomber dans l'ou» bli. » Quant au déplissement du cerveau qui a fait tant de bruit dans le monde, l'expérience de l'eau injectée par la seringue, sur une tranche verticale des circonvolutions cérébrales bouillies dans l'huile, et opérant sa séparation facile dans le milieu des deux lames adossées, et non sur les côtés, exécutée dernièrement par Messieurs Gall et Spurzheim, a convaincu la Commission, qui a cru ne pouvoir trop éclairer sa religion sur ce point délicat de controverse. En se résumant, la Commission a déclaré que Messieurs Gall et Spurzheim ont le mérite d'avoir rappelé à l'attention des physiologistes, la continuité des fibres de la moëlle alongée aux hémisphères et au cervelet, et la décussation des filets des pyramides; d'avoir distingué *les premiers* les deux ordres de fibres divergentes et convergentes des hémisphères; d'avoir rendu vraisemblable l'ascension des nerfs cérébraux de la moëlle, et non leur descente du cerveau; d'avoir affaibli, *pour ne pas dire renversé*, le système qui fait venir originai-

rement tous les nerfs du cerveau, etc. Et certes, l'aveu d'un tel ordre de savans, est un assez bel éloge. Nous finirons en proposant de substituer au distique insolent qu'un journaliste ingrat et ignare, osa proposer de mettre sous le portrait du docteur Gall, qu'il a l'injustice de comparer à Cagliostro, ce quatrain pour terminer comme lui notre article par des vers.

Des facultés de l'ame inquisiteur sublime,
Gall fixa le premier leurs siéges et leurs lois ;
Et sage cranologue, il sut tout à la fois
Deviner les vertus et prévenir le crime.

M. S. U.

D'UN PRÉSERVATIF DE LA RAGE.

Un Journal distingué par l'utilité de ses articles et l'intérêt qu'il sait répandre sur les sujets qui en paraissent le moins susceptibles (le Journal du Commerce du 21 Mai dernier), vient d'offrir sous le nom de Mélampe, un avis de chien, qui ferait honneur à plus d'un homme et qui n'est pas un chien d'avis. Il conseille de faire porter une muselière par tous les chiens (1), de même qu'on a l'habitude de faire porter une selle à tous les chevaux, et les motifs de son opinion sont très-bien exposés. Si, en effet, on ne muselait que les chiens errans sans maître, il en résulterait que ces malheureux pourraient être mordus impunément et sans pouvoir se défendre, par tout chien accompagné de son maître qui, souvent, n'a ni l'agilité, ni la force, ni le ton nécessaires pour réprimer ou prévenir l'insulte de son chien. Au lieu que muselés tous, ils ne peuvent plus s'entre-mordre, et voilà par conséquent la transmission de la rage arrêtée. Il serait bon qu'avant de poser sa muselière, on fît boire le chien chaque matin, de même que le soir en l'ôtant. Cette petite précaution obligerait de remarquer s'il boit, et l'on serait plus en garde, par son refus de boire, contre la terrible maladie qui s'annonce précisément par ce symptôme. Il faudrait en outre que la muselière fût faite de manière à ce que la gueule du chien pût s'ouvrir librement dans la grille qui l'entourerait, et laper l'eau sans être obligé de le démuseler. Aucun chien ne serait exempt de cette servitude que ceux employés *actuellement* à la garde des troupeaux, pendant les heures de la nuit, époque à laquelle surviennent les loups, contre lesquels, au reste, il se fait des chasses régulières par des chiens non muselés. Mais un abus bien plus propagateur encore de la rage, et qui, sur-tout dispose les chiens à la rage spontanée, c'est la funeste habitude, autrefois inconnue à Paris, et qui s'y multiplie d'une manière effrayante, de faire traîner des voitures par ces pauvres bêtes que la nature créa impatientes de tout frein, ennemies de toute entrave (1). Nous avons déjà signalé dans cette Gazette, N° XXIII (11 Août 1807), les motifs de notre opinion, et nous croyons devoir engager à la méditer, dans un tems de l'année où la chaleur devance l'époque ordinaire de son arrivée, et semble présager un été dévorant. Nous savons bien qu'il existe contre ce mal des spécifiques aussi certains que le jade de l'Orenoque, plus merveilleusement prôné qu'employé contre l'épilepsie, par le docteur Alphonse Le Roy; mais nous ne persistons pas moins à croire que malgré ces recettes infaillibles ces maladies sont de celles dont on peut dire : *Satiùs est præcavere quam curare.*

M. S. U.

(1) Au moment où nous corrigeons cette épreuve, nous apprenons que la police, toujours vigilante, vient de prescrire cette mesure, et nous n'insérons notre article que pour rendre hommage à son activité et lui soumettre notre avis sur l'inconvénient de faire traîner des fardeaux par les chiens.

(1) Les animaux herbivores étant obligés d'élaborer un grand volume de végétaux pour en extraire un chyle suffisamment réparateur, avaient besoin de plusieurs estomacs et d'un ventre très-distendu, au lieu que les carnivores tirant leur nourriture d'une substance très-alimentaire, sous un petit volume, ont un ventre fluet et dont les fausses côtes ne peuvent opposer par la résistance des intestins des points d'appui aux traits de l'atelage. Ajoutez que le muscle angulaire de l'omoplate ne s'attache dans le chien qu'à la première vertèbre du cou et l'os claviculaire inarticulé avec le sternum et l'acromium, et l'on veut en faire une bête de trait ! !

DES CHIRURGIENS-MÉDECINS.

Mon cher confrère, l'anecdote suivante me paraît analogue aux sages réflexions insérées dans votre feuille du 11 mai dernier, et propre à en faire naître de sérieuses, malgré son apparence comique.

J'avais ordonné une saignée du bras à madame C***. Etant retourné chez elle le soir, je comptais en apprendre l'effet : on me dit qu'on a cherché inutilement dans plusieurs endroits un chirurgien-saigneur, et qu'on attend encore que quelqu'un de ceux chez qui on a cru devoir envoyer l'adresse de la malade, arrive; enfin, se présente un assez jeune homme qui demande, en entrant, pour quel sujet on a réclamé sa visite; dans l'opinion fondée que c'était un des chirurgiens chez qui on était allé, on lui répond que c'était pour faire une saignée à une dame malade. Pour une saignée! dit-il, pour une saignée! sachez que je ne fais que

celle que j'ordonne; eh qui a prescrit celle-là? On me nomme, en ajoutant que je me trouvais précisément dans la maison. Il témoigne le desir de me parler; on m'avertit; dès qu'il m'aperçut, voudriez-vous bien, monsieur, s'écria-t-il, me dire pourquoi vous avez ordonné la saignée qu'on me propose de faire ici? Ma réponse fut simple : parce que je l'ai jugée à propos. Mais, monsieur, reprit-il vivement, et moi aussi, je suis médecin, et j'ai droit.... Je le priai d'excuser la méprise; j'avais fait demander, lui dis-je, un chirurgien pour saigner, et non un confrère pour consulter, le cas ne me paraissant pas exiger un concours de lumières. Alors votre présence et vos soins n'étant pas nécessaires.... Mais, monsieur, je suis chirurgien aussi, j'exerçais cet état dans mon pays; mais je suis venu depuis quelque tems à Paris; *j'ai acquis* des lettres de docteur en médecine, et vous sentez que j'ai, comme un autre, le droit d'ordonner, de pratiquer...; cependant, dès qu'un homme comme vous a jugé une saignée convenable, je ne me refuserai point à la faire; tirant en même tems de sa poche quelques adresses et me les remettant, il daigna m'assurer que lui et sa lancette seraient toujours à ma disposition.

Paris, 20 mai 1808.

TRUE-MAN, D.-M. M.

Note du rédacteur général. — Cette anecdote, arrivée en effet à un des premiers médecins de Paris, de l'autorité la plus imposante, nous en rappelle une absolument semblable, et qui nous est personnelle. M. Barbaud, aîné, marchand de drap aux Deux Eléphans, rue Neuve-des-Petits-Champs, est renversé par un cabriolet, dont un des brancards le frappe au creux de l'estomac. Tombé sous le coup et presque sans connaissance, il est porté à son domicile, dont il n'était pas éloigné. Je suis mandé; j'ordonne une saignée, et vole à d'autres malades. Inquiet, je reviens une demi-heure après, et j'apprends que, malgré le récit de l'accident, un chirurgien, dont je tairai le nom par une condescendance peut-être trop indulgente, et qui avait été mandé, déclare qu'*il ne faisait que les saignées qu'il ordonnait.* Quoique invité de rechef, il persiste dans le refus de ses fonctions, tellement que, fatigué de voir un chirurgien affecter cette morgue doctorale, je me décidai, pour le salut du malade, a empiéter sur les attributions chirurgicales. Je le saignai, je donnai l'arnica, l'eau gommeuse, etc., et le malheureux, qui s'était cru tué, sortit au bout de dix jours. Il est impossible de se figurer jusqu'où va, dans ce genre, à Paris, le délire des chirurgiens. Croirait-on qu'il existe une société qui, abjurant un titre honorable et philantropique pour celui de médico-pratique, se croit en effet médicale, quoique composée de tout, excepté de médecins; ce sont des chirurgiens chamberlans, des privilégiés, des officiers de santé ou des chirurgiens qui, après une éducation toute chirurgicale, s'étant fait recevoir après quinze à vingt ans d'exercice de la chirurgie, *docteurs*, graces à la loi, ne répondent plus qu'à ce titre en société, et feraient pouffer de rire, si l'indignation ne contrariait l'action des muscles zygomatiques. Un petit bonhomme, sans talent, sans esprit, ridicule auteur d'une mauvaise brochure dont j'ai fait justice, et né pour être toute sa vie le très-humble *vassal* de la médecine sa suzeraine, égare les honorables membres de cette société, créée dans dans de meilleures intentions, et a su travestir en une coterie pseudo-académique, une tontine de chirurgiens, originairement réunis par le dessein respectable de se secourirdans le malheur. Laissez-les faire, dans six mois, vous aurez d'elle des séances publiques, qui feront tout autant bâiller que celles de.... de.... de...., et des mémoires.... pour la beurrière.

DES CALCULS DE LA VESSIE.

MONSIEUR, lorsque vous publiâtes dans le Nº XXX (21 Octobre dernier), un article de M. le docteur Knepellont, sur l'utilité d'une eau méphitique alcaline *dans les maladies de la gravelle et de la pierre*, je me mis à lire les divers mémoires de MM. Fourcroy et Bertholet, sur l'analyse des calculs (seul moyen, par parenthèse, d'arriver surement à la curation de cette terrible maladie, et qui prouve que quelquefois la chimie peut aider la médecine), et je vous avouerai, que ces instructions, quoique précieuses, m'en ont fait desirer de plus précises. Le ton de franchise de votre Journal, vraiment consacré à la pratique médicale, me fait espérer que vous voudrez bien provoquer à cet égard, les connaissances des hommes de l'art, et en enrichir vos premiers Nºs. Je suis, etc.,

MONCOURRIER,
D. M., à Nanterre, votre abonné.

Note du Rédacteur. Je m'empresse de me rendre à l'honorable vœu de mon abonné. Je fais un appel à mes maîtres en chimie, et sur-tout à l'amitié de M. C. L. Cadet, j'aime à espérer qu'il sera entendu.

Les renouvellemens d'abonnement ne se font que chez M. Marie de Saint-Ursin, *seul propriétaire.*

ERRATA DU Nº 15.

Page 114, *seconde colonne, ligne* 17, tricher, *lisez :* éluder; *ligne* 21, le, *lisez :* ce; *ligne*, 42, *lisez :* tartrite antimonié de potasse, et *ligne* 43, *lisez :* la, *au lieu de* sa.

Page 118, *seconde colonne, ligne* 30, rauque, *lisez :* rogue; *ligne* 40, d'un effet local, *lisez :* d'un désordre local.

De la Couverture du Nº 16, 11e *ligne de la* 4e *page*, fois, *lisez :* foi.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, Nº 26.

voir ses malades, s'il en a, mais de se garder d'écrire, s'il veut garder leur confiance.

M. S. U.

Nota. Par une inconséquence étrange, et qui décèle un esprit bien peu réfléchi, M. de Montgarny enseigne que les passions se transmettent de la nourrice à l'enfant, et il conseille l'allaitement par.... des animaux, au lieu de déduire de sa proposition, la conséquence toute naturelle qu'il faut choisir pour l'enfant qui ne peut être nourri par sa mère, une nourrice saine, gaie et vertueuse. Nous sommes fâchés que le sérieux et le plaisant s'unissent pour proscrire l'ouvrage de M. de Montgarny.

ANNONCES.

Conserve de café Moka.

M. Bourgogne, apothicaire, rue de Laharpe, n°. 33, vient d'inventer et publier une concentration de café qui acquiert un grand mérite des circonstances. Le flacon qu'il vend 3 fr., contient dix tasses, sous le plus petit volume possible. Ce café joint à l'arôme le plus suave, une telle force, qu'il n'en faut qu'une cuillerée à café versée dans de l'eau bouillante, pour faire une tasse complète. Or, il n'est pas de hameau, d'auberge, de chaumière où l'on ne puisse se procurer de l'eau chaude, tandis que plus d'un voyageur a souvent dû un mal de tête incurable à l'impossibilité de trouver du café. Celui de M. Bourgogne, qui heureusement avait préparé ses provisions avant le moment de disette ou d'accaparement que nous éprouvons aujourd'hui, est du café-Bourbon, choisi de première qualité. Un des grands avantages de ce qu'il appelle sa *Conserve de café*, c'est qu'elle dépense un tiers de sucre de moins, et que, mêlée pure à la crême ou au lait, elle donne un déjeûner bien plus savoureux que le café ordinaire, qu'il faut nécessairement alonger d'eau pour le faire. Elle a le mérite, en outre, de ne pas faire courir le risque de prendre du café avarié, si l'on n'est pas assez riche, pour faire à grands frais provision de cette denrée coloniale, dont bientôt il faudra nous imposer la privation par patriotisme. Indépendante des variations de prix et de qualités du café du commerce, sa *Conserve* offre ainsi une liqueur toujours également salubre (1), et dont on peut faire usage à la campagne comme à la ville; elle a même cet avantage d'économie qu'on n'est point obligé d'en confier la façon aux domestiques, presque toujours assez savans pour que le *marc* reste bon aux dépens du café du salon. Cette invention est donc heureuse, sous le rapport de la salubrité, du goût et de l'économie; et, sans avoir fait un poëme, M. Bourgogne a atteint le précepte d'Horace : *Miscuit utile dulci.*

M. S. U.

P. S. On trouve de la *Conserve de café Moka* à notre agence médicale, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, à 3 francs le flacon de dix tasses. Le flacon peut rester long-tems en vidange, sans altération de la liqueur.

(1) Pour apprécier les propriétés du café et apprendre à en obtenir la boisson la plus agréable, la plus salutaire et la plus économique, lisez la Dissertation sur le café, suivie de son analyse, par *Ch. L. Cadet;* brochure in-8°, très-bien faite. Prix, 1 fr. 80 c. franc de port. Chez *D. Colas*, au bureau de notre agence.

Carbonisation des bois par distillation.

Il se consomme aujourd'hui dans cette capitale une quantité *conséquente* de charbon obtenu par la distillation; ce charbon a probablement plusieurs avantages qui le font rechercher; mais ne les exagère-t-on pas, lorsqu'on avance qu'étant sans odeur ni fumée, il peut se brûler dans les endroits clos, sans aucuns inconvéniens pour la santé des personnes qui s'y trouveraient renfermées?

Une telle assertion paraît, au premier aperçu, si contraire aux opinions reçues en chimie (où l'on n'admet pas de combustion de carbone sans formation de gaz acide carbonique), que le fait ne serait pas moins intéressant pour la science que précieux à l'humanité.

Je crois donc, monsieur, que vous rendriez un service essentiel à vos concitoyens, de vous occuper de cet objet, et de leur communiquer vos observations par la voie de votre intéressante Gazette.

Je suis, avec due considération, Monsieur,

Un de vos abonnés.

Note du rédacteur. — M. Mollerat a établi à Pellerey, près Nuitz, département de la Côte-d'Or, une très-belle fabrique de distillation de bois. On a formé près de Versailles et de Troie des manufactures pareilles; ces établissemens sont du plus grand intérêt, par l'utilité de leurs produits. Le charbon qu'on en retire est parfait, et le bois, en brûlant dans un appareil fermé, fournit d'excellent goudron et de l'acide acéteux empyreumatique, dont on sait maintenant retirer de très-bon vinaigre, avec lequel on prépare du pyrolignite de fer et de l'acétate d'alumine, si utiles dans la teinture sur drap ou sur toile : on y fait encore de très-beau verdet pour les pharmacies.

Le charbon préparé dans ces fabriques, fournit en brûlant une belle chaleur; mais il se convertit comme les autres, en acide carbonique, et asphyxierait ceux qui le brûleraient dans des endroits clos, avec cette différence que l'asphyxie serait peut-être moins douloureuse, parce qu'il fournit moins de gaz oxide de carbone et de gaz hydrogène carboné. Le danger est le même.

Nous publions cette note, parce qu'une circulaire vient d'être adressée à tous les journalistes, pour les inviter à annoncer un établissement de carbonisation des bois par distillation à Dormans (Marne), dont le dépôt est à Paris, à la descente du pont d'Austerlitz, faubourg St.-Antoine. Le prix en est le même que celui du charbon ordinaire. Or, parmi les avantages de ce charbon sur le charbon ordinaire, M. *Quinton*, directeur de l'établissement, en cite deux, dont l'assertion nous semble hazardée, et un auquel, une fois, légérement accordée, serait très-dangereuse. Nous ne parlerons que de celui-là, parce qu'il intéresse spécialement la santé et les attributions de notre Gazette; le voici: « On peut faire usage » de ce charbon dans les endroits clos, sans » craindre aucun des effets dangereux et funestes » que produit le charbon fait par le procédé » ordinaire ».

Qu'il soit vrai de dire que la distillation a enlevé de l'oxide de carbone, c'est ce qui n'est pas mis en doute; mais il est également vrai que le charbon distillé conserve encore assez d'acide pour changer les qualités de l'air atmosphérique dans un lieu fermé, et qu'il est de notre devoir d'empêcher l'accréditement d'une erreur favorable peut-être aux établissemens que nous venons de citer, mais fatale aux malheureux qui, sur la foi de ces belles promesses, s'endormiraient dans une atmosphère épuisée par cette combustion, pour ne se réveiller jamais. En prenant les mêmes précautions de courant d'air que pour le charbon ordinaire, nous pensons que, sous le rapport de la santé sur-tout, la préférence est due à la carbonisation; reste à savoir si elle la mérite sous le rapport de l'économie. M. S. U.

AVIS.

Pyrotechnie.

Voici le moment, disent les bonnes ménagères, de s'approvisionner de bois pour l'hiver, et cette réflexion est juste; mais une autre, qui l'est également, c'est que voici le moment aussi de préparer ses constructions, pour ne point redouter les froids de l'âpre saison, au lieu d'attendre l'hiver pour les faire élever, au risque d'*essuyer* les plâtres, comme on dit, et de s'exposer à des rhumatismes, en n'obtenant pas dès cette année le résultat qu'on a cherché, celui d'augmenter la chaleur de son appartement, en économisant le combustible. On sent bien, en effet, que si le calorique est dépensé à sécher une construction fraîche, il ne pourra se répandre dans l'appartement, puisqu'il est de son essence de se mettre en équilibre et sur-tout de pénétrer d'abord les corps les plus voisins. S'il est d'expérience, d'ailleurs, qu'on obtient de la fraîcheur en faisant évaporer de l'eau, il est certain que ce n'est pas de la chaleur qu'on obtiendra (quelque dépense de conbustible qu'on fasse) si la construction n'est pas complétement purgée d'eau qui puisse se volatiliser. Le choix de cette construction importe beaucoup; je ne puis me refuser à tracer à mes abonnés l'esquisse de celle que je viens de faire faire chez moi, sous l'inspection de M. Curaudau, l'homme, à mon gré, qui connaisse le mieux la Pyrotechnie, sous le double rapport de l'économie et du meilleur chauffage. Il a fait exhausser mon foyer, en abattant la plaque sur deux ouvertures parallèles de deux pouces de hauteur; au milieu est un vide ménagé pour le passage de l'air de la chambre, qui enfile cette ouverture, se rend de chaque côté par deux tuyaux, s'élève verticalement, entre dans un cylindre posé horizontalement, et divisé en compartimens multipliés de manière à ce que les surfaces de l'air à échauffer, soient en raison de la somme de calorique que distribue un tuyau qui passe au milieu, recevant immédiatement du foyer la fumée qui suit ces méandres, puis, après avoir alimenté 3 bouches de chaleur ouvertes dans l'appartement, quitte la cheminée, sort dans la pièce voisine, remplit une niche où sont disposés, comme des tuyaux d'orgue, 6 cylindres verticaux de 7 pieds de hauteur, recevant par bas l'air froid, et ne le rendant en haut qu'après l'avoir échauffé, présentant une surface de 36 pieds de caloricité, par conséquent, l'effet de 2 poêles ordinaires, sans ajouter une alumette de plus à mon foyer, qui consume la moitié moins de bois qu'une cheminée ordinaire.

On peut vérifier à mon nouveau domicile, rue St.-Guillaume, le mérite de cette ingénieuse construction Curaudéenne. M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions de librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTE,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 17. — 11 Juin 1808.

ANNONCES.

Des succédanées artificielles du Quinquina, et des autres médicamens.

On ne peut donner trop d'éloges aux savans qui, cherchant à suppléer aux substances exotiques dont la guerre nous prive, s'offrent à les remplacer par des productions de notre sol, quoiqu'il fût préférable peut-être, de chercher à les y acclimater. Les premiers nous avons, dans ce Journal, fait un appel à la milice sanitaire, pour l'inviter à trouver dans nos propres arsenaux, des armes contre les maux qui nous assiégent, et dont il semble qu'une sage providence n'a pas dû reléguer le remède à deux mille lieues de nous, et sur-tout dans un monde si long-tems inconnu du nôtre. Sans doute le docteur Dupont a bien mérité de l'art, en rappelant aux praticiens l'emploi fébrifuge du marronnier d'Inde; MM. de Cossigny (1) et Proust, ont rendu un service essentiel à la classe indigente, en offrant, l'un, son *café-factice*, et ses cannes naturalisées en France; l'autre, son sucre extrait du raisin. Mais, en indiquant ces remplacemens, n'est-il pas de rigoureuse nécessité de mettre dans les mains de chacun, la composition du mêlange proposé, pour que les hommes du métier puissent juger à coup sûr, que l'aliment ne contient rien de dangereux, et qu'il supplée absolument aux qualités de la substance qu'on remplace? Mais à combien plus forte raison, cette condition n'est-elle pas plus rigoureusement exigible, pour un médicament dont l'emploi ne peut jamais être indifférent, dont la préparation importe tant à l'effet. Et dirons-nous que M. Cazalet, pharmacien à Bordeaux, et M. Alphonse Le Roy, médecin à Paris, ont rendu un grand service à l'humanité, en annonçant l'un et l'autre un *Quinquina français*, dont ils font un secret? Moins discrets

(1) Son procédé, dont il n'a point fait un mystère, consiste dans un mêlange de glands, de graines du petit houx (*Ruscus aculeatus*), et de lupins qui, torréfiés, donnent un goût assez analogue au café, et offrent en effet les mêmes principes chimiques. Si l'on veut ajouter à l'illusion, il faut unir à ce mélange un cinquième de grains de café, en observant de torréfier le tout dans un brûloir bien fermé, de terre cuite et non de fer, pour que l'arôme *cafique* pénètre les grains indigènes pendant la torréfaction, au lieu de s'exhaler dans l'air, et qu'il ne contracte pas une saveur ferrugineuse. (Voyez la dissertation sur le café, de MM. Cadet, brochure in-12. Prix 1 f. 50 c., et 1 f. 80 c. franc de port; chez D. Colas, Imprimeur-Libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, à notre agence.)

qu'eux, nous voudrions trouver une mixtion qui eût toutes les qualités du meilleur *quinquina du Pérou, couleur, saveur, principes chimiques, et vertus médicales* (ainsi que le promet un peu légérement le docteur Le Roy, et que la chimie elle-même le démontre impossible); demain notre recette serait publique; et affranchissant réellement notre patrie d'un impôt à l'étranger, c'est alors que nous pourrions dire comme lui, que nous venons *offrir à la nation, le remplacement d'un des plus grands médicamens employés dans l'art de guérir*. Mais que, s'enveloppant des voiles du mystère, le docte professeur fasse un secret de sa découverte, sous prétexte *d'exciter une curiosité salutaire*, en nous promettant de faire un bon livre sur un médicament que l'expérience aura peut-être alors démontré mauvais, oh! de bonne foi, est-ce fait pour inspirer la confiance, sur-tout quand le docteur, pour rassurer les consciences timorées, a la bonhomie de nous révéler que le bon livre qu'il fera sur le quinquina de sa fabrique, sera comme le mémoire qu'il vient de publier sur un moyen *qui lui paraît à lui-même bien extraordinaire contre l'épilepsie?* Or, ce moyen bien extraordinaire, est le traitement de l'épilepsie, par l'insertion d'un petit caillou sous la peau; mais ce qui l'est encore davantage, c'est de voir un homme mûri par les années, un grave docteur à qui l'on ne peut contester un peu de connaissances et beaucoup d'esprit, proposer sérieusement de guérir l'épilepsie, en insérant par une incision sous la peau, un fragment du silex nommé *Jade!!*

Pour nous, dont les fonctions précises sont de veiller à ce qu'il ne s'introduise rien de dangereux dans l'exercice de la médecine, et à populariser ses recettes, n'en déplaise aux obscurans qui craignent de voir soulever un coin du voile; nous avons essayé avec crainte et précaution les deux quinquina factices de MM. Cazalet et Alphonse Le Roy, et nous avons, comme ce dernier, les plus belles présomptions chimiques pour révéler sous le secret, au public, que le quinquina de l'un, n'est que le poivre du Brésil, ou piment à petites baies (*capsicum frutescens*, Linn.) qui, par parenthèse, est employé au Pérou contre la fièvre que nous combattons ici par l'écorce que nous lui achetons à si haut prix; et il suffit de le goûter pour en avoir la certitude; de même que d'après les demi-confidences que M. Le Roy nous fait dans son mémoire, nous sommes très-portés à croire que cette couleur rouge (2), prise dans un végétal des rubiacées, appartient à la garance qui, en effet, est la seule indigène à la France, dans la famille des quinquina. — Quant aux principes gallique et du tannin, il a eu le choix entre les écorces de saule, de sumac, de la noix de galle, du chêne; et comme cette dernière substance est la plus commune, il aura préféré le tan (3). Le principe amer est dû sans doute, à l'addition, ou de colloquinte, ou de gentiane; et voilà tous nos principes chimiques réunis.

Il paraît même que la mixtion du docteur n'est pas encore invariablement fixée, ni toujours également ou dosée ou mélangée; car nous avons une fois rencontré dans une de ses boîtes, un goût assez dominant de cachou qui, comme on sait, est exotique, et dont le prix augmenterait beaucoup celui de cette composition, déjà trop cher. Quoi qu'il en soit, nous devons à la vérité, de reconnaître que ces deux quinquina factices, ont en général assez bien réussi; mais qu'il est des fièvres contre lesquelles ils ont complètement échoué. Il est beau, sans doute, il est civique de s'occuper de telles recherches, et d'essayer de se suffire à soi-même; mais il est courageux aussi, d'oser dire que ce n'est qu'avec une sage discrétion, qu'on peut se permettre de remplacer des spécifiques, dont la vertu solennellement reconnue, a pour garant des siècles de succès, pour

---

(2) Il est si faux au reste, que ce soit dans la couleur rouge que réside la propriété fébrifuge du quinquina, que tous les chimistes, tous les praticiens, s'accordent à regarder comme le meilleur, le quinquina gris, et qu'une mode anglomane a pu seule nous faire donner la préférence au quinquina rouge que les Anglais appellent royal, et qui ne l'est, que parce qu'ils l'empreignent d'une teinture de bois du Brésil.

(3) L'expérience a appris que les ouvriers des moulins à tan ne sont sujets ni à la fièvre, ni à l'hydropisie, quoique vivant dans une atmosphère aqueuse, comme elle a indiqué aux tanneurs de se préserver de la fièvre, en buvant de la décoction de tan, de la cuve où l'on va tanner les cuirs. Un bel ouvrage a faire en médecine, serait un traité de l'influence qu'exercent sur la santé, les différentes professions, soit en disposant à certaines maladies, soit en en préservant.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

UNE main comme invisible nous distribue, à point nommé, un aliment sans cesse renaissant pour cet article de notre Journal, qui n'est peut-être pas le moins susceptible d'intérêt; et, semblable à la Providence, nous envoie au besoin, les notes les plus piquantes. Nous avons promis de donner quelques détails sur l'ouvrage du docte médecin SAVONAROLE, imprimé en 1414, et voilà qu'une affluence imprévue de dons bibliographiques, nous force à remettre à un autre Numéro cette citation, et à consigner dans celui-ci, pour ne rien perdre de notre priorité, l'annonce de deux ouvrages assez peu connus, et que le hazard le plus heureux a remis entre nos mains. L'un est intitulé : *Physiognomie ; par David l'Aigneau Prouansal, conseiller et médecin ordinaire du roi.* Ensuite sont 56 faces, dont la 1re porte au front sept linéamens, dominés par les sept planètes; au bas des autres, qui ont chacune une ligne ou marque au front, est écrit : *Sa vie sera longue; sera mordu d'un chien; s'enrichira par les femmes; sera brûlé*, et autres prédictions. Nous en devons la communication à la munificence du conseiller d'Etat M. *Beugnot.*—L'autre ouvrage, intitulé *Hieronymi Cardani astrologorum sui ævi facilè principis metoposcopicarum observationum, liber ingenuus*, contient 816 têtes gravées; au bas de chaque tête est une note manuscrite, dans le goût des inscriptions que nous venons de citer. Ce livre est un monument très-curieux de l'influence de l'astrologie judiciaire sur la médecine d'alors. Nous en devons la connaissance à M. *Royez*, qui a pris l'engagement de nous fournir une bibliographie physiognomonique et métoposcopique complète, depuis Aristote jusqu'au docteur Gall, avec la doctrine duquel ces systêmes n'ont pourtant qu'une liaison très-éloignée.

CONSTITUTION MÉDICALE.

S'IL est une science à laquelle on puisse faire l'exacte application du proverbe italien : *Passato il pericolo, gabbato il santo*, c'est bien surement la météorologie, et voilà ce qui rend cette étude si décourageante et ses observations si incertaines. Au lieu de se rappeler avec précision l'effrayant degré de glace qu'il éprouva en Février, le vulgaire aime mieux jouir des faveurs de Mai, et quand il est assis à l'ombre des pampres de l'automne, il oublie les ardeurs de la canicule.

A tout prendre, cette fugacité de mémoire est utile au bonheur, si elle est perdue pour la science, et il faut être bien passionné de philantropie, pour recueillir paisiblement des notes exactes chaque jour sur le froid et le chaud, desquelles il faut une grande provision pour asseoir dessus, avec quelque sécurité, un corps de doctrine. Indépendamment du talent d'observer, il faut la patience de coordonner ses observations, et ce génie qui lève un impôt sur les heures employées à ces doctes loisirs; or est il beaucoup d'êtres à qui le ciel ait départi du génie? *Nascuntur poëtæ, fiunt oratores*, a-t-on dit, ah! combien cette maxime s'adapte à la profession de médecin! Avec de l'application, de l'étude, du tems, une main heureuse, on peut devenir un excellent chirurgien ; mais il faut une vocation céleste, un rayon émané d'en-haut pour faire un médecin, et l'on peut dire aussi : *Fiunt chirurgi, nascuntur medici.* Continuons à fournir notre contingent de matériaux pour le Génie qui, un jour, en construira l'édifice sanitaire, et sans prétendre à la gloire qui résultera de ses nobles travaux, associons-nous, du moins par l'utilité, au succès de cette belle entreprise. Essayons sur-tout à rendre cette science si claire, que le commun des hommes sache distinguer ce qui lui est utile de ce qui lui est contraire, et non pas, comme le disent les détracteurs de notre hygiène populaire, exercer la médecine dont les hauts mystères resteront toujours le patrimoine inaliénable des enfans d'Hippocrate. Ne pouvant au reste contester notre orthodoxie médicale, les Scribes et les Pharisiens de la médecine moderne ont imaginé une autre tactique; c'est de nous accuser de couronner de roses le buste sévère d'Esculape, de prêcher l'hygiène des boudoirs, enfin d'être l'Albane de l'art hippocratique. On a même, dans un banquet semi-doctoral, semi-mondain, poussé la mauvaise foi jusqu'à reprocher à M. l'abbé Delille et à moi (et je me tiens trop honoré de l'association pour m'en défendre) ; à lui, que ses rêves poëtiques exigeraient cent mille écus de rente pour les réaliser; à moi, que l'exécution de mes recettes hygiéniques coûteraient 50 mille francs par an. Eh! non, Messieurs, ce que nous vous demandons, M. l'abbé Delille et moi, est bien plus cher et sur-tout bien plus rare : lui, c'est du goût; moi, du régime. Avec du goût et peu d'argent vous ferez d'un marais un Eden ; avec du régime vous ferez d'une constitution frêle, cacochime, une santé durable. Mais prévenons, n'attendons pas la maladie. Nous le répéterons jusqu'à satiété; notre Gazette ne guérit point, elle enseigne à n'être point malade. Or quoi de meilleur marché et de plus agréable que les besoins habituels de la vie? Quoi de plus cher que la séquelle pharmaceutique et de plus nauséabonde?

Voici le moment d'user d'un remède héroïque très en usage en Allemagne, les ventouses. Les femmes sur-tout ont l'habitude de ce moyen, qu'elles regardent comme un préservatif des maladies, par l'agitation qu'il imprime au systême sanguin; elles les emploient scarifiées; elles les font poser à la fin du printems, à l'instant qui précède les grandes chaleurs, et les font suivre de quelques bains, de bouillons aux herbes, de lavemens et d'une diète végétale. Ce procédé est très-avantageux pour les personnes humorales, non pas comme saignée, mais comme moyen de débarrasser l'économie animale des miasmes putrides que l'hiver y a accumulés, et que la fermentation vernale cherche à repousser du centre aux extrémités. (Voyez dans le N° 81, 1er Octob. 1806 de notre Gazette, la manière ingénieuse dont un docteur allemand explique le mode d'agir de cette pratique, comparée à l'effet de la saignée par la lancette.) Les personnes qui voudront essayer de cette recette hygiénique, trouveront dans M. *Schoeck*, chirurgien allemand, rue du Petit-Lion St-Sauveur, n° 19, toute l'adresse en ce genre d'un naturel du pays. Son agilité est telle qu'il pose en deux minutes dix ventouses donnant chacune seize ouvertures de sang par le scarificateur à l'épiderme et sans aucune douleur ; mais il faudra attendre le retour de la chaleur.

Voici venir aussi la saison des eaux minérales ou thermales, non dans ces réduits enfumés où l'art parodie tristement la nature, et fait payer chérement ses tristes imitations sans opérer les mêmes prodiges, mais dans ces fabriques imposantes où la nature agreste dispose sans cesse ses immenses laboratoires, et remplit la coupe d'Hygie d'une eau salutaire sans jamais voir tarir

la source qui la fournit. Sulfureuse aux trois Aix, elle guérit les rhumatismes et certains ulcères secrets, le désespoir de la médecine; gazeuse à Seltz, elle communique au vin une saveur et presque une ardeur champenoises; carminative au Mont-d'Or, elle consolide les plaies, les ulcères; incisive à Sedlitz, elle purge; fondante à Contrexeville, à Balaruc, à Plombières, elle divise les glaires, dissout les obstructions, et rend aux femmes stériles leurs droits à la fécondité; anti-psorique à Barége elle purifie le système cutané; à Naples, elle joint à cette propriété celle d'être désobstruante, et de guérir les blessures de Vénus comme elle cicatrise celles de Mars à Bagnères et à Bourbonne; ferrugineuse à Spa, à Vichi, à Bussang, à Vals, et bien plus près de nous, à Chartres, à Montlignon, au Pecq près St.-Germain, à Passy, elle affermit les faiblesses organiques, elle fournit à l'estomac un minéral tonique et dote les jeunes vierges du premier titre à la maternité; à St-Amand, elle dépose un limon onctueux, où, comme dans la piscine miraculeuse l'ankilosé retrouve le mouvement de sa cuisse, le goutteux la fin de sa sciatique; le perclus, le blessé, le nivellement de son membre raccourci. Mais, nous le répétons, c'est aux lieux mêmes où s'opèrent ces miracles que le croyant à la médecine doit se rendre en pélerinage, et non dans ces oratoires schismatiques que l'Arimane de la santé éleve à grands frais dans nos villes, et dont il fait payer à plus grands frais encore la visite aux malheureux fidèles qui, ne pouvant faire le voyage de Médine, croient acquitter leur foi, et satisfont leur conscience en entrant dans ces caravanserails érigés en mosquées. Nous faisons en ce moment le relevé des irréussites de traitemens d'affections très-curables, et manquées dans ces maisons, comparativement avec le tableau des succès obtenus, sur-tout dans les établissemens dirigés auprès des eaux par le Gouvernement. Lorsque nous le publierons, peut-être nous accusera-t-on de ne nous être pas plus énergiquement élevés contre un abus dégénéré en mode, parce que deux ou trois officiers de santé intéressés à cette vogue, cinq ou six femmes séduites, et séductrices à leur tour, ont décidé le torrent vers cet abîme où s'engouffrent l'argent et la santé, sans espoir de les recouvrer (1).

Depuis 10 jours la température a extrêmement changé, et on ne peut mettre trop d'attention à se préserver de son resserrement subit. Le 29, le thermomètre était à 24 degrés; l'air était calme et lourd; le plus léger zéphyr ne ridait pas la surface des eaux, où le corps demandait à se plonger. Une ardeur dévorante desséchait nos plaines; mais dès le 1er Juin, et sur-tout depuis le 4, aucun jour ne s'est passé sans pluie. Le 5 sur-tout, elle est tombée à flots larges, et chaude à la suite de grands coups de tonnerre. Le 6, le thermomètre est descendu le soir à 7 d.; et des zônes de l'air très-voisines de nous, étaient à glace, puisque nous avons eu de la grêle très-fine. La nuit suivante a été très-froide. Le 7 a donné une pluie glaciale. Le 8 a été nébuleux comme en décembre. Conduisons-nous comme en décembre; et en dépit de la mode qui, dès le 1er Mai, remplace les *feux* par des jardinières, les poëles par des corbeilles, rallumons les tisons au foyer domestique. Couvrons-nous chaudement; reprenons l'usage des mets aromatiques, des liqueurs spiritueuses; enfin tout le régime excitant qui convient au relâchement de la fibre qui, ici, est à la fois, et baignée par l'humidité présente, et crispée par la sécheresse antérieure et le froid tout à coup survenu. Cette vicissitude atmosphérique exige les plus grandes précautions, et suffirait avec de la négligence et un régime contre-indiqué, pour tuer les vieillards, les convalescens, les valétudinaires, et les femmes vêtues à nu. Aussi a-t on, depuis quelques jours, compté beaucoup de morts subites. La prudence interdit les bains en ce moment, à quelque température que ce soit, à moins d'une indication pressante et comme remède. Chauds, ils ouvrent les pores, et dispo-

---

(1) Voyez N° 15, 21 mai 1807, nos recettes pour imiter, chez soi, les eaux minérales; manière de les prendre, bien préférable à leur administration dans les établissemens tentés jusqu'ici dans ce genre, à Paris, quand on ne peut faire le voyage aux lieux qui les fournissent; c'est ce voyage, pour le dire en passant, qui fait la moitié des frais de la guérison, par la dissipation, l'exercice, l'aspect de nouveaux lieux, le changement d'air, de régime, etc.

sent à ressentir davantage le froid dominant; froids, ils ajoutent à la malfaisance de la température que nous éprouvons. Il est essentiel d'entretenir la liberté du ventre. Le conseil que nous avons donné dans le dernier N° d'employer l'émétique contre les maux de gorge, reçoit ici son application. Les infusions aromatiques de mélisse, de sauge, de bothris, et non de thé, prises à jeûn et très-chaudes le matin, sont très-appropriées à cet accident atmosphérique, et entraînent dans le torrent de la digestion, les saburrhes produites par la suppression de la transpiration. On fera bien de se frotter le corps avec quelque eau spiritueuse, après l'avoir légérement frictionné avec une brosse, auprès d'un feu sec et pétillant. Si l'on se livre au plaisir de la promenade, que ce ne soit pas quand le ciel est couvert ou pluvieux, et qu'on observe bien scrupuleusement de ne pas exposer ses pieds à l'humidité. Au reste, la végétation est superbe, peut-être trop forte même, sur-tout pour les pâturages, dont l'herbe devient fibreuse par ces arrosages tardifs et abondans. Les légumes sont délicieux; les moissons seront abondantes; les vendanges d'une richesse désespérante.... Que faire? Nous laisser enrichir, puisque nous ne pouvons refuser ces dons; et d'ailleurs, puisque nous avons trop de vins, apprenons à la vigne à nous donner du sucre, en mettant à profit les conseils du Nestor de la pharmacie, le docte Parmentier. C'est de cette manière seulement, et en publiant son procédé, qu'on est le bienfaiteur du peuple, qu'on a droit à sa confiance, qu'on lègue son nom à la reconnaissance publique.

Les maladies n'ont rien offert de particulier, que comme effet de la subite répercussion de la transpiration; beaucoup de coliques, de maux de tête, d'hémorrhagies, quelques crachemens de sang, des *cholera-morbus*; depuis quelques jours, quelques dyssenteries arrivées aux imprévoyans qui se sont exposés à l'humidité, sans être suffisamment couverts, ou séchement chaussés. Quelques femmes en couche ont souffert de cette altération atmosphérique; des boissons carminatives, et une couverture de plus, ont réparé ces désordres. En ce moment il y a beaucoup d'affections hémorrhoïdaires, qu'il faut favoriser par des sangsues à l'anus, des vaporisations d'eau bouillante, des lavemens, des bouillons légérement acides, etc.

Depuis le 29 Mai jusqu'au 9 Juin, les vents dominans ont soufflé 2 fois N.-E., 3 fois E., 3 fois au S.-O., 2 fois au S., 2 fois au S.-E., 5 fois au N.-O., 14 fois à l'O., 2 fois à l'E., et 3 fois au N.

☾ Dernier quartier le 15 Juin.

M. S. U.

Depuis le 29 Mai jusqu'au 9 Juin, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{6}{12}$.

La moindre de 27 p. 10 lig.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 24 deg.

Il a descendu à 7 d. $\frac{5}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 73 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

PHYSIOLOGIE COMPARÉE.

De l'Incubation et de la propriété aphrodisiaque du Phosphore.

Il n'a pas suffi à l'homme de faire la conquête des animaux qui habitent l'eau, l'air et les bois, en leur faisant contracter la nécessité de rester près de lui, soit par la crainte, soit par l'habitude, soit en leur créant des besoins nouveaux; peu satisfait de les avoir subjugués et de leur avoir fait oublier les prérogatives de leur état d'indépendance, il a cherché encore à changer leurs mœurs comme leur patrie, en les unissant par des alliances peu assorties. C'est ainsi que, non content d'avoir dompté le cheval, il a tristement forcé la compagne de cet animal fier, à s'apparier à celui qui, de tous les mâles quadrupèdes, était le moins propre à lui donner du goût pour l'amour, et pour lequel, cependant, soit contrainte, soit besoin d'aimer la chaîne domestique, elle a fait le sacrifice de ses premiers devoirs; c'est ainsi que l'homme est parvenu à faire multiplier sous ses yeux deux espèces bien différentes l'une de l'autre; c'est ainsi que, descendant de la classe des mammifères à l'échelon des hi-

pèdes, il a mésallié des couples captifs, dont les enfans, adoptés par leurs parens, sont devenus à la fois un objet de spéculation et un sujet d'utilité publique.

Les espèces les plus sauvages et les plus nombreuses n'ont pas été à l'abri de nos calculs, de nos piéges, de notre curiosité et de nos besoins factices. Ainsi, une de nos plus utiles familles des volatiles, les canards, habitans à la fois de l'air et des eaux, furent par nous divisés en espèces très-distinctes, et le *canard marin*, vulgairement appelé *canard muet*, très-ressemblant à l'*eider* de Buffon, fut accouplé à la canne commune; malgré la différence de leurs formes, de leurs habitudes, de leur langage, de leur plumage, ils furent bientôt unis, non par des sentimens fondés sur un libre choix, mais par le besoin, au contraire, qu'ils ressentirent de vivre en commun; ce fut enfin de leurs amours que naquit cette étrange génération, connue sous le nom de *canards bâtards ;* ces êtres, qui ne pourraient, sans opérer un prodige, devenir féconds, puisqu'ils partagent, à cet égard, le défaut de puissance reconnu à des espèces bien plus utiles.

Il resterait encore aux naturalistes, afin d'ajouter aux avantages qu'ils ont retirés de leurs travaux, et pour créer des espèces secondes, à faire des recherches non moins curieuses; ce serait de savoir ce qui résulterait de l'accouplement d'un gallinacée, avec un gallinacée d'une autre espèce; par exemple, d'un canard avec une poule. — Quels seraient les attributs de cette espèce secondaire, quels seraient les contrastes avec l'espèce première? Tels sont les motifs qui m'ont engagé à faire quelques essais, peu satisfaisans encore, mais qui pourront servir à provoquer les travaux des grands maîtres, et à susciter l'émulation de leurs coopérateurs.

Le coq d'une basse-cour étroite ayant péri par un événement fortuit, un canard, jusqu'alors son rival malheureux, s'empara de la direction du poulailler, et ne se contenta pas de ses deux femelles. Après avoir inutilement tourmenté les poules, il s'attacha à une des plus jeunes, qui pondait depuis quelques jours seulement.

Cette poule, d'un plumage roussâtre, assez ressemblant à celui du canard, fut coquée tous les jours, à plusieurs reprises. Bientôt après, elle devint malade; elle négligea de prendre de la nourriture, cessa de pondre, et devint extrêmement maigre et faible. L'ayant prise pour l'examiner, je trouvai le podex et ses pourtours tout phlogosés et comme sphacélés; la peau, de couleur livide, était enduite d'une croûte formée par une matière puriforme qui suintait du podex.

Les plumes du ventre ayant été arrachées, je m'aperçus, au bout de quelques jours, que la poule était moins triste, et que, pressée par le besoin de recourir à la ruse, pour repousser des empressemens sans cesse renaissans, elle évitait les caresses du canard, en s'envolant sur les échelons du poulailler, où elle prévoyait que le ravisseur ne pourrait pas monter. Répugnant à des caresses souvent répétées, suscitées d'ailleurs par une passion qu'elle ne pouvait partager que péniblement, la poule, victime d'un amour si fougueux et si déréglé, resta plusieurs jours sans sortir. Bientôt après elle se rétablit et se remit à pondre. Je fis couver ses œufs, dans l'espoir de faire quelque découverte; mes soins furent inutiles, soit parce que la poule ne pondait plus dès qu'elle était coquée par le canard, soit parce que, lorsqu'elle pondait, elle se constituait prisonnière, et qu'ainsi ses œufs ne pouvaient être fécondés.

Dans cet espace de tems, la recluse reprit son premier état, à l'exception de ses déjections, qui furent liquides et blanchâtres, et à l'exception aussi de son podex, qui, malgré qu'il fût moins dilatable, laissait échapper un peu de matière puriforme; enfin, les plumes du ventre étaient repoussées, à cette époque sa ponte étant finie.

Ce fut dans cet état que je l'obligeai de sortir, en veillant moi-même à ce que le canard ne pût la coquer qu'une fois tous les jours. Elle pondit de nouveau. Alors je lui fis couver, par force, ses propres œufs. Je lui plumai le ventre, lui fis avaler une once de vin, et lui mis le col sous l'aîle : après l'avoir un peu secouée pour l'étourdir, je la plaçai sur les œufs, la recouvrant d'un panier.

Ayant le ventre plumé, elle était obligée, pour ne pas avoir froid, de se tapir sur ses œufs qu'elle avait réchauffés durant son ivresse et durant son sommeil, et je l'en faisais retirer tous les jours

pour qu'elle prît de la nourriture dans un endroit à cela destiné. Ce fut vers le huitième jour seulement qu'elle consentit à couver ses œufs, oubliant qu'on l'avait forcée, en la déplumant, à cet acte maternel.

Trois jours après l'incubation libre, j'examinai les parties intérieures d'un de ces œufs, en les confrontant avec un œuf de poule et avec un œuf de cane. Le jaune ressemblait absolument à celui de cane, pour la couleur et pour les filets latéraux qui constituent les germes. Moins pâle que celui de poule, cet œuf renfermait, au centre du jaune, un petit point blanc, entouré lui-même d'une petite auréole, que certaines personnes jugent être le siége de la fécondation.

Le septième jour, un autre œuf ayant été cassé, j'y trouvai deux jaunes, seulement remarquables par un filet de sang, partagé par une membrane qui séparait les deux jaunes.

Le seizième jour, deux autres œufs furent cassés. Je n'aperçus rien de particulier dans l'un; dans l'autre, j'aperçus seulement un sang filamenteux qu'on trouve ordinairement dans les premières formes du poussin. Les dix autres œufs ne produisirent rien, après une incubation d'un mois. Faut-il attribuer ce défaut de fécondation à la conformation des parties sexuelles du canard, qui agissent par introduction, tandis que le coq n'agit sur les poules que par compression ? est-ce le frottement que le canard produit, qui forme d'abord une irritation totale, qui augmente ensuite et qui produit phlogose, inflammation et sphacèle ? C'est ce qu'on n'a pas assez examiné. Ainsi, un objet qui avait excité ma curiosité, et qui me donnait quelque espoir de la satisfaire, se trouva enveloppé d'un voile impénétrable. Il n'offre encore, à mes efforts trompés, que la preuve que l'homme est souvent tourmenté par une foule de desirs, qui souvent s'évanouissent avec les rêves de la vie. Cependant, quoique je n'aie pas réussi, je pense qu'on peut faire sur cet objet des essais plus heureux que les miens. Mais, voici ce que j'ai observé sur la liqueur prolifique du canard : La quantité de cette liqueur, à chaque coït, équivaut à un des filets qu'on trouve dans un œuf. Les acides sulfurique, muriatique, phosphorique, tartareux et arsénieux, n'y produisent aucun effet. L'acide nitrique, seul, appliqué dessus, avant que la liqueur spermatique soit refroidie, produit un léger trémoussement. Cet acide n'agit pas, comme les autres, en s'étendant; il y adhère, au contraire; la couleur devient verte, et la brique, sur laquelle ces expériences furent faites, conserva long-tems une tache verdâtre.

Voici une expérience non moins curieuse sur le même animal, et que je crois bonne à vous communiquer, parce qu'elle est encore inconnue. Je fis prendre à un coq un grain de phosphore; aussitôt qu'il l'eut pris, il devint tellement amoureux, que, dans l'espace d'une heure, il prodigua ses caresses à huit poules, caresses qu'il recommença vers le soir sur-tout, avec une action et une vigueur inaccoutumées. On ne s'aperçut plus de cet effet le lendemain.

Un canard, qui prit également un grain de phosphore, devint tout-à-coup intrépide et insatiable dans cette lutte; c'était le cygne de Léda: non seulement il éprouvait des desirs avec des canes, il en éprouvait aussi pour les poules; les unes le battaient pour se défendre; les autres fuyaient.

J'ai cherché à vérifier si les œufs de canes seraient fécondés dans un moment où le mâle était si ardent. En conséquence, j'en donnai dix-sept à couver. Au bout d'un mois, je vis éclore dix-sept petits, qui n'ont vécu que cinq à six jours, soit à cause des pluies et du froid qui sont survenus vers la fin du mois d'octobre, soit parce qu'ils furent abandonnés par leur mère qu'on avait renfermée, et qui durant sa captivité, a donné des preuves qu'elle sacrifiait les devoirs de la maternité aux droits antérieurs et à l'éducation de sa famille.

Le phosphore est-il aphrodisiaque ? Dans ce cas, peut-il provoquer la volupté, sans avoir les suites funestes des autres agens médicamenteux, qui jouissent de cette propriété ? Ne pourrait-on pas croire qu'une substance qui a un tel empire sur l'énergie générative, en aurait également comme moyen de protéger la vitalité dans les maladies par affaissement, *passives*, en un mot, comme vous le dites très-justement dans

votre Manuel populaire de santé? Cette question est digne de vos recherches. BIDOT, D.-M.

Note du rédacteur. — Nous n'avons inséré cet article d'un médecin recommandable, que parce qu'à travers quelques idées exagérées, plus voisines de Meursius que d'Hippocrate, il y a des vues nouvelles et sur-tout un problême de physiologie sur la propriété d'activité vitale du phosphore, *in extremis,* digne de toute l'attention des praticiens, que nous invitons à s'en occuper. Nous les prions de nous faire part de leurs recherches, que nous citerons nominativement, en publiant sur ce sujet un travail, que nous terminons en ce moment.

LITHOLOGIE HUMAINE.

RIEN n'est plus facile, mon cher docteur, que de vous donner en peu de mots le résultat des travaux intéressans de nos célèbres chimistes sur les calculs de la vessie humaine.

On peut classer les pierres de la vessie en six genres. Le caractère physique des quatre premiers est tiré de leur couleur qui indique assez bien leur nature.

1°. *Calculs jaune-foncé.* Ils forment ordinairement le centre des pierres, et sont composés d'acide urique coloré par de l'urée. On les reconnaît en les dissolvant en entier dans la potasse caustique, et en les précipitant par un acide. Il n'y a point de dégagement d'ammoniaque, et l'acide urique reparaît sous sa forme pailletée.

2°. *Calculs jaune-clair.* Traités comme les premiers, ils dégagent de l'alcali volatil. Ils sont donc composés d'urate d'ammoniaque.

3°. *Calculs blanc crayeux.* Ces calculs sont du phosphate de chaux sans mélange. Ce sont ordinairement les plus volumineux.

4°. *Calculs blanc-grisâtre cristallisés.* Ils sont formés de phosphate ammoniac-magnésien. En les traitant par la potasse caustique, on en dégage l'ammoniaque; il se forme du phosphate de potasse, la magnésie se précipite.

5°. *Calculs siliceux.* Ils sont entiérement insolubles et inattaquables par la voie humide; mais ils sont excessivement rares.

6°. *Calculs muraux.* On leur a donné ce nom parce qu'ils sont d'une couleur brune, et que leur surface est grenue comme celle d'une mûre. Ces pierres insolubles sont formées d'oxalate de chaux. On obtient la chaux pure par la calcination. Pour retirer l'acide oxalique de ces calculs, on les traite par le carbonate de potasse, on les fait bouillir une heure, on filtre; on sature l'excès de carbonate alcalin par l'acide nitrique, on précipite ensuite la liqueur avec l'acétate de plomb, et l'on décompose par l'acide sulfurique l'oxalate de plomb formé.

La médecine ne peut avoir, dans l'état actuel de nos connaissances, aucun espoir de dissoudre dans la vessie les deux dernières espèces de calculs; mais, pour le bonheur de l'humanité, elles sont infiniment rares; les autres peuvent être utilement attaquées, savoir, la première et la seconde, par des injections alcalines, les troisième et quatrième par des injections acides. C'est donc ou de la potasse très-étendue, ou de l'acide muriatique faible qu'on peut employer suivant la nature de la pierre, nature que l'on connaît en faisant préalablement l'analyse de l'urine, parce que le calcul est ordinairement formé des principes qui manquent dans l'urine du malade. (Ou quelquefois dont elle surabonde. *Note du Rédacteur.*).

On a objecté que ces injections pouvaient agir trop énergiquement sur le tissu même de la vessie : c'est une erreur, puisque l'urine elle-même contient souvent des acides à nu plus actifs que l'acide muriatique dont on peut d'ailleurs graduer la force à volonté. On a dit aussi que les calculs étant souvent formés de couches différentes, le remède cesserait d'agir quand une couche inférieure mise à nu exigerait un autre dissolvant. Toute la difficulté consiste à tenter une injection acide quand l'injection alcaline cesse d'agir, ou une injection alcaline quand l'acide n'a plus d'effet.

Jusqu'ici l'on ne peut encore citer une cure complète, parce qu'il a été impossible de trouver un malade assez confiant, ou assez patient pour se soumettre un mois ou six semaines aux

injections : mais si l'on n'est pas parvenu à un pareil succès, on ne peut douter qu'il ne soit possible, et l'on a du moins la certitude de prévenir la formation de la pierre.

Sur sept ou huit cents calculs qui ont été l'objet de l'examen de MM. *Fourcroy*, *Vauquelin* et *Thenard*, la presque totalité avait pour noyau visible de l'acide urique. Cet acide, comme on sait, n'est soluble que dans une grande quantité d'eau et à une température de vingt degrés au moins. Il ne se forme point dans la vessie (1), mais quand les urines sont rares, il se dépose dans les reins d'où il passe ensuite dans la vessie par les uretères. Alors, par l'attraction moléculaire qu'il exerce, il sert de noyau aux substances salines contenues dans l'urine, et les couches successives que forment ces matières constituent le calcul. On peut donc prévenir la formation de la pierre en dissolvant l'acide urique avant qu'il soit descendu dans la vessie, et rien n'est plus facile, puisque sa présence dans les reins est toujours annoncée par des douleurs, des élancemens et une affection néphrétique plus ou moins vive. Il ne s'agit alors que d'étendre ses urines par une boisson abondante et diurétique. L'acide urique se dissout, et la pierre ou la gravelle ne peut se former; car la gravelle n'est autre chose que de l'acide urique chargé d'urée et descendu des reins en petits fragmens.

Dans son dernier cours de chimie animale, M. Thenard, à qui cette partie de la science a déjà tant d'obligations, a cité plusieurs faits qui appuient cette théorie médicale. Un jeune chimiste de ses amis, M. Desormes, était affecté de douleurs de reins très-vives, et avait rendu des graviers à plusieurs reprises. Après avoir constaté la nature de ces graviers, M. Desormes fit usage aux premières douleurs qu'il ressentit, d'une boisson aiguisée d'éther nitrique, et les douleurs disparurent. Ce régime observé avec soin toutes les fois qu'il soupçonnait ses reins embarrassés d'acide urique, a constamment empêché la formation des graviers qui n'ont point reparu depuis (2).

M. Thenard pense que beaucoup de remèdes vantés contre la pierre, tels que les eaux minérales de Contrexeville et plusieurs tisanes diurétiques, doivent leur effet salutaire moins aux principes particuliers qu'elles contiennent, qu'à la quantité d'eau pure qui leur donne la propriété de dissoudre l'acide urique dans les reins où la chaleur est toujours à une température favorable à cette dissolution.

Je suis, avec estime et attachement, votre dévoué, C. L. CADET.

(1) Quelquefois les urines en se refroidissant, laissent précipiter l'acide urique sous forme de petites pailletes brillantes; mais la température de la vessie est trop élevée, pour que ce dépôt s'y forme au milieu du liquide.

(2) C'est là base du remède connu sous le nom de *mixture éthérée de Durande*, composée d'éther et de térébenthine, qui, comme on sait, a une très-grande tendance vers le système urinaire. Il est spécifique dans les coliques néphrétiques. (*Note du Rédacteur.*)

INOCULATION MORTELLE.

Dans l'hiver de 1777 à 1778, MM. de la Caze, Vasselot, Mequesel, et le fils d'un négociant à Lyon, disséquaient un cadavre. Ce dernier se pique sous l'ongle avec le scalpel; il continue. La main s'engourdit, le bras devient douloureux. M. Dessault est consulté; on applique des cataplasmes, des bains du bras, des linimens; on fait des frictions; on pose, tardivement il est vrai, un bouton de feu. Rien n'y fait; le malheureux, fils unique d'un négociant riche, et qui n'avait embrassé cet état que par zèle, par un goût particulier, meurt au bout de sept jours.

Nous tenons cette observation de M. de la Caze, opérateur aussi distingué que modeste, chirurgien en chef de l'hospice Beaujon. Cet accident rappelle la mémoire de celui qui vient de causer la mort du docteur Le Clerc, si regrettable à tant de titres. M. S. U.

N. B. *Les renouvellemens d'abonnement ne se font que chez* M. MARIE DE SAINT-URSIN, *seul propriétaire de cette feuille, dont la propriété n'a jamais été aliénée, ni partagée avec qui que ce soit.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

témoins, des nations entières. Et nous aurons ce courage! Méfions-nous en ce genre, même de notre zèle... Avec un héros tel que celui qui guide nos phalanges guerrières, la paix doit suivre bientôt les victoires; et il serait dangereux de laisser accréditer l'erreur qu'on fera bien de remplacer le quinquina quand il nous sera permis de l'obtenir à aussi vil prix qu'il y a dix ans, et même à plus bas encore si, comme tout en donne l'espoir, nous conquérons la libre navigation des mers. Qui nous empêche, au reste, d'acclimater à notre sol le quinquina, dont l'écorce annonce un arbre robuste, qui croît d'ailleurs dans une latitude de température moins chaude que la France; et les succès du cotonnier, des cannes à sucre, dans le midi de la France, ne semblent-ils pas présager la même réussite au cassier, à l'aréca, au cacaoyer, etc., s'ils y étaient convenablement cultivés? Nous avons déjà assez peu de spécifiques en France, pour ne pas nous aviser de rayer le plus héroïque d'entr'eux; peut-être un sentiment de patriotisme exalté, nous égarerait, si nous voulions remplacer par l'art, ces dons de la nature; et la cherté de nos remplacemens, prouve assez l'insuffisance de nos moyens. Le quinquina de M. Le Roy, se vend 10 francs la livre, en poudre; or, en tems de paix, le quinquina coûte de 4 à 6 francs la livre, c'est-à-dire, plus de moitié meilleur marché, pour avoir un médicament plus fidèle. Quant à sa teinture, soyons de bonne foi; n'est-ce pas l'alcohol qui fait la moitié de la propriété stimulante et tonique de ces mixtures tant vantées? Je voudrais couper la fièvre avec la teinture de melon, ce végétal qu'on accuse de la donner. Quant à son sel essentiel, qu'il veut comparer à celui de la *Lagaraye*, ne soyons point dupes de ces préparations officinales. On peut donner cet aspect résineux, à l'extrait qui l'est le moins; et si M. Le Roy peut m'en offrir sans addition de gomme, qui n'attire point l'humidité de l'air, *erit mihi magnus Apollo*. En deux mots: dans un moment de disette, il est d'un bon citoyen d'ouvrir ses greniers à bas prix; et MM. Cazalet et Le Roy eussent bien mieux mérité de la *nation*, en publiant leur recette, qu'en en faisant un mystère, et en la distribuant à un prix encore tellement élevé, que le pauvre ne peut y atteindre. Or, c'est la classe indigente sur-tout, que les chimistes doivent avoir en vue, en inventant des succédanées. Quand il s'agira de sa santé, ou même de ses goûts, le riche fera toujours les frais nécessaires, quelque dispendieux qu'ils soient. On peut appliquer les réflexions que nous venons de faire, aux épreuves chimiques par lesquelles on veut faire *de toutes pièces*, du sucre, du café, du chocolat, du thé, etc. Les cendres du café, contiennent du charbon, du fer, de la chaux, du muriate de potasse: rassemblez ces élémens épars, MM. les chimistes, et faites-nous du café! On abuse en médecine, des révélations de la chimie, pour faire croire qu'on peut reproduire par la synthèse, les aggrégats constitutifs d'un corps qui, la plupart sont trop fugaces pour être recueillis, même dans l'analyse. Recueillerez-vous l'arôme, l'oxigène, les gaz, etc., pour les combiner de nouveau? La matière sucrée et le mucilage, sont les mêmes, considérés chimiquement; et j'en appelle à votre goût, de la saveur différente du sucre et de la gomme. La fécule de pomme-de-terre, diffère essentiellement de celle du froment, de sagou, de salep, de l'arum, de l'orchis; bien plus le manioc, cette nourriture si générale des Indiens, est un poison avant sa préparation; cependant, tous ces produits végétaux donnent une substance amilacée, ayant les mêmes caractères principaux. Ce n'est donc point une vaine imitation que nous devons tenter, mais un remplacement sain, agréable et utile; et pour ne parler que du café, du sucre et du thé, dont la pénurie effraie nos merveilleux et nos petites maîtresses, rappelons-nous qu'hier encore, le Nouveau-Monde n'était pas découvert, et qu'il nous a cruellement fait payer ses délicieux poisons. Femmes aux nerfs mobiles, quittez le thé pour le Bothris, plus suave et plus salubre; et vous, à la fibre irritable, préférez le lait, les fruits, à un déjeûner de café, et croyez qu'une cuillerée de liqueur de genièvre, de coing, de brou, de vespetro, vaut bien la demi-tasse après dîner, pour la digestion! Enfin, pour invoquer aussi les annales de la gourmandise, on mangeait des fruits confits dans le salon de Lucullus qui, probablement ne les tirait pas d'Amérique; et la nature, bonne mère, en nous offrant le miel

tout préparé, semble nous l'avoir plutôt indiqué que la canne à sucre. Nos celliers regorgent de vins, enviés des peuples qui nous environnent; nos muscats épaissis par le feu, font le meilleur des sirops; une récolte superbe se prépare, et effraie déjà nos malheureux vignerons, indigens par abondance; utilisons ces richesses nationales; substituons au thé, au café, au chocolat, le vin qui, bu modérément et pur, a bien une autre action sur les glaires, que les préparations sirupeuses, et qui plus ou moins coupé d'eau, vaut tous les cordiaux, toutes les tisannes du Nouveau-Monde. Pensons bien qu'il n'appartient qu'au français de dire :

« Plus je vis l'étranger, plus j'aimai mon pays.

M. S. U.

AVIS.

Chimie.

M. Curaudau a lu le 23 Mai, à la séance de la classe des sciences physiques de l'Institut impérial de France, un mémoire qui confirme par de nouvelles expériences celles qu'il avait précédemment fait connaître, et dont l'objet était de prouver que la potasse et la soude ne sont point des oxides métalliques, et que ces substances métallisées d'après son procédé, contiennent de l'hydrogène et du carbone. Afin de ne laisser aucun doute sur ce qu'il avançait, il a fait en présence de l'Institut deux expériences curieuses, concluantes, et qui, en jetant un nouveau jour sur la composition des métaux alcalins, démontrent que les alcalis métallisés par le charbon ont des propriétés qui les distinguent de ceux métallisés par le fer. Les expériences qui font l'objet du mémoire de M. Curaudau, démontrent tout ce qu'il avait annoncé : il ne reste plus aujourd'hui aux chimistes dont il combattait l'opinion, qu'à prouver qu'ils n'ont jamais pensé autrement que lui ; c'est, dit-on, le parti qu'ils ont pris, comme si l'on pouvait oublier ce qui a été lu et publié sur la question dont il s'agit, et comme si l'on ne se rappelait pas encore ce qui a été avancé relativement à l'impossibilité de métalliser les alcalis par le charbon. Pourquoi ne pas convenir franchement de la vérité ; la gloire de ces illustres rivaux n'est-elle pas assez étendue pour pouvoir, sans les appauvrir, admettre à quelque partage M. Curaudau qui était comptable à la science de sa découverte, et dont le silence eût été une coupable condescendance à de mesquines considérations d'égards, un vrai crime de lèze-chimie? Ces petites rivalités d'ailleurs, qui ne peuvent jamais dégénérer en animosités, aiguisent la science et animent les studieux qui s'y livrent de bonne foi.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions du librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTE,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 18. — 21 Juin 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

Quinzième et seizième livraisons des *Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature*; avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; par *Joseph Roques*, D. M. A Paris, chez l'auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 17. In-4°. Prix, 6 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port chaque livraison. La collection en formera 24, et sera composée de 500 plantes indigènes et exotiques. Chaque livraison en contient 24 en 6 planches. Tous les vingt jours il en paraît une.

Voilà peut-être la première souscription que nous voyons remplir fidélement ses promesses aux époques précises, et nous lui devons de l'annoncer aussi exactement, ne fût-ce que pour accréditer un si bel exemple, et sans craindre que cette déférence nous oblige à beaucoup d'engagemens de cette nature. Ces deux livraisons contiennent les pins, les pistachiers, les pivoines, les plantains, la poirée, le poirier, les poivriers, les polygala, les polygones, le polypode, le pommier, la potentille, le pourpier, la primevère, les pruniers, la ptarmique, les pulmonaires, la pyrèthre, le quamoclit, les quassiers, le quinquina, le radis, le raifort et le réglisse. Il semble que plus l'auteur avance dans sa carrière, plus il ajoute à l'intérêt et à la perfection de son œuvre dont nous verrons arriver la fin avec regret; et pour ne parler que d'un seul article, celui qui nous intéresse le plus comme médecins, il était difficile de réunir dans un cadre aussi borné une instruction plus solide, des preuves plus chimiques, des vues plus physiologiques, des notions plus vraiment médicales que n'en a cumulées le docteur Roques dans l'article quinquina. Il discute avec sagesse et réserve, l'indication et la contre-indication de ce médicament trop héroïque pour que son emploi puisse être indifférent en mal comme en bien. En rendant hommage à ses vertus, il n'oublie point qu'il est des mouvemens fébriles qui ne sont très-souvent qu'une réaction salutaire, et qui tendent à prévenir une affection morbifique plus grave. Il détermine ses doses, ses véhicules, ses mixtions, son mode d'action, sa durée d'emploi, avec une sagacité telle que n'osant morceler cette petite dissertation toute substantielle, nous croyons acquitter notre conscience et remplir notre devoir en invitant nos lecteurs, et sur-tout les praticiens des campagnes, à la lire en entier, à la relire souvent, à la méditer sans cesse; mais nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire ici la formule qu'il publie de la teinture composée d'Huxham

qui n'est pas toujours aussi fidèlement indiquée. « Prenez écorce de quinquina rouge en poudre, » 2 onces; écorce d'orange, demi-once; racine de » serpentaire de Virginie, 3 gros; safran cultivé, » 1 gros; cochenille, 2 scrupules; alcohol délayé, » 20 onces; faites digérer pendant 12 jours dans » un vase bien clos et passez ensuite la liqueur. » Cette teinture se donne depuis un gros jusqu'à demi-once de quatre en quatre heures, » ou plus ou moins souvent, suivant la nature de » la maladie, la constitution du sujet. On l'emploie dans les fièvres muqueuses, ataxiques, » pétéchiales, la variole adinamique avec dépression des boutons, et autres maladies accompagnées de prostration des forces musculaires. » On la met dans le vin ou une eau aromatique; » on peut y ajouter quelques gouttes d'acide sulfurique. Cette teinture convient sur-tout lorsque les malades ne peuvent supporter le quinquina en substance ou en décoction. »

L'auteur termine par une énumération des amers indigènes que quelques médecins ont proposé à différentes époques de substituer au quinquina, et dit textuellement : « Si l'observation » chimique a prouvé aux esprits sages et sans » prévention que la plupart de ces substances » pouvaient supprimer les paroxysmes des fièvres » intermittentes légères, elle leur a également » appris que le quinquina était supérieur à tous » les remèdes connus jusqu'à ce jour pour combattre celles qui présentent un caractère rebelle. » Nous nous honorons de partager entièrement son opinion qui est celle de tous les sages praticiens en garde contre tout esprit d'innovation et de systême. M. S. U.

Liste générale des médecins, chirurgiens, docteurs en médecine, docteurs en chirurgie, officiers de santé et sages-femmes, ayant droit d'exercer dans le département de la Seine, dressée et publiée en 1808; par M. le Conseiller-d'Etat, préfet du département, en exécution de la loi du 19 Ventose an XI, relative à l'exercice de la médecine. — Prix, 3 fr. — Chez *Grabit*, libraire de la Préfecture du département de la Seine, rue du Coq Saint-Honoré, N° 8.

On est tenté de plaindre les Magistrats quand on pense aux sollicitudes continuelles de leur gestion et à l'impossibilité que, malgré leurs soins, leurs veilles, il ne se glisse pas des erreurs ou des défauts de rédaction dans les actes émanés de leur administration. Que signifie en effet une Liste de médecins, de chirurgiens, de docteurs en médecine, de docteurs en chirurgie? Est-ce que les médecins ne sont pas tous docteurs en médecine? Est-ce que des docteurs en chirurgie ne sont pas des chirurgiens? Eh! franchement ne valait-il pas mieux diviser, comme autrefois, le corps sanitaire en trois classes; médecins, chirurgiens, pharmaciens? (Nous ne parlons pas des officiers de santé, espèce amphibie dont l'expérience fera justice.) Dans la première classe étaient rangés de droit et par ordre de réception tous les médecins reçus dans une faculté avouée, et exerçant à Paris où leurs lettres sont enregistrées; dans la seconde tous les chirurgiens, docteurs ou non; enfin dans la troisième, nos utiles confédérés, les apothicaires. Au lieu de cet ordre si simple, on a ouvert la marche par le corps privilégié des médecins de l'*Ancienne faculté de Paris* (qui apparemment vaut mieux que la nouvelle); comme si dans une famille tous les membres qui la composent connaissaient des distances entre les rangs et d'autre différence que celle du talent. Comment des hommes sensés, polis, ont-ils pu prendre franchement le pas, dans une ville dont il était de leur urbanité de faire les honneurs aux étrangers? Quel est donc cet esprit de corporation qui établit une république isolée, au milieu d'un vaste empire médical, et semble indiquer à une confiance privilégiée des hommes dont le grand titre à cette faveur est de n'être point sorti des murs de Paris pour concourir au bonnet doctoral? Eh quoi! les Coste, les Bouvier, les Barthès, Daignant, Menuret, Pinel, Portal n'ont pas été jugés dignes de figurer à côté de Lafisse, Caille, Lalouette? Thouret, directeur de l'Ecole actuelle, n'est pas même à la tête de sa compagnie! On avouera que cette répartition générale a quelque chose d'étrange. Qu'en est-il résulté? Que l'œil retrouve avec surprise dans la colonne des chirurgiens des noms d'individus portés déjà dans la colonne précédente des médecins, quoique ces médecins le soient de plus fraîche date qu'ils n'étaient



OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

MICHEL SAVONAROLE divise les fièvres en aiguës, éphémères, putrides, pestilentielles, sanguines, colériques et continues (causon), flegmatiques, mélancoliques, éthiques et composées. Son *Traité du pouls*, paraît avoir été médité par *Bordeu* et *Solano*, dans lesquels on retrouve beaucoup d'idées semblables. Mais son *Traité des urines* manque à l'art de guérir, et il serait à désirer qu'un médecin érudit en publiât une traduction avec des notes contenant les découvertes faites depuis en chimie et en physiologie. On a négligé ce symptôme important, trop abandonné *mulierculis* et *agyrtis;* un chapitre très-intéressant sur-tout, est celui intitulé : *Dubitationes de urinis*, p. 105. Son traité de *Egestionibus*, contient de vieilles idées que plus d'un docte pourrait reproduire aujourd'hui comme idées neuves et ingénieuses. Quant au traité de *Balneis*, la chimie actuelle a laissé bien loin derrière elle tout ce qu'ont écrit les anciens sur cette matière ; il est terminé par une dissertation de *Vermibus*, où l'on peut puiser une utile instruction à travers quelques erreurs. *(La suite à l'ordinaire prochain.)*

AVIS. — *Cet envoi est le dernier pour les abonnés de Juillet, qui n'ont pas renouvelé. Les renouvellemens d'abonnemens ne se font que chez M.* Marie de Saint-Ursin, *seul propriétaire et responsable.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

ON se rappèlle peut-être que dans le N° du 11 Mai, page 108, nous présageâmes que des froids succéderaient à la chaleur étouffante et précoce que nous éprouvions alors, et nos probabilités, justifiées par l'expérience, diffèrent un peu des innocens calculs de l'honnête M. Lamarck qui, chaque fois qu'il est démenti par l'événement, s'en prend, de la meilleure foi du monde, aux *sizigies*, aux *contre-nœuds*..... Eh! qu'est-ce donc que la météorologie, sinon l'art de préciser ces anomalies, de prévoir tous ces épiphénomènes? Et comment un homme du mérite de M. Lamarck (dans un tout autre genre), peut-il aventurer ainsi une réputation méritée, et sur-tout prendre

pour trompette de sa renommée météoromane un homme qui ne peut pas même entendre son idiôme? Pour nous, notre prévision est basée sur des principes bien simples (1) : Fait-il une extrême chaleur, et tout-à-coup le vent devient-il Nord ou Nord-Est carabiné? Les journaux ont-ils simultanément mentionné peu de tems auparavant des froids excessifs dans les régions hyperboréennes? Nous en concluons que les vents, en passant sur ces montagnes glacées, apporteront dans nos contrées une portion des molécules nitreuses qui couronnent leurs cîmes, et il est bien rare que la température survenante ne couronne pas notre pronostic. Au reste convenons de bonne-foi que les observations des campagnards, communément plus justes que les théories des savans, sont pourtant aussi quelquefois d'infidèles renseignemens pour établir leurs prédictions barométriques, et que leur météorologie expérimentale n'est pas à l'abri de l'erreur. Pour ne citer que deux faits assez décisifs, qui nous dira pourquoi l'hiver dernier a été très-humide et assez doux, bien qu'on eût observé que la fourrure des chats était très-fournie; que la bulbe des oignons était remparée d'un très-grand nombre de pellicules; que le départ des oiseaux de passage avait été prématuré, et que le savant Lamarck se fût prononcé pour un hiver sec et rigoureux? Pourquoi ces jours-ci, en dépit du proverbe rimé si connu, il a plu *le jour de Saint-Médard*, sans que pour cela il ait tombé de la pluie *quarante jours plus tard?* La vérité est qu'on est parti de faits répétés, pour en conclure trop légérement un systême probable, mais quelquefois aussi démenti par l'expérience. Les émigrations d'oiseaux, par exemple, indiquent moins le tems qu'on aura, qu'elles ne déterminent celui qu'on a; et quoi que prétendent les docteurs Ecmarck et Guillemeau, il est moins vrai de dire que le pouliot et le cochevis viennent pour avertir de l'arrivée des fièvres catarrhales, qu'il ne l'est de penser que les catarrhes et ces oiseaux doivent se rencontrer, parce que ceux-ci sont les précurseurs du printems, et que les rhumes s'établissent après les fortes gelées, quand on prend moins de précautions contre l'air déjà plus clément. Il en est de même du coucou et du pinçon des Ardennes, qui n'ont certes aucune influence l'un sur la bile en été, l'autre sur cette humeur en hiver, mais qui, arrivant en effet le premier pendant la canicule, le second pendant les glaces de l'hiver, sont comme le présage des fièvres inflammatoires.

Le langage des oiseaux, l'inflexion de leur ramage, sont un signe hygrométrique bien plus fidèle; ainsi, le caquetage étourdissant de la pie, ou du perroquet; les cris du geai, du corbeau, du paon, du chat-huant, du pivert; le rasement à terre de l'hirondelle, ainsi que la toilette du chat, etc., annoncent à coup sûr une pluie prochaine, sans qu'on puisse accorder à ces petits animaux une préscience des vicissitudes atmosphériques au-delà du moment présent, et qui, outre qu'elle exigerait des calculs infinis, est subordonnée à des phénomènes météoriques, à des transformations géoponiques, des abattis des forêts, des desséchemens de lacs, des ruptures de canaux, d'immenses décharges d'artillerie et autres événemens incalculables. C'est en tenant un compte fidèle de ces expériences, et non en voulant former, de ces remarques isolées, un corps de doctrine divinatoire, que les aruspices eussent pu établir un présage certain de l'avenir atmosphérique et non des faits soumis à la volonté des hommes, d'après le vol des oiseaux, leur appétit, leurs cris, etc., etc. Nous nous sommes appesantis sur ces détails, parce que, partisans de l'hippocratisme, et ne voulant baser notre théorie médicale que sur des faits, nous n'entendons point être érigés en divinateurs météorologiques et usurper une réputation après laquelle nous n'avons jamais couru. Nous nous bornons à indiquer la température présente, les maladies qui en dérivent, les remèdes à opposer, sans perdre du tems à l'exposition inutile de météores déjà passés, ou à l'incertaine prédiction des météores futurs; et tout en reconnaissant l'influence des saisons, nous ne croyons point que

(1) N'en déplaise à un journaliste quelquefois plus gai qu'exact, nous avons dans les Nos 1, 11 et 21 Novembre dernier, annoncé textuellement un hiver humide et doux. Les précédentes années nous ne nous étions égarés que sur les pas et la foi de M. Lamarck.

les vents se fixent à point nommé aux équinoxes du printems et de l'automne, aux solstices d'hiver et d'été, puisque sans motif apparent, le vent, de sud qu'il était, devient souvent nord le lendemain, pour revenir au sud deux jours après. Cette doctrine *des quatre tems* a pourtant quelque chose de spécieux, et on serait tenté de croire, par exemple, que l'équinoxe du printems actuel, ayant été froid et sec, et ayant donné cette constitution aux trois mois qu'il régit (le vent du nord a dominé du 21 Mars au 21 Juin), on peut raisonnablement espérer que le solstice d'été réglera cette saison qui sera sèche ou humide selon qu'à cette époque le vent sera du nord ou du sud; mais, encore une fois, toutes ces hypothèses ne sont pas appuyées d'assez de faits pour en composer un système, et le plus sûr est d'examiner la température temporairement, en subordonnant sa diète, son régime et sa médecine à l'influence du moment.

Cet oracle est plus sûr que celui de Lamarck.

Au reste, s'il est une classe d'hommes que l'on doive consulter pour avoir des données exactes sur cette matière, très-neuve encore, c'est sans doute celle des navigateurs, par qui l'étude des vents est d'autant plus exacte, qu'il est plus de leur intérêt de les connaître. Or, en science comme en toute autre chose, l'intérêt est le mobile le plus sûr et le guide le plus actif; mais on se tromperait si l'on pensait que les vents règnent les mêmes sur la plaine étendue des mers, et sur la terre dont les anfractuosités retardent, pressent, modifient les colonnes d'air en mouvement, et la preuve en est dans les vents alisés, constans à certaines plages maritimes, et inconnus des cultivateurs dont les lumières et l'expérience ne seraient point en vain invoquées. L'astronomie naquit de la contemplation des bergers; c'est de cette espèce d'hommes bien dirigés, qu'on pourrait attendre des matériaux que le génie ne peut prendre le tems d'amasser lentement, mais que l'observateur peut amonceler avec du zèle, de la patience et du désœuvrement, pour fournir au génie les élémens de l'art de prédire l'avenir qui, après tout, n'est, comme nous l'avons dit, que l'adresse de poser un miroir devant un corps qui s'avance, et d'en offrir ainsi l'image à ceux qui ne le voient pas encore.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, quatre ont été froids et pluvieux, deux très-froids sans pluie, les quatre autres assez beaux, mais frais. Les femmes se sont bien trouvées de revêtir le drap; et les hommes, qui ont l'habitude de quitter pendant l'été les gilets de flanelle, ont payé par un rhume l'imprudence de ne pas les reprendre. On a observé chez les enfans beaucoup de coqueluches, où le sirop d'ipécacuanha ne produit aucun effet, parce que les conduits aériens sont engoués d'une matière muqueuse, d'un gluten visqueux qui en atténue l'action. Les enfans surabondent de cette matière et expectorent mal. Il faut employer l'émétique uni à la poudre tempérante de Sthaal. Nous avons rencontré un mal de gorge d'un aspect croupal et qui a cédé à ce mélange, donné immédiatement après avoir posé les sangsues derrière les oreilles. On a dérivé ensuite par un minoratif et des lavemens purgatifs, et on a gargarisé avec le sirop de mûres, animé par quelques gouttes d'acide nitreux dulcifié. On a remarqué beaucoup d'affections de la peau, qui ont exigé des bains sulfureux et le soufre intérieurement; des scrophules, dans lesquels l'émétique en lavage a mieux réussi que la baryte; des hémiplégies traitées avec succès par des bains très-chauds, l'émétique et des frictions sèches suivies d'un vésicatoire; des dépôts purulens dans les conduits nasaux simulant l'ozène, traités par le garou derrière les oreilles, le sirop anti-scorbutique et de fréquentes aspirations d'eau distillée de laitue par le nez. Les hémoptysies, qui régnaient déjà, ont offert, par le vent du nord, des symptômes plus graves; nous n'avons point saigné, nous n'avons point employé l'eau de Rabel, et moins encore les préparations d'opium; nous nous sommes bornés à ordonner les sangsues à l'anus ou à la vulve, le sirop de gomme adragant, l'eau de riz coupée de lait, le soin d'avoir toujours à la bouche de la gomme arabique, et mieux encore de la gélatine de peau d'âne, des bains, une nourriture mucilagineuse; le soir, un verre d'orgeat chaud en se mettant au lit, dans lequel on avait soin le plus possible de garder la pose verticale du tronc; et ce simple régime, ces seules

précautions nous ont réussi, *veluti incantamento.*

Notre correspondant de Plaisance, le docte Mantenga, nous apprend que la température thermométrique y a été très-élevée en Mai (26 degrés); l'hygromètre a offert de très-fortes disparates, de 37 à 82. Les enfans ont éprouvé des coqueluches; les adultes, des fièvres gastriques. Ce caractère de gastricité a compliqué les fièvres intermittentes elles-mêmes.

Une lettre du 9 Juin, d'une dame de Parme, annonce à M. son père, conseiller d'État, demeurant à Paris, que l'air s'est refroidi au point de reprendre l'usage de la *douillette*, et de rallumer le *fuocolare*. Cette coïncidence de variations atmosphériques entre la France et l'Italie, méritait d'être consignée.

Depuis le 9 Juin jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 6 fois N.-E., 2 fois S.-O., 5 fois O., 9 fois N.-O., 6 fois N., et 2 fois E.

☾ Nouvelle lune, le 24 Juin.

☾ Premier quartier, le 1er Juillet.

M. S. U.

Depuis le 9 Juin jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{6}{12}$.

La moindre de 27 p. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 18 deg.

Il a descendu à 9 d. $\frac{5}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 73 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

GALLISME.

Nº 12.

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE DU CERVEAU.

Suite du quatrième Paragraphe.

Nous allons continuer sommairement l'exposition de la doctrine du docteur Gall, et plusieurs motifs ont changé à cet égard notre résolution. Le premier et le plus décisif, c'est que l'horizon s'agrandissant sous ses pas, l'ouvrage qu'il va publier sera au moins de quatre volumes in-4°, ce qui exigera plus de tems pour sa traduction en français, son impression, la gravure des planches, qu'il n'avait d'abord pensé. Ce surcroît de travail, en exigera un de dépense qui le mettra hors de portée d'achat par les gens de l'art peu fortunés pour lesquels sur-tout nous écrivons; 2°. c'est que nous en avons reçu de lui la formelle autorisation, et de nos abonnés l'invitation précise; 3°. c'est que cet exposé complétera le travail que nous avons commencé, et que nous n'avions interrompu que dans l'espoir plus prochain de voir paraître le traité du docteur; 4°. c'est qu'instruits par les communications libérales de ce savant, nous espérons transmettre dans notre écrit l'esprit véritable de son systême, et non les immoralités et les hérésies qu'on lui prête, rattacher à son étude les physiologistes trompés par de faux rapports, et conquérir autant d'acheteurs à son ouvrage que nous aurons de lecteurs riches et de bonne foi; 5°. enfin, quand de petits écrivailleurs ont la fatuité de citer à leur petit tribunal un homme qu'ils n'ont ni écouté ni entendu, quand ils osent dire que le rapport de l'Institut, qu'ils n'ont ni lu ni su lire, a condamné le docteur Gall; que c'est chose jugée; que personne ne daigne plus en France s'occuper d'une discussion complétement oubliée, etc., il est de notre devoir, nous juges compétens, d'appeler comme d'abus de leur sentence ridicule dans une matière hors de leur attribution; et pleins d'un nouveau courage inspiré par leur insolente agression, nous allons consigner dans notre feuille impartiale les preuves accumulées de ce systême aussi neuf que bien établi, et plus conséquens que maint journaliste qui, avant l'ouverture des cours, a cru devoir acheter, par des flagorneries, le droit d'entrée qu'il y mendiait; nous saurons encore remplir les devoirs de l'hospitalité envers un étranger laborieux indagateur de la vérité, courageux missionnaire de la philosophie, sincère ami de la science, et qui voulant vaincre notre apathie et dompter nos préjugés, n'a pas craint de venir braver le ridicule en France, dans l'espoir d'y semer du moins les germes de sa doctrine dans quelques têtes pensantes. Ils y sont en effet déposés à jamais, et il n'est plus au pouvoir des hommes de les en déraciner: c'est maintenant au tems, grand fécondateur des vérités, à les faire éclore dans leur saison

opportune. On sème en hiver pour récolter en automne.

Il s'agissait d'établir l'influence du cerveau sur la forme du crâne, lorsque nous avons suspendu notre analyse du système du docteur Gall, d'après ses cours. Cette influence se rencontre sur-tout chez les sujets frappés d'une aliénation mentale accidentelle et non native. Le docteur Gall a observé qu'en effet les crânes des aliénés sont beaucoup plus épais et plus durs que les autres; et comme c'est réellement le cerveau qui est le centre des actes produits par la folie, s'il ne l'est pas de ses causes immédiatement productrices, il a droit d'en conclure que c'est le cerveau qui décide la direction dans laquelle s'opère l'ossification de la boite qui le contient. Descendant de ces principes à la discussion des causes de la folie, le docteur Gall a prouvé que cette affection n'est point une maladie de l'ame qui, simple et impassible, ne peut être malade, mais seulement recevoir des sensations par l'intervention des instrumens matériels nécessaires à l'exercice de ses facultés. Or, si ces instrumens ont subi quelqu'altération, elle peut exister également ou dans le cerveau ou dans d'autres parties du corps. L'expérience en effet, l'autopsie cadavérique, les conséquences pathologiques ont prouvé que la lésion existait souvent dans les intestins, dans la sécrétion mal faite de la bile, et cette opinion est celle d'Hippocrate qui a dit expressément *ex bile mania oritur*. La thérapeutique est venue confirmer ces vérités, puisque plusieurs folies ont été guéries par des évacuations bilieuses et la diète, sagement combinées. Poursuivant la série d'invasion et d'accroissement des accès maniaques, le docte professeur nous a fait observer qu'en général c'est insensiblement que la folie s'établit. Le malade délire d'abord sur un objet, il divague obscurément, sa folie est calme; bientôt ses idées concentrées s'étendent, il déraisonne sur tout ce qui lui est soumis, ses idées plus tumultueuses se croisent, fermentent, et voilà la manie devenue générale de partielle qu'elle était; la voilà incurable, par la diminution, l'atrophie du cerveau, de guérissable qu'elle avait été à son début si elle avait été convenablement soignée. D'autres folies ont leur siége immédiat dans le cerveau, et parmi elles on doit ranger le suicide, véritable aliénation mentale, et bien plus souvent une maladie matérielle, qu'un résultat moral. La preuve est qu'elle est endémique à certains pays, qu'elle est excitée par certaines occasions semblables. Qui n'a pas connu la fatale influence du chant monotone, connu sous le nom du *ranz des vaches*, dont les sons portaient dans tous les pays les Suisses enregimentés à déserter ou à se donner la mort? Le suicide est endémique à Londres, à Jéna, à Weimar; il ne l'est pas à Vienne, à Paris, à Rome, à Madrid, où cet acte est ordinairement l'effet de la jalousie, d'une perte de fortune, d'un déshonneur subit. Alors ce n'est plus une maladie, mais il rentre dans la classe des crimes plus ou moins attentatoires à la société, et il doit être réprimé par les lois et non traité par les médecins. En Grèce, une folie épidémique engageait toutes les jeunes personnes à se suicider. Toutes mouraient avec courage et sérénité : rien ne pouvait arrêter cette funeste contagion, prières, menaces, conseils, châtimens, précautions, etc., quand le magistrat, heureusement inspiré, imagina de condamner chaque suicidée à être traînée nue sur une claie dans les rues. Cette sage sentence arrêta l'épidémie; et le sentiment de la pudeur survivant à la vie même, effraya celles que n'avait pu épouvanter la crainte de la mort. Bien plus, ce fatal penchant est héréditaire dans certaines familles, comme on en voit de condamnées à des maladies secrètes, à des difformités visibles. On a coutume de regarder comme des malveillans ces malheureux qu'une organisation maladive engage à se détruire; on les contrarie, on les harcele, on les surveille gauchement: on ajoute à leur dégoût de la vie, on hâte leur mort, et il serait pourtant bien facile de reconnaître si c'est l'effet d'une disposition humorale, en examinant attentivement l'état des affaires du malheureux que l'on soupçonne atteint de cette manie, ses affections, ses liaisons, sa vie privée, ses principes, sa santé. On peut d'ailleurs avoir des dégoûts momentanés de la vie sans pour cela succomber à la tentation de s'en défaire. Eh! qui de nous n'a pas éprouvé ces pénibles sensations? Il est des jours dans la vie où l'on donnerait son

existence pour rien : on laisserait tomber, sans y être sensible une montre, un vase précieux, on ne ferait même pas un demi effort pour le retenir dans sa chûte, quoique la pensée aussi rapide que l'accident vous indiquât la possibilité de le prévenir. On perdrait son chien, on se brouillerait avec son ami presque sans y être sensible. Et ne croyez pas que ces jours soient ceux où le tems est le plus nébuleux, où la nature est la plus sombre. Non, le soleil brille de tout son éclat, et ses rayons glissent sur nous sans effet ; l'oiseau du bocage chante, et nous n'entendons pas son ramage ; la rose répand ses parfums, ils ne font aucune impression sur nous ; tous nos sens sont émoussés. Buffon a dit que la plante est un animal qui dort ; nous sommes ce jour-là un végétal doué de la locomotion ; concentrés dans une rêverie vague et indéterminée, nous rêvons sinistrement, et abîmés dans les contemplations d'un monde idéal, nous devenons étrangers à celui qui nous entoure. Notre appétit est machinal ; nous désirons, sans le rechercher, quelque stimulant qui nous transporte hors de notre sphère : un vide affreux est dans notre cœur, notre sein est oppressé comme dans ces nuits d'été, où l'air raréfié par la chaleur n'apporte aux poulmons que des molécules enflammées. Qui n'a pas connu ces sensations inquiètes, ces désirs irrésolus, funestes avant-coureurs du suicide ? Avec quelle effrayante vérité ils sont dépeints dans la terrible histoire de Werther, car ce ne peut être là un roman ; « Oh ! qui me donnera de planer sur les aîles de » l'aigle pour aller désaltérer mes lèvres à la coupe » écumante de l'éternité... On pressent, en lisant ces lignes inspirées, que le malheureux qui les traça ne peut pas attendre tranquillement la fin naturelle de sa vie. Voilà celui que tout l'art médical ne peut guérir. Versez sur ses plaies profondes le baume de la consolation, il sourira à vos avis, vous écoutera patiemment ; vous le croirez guéri, et un matin vous apprenez que Werther s'est brûlé la cervelle..... Mais heureusement tous ne sont pas poussés dans l'abîme de la mort par une passion impérieuse, et leur état passagérement mélancolique est l'effet d'une influence périodique, jusqu'ici mal observée, et dont nous devons la découverte au génie d'observation du docteur Gall. Une loi générale, dit-il, asservit tous les êtres à l'impôt que nous avons cru jusqu'ici n'être payé que par les femmes. Tous les individus, abstraction du sexe, deviennent une fois par mois plus irritables qu'à l'ordinaire. L'homme de l'humeur la plus égale est, sans motif apparent, triste ou difficile à cette époque. Examinez-le médicalement, et vous apprendrez ou qu'il éprouve alors une diarrhée, ou que ses urines déposent, ou que sa peau est moitte. Son haleine, ordinairement pure, est forte, son appétit est nul ou capricieux. Cet état désordonné reconnaît la même cause d'influence que la menstruation des femmes, et est dû à une pléthore sanguine ou bilieuse, réelle ou fausse ; car la fermentation peut produire les mêmes symptômes que la congestion. Or, chez l'un et l'autre sexe, cette époque est celle à laquelle les suicides se commettent, et où l'on voit les malheureux, qu'égare ce génie destructeur, retomber dans la tentation de succomber à son obsession. Remarquez en effet que c'est à la fois, et comme de concert, que ces infortunés se livrent à ces actes de désespoir, et que c'est périodiquement à deux phases du mois et sur-tout dans telles saisons et par tel vent que règnent ces espèces d'épidémies. Cette double coïncidence a besoin de quelque explication, et nous la donnerons dans le numéro prochain, en indiquant les remèdes préservatifs de cette affection meurtrière très-multipliée depuis quelque tems en France, où elle était autrefois extrêmement rare et regardée comme infamante. M. S. U.



DE LA FIÈVRE ET DU QUINQUINA.

La fièvre est-elle un mal ou une crise de la nature ? Quelle est le mode d'action du quinquina sur l'économie animale? Telles sont les questions qu'il eût fallu préalablement agiter peut-être, avant de soutenir la nécessité de remplacer le quinquina, et c'est ce que n'a point fait un docte professeur que l'habitude de la chaire eût dû cependant accoutumer à discuter didactiquement. Il y était d'autant plus obligé ici qu'il s'annonçait pour l'interprète d'une Ecole célèbre, et comme

acquittant la dette de ce corps savant, répondant à l'appel du gouvernement. Nul doute que la fièvre ne soit le plus souvent un moyen de guérison choisi par la nature : *naturæ morborum medicatrices*, et dans ce cas le quinquina administré tuerait comme un pistolet. Il n'y a que dans les maladies où il y a prostration de forces, *adinamie*, selon l'expression des modernes, et dans les fièvres qui ont le caractère rapidement mortel (que *Torti* a si bien désignées en les nommant *pernicieuses*), que cette écorce est indiquée spécifiquement, et encore reste à savoir si dans les premières, un fortifiant d'une facile assimilation ne serait pas préférable même au quinquina. Ce fortifiant doit être approprié à la cause de la fièvre. Si elle est putride, il sera choisi parmi les anti-septiques, tels sont les spiritueux. Si le principe morbifique est acide, les alcalis réussiront, ou la nourriture animale, et c'est le succès de ce régime qui fit la fortune de la *gélatine de Séguin*, convenablement administrée. Ce remède réussira toutes les fois qu'on aura à faire à quelque malheureux émacié par la misère et chez qui la fièvre est famélique et le produit de la disette ; mais il tuera tous ces financiers sur-nourris qu'il faut impitoyablement mettre à la diète la plus sévère, et faire vivre *à leurs dépens* si vous voulez ouvrir de l'action aux remèdes. C'est avec ces favoris de Plutus qu'il faut employer, prodiguer même le quinquina pour remonter le ton d'une fibre amollie par le repos, fatiguée par les indigestions. Donnez du *quinquina français* à ces enfans gâtés de la fortune, puis dites-moi des nouvelles de cette découverte occulte. Plus j'y pense, et plus je m'étonne qu'une société instituée pour découvrir les arcanes et les rattacher au domaine médical, qui poursuit les colporteurs de remèdes mystérieux, ait pu permettre à l'un de ses membres d'annoncer un médicament dont il s'est réservé le secret. Dira-t-il que l'analyse chimique lui a découvert l'identité du quinquina naturel et de celui qu'il compose? Qu'il y ait quelque analogie, *benè sit*, mais identité parfaite, c'est impossible, et nous donnons à sa bonne foi très-connue, ce problême à résoudre. N'est-il pas vrai que tous les jours la chimie fait des découvertes (et il en offre la preuve)? N'est-il pas vrai qu'aujourd'hui on a découvert des substances inconnues il y a 20 ans, la strontiane, la tellure, la glucine, l'yttria, l'agustine, etc.? Eh bien, si l'une de ces terres entre dans le quinquina, n'est-il pas vrai encore qu'il y a 20 ans, M. Darcet lui-même n'eût pu faire entrer dans la composition d'un quinquina factice, un principe alors inconnu? Or, il peut y avoir encore aujourd'hui des élémens non connus, et que l'art ne peut faire par conséquent associer aux combinaisons de ce qu'il veut imiter, puisqu'il les ignore. Donc il faut, ou du quinquina véritable, ou une substance *donnée par la nature*, et à laquelle l'expérience ait attaché la même propriété, le même succès qu'au quinquina, pour qu'elle obtienne les mêmes effets et mérite l'honneur de le remplacer. *Quod erat demonstrandum, salvâ reverentiâ, doctè Professor.* M. S. U.

Du Traitement, à Paris, de la plupart des femmes en couche qui ne nourrissent pas, et de celui de l'Hôtel-Dieu de Chartres.

Dans la crainte qu'on nous accuse de polypharmacie, en vérité, nous devenons trop savans, et nous sommes d'une simplicité vraiment alarmante quelquefois dans certaines maladies qui exigent l'intervention des médicamens. Ces réflexions m'ont été suggérées par l'accident dont je viens d'être témoin, et par le régime qu'on a tenu envers la dame qui fait le sujet de mon observation, régime qui a décidé l'accident s'il ne l'a pas causé. Une jeune dame, fraîche, belle, bien constituée, accouche heureusement quoique laborieusement. L'esprit tranquille et le cœur satisfait de sa maternité, elle est empêchée par les circonstances d'en acquitter le premier devoir. L'enfant bien portant est emporté à la campagne par une nourrice étrangère. La fièvre de lait vient à son époque ordinaire, et les seins se distendent prodigieusement. Ajoutons qu'une fenêtre laissée imprudemment ouverte la nuit, donne beaucoup de froid à l'accouchée qui ignorait la cause de ce sentiment pénible. Sur le champ, le lait qui avait commencé *très-peu* à couler par bas, s'arrête et se grumèle dans les seins. On se borne à ordonner une diète plus sévère, à couvrir chaudement la gésine restée au lit. Ne fai-

sons rien de plus, dit l'accoucheur (homme au reste du plus grand talent, et dont par conséquent l'exemple est entraînant et pourrait être dangereux) ; ne troublons point la nature qui sait bien se suffire à elle-même. J'en demande bien pardon à sa doctrine ; mais, docteur, la nature se suffit quand on lui aide,

« Aide-toi le Ciel t'aidera. »

dit le premier des fabulistes : et je voudrais bien savoir si la nature se suffirait et vous nourrirait si vous ne preniez la peine de chercher votre nourriture et de l'assaisonner. Les femelles des animaux dont les petits sont morts, mâchent des herbes, et le lait passe *par bas*, pour le tarir ensuite ; imitons leur instinct. Je me rappellerai toujours avec reconnaissance qu'il y a quinze ans, prenant la direction médicale de l'Hôtel-Dieu de Chartres, je trouvai les bonnes sœurs en possession du traitement de deux maladies : la petite vérole et la *montée du lait* ; et jamais, de mémoire d'homme, il n'y était mort de gésine par cet accident, ni de malades de la petite vérole. Je ne voulus pas être plus savant en médecine que des personnes qui guérissaient toujours, et dont une expérience séculaire assurait encore la pratique. Je priai mes bonnes sœurs de conserver cette clientelle, et je crois que je fis bien. Or, voici leur traitement des accouchées. Quand une femme montait à la salle des gésines (c'était ordinairement deux à trois semaines avant l'accouchement), on avait soin d'examiner sa langue, son sein et ses urines. Si la langue était chargée, si le sein transudait le lait, si les urines déposaient, on la mettait à l'usage d'un bouillon aux herbes composé d'oseille, laitue, pourpier, une pincée de cresson et de cerfeuil, veau ou beurre suivant l'indication. On donnait des lavemens, si la saburrhe ne cédait pas ; puis le soir, pendant trois à quatre jours en se mettant au lit, on faisait prendre une once de manne dans une tasse de lait chaud. Il était rare que ce minoratif ne fût pas suffisant. La gésine déclarait si elle devait ou non allaiter son enfant ; car, dans cet asyle de la vraie charité, on recevait aussi les filles-mères, et on eût deviné, par un intérêt plus tendre encore que portaient à ces victimes de l'erreur d'un moment ou de la perfidie d'un séducteur ces pieuses filles de St.-Vincent-de-Paule, si la gésine était ou non abandonnée par sa famille. La femme accouchait : on favorisait le plus possible, par tous les moyens naturels, cette opération toute simple quand on ne la contrarie pas par les soins usurpateurs de l'art qu'on ne doit invoquer que quand l'affaissement de la nature réclame son secours. Après l'accouchement et les précautions subséquentes et usitées, on mettait la gésine à une diète plus légère, et on soutenait les évacuations par des quarts de lavement avec la mercuriale et l'infusion de fleurs de tilleul. La femme de garde visitait soigneusement la femme ; et, aussitôt qu'on soupçonnait l'invasion prochaine du lait par les coliques, le gonflement des glandes axillaires, etc., on faisait boire à l'accouchée un bouillon au beurre, composé avec des sommités de cerfeuil, de persil, de carottes, de sureau et autres ombellifères, auxquels on joignait deux gros de sel duobus pour deux tasses à prendre à jeûn chaque matin. Une heure après, la gésine mangeait une bonne panade aiguisée d'un peu d'oseille et autres légumes. Le lait montait : s'il était en assez grande quantité pour distendre les mamelles et les bras, on ajoutait deux cuillerées du remède de Weiss (composé, et non celui depuis simplifié par de prétendus savans toujours plus instruits que les vrais doctes), à chaque tasse de son bouillon. Bientôt le lait reprenait les voies utérines, et l'accouchée était en état de sortir huit à dix jours après sa délivrance. Une prescription essentielle était qu'elle bût chaud ou au moins tiède même pendant l'été, qu'elle fût chaudement et également couverte ; qu'elle restât long-tems au lit les premiers jours, mais sur-tout qu'elle évitât extrêmement le froid et l'humidité ; enfin qu'elle mangeât peu ; car, on lui accordait seulement, une fois par jour, une petite rôtie au vin sucré et chaud, s'il n'y avait aucun signe inflammatoire, et le soir une panade. Tel était le régime pour préserver du *poil*, comme disent les bonnes gens ; et en effet, je l'ai dit, il n'en mourait aucune.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

chirurgiens. Tels sont les noms de MM. *Andravy*, *Bauduin*, *Bousquet*, *Burard*, *Pipelet*, *Sedillot*, qui, en dépit de l'axiôme *non bis in idem*, ont éprouvé ce double emploi, parce que, chirurgiens à l'époque de la révolution, ils ont cru se faire médecins comme si l'on abdiquait sa vocation en changeant de chapeau. Voyez si les vrais chirurgiens *Pelletan*, *Boyer*, *Dubois*, ont ambitionné les déshonneurs du bonnet!!! Espérons que ces taches disparaîtront dans une nouvelle édition, et que se rendant justice, ces Messieurs opteront de manière à ne pas retracer la farce du Valet de l'Avare, de *Molière*, tour à tour cocher et cuisinier d'*Harpagon*. Cette Liste, à ce petit défaut près, est très-exacte et bien plus étendue que celles déjà publiées, et elle établit le droit à exercer des inscrits, puisqu'elle est le résultat de l'enregistrement des titres aux Secrétariats de la Préfecture ou au greffe du Tribunal de Seconde-Instance, des médecins, chirurgiens, officiers de santé et sages-femmes du département de la Seine. Elle est utile aux gens de l'art qui veulent connaître leurs confrères, aux malades qui veulent avoir des conseils autorisés par la loi, et aux pharmaciens, qui ne pouvant vendre des médicamens que sur des ordonnances signées par des médecins, trouvent dans ce Recueil le moyen de vérifier la légalité des signatures qui leur sont apportées. M. S. U.

ANNONCES.

Des toiles impermeables.

Nous avons déjà plusieurs fois, et notamment dans le N°.33 (1807), signalé l'heureux emploi des toiles imperméables. Cette utile association est dissoute, mais elle revit par les soins et l'activité de M. Gambier, ancien contre-maître de la manufacture de MM. Pallu et Delalain, qui vient de la rétablir rue de Long-Champs, N° 19, près la barrière, à Chaillot. Son dépôt général est rue St.-Honoré, N° 83, près celle du Roule. Par ses procédés secondés des artistes les plus recommandables, cette heureuse invention est arrivée au plus haut degré de perfection, et ses toiles et taffetas joignent, à la plus exacte imperméabilité, une souplesse et une sécheresse tellement combinées qu'ils ne s'écaillent ni ne se collent, quelque chaleur, quelqu'humidité qu'on éprouve. Nous formions le vœu qu'on pût en faire un moyen pour nos soldats d'échapper aux rigueurs du froid, à la pénétration d'une pluie glacée, aux paralysies, aux rhumatismes résultant des bivouacs; or, avec une très-légère dépense de la part des divers régimens, on pourrait donner à chaque fantassin ou cavalier, une paire de chaussons de cette toile, et un carrick ou grand collet s'agrafant sur les épaules qu'il embrasserait entiérement, et ayant un collet droit qui, en se déployant, abriterait complétement la tête recouverte d'un casque ou d'un chapeau, à la manière des capotes béarnaises. Dans un tems chaud ou serein, ce carrick roulé, n'occuperait pas plus d'emplacement qu'une chemise dans le havre-sac, et payerait bien sa place par l'utilité dont il serait. Donnez à toute la troupe des demi-bottes, substituez le casque au chapeau, et vous aurez l'armée la mieux vêtue comme la plus brave de l'Europe, et la plus prompte à l'exercice. Considérons un moment la vertu soporative du froid, si impérieuse, qu'aux postes avancés même, une sentinelle peut être surprise par le sommeil, sur son cheval ou à pied, malgré la crainte d'un danger imminent; au lieu qu'avec un vêtement dont la densité empêche l'évaporation de la transpiration insensible et le contact de l'air extérieur, dont la légéreté n'empêche point le maniement des armes, le soldat chaleureux ne craint point les surprises et marche gaîment par la pluie, dans les routes les plus fangeuses. On gagnerait par cette précaution la présence de cinquante mille hommes de plus par an sous les drapeaux et leur dépense dans les hôpitaux. Voilà pour le militaire; quant au civil, ces toiles feront des baignoires, des seaux à incendies, des jupons, des tabliers de nourrice, des langes, des lave-pieds, des seringues, des urinoires, des appareils à pansement, des tuyaux d'arrosage qu'on plie dans son porte-manteau pour l'usage. Veut-on des *spencers* plus légers et plus chauds que ceux que la mode a décrétés, enfin plus économiques et garantissant mieux de la pluie et même du tonnerre? on en fait faire en taffetas de couleur

assortie à son habit. Qu'un homme de bon sens en donne l'exemple, et bientôt ils suppléeront à l'embarras des parapluies à Paris et dans les provinces. Veut-on au sortir du bal la meilleure des *douillettes*, pour la chaleur et la légéreté? La manufacture se charge d'en faire à nos petites maîtresses, et elle y joint la galanterie de leur donner l'odeur qu'elles désireront, musc, rose, ambre, etc.; enfin, cette étoffe peut remplacer toutes les autres et ne peut l'être par aucune. Le taffetas est plus propre à fermer hermétiquement les bouteilles et les flacons pleins de fluides spiritueux, que le goudron ou la peau; et la toile défend bien mieux de l'accès de l'air et de l'eau, les hangards, les cabriolets, les caissons, les harnois, les chevaux même, que les bâches de roulier et la toile cirée qui s'écaille aisément ou se déchire. La grosse toile coûte 3 fr. 75 c. le mètre (37 pouces $\frac{7}{8}$ de l'aune qui avait 44 pouces); cette toile a 15—16 de large. La toile fine, pour vêtement, a $\frac{3}{4}$ de large et coûte 3 fr. 80 c. Le taffetas coûte 5 fr. le mètre. On peut le choisir ou le commander de la couleur qui convient. On peut voir à notre Bureau d'Agence, des échantillons de ces toiles et taffetas. Cette découverte nous paraît sur-tout précieuse pour les personnes que leur état oblige à rester exposées aux intempéries de l'air, les laboureurs, les porte-balles, les rouliers, les facteurs, les chasseurs, les postillons, les chirurgiens de village, etc., etc.

M. S. U.

AVIS.

Nous avions annoncé l'arrivée prochaine de M. Beaumont, chirurgien à Lyon, inventeur des mamelons artificiels dont nous avons préconisé l'usage. Les demandes multipliées qu'il a reçues l'ont empêché de se rendre aussitôt qu'il le pensait, dans la capitale, où il espère pourtant être sous un mois. On peut adresser d'ici-là, à notre bureau d'Agence, les demandes, soit de mamelons, soit de ses bandages élastiques. Le succès de ces deux inventions a porté quelques artistes à les imiter ou même à s'en dire les inventeurs, et comme de pareilles prétentions tendraient à jeter de la défaveur sur deux objets de la plus grande utilité quand ils sont bien confectionnés, il nous prie de consigner ici sa réclamation pour la priorité de découverte et de fabrique. Afin de se mettre en garde contre les contrefacteurs et être sûr de la fidélité des envois, il faut s'adresser ou à Lyon, à M. Beaumont, chirurgien, place du Méridien, n° 6; ou à Paris, à notre Agence médicale, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 19. — 1er Juillet 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

Crânologie du docteur Gall, d'accord avec les plus saines notions de la philosophie et de la morale; par M. Siozard, ancien curé de Blaye. — In-8°. — Prix, 60 c. — A Paris, chez *Frechet*, libr., rue du Petit-Lion-St.-Sulpice, n°. 21.

Cet opuscule ne sera point prôné par les exclusifs, ni exalté par les enthousiastes; il n'aura point les honneurs du formidable feuilleton, et l'on s'en étonnera peu quand on saura qu'il n'a d'autre recommandation que d'être écrit purement et de bonne foi. Si c'eût été une diatribe du révérend père Verdier, du vénérable ex-maire de la bonne ville de Paris, il y a long-tems que dom G...... en eût repu ses convives affamés; mais il n'y a que de la raison, du sentiment et de la logique dans ce petit ouvrage; que faire d'un pareil écrit? Cela ne prête ni à médire, ni à rire contre l'honnête Gall; et peut-on trouver du sel à ce qui n'inspire ni injures ni calomnies? Pour nous, qui avons la bonhomie de préférer la simplicité à l'astuce, le courage à l'audace, la vérité à l'erreur, nous dirons franchement que ce petit écrit tout substantiel, nous a paru propre à rattacher les lecteurs de bonne foi à un système contre lequel, en dernière analyse, les gens sensés n'opposent plus qu'une objection, c'est, disent-ils, qu'il est dangereux. Ainsi, en convenant enfin de sa vérité si long-tems contestée, ils finissent par prétendre que sa révélation au vulgaire est dangereuse, que c'est un mets indigeste pour les estomacs débiles... Allégations spécieuses! Eh! depuis quand la vérité est-elle dangereuse à connaître? C'est avec de pareils sophismes qu'on corrompt la conscience des rois, qu'on enchaîne la liberté des peuples. Non, tout ce qui est vrai est utile à connaître, pour l'adopter s'il est bon, pour le proscrire s'il est mauvais; et sans sortir de la doctrine dont il s'agit ici, dira-t-on que la révélation des protubérances du crâne offre aux fripons une excuse sur leur conformation originelle, aux honnêtes gens, la méfiance de ceux chez qui ils croiront rencontrer ces signes de réprobation? Un seul mot répondra à cette inculpation, et il est emprunté de l'histoire : le premier des sages, Socrate, avouait être né avec le germe de tous les vices et les avoir tous étouffés par l'éducation et la réflexion sur lui-même. Henri IV était né voleur; eh! fut-il jamais un homme comparable à ce modèle des héros et des rois? Eh quoi! l'éducation ne pourra obtenir des hommes ce qu'elle obtient des animaux qu'elle rend sobres, dociles, doux, de gourmands, indomptés et féroces qu'ils étaient? Soyons de bonne foi, et loin de faire aux hommes

un épouvantail du Gallisme, n'y voyons que l'art de reconnaître les *dispositions* natives et par conséquent le moyen de diriger, avec certitude, l'éducation contre le germe reconnu de tel vice, ou en faveur de telle heureuse disposition devinée. Nous engageons à lire, à méditer la brochure dont nous rendons compte. Mais, après lui avoir fait sa part d'éloges, que l'auteur nous permette de lui reprocher une petite note qu'il a couverte d'un vernis scientifique avec pure perte d'érudition. Il traduit ces mots hébreux *gnaphar-min-ha-adhama* par *quintessence du sel visqueux de l'adhamie*, dont il fait un quatrième règne de la nature; mais ces mots, réintégrés dans leur orthographe, *aphar min ha adama*, signifient dans leur sens énergique, *la plus subtile substance de la terre rouge; aphar* et non *gnaphar*, *substance subtile; min, de*, (pour désigner la division), *ha adama* et non *adhamad*, *terre rouge* propre à la production, et non terre aride ou stérile, nommée en hébreu *teibeil* ou *yabacha*. Nous ne relevons cette erreur grammaticale que pour prouver notre bonne foi et l'attention avec laquelle nous avons lu un écrit qui nous a très-intéressés, et dont nous conseillons la lecture à nos abonnés.

M. S. U.

Nouveaux Elémens de thérapeutique et de matière médicale, suivis d'un essai sur l'art de formuler et d'un précis sur les eaux minérales les plus usitées; par *J. L. Alibert*, médecin de l'hôpital de Saint-Louis et du lycée Napoléon, membre de la Société de l'école et de celle de médecine de Paris, etc., etc. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée — Deux vol. in-8° de près 1600 pages. — Prix, 16 fr. 50 c., et 21 fr. franc de port. — Chez *Crapart*, *Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n° 17.

Quand un ouvrage a eu un succès heureux et rapide, quand l'auteur en publie une seconde édition, ce n'est plus le moment de l'extraire ou de le critiquer, il faut se laisser entraîner par l'assentiment général et remarquer seulement les additions, corrections et suppressions qui font différer la seconde édition de la première. Tant d'Ecrivains croient leurs ouvrages parfaits dès qu'ils ont été loués, qu'il faut savoir beaucoup de gré à l'auteur qui perfectionne le sien pour le rendre plus digne encore des éloges qu'il a obtenus. M. Alibert a considérablement augmenté ses élémens de thérapeutique. Indépendamment de beaucoup de substances nouvelles dont il a donné l'histoire naturelle, l'analyse et le mode d'administration, il a terminé son ouvrage par un tableau assez complet des eaux minérales employées en médecine et de leurs propriétés. Ce travail fait sentir l'importance d'une Statistique des sources. Ce n'est que depuis vingt ans environ qu'on sait analyser les eaux minérales avec exactitude. Avant la chimie pneumatique on négligeait beaucoup de principes et tous les anciens examens sont inexacts. Il serait de la grandeur et de la générosité du Gouvernement de faire voyager deux ou trois chimistes dans les départemens qui possèdent des sources minérales, pour vérifier les analyses et les rendre régulières.

Parmi les additions intéressantes que M. Alibert a faites à son ouvrage, on distinguera sans doute le chapitre qui traite du système nerveux, rempli d'idées neuves, et d'autant plus piquantes que les questions élevées par les physiologistes relativement au système du docteur Gall, ont apporté beaucoup de changemens dans la théorie des fonctions du cerveau. C'est dans ces considérations générales que brille principalement le style élégant et fleuri de M. Alibert, dont l'imagination vive sait toujours embellir l'érudition par le choix des images. En parant la science des charmes de la littérature, sorte de mérite, pour le dire en passant, qui n'est contesté que par ceux qui ne peuvent y atteindre, il en rend l'étude plus facile et fait disparaître la sécheresse des divisions méthodiques et des nomenclatures techniques. On remarquera également dans cette édition, un travail sur le phosphore emprunté de M. Lescot, et qui rend plus facile à l'économie animale l'appropriation de ce médicament qui demande une main exercée à son emploi, et apportera peut être à la thérapeutique un moyen héroïque s'il est donné avec réserve et une connaissance profonde de la physiologie. Quelques médecins prétendent que le cadre choisi par

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XIX.) (145) (1er Juillet 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

L'OUVRAGE qui suit les traités de Michel Savonarole, dont nous avons parlé, est d'Egidius; il contient deux traités analogues : l'un *de Desiderandis in Judicio Urinæ*, espèce de poëme entremêlé de commentaires; l'autre, *de Pulsibus*, est divisé en chapitres dont chacun est précédé d'un argument en vers quelquefois heureux. Il décrit le pouls *vite :*

« *Qui pede dactilico passim declinat ab alto.*

et les causes des différences du pouls :

« *Formæ crassis, sexus, etas, gravidatio, somnus*
» *Et locus, et tempus, labor, esca, repletio, potus.*
» *Causa, genus morbi, coïtus turbatio mentis,*
» *Corporeique situs variant idiomata pulsus.*

Enfin, ce Recueil précieux est terminé par un traité *de Urinis*, de Pierre Léon de Spolette, qui complète la doctrine des deux auteurs préeédens sur l'*Urographie;* à la suite sont la table d'Egidius, celle de Léon, et enfin cette date si étrange que nous avons rapportée : *Anno* 1414, *die* 22 *November.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous jouissons depuis quelque tems des charmes d'une température comme il plaît quelquefois aux romanciers de la décrire, ou comme le divin Milton s'est complu à l'imaginer, lorsqu'il a peint les délices d'Éden. Un ciel pur, un soleil brillant, un air rafraîchi par les brises du soir ou les pluies de la nuit, embaumé par les émanations de plantes de la plus belle végétation; des fleurs comme au printems, des espérances superbes pour l'automne: telle est la constitution que nous éprouvons depuis un mois et qui est si délicieuse que le desir même ne pourrait aller au-delà. Les fruits rouges étincèlent en rubis au milieu de la verdure dont de fréquentes et chaudes ondées avivent le feuillage. Le cerisier offre son fruit acidule et salubre; le groseiller sa grappe couleur de feu prélude et régulateur, dit-on, de la générosité des dons de Bacchus; la fraise parfumée, l'abricot jau-

nissant, la prune sucrée, la pêche vineuse, la poire fondante vont tour à tour faire les honneurs de nos desserts et remplacer les compositions magistrales des pharmacies. Heureuse saison où le goût s'unit à la raison pour servir la santé! Eh! quel malade peut n'être pas convalescent, quel docteur n'être pas désarmé, quelle maladie n'être pas vaincue par l'arrivée des fruits rouges? Viennent les cerises, disait le vieux Fontenelle, et je suis encore sauvé cette année; qu'on me donne des fraises, disait le grand Linné, et je nargue la goutte. En pensant aux diverses propriétés des végétaux, j'ai conçu une idée bien plus générale; c'est que le printems est peut-être le régénérateur des individus animés comme il l'est des végétaux, et que pour que les premiers jouissent également de ses bienfaits, il faudrait seulement que chacun eût le secret du végétal qui est approprié à sa régénération, comme chaque végétal semble avoir la conscience des sucs des règnes animal et minéral qui lui sont appropriés. L'oseille relâche tel individu et resserre tel autre; ce phthisique voit cicatriser ses tubercules pulmonaires par le cresson qui ulcère ceux de cet autre poitrinaire. Que faire? étudier son tempérament, être sobre de médicamens, et prodigue de petits moyens de régime.

On n'observe en ce moment aucune maladie nouvellement dominante, si l'on en excepte la petite vérole qui règne endémiquement dans tous les lieux où la vaccine n'a pas été pratiquée, comme si elle voulait punir de cette coupable insouciance, ou se hâter de saisir ses dernières victimes. Fera-t-on honneur aux seuls fruits rouges de cette stérilité nosologique? les fruits rouges peuvent en effet porter plus de fluidité dans les humeurs, mais la vraie raison de cette salubrité constitutionnelle est dans l'air, presque constamment occupé par le vent de N.-E. Eh! quelle maladie oserait se commettre avec le N.-E. et les fruits rouges?

Les bains de rivière ordinairement indiqués dans cette saison, ne le sont pas encore, parce que le fond de l'air est resté froid à la suite des pluies tombées il y a 15 jours. Nous répéterons dans cette circonstance l'avis que nous avons déjà donné de corriger par un déjeûner tonique, tel que le chocolat, le relâchement résultant quelquefois de l'abus des végétaux, et le conseil d'unir une salade amère au premier plat de viande du dîner.

Depuis le 19 Juin jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 7 fois N., 14 fois N.-E., 1 fois E., 1 fois O., 2 fois S.-O., 2 fois S.-E., 1 fois S., et 2 fois N.-O.

☺ Pleine lune, le 8 Juillet.

M. S. U.

Depuis le 19 Juin jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{9}{12}$.

La moindre de 28 p. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 21 deg. $\frac{1}{10}$.

Il a descendu à 11 d. $\frac{6}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 75 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S.M. le Roi de Westphalie.*

GALLISME.

Nº 13.

PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE DU CERVEAU.

Suite du quatrième Paragraphe.

Nous l'avons dit, jusqu'ici on avait pensé que les femmes seules étaient comptables d'un tribut que la nature lève chaque mois sur elles, comme si jalouse de l'éclat de leur printems elle avait voulu ravir quelques fleurons à leur couronne, et détacher quelques roses de la chaîne de fleurs dont alors leurs jours sont tissus; il était réservé à un profond observateur, à un physiologiste exercé, de remarquer que les hommes aussi sont assujettis à un tribut semblable, et que leur santé est d'autant plus constante qu'ils le paient plus exactement. Par une opposition assez étrange et aussi marquée dans le physique que dans le moral, l'homme que sa constitution rapproche le plus de celle de la femme, n'est pas celui de qui cet impôt est le plus sévèrement exigé, et rarement voit-on un homme d'un tempérament sanguin (comme disaient les anciens, nos maîtres en médecine, comme en toute autre science) éprouver aussi

exactement à une époque déterminée du mois, cette variation de santé que ressentent si fidèlement, à des intervalles fixes, les hommes d'un tempérament bilieux, et sur-tout ceux doués d'une grande irritabilité nerveuse. Cependant cette nuance maladive est toujours plus ou moins sensible, même chez les individus de la constitution la plus robuste, et un exact examen peut en tenir compte.

Une remarque aussi singulière, et qui appartient également au docteur que nous commentons, c'est qu'en divisant en deux classes toutes les femmes, on a avec certitude la *statistique menstruelle* de tout le sexe féminin, sauf les anomalies, les maladies ou les variations climatériques. Cette remarque est trop aisée à vérifier. Notez exactement la première femme que vous trouverez sous le joug mensuel; quelques informations faites avec discrétion vous constateront que dans le même tems plusieurs autres subissent la même loi, et en seront affranchies avec elle pour la subir de nouveau vingt-huit jours après. Attendez d'une à deux semaines, poursuivez prudemment vos enquêtes; obtenez d'une autre femme l'aveu d'un état semblable, et vous serez tout étonné d'apprendre qu'à cette époque précise toutes les femmes qui n'étaient pas soumises au tribut de la première époque, le payent en ce moment. Il est bien quelquefois des débitrices qui se laissent arriérer, mais à moins de dérangement maladif, qu'on ne croie pas qu'il se passe un terme entier sans l'acquit de la dette. Non; la femme seulement arriérée rentre dans la classe suivante qu'elle quittera encore pour retourner dans la sienne, et successivement ainsi jusqu'à ce que les remèdes, l'exercice, l'arrivée complète de la puberté, ou la fixation du tempérament, la santé enfin aient fait cesser ces irrégularités et rapproché ces retards.

Il en est de même encore pour l'homme, qu'il faut également distribuer en deux classes de tributaires de la *perturbation humorale*, comme on a divisé les femmes sujettes à la loi mensuelle. La première comprend les individus de telle date à telle autre; la seconde renferme tous les individus non compris dans la première et détermine à partir de telle autre époque l'acquittement de leur tribut. Cette loi invariable comprend tous les êtres créés d'un pôle à l'autre, et la Bengalienne obéit à son empire sur les rives du Gange comme la Française sur les bords de la Seine. Ainsi de Rome à Saint-Pétersbourg, de Tunis à Philadelphie, il est certain que la première classe acquitte ensemble son impôt à tel quantième de la lune, comme la seconde à tel autre acquittera le sien sans le moindre mécompte, sauf les petites exceptions individuelles, mais en très-petit nombre. Une remarque que nous avons vérifiée et qui mérite d'être consignée, c'est que s'il est vrai de dire que les femmes qui éprouvent ce qu'elles appellent des *retards*, sont tour à tour et très-réguliérement portées de l'une à l'autre classe alternative, à chaque éruption, soit qu'elle retarde, soit qu'elle avance, il l'est également d'avancer qu'il est une certaine portion de femmes appartenant à la fois aux deux classes dont elle acquitte plus légérement, il est vrai, mais exactement et chaque fois le tribut. Observons encore qu'il faut que la puberté ait rendu habile à cette influence, et que les jeunes gens n'y sont pas plus sensibles que les jeunes filles ne sont assujetties à l'impôt menstruel avant l'époque qui les rend pubères. Qu'on assigne maintenant la cause atmosphérique ou astrale de cette influence qui, tous les vingt-huit jours, décide à point nommé une effervescence dans le système sanguin, fait d'un homme doux, bon, sobre, un bourru, un querelleur, un ivrogne; d'une femme chaste, gaie, tendre, une femme vaporeuse, fantasque, maussade. Dira-t-on qu'elle est la même que celle qui détermine le flux et reflux maritime, qui règle le cours des vents alisés, qui régularise l'ascension de la sève, etc.? Ce sont des phénomènes dont les causes sont encore impénétrées, mais dont les effets bien constatés doivent nous conduire un jour aux principes qui les font naître, et en attendant au traitement des affections qui en dérivent. Or c'est précisément ce que nous allons tenter de faire pour la manie, qui est un des résultats de l'excessive sensibilité qui se développe dans ces *jours critiques*. On remarque en effet que le suicide, l'un des actes les plus ordinaires et les plus malheureux du délire maniaque, se commet comme épi-

démiquement à certains jours du mois, à certaines époques de l'année, et qu'il est rare qu'on cite seul un accident de cette nature. La solution de ce problême difficile, en ne l'examinant que superficiellement, naît de la théorie que nous venons d'exposer, et s'explique par l'état pathologique de ceux qui s'abandonnent à cet acte de désespoir, toujours en concordance avec la périodicité de l'influence mensuelle.

Un docteur, *Constançio*, a dans le Journal de Paris du 25 Juin dernier, attaqué notre opinion sur le suicide, en détournant l'attention du vrai point de vue sous lequel la médecine doit l'envisager; il est vrai qu'il n'a établi sa discussion que sur l'infidèle citation de ce Journal, et non sur notre texte qui y avait été défiguré; mais comment ce médecin peut-il à la fois avouer que le suicide n'est pas toujours une maladie, et soutenir qu'alors il n'est pas un crime? Qu'est-ce donc qu'un crime, sinon une infraction aux lois religieuses et sociales; et peut-on nuire plus à la société qu'en la privant d'un des membres qui la composent? L'homicide ne peut cesser d'être un crime que lorsqu'il est involontaire, et c'est ainsi que la folie, l'ivresse, le délire innocentent le suicide; mais s'il est commis de sang-froid avec toute la jouissance des facultés intellectuelles, j'en demande pardon à la philosophie, mais la morale s'unit à la religion pour qualifier *crime* cet oubli du premier des devoirs (l'obligation imposée à tout factionnaire de rester au poste qui lui est échu par le sort). En deux mots, le suicide est un crime toutes les fois que c'est l'effet d'une punition ou d'une vengeance exercée sur soi. Dans le premier cas, on s'est mis à la place des lois qui défendent de se faire justice à soi-même; dans le second, on commet gratuitement un homicide, on exerce sur soi-même un droit que nul ne doit usurper sur aucun des membres composant le pacte social. On plaint ce criminel, sans doute; on pleure sur la fatalité qui poussa irrésistiblement sa main armée contre ses jours; mais l'intérêt général condamne l'assassin, et l'humanité signe en gémissant son arrêt. Cependant, dit le docteur Constancio, dans un tel acte, *les facultés éprouvent un véritable dérangement.* En ce cas (répondrons-nous), il y a maladie; et, pour l'honneur de l'espèce humaine, nous aimons à penser qu'il y a eu effectivement bien peu de suicides criminels, c'est-à-dire sans lésion des fonctions intellectuelles, et je n'en excepte même pas ceux qu'il plaît à ce médecin de dire causés par la religion et l'héroïsme. Si nous parlons en casuistes; en se donnant la mort, même avec de pieux motifs, un homme laisse aux faibles un exemple dangereux, à ses calomniateurs une arme perfide; et l'église a hautement condamné ces entreprises sur soi-même, tentées même par un zèle religieux. Dissertons-nous en moralistes? Quel acte plus subversif de la morale que celui d'un égoïste qui, pour se soustraire à des chagrins habituels, enlève lâchement à ses enfans et à sa femme un soutien, à l'état un citoyen? Discutons-nous en politiques? Celui qui attente à ses jours, ôte à son parti l'appui le plus puissant, et peut donner à penser que son courage fut épuisé avant le cours de sa vie. Qui sait si Caton, survivant à la mort de Pompée, n'eût pas exhumé la république de ses cendres, et prévenu la tyrannie comme l'assassinat de César? En voilà assez pour prouver au docteur Constancio qu'il existe peu de suicides criminels, que, par conséquent, il en reste beaucoup à traiter par la médecine; et que comme *la mélancolie qui précède souvent tous les genres de suicides*, n'est pas tellement caractérisée qu'on puisse déterminer avec certitude que le suicide qui s'en suivra soit de l'espèce maladive ou de celle criminelle, il est toujours de la prudence du médecin de traiter cette disposition comme maladive, sauf à être détrompé par l'événement. Mais faisons remarquer ici que le suicide que nous ne croyons pas de la compétence de la médecine, est presque toujours l'effet d'une subite et profonde résolution irrévocablement prise; que, par conséquent, son intervention est à peu près impossible, et qu'enfin, en établissant cette distinction, nous avons eu moins en vue de flétrir le malheureux qui, désenchanté de la vie, a résolu d'en déposer le fardeau, que de prouver qu'il est des dispositions au suicide incurables; qu'il faut enfin distinguer le *spleen* qui conduit lentement au dégoût de la vie, du parti fermement et subitement pris de s'en défaire. Nous ne répondrons point ici à la question bien singulière de la part d'un médecin:

Quelle est la différence de la pléthore vraie et de la pléthore fausse, comment la fermentation peut-elle produire la congestion? Nous avons renvoyé le docteur à sa marmite en ébullition, pour y apprendre les lois de la raréfaction, et nous espérons que la simple comparaison d'une caraffe d'eau froide et d'un vase contenant une égale quantité de lait mais bouillant, que le spectacle d'une bouteille de Champagne s'échappant en flots écumeux, suffiront pour le convaincre que le sang en fermentation tient autant et même plus de place qu'une plus grande quantité de ce fluide circulant sans une cause d'irritation; la différence est grande dans le traitement. La pléthore vraie indique la saignée: si vous la pratiquez dans la pléthore fausse, l'accident cesse; mais vous tuez; le malade *meurt guéri;* et pour suivre notre comparaison, quand le lait est en ébullition, vous ne le ferez pas cesser en enlevant de la liqueur bouillante, mais au contraire en y ajoutant de l'eau froide et en retirant le vase du feu. A l'application, docteur. Quant à votre demande (*Qui a dit aux docteurs réunis que l'accumulation du sang ou de la bile rendaient les gens mélancoliques?*), nous ne répondrons rien, sinon qu'un homme atteint d'une fièvre chaude est saigné et guéri sur le champ; qu'un homme attaqué de vapeurs mélancoliques recouvre, avec deux grains d'émétique, la joie et la santé. Eh! que les *solidistes* les plus obstinés expliquent ces deux cures sans la doctrine de l'*humorisme*, sans l'intervention des métastases, et demain je me range sous les drapeaux des novateurs qui, après tout, guérissent moins que les *anciens pathologistes*, du nombre desquels, sans doute, on ne raye pas Hippocrate, n'en déplaise à Pinel et compagnie.

Nous avons dit que le suicide n'est pas endémique à Vienne, à Paris, mais il y est quelquefois épidémique. En 1785, on compta à Vienne jusqu'à onze suicides par jour, et l'Empereur inquiet appela sur ce fléau dépopulateur l'attention des médecins. Il y a quelques années, Paris offrit pendant l'hiver, une liste inaccoutumée de ces accidens, et l'on crut en trouver la raison dans la démoralisation résultant des désordres de l'anarchie révolutionnaire, dans l'habitude inusitée jusqu'alors, et prise à cette époque par le peuple, de s'entretenir de discussions de morale et de politique (les mœurs de Londres confirment cette observation), dans les terreurs religieuses inspirées par de faux dévots saintement courroucés au nom d'un Dieu de paix et de bonté, dans l'oubli de la vraie religion, dans l'accroissement du luxe et les privations réelles qu'il impose. Nous aurions pu en citer d'autres exemples en France. En 1784, le régiment de Saintonge, en garnison à Sarre-Louis, perdit en huit jours, par le suicide, le caporal Petit-Bon, un armurier et le plus beau de ses grenadiers, tous gens graves et estimés dans le corps. L'officier de qui je tiens ce fait, remarquait avec infiniment de justesse que peut-être, sans l'exemple du premier, les deux autres ne se seraient pas donné la mort, et qu'on lui doit peut-être aussi celle de quatre officiers également suicidés depuis. En France, le suicide est très-rare dans les campagnes; il l'est également en Suisse, en Souabe et dans les pays où les mœurs sont simples et agrestes, où les besoins se bornent au nécessaire. Le docteur Gall a consigné sur ses tablettes le nom de quatorze familles où ce penchant funeste est héréditaire; il en a noté une où il se commet régulièrement de deux en deux générations.

Le suicide a ses symptômes comme les autres maladies. L'individu qu'attend ce sort fatal, est ou grave et taciturne, ou d'une gaîté démesurée dans sa jeunesse. En avançant en âge, la constitution mélancolique prend le dessus. La bile se sécrète mal; le désordre commence par l'estomac et les intestins; les digestions sont pénibles, accompagnées de coliques et de rapports. La peau devient blafarde, le teint plombé, l'œil terne, la langue sèche; on recherche la solitude. Une indifférence universelle remplace une sensibilité exaltée, et ce symptôme appartient sur-tout à ceux qui, gâtés par la fortune, sont blasés sur toutes les jouissances. Quelquefois des larmes involontaires roulent dans les yeux; on est triste sans sujet, querelleur sans motif. Les sens s'émoussent, celui du toucher sur-tout devient obtus. Si un accident moral a causé ce désordre, la présence de l'objet qui le rappelle cause une émotion dangereuse, et, dans son absence, son image poursuit le malheureux qui porte en tous lieux,

au sein des plaisirs tumultueux, comme dans le recueillement des campagnes, le trait qui l'a blessé. On sent au creux de l'estomac un poids insupportable, au front, entre les deux yeux, un serrement douloureux; les joues se creusent, les mains se décharnent, on perd l'appétit; l'ennui revêt tous les objets de son crêpe funèbre; on délibère sur les moyens de quitter la vie. Passe-t-on sur un pont, on est tenté de se plonger dans les eaux, dont l'œil suit longuement le cours. Est-on placé sur un lieu élevé, on voudrait se lancer dans le vague des airs; on voudrait incendier la maison qu'on habite, et périr inconnu au milieu de ses débris.

On affectionne les objets de destruction, on considère avec un plaisir douloureux un fusil, un pistolet, un couteau, un rasoir; les plus petits moyens de destruction, une corde, un clou, excitent l'attention, on voudrait envelopper dans sa perte les objets de ses affections. Le sommeil fuit loin des paupières, ou si quelquefois il les appesantit, des songes affreux assiégent l'imagination: on rêve qu'on est poursuivi, qu'on est conseillé de mourir, on se réveille oppressé, ruisselant de sueur et consumé d'une soif ardente. Quelquefois la religion vient combattre ces tentations, l'amitié, les liens de la société en balancent l'impression. Enfin l'imagination obsédée succombe, et l'on brise, quelquefois en pleurant, quelquefois avec une fermeté stoïque qui brave jusqu'à la douleur, les entraves de l'ame effrayée de sa liberté.

Il existe à Paris une femme qui a éprouvé toutes ces variations. Conduit-elle au bain son fils chéri, elle est tentée de le jeter à l'eau; le tient-elle à la fenêtre, une voix intérieure lui dit: *précipites-toi avec lui.* Elle résiste de toutes ses forces et elle est venue de bonne foi demander au docteur Gall des conseils contre ces suggestions qu'elle appelle *diaboliques*. A Hambourg, un instituteur jouissant d'une bonne réputation, tua sa femme, ses trois enfans et lui-même. Il ne toucha pas à plusieurs enfans assis à côté des siens, Un cordonnier, à Strasbourg; à Manheim, un émigré, marchand de fer, en firent autant. Dans une ville d'Allemagne, un boulanger a promis de tuer sa femme, et si l'on n'y met ordre, il tiendra parole. Il est des spectacles qui disposent au suicide. Un homme ayant vu rouer un criminel, rentra et voulut tuer ses enfans. Revenu à son bon sens, il vint trouver le docteur Gall à Vienne, et lui confessa qu'il avait souvent envie de tuer quelqu'un, puis de se suicider; et tenez, dit-il, au moment où je vous parle, il me prend un besoin de vous tuer. Gardez-vous de bouger, dit le ferme docteur; car dès votre entrée ici je vous ai deviné, je suis trois fois fort comme vous, et si vous faites un geste, je vous fais sauter la cervelle. Le conseil fut mis à profit, il subit un traitement, et fut guéri.

Le premier moyen de guérison est la confiance du malade; s'il n'est pas disposé à l'accorder entiérement à son médecin, à lui obéir ponctuellement, le traitement est très-incertain; mais aussi il faut que le médecin consulté devienne un ange consolateur; c'est un général qui rappelle un fuyard, c'est un dieu qui rend un mort à la vie. On n'a pas assez tenu compte de la périodicité de certaines affections. Un soldat perd sa femme, et devient fou tous les 28 jours pendant 24 heures. Une dame de Paris, enceinte, est frappée de la foudre: tous les cinq jours, depuis cet accident, elle éprouve réguliérement un accès d'épilepsie, etc. Ces exemples suffisent bien pour mettre sur la voie du traitement qui doit être d'abord purgatif, puis anti-spasmodique. Environnez le malade de personnes dont l'affection lui soit certaine, de distractions dont il ne découvre ni les apprêts, ni le but. Evacuez les premières voies par des vomitifs; qu'une nourriture saine, mais légère et non stimulante, remplace les saburrhes qui croupissaient dans son estomac sans ressort. Assouplissez la fibre par des bains; qu'ils soient chauds pour détendre à la fois le systême vasculaire, et répandre de l'hilarité dons le systême nerveux. Entremêlez-les de purgatifs acides, donnés souvent et à petites doses; que des sangsues, posées à l'anus, dégorgent la veine-porte, fluidifient l'humeur biliaire, et facilitent tous les mois le paiement de l'impôt périodique; que des frictions sèches appellent à la peau une transpiration plus active, et rendent à cet organe intéressant sa sensibilité excrémentitielle; que de légères secousses impriment à l'estomac d'utiles oscillations, quand

même l'appétit serait de retour ; que des lavemens purgatifs débarrassent les intestins des mucosités qui y stagnent, et causent leur torpeur ; que des boissons, amies des nerfs, secondent ces efforts, et choisissez-les parmi celles que préfère le goût du malade, telles sont le bothris, la citronelle, la mélisse, le serpolet, la fleur d'orange, le tilleul, le safran sur-tout, dont la propriété consolatrice n'est pas assez connue ; point de thé, point de valérianne, point de gommes fétides, point de tabac, point d'ellébore, sur-tout point d'éther, dont l'esprit volatil ne donne qu'un calme trompeur et éphémère. Les bouillons aux herbes, les légumes potagers, les fruits rouges, une nourriture végétale enfin ; le lait, s'il passe bien, la bière forte de houblon, les viandes blanches offrent le régime dans lequel vous choisirez ce qui conviendra particuliérement à la constitution du malade, dont il faut sur-tout consulter les goûts.

Faites porter à votre malade, sur le creux de l'estomac, un sachet de camphre et de fleurs de lavande. Ces amulettes calment l'imagination et sauvent en entretenant la foi des fidèles. Si le malade a du dégoût pour les médicamens, employez la méthode iatraleptique, et faites arriver vos drogues par la voie de l'absorption, en friction, en lavement, en fumigation. Ne sait-on pas qu'on purge les enfans en posant sur l'estomac un emplâtre saupoudré de jalap ? L'équitation, la marche, la course en voiture un peu cahotante, aident merveilleusement le succès des remèdes, en changeant le malade d'air, d'habitudes, de régime, d'affections ; et c'est ici sur-tout que le conseil de prendre les eaux est bien indiqué. L'air épuré des montagnes agit mécaniquement sur la fibre amollie par le bain ; la société donne d'utiles diversions ; une liaison peut terminer la cure. Ne pouvez-vous faire cette dépense, gardez-vous bien de remplacer ce voyage par l'usage des tristes eaux-factices. Entourez votre malade d'objets agréables ; que des végétaux inodores, placés dans sa chambre, reposent agréablement ses yeux et élaborent l'air qu'il respire.

La religion, ce dernier appui du malheureux, ce refuge du criminel même condamné par les lois, ne doit pas être rejetée de ce traitement, sur-tout si la conformation cérébrale du malade indique quelque penchant à la théosophie. Enfin, qu'une morale douce, philantropique, console l'infortuné et le rattache au besoin de la vie ; mettez sous ses yeux le bien qu'il a fait, celui qu'il peut faire encore, le tableau de sa famille, le spectacle de ses amis intéressés à son sort. Prouvez-lui que c'est souvent du sein du dernier malheur que naît la plus grande félicité, et que tel homme eût trahi ses destins, si, succombant à la dernière épreuve, il eût désespéré de la fortune qui, dans la traversée orageuse de la vie, s'est servi souvent de l'excès même des calamités, comme d'une planche pour conduire au port. Citez-lui l'exemple du visir de Saadi : parvenu au faîte de la prospérité, sa bague tombe dans la mer et surnage. Effrayé de cet excès de félicité, il cache ses trésors et attend une disgrâce. Il perd la confiance de son maître, il est jeté dans les fers et y est oublié sept ans. Un jour qu'il allait prendre son repas composé de pain noir et d'eau, il aperçoit dans son plat un rat qui, selon sa loi, le rendait immonde. Touché de cet excès d'infortune et sûr qu'elle ne pouvait s'accroître, il ordonne qu'on reporte ses trésors dans son palais. En effet, son innocence avait été reconnue, et, reporté au rang de visir, il recouvra toute l'amitié de son illustre Empereur. Eût-il joui de ce bonheur, si, abattu par le dernier trait du sort, il eût tranché le fil de ses jours ?

M. S. U.

TRAITEMENT DE LA RAGE PAR LE VINAIGRE.

En 1764, un pauvre habitant d'Udine en Frioul (canton vénitien) fut mordu d'un chien constaté enragé : il trouva par hasard sous sa main du vinaigre de vin, il en but une forte dose et fut radicalement guéri. Un médecin vint exprès de Padoue vérifier le fait ; il réitéra le remède sur plusieurs autres hydrophobes avec le même succès ; il donnait une livre de vinaigre en trois doses par jour, une le matin, une à midi, une le soir. Le laborieux Buc'hoz cita ce fait dans le 3ᵉ volume du *Traité historique des plantes de la Lorraine et des trois Evêchés* (dissertation vingt-septième, de la vigne). Macquer le recueillit dans

le 4e tome de son *Dictionnaire de chimie*. Un médecin de Dresde, encouragé par plusieurs succès du même genre, le recommanda dans les affiches de cette ville. En 1767, le docteur Gottfried Thiesen, de Kœnisberg, employa avec la même réussite le vinaigre de bière sur plus de cent personnes, *ayant eu déjà des accès*; Moneta son élève, conseiller aulique et médecin du corps de S. M. Polonaise, publia en 1768 une méthode curative encore aujourd'hui en usage à Varsovie. La voici :

« Aussitôt que quelqu'un a été mordu par un animal enragé, on répand, sur sa blessure, de la terre, du sable, de la boue, enfin ce qu'on trouve le plus promptement sous la main pour absorber la salive empoisonnée et l'empêcher de s'insinuer dans le système; ensuite on lave la plaie à grande eau. On chauffe deux livres de vinaigre, on y ajoute une demi-livre de beurre; on bassine de ce mêlange les blessures en ayant soin que le linge qui les recouvre soit toujours imbibé : au bout de trois jours, si les plaies ne sont pas cicatrisées, on les recouvre d'un plumasseau chargé d'onguent blanc, assujetti tout autour par l'onguent de Nuremberg, ou de diachilon gommé ou simplement de poix. Le malade prend quatre fois par jour, chaque fois deux onces et demie de vinaigre avec un peu de beurre frais; sa boisson ordinaire est pour quinze jours, de l'oxicrat, de la limonade, de l'eau coiffée de vin; il ne vit que de fruits, de légumes, de jardinage; point de vin, point de liqueurs, point de bière forte, point de café : on recommande bien l'absence de toute contrariété, de toute impatience. Les personnes pléthoriques, violentes, feront bien de se faire saigner. »

Ajoutons que les scarifications et sur-tout la cautérisation, si elle est praticable à l'endroit mordu, doivent impérieusement précéder ce traitement qui n'a rien de dangereux même en supposant que l'animal qui a mordu ne fût pas enragé.

Le 5 Juin 1777, M. Baudon, chirurgien au grand Andelys, fut demandé pour un cas d'hydrophobie. Voici son récit adressé le 11 Octobre à la Société de Médecine : « Un chien vigoureux » avait été mordu par un chien enragé; on l'avait » cru préservé de la rage parce qu'on avait eu » soin de le faire frotter aussitôt et de lui faire » manger une omelette préparée avec les écailles » d'huîtres calcinées et pulvérisées, mais le matin » de mon arrivée, le chien était entré tout à coup » dans un accès de rage, s'était jeté sur une truie » qui devait mettre bas trois semaines après, » l'avait mordue profondément à la cuisse, puis » avait attaqué un petit chien, lui avait déchiré » la moitié de l'oreille, et s'était sauvé. Le maître » voulait faire tuer la truie et le petit chien : » j'obtins de faire sur eux quelques épreuves. Je » fis enfermer la truie dans une étable ; je l'examinai par un trou fait au plancher; je lui fis » donner à manger avec précaution, l'animal » mangea pendant cinq jours; le sixième, il » était debout, la tête baissée sur l'auge ; il resta » ainsi trois jours sans rien prendre : le dixième, » il eut un accès de fureur terrible; ses yeux » étaient étincelans, il avait de l'écume à la gueule; » il errait çà et là dans l'étable et se jetait de tems » en tems sur un morceau de bois qu'il mordait. » L'accès dura sept heures, ensuite l'animal devint calme et se coucha. Je fis descendre dans » l'étable, par le trou que j'avais pratiqué, une » chaudière pleine de quatre pots de fort vinaigre » que j'avais fait chauffer. Je fis boucher, avec » du foin, tous les trous de l'étable pour empêcher » l'accès de l'air extérieur. Au bout d'une heure, » l'animal but, avec une avidité étonnante, le vinaigre; le lendemain la chaudière était vide; on » continua et on lui donna pour boisson un mélange » d'eau et de vinaigre par moitié avec un peu de » farine d'orge; elle mit bas : je lui donnai de la » farine d'orge humectée de vinaigre et d'eau » édulcorée d'un peu de miel. Les petits et la » mère restèrent enfermés pendant un mois, au » bout du quel n'ayant offert aucun signe inquiétant, ils furent mis dans un clos et à la même » nourriture que les autres porcs. Ils n'ont jamais » eu d'accès non plus que la mère.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

M. Alibert n'est pas conforme à la nature. Ce reproche est peut-être fondé, mais ce n'en est pas moins une très-belle idée que celle d'avoir rangé les substances médicinales d'après l'action élective qu'elles exercent sur tel organe préférablement à tout autre. Cela peut souffrir beaucoup d'exceptions, il est vrai, mais quel systême n'en souffre pas? Celui de Linné n'est pas plus naturel et n'en est pas moins admirable.

C. L. C.

Bibliographie physiognomonique et métoposcopique, ou Notice des principaux ouvrages qui traitent de la connaissance de l'homme par différens traits de la figure, ou par divers autres signes qu'il apporte, soit de la nature, soit de ses habitudes, ou affections morales depuis les philosophes Grecs jusqu'à *Lavater* et le docteur *Gall* (1).

La notice que nous abrégeons commence par les *philosophes anciens ;* 1°. *Aristote*, qui a écrit des *physionomies* dans un petit Traité, dont on a une traduction gothique de 1500, intitulé : *Aristote* qui enseigne les complexions de l'homme, etc. in-12.

2°. Deux éditions d'un Traité sur la *physionomie*; par le sophiste *Adamantius*, avec l'extrait des *philosophes* anciens sur cette science; traduit par M. *Meister*, in-12.

Parmi les *modernes* on distingue 1° le Napolitain *Porta*, qui a traité cette science avec beaucoup d'étendue, et qui a le premier rapproché les traits des animaux de ceux des hommes dont le caractère a quelque sympathie avec tel ou tel d'entre eux. L'édition la plus complète est en latin, en quatre volumes in-8°, 1650. On y a joint un cinquième volume, qui contient sa vie en français, avec l'analyse de ses ouvrages; 2°. l'original italien, et la traduction française fort ancienne, d'un Traité rare et singulier sur la *physionomie*, de M. *Lescot*. L'auteur commence par annoncer qu'il a été fait à la prière de l'empereur *Frédéric ;* la traduction a été donnée par le secrétaire d'un duc de Lorraine, et lui a été dédiée par ce secrétaire, M. *Seroville*; en 1535 et 1540.

L'allemand *Samuel Fuchs* donna, en latin, en 1615, avec de bonnes gravures, un Traité complet fort curieux de *physionomie* et *métoposcopie ;* et *Clairemont* d'Hermstad, y a publié en latin un grand Traité fort estimé, en 1665, in-4°.

3°. Deux autres traités en langue latine, de Chiromanie, aussi dédiés à des grands seigneurs; par le docteur *Tibert* et le médecin *Dryander* (*Duchêne*) de Mayence, etc. 1541, in-12.

4°. Les œuvres du fameux *Cardan*, soit latines soit françaises. On y distinguera des imprimés, un manuscrit très-extraordinaire, même dans cette collection d'ouvrages singuliers; au bas de 816 têtes gravées, sur lesquelles on voit divers signes au front ou ailleurs, on lit en même tems diverses *notes*, dont quelques-unes pourraient être appelées d'*infamie*, pour la hardiesse des imputations faites à quelques caractères de la physionomie, ou de l'opinion qu'on veut donner de certains traits de la figure : elles sont manuscrites et en latin.

5°. Parmi les médecins d'une certaine célébrité, on voit figurer *Lachambre*, médecin de Louis XIV, dont une tradition confirmée par divers auteurs et notamment par M. Laplace, dans son Recueil piquant de pièces intéressantes, veut qu'il ait, par ses connaissances physionomiques, contribué au bon choix, dans tous les genres, des grands hommes qui illustrèrent le règne de ce Monarque.

On voit dans cette collection, cinq à six éditions différentes de son *Art de connaître les Hommes*, dont une faite par les Elzévirs, ce qui est la preuve la plus sûre et la plus incontestable d'un grand succès de son systême, non-seulement en France, mais dans l'Etranger.

6°. Plusieurs autres traités de chiromancie et de physionomie, par le médecin *Coclès*, de Boulogne; par *Gallimart*, en 1626; par *Sicler*, médecin-spagyrique à Lyon, en 1638 et 1668; par *J. Betot;* par *Perruchio*, vers le même tems; sans compter le divin Raymond *Lulle*, l'oracle de son tems; le grand *Albert*, le *Petit Doux-Ciel;* le médecin *Laigneau*, dont l'ouvrage est curieux et rare, celui de *Pic de la Mirandole*, qui ne l'est pas moins, etc.; la Physionomie raisonnée de M. *la Bellière de*

(1) Cette collection rare autant que curieuse, se voit rue du Pont-de-Lodi, n° 7, chez *Royez*, libraire.

la Niolle, aumônier du Roi, et les beaux dessins de *Le Brun*, sur l'homme et les animaux comparés; le Système de la Beauté, par *Otto-Vœnius*, aussi avec de belles gravures estimées; enfin, celui de l'original anglais *Hogarts*, si connu par son *Traité de la Beauté*.

On pourrait citer un plus grand nombre d'auteurs qui ont acquis une certaine célébrité par leur doctrine sur les physionomies, sous Louis XIII et Louis XIV; mais il faut arriver vers la fin du siècle dernier, pour voir briller quelques ouvrages plus célèbres, ou remplis d'éloquence et de cet enthousiasme qui entraîne toujours beaucoup d'esprits, comme celui de *Lavater*, ou pleins de raison et de philosophie plus méthodique, comme ceux de *Pernetti*, dont le principal traité n'est pas assez connu en France, quoiqu'il ait longtems balancé dans tout le nord le succès de *Lavater*; la *Connaissance de l'Homme moral par celle de l'Homme physique*, 2 vol. in-8°, Berlin, 1776; il faut y joindre, pour lui donner plus de prix, les *Observations sur les Maladies de l'Ame* (1777), du même auteur, dont nous ne connaissons guère en France, que les *Lettres sur les Physionomies*, qui ont paru assez piquantes pour avoir obtenu l'honneur de beaucoup d'éditions.

On sait que plusieurs savans français et étrangers de nos jours, ont donné à cette science quelques nouveaux développemens, avant que le docteur *Gall* soit venu avec la prétention de l'asseoir sur de nouvelles bases.

M. *Sue*, médecin, avait publié la *Physionomie des Corps vivans depuis la Plante jusqu'à l'Homme*, en 1797. Cet ouvrage n'est cité ici que pour mémoire.

M. *Camper*, en Hollande, avait prouvé dans deux ouvrages in-4° avec gravures, que les diverses nations et leurs différens âges, variaient de physionomie. M. *Blumemback*, à Gottingue; M. *Cuvier*, M. *Villiers*, M. *Virei*, à Paris, avaient déjà écrit sur la nouvelle doctrine du docteur *Gall*, ou sur l'espèce humaine et ses variétés; ainsi que M. *Clairier*, à Strasbourg, etc., etc.

Enfin, l'on n'a pas oublié que si l'art a pu profiter pour l'*expression* dans les *figures*, des beaux dessins d'un de nos grands peintres (Lebrun) sur celles des hommes comparées à quelques animaux; les passions et caractères du cheval ne sont pas moins *bien démontrés dans la Lettre de M. Vincent à M. Bachelier*.

Ce sont ces divers écrits presque tous devenus très-rares et difficiles à rassembler, qui forment la collection que M. *Royez* offre à quelques amateurs distingués ou à une grande bibliothèque. Il vient encore de l'enrichir d'un petit écrit de *Mirabeau* sur *Lavater*. C'est le plus rare peut-être de ses ouvrages; c'est la passion qui l'a dicté. Il voulait se venger du bon *Lavater*, qui, aussi franc que pénétrant, l'avait frappé ressemblant. Il ne pouvait être content de ce portrait, quoique ce fût lui qui l'eût provoqué (1).

M. *Royez* possède aussi un petit Traité assez rare sur la correspondance et le juste équilibre qui doivent se trouver entre les parties du corps, pour constituer la beauté; il est avec figures.

M. S. U.

(1) L'anecdote n'est pas très-connue; je la tiens d'un des deux seuls témoins qu'elle eut. Pressé un peu brutalement par le comte de Mirabeau, qui lui était inconnu, de dire son opinion sur son moral d'après la physionomie, l'honnête et simple Lavater, animé tout à coup et comme subjugué par la vérité, ainsi que la prêtresse sur le trépied, lui dit : « Vous le voulez, » Monsieur, vous l'exigez; eh bien, vous êtes né avec tous les » vices, et vous avez fait tous vos efforts pour n'en pas perdre » un seul. » *(Note du Rédacteur.)*

CETTE feuille parait tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 20.—11 Juillet 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Ami de la santé pour tous les sexes et les âges, etc.; par Philibert Périer, docteur-médecin, membre correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris. In-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. Chez Delalain, libr., rue des Mathurins St.-Jacques, N° 5.

Jamais on ne vit s'élever autant de clameurs contre la médecine populaire, que depuis quelque tems, et cela doit être, parce que jamais on ne tente plus d'efforts pour conserver son empire que quand on est sur le point de le perdre. Or, c'est précisément l'histoire des Médecins du jour qu'il faut bien se garder de confondre avec la Médecine. Un vieux fou vient de m'écrire une longue épître imprimée dans un Journal ignoré, et non content de ce coup d'épée dans l'eau, il m'a adressé directement une autre épître in-folio manuscrite. Il a donc l'opinion que j'ai bien du tems à perdre pour l'employer à de telles fadaises. Les deux lettres sont allées de conserve à leur innocente destination : de bonne foi, si pour répondre aux gens il faut les lire, cette tâche est au-dessus de mes forces avec lui, et en conscience j'engage ce Mathusalem des *écrituriers* à ménager son encre et à ne me plus fournir de papier pour cet usage. S'il a voulu par cette levée de bouclier exciter ma colère, et obtenir d'être réfuté par moi, il a manqué son but : d'autres apprécieront sa stérile fécondité; mais malgré ses efforts pour occuper nominalement une place dans mon Journal, jamais il n'y figurera.

Un tel nom ne vaut pas l'honneur d'être cité.

S'il sait lire Horace, qu'il s'applique ces vers :

Solve senescentem maturus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus et ilia ducat.

C'est un phénomène littéraire assez piquant que de voir les écrivains de l'opinion la plus opposée, se rallier à point nommé quand il s'agit de l'attaque d'un dogme médical par quelque mécréant, comme on voit les Wight et les Torry se réconcilier à l'approche des Français, sauf à reprendre après entre eux leurs hostilités. Un médecin, auteur avant moi du Journal que je rédige dans un autre esprit que le sien, a désorganisé l'enseignement médical; le buste d'Hippocrate d'une main, il a renversé de l'autre son temple, comme on voit des vaisseaux perfides arborer un pavillon ami, pour commettre, sans exciter de défiance, leurs pirateries. A ces blasphêmes, quelques pères conscripts de la médecine ont frémi; quelques autres, transfuges du parti hippocratique, ont passé à son parti grossi de toute la jeune milice. Il fallait qu'il trouvât des vaincus pour orner son triomphe; il a attaqué les premiers professeurs de l'Ecole de Montpelier et m'a fait l'honneur de m'associer à cette diffamation.

Dans un long article, lâchement signé seulement de sa lettre initiale P. (16 Novembre 1806),

déposé dans le sottisier général, si bien nommé autrefois *Journal des débats*, il a entamé une prolixe discussion sur les dangers de la médecine populaire, et a fait à ma gazette personnellement l'honneur de l'invectiver. Je croyais y avoir répondu dans le tems de manière à dégoûter mes agresseurs de leurs insultes; et voilà qu'un M. Perrier, reproduisant ce passage, *de main de maître* dit-il, le commente et fait ainsi, à peu de frais, une préface à son *ami de la Santé*, entreprise d'autant plus contradictoire, que le préambule est employé à tonner contre la médecine populaire, et le corps de l'ouvrage, à publier des recettes à la *portée du peuple;* sans ordre, d'ailleurs, sans plan, et aux dépens de Tissot, Buchan, etc., qu'il compile en les injuriant. Au reste, cette inconséquence est le partage ordinaire de ce parti médical et cela doit être, parce qu'on est souvent pris en contradiction avec soi-même quand on ment à sa propre conscience. C'est ainsi qu'ils citent Hippocrate et qu'ils blâment la médecine populaire en feignant d'ignorer que la médecine de ce génie divin se compose toute du recueil des *ex voto* déposés par le *peuple* dans les temples d'Esculape, à chaque guérison opérée par la médecine traditionnelle, c'est-à-dire empyrique qui est la seule curative. Oublient-ils donc que l'ouvrage le plus précieux de ce prince des médecins porte précisément le titre de *Popularium*, et qu'il n'est écrit ni en chaldéen, ni en hébreu, ni en syriaque, ni en égyptien, ni en arabe, mais en langue vulgaire, dans celle du peuple au milieu duquel Hippocrate écrivait, en grec enfin; et puisqu'on cite toujours une autorité si décisive, pourquoi n'imite-t-on pas l'exemple légué par ce grand-homme, d'écrire dans sa langue, dans celle du peuple qui doit vous lire, sans termes techniques, sans mystère, et sur-tout d'ordonner des remèdes simples et justifiés par l'expérience. Le mystère est le voile des sots ou des ignorans. J'ose le prédire, la médecine touche à une grande révolution; mais ce n'est point celle qu'on a tentée et qui ne tournerait qu'au profit des artistes et non de l'art, de même que les mystères en religion tournent au profit des prêtres et non de la morale. Mystères d'*Eleusis*, d'*Isis*, de *Bona dea*, quels beaux souvenirs vous m'inspirez! mais quels dangereux exemples vous avez laissés!! Qu'on accommode aux Sciences exactes la formule analytique; qu'on applique aux études métaphysiques la série des calculs: honneur à Locke, Newton, Montesquieu, Condillac qui ouvrirent cette voie régulatrice de la marche de l'esprit humain voulant s'élever didactiquement à la contemplation des idées intellectuelles; mais plier à cet ordre mathématique une science de faits hypothétiques et d'observations contradictoires, une collection d'expériences variées, c'est vouloir nous faire rétrograder; et en effet, depuis Hippocrate, quel médecin marcha jamais son égal! On devine bien que chaque novateur dira modestement qu'il faut écouter la nature, respecter ses efforts, et se borner à préparer ses crises, mais ces vaines promesses sont bientôt remplacées par une présomption, une jactance qui ne se proposent rien de moins qu'une *Nosographie Philosophique.* Est-ce une nosographie qu'a léguée à la postérité mon maître et le vôtre? Non, c'est une série d'observations; c'est un *popularium;* c'est un recueil de maximes résultant de ces observations répétées, parce que ce grand-homme avait senti qu'il n'existe point de divisions précises de maladies comme il a plu d'en imaginer sous prétexte d'en faciliter l'étude. Tout est succession dans la nature qui n'admet point ces puériles distinctions enfantées par notre étroit cerveau, et qui, dans le traitement des maladies, ont le défaut bien grave de détourner de la guérison, parce que l'esprit préoccupé de la série nosographique adoptée, se gardera bien de chercher hors de ce cadre stérile, des remèdes affectés exclusivement à l'ordre nosologique opposé. Aussi, voyez au lit du malade, ces nosographes intrépides; seuls avec la nature, ils n'entendent plus son langage, et ils invoquent en vain l'art qu'ils ont créé; ils citent Hippocrate, et ils foulent au pied l'ancienne médecine; ils luttent contre la mort et ils dissertent sur l'énergie vitale; il s'agit de reconnaître l'action des humeurs et ils font un cours de solidisme. J'en demande pardon à la science; mais je ne connais pas parmi tous ces novateurs médecins, un seul guérisseur. Or qu'est-ce que la médecine, si ce n'est plus l'art de guérir? Convenons-en, mieux vaudrait que cet art divin ne fût pas professé que d'être ainsi dénaturé. Rome

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ANDRIAS RUDIGERUS, dut sa vocation à l'influence de l'anagramme. Prêt à choisir un état, il décomposa son nom: moyen qui, comme on sait, offre un guide infaillible pour bien déterminer ce choix, et il y trouva ces mots : *rus dei arare dignus.* En conséquence il se vouait aux autels, qui sont, comme on sait, le *champ du Seigneur*, quand *Thomassin*, son maître et son ami, apparemment plus versé dans l'explication du sens caché des anagrammes, lui fit faire la lumineuse réflexion que le *champ du Seigneur* est, à coup sûr, le cimetière; mais que si les prêtres y ferment le sein de la terre, ce ne sont pas eux qui le font ouvrir. *Rudiger* en convint, il se fit .... médecin, et cultiva le champ avec tant de zèle et de succès, que jamais cimetières ne furent *labourés* comme ceux des pays où ce brave homme exerça. Puis qu'on ne croye pas à l'influence de certains anagrammes sur certains destinées!

CONSTITUTION MÉDICALE.

UN ciel serein, des orages ; un soleil radieux, de la pluie ; un vent du nord, des zéphirs ; une chaleur accablante, un froid piquant, telle est l'image de la succession des jours de la vie, telle a été aussi la série intermittente des phases météorologiques présentées pendant la décade qui vient de s'écouler. Elle a offert, dans ce cercle étroit, le tableau en raccourci de l'existence morale. Fidèle à cette constitution atmosphérique, la constitution nosologique a présenté la même versatilité ; des catarrhes, des points de côté ; des constipations, des dyssenteries; des céphalalgies, des sciatiques; des hémorrhagies, des leucorrhées; des fièvres chaudes, des coma ; des paralysies, des tétanos; enfin, les signes les plus semblables dans les affections les plus disparates et les symptômes les plus opposés tour à tour dans les maladies les plus analogues. Aussi le traitement a-t-il dû sembler imiter cette mobilité, et transitoire avec chaque épiphénomène, épier le moment, surveiller chaque incident, et pratiquer la médecine symptomatique, en retenant pourtant, dans le mode de curation, le caractère médical approprié au type dominant de la maladie pour arriver avec certitude au juge-

ment de l'affection, à la *crise*. C'est dans cette incertitude de caractères que flotte indécis l'esprit du médecin inexpérimenté, et que le praticien le plus exercé doit recueillir toute sa force de méditation pour l'appliquer avec succès au lit de son malade. Le jeune homme sur-tout qui, plein d'espérance et confiant aux leçons qu'il vient de recevoir, croit de la meilleure foi du monde que la pratique va obéir à la lumineuse théorie qui lui a été tracée, s'étonne, en voyant que les premiers pas qu'il essaye dans la carrière hasardeuse où il vient d'être lancé, ne soient pas aussi assurés qu'il se l'était promis: au premier revers, il pâlit, il chancèle; c'est Phaëton qui tremble sur le char usurpé par l'audace, et laisse échapper les rênes de ses mains glacées par la terreur. C'est peu, en effet, que d'avoir compulsé Hippocrate, traduit Galien, étudié Stol, Cullen, Sydenham, Sauvages, et compilé des *histoires* de maladies; tout cas est nouveau pour un novice dans ce premier des arts; tout phénomène, un sujet d'incertitude; tout symptôme, l'occasion d'un doute: et si la fortune le jeta isolé dans une campagne, qui consulter, de qui apprendre à garder une résolution si elle est bonne, à en changer si elle est mauvaise? Comme le médecin laissé à lui-même doit s'effrayer d'une responsabilité qui n'est couverte par aucun garant! Telle qu'une jeune vierge privée de ses parens, et qui s'appartient dans la fleur de l'âge, s'impose la loi de surveiller davantage une sagesse qui n'est confiée qu'à sa garde; observée par sa mère, elle eût cru retrouver dans chaque négligence, l'occasion de ressaisir l'usage de sa liberté, sa propriété d'un droit envahi par l'autorité maternelle; c'eût été, comme on dit vulgairement, autant de pris sur l'ennemi; ainsi, un jeune médecin, abandonné à ses seules lumières, doit concentrer toutes ses forces, réunir tous ses efforts pour se suffire à soi-même, et puiser dans cet abandon même une activité, un courage dont sont rarement doués dans les villes ceux qui peuvent compter sur des secours étrangers. C'est l'enfant qui, confiant dans ses lisières, n'ose acquérir la conscience et l'exercice de ses forces.

C'est donc à tort que dans ce moment on a vu un nosologiste, peu versé dans l'art de l'observation, enseigner dans son journal qu'il faut faire peu d'exercice, ne point user d'alimens excitans (tout en ordonnant les boissons excitantes), qu'il faut dormir moins long-tems, etc. Ces généralités sont d'une très-dangereuse application à une température qui se compose d'alternatives partielles et rapidement successives et opposées. Les personnes bien portantes ont dû suivre un régime approprié à la constitution atmosphérique du jour, et les malades une diète et une méthode curative en relation d'abord avec l'affection maladive, puis tour à tour subordonnée aux variétés météorologiques et successives de la saison. Eprouvait-on de ces chaleurs telles qu'en ont montré les 29, 30 Juin, 1er, 7, 8 Juillet? Une limonade de groseille, des bains, des lavemens, une nourriture végétale, un exercice modéré, un sommeil plus court (pour ne pas ajouter à l'éruption de la transpiration cutanée), un air plus oxigéné sont indiqués. Si le ciel s'est obscurci, s'il a donné de la pluie, si l'air s'est refroidi, comme les 2, 3, 4, 5 et 6; on sent bien qu'une nourriture animale, une boisson plus spiritueuse, des vêtemens plus chauds, un exercice plus actif, un sommeil plus long ont dû remplacer la prescription de la veille et peut-être celle du lendemain. Mais dans tout état de cause les fruits rouges n'ont point dû être sacrifiés à ces nuances atmosphériques, et on ne doit point laisser passer cette riante saison sans lever sur elle cet utile impôt.

Nous avons éprouvé dans les dix jours qui viennent de s'écouler deux orages assez considérables, accompagnés d'une pluie abondante qui a rafraîchi le tems; mais sous le rapport de la salubrité, ces météores ne lui ont nui en rien, si l'on a eu soin de se prémunir contre l'effet de ces transitions assez subites de température, par des vêtemens plus chaleureux et une diète plus substantielle. L'été que nous éprouvons, à quelques jours près, semble n'être encore qu'une prolongation du printems. C'est donc le régime approprié à cette saison qu'il faut encore suivre.

Depuis le 29 Juin jusqu'au 9 Juillet, les vents dominans ont soufflé 13 fois N.-E., 8 fois N., 3 fois N.-O., 2 fois S.-O., 2 fois S., 1 fois O., et 1 fois E.

☾ Dernier quartier le 15 Juillet. M. S. U.

Depuis le 29 Juin jusqu'au 9 Juillet, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 5 lig. $\frac{5}{12}$.

La moindre de 28 p. 2 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 24 deg. $\frac{3}{10}$.

Il a descendu à 9 d. $\frac{9}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 77 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

DE LA VERTU SÉDATIVE DU QUINQUINA.

COMMENT le quinquina arrête-t-il la fièvre? Est-ce en dilatant, comme carminatif, les molécules de la fibrine du sang et régularisant sa marche? Est-ce, au contraire, en fronçant comme styptique, les fibres du système vasculaire et en réglant la marche intervertie du fluide sanguin, devenue trop rare relativement, etc.?... Que de questions on pourrait faire à ce sujet pour être obligé peut-être par finir de bonne foi comme le Docteur de Molière: *Opium facit dormire quia in est in eo virtus dormitiva.* Me permettrez-vous cependant, Monsieur, de hasarder une opinion. Sans contester les explications ci-dessus, et dont j'ai vu l'une consignée dans votre excellent *Manuel populaire de Santé*, n'est-il pas possible que quelquefois le quinquina agisse comme calmant? et voici le fait qui m'a conduit à cette induction. Un sexagénaire cataracté eut une affection vive de l'ame. Elle fut si vive qu'il fut pris de fièvre; il y eut érétysme, hipocondrie au plus haut degré, agitation continuelle, insomnie, constipation, borborygmes, suspension du flux hémorrhoïdal, peau sèche brûlante, atrabilaire, battement dans l'organe cérébral, urines crues.., inappétence d'alimens mangés plutôt par habitude que par goût, tous symptômes résultant probablement d'une prédisposition à l'ennui, causée par une vie sédentaire et monotone. Je le mis à une diète humectante et aux anti-spasmodiques légers, le sirop de pavot, l'eau de fleur d'orange, le sirop de fleurs de tilleul, par fois de l'éther, quand des soubresauts de tendons se manifestaient par des rétractions subites et musculaires des bras. La guérison ne s'opérait pas. J'aperçus une intermission du pouls qui guida ma pratique. Je passai au quinquina rouge, deux gros infusés en poudre dans une pinte d'eau, dont il buvait 3 verres dans la matinée. Il continua 15 jours. Il fut obligé de suspendre pour des raisons étrangères à sa santé. Les accidens reparurent et ne cédèrent complètement qu'à la reprise et à la continuation de ce *sédatif*; du moins c'est ainsi que s'explique ici son mot d'*agir*; car si ce n'était pas ainsi, il aurait ajouté à l'érétisme, il n'aurait pas guéri, etc.

MONCOURRIER, *D. M. à Nanterre.*

TRAITEMENT DE LA RAGE PAR LE VINAIGRE.

(SUITE DU N° XIX.)

» IL en fut de même pour le petit chien mordu; » ses plaies furent pansées avec du vinaigre et du » sel; il fut exposé à la vapeur du vinaigre bouil- » lant dans une chaudière déposée dans le cabinet » où il était attaché; sa soupe était faite de pain, » beurre et parties égales de vinaigre et eau: pour » boisson, du vinaigre pur avalé de force. Ce trai- » tement dura un mois et le chien n'eut point de » symptômes de rage.

» Le chien, auteur de tous ces désordres, revint » à sa loge. Le domestique qui le soignait eut le » courage de l'attacher à la chaîne; on l'enferma. » Je fis clorre la loge; je lui fis donner de la soupe » à l'eau; il mangea pendant quatre jours puis » resta quarante-huit heures sans manger, tantôt » couché, tantôt debout, la gueule écumante, les » yeux ardens, la respiration oppressée: le sep- » tième jour, il mordait sa chaîne et les pierres » de sa loge; il était baigné de sueur, de sa » gueule découlait une écume sanguinolente. Cet » état dura trente-six heures; à la fin desquelles il » devint tranquille. Alors on introduisit au bout » d'un bâton, dans sa loge, une chaudière de vi- » naigre bouillant; la loge fut entourée d'une toile » pour empêcher l'entrée de l'air extérieur. Cet » appareil resta ainsi une heure: en l'enlevant, » je vis le chien se léchant les pates de devant » écorchées par les efforts qu'il avait faits pour » s'échapper. Je lui fis donner une soupe avec du

» pain, du beurre et du vinaigre chaud; il mangea » un peu, se remit à lécher ses pattes et retourna » manger le reste de sa soupe. Ce traitement dura » un mois: le chien a vécu six ans après sans accident. La truie a eu une portée depuis sa guérison. »

La gazette de Varsovie, du 26 Juin 1790, rapporte que le 1er Avril de cette année un loup enragé se jeta sur des laboureurs occupés dans les champs de Willanow, à un mille de Varsovie. Jacques Jezewski, âgé de 15 ans, fut grièvement mordu à la tête, au cou, à l'épaule, à la cuisse, aux mains; il avait trente blessures et le féroce animal l'avait traîné plusieurs pas. La parotide était tellement maltraitée que la plaie avait la largeur d'un florin. Christophe Vadzieki et Jacques Zelagowski accourus à sa défense, furent également mordus. Le loup furieux s'acharna sur un troupeau de moutons, en déchira treize, mordit deux chevaux, un bœuf, deux vaches. Des bêtes à laine, onze furent enterrées par ordre du Seigneur; les deux autres dont on n'avait pas découvert les morsures, devinrent enragées *aussitôt après la pleine lune* (1) du mois de Mars. Ces pauvres animaux écumaient, sautaient et se heurtaient la tête contre une pierre, jusqu'à se briser le crâne et tomber morts. Les trois paysans mordus furent conduits à l'hôpital du prince de Wilsnow, où M. Kleffer, chirurgien de l'hospice, les traita par une méthode assez analogue à celle du docteur Moneta. Il leur fit prendre quatre fois par jour du vinaigre de bière chaud avec un peu de beurre. On pansa les plaies avec ce bouillon. L'usage intérieur du vinaigre fut continué pendant quatre semaines. On augmentait la dose du jeune homme à raison de la multiplicité de ses morsures. Du 10 Avril au 22 Mai, ces braves gens, n'offrant aucun symptôme de rage, sortirent de l'hôpital, bien guéris, et un certificat de leur curé Witoszinski et du commissaire supérieur Rudomina, atteste qu'à la fin de Juin, ils avaient repris leurs travaux et recouvré leur santé antérieure.

(1) Les esprits forts nient l'influence de la lune, ce qui est plus facile que de l'expliquer. Mais nous avons dû consigner religieusement cette circonstance d'un fait qui vient à l'appui d'une multitude d'autres semblables.

D'après des faits aussi constans, et l'incertitude des moyens spécifiques jusqu'ici employés contre l'hydrophobie, d'après l'affreuse coutume encore en usage dans quelques pays, d'étouffer les malheureux enragés, comment peut-on hésiter d'employer un traitement qui n'offre rien de dangereux, et qui présente une présomption rationelle de succès, et dans l'expérience de ceux qui l'ont subi, et dans l'explication de son mode d'agir? On conçoit, en effet, qu'un acide aussi énergique, qu'un anti-septique aussi puissant que le vinaigre, doit porter, dans tout le système un profond sédatif, un calmant énergique, bien préférable à ces boissons incendiaires que le préjugé a accréditées, et dont l'effet est d'accroître une fermentation déjà excessive, d'ajouter enfin, surtout pour les sujets faibles, une perturbation mortelle à une inoculation délétère. Mais nous croyons de la prudence, et l'événement nous en a prouvé le mérite, de ne pas hésiter à cautériser, soit par le feu (ce qui est bien préférable) ou l'eau bouillante, soit par une traînée de muriate d'antimoine sublimé (beurre d'antimoine) ou de pierre à cautère, ou même de poudre à canon, ou par l'alcali volatil caustique (l'ammoniaque), l'endroit mordu, s'il n'y a pas contre-indication par la nature des parties. Quant à l'emploi de sable, de terre sur la blessure, nous préférerions le sel pur qu'on trouve par-tout, en attendant l'application du fer rouge. Nous pensons que de ces deux traitemens combinés, résulte le seul vraiment applicable à tous les cas, et nous terminerons cet article en invitant chacun de nos abonnés, qui peut avoir sur cette importante matière des connaissances particulières, à rompre un silence coupable, et à nous aider à vulgariser un traitement préférable à tous ceux recommandés jusqu'ici. Au reste,

Si quid novisti rectius illis
Candidus imperti, si non his, utere mecum.

M. S. U.

PHÉNOMÈNE.

Anecdote extraite des Lettres de Mme de Sévigné.

« Il entra hier ici un garçon de Vitri, c'est-à-dire qui en venait. Je le reconnus d'abord pour avoir été laquais de M. de Coulanges. M. de Grignan l'a vu à Aix. Il me montra un papier imprimé *de tout*

ce qu'il sait faire du feu. Il a le secret de cet homme dont vous avez entendu parler à Paris. Entre mille choses *qui sont toutes miraculeuses*, et que je ne comprends pas que l'on souffre à cause des conséquences, je ne m'arrêterai qu'à une petite et qui est bientôt faite ; ce fut de lui voir *couler dans la bouche dix ou douze gouttes de ma cire d'Espagne toute allumée*, et dans la main. Il n'en était non plus ému que si c'était de l'eau ; sans mines, sans grimaces, sa langue aussi belle après cette petite opération qu'auparavant. J'en avais fort entendu parler ; mais de voir cela si familièrement dans ma chambre me fit un extrême étonnement. Cela prouve votre philosophie, ma chère enfant, et qu'assurément le feu n'est point chaud et ne nous cause le sentiment de chaleur que selon la disposition des parties. Comprenez-vous qu'il y ait *une sorte de liqueur* dont on puisse se frotter avec assez de confiance pour faire fondre de la cire d'Espagne sur la langue, *avaler de l'huile bouillante, et marcher sur des barres de fer toutes rouges ?* »

Tuissimus BAILLEUIL.

Cette anecdote très-piquante, et racontée avec la bonne foi et la grace qui caractérisent le style épistolaire de Made de Sévigné, nous en rappelle une qui nous est personnelle. En l'an XI il vint à Paris un espagnol nommé *Faustino Chacon*, natif de la petite ville qui a donné son nom au joli vin de Xérès. Il fit, devant l'Ecole de Médecine, en présence de plus de trois cents spectateurs, du nombre desquels j'étais, les expériences suivantes. On apporta un vase où était de l'huile échauffée à 85 degrés (Réaumur) ; Faustino appliqua à plusieurs reprises la paulme de la main sur l'huile, s'en lava les mains et le visage, y trempa la plante des pieds ; à la fin de l'expérience l'huile était encore à 78 deg.

Il appuya la plante d'un de ses pieds sur une barre de fer de vingt pouces de longueur, de deux pouces et demi de largeur et d'une épaisseur de six lignes préalablement chauffée à une de ses extrémités au *rouge-cerise* et posée sur des briques. L'huile encore adhérente à son pied s'enflamma. Il appuya de même l'autre pied et réitéra plusieurs fois l'expérience.

On fit chauffer une spatule de fer de 18 pouc. au rouge-cerise dans sa partie plate ; Faustino la prit par sa partie ronde et appliqua plusieurs fois sur sa langue l'extrémité rouge de cet instrument étincelant ; à chaque fois on entendait un frémissement comme lorsqu'on pose un fer rouge sur un corps mouillé.

On apporta trois verres d'eau claire. L'un d'eau pure, l'autre avec addition de sel marin assez considérable, l'autre d'acide sulfurique, il en but et distingua leurs saveurs.

Il prit une chandelle allumée, la promena lentement, et plusieurs fois, sur la partie postérieure de sa jambe depuis le talon jusqu'au jarret ; nulle trace de brûlure après toutes ces expériences. En commençant son pouls battait 78 fois par minute, en les terminant il battait de 130 à 140. Etait-ce l'effet de la chaleur ou de l'impression que lui causait une société imposante dont tous les regards étaient concentrés sur lui et dont le suffrage allait décider du succès de son voyage en France ? On a dit qu'il était entré dans un four chauffé à 70 degrés (Réaumur), chez M. Thien fabricant de verres, rue Bailleul à Paris, et qu'il était resté dix minutes dans ce four fermé ; encore voulait-il rester plus long-tems, et fut-il forcé de sortir par M. Thien qui craignait quelque accident. Je ne l'ai pas vu. Un professeur qui a la manie de débiter les faits les plus incroyables et de vouloir deviner les plus inconcevables, écrivit alors pour expliquer ces expériences par les préparations secrètes qu'emploient les *saludadores* pour se garantir de l'action du feu, par ce qu'il appelle un *isolateur*, apparemment un enduit d'alun, une dissolution d'amianthe, etc. Mais Faustino a dissipé cette erreur en se soumettant, avant ses expériences, à toutes les épreuves qui pouvaient les faire manquer si elles avaient été le produit de l'art. Il se lavait, immédiatement avant, les mains, les pieds avec de l'eau, du vinaigre, de l'eau-de-vie, selon le désir des assistans ; il se raclait avec un couteau la peau que, par parenthèse, il avait très-douce, très-blanche, étant blond de cheveux. Plût-à-dieu qu'en effet il eût eu un *isolàteur*, nous aurions pu avoir un *secret pour la brûlure* très-précieux aux pompiers, aux ouvriers occupés dans les for-

ges, dans les verreries, dans les usines (1), au lieu que nous n'avons eu qu'un homme doué par la nature d'une organisation particulière qui ne le rendait ni *insensible* ni *incombustible*, mais moins rapidement impressionnable qu'un autre de l'action du feu qui n'excitait sur les parties qu'il exposait à son contact d'autre sensation qu'un fourmillement, et encore lorsqu'il était resté long-tems sans faire d'expériences. Dans celle du four cette sensation était générale. Il est très regrettable pour la science, qu'égarés par ce professeur (jaloux ce semble de tout ce qui paraît avec quelque éclat et n'est pas prôné par son organe), les corps savans n'aient pas alors donné à ce phénomène toute l'attention qu'il méritait. Pour moi je suis personnellement convaincu qu'il avait reçu de la nature cette étrange faculté, et voici ma preuve. Avide de démêler la fraude s'il y en avait, ou de constater la bonne foi si elle existait, j'allai dix à douze fois le voir au Palais-Royal, vis-à-vis la rue Vivienne, où il tenait ses séances. On donnait un écu, et ma persévérance m'avait presque mis en relation avec lui. Il tomba malade, et se retira dans un hôtel rue de la Harpe, entre la rue des Cordeliers et la rue Pierre-Sarrasin; je lui donnai des soins; la maladie fut assez longue. Un matin je vais le voir, il allait mieux. Il me parle de sa reconnaissance et s'offre à l'acquitter. Tout à l'heure, lui dis-je; permettez moi de faire rougir une pincette au feu, de l'appliquer sur votre langue, et je suis payé. A coup sûr il n'était pas préparé; il y consent. Je tente l'expérience, elle réussit. Il promène une chandelle sur ses bras, nulle brûlure, nulle escarre consécutive; car je vins les jours d'après le vérifier. Or maintenant il faut convenir que c'était ou disposition naturelle, ou résultat de l'exercice, peut-être l'un et l'autre.

(1) Ce secret pourtant ne serait utile qu'en employant rapidement la faculté qu'il donnerait d'être insensible et non incombustible, sinon on perdrait son bras, sa jambe, sans s'en douter, et cette réflexion fournit une nouvelle occasion d'admirer la nature si souvent calomniée, et qui en nous donnant la douleur dont nous nous plaignons, nous a donné un surveillant actif et inséductible. On prétend au reste que *la gueuse* ne brûle pas au moment où elle est coulante autant que dans l'instant qui suit: *credat judæus Apella.*

Nous avons vu depuis un pauvre diable imiter assez mal sur les places publiques ces expériences. Il prenait dans une cuiller de l'huile bouillante, puis il pérorait, et prudemment ne l'avalait qu'après lui avoir donné le tems de se refroidir. Il se faisait piquer comme une pelotte où l'on voulait, et bien différent du modeste espagnol, il se prétendait *insensible* et *incombustible*; c'était un stoïcien sur les tréteaux et en guenilles; mais en dépit de ses prétentions, il est allé mourir à Tours *brûlé douloureusement* dans un four où il avait promis de rester assez de tems pour cuire un gigot qu'il tenait crud à la main en y entrant, et dont malheureusement la populace trouva le pareil cuit d'avance et caché dans sa poche, quand étouffé par la chaleur le malheureux obtint, mais trop tard, de sortir de sa fournaise. M. S. U.

P. S. A l'instant où nous soumettons ceci à l'impression, le hasard fait tomber en nos mains une lettre adressée par le chimiste Napolitain Pully à M. Cadet, pharmacien, dans laquelle il prétend expliquer les phénomènes dont nous venons de rendre compte, et que reproduit en ce moment, à Naples, un *homme incombustible*; or nous mettons trop de bonne foi dans nos opinions pour ne pas publier ce qui peut même les contrarier pourvu que cela tourne au profit de l'art. Ainsi nous donnerons dans le premier numéro l'explication de M. Pully, dont le nom suffit pour exciter la confiance et l'intérêt.

BOTANIQUE MÉDICALE.

MONSIEUR, sachant que vous employez avec beaucoup de succès la plante nommée *Bothris*, ou mieux *Chenopodium-Ambrosioïdes* (1), que, le premier, vous avez indiquée dans votre savant Journal, j'ai cru devoir vous envoyer la note ci-jointe qui contient un travail suivi sur ce végétal.

Cette plante fort odorante, à tige carrée, feuilles d'un vert foncé, lancéolées, dentées; fleurs hermaphrodites, avec calice pentaphylle, pen-

(1) *Chenopod. Ambrosio.* TOURNEF. classe 15.—*Fl. à etamines.* sect. 2 LIN. — *Pentand. Digyn.* Fleurs incomplètes. JUSSIEU. classe 6. — *Dycotiled. apèt. Etam. Perigyn.* ord. 6.

tagone, sans corolle, cinq étamines, deux pistils, fleurs en grappes simples, est indigène à l'Amérique méridionale, au Mexique. Elle a été apportée en Portugal par un habitant de ce pays, qui l'avait prise pour le thé des Chinois, qu'elle peut remplacer très-avantageusement. Il lui donna même le nom de *Thé du Mexique*, qu'elle conserve encore en France. Elle est devenue fort commune dans les départemens méridionaux: elle est annuelle. Mais il est probable, suivant la remarque de M. Desfontaines, qu'on pourrait la rendre bis-annuelle, et même vivace.

Quelque bien séchée que soit cette plante, elle a une odeur exquise. C'est cette odeur qui lui a fait donner le nom spécifique d'ambrosioïdes. Elle attire assez fortement l'humidité de l'air. Si on la retire sèche d'une étuve et qu'on la mette à l'air, elle devient molle et flexible comme si elle était encore en végétation.

On l'emploie en médecine comme un très-bon anti-spasmodique. On l'emploie aussi pour dissiper les engorgemens des glandes conglomérées, pour évacuer, en général, par la transpiration et les urines; elle convient enfin dans les indigestions, dans la chlorose et les suppressions.

Elle donne à l'eau, par l'infusion seulement, une quantité d'arôme et d'extractif assez forte pour rendre la boisson très-agréable.

Les propriétés du chenopodium-ambrosioïdes, m'ont déterminé à en faire l'analyse chimique. Pour cela, j'ai pris des feuilles de la plante, je les ai mondées de leurs pétioles, et je les ai fait bouillir dans l'eau; une partie de l'odeur s'est dissipée, le mucilage et l'extractif se sont dissous; la liqueur, fort colorée, s'est troublée en refroidissant. J'ai filtré la décoction. Traitée par le sulfate de fer au *minimum*, elle a bruni légèrement, mais elle s'est foncée en couleur en restant à l'air. Le sulfate de fer au *maximum* l'a noircie sur le champ. Les alcalis en foncent la couleur, l'aspect trouble disparaît. Les acides faibles en précipitent une portion de mucilage. La gélatine est coagulée faiblement. Cette décoction mêlée à une dissolution de sulfate acide d'alumine et de potasse, et précipitée ensuite par un peu de potasse pure, laisse déposer avec l'alumine une matière colorante jaune-verdâtre. L'acide muriatique détruit cette couleur en dissolvant l'alumine.

J'ai fait bouillir une nouvelle quantité de feuilles dans de l'alcohol. J'ai obtenu une liqueur odorante d'un vert magnifique et très-chargé d'extractif résineux. Etendue d'eau, cette liqueur précipite des flocons verdâtres de résine. Le mélange a une odeur extrêmement agréable. J'ai versé du sulfate de fer au *maximum* dans la teinture alcoholique, elle est devenue noire. Peu de tems après il s'est déposé beaucoup de petits flocons verts. Ce phénomène m'a donné lieu de croire que ce précipité vert ne dépendait que de l'état oxigéné du fer; en effet, le sulfate au *minimum* ne produisit pas d'effet remarquable au premier instant. J'ai essayé les sels sur-oxigénés, tels que le muriate sur-oxigéné de potasse, celui de chaux, celui d'arsenic, celui de mercure, celui d'étain. J'obtins constamment un précipité plus ou moins vert. Celui obtenu par le muriate sur-oxigéné de potasse fut le plus beau et le plus abondant. Je filtrai la liqueur qui avait été mise en contact avec ce dernier sel. Je lavai le précipité pour en dissoudre le sel qui aurait pu cristalliser à cause de la présence de l'alcohol; j'obtins enfin une matière pulvérulente, insoluble dans l'eau froide, amilacée, en petites masses polyèdres et du plus beau vert-pomme. L'alumine du sulfate acide, précipitée, par la potasse, s'empare aussi de cette matière colorante, qui, séchée et bien divisée, pourrait être employée pour la miniature.

Après avoir obtenu isolément cette espèce de fécule, je l'ai exposée au contact de l'acide sulfurique, elle n'a pas été dissoute, mais elle est devenue jaune de feuilles mortes. Les alcalis la dissolvent un peu et en détruisent la couleur.

Cette fécule colorante est tenue en dissolution dans la teinture alcoholique à l'aide de la substance résineuse de la plante; elle ne se sépare qu'en partie pendant l'évaporation de l'alcohol. J'ai obtenu par ce moyen un extractif résineux, chargé de partie colorante verte, qui se délayait dans l'eau tout en la troublant.

L'huile fixe chauffée avec des feuilles de chenopodium-ambrosioïdes, les frit sans trop se charger de couleur; l'odeur est totalement dé-

truite. Mais si l'on met en expérience les feuilles qui ont déjà bouilli dans l'eau, l'huile se colore en vert et dissout ainsi la matière colorante. Il est à remarquer ici que l'odeur de la plante ne se perd pas tout à fait pendant la décoction aqueuse; je l'ai déjà dit plus haut. Ainsi la feuille séchée après cela, développe une odeur plus douce que quand elle est en végétation, et elle conserve encore une fort belle couleur verte. Cette particularité m'a inspiré le désir de préparer cette feuille, comme les Chinois ou les Japonais préparent le thé (1). Pour cela faire, j'ai pris les feuilles les plus minces, les plus vertes et les plus odorantes; je les ai placées sur des plaques de métal fortement chauffées et au-dessus d'un feu vif. J'ai remué les feuilles assez rapidement pour qu'elles ne prissent pas le goût de torréfiées. En peu de tems elles se sont crispées, elles se sont roulées à peu près comme du thé heysven, et elles ont conservé leur odeur et leur couleur. Ce thé, préparé à l'ordinaire, avait une odeur et une saveur extrêmement agréables.

Après toutes ces expériences, j'ai brûlé, dans un creuset de platine, de nouvelles feuilles de chenopodium, j'en ai chauffé la cendre jusqu'à la rendre blanche; je l'ai distillée, aiguisée par un peu d'acide nitrique; il n'y a pas eu d'effervescence bien marquée. J'ai filtré: j'en ai traité une portion par le prussiate (2) pur de potasse, et une autre par l'infusion de galles; la première portion est devenue bleue, la seconde noire, deux expériences qui prouvent la présence du fer. Le nitro-muriate de platine occasionne un précipité abondant, ce qui démontre de la potasse. Le muriate de Barite a fait un précipité indissoluble par l'acide nitrique pur, ce qui caractérise le sulfate de cette base, et fait voir ainsi qu'il y a de l'acide sulfurique. L'acide oxalique et l'oxalate acidulé de potasse troublent fortement cette lessive. Cette portion de lessive filtrée et précipitée par le carbonate pur d'ammoniaque dépose abondamment des flocons de carbonate d'alumine. Le précipité par l'acide oxalique prouve la présence de la chaux. Le nitrate d'argent, versé dans la lessive des cendres, y fait un précipité qui n'est pas du sulfate ou du carbonate d'argent, puisque ce précipité, isolé de la lessive par la filtration, et traité par l'acide sulfurique à l'aide de la chaleur, laisse dégager son acide muriatique que l'on voit et que l'on sent très-bien. Dans la liqueur filtrée qui contient du nitrate de chaux et d'alumine, j'ai versé une dissolution de sulfate de potasse: il y eut alors attraction élective divellente; j'obtins du sulfate de chaux, que je traitai par les moyens connus pour m'assurer si c'en était bien. Il resta dans la liqueur du nitrate de potasse et d'alumine. Je négligeai ces produits.

Tous ces faits sont assez importans pour fixer l'attention du chimiste. On peut croire, d'après leur existence, que l'ambrosioïde contient: 1°. du mucilage; 2°. de l'Extrait; 3°. de la résine odorante; 4°. de la fécule colorante verte; 5°. de l'acide gallique; 6°. du tannin; 7°. du sulfate de potasse; 8°. du muriate de chaux; 9°. du muriate d'alumine; 10°. de l'oxide de fer.

C'est probablement à la présence des muriates de chaux et d'alumine qu'est due la propriété de l'ambrosioïde d'attirer fortement l'humidité atmosphérique; aussi pour la conserver convenablement doit-on l'enfermer dans une boîte placée dans un lieu sec. Quant à la couleur foncée des feuilles, cela dépend peut-être de la présence de l'acide gallique avec le fer dans le même endroit.

LEMAIRE DE MILLY.

Nota. Le défaut d'espace nous empêche seul de publier, dans ce numéro, la suite du *Gallisme*, que nous donnerons nonobstant les aboiemens des cerbères, comme nous resterons fidèles à son docte auteur, malgré les vociférations de l'envie ou de l'ignorance.

(1) Voyez à cet égard, la brochure sur le thé; par M. Cadet, pharmacien de S. M. I. et R., où l'auteur dit dans un cadre étroit, tout ce qu'on pouvait dire sur cette feuille exotique. — A Paris, chez *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, N° 26, faubourg Saint-Germain. — Prix, 60 c., et 70 c. franc de port.

(2) Je dis pur, parce qu'il est difficile de se procurer ce sel exactement privé de matière étrangère; je me suis servi de celui que jai préparé exprès, dans le laboratoire de chimie de M. Cadet, où je m'honore d'avoir travaillé long-tems.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

fleurit pendant six cents ans exempte de médecins et l'Histoire ne dit point qu'il y eût plus de malades, où qu'on vécût moins long-tems: c'est une chose désolante à avouer, mais nous en sommes à ce point d'abjection, qu'il faut ou anéantir l'exercice de la médecine, ou interdire la lecture de tout ce qui a été écrit sur elle depuis Hippocrate; et dans un siècle où l'intérêt est devenu le premier mobile, je voudrais qu'une bonne loi obligeât à ne payer le médecin qu'en cas de succès. Le médecin vit des maladies aujourd'hui, il vivra des guérisons désormais; il sera payé double s'il réussit; s'il échoue, c'est à lui à indemniser *la veuve et les orphelins* qu'il a faits; on serait moins empressé à accaparer une clientelle si cette loi existait. Qu'on la rende, et demain je lui donne le premier mon adhésion; mais rendez au médecin restitué dans sa première dignité, la fortune et les honneurs qui lui appartenaient.

Eh! qu'a de commun mon *Manuel de santé* avec vos Ouvrages, docteurs du jour, pour exciter à ce point votre ire? Vous prétendez guérir, moi je prétends prévenir les maladies; vos Journaux sont des Journaux de maladies, ma *Gazette* est une *Gazette de santé*: vous proclamez vos succès en accusant l'insuffisance de la médecine, moi je proclame la vérité de la médecine et les erreurs des médecins. L'auteur sublime du *Contrat-Social* avait aussi émis le vœu que la médecine vînt sans le médecin; et quand on a dit que cette idée abstraite était fausse, on n'a pas assez réfléchi que si la médecine véritable se compose de l'emploi des traitemens curatifs, et de l'abstinence de tout remède en cas de doute, l'application de cette doctrine ne demande qu'une dose de bonne foi et de sens-commun ordinaire, et n'exige point l'intervention du médecin. En voilà trop pour annoncer un ouvrage écrit d'un ton prétentieux, et dont les sentences sont débitées aussi magistralement que les aphorismes d'Hippocrate. Au reste, on peut juger de leur mérite par ces citations, p. 11, art. III: « Lorsque vous êtes en sueur, ne quittez » pas vos habits pour vous exposer à l'air frais. » Art. IV: « Evitez soigneusement, lorsque vous » avez très-chaud, de vous placer près d'une » porte ouverte ou d'une fenêtre. » Art. V: « Lorsqu'on a bien chaud, le meilleur moyen pour » ne pas prendre de mal, est de changer *de* » *suite* de linge et de boire un demi-verre de » vin pur. » (L'avis est bon, mais si l'on n'a sous la main ni vin à boire, ni linge pour changer..?) Pag. 17, art. XVI: « Il est dangereux de rester » long-tems la tête nue exposée à l'ardeur du » soleil. » Pag. 20: « Lorsqu'on est mouillé, il » faut changer *de suite* de linge et de vêtemens. » Pag. 25, art. IX: « Il est plus sain de coucher » sans rideaux. » Art. XI: « Il n'est pas sain » de coucher sur la plume, etc. »

Tout est écrit de ce style, et on avouera qu'un écrivain de cette force, qui donne de telles puérilités pour des conseils graves et raisonnés, n'est pas appelé à être une des colonnes du *Pinélisme* et n'est pas effrayant parmi les conspirateurs contre la médecine populaire. M. S. U.

AVIS.

Chimie.

Mon cher Docteur, plus d'une erreur grave s'est glissée dans les Nos XV et XVII de votre Gazette. En faisant connaître les travaux de M. Curaudau sur le métal de la potasse, vous décidez que ce chimiste a la priorité sur l'explication des phénomènes que présentent les nouvelles expériences, et sur-tout sur la nature des alcalis et des métaux (ou substances métalliformes) qu'on obtient par eux. Vous dites: *Il ne reste plus aujourd'hui aux chimistes dont il combat l'opinion, qu'à prouver qu'ils n'ont jamais pensé autrement que lui; c'est, dit-on, le parti qu'ils ont pris, comme si l'on pouvait oublier ce qui a été lu et publié sur la question dont il s'agit.... pourquoi ne pas convenir franchement de la vérité, etc., etc.?* Je ne transcrirai pas le reste de l'article qui, en général, n'est pas écrit avec l'urbanité et l'impartialité qui vous caractérisent, et dans lequel vous traitez avec peu d'égards deux savans supérieurs dont on ne saurait trop respecter la bonne foi. Ce serait faire injure à M. Curaudau que de croire qu'il avoue un pareil manifeste. Il connaît l'ordre des faits, et si vous aviez suivi l'histoire de cette découverte, vous sauriez comme lui que les expériences de M. Davy ont été répétées et présentées à l'Institut par MM. Thénard et Gay-Lussac, le 12

Janvier (voyez les Annales de Chimie), qu'à cette époque la combinaison de l'hydrogène avec la potasse était une des deux hypothèses présentées par eux, quand M. Curaudau ne s'était point encore occupé de la décomposition des alcalis: vous sauriez que la découverte d'un procédé, pour faire en grand les métaux de soude et de potasse, est du 7 Mars (voyez le Moniteur), et appartient aux mêmes chimistes; que le 16 Mai MM. Thénard et Gay-Lussac prouvèrent à l'Institut que les métaux sont des combinaisons d'alcali et d'hydrogène. (Moniteur, jour de l'Ascension).

Lorsque le 11 Juin vous réclamez la priorité de cette théorie pour M. Curaudau, vous oubliez qu'il s'est énoncé tout différemment le 30 Avril dans les Annales de Chimie, quoiqu'il admît la présence de l'hydrogène, mais comme partie constituante des alcalis et non comme principe ajouté aux alcalis, encore n'avait-il fait aucune expérience pour vérifier ce soupçon. Aujourd'hui même ce chimiste est encore en opposition formelle avec MM. Thénard et Gay-Lussac, car il croit que le carbone est un principe des métaux, ainsi que vous le dites dans votre Gazette du 21 Mai et du 11 Juin, tandis que ceux que vous appelez ses rivaux, démontrent qu'il n'y a pas un atôme de carbone dans ces métaux. Si je pouvais entrer dans de plus longs détails, je vous prouverais ce fait jusqu'à l'évidence. J'éclairerai là-dessus, s'il est nécessaire, votre équité; mais je vous conjure, pour l'intérêt de la science, de ne point vous presser de publier de prétendus résultats sur une question importante qui est à peine décidée pour ceux qui ont vu tous les faits et suivi toutes les expériences, vous qui n'avez pu être témoin tout au plus que de quelques essais publics. Je vous le demande aussi pour l'intérêt de M. Curaudau qui paraîtrait se contredire, si l'on rapprochait de vos articles ce qu'il a imprimé dans les Annales de Chimie. Attendez, pour décider, que la cause ait été discutée par toutes les parties: *Adhuc sub judice lis est;* mais les dates existent, elles font foi.

Je suis, avec attachement, votre, etc., etc.

C. L. C.

Paris, 28 Juin 1808.

ANNONCES.

Vins d'ordinaire et étranger.

C'EST avec plaisir que nous consignons ici l'expression de la justice due à M[me] Meunier, marchand de vins, liqueurs et chocolats, rue des Saints Pères, n° 21, pour la bonté de ses vins tant d'ordinaire qu'étrangers. Nous avons ordonné avec le plus grand succès ses vins de Malaga, d'Alicante et de Rota, à des convalescens; et il est venu à notre connaissance que son vin vieux ordinaire, de Mâcon, qu'il vend 15 sous la bouteille, est d'un naturel exquis. Plusieurs étrangers qui en font venir habituellement des paniers, nous en ont rendu le compte le plus avantageux sous le double rapport du goût et de la salubrité. Cette denrée de première nécessité importe trop à la santé pour que nous ne nous empressions pas d'annoncer aux habitans des hôtels garnis, trop généralement persuadés qu'on frelate tout le vin à Paris, l'adresse d'une maison de commerce où il est distribué tel qu'il est recueilli, ne fût-ce que pour encourager un bon exemple et récompenser un commerçant fidèle.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 21. — 21 Juillet 1808.

AVIS.

Chimie.

Paris, 12 Juillet 1808.

MONSIEUR, en rendant compte, dans un des précédens Nos de votre Gazette, des recherches que j'ai faites sur les métaux alcalins, vous m'avez attribué le mérite d'avoir été le premier à faire connaître leurs parties constituantes. Dans votre dernier N°, au contraire, on réclame la priorité de cette découverte en faveur de MM. Thénard et Gay-Lussac, priorité qu'on établit en disant que c'est le 16 Mai dernier que ces chimistes prouvèrent à l'Institut que les métaux alcalins sont une combinaison d'hydrogène et d'alcali.

C'est effectivement le 16 Mai que MM. Thénard et Gay-Lussac ont confirmé les résultats que j'avais communiqués à l'Institut huit jours auparavant; mais, de ce qu'ils ont confirmé le 16 ce que j'avais annoncé le 9, s'en suit-il qu'ils doivent avoir la priorité qu'ils réclament? L'honneur d'une découverte n'appartient-il pas à celui qui l'a faite? Quel mérite y a-t-il à confirmer des résultats qui sont prouvés?

Voici, au reste, copie de la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser, le 9 Mai, à M. le Président de la classe des sciences physiques de l'Institut, et qui a été lue dans la séance du même jour.

Paris, 9 Mai 1808.

» Monsieur le Président, je n'ai que le tems d'annoncer à la classe, que les alcalis ne sont point des oxides métalliques; que leur conversion en métal est le résultat d'une addition, et non celui d'une soustraction; enfin, que cette addition se compose de deux principes : l'hydrogène et le carbone. C'est ce dernier principe qui s'oxide dans l'eau et qui forme de l'acide carbonique; l'hydrogène du métal et celui de l'eau décomposée se dégagent à l'instant de l'oxidation du carbone. En attendant que j'aie l'honneur de soumettre à l'examen de la classe, le Mémoire que je ferai sur cet objet, voici un exemple de la synthèse, et un de l'analyse du métal. »

« *Exemple de Synthèse.* — Si, après avoir obtenu tout le métal que peut produire un mélange de charbon et d'alcali, on soumet de nouveau à la calcination, le résidu de l'opération après l'avoir imprégné d'huile de lin, alors le mélange donnera du métal presqu'autant que la première fois. »

« *Exemple d'Analyse.* — Si l'on enferme une certaine quantité du métal de la soude ou de celui de la potasse dans une petite lame de plomb, et qu'on la jette dans de l'eau de chaux; alors, le métal se décompose, l'eau de chaux se trouble et le carbone du métal s'oxide et forme de l'acide carbonique qui bientôt trouble l'eau de chaux. L'hydrogène du métal et celui de l'eau décomposée se dégagent. Le volume de l'hydrogène produit, est très-considérable. Je le constaterai relativement à celui du métal décomposé.

J'ai l'honneur d'être, etc. »

On voit, d'après cette lettre et les expériences qui y sont citées, que je suis évidemment le premier qui ai prouvé que les métaux alcalins sont une combinaison d'alcali avec de l'hydrogène et du carbone, métaux qu'on regardait alors comme le résultat de la désoxigénation des alcalis, et qu'il a plu d'appeler un peu hâtivement le *soude* et le *potasse*.

A l'égard des différentes hypothèses présentées par MM. Thénard et Gay-Lussac, pour expliquer la formation des métaux alcalins, et dont on s'appuie, parce qu'une d'elles a été confirmée par mes expériences, j'observerai que ces chimistes ont abandonné l'hypothèse dont on s'appuie, qu'ils l'ont même combattue pour défendre celle d'après laquelle ils regardaient les alcalis comme des oxides métalliques. Mais j'admets que MM. Thénard et Gay-Lussac n'aient point abandonné l'hypothèse qu'ils avaient d'abord présentée, serait-ce une raison pour qu'on dût leur attribuer l'honneur de la découverte? Est-ce que soupçonner est la même chose que prouver? Quel mérite, d'ailleurs, y a-t-il à expliquer un fait, à la faveur de différentes hypothèses, lorsqu'il est possible qu'aucune ne se confirme? Les erreurs, faites en pareil cas, n'ôtent-elles pas le mérite qu'il y aurait eu d'avoir soupçonné une vérité?

Actuellement que la question de la priorité est décidée en ma faveur, les pièces à la main, permettez-moi de relever la manière avec laquelle on vous conjure, pour l'intérêt de la science, de ne pas vous presser de publier de *prétendus résultats*... D'abord *de prétendus résultats* se rapportent aux faits que j'annonce et qu'on présente par là, comme ne devant mériter de confiance, qu'autant que des *savans supérieurs* les auraient reconnus pour exacts. Mais n'ai-je pas prouvé à des *savans supérieurs*, que quelquefois ils se sont trompés? Par exemple, n'ai-je pas prouvé qu'on pouvait métalliser les alcalis avec le charbon sans le concours du fer, lorsque MM. Thénard et Gay-Lussac avaient positivement assuré que ce moyen ne pouvait réussir? Ces mêmes chimistes, qui attribuaient à l'impureté de mes métaux les caractères qui les distinguaient de ceux obtenus d'après leur procédé, ne viennent-ils pas de me donner satisfaction sur ce point important, en avouant que cette différence tenait à ce qu'ils employaient comme purs des alcalis qui ne l'étaient pas (1)? Aussi, pour rendre excusable une erreur qui ne peut l'être, par rapport aux conséquences qui en ont été la suite, l'attribuent-ils à ce qu'ils ont acheté dans un laboratoire très-accrédité, des produits qu'on leur vendait comme purs et qui ne l'étaient pas. J'ignore de quel laboratoire MM. Thénard et Gay-Lussac veulent parler, mais, tout ce que je sais, c'est que les chimistes ne connaissent de laboratoire accrédité que celui de MM. Fourcroy et Vauquelin; et si c'était celui-là qu'on eût voulu désigner, je dirais que je ne prends pas ailleurs les agens chimiques dont j'ai besoin, et que je suis encore à m'apercevoir de la moindre négligence dans leurs préparations. Au reste, cet aveu d'une erreur qu'on m'imputait d'abord, n'est-il pas un puissant antidote contre la méfiance qu'on a cherché à jeter sur mes expériences, et ne confirme-t-il pas, en outre, toute l'exactitude que je mets, soit dans mes recherches, soit à m'assurer de la pureté des substances que j'emploie?

Enfin, une autre erreur dans laquelle on prétend que je suis encore, c'est, dit-on, que je trouve du carbone dans les métaux alcalins, tandis que MM. Thénard et Gay-Lussac, démontrent qu'il n'y en a pas un atôme.

Voilà une assertion qui a encore pour objet de me mettre en contradiction avec des chimistes accrédités; mais il en sera de cette assertion comme des autres erreurs que l'on m'a imputées, c'est-à-dire que j'aurai encore raison. Déjà même MM. Thénard et Gay-Lussac avouent qu'il y a une petite quantité de carbone dans le résidu des expériences qu'ils font avec les métaux alcalins (2).

Ainsi, après avoir dit : pas un atôme, on convient qu'il y en a une petite quantité. Bientôt, je l'espère, on en trouvera davantage.

En voilà assez pour prouver que *mes prétendus résultats* sont *reconnus pour vrais;* que je ne les dois point à *un artifice* (3), et que ceux dont on voulait garantir l'exactitude, ne sont au contraire, eux-mêmes, que *de prétendus résultats*.

CURAUDAU.

(1) *Bulletin de la Société des sciences philomatiques.* — Juillet 1808, N° 10, page 176.

(2) *Bulletin de la Société des sciences philomatiques.* — Juin 1808, N° 9, page 156, 3me paragraphe.

(3) *Idem*, page 156.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXI.) (161) (21 Juillet 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

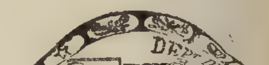
Les annales de la médecine ont consacré à deux époques bien éloignées, le souvenir de deux causes de mort qui doivent inspirer la plus grande circonspection dans les jeux de la société : la première arrivée 447 ans avant l'ère chrétienne, est celle du Poëte des Graces et des Amours (*Anacréon*), qui mourut en riant à 85 ans, par un pepin de raisin tombé dans la trachée-artère. La seconde est celle de *Pierre Riccio*, surnommé *Crinitus*, savant professeur de belles-lettres à Florence, sa patrie, et qui périt à 40 ans (en 1505), d'un verre d'eau fraîche qu'on lui jeta à table en jouant et dont il fut saisi. Ainsi à deux mille ans de distance deux lettrés offrirent la leçon d'une imprudence souvent renouvelée depuis, et ces exemples ne mettront point encore assez en garde contre de pareils jeux !

CONSTITUTION MÉDICALE.

On n'accusera plus l'été de se faire attendre, et si l'on avait quelque chose maintenant à lui reprocher, ce serait le luxe de tous ses attributs. Un soleil dévorant brûle nos prairies, dessèche la paille inclinée sous le poids des épis, boit et l'eau de nos ruisseaux, et déjà même le vin à peine suspendu aux ceps de nos vignes. Son éclat blesse les yeux, et pénètre les feuillages les plus touffus. Les vents retiennent leurs haleines, et, de leurs bouches enflammées, s'exhale, ainsi que de celles du Vésuve ou de l'Etna, une vapeur étouffante. Injustes que nous sommes! nous reprochions hier à l'atmosphère sa tiédeur; aujourd'hui, nous accusons déjà ses ardeurs, et cependant, la température que nous éprouvons est celle qui convient à la saison. Qui mûrira nos moissons; qui remplira nos tonnes d'un vin spiritueux, nos celliers d'un cidre mousseux, nos corbeilles de fruits salutaires, nos greniers de fourrages savoureux, si ce n'est la chaleur de cet astre, qui répand à la fois sur toute la nature, des torrens de lumière et de vie? Eh! n'est-ce pas à cette ardeur accablante que nous devons le plaisir de savourer la fraîcheur des fontaines, l'ombrage des bois inspirans, le doux calme du repos? Qui peut relire sans émotion, à présent,

et méditer à l'ombre d'un hêtre, sans un profond sentiment, le *Frigus opacum*, le *Gelidi fontes*, l'*Umbrosa cacumina* du chantre de Mantoue!!! Ainsi, chaque saison a ses jouissances, chaque jour ses agrémens, chaque âge ses plaisirs, et la meilleure philosophie est de tirer parti de sa situation présente.

Une remarque qui n'a pas échappé aux observateurs, mais qu'ils n'ont pas assez approfondie, c'est celle de l'espèce d'itinéraire hygiénique que nous a tracé la nature dans la révolution des saisons, et dans les tributs que chacune d'elle nous apporte, pour accroître ou corriger par ses dons chaque influence météorologique. Ainsi, le printems réveille la nature du sommeil de l'hiver, et indique aux êtres animés chez lesquels l'alcalescence est portée au plus haut degré par la concentration hiémale, l'usage des herbes, des fruits acides, de la chair de jeunes animaux, des bains chauds, des fleurs odorantes. L'été survient, dilate les pores et porte à la peau les miasmes morbifiques; des fruits plus doux, des viandes plus succulentes réparent les pertes journalières; des bains tiédis par le soleil entretiennent cette transpiration salutaire sans l'outrer, et quelquefois remontent le ton de la fibre affaissée. L'automne vient à son tour; le gibier, le vin généreux restaurent l'économie, épuisée par l'été, et lui rendent des principes nouveaux d'animalisation. Enfin, l'hiver arrive; la vitalité se réfugie au centre et a besoin d'être stimulée par un exercice plus violent, le feu, les boissons amères, les bains chauds, un régime nourrissant dont il semble qu'en effet la nature offre un choix plus varié. Ce n'est pas que dans les villes, sur-tout, il convienne généralement de prendre pendant l'été des bains de rivière, ainsi qu'on en a trop préconisé l'habitude. Sans doute, quand le thermomètre atteint 27 degrés, ainsi qu'il le fait dans le moment où nous écrivons ceci, l'eau d'une rivière peu profonde, légère, roulant sur le sable, et pénétrée des rayons du soleil, offre, à l'ombre, un bain salubre à la fois et économique; mais qu'on ne compare pas ses bienfaits à ceux d'un bain tiède pris dans un appartement, dont la température soit en harmonie avec celle de ce bain. Hors la supposition d'une très-haute élévation du thermomètre, les bains de rivière sont du domaine de la médecine, et pour cent personnes qui s'en trouveront bien, deux mille devront à leur usage inconsidéré, la répercussion d'humeur qui se portait à la peau, des catarrhes, des maux de dents, d'yeux, d'oreilles, des dyssenteries, des phthisies pulmonaires, dont une transpiration cutanée, accrue par un bain chaud, les eût préservés, en évacuant, par les pores dilatés, ces miasmes délétères. Cette réflexion est si vraie, qu'on éprouve généralement, une heure après être sorti d'un bain chaud, bien plus de fraîcheur, un calme bien plus délicieux, un délassement bien plus complet qu'après l'usage du bain froid, qui, en concentrant le calorique, donne, aussitôt après et pendant son usage, un sentiment de froid désagréable, et, une heure après, par réaction, un sentiment de chaleur plus élevée que celle qu'on éprouvait avant de se plonger dans l'eau. On ne prend point à Paris, assez de précaution dans l'emploi des bains. Dans les pays chauds, où une température constamment égale ne présente point les vicissitudes dangereuses de nos climats, je conçois qu'un bain froid n'ait pas les suites fâcheuses qu'il peut avoir ici; mais en France, et sur-tout à Paris, un bain n'est point un acte indifférent, et il est du devoir de la médecine d'en régler l'usage, d'en prévenir les abus. Ce que nous disons, s'applique également aux pédiluves, sur-tout pour les femmes qui les prennent inconsidérément pour le premier retard, le premier mal de tête, et aggravent souvent ainsi un mal très-léger; de là, souvent, des syncopes, des pertes rouges et blanches, etc. Ajoutez à ces inconvéniens, le danger d'entrer dans l'eau froide étant en sueur, et vous conviendrez qu'en balançant tous les avantages, les bains chauds sont bien préférables aux froids. Eh! voyez les habitans de pays d'une latitude bien plus méridionale que la nôtre; c'est dans des bains chauds que les mâles Romains puisaient leur force physique et leur énergie morale. Eh! fut-il jamais un peuple plus courageux dans les dangers, plus patient dans les fatigues, plus endurcis à toutes les vicissitudes des saisons? Les successeurs des Grecs, les fiers Ottomans, se délassent dans de vastes bains publics, où s'élèvent les vapeurs d'une eau à une très-haute tem-



pérâture; et nul peuple n'offre de plus beaux traits et une santé plus vigoureuse. Cet établissement manque seul à notre heureuse France, et il serait digne de César-Napoléon de rendre aux petits-fils des habitans de *Lutetia*, les Thermes de César-Julien.

Pendant les chaleurs que nous éprouvons, tout nous fait un précepte agréable du bain, mais hors les cas indiqués par la médecine, nous recommandons, aux personnes qui tiennent compte de leur santé, de préférer les bains tièdes aux bains froids de rivière. Quant à celles qu'une fortune trop modique empêche de faire cette légère dépense, quant aux ouvriers sur-tout, il est prudent de ne se baigner à la rivière que par propreté, et, par exemple, à la fin de chaque semaine, et de n'y rester que le tems nécessaire pour y déposer les impuretés contractées par le travail, et sur-tout de ne manger ni avant, ni *même pendant* ce bain, quoi qu'on dise du succès de l'usage contraire. Sans doute, on peut manger impunément dans un bain chaud, parce que sa température ne concentre point la chaleur animale et n'énerve point les forces digestives, et c'est ainsi que vivent les belles odalisques du sérail, qui font de leur bain un long repas, ou, de leur repas, un bain de toute la journée (1); mais l'eau froide, en resserrant la fibre, ralentit le mouvement circulatoire, suspend l'énergie des sucs gastriques, et interrompt l'action péristaltique.

Le régime du moment est également indiqué par le goût : une salade amère au lieu de soupe; des viandes rôties et froides; du vin pur et frais; des fruits rouges; du lait; point de liqueurs. Quelques aromates mêlés aux ragoûts, si l'on a un goût décidé pour ces viandes. Les glaces, loin d'être dangereuses, redonnent du ton aux solides et assurent la digestion, si elles sont prises après qu'elle est complètement faite. Il est essentiel, dans ce moment, d'entretenir la liberté du ventre, et d'éviter soigneusement de s'exposer à l'infection de quelque virus que ce soit. La facilité d'absorption est en raison de la chaleur, et son activité acquiert de nouvelles forces de la saison. Au reste, on observe peu de maladies à Paris Les départemens n'en paraissent pas aussi exempts, et, par exemple, la petite ville de Dreux éprouve en ce moment des fièvres pernicieuses avec un caractère endémique dû peut-être à un ancien levain mal combattu. Chaque maison devrait s'imposer la loi de pratiquer des fumigations de vinaigre répandu sur une pelle rougie au feu, ou celles que nous avons proposé (N° IV, 1er Février dernier) de substituer au procédé guytonien, qui ne nous paraît pas propre à être employé en conservant les individus dans les appartemens où la décomposition gazeuse a lieu.

L'ardeur aride que nous éprouvons est sur-tout contraire aux individus désignés sous le nom de poitrinaires, et ils ne peuvent employer trop de moyens pour verser de l'humidité dans l'air qu'ils respirent; les promenades sous des voûtes de verdure, sur des pelouses abritées du soleil, le long des ruisseaux; les boissons légérement acidulées, les bains tièdes, les lavemens, les pédiluves, la bierre, le lait, les fruits fondans, les légumes potagers, les fumigations, les bains d'air en s'arrosant d'eau toutes les parties du corps, sont autant de moyens indiqués pour rafraîchir l'effervescence tumultueuse de leur sang. Quant aux personnes bien portantes, du repos, de la continence, de la sobriété, un régime humectant, quelquefois un peu de vin pur et vieux, une excessive propreté, l'absence de tout souci, enfin, s'il est possible, quelques voyages à la campagne, mais pendant que le soleil est peu élevé sur l'horizon; telles sont les simples précautions hygiéniques pour conserver le premier des biens, celui qui donne du prix à tous, celui sans lequel les autres ne sont rien.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont offert une continuité d'élévation thermométrique rare. La chaleur a été jusqu'à 29 dégrés, et s'est maintenue assez constamment à 24, si l'on en excepte le 17, qui, après avoir donné pendant la journée une ardeur torride, a offert le soir un refroidissement si subit qu'on ne pouvait alors impunément se promener à l'air ou même laisser

(1) Hâtons nous de dire ici, de peur que cet exemple tentât nos aimables françaises, que ces bains chaud ont le défaut de provoquer un embonpoint excessif très-prisé dans ces coutrées, et que rien n'altère la pureté et la fermeté des contours comme l'usage de bains à une haute température. Le bain doit être pris de 22 à 26 degrés (Réaumur), plutôt moins que plus.

une fenêtre ouverte : sa baisse était de 13 degrés. En faut-il davantage pour déterminer un catarrhe, un rhumatisme, une fluxion de poitrine, etc. ? Ce froid inattendu était dû sans doute à qnelque orage, dont nous apprendrons les détails. Les journaux en ont signalé déjà plusieurs dans les départemens du Calvados, de l'Orne, de la Côte-d'Or, de la Marne, du Gard, etc.; mais Paris et ses environs n'ont point encore éprouvé de ces commotions atmosphériques. Les maladies, en assez petit nombre, ont offert des vomissemens spontanés et opiniâtres dûs à l'extrême chaleur ; ils présentaient les symptômes du volvulus, et après une évacution considérable de bile poracée, le malade éprouvait encore de fausses et inutiles convulsions de l'estomac, pour la terminaison desquelles on s'est très-bien trouvé de la potion que nous avons indiqué dans notre *Manuel de Santé*, page 455. Des hernies ont quelquefois été produites par ces vomissemens, il a fallu les réduire aussitôt pour prévenir leur étranglement, et une opération toujours dangereuse pendant une telle chaleur. Ces hernies dues à l'extrême dilatabilité de la fibre par une telle température ont été très-faciles à guérir, si l'on a employé aussitôt un traitement approprié, et dont les applications toniques ont fait la base. On a aussi observé chez les enfans beaucoup de convulsions qui ont cédé aux bains tièdes. On a cru remarquer que les bains de rivière, soit ardeur de la saison, soit disposition morbide, soit qualité actuelle des eaux ont fait éclorre chez les jeunes gens des indispositions devenues subitement graves, si on n'a pas aussitôt évacué les premières voies par un vomitif. Ce médicament a dû sur-tout être administré s'il y avait haute disposition gastrique et mal de gorge. En ordonnant les bains tièdes pour les enfans convulsionnaires, n'oublions pas de dire qu'il est essentiel de les enveloper ensuite dans des linges chauds, sous peine de rhumes très dangereux, et qu'il faut associer à leur usage celui d'une infusion légérement carminative, comme la fleur de tilleul, ou la feuille de menthe édulcorées. Enfin, on a rencontré, mais rarement, des fièvres chaudes pour lesquelles il a fallu pratiquer quelquefois la saignée par la lancette ou au moins celle par les sangsues à l'anus, les bains tièdes, l'application de glace sur le sommet de la tête, les lavemens, le petit lait, la limonade, l'eau de poulet, etc.; les hémorrhagies peu opiniâtres et les dévoiemens légers n'ont présenté qu'un bénéfice de nature qu'il n'a pas fallu contrarier. Dans ces cas, les fruits rouges ont offert un moyen de guérison aussi agréable que certain, n'en déplaise à un praticien polipharmaque qui, cherchant quelque ombre de renommée dans l'exposé d'opinions singulières, (sans talent pour justifier une telle prétention) a voulu d'un trait de plume anéantir la réputation d'innocence dont jouissent depuis des siècles ces utiles produits de la végétation. Mais en dépit de ces blasphêmes, la nature continuera de les fournir dans la saison qui leur donne un nouveau prix, comme les hommes ne cesseront point d'en user largement sur la foi de leur goût, plus sûr arbitre que les diatribes d'un journal ignoré, malgré ses efforts pour se faire fustiger avec quelque éclat.

Depuis le 9 Juillet jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 4 fois N.-E., 7 fois N.-O., 1 fois N., 11 fois S.-E., 4 fois S., 1 fois S.-O., et 2 fois E.

◉ Nouvelle lune, le 23 Juillet.

☾ Premier quartier, le 30.

M. S. U.

Depuis le 9 Juillet jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 5 lig. $\frac{6}{12}$.

La moindre de 28 p. 2 lig.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 28 deg. $\frac{7}{10}$.

Il a descendu à 15 d. $\frac{3}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 96 d. $\frac{1}{2}$. — Et pour le *minimum*, 62 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S.M. le Roi de Westphalie.*

FAIT DE PRATIQUE.

Observation sur un épanchement de pus entre la dure-mère et le crâne, par suite de contusion à l'os coronal.

Le nommé Graciot, chasseur du vingtième régiment auquel je suis attaché, fut terrassé, en l'an XII

par une botte de foin qui lui tomba sur la tête, d'un second étage. On le releva sans connaissance, et à mon arrivée près de lui, je le trouvai déjà occupé et n'éprouvant aucune douleur. J'examinai avec soin l'endroit frappé et ne reconnus ni fracture ni contusion.

Deux mois s'écoulèrent sans que ce chasseur se plaignît d'aucune souffrance, et dans le courant du troisième, il se manifesta une tumeur circonscrite, sans douleur sur les deux tiers du coronal du côté droit; on n'observait aucun changement de couleur à la peau et la tumeur n'offrait que peu de fluctuation : d'après cette inspection, je jugeai que cette tumeur était enkistée ; je l'attaquai de suite par les escarotiques, et à la chûte de l'escare il en sortit peu de fluide d'abord, mais quelques jours après j'observai que lorsque le malade se mouchait ou qu'il éternuait, il sortait à travers les porosités de l'os et par la narine du même côté, une grande quantité de pus de nature ichoreuse; j'enlevai entiérement le kiste ce qui me fit découvrir que les deux tiers de l'os coronal étaient cariés et que le foyer principal se trouvait entre la dure-mère et l'os. Le malade d'ailleurs se portait assez bien et ne souffrait pas autant qu'on pouvait le croire à la vue de cette grave blessure.

Je me décidai donc à enlever la portion d'os cariée, malgré que je ne fusse pas certain que la dure-mère fût intacte : *In casu desperato meliùs est anceps experiri remedium quam nullum.* Enhardi par cet axiôme tiré du *Manuel populaire de Santé*, je me décidai à appliquer une ou deux couronnes de trépan sur l'os carié. Après avoir fait les incisions convenables à cette opération et après avoir mis à découvert l'os malade, je remarquai que la portion cariée était en partie séparée du restant de l'os par une large fente, ce qui me permit d'y introduire un élévatoire à l'aide duquel j'enlevai toute cette portion d'os et qui était de la largeur d'un gros écu. Je donnai issue au pus, et ce fut avec une agréable surprise que je vis que la dure-mère n'était que peu altérée; car l'on y observait seulement quelques taches livides qui disparurent par la suite et dans bien peu de tems.

Après avoir bien absorbé le pus, je pansai mon malade simplement avec de la charpie en boulette trempée dans une décoction de quinquina et dont je remplissais le vide, ayant préalablement placé sur la dure-mère un linge criblé; le tout fut recouvert de compresses et maintenu par un couvre-chef.

Le malade, dès ce moment, cessa de moucher du pus, il n'éprouvait que peu de douleur et l'appétit se soutenait toujours. Je renouvelai le pansement trois fois par jour; chaque fois je retirai des esquilles plus ou moins grandes et sans beaucoup de difficulté. Le chasseur continua à être pansé avec la même décoction de quinquina que j'animais un peu avec l'eau-de-vie camphrée, et cela pendant les huit premiers jours, alors je ne me servis plus que de l'eau végéto-minérale.

La dure-mère s'est recouverte de bourgeons charnus qui au bout de soixante-douze jours prirent une telle consistance, qu'on aurait pu les regarder comme osseux. La plaie à cette époque fut cicatrisée et le malade sortit de l'hôpital de St.-Brieux, où je faisais alors le service de la salle militaire, aussi bien portant que s'il n'avait jamais éprouvé d'accident; mais ne pouvant néanmoins continuer son service actif, ce qui fut cause qu'il obtint sa réforme quelques mois après.

PION., *D. M. Chirurgien-major du vingtième régiment de chasseurs à cheval, membre de la Légion-d'Honneur.*

Poganitz en Prusse, le 1e Juin 1808.

P. S. Je n'ai point parlé dans cette observation du traitement interne que j'ai fait subir au malade, se réduisant à très-peu de choses : les tisannes d'orge, de chicorée; quelques potions purgatives et très-peu de diète avec laquelle ne se serait point arrangé le chasseur, qui, pendant tout son traitement, n'a cessé d'avoir bon appétit. P...

DES DINERS DU SOIR.

On agite en ce moment la question de l'utilité de reporter les repas aux heures accoutumées avant la révolution, question plus relative qu'on ne le soupçonnerait d'abord à la politique, à la civilisation, à la fortune publique. Nous avons déjà émis plusieurs fois notre opinion raisonnée sur ce sujet si important en médecine, et nous

prions nos lecteurs de consulter les Nos. 81 et 82 (1 et 11 octobre 1806) et 32 (11 novembre 1807). Nous allons ajouter quelques raisons aux motifs que nous avons développés. Le prôneur de *la diète et l'eau,* le médecin par excellence, le grave Dumoulin se plaisait à répéter, dit-on, que jamais on ne l'avait réveillé la nuit pour des personnes qui n'eussent pas soupé. Ce dicton, mal interprété, a été donné comme un argument en faveur de l'habitude qui s'est introduite depuis quelques années d'abroger le souper. Mais, en retranchant ce repas, fallait-il lui en substituer un qui a usurpé et les heures et tous les inconvéniens du premier sans en avoir les charmes? N'est-ce pas se faire illusion que de prendre, en se levant, six tasses de thé, puis de déjeûner à deux heures à la fourchette, puis de dîner à cinq, six et même sept heures, et de se vanter qu'on ne soupe pas, puis encore de se gorger de thé à minuit. Eh! quel repas pourriez-vous faire après un dîner commencé à six heures, et se terminant à plus de dix heures? Et n'est-ce pas une dérision que d'appeler déjeûner un repas où l'on sert des consommés, des viandes chaudes et froides, du vin, des fruits, des liqueurs et du café? Comparons un moment les mœurs de nos aïeux avec les nôtres, et nous verrons s'il n'est pas vrai qu'on a changé seulement les noms et non les heures des repas, mais en chargeant de mets bien plus indigestes le souper. Autrefois, on se levait de sept à huit heures; on déjeûnait à neuf avec des fruits, du pain et du vin, du lait, une soupe, etc.; le café n'était pas encore devenu un objet obligé de consommation aussi générale, et ne se prenait qu'après le dîner, et seulement dans les bonnes maisons. Il y avait alors dix à douze cafés à Paris; en revanche, on y comptait mille cabarets. On dînait à deux heures; mais une soupe, une côtelette, un rôti, quelques fruits composaient ce dîner frugal. On soupait à l'heure de la sortie des spectacles, à neuf heures. Si l'aisance, si une fête autorisaient quelques frais de plus, libre d'affaires et de soucis, on s'abandonnait, sans prétention comme sans contrainte, à une joie naïve, à des saillies d'esprit inspirées par le cœur. On faisait, en un mot, plutôt assaut de gaîté que d'appétit; et, l'estomac léger comme la tête, on se couchait à l'heure à laquelle on sort de dîner aujourd'hui. A présent, on se lève à dix heures, on fait un premier déjeûner, trop heureux si ce n'est pas avec le thé; à deux heures, on en fait un plus solide. Un reste de pudeur obligeait encore, il y a deux ans, à en bannir toute viande chaude, et sur-tout le potage, mets caractéristique du dîner. Aujourd'hui, on est plus aguerri, et la soupière tient son rang parmi les premiers plats, comme le café termine ce déjeûner, car le café est de tous les repas. Il n'y a plus de cabarets: le moindre marchand de vin s'intitule *restaurant*, et Paris a douze cents cafés dont un sixième donne des déjeûners dits froids, quoique l'on y serve des viandes chaudes. On court à la bourse, à ses rendez-vous, à son bureau, en un mot, à ses affaires, ou à ses plaisirs: car, il est bon de dire que cette idée, de l'exécution de laquelle on attendait tant de succès pour l'expédition des affaires, ne fait que les retarder un peu plus. L'employé devrait être à son bureau à huit heures (en supposant la soirée rendue libre aux dépens de la matinée bien employée); il arrive à dix heures, taille ses plumes, lit les journaux, arrange quelques couplets, fait son courier, met de l'ordre dans ses papiers; enfin, il est midi juste quand il commence son travail qu'il termine à trois heures et demie (trois heures de travail à peu près de compte fait); il rentre, fait sa toilette: s'il est faufilé dans la société, il dîne *en ville,* et acquitte son dîner en faisant galamment une bouillotte ruineuse, ou un triste wisk jusqu'à minuit; s'il ne connaît personne, il hante les cafés, les spectacles, heureux s'il se borne à ces lieux; mais, de toutes façons, il dépense plus en après-dîners, qu'il ne lui en eût coûté pour dîner sobrement avec sa femme et ses enfans à deux heures, et rentrer à quatre à son bureau, après s'être promené pendant une heure. Que fait cependant la malheureuse famille, que fait la femme abandonnée de ce petit maître subalterne, emporté par le torrent d'une société qu'il n'eût pas dû connaître!!! J'insiste sur ces détails, parce que c'est sur-tout pour les bureaux que l'heure des repas a été changée. Je n'ai point parlé du malheureux que la soif de l'or et la passion du jeu gagnées dans

la société qu'il n'eût pas fréquentée sans cette innovation, égarent au point qu'il passe les nuits dans les tripots, et y consume le prix de son travail, le bien de ses enfans, la dot de sa femme, l'héritage de ses pères, la paix de sa conscience, l'honneur même de son nom. Je n'ai point peint celui qui, le soir par désœuvrement, séduit la femme de son ami, ou moins coupable et plus crapuleux, dépense ses soirées, esclave déhonté, à promener une courtisane de spectacles en spectacles, et n'a plus d'autre ressource, pour se sauver de la réflexion, que la licence des tabagies, le brouhaha des maisons de jeu, le dévergondage des mauvais lieux et le saut de Leucade.

Croit-on qu'il y eût une très-grande différence, sous le rapport de l'économie pour le bois et les lumières, à rappeler l'ancien ordre de choses? On se trompe encore. Les bureaux, échauffés le matin, ont besoin de très-peu d'entretien pour conserver leur chaleur le soir, et cette dépense serait bien couverte par la quantité plus que doublée d'ouvrage qui en résulterait, et qui permettrait de diminuer le nombre des employés. Ajoutez que cette dépense n'a lieu que pendant quatre mois de l'année, et que le surcroît de travail aurait lieu pendant douze mois. N'existe-t-il pas, d'ailleurs à présent, des appareils calorifères, tels qu'avec le quart de dépense en bois, on obtient le double de chaleur de celle qu'on obtient de nos cheminées *lignivores*. Enfin, on pourrait alléger cette dépense, en accordant une après-midi par semaine de vacance aux employés qui apprécieraient bien mieux ce congé que l'inaction continuelle des sept après-dîners de la semaine.

Sous le rapport de la santé, qui est spécialement de notre attribution, la mesure que nous proposons est également bien préférable à l'innovation qui s'est introduite. Obligés de se lever matin, les employés (et, par suite, tous les individus de toutes les classes de la société) perdront l'usage de consumer les plus belles heures de la journée dans un duvet oiseux, de charger trop, dans un seul et tardif repas, leur estomac fatigué de l'attente; et l'habitude même qu'ils auront contractée de ne pas souper, tournera au profit de la sobriété de ce repas du soir, que nous conseillons de conserver frugal et léger. De cet ordre, résultera une série réglée de réfections alimentaires, calculées sur les besoins de réparation, et espacées par de sages intervalles. Dès-lors, plus d'assauts d'intempérance, plus d'excès bachiques, plus de nuits passées au jeu, plus de thé, plus d'indigestions, plus de maladies, plus de banqueroutes, plus de suicides. Changez les heures des repas : avec l'antique usage, reviennent les mœurs antiques; et, rentré dans sa sphère, débarrassé d'un luxe appauvrissant, l'*employé* deviendra, comme autrefois, un bon parti pour la jeune personne décente, économe, bien élevée, qui s'empressera d'égayer les heures libres de son dimanche, et trouvera son bonheur en assurant celui de son époux.

Tout ce que nous venons de dire, au reste, des employés, s'adapte à toutes les conditions de la vie; et nous ne nous sommes attachés à cet ordre des membres de la société, que parce que c'est pour cette classe qu'on a interverti, depuis la révolution seulement, un usage dont plusieurs siècles avaient consacré le succès. M. S. U.

Explication du phénomène connu sous le nom de l'Homme incombustible.

Nous avons dit, dans le dernier N°, qu'un savant chimiste (M. Pully, inspecteur général des poudres et salpêtres du royaume de Naples) venait à point nommé, au moment où nous livrions à l'impression notre opinion sur l'Espagnol *incombustible*, d'envoyer à M. Cadet son explication de ce phénomène, la voici; nous l'extrairons et de sa lettre autographe et d'une épître italienne, imprimée et adressée à M. Pully par M. Gabriel Lamannis.

Il résulte de l'opinion du docteur Lamannis, que toutes les fois qu'il sera donné un corps incombinable à l'oxigène, ou qui en soit déjà saturé, ce corps sera incombustible, et en grande partie inaltérable par le feu ordinaire. « Dans cette classe, dit-il, il faut ranger les acides, les sels, les oxides. Si donc on fait une dissolution d'une des substances qu'on vient de citer, et si on en humecte le corps, cette espèce de pâte fermera les pores sans altérer la couleur, la mollesse de la peau, et pourra préserver de la combustion les parties sur lesquelles elle aura été

étendue. Il faut que le dissolvant de ces substances soit des plus faciles à passer à l'état de vapeur, pour que le fer rouge dont on l'approchera dépense sa chaleur à l'évaporer, et ainsi conserve une moindre action sur la partie défendue par cette substance, et lui donne la propriété de résister quelque tems à l'action du calorique. Cette manière de préserver de la combustion les corps, était connue de Mongolfier qui imprégnait d'une forte dissolution d'alun ses ballons aérostatiques, construits en toile. Un homme ainsi oint, continue-t-il, fera des prodiges aux yeux de la multitude, et des miracles à ceux de l'ignorant ; mais ce n'est qu'une expérience curieuse pour un chimiste . . . .

» Au reste, voici les tours de force de l'*incombustible* qui est à Naples : 1°. il glisse sur sa peau, sur ses pieds, sur sa langue et sur ses cheveux, le bord de piastres rougies au feu ; 2°. il danse l'anglaise sur des barres de fer rouge ; 3°. il donne des coups de poings sur des barreaux rougis au feu ; 4°. il boit de l'huile bouillante et du plomb fondu qu'il retient quelques momens dans sa bouche ; 5°. il s'engage à résister à la chaleur d'un four d'une température de plus de quatre-vingt degrés de Réaumur. En faisant attention à ces expériences, il est aisé de s'apercevoir que ce n'est que par instans rapides que le feu est appliqué, que le plomb fondu n'est point avalé, et que l'épreuve du four, qui d'abord semble la plus difficile, est une *propriété qui appartient à tout animal vivant*, ainsi qu'il résulte des expériences de Banks, Solanter, Blagdgen, Fordyce, etc. Ces valeureux physiciens anglais, entrèrent dans des fours chauffés de 90 à 102 deg. de Réaumur ; l'eau y bouillait, de la chair morte y cuisait ; mais les faiseurs d'expériences ne s'en ressentirent point. (*Voyez*, dans l'Encyclopédie, l'art. Air, et consultez les observations de l'auteur de la lettre et de M. Pully sur la température du Vésuve). Les étuves de Néron présentent les mêmes phénomènes ; un œuf y cuit, et un homme, en se baissant, peut en supporter les vapeurs. *C'est un phénomène de la vie, dont le principal effet est d'annuller l'action délétère des agens physiques et chimiques qui voudraient en détruire l'économie.*

» Voici, au reste, le procédé : on prend du sulfate acide d'alumine et de potasse réduit en poussière très-fine ; on le met dans de l'éther ou liqueur anodine d'Hoffmann, ou même de l'alcohol bien rectifié, jusqu'à ce que ce mêlange ait acquis une consistance de pâte, ou on en fait une espèce de pommade avec de la graisse de porc ; on peut y joindre une petite dose de muriate de soude ferrugineux. On en oint bien la partie du corps que l'on désire ; on frotte à plusieurs reprises pour faire pénétrer la substance dans les pores ; on essaye à glisser dessus un fer chaud, et l'on ne sent rien, ou du moins une chaleur supportable. Le docteur Marrancelli a répété devant nous ces épreuves, et moi-même je les ai essayées toutes, excepté celles du plomb fondu et de l'huile bouillante, qui, après tout, signifient peu, et n'ayant point sur-tout l'habitude de ces gens accoutumés à se donner en spectacle.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

SALUBRITÉ.

Dans la séance du conseil de salubrité du dixième arrondissement, qui a eu lieu lundi 13 juin, il a été communiqué plusieurs observations sur des démangeaisons, boutons et ampoules analogues à celles que les feuilles d'ortie excitent ; on a été autorisé à penser qu'ils avaient été occasionnés par des linges, schalls, etc. blanchis avec l'eau de javelle, préparation très-acide ; M. Brilhouet les a vu disparaître aussitôt que, d'après son conseil, ces vêtemens ont été changés ; il paraît doublement utile de faire connaître ces faits : 1°. afin que les médecins les vérifient dans l'occasion, et qu'étant dans le cas de reconnaître cette cause, ils recourent tout de suite au plus simple et au plus sûr moyen, et dispensent les prétendus malades de remèdes au moins superflus ; 2°. les blanchisseurs doivent être avertis de bien rincer les objets pour le nettoiement desquels ils auraient employé l'eau de javelle ; son usage avec cette précaution, paraît être sans inconvénient. *M. d. méd.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

Sirop de Cerises.

Et nous aussi nous voulons payer notre tribut à l'appel anti-colonial, en offrant un remplacement du sucre aussi facile qu'économique en ce moment sur-tout. Notre procédé a le double avantage de présenter non-seulement un sirop d'un goût très-analogue à celui du sucre, et qu'on peut employer pour faire des compotes de fruits, ou pour obtenir une boisson saine et rafraîchissante ; mais encore le moyen d'avoir à peu de frais, un ratafia et des confitures également salubres et agréables. Voici ce procédé très-simple :

On prend dix livres de cerises de Montmorenci très-mûres ; on les écrase avec les mains, on en extrait le jus par torsion dans un linge grossier. Ces dix livres donnent près de quatre pintes, ou sept livres de jus. On le met sur le feu, dans une bassine d'argent ou une terrine vernissée ; lorsqu'il est chaud, on jette dedans trois onces, ou environ le quart rapé d'un pain de blanc de Meudon, connu sous le nom de *blanc d'Espagne.* La plus ou moins grande quantité de son emploi est déterminée par la plus ou moins grande fermentation du jus, selon la plus ou moins grande acidité des cerises employées ; on cesse d'en mettre quand la fermentation est à-peu près finie, et il vaut mieux laisser un peu d'acide que de risquer de rendre fadasse le suc en le sursaturant de substance calcaire. Cette substance est préférable à l'alcali, parce que ce dernier forme avec l'acide malique un sel soluble qui reste dans la liqueur que l'on boit, tandis que dans l'autre la combinaison insoluble, en se précipitant, soustrait de la liqueur une substance saline, peut-être nuisible. On fait bouillir le suc jusqu'à réduction de plus de moitié, en ayant soin d'écumer la substance calcaire qui vient surnager dans l'ébullition. On clarifie ensuite au blanc d'œuf, et on a, pour environ vingt-cinq sous, trois livres d'un sirop brun et propre à tous les usages domestiques du sirop de sucre.

Veut-on une boisson analogue au sirop de groseilles ? On met dans un verre d'eau une cuillerée de ce suc concentré en sirop par le feu sans addition de substance calcaire, et cette limonade est très-indiquée dans les fièvres, les dyssenteries, les hydropisies. Veut-on une liqueur spiritueuse ? On mélange une partie d'eau-de-vie contre deux du même sirop, et on a un ratafia très-ressemblant au *guignolet d'Angers*, aux *quatre fruits de Louvres*, sur-tout si l'on veut y ajouter seulement une cuillerée de suc de framboises par bouteille. Enfin veut-on des confitures ? On fait bouillir seize livres de cerises dans huit livres du sirop de cerises obtenu par notre procédé. On éprouve la cuite par les moyens connus et l'on a des confitures de cerises entières, d'une saveur aussi sucrée que si l'on eût employé le produit de la canne trop rare aujourd'hui pour être ainsi prodigué en famille. Nous n'avons point essayé les confitures de cerises par expression du suc, en suivant notre procédé, mais tout porte à croire qu'elles réussiraient également que par le sucre : l'essentiel est de bien obtenir le degré de feu nécessaire, et en général il doit être un peu plus considérable par notre moyen, infiniment économique dans les années qui comme celle-ci abondent en fruits rouges, puisque c'est à leurs propres dépens qu'on les confit. Nous avons essayé ce procédé avec les groseilles, il nous a réussi pour donner un breuvage très-agréable, mais non pour faire des confitures. Tout, au reste, nous fait un devoir de tenter, en ce moment, toutes les épreuves pour tirer le meilleur parti des végétaux indigènes, et sur-tout, ce qui n'a pas encore été assez dit, pour obtenir la naturalisation des exotiques dans nos climats.

M. S. U.

Réfrigérans.

Certes, si quelque chose a le mérite de l'à-propos, c'est l'ingénieuse invention que nous annonçons ; mais cela ne doit pas réussir : 1°. Parce que c'est utile ; 2°. Parce que l'auteur n'est point un charlatan ; 3°. Parce que c'est à vil prix ; 4°. Parce que l'inventeur n'en fait point un mystère ; 5°., 6°., etc. : et puis lorsque M. Curaudau, si connu par le succès de ses constructions pyriques, vient nous annoncer des procédés réfrigérans, nous ne pouvons, malgré toute notre obligeance, lui sauver le reproche très-grave de souffler le froid et

le chaud. Au reste, voici, sauf certaines petites particularités trop longues à décrire et qui font pourtant tout le succès de son invention, voici la description de son appareil: sur un socle de dix-huit pouces de hauteur et de quinze de largeur, s'élève une colonne tronquée de trois pieds de hauteur, de dix pouces de diamètre. Sa capacité se remplit de vingt-cinq à trente livres de glace selon que l'appartement à rafraîchir est plus ou moins considérable. L'intérieur est tellement partagé, que, par une disposition infiniment ingénieuse et dont le succès de ses appareils calorifères a pu seul lui révéler le secret et le mérite, M. Curaudau est parvenu précisément par les lois contraires à faire engouffrer dans des réservoirs adaptés, l'air chaud qui se condense et sort plus bas avec une telle impétuosité, qu'il renverse horizontalement la flamme de bougies présentées aux orifices.

Le thermomètre a presque atteint déjà ces jours-ci le degré de chaleur de 1753 (31 degrés $\frac{1}{2}$), et cette température se soutient avec une constance qui donne un prix infini à l'application de la théorie dont nous rendons compte, non-seulement sous le rapport de l'agrément, mais sous celui de la salubrité. Par son procédé, M. Curaudau, avec cinq colonnes contenant chacune vingt-cinq livres de glace, a fait baisser devant nous la température d'un sallon de dix-huit pieds carrés, recevant par réflexion le soleil du midi, de HUIT DEGRÉS en une heure et demie, et elle est restée à peu près à ce terme pendant tout le reste de la journée sans nouvel aliment. Or, à un sou la livre de glace, c'est vingt-cinq sous de dépense dans un petit appartement où une seule colonne suffirait, pour prévenir peut-être une maladie, mais à coup sûr pour se procurer un air frais et salubre, un plaisir utile; et cette dépense qui la veille était de vingt-cinq sous, est réduite le lendemain d'un quart, parce que le premier effet de la glace a été non-seulement de refroidir l'air de l'appartement, mais encore de retirer des murs la chaleur dont ils étaient pénétrés, inconvénient qui va toujours décroissant tant que l'appareil est en activité. Qui ne connaît pas l'influence de l'air sur les pulmoniques, sur les plaies, les opérations? Un accident demande l'amputation, une hernie étranglée exige l'incision; mais avec cette ardeur caniculaire, la gangrène menace le membre amputé, l'intestin opéré; établissez par le réfrigérant *Curaudéen* une atmosphère factice, et au bout de dix jours seulement, vous avez assuré le succès de votre opération. N'est-ce rien qu'un air froid et pur dans une fièvre putride, une fluxion de poitrine, et l'art ne peut-il pas retirer de cette heureuse application de la physique, le plus grand parti dans les hôpitaux? Sous tous les rapports, l'invention de M. Curaudau nous paraît donc avoir bien mérité du riche comme du pauvre et lui avoir acquis de nouveaux droits à la reconnaissance publique.

M. S. U.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 22. — 1er Août 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous n'avons point signalé dans notre notice de livres difficiles à trouver, quelques ouvrages qui méritent y trouver une place, tant par leur rareté que par la nature de l'objet qu'ils traitent; l'un in-12 est manuscrit sur vélin et intitulé: *Bernardi de Gordino lilium medicinæ.* Une note moderne en regard de la première page sans frontispice annonce qu'il a été commencé en 1303 et fini en 1332, à Montpellier. Qu'on estime par ce seul aperçu, le bienfait de l'imprimerie! Il est très-difficile à lire, quoique très-bien écrit, mais rempli d'abréviations. Il commence par une énumération de drogues simples, ensuite sont des recettes. Parmi elles, on en distingue pour la plique, *fluxus capillorum*, pour faire croître des cheveux, pour les noircir, pour ouvrir l'ouïe, pour embellir le teint, etc.; c'était alors tout comme aujourd'hui. Après ces formules préliminaires, on lit: *incipit lilium medicinæ*; il est divisé en huit livres; en tête du premier est un sommaire de trente chapitres, tels que *de febribus*, *de dolore*, *de furore*, *de variolis*, *de morsu canis rabiosi et non rabiosi*, *de leprâ*, *de morpheâ*, *de scabie*, *de fluxu sanguinis immoderato*, *etc.*, *etc.*; chaque livre est également divisé en chapitres qui traitent avec méthode des diverses infirmités ou maladies et de leurs remèdes; la division est toute naturelle: *Causa*, *signa*, *pronosticatio*, *cura*.

On distingue dans le septième livre, les chapitres: *de paucitate coïtus; de satyriasi et priapismo; de gonorrheâ; de pollutione nocturnâ; de vulneribus virgæ; de crepaturâ; de nimio fluxu muliebri; de suffocatione matricis; de vulneribus vulvæ*; mais il n'y a pas un mot de cette affreuse maladie que nous avons due à la découverte du Nouveau-Monde, postérieure de 160 ans à la date de la terminaison de ce manuscrit; nouvel argument, pour le dire en passant, à l'appui de l'opinion de ceux qui croient la syphilis d'origine américaine.

Il semble que le patient copiste de ce livre ait prévu qu'il parviendrait jusqu'à nous; car en rendant compte du tems auquel il l'a fini, il cite ce vers écrit très-prosaïquement,

» *Nec ignes*
» *Ferrum, nec edax poterunt, abolere vetustas* ».

Plus bas on lit: « *Iste liber magistri Petri Rastelli est. Manu propria scripsit et perfecit anno* 1332, *die* 21 *mensis julii.*

Enfin, il est terminé par l'énoncé du nombre des feuilles de chaque chapitre. A la suite de ce traité très-complet, en est un imparfait intitulé: *Libellus de pulsibus.* Il paraît que c'est le préambule d'un ouvrage complet sur cette matière, à en juger par la table qui a trois pages. Ce manuscrit précieux a 456 pages et appartient à M. Royez. (*La suite à l'ordinaire prochain.*)

Application de la théorie de la législation pénale; ou *Code de la sûreté publique et particulière*, fondée sur les règles de la morale universelle, sur le droit des gens ou primitif des sociétés, et sur leur droit particulier dans l'état de la civilisation; rédigé en projet pour les Etats de S. M. le roi de Bavière, etc.; par *Scipion Bexon*, ancien avocat, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, auteur du *Parallèle des lois penales d'Angleterre et de France, etc., etc., etc.* In-folio; 36 fr. pris à Paris chez *Courcier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n° 57; et *Ebert*, rue Montmartre, n° 76.

Qu'on ne croie point qu'un tel ouvrage soit étranger à la médecine; non, un monument de cette nature appartient à tous les arts, à toutes les sciences, à tous les siècles, à toutes les nations; mais indépendamment des chaînes qui le rattachent à tout ce qui est humain, un lien particulier l'unit plus étroitement à la médecine, parce que l'auteur a eu le bon esprit de le fonder sur la connaissance intime de la physiologie humaine. Il suffit pour s'en convaincre de lire les paragraphes de la première partie.

IX. *De l'organisation physique de l'homme*, où sont rappelés avec autant d'énergie que de profondeur, les lois que la nature a gravées dans le cœur de l'homme pour assurer son bonheur physique, sur-tout en éloignant de lui la douleur, et veiller à la satisfaction de ses besoins, au maintien de sa liberté, à la conservation de sa vie.

X. *De l'instinct et des sensations.*

XVII. *Du bien-être et de la peine sous le rapport physique.*

XXVI. *Du régime physique et de l'éducation morale.*

Deuxième partie. — §. XIII. *De l'établissement des peines sous le rapport des climats.* Livre Ier, titre 2, *De la santé des personnes.* Livres III, IV et V, titre 1er, *Du viol, du mariage, de l'adultère.* Titre 2, *De la salubrité de l'air, des comestibles, des médicamens; de l'infanticide, du suicide.*

C'est peu que de parcourir ce monument élevé par la philantropie éclairée à la société, il faut suivre lentement ses dédales, pénétrer dans ses réduits les plus mystérieux, et fier d'avoir pour compatriote un homme qui par son génie a su s'égaler à la gloire des Montesquieu, des Filangieri, des Blacktone, des Bentham, des Pastoret, des Hobbes, des Duclos, des Cabanis, des Beccaria, on aime à asseoir une opinion plus avantageuse de l'espèce humaine sur l'œuvre d'un écrivain qui voua ses jours à s'occuper de son bonheur, et ses talens à la rendre meilleure. Cet ouvrage est un des plus beaux qui aient été conçus et exécutés depuis long-tems. Il doit honorer le grand siècle et l'homme auguste que le sort plaça sur le trône pour lui donner l'impulsion de son génie, et réaliser tout ce qui, sous un autre que lui, serait resté dans la classe des utiles projets.

M. S. U.

Constitutions médicales observées à Niort, département des Deux-Sèvres, pendant le cours de l'an 1807, par le docteur *J.-L.-M. Guillemeau*, jeune, ex-médecin des armées, membre de plusieurs Sociétés médicales, littéraires, nationales et étrangères. — Un vol. in-8°. — Prix, 1 fr. 50 c. — A Niort, chez Mme *Elin-Orellot*, libraire, rue de l'Unité.

Voila un digne rival du docteur Bouriat; voici un médecin météorologiste qui vient aussi, en style linnéen, nous offrir ses observations. Puisse un si bel exemple être imité des autres départemens! Tours, Niort, vous n'étiez fameuses que par vos prunes et vos vins; vous le serez par vos médecins qui, les premiers dans les départemens, ont donné le signal d'annotations hippocratiques, dont il est à désirer que l'exemple trouve des imitateurs. Il suffit, pour faire sentir l'importance d'un tel travail, de faire remarquer que c'est aux annotations recueillies pendant des siècles, et déposées dans les temples d'Epidaure et de Trica qu'Hippocrate dût l'idée de son code immortel de médecine. Les théories égarent, les faits seuls forment un faisceau de lumières, et présentent, dans les sentiers de l'art, un fanal qui ne trompe jamais.

Petite explication provisoire.

Un médecin, aussi distingué par l'étendue de

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXII.) (169) (1er Août 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

UNE des époques les plus remarquables en chronologie médicale, est celle où *Christophe Colomb* fit la découverte de l'Amérique en 1492, et à laquelle les Indes Orientales furent également abordées, pour la première fois, par les Européens, ayant à leur tête *Vasco de Gama*, en 1497. Il en résulta une somme immense de nouvelles connaissances applicables à l'art de guérir. Que de remèdes nouveaux sont venus de ces pays lointains! Mais pourquoi oublier que l'auteur de toutes choses a mis le remède à côté du mal? Les remèdes indigènes, bien connus par l'expérience, nous offriraient assurément la preuve de cette vérité, et le tems est venu de la proclamer.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Aux torrens de feu qui s'écoulaient perpendiculairement du sein du père de la lumière, a succédé une fraîcheur désirée, et il était tems que cette ardenr dévorante cessât; on n'en avait pas noté de pareille depuis 1753. A cette ardeur insolite se joignait un abattement, une prostration qui ajoutaient encore à l'atonie de tous les organes. On était tenté de boire des acides, de dévorer des fruits rafraîchissans et la faiblesse s'en accroissait. On essayait, par régime, des liqueurs spiritueuses et bues pures; elles laissaient des fermens qui dégénéraient en inflammations : le plus sûr était de les associer à une eau bien épurée; et la glace prise modérément, offrait, ainsi que nous l'avons dit, un stimulant plus sûr. Pendant trois jours surtout, les accidens les plus graves ont signalé l'influence de la chaleur d'une manière effrayante. Nous tenons de M. Montcourrier que, dans la nuit du 29 au 30 Juin, époque à laquelle le thermomètre était monté à 30 degrés pendant le jour, et resta à 25 la nuit, il y eut quatre morts subites à Chatou, à Surênes et à Ruelle. Des voyageurs nous ont rapporté que plusieurs routes étaient jalonnées de chevaux morts, notamment celle de Saint-Amant à Valenciennes. Dans les cam-

pagnes, l'herbe était séchée sur pied comme brûlée par le vent du midi; et des paysans nous ont assuré avoir vu des feuilles transuder une substance huileuse, corrosive, à laquelle ils attribuaient leur dessèchement. A Paris, dans nos jardins, les feuilles, fanées comme en automne, jonchent les allées; et celles qui restent aux arbres, demi-jaunes, demi-vertes, attestent le passage du souffle des autans. Mais les chaleurs intolérables qui sévissaient il y a dix jours presque sans interruption, ont été remplacées tout à coup par une humidité pénétrante, et l'on pourrait dire un froid extrême (comparativement) causés par des pluies continues. Depuis dix jours il ne s'en est pas écoulé, si l'on en excepte le 22 et le 26, qui n'aient donné de l'eau. Ce changement atmosphérique avait été annoncé dès le 17 au soir par un frais excessif succédant à l'une des journées les plus brûlantes de l'été, si brûlant lui-même cette année. La chaleur a repris le dessus le lendemain, mais le 19 a été remarquable par une intermittence assez étrange d'ardeur excessive, de froid subit, de nuages, de tems serein, et le soir de pluie et de vents causés probablement par quelque orage lointain vers le sud-est. Les jours suivans ont donné de la pluie sans tonnerre, mais le 24 nous avons éprouvé à Paris le premier orage de l'année, mais aussi très-violent; l'eau tombait à torrens et se mêlait à des tourbillons de poussière simulant les trombes, phénomène qui semble s'offrir plus souvent que par le passé. Les jours suivans ont été également pluvieux, excepté le 26 qui, seul de ces dix jours, a montré un ciel pur, un soleil constamment radieux et une ardeur thermométrique aussi élevée que celle de la décade précédente. C'est dans ces disparates subites de température que les maladies viennent en foule exercer leur empire. Les extrêmes chaleurs abattent, érétisent, mais si l'on en excepte le dégoût, des maux de tête et de gorge, des apoplexies, des fièvres chaudes, cette constitution atmosphérique est plus incommode que maladive, et même avec des bains, un régime végétal, on peut corriger son influence. L'ardeur excessive, en dilatant les pores, fournit un remède aux maux qui les cause, et la transpiration accrue entraîne les humeurs qu'elle exalte, si le régime a su les fluidifier : *Corpora quæcumque quis purgare voluerit, fluida facere opportet.* Hipp. Aph. sect. 2. IX. Mais lorsque le froid vient inopinément resserrer les pores, quand un air humide vient baigner la fibre et la relâcher soudainement, on conçoit bien les terribles ravages que ce changement survenant doit causer dans toute l'économie. En vain les solidistes niant l'altération des humeurs accuseront le systême vasculaire d'une réaction morbide, Hippocrate et l'expérience leur crient : *æstas gignit bilem* (Hipp. *de humor.*) *bilis autem et pituita morbos excitant* (*de affect.* sect. v.) Profanes! vous citez Hippocrate, et vous osez altérer le sens de ses oracles; tout dans ses divins écrits a une redolence d'humorisme telle qu'il faut, ou que vous leviez contre lui l'étendard de l'opposition, ou que vous cessiez de professer une doctrine aussi opposée à la sienne. Eh! qui de vous, nosographes d'hier, oserait tenter une insurrection aussi ridicule et commettre l'obscurité de son nom avec l'antique gloire de celui du patriarche de Cos? Voulez-vous cent exemples de la prééminence de la doctrine humoriste sur les rêves de votre imagination, *velut ægri somnia?* j'en prends un au hazard. S'il était vrai que l'action et la réaction des solides constituassent seuls la physiologie médicale, réglassent la thérapeutique, n'est-il pas vrai de dire que l'on n'aurait d'évacuation spontanée des humeurs que par la régularité des fonctions des divers systêmes glandulaire, vasculaire, capillaire, et non par la vitiation des fluides (1), et que le seul moyen de rétablir l'harmonie consisterait dans l'art de donner du ton aux solides lésés ou troublés, et non dans l'évacuation des humeurs. Eh bien! le contraire arrive précisément. Voyez cet Hercule; chez lui tout annonce une santé superbe et des solides dans le plus bel état de force et d'énergie; mais voilà qu'une pléthore suscite une apoplexie, et si une hémorrhagie causée par la nature ou provoquée par l'art, ne débarrasse pas les solides, ils sont hors d'état d'agir, de réagir, et ce colosse plein de santé tombe mort. Un homme est dans la fleur de l'âge

(1) On ferait un bien beau mémoire de *l'incertitude des signes de la pléthore et de la saburrhe.*

et de la santé, sa langue est nette, une indigestion vient jeter *dans les humeurs* un levain de corruption, et si l'on ne l'évacue copieusement, il est tué plein de vie. Bien plus, les affections de l'ame produisent le même effet, non pas seulement, comme on serait tenté de le penser, si l'on examine superficiellement, en agissant médiatement sur les solides, sur la fibre enfin, mais sur le *fluide nerveux* qui, interrompu, troublé dans son cours, agit sur les vaisseaux qui le contiennent, se contractent ou se relâchent plus *æquo*, et causent ou une fausse pléthore, une apoplexie, un orgasme nerveux ou une syncope, une paralysie, et cette opinion est tellement vraie pour la sureté du traitement consécutif, que c'est en observant avec un coup-d'œil aussi rapide qu'exercé, la nature de l'accident, qu'on peut porter un remède sûr et convenable dans un coup-de sang, une attaque de nerfs, une indigestion, dans l'ensemble enfin des symptômes que le premier j'ai désignés avec quelque vérité, j'ose dire, sous le nom d'ACTIFS et PASSIFS.

Cette doctrine explique la conduite à tenir dans ce moment, où l'on doit être bien plus soigneux de sa santé que pendant les ardeurs de l'été. C'est à présent sur-tout que les acides sont indiqués pour neutraliser les miasmes alkalescens exaltés par les ardeurs inaccoutumées qui nous ont tourmentés. A moins d'indications particulières, et seulement d'après les avis exprès de la médecine, on ne doit point user de bains en cet instant où l'athmosphère tient en suspension des fluides à l'état de gaz, et macère notre fibre que la sécheresse précédente avait disposée à s'en saturer: telle est la base du régime préservatif. Le système curatif est en raison des maladies. Celles qui dominent en ce moment sont les fièvres intermittentes, les fièvres putrides, des éruptions à la peau, dont plusieurs simulent un retour de gale; d'autres sous un aspect érysipélateux, se portent à la tête, et occupent la face et le cuir chevelu. Le quinquina qui, malgré la nature de la maladie indicative de ce remède, était contre-indiqué par l'ardeur de la saison, reprend tous ses droits depuis l'humidité survenue dans l'atmosphère; on a éprouvé chez plusieurs malades qu'il n'a pu être supporté par l'estomac, donné en nature, et on s'est bien trouvé de l'administrer ou en forte décoction ou sous forme plus rapprochée, tel que le sel de la garraye. Le vin de quinquina est très-convenable et à ce genre d'affection fébrile et à la température actuelle. Dans les fièvres putrides, on ne peut trop répéter le conseil de débuter par des vomitifs qui ont le mérite à la fois d'évacuer les saburrhes des premières voies, et de redonner du mouvement et du ton à tout l'organisme dont le jeu oscillatoire est opprimé par les congestions muqueuses, nommées si ingénieusement par le docte novateur Pinel, *saletés gastriques.* Les acides végétaux et minéraux doivent succéder à ce préliminaire; on se trouvera bien, parmi les premiers, du tamarin; parmi les seconds, de l'acide sulfurique convenablement étendu: on passe ensuite au quinquina ou à ses succédanées; et puisque chacun veut produire un quinquina de sa façon, offrons-en un unissant à toutes les qualités chimiques et thérapeutiques de son prototype, le mérite du bon marché, sans attendre, pour cesser de faire un mystère de sa composition, que la paix ait permis de revoir le véritable quinquina à un prix plus modéré. Voici le nôtre: *lichen d'Islande*, demi-once; *garance*, deux gros; *carbonate de potasse*, six grains. Ce quinquina, très-indigène, a parfaitement la saveur et la couleur du quinquina gris; et l'expérience que nous en avons faite à notre comité de bienfaisance du Gros-Caillou, et dans notre pratique, atteste qu'il obtient les mêmes succès dans les mêmes circonstances. On observe également beaucoup de dyssenteries venues la plupart, non d'abus de fruits rouges, comme il a plu à un praticien sans pratique d'en hazarder l'assertion, mais à l'usage des fruits verts et sur-tout des pommes, des prunes, des abricots non mûrs. L'ipécacuanha d'abord, puis la rhubarbe, quelquefois le simarouba, la thériaque, les lavemens mucilagineux ont fait le fond du traitement. N'oublions pas que la thériaque nous a réussi, *veluti incantamento*, dans quatre indigestions pour lesquelles nous avons été réveillés cette semaine, consécutivement à l'usage d'une infusion légère de sauge, de lavemens de décoction de tabac, puis de mauve et de têtes de pavot. Les éruptions à la peau ont dû subir un traitement approprié à l'espèce parti-

culière; dans celles d'un aspect galeux, et très-rebelles, il a fallu quelquefois inoculer la gale pour obtenir une cure radicale. Dans trois cas particuliers, nous nous sommes servis avec succès de l'*eau de Mettemberg*, dont il serait à désirer que le Gouvernement voulût acheter la recette. Dans les éruptions de nature dartreuse, ou érysipélateuses, les bains sulfureux ont très-bien réussi en y joignant l'emploi d'une pommade sulfurée, et du soufre intérieurement; enfin, la salade de cresson, la tisane de houblon, ou plus simplement la bière rouge. On termine par le sirop anti-scorbutique et des bains ordinaires. Ce traitement, d'ailleurs, demande une pratique exercée et particulière.

Au reste, si ce désordre météorique est venu troubler nos promenades, nous lui devons la fraîcheur de nos bosquets et le reverdissement de nos gazons desséchés par le soleil; enfin, c'est le présage d'un bel automne, si l'axiôme de notre maître en médecine est vrai : « *Si quidem sub caniculæ exortum, aqua et hyberna tempestas superveneri cœtisiæque spiraverint, quietis spes est, autumnumque salubrem fore.* » Il est vrai qu'il ajoute, et nous invitons les femmes, et plus encore leurs médecins à le méditer : « *Mulieribus vero et naturis maxime humidis, intestinorum difficultates contingere par est.* » (Hipp. de aër. loc. et aq.) M. S. U.

Depuis le 19 Juillet jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 1 fois N.-E., 2 fois N.-O., 3 fois S.-E., 3 fois S., 18 fois S.-O., 1 fois E., et 2 fois O.

☺ Pleine lune, le 6 Août.

M. S. U.

Depuis le 19 Juillet jusqu'au 30, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 3 lig. $\frac{1}{12}$.

La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{7}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 28 deg. $\frac{7}{10}$.

Il a descendu à 12 d. $\frac{5}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 65 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S.M. le Roi de Westphalie.*

Observation sur un hydrosarcocèle guéri par l'injection.

MONSIEUR D....., aide-de-camp, fut atteint en l'an XI, d'une gonorrhée dont l'écoulement fut supprimé par différens remèdes qui lui furent administrés; le testicule du côté gauche se tuméfia, ce qui le força à garder le lit et à avoir recours au traitement mercuriel; le gonflement résista, et dans ces entrefaites, le malade quitta la Hollande, où il était alors, pour traverser toute la France. La tumeur augmenta de volume et d'intensité, et ce ne fut que deux ans après l'accident primitif que cet officier se présenta à moi et me pria de lui donner mes soins.

A une première visite je reconnus la tumeur qui était volumineuse, très-dure, et qui n'offrait aucune sensibilité; je découvris en même tems que la tunique vaginale du testicule était remplie d'eau. Je proposai à mon malade de lui faire subir un traitement préparatoire duquel il avait d'autant plus besoin, qu'il avait la peau jaunâtre, que la langue était couverte d'un enduit muqueux, et que depuis long-tems il n'avait aucun appétit. Il fit usage, pendant deux jours, d'une tisane de chiendent, de chicorée, et aiguisée avec la crême de tartre; le troisième, il prit un vomitif, et deux jours après une médecine, ce qui produisit tout l'effet que j'avais lieu d'attendre.

Le malade ainsi préparé, je donnai issue à l'eau renfermée dans la tunique vaginale par la ponction avec le trois-quarts. J'examinai attentivement l'état de la tumeur qui était du volume d'un gros œuf de poule, et qui, depuis l'absence de l'eau, était devenue un peu douloureuse. Je profitai de ce moment pour faire faire une friction locale avec l'onguent mercuriel double et appliquer un emplâtre de ciguë assez large pour bien envelopper la tumeur. Le malade éprouva quelque soulagement les jours suivans, mais l'eau ne tarda point à revenir; et une fois que la poche fut bien remplie, je proposai au malade de tenter la cure radicale par l'injection avec le vin rouge, espérant d'ailleurs que par ce stimulant le testicule lui-même s'enflammant,

il pourrait en résulter une détermination à la résolution. Je fis donc l'opération à la méthode connue; le malade souffrit beaucoup, ce qui me certifia que l'injection avait produit son effet. Les douleurs augmentèrent d'intensité les deux jours suivans, ce qui me détermina à employer les fomentations émollientes sur le bas-ventre, et à y laisser une flanelle trempée dans la même décoction de guimauve. Je prescrivis les potions calmantes, les lavemens anodins et la diète la plus sévère. Le quatrième jour, les souffrances étaient moins fortes, le ventre était libre, et la fièvre était tombée; alors je supprimai les fomentations émollientes, et appliquai de nouveau sur la tumeur du testicule le même emplâtre de ciguë, et le tout toujours recouvert et maintenu par un suspensoir dans lequel se trouvaient des compresses trempées dans le vin chaud. Depuis le cinquième jour jusqu'au douzième, le malade allait très-bien, buvant, mangeant avec appétit, et faisant bien toutes ses fonctions; il commençait à se lever, et rien n'annonçait encore le retour de l'eau dans la tunique. Le gonflement du testicule diminuait de même sensiblement; enfin, tout me faisait présumer la parfaite réussite de mon opération. Les jours suivans, je permis un peu plus de nourriture; le malade allait déjà se promener, et le soir il dormait très-bien. Au bout de six semaines, mon malade se trouva totalement guéri, n'ayant plus qu'un léger gonflement à l'épididyme pour lequel je conseillai de tenir toujours appliqué dessus le même emplâtre de ciguë. M. D. reprit alors ses fonctions qu'il a continué à remplir très-activement et sans aucune souffrance.

P. S. J'ajouterai à cette observation que j'ai fait la cure radicale de l'hydrocèle par l'injection, à six militaires; qu'ils ont tous été parfaitement guéris et sans aucun accident; ce qui ne laisse plus aucun doute sur le choix que l'on doit faire de ce mode d'opérer à tous les autres qui sont beaucoup plus douloureux, et qui demandent beaucoup plus de tems pour obtenir une parfaite guérison.

Pion, D. M., *Chirurgien-major du 20e de chasseurs à cheval, membre de la Légion d'honneur.*

SUBSTANCES INDIGÈNES. — ÉCONOMIE.

Il n'est personne, Monsieur, qui ne soit persuadé de l'utilité de votre journal : tantôt il prédit les maladies qu'une saison produira dans une autre; tantôt il indique le moyen de s'en préserver par une manière de vivre aussi agréable que saine, et souvent il fait connaître les remèdes qu'une prompte expérience a trouvés les meilleurs pour en arrêter le cours épidémique; enfin, il n'est pas rare qu'il signale la plante bienfaisante qui croît à la porte du lieu où gissent les malades, sinon comme la meilleure, au moins comme l'égale en propriétés à ces médicamens ultra-marins dont le prix n'est pas toujours à la portée de tout le monde. Que le médecin de ville y retrouve des vérités qu'il doit à une fréquentation médicale qui les propage rapidement; celui-là qui porte des secours aux malades des campagnes, ordinairement privé de cette sorte de correspondance, y apprend à se mettre à la hauteur des connaissances de l'art qu'il doit posséder dans tous les lieux, et suivant tous les cas.

Une circonstance que le tems actuel semble rendre fâcheuse, mais dont l'avenir peut-être fera reconnaître quelques heureux effets, peut donner à votre journal un nouveau degré d'intérêt. L'attention des médecins, des chimistes et des naturalistes se porte pour le moment sur le choix des substances propres à suppléer celles dont nous sommes instantanément privés; mais leur philantropie ne doit-elle pas avoir des vues plus étendues? Ne doit-elle pas avoir pour but d'éclairer les médecins dans les lieux éloignés des villes où le commerce apporte des médicamens qui, s'ils sont précieux, sont aussi d'une cherté excessive? Entre leurs mains expérimentées, les médicamens indigènes doivent montrer des propriétés qui apprennent à se passer de remèdes exotiques. Déjà, il y a plusieurs années, Lyon a vu couronner MM. Coste et Willemet qui avaient écrit sur ce sujet. Bruxelles a donné le prix à M. Burtin, auteur d'un excellent mémoire sur l'usage des substances indigènes en remplacement des substances exotiques, tant dans les arts qu'en médecine; et Toulouse, sans doute,

qui verra les mêmes vues remplies au 1er Janvier 1809, saura à qui elle devra donner, sinon la violette d'or qu'elle voyait autrefois distribuer dans son sein, au moins le verd feuillage consacré au divin Apollon. En attendant ce moment, et pour fixer l'attention des concurrens, ne serait-il pas intéressant de faire connaître, par votre *Gazette*, les substances qui peuvent tenir lieu de celles dont la sensualité ou l'habitude ont fait un besoin, ainsi que de celles dont la médecine a reconnu l'utilité dans les maladies?

Le sucre, le café, le thé, le girofle et le poivre faisant partie des alimens de l'homme dont les jours de santé l'emportent en nombre sur ceux de maladies, il importe de leur donner une sorte de préférence sur les substances médicamenteuses.

Le sucre peut, jusqu'à un certain point, être remplacé par plusieurs substances :

1°. Par le miel, dont l'usage est trop connu pour s'y arrêter, ainsi que la racine de réglisse.

2°. Par un sirop qu'on peut extraire des raisins frais ou secs, ainsi que de beaucoup d'autres fruits, comme l'a exposé celui à qui on devra le plus pour avoir fait tourner aux premiers besoins de l'homme ses grandes connaissances en chimie.

3°. On retire une substance sucrée de la racine de bette ou poirée, de la bette-rave, de la carotte, du chervis.

4°. Une humidité visqueuse très-douce, qui se trouve sur les feuilles du sycomore, ou érable blanc de montagne, avait fait croire à la présence d'une sorte de sucre; des expériences l'ont confirmé. Il en est de même du petit érable-plane, qu'on appelle même *érable à sucre*.

Le café, comme on ne le sait déjà que trop en France, est médiocrement remplacé sous le rapport de son parfum, par la racine de chicorée, de salsifis, de betterave jaune sur-tout, et le pois-chiche. Dans le duché de Juliers, une grande partie des habitans font leur café avec la racine de carotte torréfiée comme le café. Mais, depuis quelques années, on a découvert que le gland torréfié donnait une boisson analogue au café; et l'on assure qu'il est difficile au goût de trouver de la différence entre l'un et l'autre. Ceux-là, sans doute, ne sont pas gourmets en café. La semence de genêt torréfiée est aussi employée dans la classe la moins fortunée pour lui tenir lieu de café. Le goût sans doute, sous le rapport de l'amertume, peut être satisfait : si du côté du parfum on ne l'est pas, ne pourrait-on pas le chercher dans quelques aromates qu'on y associerait?

Le thé... Ah! déjà depuis plus d'un siècle, on a proposé de lui substituer la véronique mâle, après avoir mis dans la balance tous les bons effets et de l'un et de l'autre : depuis, on lui a donné, comme succédanée le *teucrium*, ensuite le bouillon blanc; et derniérement M. Cadet, pharmacien de S. M. l'Empereur, a ajouté qu'il fallait, en place du thé, adopter la sanicle, la pyrole, la bugle, le gnaphale, la bétoine, l'armoise, la centaurée, les menthes, les sauges, etc.

Au girofle, on a proposé de substituer la racine de benoîte cueillie au printems et séchée avec précaution, ainsi que la nielle des jardins; on pourrait peut-être y ajouter d'autres aromates; mais si le savant ne le cherche pas, l'épicier, excité par l'intérêt, en fera la découverte, son secret et son profit, en attendant que d'autres aussi adroits dérobent cette confidence commerciale.

Le poivre, n'en doutons pas, quand il est vendu en poudre, n'est pas tout identique : mélangé avec d'autres substances, il prouve qu'on peut le remplacer, soit par la racine de pimprenelle, soit par la nielle des jardins, qu'on appelle sans doute pour cela *mille-épice*, soit enfin avec le poivre de Guinée seul ou mêlangé avec la semence du coronopus ou avec le curage.

Mais c'en est assez d'indiqué; d'autres en sauront plus que nous, et vous le communiqueront, Monsieur; sous ce rapport, nous croirons que nous aurons toujours fait un appel utile à plus instruits que nous, et pour le bonheur de tous.

Je donnerai, Monsieur, si vous le permettez, une suite à cet article sous le titre de *Substances indigènes.—Médecine.* D. V. *D. M. Ch.*

Explication du phénomène connu sous le nom de l'Homme incombustible.

(SUITE DU N° XXI.)

» Veut-on rendre la combustibilité à la partie préparée pour lui ôter cette faculté, on la lave dans de l'ammoniaque fluide qui décompose très-bien

le sulfate d'alumine. Or, si ce moyen réussit, il est plusieurs autres préparations qui y réussissent de même. Telles sont la liqueur des cailloux, la solution de sels métalliques, le borate de soude combiné à l'oxide de manganèse très-pur, le fluate de chaux. On unit à ces substances une pommade en petite quantité pour mieux la faire adhérer à la peau, et boucher plus exactement ses pores. Je crois que c'est de ce sel que se sert l'homme incombustible, à en juger par la noirceur incrustée dans son pied, son odeur de graisse brûlée, et une décrépitation de sel remarquable par les bluettes qui s'aperçoivent entre le pied et la barre rouge, alors qu'il le passe dessus. Au reste, le sulfate d'alumine est indispensable, quelque combinaison qu'on veuille faire de ces substances. »

La lettre manuscrite de M. Pully à M. Cadet (1), ne donne pas de détails plus instructifs, sinon qu'après avoir établi l'opinion que pour obtenir le même phénomène, il croit « qu'il faut enduire sa peau de corps brûlés ou oxigénés : il a répété cet essai chez lui, et a parfaitement réussi; il a passé sur sa langue un fer de couleur rouge, et n'a éprouvé qu'une chaleur *à peu près* de 15 deg. au-dessus de 32, c'est-à-dire 47; celle de l'atmosphère étant à 20; il a fait passer une poële de fer rouge sur son bras, sur la paume de sa main, sur sa figure, sur ses cheveux, et l'on ne voyait qu'une faible évaporation de l'eau de cristallisation des sels employés. Il a fondu du plomb, l'a jeté par terre, l'a applati avec les pieds sous lesquels il avait étendu une pommade composée de sulfate d'alumine en poudre, de muriate de soude ferrugineux, d'oxide noir de manganèse et *tant soit peu* de graisse; tandis que celle qu'il faut mettre aux bras et aux mains, est du sulfate d'alumine en poudre, du muriate de soude ferrugineux suspendu comme une pâte molle dans l'éther sulfurique ou dans l'esprit-de-vin concentré. On se frotte bien de cette pâte la partie qui doit toucher le fer rouge, et elle devient incombustible. » . . . .

Nous sommes bien fâchés d'être obligés d'avouer que les expériences d'un savant aussi distingué que M. Pully, ne nous paraissent point décisives contre notre opinion; et, pour resserrer en deux mots nos objections qui consumeraient du tems et du papier à être exposées avec discussion, bornons-nous à demander à M. Pully :

1°. S'il n'est pas facile de reconnaître sur le corps la présence d'un agent chimique tel que des sels, de la manganèse, du fluate de chaux, du borate de soude, l'odeur de l'éther ?

2°. Si l'ardeur du fer rouge, ayant dissipé par l'évaporation la vertu préservative des agens, l'incombustibilité ne doit pas aussitôt cesser ? cependant l'homme qui se livrait en spectacle à Paris recommençait chaque épreuve au désir du premier spectateur survenant, et souvent, à la fin de la séance qui durait une heure. Cet homme avait d'ailleurs quatre à cinq séances de suite; on ne le voyait point disparaître, et comment cette faculté préservative eût-elle duré autant de tems ?

3°. On connaît la propriété de l'alun. Un physicien a donné, il y a quinze ans, à Paris, le spectacle d'une maison incombustible par le vernis, dans laquelle on incendie pendant deux heures des substances inflammables; mais ce vernis était très-coloré, et les mains de l'incombustible sont très-blanches. Sa composition pénètre donc dans les pores sans adhérer à leur surface ?

4°. Peut-on supposer que cet homme enduise de sa composition ses cheveux, sa langue, qui résistent également à l'action du feu, et l'action dissolvante de la salive n'en détruirait-elle pas la vertu?

5°. Peut-on supposer qu'il puisse porter cet agent dans son arrière-bouche sur toutes les parois de son palais, puisqu'il y introduit, de l'aveu de M. Lamannis, du plomb fondu, de l'huile bouillante ? M. Pully dit qu'il ne les boit pas; moi je l'ai vu boire de l'huile bouillante.

M. Lamannis explique cela par une propriété qui appartient à tout animal vivant, *un phénomène de la vie, dont le principal effet est d'annuller l'action délétère des agens physiques et chimiques qui voudraient en détruire l'économie.* Eh bien, cette explication est justement la mienne; mais M. Lamannis généralise à tous les êtres une

(1) Naples, 13 Juin 1808.

propriété, un don que je restreins à une très-petite portion d'individus privilégiés. Puis, si c'est le résultat de ces lois, pourquoi donc a-t-il recours à l'intervention de préservatifs chimiques? Pourquoi cette puissance de la vie ne s'oppose-t-elle pas à l'effet des poisons? Convenons que chez quelques individus très-rares, il peut se rencontrer une pareille organisation comme on voit des êtres qui boivent sans s'enivrer cinquante bouteilles de vin, qui bravent tous les poisons, qui lèvent tous les fardeaux, qui mangent un veau, qui voient clair la nuit, etc. C'est une exception aux lois constantes de la nature; mais l'art ne peut jamais imiter que très-imparfaitement ces largesses dont elle a doté dans sa magnificence des êtres qu'il lui a plu de distinguer.

6°. J'ai répété les expériences de M. Lamannis; pourquoi n'ai-je pas obtenu un résultat aussi satisfaisant? Est-ce aussi l'effet d'une organisation particulière?

7°. La noirceur du pied ne s'explique-t-elle pas par l'huile bouillante dans laquelle il a l'habitude de le tremper, et qui brûlant sur le fer rouge, bien que le pied ne brûle pas, produit une fuliginosité dont chaque expérience fait pénétrer davantage l'empreinte dans les pores? Il en est de même des étincelles que M. Lamannis attribue à la décrépitation du muriate de soude, et qui sont dues aux scories enflammées qui s'échappent du fer incandescent par le frottement du pied. Je les ai observées aussi; et en ramassant ces parcelles noires, j'ai trouvé de vraies particules de mâche-fer.

8°. Comment M. Pully a-t-il évalué à 47 deg. la chaleur éprouvée par sa langue en contact avec le fer rouge? Pourquoi a-t-elle éprouvé une telle élévation de température, ainsi remparée d'une égide chimique? etc., etc., etc.

9°. Je ne nie pas qu'il ne puisse y avoir quelque tour-de-main dans les expériences que présente l'*incombustible*; par exemple, de l'huile peut être bouillante à 60 degrés, si elle contient seulement une demi-cuillerée d'eau-de-vie qui, en se volatilisant, soustrait successivement de l'huile le calorique qui s'y combine, et qui dès-lors ne peut plus s'y accumuler. Supposons notre homme moins physicien, et qu'il emploie de l'eau, alors son huile sera portée à l'ébullition à 80 degrés (tandis que sans addition de substances hétérogènes, de l'huile fondrait du plomb avant de bouillir). Or, ne sait-on pas qu'en graduant la température des liquides qu'on veut s'essayer à boire, on peut aller jusqu'à 70 degrés, sans s'excorier la bouche ou la langue qui seraient infailliblement *ampoulées* si l'on buvait subitement à une aussi haute température? Dans toutes les forges, dit-on, pour 12 sols on fait courir tous les petits garçons sur une *gueuse* qu'on vient de couler, et dont le calorique semble les repousser, tandis qu'une demi-heure plus tard, et quand elle n'est plus rouge, ils ne le feraient pas pour mille écus; mais on ne dit pas que ces petits garçons ont la plante du pied *cornée*, et que cependant il y en a parmi eux de plus ou moins impressionnables du contact du fer rouge. Qu'on ne compare point d'ailleurs les êtres animés et ceux inanimés, dans leur accès à l'action du feu. Outre cette action mécanique, il y a la sensation pour les animaux, et l'alun n'est qu'un rempart temporaire contre l'avidité d'un agent qui signale également son empire par sa force productrice et par son énergie destructive.

Convenons qu'il faut une explication plus satisfaisante de l'étrange phénomène dont il s'agit; et pour moi, quand je me rappelle la scène à l'improviste de mon homme qui, sans préparation, *lécha* une pincette rouge à étinceler, il me reste démontré qu'il devait à une organisation particulière les prodiges qu'il montrait, qu'il ne possédait point le secret d'un isolateur chimique; et je fais tellement des vœux pour que ce moyen existe, que je voudrais de tout mon cœur avoir tort dans cette discussion que je ne soutiens au reste qu'avec la plus haute déférence pour un talent aussi reconnu que celui du docteur Pully.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

ses connaissances, les succès de sa pratique et sa fidélité au culte hippocratique, que par l'urbanité de ses mœurs et son aversion pour le néologisme, M. Paulet, notre docte devancier médiat dans la rédaction de la *Gazette de Santé*, à laquelle il présida assez de tems pour sa gloire, mais trop peu pour le progrès et l'honneur de l'art, nous écrit aujourd'hui de Fontainebleau, où il s'est retiré, et nous accuse formellement de l'avoir désigné, dans le 20e No dernier (Couverture), comme « auteur » d'une diffamation lâchement signée par la seule » lettre initiale P, et déposée dans le Journal de » l'Empire du 16 Novembre 1806. Il se plaint que » lui, l'un de mes souscripteurs, qui m'a devancé » dans la carrière que je parcours; qui a rédigé » l'ouvrage dans le même esprit que je le fais; qui, » bien loin d'avoir à se plaindre de mes procédés, » n'a qu'à s'en louer, ait pu être soupçonné d'avoir » été assez lâche ou assez ingrat pour ameuter » contre moi la jeune milice médicale. Il me prie » de réparer cette méprise offensante, soit en » faisant imprimer sa lettre ou sa principale te- » neur, soit en déclarant formellement que je » n'ai point voulu le désigner pour l'auteur de » cette méchanceté, lui, content et même glorieux » (a-t-il la bonté d'ajouter) d'avoir un successeur » tel que moi. »

Je me rends avec plaisir à la double sommation que me fait M. le docteur Paulet. J'imprime l'extrait de sa lettre, et je déclare que je n'ai jamais eu l'intention de le désigner pour l'auteur de l'écrit dont il s'agit; avec lequel il n'a de commun que la lettre initiale et l'antériorité de rédaction de la *Gazette de Santé*. Mais, ce qu'il n'a point de commun avec lui, c'est une néologie médicale érigée en système philosophique, c'est une préface dépensée à injurier un savant professeur de Montpellier, c'est une théorie la plus extravagante et la pratique la plus fatale qui fût jamais. Ce portrait, dont je pourrais charger les traits, n'est-il pas assez reconnaissable pour qu'on puisse décider qu'il s'agit de mon prédécesseur immédiat dans la rédaction de la *Gazette de Santé*, et non de celui par qui il fut immédiatement précédé. *Qui habet aures audiendi audiat*; et ce n'est pas d'oreilles qu'on accuse de manquer celui de qui je parle.

M. S. U.

ANNONCES.

Epilatoire nouveau.

L'irréussite d'un médecin distingué de la capitale, dans une tentative assez singulière, celle d'*épiler sans altérer la peau*, et la cautérisation de celle-ci sans obtenir le succès désiré, m'ont inspiré le désir de rechercher un dissolvant dont l'action se portât sur le cylindre et même le bulbe capillaire, en respectant l'épiderme, malgré l'analogie soupçonnée entre ces deux substances animales. J'y suis parvenu au point qu'un cheveu, un poil de barbe non-seulement cèdent, sans douleur, au moindre effort, au bout de cinq minutes de pénétration par le fluide que j'emploie; mais qu'en mettant dix, quinze minutes, je réduis en bouillie les barbes d'une plume à écrire, dont le tuyau se ramollit au point de lui donner la forme désirée. La corne, l'écaille: les ongles, le crin soumis aux mêmes épreuves pendant un plus long tems, offrent la même flexibilité. La première application nettoie complètement la place, mais il pousse quelques rejetons et il faut quelquefois trois, quatre applications et même plus, pour dessécher la racine bulbeuse. Quand on a épilé la barbe ou les cheveux, on en est quitte pour laver l'endroit à grande eau, si l'on veut faire cesser un sentiment de crispation assez sensible sur la peau, pendant quelques heures. Des lotions huileuses dans le premier moment, l'eau distillée de laitue, mise le soir en compresses, apaisent ce léger érétisme cutané. Les femmes qui, lorsqu'il s'agit de beauté, savent vaincre des répugnances mêmes légitimes, se trouveront bien de l'application sur la peau épilée, de rouelles de veau très-fraîches, le soir en se couchant. La pommade de concombre, employée pendant la nuit, a le défaut de fournir à la portion de bulbe restée, des moyens de renaissance par les principes nutritifs qu'elle contient et qui les dévelopent. Nous préférons l'emploi de la pâte de farine récente et détrempée avec l'eau distillée de fraises.

Nous devons à l'intérêt que nous professons pour les femmes, et dont nous avons déjà offert quelques preuves, de les avertir que l'habitude où sont la plupart d'entr'elles, d'arracher avec la pince le duvet, et quelquefois le poil plus

solide qui ombrage leurs lèvres ou leurs joues, est très-dangereuse. Nous connaissons une jeune personne qui doit à l'extirpation, par ce moyen, de poils ayant des racines de plus d'un demi-pouce de profondeur, un ulcère cancereux à la face; et plusieurs femmes chez qui ces bulbes ont été remplacés par des *tannes* noires et qui suppurent de tems en tems. Il faut ou raser ou couper avec des ciseaux, ou brûler ou enlever par un caustique approprié et employé d'une main sûre, ce luxe de santé qui, après tout, n'effraie que les ennemis de la force dont il est convenu que les hommes seuls doivent porter l'attribut.

Je déposerai cette découverte entre les mains d'un artiste honnête, intelligent, docile, à la charge par lui d'exercer gratuitement ce ministère cosmétique, envers les personnes que leur nullité de fortune peut empêcher d'obtenir, quelquefois à ce prix, un bon établissement. Quant aux femmes opulentes, elles paieront très-cher. C'est au riche à payer pour le pauvre l'acquittement des besoins factices nés de la société.

Pour éviter tout accident, il ne pourra vendre à personne de cette substance épilatoire qui ne sera employée que par lui, et à cet effet, il lui sera permis de se transporter à toutes les distances. C'est à la fois le moyen d'en prévenir l'abus, de la doser certainement selon l'indication, de l'administrer sans danger et d'en conserver le secret. Car, le secret est bien permis quand il s'agit de choses de luxe, puisqu'un grave professeur vient de nous démontrer par son exemple, qu'il était utile, même dans la vente des choses de première nécessité. M. S.U.

Tamarins confits.

Voici revenir les brûlantes chaleurs de l'été, et si elles ont l'ardeur des jours précédens, on en peut trop tôt penser à en corriger les dangereuses influences par quelqu'acide bienfaisant: or en est-il à la fois de plus salubre et de plus agréable au goût, que la pulpe du tamarin? A l'exemple des Colons qui la conservent ainsi pour varier ses usages, M. Mondeher, ancien chirurgien de Santo-Domingo, rue de l'Université, n° 4, a eu l'heureuse idée d'en confire dans le sucre, et de la rendre, par ce moyen, transportable partout et inaltérable. Outre qu'on peut manger à la cuiller cette espèce de marmelade de santé ou la délayer dans de l'eau et en obtenir une excellente limonade très-anti-putride, on peut aussi en composer un petit lait de l'effet le plus heureux dans les fièvres malignes et ardentes, les affections bilieuses et inflammatoires, les dyssenteries, toutes les maladies enfin où l'indication est de rafraîchir les intestins et de rendre au sang de la fluidité. Pour obtenir ce petit-lait d'un goût très-agréable, il suffit de mettre dans le lait bouillant de la pulpe confite de tamarins, jusqu'à coagulation du lait qui s'opère très-promptement. Une cuillerée à bouche, de cette marmelade, prise le matin à jeun, divise les glaires, nettoie l'estomac, rend à la bouche sa fraîcheur, dispose à l'appétit et corrige l'haleine en enlevant les saburrhes. On trouve des bocaux de tamarins confits, de toute grandeur, à notre agence, chez M. D. Colas; et chez M. Mondeher, au prix de trois francs la livre. On y trouve également du quinquina-orangé (*cinchona officin. Linn.*) à 40 francs la livre, malgré la hausse et la rareté exagérées de cette denrée coloniale.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an; et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 23. — 11 Août 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

Essais de Médecine contre l'usage de la saignée. 1°. Vues sur le caractère et le traitement de l'apoplexie, dans lesquelles on réfute la doctrine du docteur *Portal*, sur cette maladie; 2°. Examen de la doctrine de *Galien*, *Sydenham* et M. *Portal*, relative à la saignée; réfutation de l'emploi que ce dernier en fait dans le traitement de la phthisie pulmonaire; 3°. note sur les maladies des femmes, dans laquelle on montre que la saignée leur est toujours pernicieuse; 4°. de l'utilité d'un registre domestique des maladies, pour remédier aux épidémies et du meilleur mode d'honorer les soins des médecins; par *Jean-Antoine Gay*, membre de l'ancienne faculté de médecine de Montpellier, etc. — In-8°. — Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port.—Chez *H. Nicolle*, libr., rue des Petits-Augustins, n° 15; et chez *D. Colas*, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26.

« Hippocrate dit oui, mais Gallien dit non. »

Certes, le docteur *Portal* n'est pas plus *Hippocrate*, que le docteur *Gay* n'est *Gallien*; mais il est bien étrange de voir deux vétérans de l'art médical descendre dans l'arène, sur un point de doctrine aussi peu contestable que contesté...... Eh docteurs! ne pouvez-vous mieux employer vos armes que de les tourner contre vous-mêmes, et cette belle ardeur ne pourrait-elle être plus utilement employée? Il est fâcheux de le dire, mais tous deux n'ont pas raison; l'un de soutenir que toutes les congestions apoplectiques sont sanguines; l'autre, qu'elles sont toutes lymphatiques ou bilieuses. Il résulte de cette profession de foi, que l'un va toujours saignant, l'autre toujours émétisant. Eh bien! l'un et l'autre ont dû réussir; l'un et l'autre ont dû échouer, selon que l'apoplexie pour laquelle ils ont été consultés, était en effet, comme disaient les anciens, ou séreuse ou sanguine. Ces deux expressions nous semblent vicieuses et nous avons proposé dans notre *Manuel de Santé*; de les remplacer par les mots *actives* et *passives* qui présentent une idée nette et déterminent sur le champ le traitement à suivre. Il est évident que si l'on saignait dans une apoplexie passive, au sortir d'un grand repas, un homme d'une constitution lymphatique, on le tuerait, de même que si un homme d'un tempérament sanguin est frappé à la suite d'excès vénériens ou de crapule, d'une attaque apoplectique, avec gonflement des carotides, des temporales, l'émétique agravera ces accidens et tuera le malade. Et sans ces notions précises, qu'est-ce donc que la science du diagnostic?

M. *Gay* est plus raisonnable, quand il propose de ne payer le médecin qu'en cas de succès, et nous avons avant lui professé, dans quelques-uns de nos numéros, cette opinion qui, d'ailleurs, n'est pas neuve et fut proposée de très-

bonne foi, par Maupertuis qui avait raison, n'en déplaise aux sarcasmes d'Arouet-Akakia.

Ce qui n'est pas raisonnable, c'est le ton de ses plaisanteries contre un médecin estimable, estimé, et ce ton est d'autant plus condamnable que M. Gay écrit quelquefois de manière à faire penser qu'il pourrait facilement en avoir un meilleur. Un docteur dont l'autorité ne sera pas suspecte à M. *Gay*, le respectable M. *Daignan*, à qui j'ai prêté cette brochure, m'a répondu textuellement : « les premières pages m'ont prévenu » contre son cœur, mais je n'ai pu m'empêcher » d'admirer son esprit, ses tournures, ses ripostes, jusqu'aux dernières pages où je l'ai » trouvé complétement inconséquent et absurde » avec son registre pour les épidémies. Au reste, » avant de signaler les lacunes qui se trouvent » dans les ouvrages des grands-hommes, l'auteur eût dû profiter de leurs grandes vues, de » leurs préceptes et de leurs exemples.... Et » puis quand on n'admet pas la pléthore, l'inflammation, les engorgemens, on n'est pas » recevable à contrôler les médecins exercés » dans la pratique, sur-tout d'une manière aussi » tranchante. Enfin, avec de l'esprit on peut être » très-docte en médecine, sans être médecin. » J'en suis fâché pour M. *Gay*, mais la profession de foi du Docteur Daignan est absolument la mienne. M. S. U.

De l'Amour considéré dans les lois réelles et dans les formes sociales de l'union des sexes; par *P. de Senancour*. Seconde édition, avec des additions considérables et une gravure.—In-8°. — Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port. — Chez *Capelle* et *Renand*, librair., rue J. J. Rousseau.

Ce livre est aussi original dans son style qu'il est piquant dans son titre. A côté de lignes brûlantes et d'idées libérales, sont des pensées communes, des discussions métaphysiques et des expressions si triviales qu'elles ôtent le charme de ce qu'on vient de lire, et pour me servir de l'expression favorite de l'auteur, qu'elles désenchantent l'imagination enflammée par ces éclairs trop rares de génie. Mais en critiquant si sévèrement cet ouvrage, nous nous garderons bien de l'accuser, comme l'a fait un peu légérement l'auteur d'un article inséré dans la Gazette de France (10 Juillet dernier), en disant que *ce que l'auteur appelle l'amour et les mœurs ne seraient que l'abandon le plus cynique à toute la dépravation que les sens peuvent conseiller.* Il perce au contraire un sentiment habituel de pudeur à travers le coloris érotique dont le peintre s'est trop complu quelquefois à animer ses tableaux, et quoique nous ne partagions pas tous ses principes, nous devons à la défense de la vérité, de reconnaître que la profession de foi d'un moraliste examinant des questions, abstraction des conventions de la société, ne doit pas être celle d'un froid légiste, et encore moins celle d'un casuiste sévère. Il était d'ailleurs trop difficile de traiter des sujets aussi délicats (le viol, l'adultère, l'inceste, la masturbation, la prostitution), sans éveiller des idées lascives, pour que l'auteur ait osé espérer contenter tous les goûts. Il n'appartient qu'à la médecine d'épurer en ce genre tout ce qu'elle touche, et rien n'est indécent pour elle, parce que son but est toujours chaste et grave. C'est la santé et non le plaisir que recèle cette coupe d'Apollon, et quand Hygie est nue, sa modestie la voile. Quel médecin vraiment embrasé du zèle de son art, aperçoit les contours que sa main, que son œil découvrent pour trouver des moyens de guérison ? La maladie n'a point de sexe, et le médecin véritable ne voit que la maladie. Au reste, pour justifier complètement M. *de Senancour*, nous engageons les juges sans prévention à lire l'article *pudeur*, que l'auteur définit « une » crainte fondée sur un sentiment délicat, une » incertitude des soins à prendre, une inexpé» rience du plaisir, un doute du succès produisant » la timidité, sorte de grace du désir. » Il était difficile de tracer un article plus plein de son sujet, offrant en un mot davantage le vague de sensations, qui caractérise ce sentiment indécis, cette volupté de l'ame, se méfiant de l'innocence même de ses plaisirs, qu'on a nommée *pudeur*. La citation suivante prouvera que si l'auteur s'abandonnait avec plus de confiance à ses inspirations, il ne manquerait rien à ses idées pour être grandes, à ses expressions pour être justes. « Disciples du » portique, j'admire un grand courage dans vos

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXIII.) (177) (11 Août 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les médecins ne furent pas les derniers à profiter de la découverte de l'imprimerie, qui eut lieu vers le milieu du XVe siècle. En 1448, le docteur *Hartlieb* fit imprimer un traité de chiromancie en allemand avec des caractères fixes et paginés. Mais on se servit des caractères mobiles en 1471, pour les ouvrages de *Pierre de Crescentia de Bologne*, et pour *le Conciliateur*, de *Pierre d'Opono*. Les écrits de *Celse* datent de 1478; ensuite sont venus les ouvrages des médecins grecs.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Depuis quelques années, les orages semblent se multiplier d'une manière alarmante. Les journaux nationaux et étrangers sont remplis de détails des ravages exercés par la foudre qui paraît sur-tout guerroyer particulièrement les hauts lieux consacrés au dieu de la vendange. Les landes de Bordeaux, les montagnes de la Bourgogne, les côteaux de la Champagne, ont été le but de ses traits; il n'est pas jusqu'à l'ancienne Touraine et le ci-devant Orléanais qui n'aient été frappés par elle; enfin, depuis le Tockai jusqu'au Surêne, chaque vignoble a plus ou moins été menacé, et nos craintes seraient très-vives sur le produit de ces récoltes, et les moyens de satisfaire un des besoins les plus impérieux, si la fécondité de ce qui a été épargné ne promettait de réparer ce qu'on a perdu, et si les provisions que l'abondance des années précédentes a obligé de faire ne cautionnaient pour plusieurs années encore de quoi suffir à la consommation. La température que nous éprouvons est d'ailleurs très-favorable au développement du raisin et à la qualité de son suc. Ajoutons qu'une main protectrice semble avoir éloigné de Paris la foudre et la grêle, si fatalement actives autour de nous.

Une autre influence bien sensible de l'ardeur orageuse que nous avons ressentie il y a vingt jours, et qui mérite d'être notée, est celle éprouvée d'une manière particulière par les aliénés. Il semble que cette élévation thermométrique, en

desséchant l'humide radical, ainsi que s'exprimaient nos doctes anciens, imprimât une mobilité plus inquiète à la fibre nerveuse, et causât cette exaltation dans les phénomènes de l'aliénation mentale. Une remarque non moins précieuse, et que nous devons aux officieuses communications de notre correspondant de Plaisance, le savant Mantenga, c'est que la folie (*pazzia*) est devenue bien plus commune dans les pays chauds, depuis quelques années, qu'elle ne l'était auparavant. Ce problême nosologique mériterait un examen approfondi et toute l'attention des physiologistes. En accusera-t-on l'élévation de la température, le changement de régime physique et moral, l'exaltation des idées tournées vers de hautes questions politiques, une vie plus active, l'altération de la constitution météorique originaire, ou l'abrogation de mœurs, d'usages plus propres à empêcher le développement de cette affection désorganisatrice? Nous livrons cette question à la sagacité de nos maîtres, et nous accueillerons avec reconnaissance le résultat de leurs réflexions. Qu'il nous soit permis seulement de les inviter à moins considérer cette maladie sous le rapport de sa classification que sous celui de sa cure. Il s'agit bien de classer les maladies, d'assigner des divisions idéales, d'établir des genres, des espèces là où la main de la nature imprima le cachet du désordre! Ce serait imiter un chirurgien qui sur le champ de bataille distribuerait méthodiquement les plaies en blessures de tête, de tronc, d'extrémités, puis les subdiviserait en internes, externes, contondantes, pénétrantes, d'arme à feu, d'arme blanche, etc. Eh! malheureux, panse-moi.

« Tu feras ta harangue après. »

Si tu n'as que le talent de la nomenclature, c'est un herbier qu'il te faut faire, et non l'art de guérir que tu dois professer. Sois naturaliste, ce poste a son mérite, mais ne te dis pas médecin. Avec de la patience et de la mémoire on peut acquérir quelque célébrité dans l'art d'*ordonner* des graminées; tu peux même prétendre à l'honneur d'ajouter un jour aux mousses un *lichen* inconnu, mais apprends de Zimmerman que si l'étude fait des docteurs et des avocats, la nature seule crée des généraux d'armée, des poëtes et des médecins. *Nascuntur exercituum duces, nascuntur poëtæ, nascuntur medici, fiunt doctores, nec non oratores.* (Zimm. Gorter.) Et dans quel tems peut-on plus utilement rappeler cette vérité que dans celui où il n'est plus nécessaire d'être *docte* pour être institué *docteur?*

Un des torts des médecins et non de la médecine (et nous sommes forcés d'appeler provisoirement *médecins* tout ce qui compose cette troupe famélique de chirurgiens inoccupés qui ont espéré se faire employer en achetant le bonnet doctoral); un des torts, disons-nous, de ces transfuges de St.-Côme, est de traiter les mêmes maladies de la même manière, quelle que soit la diversité des températures, des constitutions, du climat, de la saison, de l'âge, du sexe, etc. C'est ainsi que d'après le précepte général: *le quinquina est indiqué dans les fièvres intermittentes*, on a vu tel de ces novices de quarante ans le donner à profusion dans les ardeurs dévorantes de l'été, comme pendant les pluies qui leur ont succédé, sans tenir plus compte de l'érétisme de la première température que du relâchement de la seconde. Sans doute les toniques associés aux acides conviennent dans un tems où les pores excessivement ouverts laissent écouler une sueur débilitante; mais les amers, et le quinquina surtout, doivent alors être donnés à bien moindre dose que lorsque des ondées rafraîchissantes ont épuré les airs et relâché la fibre. Son mode d'administration sera en proportion graduelle de ce relâchement accru par la durée et la quantité des pluies, sur-tout si la température reste élevée, et dans ce dernier cas, on ne peut trop conseiller d'animer son action par l'association de quelque spiritueux, et sur-tout du vin. Outre l'influence, contestable ou non, de la canicule, le bon sens seul interdit en ce moment les bains de rivière.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont présenté des disparates atmosphériques et plusieurs maladies dépendantes de ces variations météorologiques qui, à cause des pluies, ont déjà offert un aspect automnal. Parmi elles se remarquent les retours d'affections goutteuses et sur-tout les sciatiques. Les pédiluves animés de sel et savon, quelquefois d'esprit de sel (acide muriatique liquide) ou même les sinapismes, les frictions sèches, les boissons légérement sudorifiques, quelquefois des préparations de gayac

légérement opiacées et seulement d'après la connaissance bien exacte du tempérament du malade, ou, plus simplement encore, l'usage journalier d'une cuillerée de sucre ou sel de lait (acide lactique cristallisé) dans un verre d'eau le matin à jeun, suffisent pour faire cesser cette douloureuse affection. Si la crise a été vive, on fait bien de purger après l'accès, et de diminuer ainsi la *masse des humeurs* dont l'accumulation détermine la perturbation, n'en déplaise aux solidistes. On a observé aussi beaucoup de rhumatismes, d'éruptions à la peau d'un caractère dartreux, et de *cholera-morbus*. Les rhumatismes ont cessé ou changé de place par le simple usage de sudorifiques et bains de vapeurs. Aux éruptions, il a fallu opposer des bains chauds, des lotions semi-émollientes, semi-carminatives; par exemple, de mélilot et de guimauve. Chez plusieurs personnes, les yeux ont été intéressés; chez d'autres la crise s'est portée aux articulations avec des démangeaisons insupportables, et l'on a retiré le plus grand bien des vésicatoires convertis ensuite en un cautère, sur-tout si le malade était d'un âge un peu avancé ou ayant une disposition particulière aux affections de la poitrine. Aux *cholera-morbus*, il a fallu opposer, dès l'invasion, l'émétique, puis les lavemens stimulans, pour rétablir la communication de tout le tube intestinal; puis les boissons légères et toniques. Mais, ce dont il a été sur-tout précieux de se garder, c'est de cette médecine galénique à laquelle le *Pinélisme* se rattache en ce moment, et qui, aussi variable dans son pronostic qu'incertaine dans sa thérapeutique, prodigue les médicamens, parce qu'elle ignore l'art de faire parmi eux un choix discret, ou l'art plus grand encore de s'en passer et qu'elle croit masquer son ignorance des propriétés curatives sous cet appareil polypharmaceutique. Nous citerions au besoin des premiers médecins de cette école dont l'incohérence des prescriptions nous a étonnés, et qui croient apparemment passer en compte aux malades qu'ils voient, de belles phrases qu'ils ont écrites pour de bonnes prescriptions à leur tracer. Nous avons à cet égard les pièces en main : *habemus confitentem reum*, et si cette école nous force de nous expliquer, nous verrons de quel côté se rangeront les vrais enfans d'Hippocrate; nous savons bien qu'il existe une tactique nouvelle: c'est celle d'injurier les gens qu'on n'a pu gagner ou confondre; c'est celle de rendre suspectes les personnes, ne pouvant plus combattre leurs maximes; enfin, c'est celle de taxer d'improbité ou de mœurs libres, ceux qu'on n'a pu convaincre de fausseté d'opinion ou de défaut de talent. C'est ainsi qu'on a vu accuser le célèbre Bordeu, d'une escroquerie qui répugne même à la pensée; le sage Barthez, d'un acte de violence reconnu impossible; et récemment un professeur de l'Ecole de Montpellier, du plus coupable des délits si ce n'en eût pas été le plus sot. Eh! nous-mêmes, n'avons-nous pas été, il y a trois ans, en bute à ces viles calomnies, et n'aurions-nous pas été traduits sur la sellette de l'inquisition de ces pervers, si, recourant sur le champ à l'intervention des premières autorités, nous n'avions provoqué sur toute notre vie l'examen le plus sévère et pris aussitôt l'engagement (non obligé) de prouver officiellement notre innocence, ou plutôt le crime de nos calomniateurs? Il en sera tout ce qu'il plaira au sort; mais, ou nous ne pourrons, ou le peuple malgré ces clameurs et ces personnalités, malgré toutes les oppositions du *philosophisme* médical, saura repousser le charlatanisme et rapporter à la médecine guidée par la nature, ce qui n'aurait jamais dû sortir du cercle de ses attributions. Nous pouvons être victimes de notre zèle, mais nous aurons payé notre dette, et ce sentiment consolateur suffit à notre conscience. Nous donnerons quelque suite à ces idées dont la méditation appelle l'attention des praticiens de bonne foi, des médecins vraiment hippocratiques, et nous sollicitons de nos lecteurs la communication de leurs idées sur le solidisme et l'humorisme.

Depuis dix jours, la température est retournée presqu'à la même élévation que celle qui régnait il y a 25 jours; mais quelques intermittences pluvieuses, des courans de vents du rhumb Nord, des nuits extrêmement fraîches ont ôté à cette ardeur atmosphérique, ce sentiment âpre qui caractérisait les chaleurs précédentes; et de cette variation agréable à éprouver, de cette mobilité successive, il a résulté une plus grande disposition aux maladies nées sur-tout des répercussions de

transpiration. Le 28, le 2, le 3, la nuit du 7 et le 8 ont donné de la pluie; les autres jours, un ciel pur, un soleil ardent, une chaleur accablante. Le dimanche au soir, nous avons éprouvé à Paris, une tempête sèche qui a brisé plusieurs grands arbres dans les jardins publics et notamment au Luxembourg. Le dimanche suivant un orage s'est annoncé dès 8 heures du soir, et a tout à coup assombri l'horizon; de larges et fréquens éclairs partaient du sein de la nuée noirâtre; mais ce n'est qu'à deux heures du matin que le tonnerre a grondé, et aussitôt une pluie diluvienne a tombé pour ne cesser qu'au grand jour. Il est des précautions à prendre dans les grands orages, soit contre la foudre elle-même, soit contre le rafraîchissement subit qui les suit, et nous remettons à en parler dans le premier numéro, pour nous occuper dans celui-ci d'un objet devenu plus urgent par l'effet même de ces orages.

On creuse en ce moment le canal de l'Ourcq, et les pluies continuelles pendant quinze jours, en retardant les travaux, ont laissé des amas d'eau stagnante. On fera bien de prévenir les dispositions fébriles que cette atmosphère vaporeuse pourrait développer, en faisant dans le voisinage de ces excavations, dans les villages qui sont sur la ligne de l'aqueduc projeté, dans le faubourg St.-Denis, dans les rues St.-Martin, St.-Denis, du Ponceau, Greneta et adjacentes, usage le matin et le soir, extérieurement, de frictions d'eau-de-vie camphrée ou d'eau de Cologne, et intérieurement, le matin, d'un verre de vin d'absynthe, ou d'infusions aromatiques, ou de décoctions amères bues chaudes et animées de rhum, ou de sirop anti-scorbutique, ou d'un peu d'eau-de-vie; (le soir un punch très-léger), d'alimens secs, de viandes rôties, de vin pur, de salades amères et anti-scorbutiques, telles que la chicorée sauvage et le cresson associés aux viandes; le raifort rapé, la moutarde sont également indiqués. On fera plusieurs fois par jour des fumigations dans les appartemens avec le vinaigre et le sucre projetés sur des pelles rouges; on y fera détonner quelques grains de poudre à canon, ou l'on y pratiquera la fumigation indiquée dans notre *Manuel de Santé*, p. 186 (1), qui a tout le mérite de la mixtion guytonienne sans en avoir les inconvéniens. L'usage de la pipe est également indiqué dans cette circonstance: on se gardera bien de rester assis ou dans l'inaction exposé aux vapeurs de ces fossés, après le coucher du soleil ou avant son lever. On empêchera sur-tout les ouvriers de se coucher sur leurs rives à l'heure des repas. L'exemple d'Acron et d'Hippocrate nous apprend qu'il est utile, dans ces occasions, d'allumer de vastes foyers, et l'on entretiendra chaque soir, et pendant les nuits sur les rives de ces canaux fangeux, des feux qui dessécheront l'air et absorberont les miasmes méphitiques dont sont imprégnées les vapeurs qui s'en élèvent. Plus la saison s'avancera, plus ces exhalaisons acquerront de qualités délétères, et plus aussi l'on devra redoubler ces précautions. On peut d'ailleurs s'en rapporter à la vigilance du comité de salubrité, institué par M. le Préfet de police et sur les fonctions duquel nous nous gardons bien d'empiéter, quoiqu'en pareil cas le zèle excusât même le conflit de juridiction. Mais en respectant ses attributions, nous avons cru devoir soumettre à son approbation ce premier aperçu hygiénique dont il jugera peut-être digne de sa sollicitude et convenable à l'urgence, de consacrer les bases et de régler publiquement les modes d'exécution.

Depuis le 29 Juillet jusqu'au 9 Août, les vents dominans ont soufflé 14 fois S.-O., 6 fois O., 9 fois N.-O., 3 fois N. et 1 fois S.

M. S. U.

☽ Dernier quartier le 14 Août.

◉ Nouvelle lune, le 21

Depuis le 29 Juillet jusqu'au 9 Août, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 4 lig. $\frac{9}{12}$.

La moindre de 28 p. 1 lig.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 24 deg. $\frac{8}{10}$.

Il a descendu à 14 d. (dilat.).

(1) Nitrate de potasse (sel de nitre), projeté sur de l'acide sulfurique (huile de vitriol), contenu dans un vase de terre posé sur un réchaud allumé.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 79 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

DE LA VERTU SÉDATIVE DU QUINQUINA.

MON CHER CONFRÈRE, l'article du docteur Moncourrier sur la vertu sédative du quinquina, inséré dans votre gazette du 11 Juillet, m'a suggéré les réflexions et les observations suivantes, que je vous soumets pour que vous en fassiez tel usage que vous jugerez convenable.

La fièvre intermittente se trouve, avec raison, rangée dans la classe de celles que vous nommez si bien *passives*. En effet, si nous observons les caractères d'un paroxysme de cette maladie, nous remarquerons un état convulsif de toute l'économie animale, qui reconnaît pour cause prochaine l'*atonie* générale, et plus spécialement celle des viscères épigastriques. Or, en faisant abstraction des causes prédisposantes et matérielles de la maladie, cette cause prochaine devient la source principale des indications, et doit servir de base à notre thérapeutique.

Les moyens curatifs doivent donc être généralement pris dans la classe des médicamens sédatifs et des toniques ou astringens; et c'est sous ce double rapport que le quinquina a pu être considéré comme *spécifique* dans toutes les maladies passives-générales, dans lesquelles les fonctions du système nerveux sont altérées; car il contient un principe volatil, aromatique, qui agit comme sédatif, soit en absorbant le calorique développé par l'état spasmodique, soit en se répandant plus facilement et plus promptement dans toute l'économie qu'il pénètre, ou, bien mieux, en produisant ces deux effets à la fois. Il contient de plus un principe extractif, amer, astringent, *tonique* en un mot, qui donne du ressort à la fibre, et dont l'effet se produit d'abord sur les viscères épigastriques; mais ces effets sont beaucoup plus lents que ceux du principe volatil, sans doute parce qu'ils sont moins subtils; c'est du moins ce qu'on peut conclure de la diminution graduelle du frisson dans les paroxysmes qui suivent l'emploi du quinquina; et cela peut, ce me semble, rendre raison du succès plus tardif que nous obtenons des fébrifuges indigènes qui sont moins riches en principes que le quinquina, ou qui les possèdent dans des proportions différentes.

Mais le quinquina est-il un vrai *spécifique* dans les fièvres intermittentes? Je ne le pense pas; et, pour le dire en passant, je ne pense pas non plus qu'il y en ait aucun pour la guérison des maladies quelconques; car les prétendus spécifiques et le quinquina lui-même n'agissent efficacement, dans la plupart des cas, qu'entre les mains du médecin qui sait en varier le mode d'application, et sur-tout les marier à propos à d'autres médicamens, sans lesquels leur action deviendrait nulle ou même nuisible.

La nature n'a fait que des individus: les classes ne sont que dans l'esprit de celui qui veut enseigner les sciences. Ce ne sont donc point des tempéramens, non plus que des genres de maladies, que le *médecin* doit étudier au *lit* du malade; c'est l'*idiosyncrasie* du gissant, c'est sa *maladie particulière*, et c'est seulement là-dessus qu'il doit fonder sa thérapeutique. (Bien entendu, néanmoins, que l'esprit de méthode, sans lequel il ne peut point y avoir de bonne observation, et qui doit servir de base à l'arrangement systématique de nos idées et de nos connaissances acquises, sera constamment le guide du praticien (1). Mais il considérera toujours le malade et la maladie qu'il aura à traiter, comme étant inconnus, isolés et complétement hors de ligne. Ce n'est qu'après la guérison qu'il lui sera permis de rapprocher ce fait des autres faits déjà connus, et dont la collection forme véritablement les fondemens de l'art de guérir.) Or, le choix des médicamens et le mode d'administration dépendent des indications que fait découvrir une semblable méthode; et, à coup sûr, ce choix sera varié comme la physionomie des individus de l'espèce.

C'est donc fort mal à propos qu'on vient nous offrir du *quinquina factice*, ou nous indiquer, comme pouvant toujours remplacer le *vrai*, telle ou telle substance dès long-tems *connue* et adop-

---

(1) Graves auteurs, complaisans auditeurs d'une *nosographie philosophique*, que direz-vous de ce blasphême? Que c'est l'expression de la vérité, si la prévention vous laisse encore la liberté du jugement. (*Note du Rédacteur.*)

tée dans la matière médicale ; puisqu'à chaque praticien *seul* appartient l'élection des remèdes propres à remplir les indications particulières que lui présente la maladie qu'il a à traiter ; et je ne crains pas de dire que cette manière de préconiser tel médicament ou telle composition magistrale, *encore tenue secrète*, n'est pas moins nuisible aux malades qu'aux progrès de l'art, en empêchant notre esprit de s'occuper de la recherche des moyens précisément indiqués par le cas *présent*, parce qu'il trouve plus facile d'employer ceux-là sur parole ; sur-tout lorsque ces prétendues découvertes nous sont offertes par des hommes revêtus d'un caractère public, dont, soit dit en passant, cette conduite mystérieuse les rend si peu dignes, et qui inspirent par-là beaucoup trop de confiance au vulgaire qui ne juge communément l'homme que sur son habit.

Ayant su apprécier cet abus dès-long-tems signalé par des grands maîtres, j'ai tâché de me garantir de l'esprit de routine ; et, pour revenir à notre sujet, j'ai traité avec le plus grand succès les fièvres intermittentes, souvent sans quinquina et toujours en ne l'administrant qu'à des doses de beaucoup inférieures à celles auxquelles on le donne ordinairement, toutefois en l'associant à des remèdes indiqués, et en en variant aussi, selon l'indication, le mode d'administration : en sorte que jamais je n'ai été obligé d'en employer plus de deux ou quatre gros dans les cas où communément on en use de quatre à six onces.

En partant du même principe, depuis l'énormité du prix du quinquina, je ne l'ai presque plus employé comme fébrifuge ; et, depuis environ trois mois, douze malades atteints de fièvres tierces, dont plusieurs étaient anciennes et avaient résisté au quinquina, ont été guéris par le remède suivant, à cela près de quelques modifications dans les doses, relativement à l'idiosyncrasie du sujet.

Prendre racines de gentiane, 20 grains ; de serpentaire, 12 grains ; muriate d'ammoniaque (sel ammoniac), 6 grains ; camphre, 6 grains : pulvérisez et mêlez.

Le malade le prend en deux fois dans l'heure qui précède l'accès. Dix malades en ont pris trois doses seulement, le second accès n'ayant pas eu lieu : les deux autres en ont pris quatre doses, quoique le troisième accès eût été prévenu.

Recevez, mon cher Confrère, l'assurance de ma haute estime, C....., *Docteur-Médecin*.

DE LA COUPE DES CHEVEUX.

Que Mathieu Lansberghe inscrive gravement dans son almanach, dont on tire plus de milliers d'exemplaires chaque année qu'il ne s'est vendu de centaines d'*Hippocrate* depuis cinquante ans : *bon à phlébotomiser*, *bon à couper les cheveux*, on en rit, et l'on fait bien peut-être, quoique les très-savans doutent encore si le croissant et le décours de la lune n'influent pas sur la crue du bois, des cheveux, des ongles, et quand les demi-doctes trouvent plus court de trancher négativement la question ; mais ce qui est plus important et moins problématique, c'est l'influence qu'exercent sur la santé les époques de la coupe des cheveux (1). On se porte bien, cependant on tousse un peu, la température devient tout à coup froide et humide ; mais l'habitude, ce tyran de la société, a décidé que tous les trois mois la main du perruquier armée de ses ciseaux s'acquitterait de son ministère, et la coupe réglée a lieu. Qu'arrive-t-il ? c'est que la transpiration qui se portait à la tête protégée par les tubes capillaires qui l'ombrageaient, s'arrête, et voilà l'humeur qu'elle fournissait qui se porte à la poitrine qui déjà avait un commencement d'irritation. Si le vent devient Nord, si le sujet est d'une constitution sanguine ou bilieuse, voilà une fluxion de poitrine ; et si l'on se trompe sur la prédominence humorale, voilà qu'une saignée met en terre un homme qui, quatre jours auparavant, courait dessus avec la meilleure grâce. Cet avis est bon à répéter à la fin des étés et à celle des automnes. C'est dans ces premières fraîcheurs des nuits et des soirées que s'établissent les rhumes de l'hiver, les sciatiques, les rhumatismes ; et tel homme en souffrira cruellement en Décembre malgré nos

(1) Nous ne l'envisageons ici qu'en état de santé. Cette opération, en cas de maladie, a une influence bien plus directe sur les jours du malade ; et l'imprudence de couper les cheveux trop tôt après un accouchement, une fièvre putride, une petite vérole, a souvent emporté telle personne qui était sortie victorieuse des dangers de la maladie la plus grave.

avis, qui en eût été exempt s'il n'eût pas attendu les premiers froids pour faire dégarnir sa tête de cheveux et reprendre l'usage des gilets sur la peau. En pareil cas, mieux vaut toujours trop tôt que trop tard, et, comme disent les bonnes femmes : *Il vaut mieux suer que trembler.* M. S. U.

SUBSTANCES INDIGÈNES.—MÉDECINE.

Il n'y a pas de doute qu'avant qu'on nous eût fait connaître l'écorce précieuse dont les Américains se servaient pour remédier aux fièvres intermittentes, on ne possédât en Europe beaucoup d'autres substances médicamenteuses propres à remplir le même but, et qui en effet le remplissaient suivant les circonstances. Peut-être même ne les eût-on jamais abandonnées, si cette précision qu'on doit mettre dans l'emploi d'un médicament, eût été d'accord avec de justes observations sur ce genre de maladie ; mais l'une et l'autre, pourrait-on dire, étaient en défaut. On voulait guérir la fièvre, et pour y parvenir, on employait des médicamens, très-composés parmi lesquels on connaissait aussi peu ce qui était effectivement fébrifuge, qu'on avait de données précises et certaines sur la nature de la fièvre. Le quinquina seul se présenta sous le manteau de l'empyrisme, il guérit; alors sa réputation s'établit, se fortifia, et il prit l'ascendant sur tous les autres fébrifuges, et le médecin, héritier des succès de l'empyrisme, n'eut plus de confiance qu'en cette drogue étrangère. Heureux sans doute celui qui a dans ses mains une arme aussi victorieuse pour combattre un tel ennemi! mais tous ne peuvent se flatter de l'avoir dans le besoin. C'est ce qui est arrivé souvent dans les campagnes; alors on a cherché à remplacer cette arme par une autre; on a fait des expériences, et de quelques végétaux qui croissent dans nos climats, on est parvenu à former un faisceau d'où l'on a tiré quelquefois l'égal au quinquina. Ici le chêne, le marronnier d'Inde (1), le frêne, le putiet, le prunellier et le saule ont offert leur écorce; là le pêcher a donné ses feuilles et le bois de ses noyaux; d'un côté ce sont l'absynthe, la centaurée, la camomille, la valériane, la matricaire, la gentiane, le chardon béni et la verveine, cette plante magique qui, ensemble ou séparément, en tout ou en partie, se sont présentées avec des propriétés antifébriles; enfin, d'un autre côté, on voit jusqu'à la benoite, la bistorte, la tormentille et la petite joubarbe le disputer à cette fameuse écorce du Pérou.

Le quinquina trouve aussi son succédanée pour ses propriétés antiseptiques dans les feuilles, le brou et le zeste du noyer; dans le sureau, le scordium et l'alliaire. Ajoutons le charbon, produit également végétal.

Privé des secours que peuvent donner le tartrite antimonié et l'ipécacuanha, lorsqu'il s'agit d'exciter le vomissement, ne peut-on pas, avec un égal succès, se servir pour remplir le même objet, de l'épurge et de presque tous les tythimales, du cabaret, de la digitale, de la nicotiane, de l'herbe à pain, de la bourgène, et même de la racine de violette. Qui n'a pas vu à la campagne l'homme frappé subitement d'une maladie, être long-tems dans le plus grand danger en attendant l'arrivée du courier qui est allé à la ville chercher le tartrite ou l'ipécacuanha, tandis qu'on eût pu l'en tirer plutôt par la prompte décoction d'une de ces plantes ?

Le tamarin et la casse sont employés comme des purgatifs doux, ainsi que la manne ; mais ne pourrait-on pas employer de même la décoction de feuilles et fleurs du pêcher (1), les baies

---

(1) On fait bien de tirer de l'oubli les médicamens jouissant d'une propriété constatée, mais on a tort de ne pas rendre justice aux inventeurs, en citant les sources où l'on puise; ainsi, en rendant hommage à l'intention du docteur Dupont, j'aurais désiré que sa délicatesse lui eût imposé la loi de publier, en conseillant l'emploi du marronnier d'Inde comme fébrifuge, de dire que l'auteur de la meilleure matière médicale qui existe encore pour les praticiens, celle du docteur Desbois de Rochefort, dit formellement, page 187, tome II, édition de 1789 : « Mais, de toutes les écorces indigènes, la plus vantée » contre les fièvres d'accès est celle du marronnier d'Inde, » *æsculus hippocastaneum;* elle est très-astringente et très- » amère, deux grandes propriétés pour guérir ces fièvres; et ses » succès sont en effet constatés par beaucoup d'observations. » Cependant il s'en faut de beaucoup qu'on doive *la comparer* » *et la préférer au quinquina;* on la donne à la dose d'un » gros ou un gros et demi par jour, en poudre, ou une once » en décoction dans deux pintes d'eau réduites à une. » Voilà bien le langage de la franchise et de la vérité!

(Note du Rédacteur.)

(1) Le sirop de feuilles de pêcher peut se donner en remplacement de la manne, préparé de la manière suivante que j'ordonnai à l'hôpital de Chartres : On met dans une chaudière

d'yèble ou de sureau, et les pharmaciens ne devraient-ils pas chercher une préparation qui conserverait aux prunes, aux pommes et à quelques autres fruits, les propriétés laxatives qu'on leur connaît déjà ?

Si la follicule ou le séné ne sont pas sous la main, on doit se ressouvenir que dans le midi de la France on se sert de la globulaire turbith, (*globularia alipum*, Linn.) pour remplir le même objet, et que par cela seul on l'appelle séné provençal ; ailleurs on se sert du safran bâtard, du lin purgatif, des feuilles de buis, de baguenaudier, de l'anagyris fétide ou bois puant indiqué par Peyrilhe.

Veut-on avoir des purgatifs plus violens? qu'on substitue à la scammonée, au jalap, la digitale, la belle-de-nuit, l'ellébore noir, la bétoine, la gratiole, le grand liseron, le bois gentil, le nerprun, le fruit de la bourgène, enfin le concombre sauvage et autres qu'il serait fastidieux d'énumérer, et dont souvent les gens de la campagne connaissent les doses comme les effets. Peut-être en cela commettent-ils souvent des erreurs : mais qu'une main sage les conduise, alors il n'y aura plus d'inconvénient.

Parlerons-nous de l'opium? eh! qui ne sait que ce n'est autre chose qu'un suc, un extrait de pavot incisé que tous les pavots du pays peuvent remplacer jusqu'à un certain point? On trouve aussi d'autres stupéfians, et des somnifères dans les solanum, belladone, jusquiame, cynoglosse, ciguë, etc.

Le chêne, le sumac, la tormentille, le plantain, la renouée et d'autres plantes astringentes peuvent suppléer au défaut du simarouba. De même que pour tout traitement sudorifique, les plantes du continent d'Europe qui sont reconnues pour avoir la propriété d'exciter les sueurs, le sureau, le buis, l'orme, le tilleul, les plantes aromatiques sont en assez grand nombre pour pouvoir se passer du bois de gayac, de la salsepareille, de la squine et du sassafras.

autant de feuilles de pêcher qu'elle peut en contenir, en la remplissant d'abord d'eau aux trois quarts. On fait bouillir pendant une demi-heure, on retire, on exprime, on recharge la décoction d'une égale quantité de feuilles; on réitère une troisième fois; on ajoute suffisante quantité de miel pour cuire en consistance de sirop. (*Note du Rédacteur.*)

Mais c'en est assez pour nous apprendre qu'il ne faut pas toujours aller si loin chercher des médicamens ; et l'on doit croire que la Providence a mis le remède à côté du mal, et toujours à la portée de l'homme, s'il sait en profiter.

D. V. D. M. C.

QUINQUINA FACTICE.

Je suis bien aise de confirmer par mon expérience la qualité fébrifuge que vous avez reconnue au lichen d'Islande, et qui est consignée dans votre dernier Numéro. J'avouerai modestement que je dois la découverte de cette propriété au hasard. Une dame de trente-cinq ans, d'un tempérament sanguin, avait eu une suppression de règles qui avait occasionné une métastase du flux périodique sur les poumons, dégénérée en fluxion catarrhale depuis cinq semaines, quand j'y fus appelé. Je prescrivis le bouillon de grenouilles avec les jujubes, des oignons blancs, des raisins secs et une once de lichen d'Islande, ordonné ici comme agglutinatif et léger stiptique. Notez que les crachats étaient puriformes et teints de sang chaque matin, symptôme qui m'avait semblé contr'indiquer le quinquina très-approprié d'ailleurs à une fièvre intermittente tierce qui accompagnait cette affection. Quel fut mon étonnement lorsqu'au bout de douze jours d'usage de ce bouillon la fièvre intermittente cessa ; et qu'on ne croie point que la fièvre ne céda que parce que l'humeur métastatique avait cessé de lui fournir un aliment. Cette humeur était dans toute sa force, et je ne parvins à la dériver que par l'application d'un vésicatoire à un bras, remplacé ensuite par un cautère à l'autre, et la cure fut radicale. La fièvre passée, j'ordonnai à l'époque de l'éruption mensuelle l'application de sangsues à la vulve, l'éruption n'eut pas lieu cette fois, mais elle se fit très-bien à la seconde tentative du même genre; et depuis, ce tribut a été payé très-régulièrement. Encouragé par cette heureuse inspiration, j'ai depuis, donné, comme fébrifuge, avec un succès constant, le lichen d'Islande uni au sulfate de fer et au sel ammoniac en opiate à mes pauvres du comité de bienfaisance.

Duffour. D. M.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

» belles erreurs, mais je ne puis découvrir le but » où aspirait votre sagesse..... Epicure eut un » autre courage, celui de dire une vérité inconnue.... Ne pouvant réfuter sa doctrine, on la » défigura... Pensée d'Epicure! pensée vraie et » sublime! L'art de jouir est la science de la vie, » et la volupté est la fin que connaît la sagesse. » Si tout était écrit de ce style, l'ouvrage de M. *de Senancour* serait digne *de l'amour* dont il s'est dit l'interprète. Cette édition, au reste, n'a presque rien de commun avec celle qui l'a précédée, et peut faire espérer que la troisième sera parfaite.

M. S. U.

Traité de l'Arachide ou *Pistache de terre;* contenant la description, la culture et les usages de cette plante; avec des Observations générales sur plusieurs sujets; par M. *C. S. Sonnini.* — In-8° avec deux planches. — Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 15 c. franc de port. — Chez *D. Colas*, imprim.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Tout est recommandable dans cette brochure; l'utilité de son objet, le nom de son auteur, le charme attachant de son style qui instruit en plaisant, et qui *offrant les choses utiles sous une forme agréable, engage mieux à les accueillir. Un auteur qui soigne ses écrits, fait preuve de déférence pour ses lecteurs; de même qu'un extérieur décent, mais modeste, prouve le respect envers les personnes devant lesquelles on se présente.* Nous partageons complètement cette opinion de l'auteur, et nous avons quelque plaisir à reconnaître qu'il en offre ici l'exemple et le conseil. On sait que, suppléante de la pomme-de-terre avec laquelle elle a quelques rapports, l'arachide donne un fourrage excellent aux animaux, aux hommes un fruit délicat, sur-tout grillé ou cuit sur la cendre. On en fait des massepains, des condimens de ragoûts, une émulsion très-rafraîchissante; la médecine en a réclamé l'emploi avec succès, et l'économie la propose comme remplaçant du café, et sur-tout du cacao pour le chocolat. Enfin on en tire, par expression, une huile que le savant Cossigny, bon juge en ces matières, estime aussi bonne que celle d'Aix. Tant de titres justifient l'attention que lui a donnée M. *Sonnini*, et ses soins pour exciter la nôtre sur l'importance de ce végétal.

On trouve, chez le même libraire:

Traité élémentaire snr le Sucre de raisin, sa fabrication, ses propriétés, ses usages dans l'économie domestique et commerciale, d'après les expériences de M. *Proust;* par *Ant. Vallée;* suivi du *Mémoire sur le Sucre de Raisin*, par M. *Proust.* — Un vol. in-8°. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. franc de port.

Mémoire sur la Matière sucrée de la pomme, et sur ses appropriations aux divers besoins de l'Economie; par *Ant.-Alexis Cadet-de-Vaux*, de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, etc. — Brochure in-8°. — Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. franc de port.

Ces trois ouvrages très-estimés, ont le mérite d'être à l'ordre du jour, et de fournir des connaissances exactes sur un sujet qu'il devient de notre honneur national d'approfondir, et dont les récoltes vont bientôt nous permettre d'apprécier les utiles vérités.

Théorie de la Saponification et description d'un procédé à la faveur duquel on peut accélérer et perfectionner en même tems la fabrication du Savon; par *F. R. Curaudau*, professeur de chimie applicable aux arts, et membre de plusieurs Sociétés savantes. — In-8°. — Prix, 40 cent. — Paris, *D. Colas*, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, N° 26.

Ce Mémoire, dont le titre n'annonce qu'une application de la chimie à l'article qu'il traite, contient cependant plusieurs observations qui, tout étrangères qu'elles sont à la fabrication du savon, n'en établissent pas moins les conséquences que l'auteur a déduites des expériences qui font le sujet de son Mémoire. Une observation sur-tout, qui a dû fixer notre attention sous le rapport de l'art de guérir, c'est celle que M. *Curaudau* cite relativement au savon médicinal; or ce chimiste, qui est aussi pharmacien, a reconnu que ce médicament préparé suivant les différentes formules prescrites par nos pharmacopées, est toujours caustique, et qu'au contraire d'après son procédé, ce médicament serait non-seulement plus doux, mais encore qu'il aurait probablement des propriétés nouvelles. Nous pourrions citer à l'appui de ce que dit M. *Curaudau*, relativement

à la causticité du savon médicinal, que cette espèce de savon nouvellement préparé, d'après les *Codex*, est tellement caustique, que si l'on s'en sert pour la barbe on éprouve aussitôt une violente cuisson à la figure et qui va quelquefois jusqu'à provoquer le sang; il en résulte que l'alcali est mal combiné avec l'huile, et qu'il serait à désirer que ce médicament magistral fût préparé d'après un procédé qui prévînt un inconvénient aussi grave. Nous pensons que M. *Curaudau* a rendu un vrai service à la médecine en lui faisant connaître son procédé pour préparer un médicament dont elle tirerait un bien meilleur parti si trop souvent sa causticité n'en proscrivait l'usage. M. S. U.

ANNONCES.

Cosmétique.

Nous avons déjà eu occasion de vanter l'efficacité d'une pommade à teindre les cheveux sans aucun danger, à raison de l'inocuité des ingrédiens qui la composent, et cette considération n'est pas sans mérite dans une ville où se distribuent, avec éloge de la part des journaux, les recommandations les plus emphatiques, par cette raison que l'insertion de l'article est payée, et que son complaisant auteur a acheté le droit de s'y louer autant qu'il a voulu. Tantôt c'est une *Eau égyptienne*, qui, en dix minutes de tems, donne une couleur d'ébène à la chevelure du blond le plus ardent. Mais on ne dit pas que la base de cette teinture est un acide minéral des plus violens. Tantôt c'est une *Eau pour le teint* qui rafraîchit comme la fontaine de Jouvence, et fait disparaître ou prévient les rides. Il faut être doué d'une crédulité bien robuste et d'une prévention bien étrange pour ne pas voir que *charité bien ordonnée commence par soi-même*, et qu'en conscience, Melle Mathieu, ou ne croit pas à son secret, ou ne le possède pas, car le teint de la marchande est la meilleure épigramme des propriétés de son eau. Autrefois, la permission de la vente de ces compositions était dans les attributions du premier médecin, qui ne l'accordait qu'après des expériences suffisantes et la révélation du secret. Il serait à désirer que cet ancien ordre de choses fût rétabli. En attendant, puisque nous avons pris l'engagement de confier à un homme probe et intelligent notre *Epilatoire*, nous avons choisi M. Michalon. La composition dont nous lui avons donné la recette, ne contient aucune substance nuisible, en ayant soin de ne pas laisser ce mélange délayé dans l'eau, plus de cinq ou sept minutes sur la peau qu'il respecte en portant toute son action sur la barbe ou les cheveux dont il finit même par consumer les bulbes, si l'on répète plusieurs fois cette application. Elle est sur-tout spécifique contre ce luxe capillaire, si on l'emploie quand la barbe ou les cheveux sont encore en *poil follet* : c'est, avec l'eau de M. Gardainville, apothicaire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Panthéon, ce que nous avons de mieux en ce genre. La pommade à teindre les cheveux et la poudre épilatoire dont nous parlons, se trouvent chez M. Michalon, coiffeur distingué, réunissant à ce talent porté à un très-haut degré, un goût naturel pour la sculpture, dont on peut voir chez lui quelques preuves qui feraient honneur au ciseau le plus exercé. Il a sur-tout un buste, grand comme nature, de S. M., en relief et en cheveux, de la plus grande beauté. M. Michalon demeure rue et vis-à-vis Feydeau. M. S. U.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 24. — 21 Août 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

Instructions sur les moyens de suppléer le sucre dans les principaux usages qu'on en fait pour la médecine et l'économie domestique ; par M. *Parmentier*, membre de la Légion-d'Honneur et de l'Institut de France, etc. — Un vol. in-8°. — Prix broché, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. franc de port. — Chez *Méquignon*, libr., rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 9.

Il est des ouvrages dont il suffit de nommer l'auteur pour les recommander à l'estime publique, et les travaux de M. Parmentier ont ce mérite particulier, qu'ils excitent une bienveillance universelle, suite du but constant que s'est proposé ce savant économiste. A ce nom se rattachent des souvenirs chers et douloureux. Et il n'est personne en France qui ne se rappelle, que quand une disette factice sembla menacer le pays le moins fait pour en éprouver les horreurs, M. Parmentier lutta de tout son courage pour naturaliser chez nous la pomme-de-terre, appelée par la reconnaissance nationale, la *Parmentière*, récompense proportionnée à l'importance du service. Comme savant, on lui saura gré de la modestie qui lui fait dire, page 90 : « Notre tâche envers les mères de famille est » remplie ; elle finit là où commence celle que » M. Proust a entreprise..... Nous avons été des » premiers à faire connaître ses efforts ; nous ne » serons pas des derniers à applaudir à ses succès. » Cette idée est convenablement placée dans la bouche du premier chimiste de l'économie domestique, du grand pannetier de France ; et c'est une bonne leçon à offrir à tous ces petits savans qui bataillent d'une misérable trouvaille purement scientifique, comme on se disputerait une découverte du succès de laquelle dépendrait le salut du genre humain. M. S. U.

AVIS.

Chimie.

Monsieur, vous avez imprimé, dans votre Gazette du 21 Juillet dernier, une lettre de M. Curaudau, dans laquelle cet artiste nous accuse de vouloir lui ravir une importante découverte, celle de la composition des métaux alcalins. Nous ne répondrions point à cette lettre, Monsieur, si votre Gazette n'était lue que par des chimistes ; car ils savent tous que M. Curaudau ne s'est jamais mis dans le cas qu'on pût lui faire des vols de ce genre. Mais, la plupart de vos abonnés n'ayant pas fait une étude spéciale de la chimie, il serait possible que quelques-uns d'entr'eux eussent cru ce que M. Curaudau leur a dit avec tant d'assurance, il est de notre devoir de les détromper, et c'est ce que nous allons faire : permettez-nous, pour cela, d'entrer dans quelques détails.

Aussitôt que nous avons appris que M. Davy était parvenu à transformer la potasse et la soude en métaux, par la pile voltaïque, nous avons ré-

pété ses expériences; et les ayant trouvées exactes, nous en avons conclu, ou que ces deux alcalis étaient des oxides métalliques comme ce chimiste le croit, ou que c'étaient des corps simples qui, en se combinant avec une certaine quantité d'hydrogène, prenaient l'apparence métallique. Nous avons fait ces deux hypothèses, parce que toutes deux satisfaisaient également bien au petit nombre de résultats connus; et nous n'en avons pas fait d'autres, parce que ces deux-là seules représentant bien ces résultats, il était certain que l'une d'elles était vraie. Pour résoudre cette question, il fallait donc se livrer à de nouvelles expériences, jusqu'à ce qu'on en découvrît une dont le résultat ne pût s'expliquer que dans l'une de ces hypothèses; car, alors, celle-ci seule serait admissible. C'est ce que nous avons fait; et nos recherches, qui, jusqu'au 18 mai, avaient été infructueuses, ce jour-là enfin eurent les plus heureux succès. En effet, depuis cette époque, nous transformons à volonté les métaux alcalins en alcali et en gaz hydrogène. Dans notre expérience, à mesure que le gaz hydrogène se dégage du métal, celui-ci perd tout son brillant, et n'est plus que l'alcali d'où on l'a extrait; pour cela, nous nous servons de gaz ammoniac que nous retrouvons tout entier après l'opération. Ainsi, ce n'est point de l'ammoniaque que viennent l'alcali ni l'hydrogène; ces deux corps ne peuvent donc venir que du métal: par conséquent, le métal est un composé d'alcali et d'hydrogène. Ces preuves sont sans réplique, et sont si évidentes, que tout le monde peut les apprécier.

Maintenant, examinons les expériences par lesquelles M. Curaudau prétend prouver l'existence de l'hydrogène et du carbone dans les métaux alcalins: si elles supportent l'épreuve à laquelle nous venons de soumettre celles qui nous appartiennent, il a le droit de nous accuser; car c'est le 9 mai qu'il les a présentées à l'Institut, et ce n'est que le 16 du même mois que les nôtres y ont été lues: mais si elles ne la supportent pas, nous aurons le droit de transformer l'accusateur en accusé. Voici les expériences de M. Curaudau:

« Si, après avoir obtenu tout le métal que peut » produire un mélange de charbon et d'alcali, dit » M. Curaudau, on soumet de nouveau à la cal» cination le résidu de l'opération, après l'avoir » imprégné d'huile de lin, alors le mélange don» nera du métal presqu'autant que la première » fois.

» Si l'on enferme une certaine quantité du mé» tal de la soude ou de celui de la potasse dans » une petite lame de plomb, ajoute M. Curau» dau, et qu'on la jette dans de l'eau de chaux, » alors le métal se décompose, l'eau de chaux se » trouble, et le carbone du métal s'oxide et forme » de l'acide carbonique qui bientôt trouble l'eau » de chaux; l'hydrogène du métal et celui de » l'eau décomposée se dégagent. »

« Donc, conclut de là M. Curaudau, les métaux de la potasse et de la soude sont formés d'hydrogène, de carbone et d'alcali. « Voici notre réponse sur les expériences et la conséquence de M. Curaudau.

1°. Les métaux alcalins parfaitement purs ne peuvent pas contenir de charbon, puisqu'on les fait très-bien en traitant de la potasse pure qui n'en contient point, par le fluide galvanique ou le fer pur qui n'en contiennent point; et puisque d'ailleurs, en les formant ainsi, ils ne précipitent pas l'eau de chaux; et que la dissolution alcaline très-concentrée qui résulte de leur action sur l'eau, est de la plus grande limpidité, n'est troublée par aucune base salifiable, et ne fait aucune sorte d'effervescence avec les acides.

2°. L'expérience par laquelle M. Curaudau prétend démontrer l'hydrogène dans les métaux alcalins, ne le démontre nullement, puisqu'elle s'explique aussi bien en admettant qu'ils en contiennent, qu'en admettant qu'ils n'en contiennent pas. En effet, supposons, comme l'avance peut-être à tort M. Curaudau, qu'après avoir chauffé un mélange d'alcali et de charbon, jusqu'à ce qu'on n'obtienne plus de métal, on en obtienne de nouveau presqu'autant que la première fois par une addition d'huile de lin, doit-on en conclure que c'est l'hydrogène de cette huile qui se combine avec l'alcali et forme le métal? Non; car on peut tout aussi bien en conclure que si on obtient du métal, c'est que la potasse est un oxide métallique, et que cet oxide est réduit soit par l'hydrogène de l'huile qui est un corps beaucoup plus combustible que le charbon, soit par ces deux corps combustibles tout à la fois, qui tendent avec une grande force à s'unir ensemble et avec

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ROBERT de Duaco ou de Douai, chanoine de Senlis, était premier médecin de Marguerite de Provence, femme de St-Louis; il n'a point laissé d'écrits, mais un testament où il a fait beaucoup de legs, tant aux religieuses qu'aux écoliers; il avait légué 1500 livres aux étudians en théologie. Cette somme, jointe à une autre que son exécuteur testamentaire Robert de Sorbonne ajouta, a contribué à l'établissement de l'ancien collége de Sorbonne.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LES dix derniers jours n'ont apporté aucun changement dans la température ni dans le tableau nosologique; même instabilité dans l'atmosphère, même caractère dans les maladies. Nous ne répéterons point les avis que nous avons donnés dans le N° précédent; mais nous en déduirons la réflexion que loin d'être bornée au mal passé, la constitution que nous traçons offre en général un guide dans le traitement des maux présens et un préservatif pour les maux à venir, parce que chaque température successive est toujours une conséquence nécessaire de celle antérieure et un prélude utile à connaître de celle qui suivra. Le caractère automnal que nous avons signalé comme appartenant à celle qui nous régit en ce moment, est encore plus prononcé; chaleurs diurnes accablantes, nuits humides, fraîches et même froides; et l'on s'est très-bien trouvé d'accommoder aux maladies le régime curatif approprié aux maladies automnales. Celles qui ont sévi avec une intensité vraiment dominante, sont les affections de la peau, sur-tout chez les femmes et les enfans. On a vu beaucoup de femmes qui jusqu'alors avaient offert un teint lisse, une peau blanche, des couleurs fraîches, éprouver subitement une éruption qui a donné un aspect enflammé à la figure, au col et à la poitrine. Des renseignemens pris avec discrétion, mais exactitude, ont appris que long-tems avant elles avaient éprouvé des dartres traitées un peu légérement, des aberrations laiteuses soi-

gnées très-peu méthodiquement, des éruptions psoriques combattues par des répercussifs, et tout invite à croire que la chaleur excessive que nous avons éprouvée cet été, portant dans l'économie une fermentation extraordinaire, a poussé vers les pores plus dilatés que de coutume, ces levains délétères jusqu'alors stagnans dans la masse humorale. Si la crise a été imparfaite, on a éprouvé soit des embarras gastriques qu'il a fallu dériver en appelant aux intestins par des lavemens irritans, soit des douleurs aux articulations pour lesquelles il a bien fallu se garder de saigner. Si la crise a été complète, l'éruption cutanée a eu lieu, et on a dû tout tenter pour provoquer et favoriser cette crise. C'est cet art qui constitue le véritable médecin et à la connaissance duquel n'arriveront jamais les fraters qui se sont emparés de son exercice en abdiquant leur lancette. Encore s'ils savaient consulter! Naguères les chirurgiens, contens d'usurper les fonctions des médecins, s'empressaient du moins de les appeler pour couvrir leurs fautes, réparer leurs bévues, ou partager leur responsabilité. Aujourd'hui, fiers de leurs envahissemens et d'une impunité qui s'accroît par notre faiblesse, ils s'érigent en juges de leurs maîtres. Ils décident du bien ou mal fait de ceux que la loi a constitués leurs supérieurs, et nous ne pouvons nous refuser à consigner ici les deux faits suivans qui attestent l'impudence de cette caste de *panseurs*, la plupart ignorans jusqu'à ne pas savoir...... douter. Et notez que c'est toujours dans la plus basse classe que se rencontrent ces merveilleux qui ne doutent de rien, parce qu'ils ignorent tout, tandis que les vrais chirurgiens, dont les opérations font honneur à l'art (et il en est beaucoup à Paris), ont la réserve de l'instruction et la modestie du talent. On se rappelle que nous avons signalé dans le N° 73 (11 juillet 1806), l'impéritie ou l'inhumanité d'un sieur *Gratereau*, chirurgien non même patenté, car il n'est pas porté sur la liste départementale. Cet homme avait abandonné une dame confiée à ses soins, du moment qu'il l'avait jugée en danger, effrayé par l'apparition d'un dépôt critique au coccix, lequel dégénéra bientôt en ulcère gangreneux par la nature du pansement, et manqua faire périr la malade par la crise même que la nature avait préparée pour la sauver. En dépit de la condamnation de ce juge infaillible, elle fut guérie en deux mois par mes soins, et eût une scène assez plaisante avec cet homme qu'elle rencontra, et qui voulut lui soutenir que ce ne pouvait être elle. Eh bien! croirait-on que ce même chirurgien a osé se porter intermédiaire ces jours passés entre un de mes malades et moi? M. Yeury, horloger, rue Boucher, a une grave indigestion; rien n'opère, eau chaude, boissons carminatives, lavemens, compresses émollientes sur le ventre, eau de Cologne, etc. Des hoquets nidoreux, des efforts vains pour vomir, une peau brûlante, plus d'urines, une cessation complète des fonctions intestinales, des convulsions, des syncopes, une pâleur mortelle, une sueur froide, accroissent le désespoir de la malheureuse famille. On vient me chercher, j'ordonne un lavement avec le tabac pour titiller l'organe engourdi et en prévenant de son effet actif, presque toujours subséquemment effrayant. Ce que j'ai annoncé arrive: débâcle complète, mais faiblesse subite. Une officieuse comère va chercher M. *Gratereau*, qui blâme ma conduite, ordonne des émolliens, en breuvage et en lavemens..... Le malade ne revenait toujours point. Heureusement j'arrive, je donne du vin, de l'eau de tilleul, et le moribond est sur pied, *ab uno disce omnes*.

Mais citons un autre fait. Un nommé Duchâteau, que je trouve dans l'*Almanach du Commerce*, porté sur la liste des docteurs en chirurgie et sur la liste départementale, dans la série de ceux exerçant par baux de privilége (ce qu'on nommait *chamberlan*), vient de saigner du pied (non pas en personne, car ces Messieurs ne saignent plus, mais par le ministère d'une femme qui a appliqué les sangsues) dans un rhumatisme goutteux, dit-il, mais, selon la vérité, dans une répercussion de transpiration d'un garçon marchand de vin, rue Baillette: notez que le malheureux est faible à ne pas se tenir, émacié, jaune à faire peur; qu'il a les yeux caves, le nez effilé, enfin une face hippocratique. Mais qu'on ne s'en étonne point, *c'est pour voir ce que c'est*, a-t-il dit, semblable à ces coureurs de villages qui saignent pour faire *déclarer la maladie*. Dieu bon! et la loi se tairait sur de pareils abus! Que

dis-je, on confie à de tels êtres le droit d'exercer la médecine! Ces gens pourront impunément se dire mes confrères!! Comment, on exigera, pour recevoir un cordonnier, qu'il sache faire des souliers, et il suffira d'en user pour se dire médecin? Je dénonce de tels faits à la sûreté publique. Il est tems que les rangs cessent d'être confondus; et la loi qui donne à un officier de santé le droit de saigner sous l'inspection d'un docteur, ne lui donne ni celui de prendre ce titre, ni celui de s'en arroger les fonctions (1). Finissons cette guerre d'ilotes contre lesquels il ne faut marcher que le fouet à la main, et non traiter à armes égales; ou, je vous le prédis, médecins de toutes nations, vous vous rappellerez un jour, et quand il n'en sera plus tems, l'apologue de *la Lice et sa compagne.*

Des dix jours qui viennent de s'écouler, six ont été pluvieux, sur-tout le matin; quatre autres assez beaux, mais tous ont été chauds et humides, ce qui explique la nature des maladies qui sont dérivées de cette température, la pire de toutes pour la santé. Les *cholera-morbus* que nous avons signalés déjà, ont reparu en plus grand nombre encore. Il a fallu toujours les combattre par un vomitif au début; on s'est très-bien trouvé ensuite de l'usage d'une teinture de rhubarbe alongée d'eau dans une proportion calculée sur l'atonie de l'estomac et des intestins. Quant aux malades dont l'estomac n'a pas été sensiblement affecté, l'effet s'est porté uniquement, mais avec plus de violence sur le système abdominal, et ils ont éprouvé ou des obstructions, ou des diarrhées, et même quelquefois des dyssenteries, si on n'a pas, dans l'invasion, su opposer à propos l'ipécacuanha qui a ici une vertu aussi héroïque que l'emploi du quinquina dans les fièvres d'un type intermittent. Quant aux obstructions, elles ont quelquefois été l'effet de l'emploi de ce même quinquina dont nous vantons l'efficacité lorsqu'il a été administré avec indication, mais dont l'effet obstruant n'est pas douteux lorsqu'il est donné prématurément ou à trop petites doses; voilà pourquoi son association aux préparations ferrugineuses est presque toujours indiquée.

(1) En cherchant à expliquer la cause de cette fureur épidémique, avec laquelle on a vu la tourbe chirurgicale aspirer aux honneurs du bonnet doctoral, j'ai cru la trouver dans l'esprit romanesque des chirurgiens, la plupart enfans du midi, nourris de la lecture ou du récit des hauts faits de dom Quichotte, et voulant voir des malades partout, comme il voyait partout des guerriers à combattre. Or, si le bon chevalier de la triste figure, put transformer en armet de Mambrin le plat à barbe du frater de son village, est-il bien surprenant que des gens, entre les mains desquels ce meuble fut le premier remis au sortir de l'enfance, aient pris ce bassin pour un bonnet et aient voulu s'en coëffer? D'un casque à un bonnet la distance n'est pas grande, quand il s'agit de faire l'un ou l'autre avec un plat à barbe. Mais, ce qui est plus sérieux, ce qu'il est tems qu'on avoue pour y remédier promptement, c'est que cette désorganisation médicale, cette confusion des rangs sont un reste de la révolution, et que ce chaos doit disparaître avec les rêves de cette époque, avec les monstres enfantés par ce régime plus barbare encore que ridicule.

Nous ajouterons aux avis que nous avons donnés aux habitans de Paris, voisins de la direction des travaux du canal de l'Ourcq, que la température actuelle leur fait un devoir plus pressant encore de les suivre exactement, et que leur inexécution donne la crainte de voir éclore à l'automne prochain beaucoup de fièvres opiniâtres, dont la routine chirurgicale augmentera encore le danger par un traitement bannal. C'est dans ces endémies que la Médecine reprend ses droits..., hélas! pour les reperdre aussitôt que le danger est passé.

Depuis le 9 Août jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 9 fois S.-O., 8 fois O., 3 fois N.-O., 2 fois E., 3 fois N. et 2 fois S.-E.

M. S. U.

☾ Premier quartier, le 28 Août.

Depuis le 9 Août jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 3 lig. $\frac{1}{12}$.

La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 21 deg. $\frac{13}{10}$.

Il a descendu à 12 d. $\frac{6}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 97 d. — Et pour le *minimum*, 80 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

DES VÉSICATOIRES.

Le courageux auteur de la Gazette de Santé a déjà, dans un précédent Numéro (1), appelé

(1) N° 16, 1er Juin 1807.

l'attention des praticiens sur les effets d'un remède généralement, et peut-être trop universellement employé. Il n'est, en effet, presque point de maladie, il n'est aucun période des maladies diverses dans lesquels on n'ait administré les vésicatoires. Jadis on en usait peu, et souvent trop tard : aujourd'hui on en abuse, et très-souvent on les emploie trop tôt.

La question de savoir, de préciser les circonstances dans lesquelles ce remède est indispensable, et le choix qu'on en doit faire, est sans contredit une des plus importantes que nous offre la thérapeutique. Je souhaite que la faible esquisse que je vais essayer d'en donner suggère à un plus habile de la traiter à fond.

Le corps humain jouit de deux facultés, ou d'une double faculté qui constitue la principale propriété de la vie : je veux dire, la sensibilité et l'irritabilité. C'est par elle que nous pouvons concevoir le merveilleux mécanisme des sympathies, et de ce que, dans la saine médecine, on appelle encore des *métastases*. Or, c'est sur cette propriété générale de l'économie vivante, que doit être fondée la théorie des médicamens en général, et sur-tout celle des vésicatoires dont il est ici question.

Les anciens médecins ont vu que l'action des vésicatoires est telle qu'ils opèrent une métastase humorale et une excrétion qui enlève une partie, ou la totalité de la matière morbifique ; aussi avaient-ils grand soin d'épier les mouvemens critiques, et de n'appliquer ce remède que lorsque la nature ne leur paraissait pas pouvoir se suffire à elle-même pour cette importante opération ; et toujours ils calculaient l'activité du remède sur le rapport existant entre les forces médicatrices de la nature (l'énergie vitale, l'intensité de la sensibilité et de l'irritabilité) et l'intensité de la maladie et de ses causes. De là ils employaient, selon les indications, les *vésicatoires*, proprement dits les *escharotiques*, les *rubéfians*, les *sinapismes*, les simples *fomentations*, les *ventouses*, etc. ; et chacun de ces médicamens, dont ils avaient bien apprécié les effets, était pris dans une classe particulière et approprié au cas.

Les modernes, ou pour parler plus exactement, certains *très-modernes*, devenus auteurs avant d'avoir pu observer assez les phénomènes pathologiques au lit du malade, n'admettant que la puissance sensitive et motrice de la fibre, ne voient la *vie* ou son effet que dans la fibre, et affectent le plus souverain mépris pour les médecins humoristes dont ils croient ainsi renverser la probabilité des théories : mais ils tombent évidemment dans une erreur bien plus funeste, car avec leur systême tout solidiste, ils ne peuvent avoir qu'une idée très-insuffisante des cohésions et des crises qu'ils ne sauraient pourtant révoquer en doute : et comme ils ne reconnaissent d'action des remèdes que sur la contractilité, soit *fibrillaire*, soit musculaire des parties, ils n'emploient presque plus qu'un seul vésicatoire ; celui fait avec les mouches cantharides, en modifiant son action *seulement* par la durée de son application.

Mais les anciens, en considérant les vésicatoires et les classant d'après l'intensité de leur action sur l'économie vivante, avaient sur-tout égard à leur propriété évacuative, ce qui suppose qu'ils admettaient aussi leur action sur la vitalité des humeurs, pour quelque chose dans leur effet général. Et ceci peut, pour le dire en passant, nous donner une idée de l'étendue des vues physiologiques sur lesquelles était fondée la classification des médicamens ; et à l'aide desquels ils guérissaient tout au moins aussi bien qu'on le fait aujourd'hui, avec des classifications plus savantes, *dit-on*, mais très-certainement beaucoup moins naturelles.

En effet, si les humeurs qui circulent dans le systême vasculaire (le *sang*, la *lymphe*), sont vivantes, elles doivent participer à toutes les propriétés de la vie ; elles jouissent donc de la sensibilité et de l'irritabilité : c'est donc sur elles comme sur les solides que s'exerce l'action des médicamens ? et la vertu qu'ils ont, les uns de faire sécréter la bile, les autres l'urine, etc., en donne la démonstration.

Or, cette opération ne peut être chimique, car l'action chimique n'a lieu entre les substances homogènes que quand elles sont privées de la vie, cette sentinelle qui veille constamment à la conservation de l'individu, qui éloigne de toutes

ses forces l'ennemi qui l'attaque, et qui le repousse avec d'autant plus de succès qu'elle est plus familiarisée avec sa présence, témoin les personnes qui s'habituent à l'usage des substances insolites les plus délétères. Si la combinaison chimique, dis-je, ne s'opère jamais dans les corps vivans, que sur les substances qui sont déjà privées de la vie, soit par l'effet immédiat de la propriété délétère de l'agent, soit par toute autre cause; l'action des médicamens s'exerce donc de la même manière, et sur les fluides, et sur les solides, en vertu de la vitalité de ces parties.

Ainsi les vésicatoires réveilleront la sensibilité et l'irritabilité de toute l'économie animale vivante, en raison de leur énergie universelle, c'est-à-dire de leur vertu stimulante et de la facilité avec laquelle leurs molécules seront absorbées et portées dans le torrent de la circulation.

Or, quand il s'agira d'opérer une simple révulsion, ou une métastase, on emploiera les médicamens rubéfians ou les escharotiques, dont les molécules moins divisées, moins ténues, ne sont pas aussi susceptibles de pénétrer promptement dans le système vasculaire, ou bien dont l'effet délétère est tellement énergique qu'ils tuent sur le champ la partie avec laquelle ils sont mis en contact, et la séquestrent du reste de l'économie, et dont par conséquent l'action générale se bornera au système nerveux qui sympathise avec cette partie.

S'il faut, au contraire, ranimer toute la vitalité, soutenir, aider un mouvement de crise, et déterminer l'issue de la matière critique, les vésicatoires, proprement dits, ceux dont les molécules sont facilement absorbées et susceptibles d'agir promptement sur les solides et sur les fluides, doivent être préférés; c'est le cas d'employer les mouches cantharides; mais elles ne sont véritablement indiquées que lorsqu'il faut obtenir un mouvement et une évacuation critique.

Je pourrais citer un grand nombre de circonstances dans lesquelles elles ont été nuisibles, pour avoir été appliquées avant l'instant critique. Dans ce cas elles produisent une turgescence, un orgasme dans tout le système qui prématurent le mouvement de coction, troublent l'économie des forces médicatrices et mettent en jeu une quantité de matière morbifique que la nature ne peut suffire à évacuer : tandis que dans un tems plus opportun elles auraient ranimé la vitalité et déterminé la crise, alors incertaine à cause de la débilité générale.

L'effet secondaire des cantharides a été souvent funeste; et sans parler de leur action spécifique sur les voies urinaires, la turgescence, l'orgasme qu'elles excitent chez les sujets très-irritables, sont quelquefois si violens que le malade tombe dans un état de faiblesse à la fois et d'érétisme qui réclame toute la vigilance d'un médecin éclairé, et il n'est pas sans exemple que cet effet sur la vitalité ait conduit le malade à l'éthisie et au tombeau.

Le choix de l'espèce de vésicatoire, lorsque ce topique est indiqué, loin d'être indifférent, est donc de la plus haute importance, et il est très-essentiel de ne jamais appliquer ce remède que d'après l'avis d'un médecin sage et éclairé. C'est parce que je sais que beaucoup de personnes dépourvues de toutes connaissances en médecine, que des officiers de santé fort peu instruits et encore moins prudens, les appliquent à tort et à travers, et que les apothicaires les préparent sans ordonnance de gens de l'art, que j'ai cru utile de consigner ces réflexions dans un journal populaire de médecine, afin que chacun pût en apprécier la justesse. C. D. M.

DE L'ABUS DU SUBLIMÉ CORROSIF EN MÉDECINE.

Depuis quelque tems l'usage s'est accrédité de préférer le traitement de la maladie vénérienne par le sublimé corrosif, (muriate sur-oxigéné de mercure), et il est peu de praticiens qui, cédant au torrent, n'aient à se reprocher d'avoir employé quelquefois ce moyen violent. Instruit par l'expérience, l'analogie et la réflexion, je n'ai pas vu sans effroi cet abus du remède le plus dangereux, et sur-tout le plus infidèle des préparations mercurielles (1). En effet, quel but se propose-t-on dans un traitement anti-syphilitique ? n'est-ce pas d'atteindre, de neutraliser, d'anéantir le virus inoculé? Or, ce virus où est-il dé-

(1) Voyez un Mémoire de M. Boulay, sur la décomposition du sublimé dans le sirop de salsepareille, etc.

posé ? Dans la lymphe ; et c'est par les voies digestives qu'on essaie de faire passer un médicament qui, s'il ne se dénature pas dans l'estomac, agit comme vomitif ; qui, s'il s'y décompose, agit par les selles ? N'est-il pas bien plus naturel de faire arriver médiatement par les vaisseaux lymphatiques un agent destiné à la lymphe, et la voie d'absorption cutanée ne semble-t-elle pas la plus sûre et la plus courte ? Ce n'est pas que nous soyons partisans des frictions qui, outre l'embarras dégoûtant de leur appareil, ont le défaut de ne jamais avertir à tems de la saturation suffisante du système, et exposent ainsi à tous les accidens résultans de l'abus du mercure, tels que la salivation, la fétidité de la bouche, l'ébranlement des dents, le tremblement des extrémités, etc. Mais n'est-il donc de vaisseaux absorbans qu'à la surface de la peau, et la membrane muqueuse ne jouit-elle pas de la même faculté ? Nous préférerions donc l'absorption du sublimé par les lavemens, (et c'était la méthode très-curative de Mittié) par les frictions sur les gencives, et sur-tout, ce qui n'a point encore été tenté, par l'organe coupable revêtu d'une peau éminemment absorbante, puisque c'est là que commence, selon Bichat (pag. 10), la seconde membrane muqueuse générale. Les lotions, les injections de dissolution de sublimé dans le vagin, dans le pourtour du prépuce et même dans l'urètre, auraient le mérite d'attaquer le mal dans son siége, et nous connaissons des cures merveilleuses et très-promptes, opérées par ce moyen, qui a le grand avantage de ne point débiliter l'estomac, souvent vivement ébranlé et toujours longuement douloureux et lâche après le traitement par le sublimé pris par la bouche. Pourquoi, d'ailleurs, s'obstiner à donner le sublimé ? N'avons-nous pas une préparation mercurielle infiniment plus douce et aussi curative, le muriate de mercure doux (*calomelas*, *aquila alba*, *panacée mercurielle*) ? Que veut-on obtenir par les frictions d'onguent mercuriel ? La diffusion la plus subtile des globules du mercure dans la lymphe qui, après les avoir triturés, les fait passer à l'état salin nécessaire pour déterminer l'action de cet agent. Il est bien vrai que, donné en état de sublimation, le mercure est déjà à cet état salin ; mais pourquoi fatiguer l'estomac par cette digestion, puisque son intervention est inutile ici, et est même préjudiciable à ses fonctions ultérieures ? M. Planche, pharmacien de Paris, vient de proposer et de publier, dans l'excellent recueil connu sous le nom d'*Annales de Chimie*, une méthode nouvelle de préparer le muriate de mercure sublimé (mercure doux) exempt des inconvéniens qu'on reproche à l'usage du mercure sur-oxidé (sublimé corrosif) ; il se sert à cet effet de sulfate de mercure au *minimum* d'oxidation et de muriate de soude (sel marin) purifié et desséché à parties égales. On réduit ces deux sels en poudre impalpable, au moyen de la porphyrisation ; on les mêle exactement, on les expose ensuite à une vive chaleur dans un matras ; alors, le muriate de mercure se forme et se sublime. On obtient ainsi trente onces de mercure doux de quatre livres de mélange. Pour se procurer le sulfate de mercure doux au *minimum* d'oxidation, M. Planche a recours au procédé suivant : il introduit, dans une cornue de grès placée dans un fourneau de réverbère, une partie de mercure coulant et une partie et demie d'acide sulfurique à soixante-six degrés, de l'aréomètre de Beaumé ; il fait chauffer ce mélange jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de vapeurs ; il reste alors dans la cornue du sulfate acide de mercure. Il prend dix-huit parties de celui-ci, les triture avec onze parties de mercure coulant, ajoutant peu à peu six parties d'eau froide. Après quelques minutes de trituration, il ajoute suffisante quantité d'eau pour donner au tout la consistance d'une bouillie épaisse, et il continue de triturer jusqu'à ce que sa masse soit devenue d'un blanc terne, et que le mercure soit éteint complétement. Il dessèche ensuite cette matière à l'étuve, à une température de 30 à 35 degrés de Réaumur. M. Planche pense que cette masse mercurielle est à l'état de sulfate au *minimum*, fondé sur les expériences suivantes : 1°. elle est soluble dans l'eau distillée, et sa dissolution n'altère ni la teinture de tournesol, ni le sirop de violette ; 2°. elle précipite en noir par l'eau de chaux, et en gris par l'ammoniac. Nous ne pouvons trop inviter les pharmaciens des départemens, égarés par la disparité des pharmacopées

de l'Europe, sur la quotité des doses à employer pour obtenir le sublimé, à préférer ce procédé; et nous renvoyons ceux qui voudront le préparer ainsi à l'excellent Mémoire de M. Planche, déposé dans les *Annales de Chimie* du 31 mai dernier, page 168, où la description de la manipulation ne laisse rien à désirer pour la préparation du sulfate de mercure, celui du muriate de mercure doux, et la purification de ce dernier par le sablon fin imprégné d'eau, légérement aiguisée d'acide muriatique. Enfin, nous avons employé avec le plus grand succès, dans notre pratique contre les accidens vénériens les plus graves, le prussiate de mercure dissous dans l'eau distillée (vingt-deux grains pour deux livres et demie d'eau); on en prend le matin à jeun une cuillerée dans une tasse d'infusion de fleurs d'ortie ou de décoction de saponaire, ou de salsepareille. On couvre les ulcères de charpie imbibée de cette dissolution, qui a tous les avantages du sublimé sans en avoir les dangers. Nous joignons à ce moyen l'usage d'une fumigation préparée avec le cinabre et le succin, qui réussit comme par enchantement, et dont nous avons donné la recette dans notre *Manuel de Santé*, page 429. M. S. U.

RECETTE CONTRE LA RAGE.

Comment se fait-il que des Journaux, dont la rédaction mesurée inspire quelque confiance, se compromettent au point de publier des recettes en médecine dont ils ne peuvent apprécier le mérite ou le danger? Le tort qu'ils peuvent faire est d'autant plus grave qu'ils sont plus accrédités. Comment lit-on, par exemple, dans le Journal de Paris, du 26 Juillet dernier, l'annonce d'un remède pour la rage, assaisonné de tous les lazzis d'un marchand d'orviétan? C'est le hasard qui a fait tomber entre les mains d'un curé gascon, sur un grand chemin, cette recette divine..... Elle est composée de rhue, de sauge, de girofle, enfin de toutes les plantes les plus aromatiques.... Eh! qu'on juge de l'effet de pareils stimulans sur une fibre déjà érétisée au plus haut point. Pour Dieu, cessons d'avoir des recettes bannales, et qu'on sache donc une bonne fois pour toutes qu'il n'est rien en médecine de bon ou de mauvais que relativement, et qu'un remède pour la rage ne peut être approprié à tous les hydrophobes, fût-il même bon pour l'hydrophobie; au reste, MM. les rédacteurs seraient bien surpris, et peut-être un peu confus, d'apprendre que leur recette se trouve littéralement dans l'almanach de Liége de cette année, et certes Mathieu Lansberg peut être un grand astrologue, mais à coup sûr ce n'est pas encore une autorité en médecine. Or nous pensons qu'aucun conseil médical, aucune recette ne devraient être insérés dans un Journal littéraire ou politique sans la garantie d'un homme de l'art, que son titre du moins doit faire préjuger instruit dans une science qu'il est supposé avoir apprise et méditée. M. S. U.

EAUX MINÉRALES DE St-GERMAIN.

Monsieur, je suis étranger, j'aime la France; je viens de visiter les environs de Paris, et je ne puis assez m'étonner comment vous autres Français, enfans gâtés de la nature et des arts, vous allez chercher si loin ce que votre heureux climat vous fournit pour toute espèce de jouissance. J'ai vu la belle Italie, mais comparerez-vous l'atmosphère de Rome pluvieuse pendant l'hiver, dévorante pendant l'été, avec le climat si égal, quoi qu'on dise, et si tempéré de la France? On vante le ciel de Naples; eh! votre antique Provence ne vaut-elle pas les périlleux environs du Vésuve? J'entends exalter les bains de la Solfatare, les étuves de *Néron*, les eaux thermales d'Acqui; et n'avez-vous pas les eaux sulfureuses de Plombières, fondantes de Bourbon-Lancy, désobstruantes de Barrége, toniques de Vichy, les boues cicatrisantes de S-Amant? etc. Sans sortir des alentours de Paris, n'avez-vous pas à votre porte les eaux de Montlignon, qui joignent au mérite de couler dans un vallon fameux par ses cerises et le séjour de *Jean-Jacques*, celui d'offrir un remède aux affections nerveuses, et certes on ne pouvait mettre le remède plus près du mal? N'avez-vous pas les eaux ferrugineuses du Pecq, au bas de Saint-Germain-en-Laye? Quand il s'agit de cette jolie ville, permettez-moi d'être surpris que vous vous évertuyez à chercher bien loin des asyles de santé, quand la nature a placé aussi près de vous un site qu'il sembla doter de tous

les avantages nécessaires pour en faire le refuge des valétudinaires de la grande capitale. Air pur, promenades spacieuses en terrasses et à mi-côte abritée du nord; vue superbe, arrivage par terre et par eau, forêt immense, eaux minérales (1), bains chauds, voisinage de Paris, où l'on peut à toute heure aller chercher des distractions ou des conseils utiles; mœurs simples, pures et hospitalières, que manque-t-il à Saint-Germain pour y recouvrer la santé? Et puisque j'ai commencé à vous parler de cette ville d'où j'arrive à l'instant, me permettrez-vous de répondre aux questions que je vous adressais tout à l'heure sur ce qui peut lui manquer encore? A l'extrémité de la rue nommée *de Paris*, sont deux grandes routes conduisant toutes deux à Rouen, par Mantes ou par Poissy, au gré du fantassin ou du cavalier. Eh bien! croiriez-vous que c'est justement à l'entrée de ces deux routes qu'on a placé un marché fangeux, comme si l'on avait eu le projet d'y précipiter les voyageurs, ou d'y faire rouer les acheteurs et les marchands. J'y vis ma chaise de poste arrêtée une demi-heure, parce-que l'essieu avait heurté un tréteau qui, en tombant, avait entraîné dans sa chûte des fruits, des légumes, du poisson. Enfin il m'en coûta dix francs de dédommagement que je payai à une brave femme parce que son étal obstruait la route. Je m'en allais, regrettant moins encore mon argent que la fatalité qui prive une aussi jolie ville de la seule chose qui lui manque, (un marché mieux placé), quand à vingt pas de là, et à la suite d'une très-belle halle couverte, et sous laquelle en cas d'orage on pourrait trouver un abri, je trouvai le plus beau marché entouré de bornes qui sont liées ensemble par des barres et forment une enceinte quadrangulaire. Tout auprès est une fontaine qui fournit les eaux les plus abondantes, et n'attend qu'un mot pour devenir un monument de goût comme il en est un de bienfaisance. Ah! puisse le grand homme,

Qui vainquit quatre Rois et termina le Louvre,

passer par cet endroit, et bien surement il ne m'en coûtera plus dix francs pour perdre une demi-heure dans un vilain marché. Une particularité bien étrange, c'est que le beau marché a été occupé pendant dix mois, et qu'il n'a cessé de l'être que parce qu'il a plu à un maire d'autoriser, au son du tambour, à le déserter les marchandes déjà toutes accoutumées à s'y établir. Notez qu'un vieux cimetière a été détruit pour cette utile destination, que partie du terrain en a été vendue à la condition expresse par les acquéreurs d'élever des corps de bâtimens réguliers, et ornés de colonnades autour de cette place. Notez que déjà plusieurs sont élevés, et que cette condition si profitable à la décoration de la ville et aux intérêts des acquéreurs, si le plan s'exécute en entier, causera la ruine de ceux qui l'ont remplie plus fidélement si les autres ne s'y conforment pas. Je tiens tous ces détails d'un *Prudhomme* qui me les a contés plus prolixement que je ne vous les redis: mais chaque renseignement semblait me payer la monnaie de mes dix francs, et je me suis promis de vous les rendre pour unique vengeance.

S. D. J.

(1) La source de ces eaux est située hors de Saint-Germain, sur un côteau exposé au levant et connu sous le nom des *Terrasses*. Elles sont claires et transparentes. Elles ont une saveur sensiblement martiale et légérement acidule, sans présenter la stipticité ni le piquant des eaux sulfuriques et gazeuses pures. Mêlées avec le vin, leur saveur aigrelette devient plus sensible. D'après l'analyse faite, en 1787, par M. Fourcroy, et le rapport de la Société royale de Médecine de la même année, ces eaux contiennent de l'acide carbonique, du sulfate, du muriate de magnésie, et du carbonate de fer. Elles sont toniques, diurétiques, détersives; prises à forte dose, elles purgent, poussent à la peau, rétablissent la digestion et le sommeil...... Enfin, il ne leur manque, pour être en vogue, que d'être à 200 lieues de Paris, comme les eaux de Forges, d'Aumale, de Condé, de Spa, de Pyrmont, dont elles ont toutes les propriétés. Elles conviennent dans les lenteurs de digestions, les affections glaireuses, l'embarras des voies urinaires, les longues convalescences, les flueurs blanches et les écoulemens par atonie; les pertes, les obstructions, les rhumatismes par répercussion d'humeur psorique, etc. On s'abonne sur les lieux, moyennant 9 fr. pour la saison, ou 50 c. la pinte qu'on envoie chercher. On peut en prendre des bains. On y trouve des appartemens meublés ou non, à bon compte, et des soins hospitaliers à peu de frais. On peut avoir de ces eaux, à notre Agence médicale, pour 75 c. la pinte.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

l'oxigène pour former un corps triple. Ainsi, l'expérience de M. Curaudau, s'expliquant également bien dans les deux hypothèses que nous avons rapportées précédemment, c'est-à-dire, soit qu'on regarde la potasse comme un oxide métallique, soit qu'on regarde les métaux alcalins comme des combinaisons d'alcali et d'hydrogène, il en résulte évidemment que cette expérience ne prouve point la présence de l'hydrogène dans les métaux alcalins, et qu'elle rentre dans la classe de celles dont nous avons fait un si grand nombre avant le 16 mai, et bien avant même que M. Curaudau en eût fait aucune. Donc..., etc., etc. Ce ne sont pas là les seuls reproches que nous adresse M. Curaudau; il nous en fait encore trois autres, mais il en sera de ceux-ci comme des premiers; ils vont retomber sur M. Curaudau.

1°. M. Curaudau nous reproche d'avoir assuré qu'on ne pouvait pas métalliser les alcalis avec le charbon sans le concours du fer. On va juger de la valeur de ce reproche par ce que nous avons imprimé à cet égard (1). Après avoir dit que le gaz acide carbonique et oxide de carbone étaient décomposés par le métal de la potasse, à une chaleur modérée, nous ajoutons : « cependant, lorsque la température est très élevée, » le charbon peut produire, avec les alcalis, les » métaux qu'on fait si facilement avec le fer : ce » qui nous en a convaincus, c'est que, dans cette » opération, il y a un grand dégagement de vapeurs blanches d'une odeur particulière due au » métal même. Mais, comme nous n'avons jamais » pu obtenir qu'un charbon faisant effervescence, » nous en avons conclu que si, par une forte » chaleur, il y avait production de métal, le gaz » oxide de carbone devait le détruire à mesure » que la chaleur devenait moindre. C'est ce que » M. Curaudau, depuis, a prouvé plus directement au moyen d'un artifice qui consiste à présenter un corps froid aux vapeurs des métaux, » lorsqu'elles sont encore exposées à une chaleur » rouge : alors, étant subitement condensées, » elles n'ont pas le tems de s'altérer. »

Dans tout cela, de quoi M. Curaudau peut-il se plaindre? Est-ce de ce que nous lui soutenons que sans un corps froid qu'on plonge dans l'intérieur de l'appareil, on ne peut point obtenir de métal? Mais nous l'avons prouvé, et nous en avons donné la raison qu'il était loin de soupçonner. Est-ce de ce que nous nommons artifice l'emploi de ce corps froid qu'il nomme découverte? Mais n'est-ce pas le mot propre? Et encore, comment M. Curaudau a-t-il été conduit à cet artifice? N'est-ce pas parce que nous lui avons appris que les métaux alcalins se condensaient dans le tube où on les préparait; et alors, n'est-il pas évident que par esprit de curiosité et non d'invention, M. Curaudau a porté dans ce tube une tige de fer, avant que son opération ne fût terminée? Le hasard l'a servi; et voilà la source du procédé qu'il a donné pour bon et qui est doublement mauvais, parce qu'il en résulte très-peu de métal, et du métal impur.

Le second reproche que nous fait M. Curaudau, c'est qu'ayant annoncé que le métal de la soude était liquide à la température ordinaire, et ayant reconnu ensuite qu'il n'était fusible qu'à 90 degrés, nous ayons attribué cette différence entre nos résultats à de la soude contenant de la potasse que nous avions prise dans un laboratoire très-accrédité. M. Curaudau veut absolument que ce soit nous qui ayons préparé cette soude. Il ne peut pas croire qu'elle soit sortie du laboratoire de M. Vauquelin, non point à cause du nom si justement respecté et de l'exactitude si connue de cet illustre chimiste, mais parce que M. Curaudau ne prend point ailleurs les agens chimiques qu'il emploie, et que s'ils étaient impurs, il s'en serait aperçu. On pourrait d'abord répondre à M. Curaudau qu'il a trop bonne opinion de lui-même; car, puisqu'il a pris, il y a dix ans, les alcalis pour de la chaux et de l'azote, et qu'il prend aujourd'hui le soufre pour de l'hydrogène et du carbone, il peut bien prendre en tout tems un corps quelconque pour ce qu'il n'est pas; mais nous nous contenterons de lui dire que M. Vauquelin a reconnu, lui même, dans ces derniers tems, que de la soude, prise dans son laboratoire et saturée par un acide, précipitait les dissolutions de platine; que, par conséquent, elle contenait de la potasse. Cependant, que M. Curaudau n'aille pas en conclure que cette soude ait été mal préparée; il se tromperait, comme il l'a fait dans tant d'autres circonstances; mais qu'il sache que cela tient à ce que les soudes de commerce contiennent assez souvent de cet autre

(1) Voy. le nouveau *Bulletin de la Société Philomatique*, N° 9, page 155.

alcali : au reste, nous sommes loin d'être fâchés de cet incident, puisque c'est par-là que nous avons été conduits à faire des observations remarquables sur la fusibilité très-singulière des alliages des métaux alcalins. (Voyez *le Bulletin de la Société Philomatique*, n° 10, page 176.)

Enfin, le troisième reproche que nous fait M. Curaudau, c'est d'avoir nié d'abord l'existence du carbone dans les métaux alcalins, d'y en admettre maintenant un atôme, et d'être disposés à y en admettre à l'avenir davantage. Ainsi, voilà M. Curaudau qui se constitue prophète. Mais comment ose-t-il se flatter de prévoir l'avenir, lui qui ne sait pas le passé? N'avons-nous pas dit et répété dans le Moniteur, dans les Annales de Chimie, numéro 197; dans le Bulletin de la Société Philomatique, numéros 9 et 10, que les métaux alcalins n'étaient que des combinaisons d'alcali et d'hydrogène? N'avons-nous pas recommandé dans tous ces journaux de ne point se servir de substances contenant du charbon pour les préparer; car autrement ils en retiendraient une certaine quantité? Et d'après cela, M. Curaudau ne voit-il pas que si le métal dont nous nous sommes servis dans nos expériences sur l'acide fluorique, nous en a offert quelques traces, elles viennent de ce que l'alcali, avec lequel on l'a fait, était carbonaté, ou peut-être même de l'huile dont était imprégné le métal.

On voit donc clairement, par ce qui précède, que M. Curaudau a quatre fois tort : 1°. il a tort, parce qu'il croit démontrer la présence de l'hydrogène dans les métaux alcalins et qu'il ne la démontre pas, etc., etc., etc.

Mais M. Curaudau, au lieu d'avoir toujours tort avec nous, eût-il raison même neuf fois pour chacun des reproches qu'il nous fait, que d'après son propre aveu, il ne l'aurait pas une aux yeux du public; car il nous a déclaré, dans un de ses derniers mémoires, que lorsqu'une vérité était annoncée par lui, il fallait, pour que tout le monde y crût, qu'il l'eût prouvée dix fois, *tant il inspire de confiance!* C'est pourquoi, sans doute, M. Curaudau n'est point du tout surpris qu'on ne veuille point croire à la décomposition des alcalis qu'il a faite, il y a six ans; à celle du soufre qu'il vient de faire tout récemment, et à la décomposition du phosphore et du fer qu'il a annoncée, et dont il doit révéler prochainement les résultats. Mais M. Curaudau ne doit pas s'en tenir là; ce n'est point assez pour lui d'avoir décomposé la potasse, la soude, le soufre, le phosphore et le fer, il faut encore qu'il décompose le charbon, et il le peut. Car, puisque M. Curaudau en admet dans les métaux alcalins qu'on fait très bien avec des substances qui n'en contiennent point, n'est-ce point une preuve évidente pour M. Curaudau, que ce corps se forme en même tems que ces métaux? Aussi, est-ce une découverte que nous indiquons à M. Curaudeau, dans l'espérance qu'il nous pardonnera de lui avoir répondu, et qu'il le fera d'autant plus volontiers, que nous prenons l'engagement d'employer désormais notre tems à toute autre chose qu'à répondre aux nouvelles lettres qu'il pourra nous adresser.

THÉNARD. GAY-LUSSAC.

Note du Rédacteur. — Nous avons inséré cette lettre entière, malgré sa prolixité, parce que, professant l'opinion qu'un journaliste, en imprimant un article, donne, par-là même, le droit, à quiconque s'en trouve blessé, d'y répondre dans le même journal, nous avons cru devoir offrir cet exemple d'impartialité, et ne pas imiter certains journaux qui, ouverts à la calomnie, sont fermés à la justification; mais, comme dans cette question, ce qui a été dit de part et d'autre est suffisant pour éclairer un point de doctrine intéressant, nous croyons ne pas encourir un reproche de déni de justice en déclarant que passé la réplique qui appartient maintenant de droit à M. Curaudau, et d'après l'assurance formelle donnée par MM. Thénard et Gay-Lussac, de borner là leur réponse, nous n'insérerons plus rien sur une discussion qui finirait par dégénérer en querelle polémique, et pourrait diviser des savans sans être utile à la science.

M. S. U.

CETTE feuille parait tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 25. — 1er Septembre 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Délices de la Vie champêtre, ou l'Art de charmer sa retraite à la campagne, et d'y rendre son séjour aussi utile qu'agréable; par M. *Vernier*, sénateur, commandant de la légion d'honneur, membre de l'Académie littéraire de Besançon et de la Société académique des Sciences de Paris. — In-8°. — Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port. — Chez *Lenormant*, impr.-libr., rue des Prêtres St-Germain-l'Auxerrois, n° 17; et à notre Agence médicale, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Cet ouvrage, fruit des loisirs d'un philosophe agricole, respire une douce mélancolie et une érudition sentimentale qui vient plus encore du cœur que de l'esprit. Ce sera le bréviaire du culte de Flore et de Pomone, et les amans de la campagne y puiseront de nouveaux sujets de méditation. Ce sera le manuel des convalescens, dont les sens, paralysés par une longue maladie, semblent se r'ouvrir au sentiment de la vie, et s'exercer de nouveau à une sensibilité oubliée. Ce sera le guide des maîtres de maison, qui y apprendront à apprécier les soins, à récompenser les peines des nombreux serviteurs qui composent leurs familles. Des vers heureux jaillissent naturellement du sein d'une prose harmonieuse et facile sans prétention. Leur choix fait honneur au goût qui les recueillit; ce sont de vieux amis qu'on connut autre part avec plaisir, et qu'on retrouve avec délices ici; ce sont des fleurs déjà écloses, mais une abeille industrieuse a su en composer un miel du parfum le plus délicat. D'autres auront pu exprimer à l'auteur cette pensée avant nous; nul autre n'en a été plus vivement pénétré que nous, en lisant cet ouvrage à l'ombre des bocages qui l'inspirèrent; car c'est à la campagne qu'il faut le lire, pour en sentir tout le charme, pour en apprécier tout le mérite. M. S. U.

Essai général d'Education physique, morale et intellectuelle, suivi d'un plan d'éducation pratique pour l'enfance, l'adolescence, et la jeunesse, *ou* Recherches sur les principes et les bases sur l'éducation à donner aux enfans des premières familles d'un Etat, pour accélérer la marche de la nation vers la civilisation et la prospérité; par M. *A. J.* — Un vol. in-4° de 300 pages, dont 22 tableaux analytiques et synoptiques du plan d'éducation pratique. — Prix, 10 fr., et 12 fr. 50 c. pour ceux qui l'achèteront d'ici au 1er Octobre 1808, pour la France, et au 1er Décembre pour l'Etranger; passé cette époque, 13 fr. 50 c. non compris le port.

— Chez *Firmin Didot*, rue de Thionville, n° 20; *Lefort*, petite rue du Rempart Saint-Honoré; et chez les directeurs de postes et les principaux libraires de l'Empire et de l'Etranger.

L'accueil distingué qu'a reçu cet ouvrage élémentaire, nous dispense d'en faire l'éloge, et la précision de son texte nous en interdit l'analyse. Les journaux ont publié, et la décision de M. le directeur de l'enseignement public, qui l'a classé parmi les livres destinés officiellement à l'éducation nationale, et l'honorable lettre du Mécène du nord, monseigneur le Prince-Primat, également recommandable par le sage gouvernement de ses peuples et par son goût pour les beaux-arts, dont il ne dédaigne pas d'occuper ses loisirs. Un prince, occupant un trône voisin sous les auspices du premier monarque du monde, les deux premiers dignitaires de l'Empire, plusieurs hommes également recommandables par leurs rangs, leurs fonctions, leurs talens, ont daigné assez exprimer à M. Julien leur satisfaction, pour qu'il consente à nous laisser déchirer le voile de l'anonyme que trahissent ses succès, et nous n'aurons pas la présomption d'ajouter, à ces importantes autorités, un suffrage qui n'aurait d'autre mérite que d'être l'expression d'une admiration vivement inspirée par la méditation de ce monument, élevé à l'éducation publique. M. S. U.

AVIS.

Chimie.

Paris, 23 Août 1808.

Monsieur, j'ai vu, dans le dernier N° de votre *Gazette*, la tardive réponse que MM. *Thénard* et *Gay-Lussac* ont faite à ma Lettre insérée dans votre *Gazette* du 21 Juillet : si ces chimistes se fussent bornés à discuter la question qu'ils ont inconsidérément provoquée, je n'aurais point employé mon tems à répondre à cette seconde lettre; mais comme dans leur réponse ils font de faux raisonnemens qui pourraient induire en erreur ceux qui ne sont pas chimistes, je ne puis, par intérêt pour la science, me dispenser de relever leurs sophismes. J'ose donc espérer, Monsieur, que vous voudrez bien insérer dans votre prochain N° les observations suivantes, et qui seront les dernières.

MM. *Thénard* et *Gay-Lussac*, commencent par dire, que je ne me suis jamais mis dans le cas qu'on me ravît une découverte. Ce reproche pris dans le sens absolu n'est pas fondé, puisque j'ai fait mes preuves : mais pris dans le sens relatif, ces chimistes ont raison de me l'adresser, car les connaissant pour être fort adroits à s'emparer des découvertes qu'ils n'ont pas faites, je ne me suis jamais mis dans le cas qu'ils me fissent pareils vols (je prie qu'on m'excuse cette expression : je l'ai employée parce qu'elle est celle dont MM. *Thénard* et *Gay-Lussac* se sont servis).

Au reste s'il était vrai que je ne me fusse jamais mis dans le cas qu'on me ravît une découverte, pourquoi MM. *Thénard* et *Gay Lussac* se donnent-ils tant de peine pour prouver qu'ils ne doivent point à mes expériences celle qui, suivant eux, leur a si bien réussi huit jours après qu'ils ont eu connaissance des miennes ? N'y a-t-il pas ici une contradiction manifeste entre leur assertion et les faits ?

MM. *Thénard* et *Gay-Lussac* discutent ensuite fort longuement sur les expériences d'après lesquelles ils conviennent que j'ai prouvé et conclu, huit jours avant eux, que l'hydrogène est une des parties constituantes des métaux alcalins. Comme ces expériences sont celles qui blessent le plus leur amour propre, ils les soumettent à des épreuves de raisonnemens pour annuller les conséquences que j'en ai déduites; mais que peut le raisonnement contre un fait qui est appuyé par l'expérience, et sur-tout lorsqu'eux-mêmes ont confirmé les résultats que j'avais obtenus.

Aussi l'expérience dont ils font tant sonner l'importance, n'a-t-elle de mérite aux yeux de tous les chimistes, que parce qu'elle fournit une preuve de plus en faveur de mes expériences.

A l'égard de mon procédé pour métalliser les alcalis, MM. *Thénard* et *Gay-Lussac* ne sont pas de meilleure foi : ils l'attribuent à la curiosité et même au hasard. D'abord la curiosité ne peut être prise ici en mauvaise part, puisqu'elle a pour objet de vérifier un fait que l'on soupçonne. Pour

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXV.) (193) (1er Septembre 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le XIVe siècle vit naître la titulomanie des livres de médecine : *Rosarium philosophorum*, *Flos Florum*, *Lumen Luminum*, *Rosa anglica*, *Lilium medicinæ ;* ce dernier titre appartient à l'ouvrage distingué de *Bernard de Gordonio*, qui enseigna la médecine à Montpellier en 1305. On a conservé l'usage d'un collyre de sa composition, qui, suivant l'auteur, peut faire lire à un vieillard le caractère le plus menu sans le secours de lunettes, *sine ocularibus :* d'où l'on peut conclure que les lunettes étaient d'usage à cette époque. Les œuvres de *Gordonio* ont été imprimées à Lyon, en 1491.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Un ciel serein, de beaux jours, une température fraîche le matin et le soir, froide la nuit, ardente à l'heure de midi au soleil, malgré le fonds de l'air resté vif et pénétrant, des vents impétueux, le cercle des jours se raccourcissant chaque matin et soir d'une manière sensible, beaucoup de rhumes, de fluxions, d'éruptions à la peau, de douleurs rhumatismales : tels sont les principaux phénomènes qu'a offerts la décade qui vient de s'écouler, observée météorologiquement et médicalement. Parmi les fluxions, on en doit signaler une qui règne endémiquement en ce moment; c'est ce que le peuple nomme des *oreillons*, parce que la tumeur embrasse depuis les oreilles jusqu'au cou; et ce que la médecine appelle *fluxion tonsillaire*, parce que cette tumeur affecte sur-tout les amygdales nommées en latin *tonsillæ*. Elles ont reçu ce nom français de leur ressemblance avec une amande appelée *amygdala* en latin. Il ne faut pas confondre ces glandes qui occupent l'interstice des demi-arcades latérales de la cloison postérieure du palais, l'une à droite, l'autre à gauche de la base de la langue, et sont recouvertes de la membrane commune du gosier, avec les *parotides*, autre espèce de glandes voisines mais plus grosses et logées derrière les deux oreilles, entre l'angle postérieur de la mâchoire inférieure et l'apophyse mastoïde, dans

lesquelles se détermine souvent un dépôt inflammatoire et critique, à la fin des fièvres putrides. Ce *phlegmon* a besoin, dans ce cas particulier, d'être ouvert promptement, soit par le fer, soit par la pierre à cautère, au lieu que la tumeur, plus œdémateuse qu'inflammatoire, qu'on appelle *oreillons*, doit se guérir par résolution et n'admettre l'emploi du fer ou des escharotiques que dans un cas urgent et dans l'impossibilité bien reconnue de guérir autrement. Outre que la cicatrice hideuse qui en résulte est disgracieuse, repoussante et peut nuire à l'établissement de jeunes personnes très-injustement soupçonnées d'humeur écrouelleuse par la maladresse hâtive du chirurgien empressé de faire œuvre de ses mains, elle laisse des duretés qui peuvent gêner la respiration et la déglutition.

Les oreillons attaquent sur-tout les enfans et les femmes dont le tissu fibreux est lâche et adipeux. Ils sont l'effet d'une atmosphère humide, et plus encore d'une alternative de chaleur et d'humidité dans l'air. Une précaution essentielle dans le traitement est d'examiner s'il n'existe point une tendance scorbutique, scrophuleuse, rachitique, parce que le traitement, approprié à ces affections, doit accompagner celui de l'accident dominant, tout en ne différant pas de porter à ce dernier un prompt remède.

Quelquefois une esquinancie rapide s'établit dans ces régions, et, parcourant hâtivement ses phases, les frappe, au moment le plus inattendu, d'une résolution gangreneuse. C'est au praticien à prévoir, à éloigner cette issue terrible dont les pronostics sont aisés à établir, dont les symptômes ne sont pas douteux. C'est ce qu'on nomme *angine tonsillaire*, qui n'a rien de commun que le siége avec l'affection qui nous occupe.

Nous allons tracer le traitement de la fluxion tonsillaire, abstraction faite de ces accidens, et comme elle s'offre endémiquement en ce moment à Paris, en faisant observer à nos abonnés, que depuis quelques années, c'est au sein de la capitale que sont nées les affections épidémiques, pour faire ensuite le tour des départemens, et que s'il est pour chacune d'elles un régime curatif à suivre, il est également un système préservatif bien plus précieux encore.

Les *oreillons* sont une tumeur lymphatique dont le siége paraît plutôt être dans le tissu cellulaire avoisinant les glandes maxillaires, ou les parotides, ou les amygdales, que dans le corps même de ces glandes; ils sont produits par une lymphe stagnante, ou épaissie, ou répercutée par l'occlusion des pores subitement refermés par un froid humide succédant à une grande sécheresse. La maladie commence par une éruption autour du col, ou par des maux de tête, d'oreilles, de dents; le gonflement douloureux du cou simulant le torticolis, des selles jaunes et muqueuses, la sécheresse de la peau, une urine trouble et lactescente, une fièvre ardente avec insomnie, inquiétude, démangeaison universelle, quelquefois délire subit, langue saburrhale, envie de vomir. S'il survient une diarrhée, il faut la favoriser par des bouillons de végétaux, ou un minoratif acide; s'il y a constipation, ardeur, langue blanche à son centre, rouge à ses bords, peau aride, point de côté, otalgie vive (douleur des oreilles), on doit débuter par l'application de sangsues derrière les oreilles, puis immédiatement après, administrer, soit l'émétique, soit le kermès, et non l'ipécacuanha dont les particules tenues s'attachent au trajet du gosier, et causent une ardeur désagréable et sans profit. Les symptômes que nous venons de tracer appartiennent également au croup, mais avec cette différence, qu'ils sont bien plus intenses, plus rapides, et que si l'on ne s'est pas opposé, dès l'invasion, à la formation de la pseudo-membrane, le danger est à son comble avant qu'on ait eu le tems de le reconnaître. La fièvre, dans la fluxion tonsillaire, est un moyen dont se sert la nature pour la coction humorale, et il faut d'autant moins s'y opposer, que la fluxion étant lymphatique et passive, elle a besoin d'irritation. Si l'engorgement est considérable, on posera le vésicatoire à la nuque pour activer le systême lymphatique, opérer une utile révulsion, puis on donnera un vomitif, ou un looch kermétisé, selon la disposition gastrique ou l'empâtement de la poitrine.

On fera sur la tumeur, toutes les deux heures, des frictions avec le liniment volatil composé. La décoction de poligala de Virginie (demi-once pour 8 onces d'eau), si recommandable

dans l'angine trachéale, a ici un très-heureux effet. On peut y ajouter le kermès pour hâter la résolution et aider la fonte de la matière muqueuse. On la donne ainsi aiguisée, par cuillerée de quart d'heure en quart d'heure; puis, non aiguisée, dans les intervalles des vomissemens ou des expectorations, et après; on seconde encore l'effet de ces résolutifs par des lavemens rendus purgatifs, par la simple addition de sel de cuisine. Les sternutatoires, les frictions sèches, les fumigations aromatiques, les cataplasmes résolutifs avec le sel et le savon, les pédiluves chauds et courts, l'emploi très-discret du muriate de baryte, l'éther sulfurique, sont des auxiliaires qu'il ne faut point dédaigner. On termine le traitement par les pillules de Belloste administrées comme purgatif très-propre à fondre les engorgemens.

Le traitement préservatif et consécutif consiste dans l'usage du sirop anti-scorbutique, la bière rouge très-chargée de houblon, ou la décoction de narcisse des prés, ou de *rhus radicans*, ou de digitale pourprée; une diète animale, l'air de la campagne, un exercice continu et modéré, peu de fruits, le café ou ses suppléans, jamais de thé; de tems en tems quelques tasses bues à jeun et très-chaudes, au lit s'il se peut, d'une infusion aromatique, telle que la petite sauge, le bothris, la mélisse. On a quelquefois employé les frictions mercurielles, mais à moins d'une indication très-pressante, la présence très-confirmée d'un virus syphillitique et l'inefficacité d'autres remèdes, nous ne conseillons pas de recourir à ce moyen sujet à tant d'accidens. Par une analogie particulière et qui explique la naissance des oreillons dans l'infection vénérienne, on a vu la fluxion des oreillons se porter par métastase spontanée sur les testicules, quand cette tumeur survenait à la fin de quelques accès de fièvre ou d'une contagion épidémique, comme dépôt critique si l'on avait trop différé de purger.

On doit donc bien distinguer la tumeur des oreillons, quelque glande qu'elle occupe (quoiqu'en général ce soit plutôt la parotide) en inflammatoire rapide et critique survenant à la suite de fièvres malignes et pourprées comme on disait, et en bénigne, œdémateuse, lymphatique : la première demande à être promptement terminée par la suppuration. Les maturatifs les plus actifs, l'emploi de la pierre à cautère et même du bistoury dès qu'il y a un point de fluctuation ; puis les cataplasmes résolutifs pour hâter la fonte de la circonférence de la tumeur concurremment avec la résolution suppuratoire du centre et s'opposer à toute résorption. Dans l'autre, il faut laisser le pus s'élaborer comme dans le bubon inguinal dont la parotide ne diffère que par le siége, et la résorption a lieu sans danger en employant intérieurement le régime approprié.

Si malgré tous ses soins, l'homme de l'art ne peut empêcher la suppuration de s'établir, une très-légère incision à la partie la plus déclive de la tumeur mûrie, suffit pour dégorger le foyer, et son attention doit être de ne pas attendre que les tégumens soient tellement corrodés, amincis par la suppuration, qu'ils ne puissent être conservés, et qu'il reste, par leur destruction, une cicatrice hideuse.

On conçoit au reste l'importance du traitement de cette maladie par celle des fonctions que ces organes remplissent, soit que sous le nom de parotides, ils versent dans la bouche l'humeur nommée *salive*, sécrétée du sang artériel par deux vaisseaux se rendant le long de la joue à la troisième dent molaire; soit que sous celui de *maxillaires*, ils arrosent également la bouche par deux conduits aboutissans sous le frein de la langue ; soit enfin que sous celui d'*amigdales*, ils versent dans le gosier, dans le larynx et l'æsophage, une humeur savoneuse destinée à lubrifier ces parties et à faciliter le passage des alimens auxquels elle se mêle. Dans tous les cas, on voit que l'action de l'air qui frappe continuellement ces glandes doit y déterminer facilement la concrétion de la lymphe qu'elles sécrètent; et que le moyen d'en entretenir la fluidité consiste dans le maintien d'une atmosphère égale, ou, au moins, dans le soin d'éviter l'action des transitions subites de température, et c'est l'effet des béchiques, des expectorans, des dérivans, des mucilagineux, des incisifs tour à tour employés selon l'indication.

Le régime alimentaire influe beaucoup sur le

développement de ces maladies. C'est ainsi que l'abus des fruits fondans auxquels invite la chaleur du milieu du jour, prépare ces congestions lymphatiques. Les pêches et sur-tout le melon, ont ce grave inconvénient, et il serait à désirer què la police, si active d'ailleurs pour le salut public, renouvelant des lois non abrogées, fît placarder la défense d'user de ces nourritures dangereuses, passé le premier de septembre, et de les exposer sur tous nos ponts à la tentation des passans doublement alléchés et par l'ardeur torride du lieu qu'ils traversent, et par le parfum des fruits qui semblent en offrir le remède. Ce terme qui peut paraître court aux gourmands, est assez long si l'on réfléchit que depuis plusieurs années, les étés sont bien plus courts, et que si les automnes sont plus beaux et plus longs, ils présentent pourtant tous les phénomènes propres à cette arrière saison: des pluies, des vents froids, des matinées fraîches, des nuits glaciales et même des gelées blanches. Or, ces rigueurs atmosphériques se marient peu avec l'usage de fruits éminemment aqueux. Mais comment espérer de baser en France, la santé sur une diète convenable, la gourmandise y est érigée en science. Elle y compte de graves professeurs et de gais chansonniers, plus occupés de propager son culte, que de l'approprier à l'hygiène. Moi-même, je conçus ce projet insensé, et dans ma bonne-foi, j'avais espéré payer ma dette à l'association Epicurienne, en assignant les règles de l'art de satisfaire à la fois, le goût, l'appétit et la santé, et je m'étais rangé sous l'étendard de la folie pour prêcher la sagesse; mais le prestige est détruit, le délire en ce genre, est à son comble, et tout espoir d'amendement est perdu. Eh ! comment dans ce siècle où *l'art de la gueule*, selon l'expression technique de Montaigne, a ses professeurs, ses adeptes, et ses journaux, comment oser parler de diète? Ecoutez la conversation de certains sallons. Ici l'on disserte sur l'art de mariner un filet de chevreuil, d'un ton aussi sérieux que celui avec lequel on examinait à l'hôtel de Rambouillet les beautés d'un sonnet ou les défauts d'une tragédie, ou dont on pèse dans un conseil les destinées d'un Etat; là on approfondit la question de mettre à l'huile ou au beurre des cuisses d'oie avec l'enthousiasme dont on eut autrefois parlé des mains de sa maîtresse. Il n'est pas un élève de l'école politechnique qui ne pût vous dire l'âge, le canton de ce vin, la garenne de ce gibier, la rivière qui fournit ce poisson; et tel d'entre eux, s'il veut employer tout son savoir faire, est de force à lever un plan de *topographie gourmande*, sur laquelle un flacon mousseux remplacera l'ampoule de Reims; une feuillette, les vignobles de la Côte-d'Or; une bouteille au long col, ceux des landes de Bordeaux; un pâté, les clochers de Chartres; un foie gras, la flèche de Strasbourg; un bouillon d'écrevisses, le dôme de Navarre; un fromage arrondi, le château de Gruyère, une truite, le lac de Genève; une carpe, le cours du Rhin; une poularde, la tour du Mans; une ruche, la cathédrale de Narbonne; un jambon, le pont de Mayence; une balle de café, le port de Moka.

Après le régime alimentaire, rien n'influe plus sur la santé que le mode de vêtement, l'exercice et le régime médicamenteux, avant, pendant et après la maladie, et nous avons également en France beaucoup de réformes utiles à proposer. Ce sera le sujet d'une discussion *ex professo* dans les N°s suivans. Mais nous prévenons que l'esprit de ces articles sera basé sur notre éternelle profession de foi en médecine : qu'il faut plutôt prévenir que guérir les maladies, et que l'art est aussi sûr de ses succès dans le premier cas, qu'il l'est peu dans le second.

Des dix jours qui viennnent de s'écouler, sept ont été beaux et sereins; le 25 a donné le soir, à Paris, un peu de pluie; l'après-midi du 27, la nuit suivante et la matinée du 28 ont été pluvieuses; l'air est très-froid la nuit, très-chaud de midi à trois heures, mais les matinées, et plus encore les soirées sont très-fraîches. Voici le moment de préparer sa santé pour l'hiver. On doit reprendre les gilets sur la peau, des souliers plus épais, un drap plus moëlleux si l'on veut ou prévenir des attaques de rhumatismes ou éviter des rechûtes. Ce n'est pas sans raison qu'on a fixé à l'automne le commencement de l'année Hippocratique, puisque cette saison est la régulatrice de la santé de l'année. Par un accord simultané, mais apparemment conforme à l'ordre de la nature,

c'est avec cette saison que recommencent les exercices scholastiques et judiciaires ; parce qu'il semble qu'après avoir joui des fleurs du printems, de l'ardeur de l'été, l'homme ait besoin d'être encouragé au travail par l'aspect des fruits de l'automne, et de se disposer par l'influence d'une température douce encore, à déployer dans l'hiver une énergie que double l'influence des frimats.

Depuis le 19 Août jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 18 fois N.-E., 2 fois N., 2 fois E., 4 fois N.-O., 3 fois S. et 4 fois S.-O.

☺ Pleine lune, le 4 Septembre.

M. S. U.

Depuis le 19 Août jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 4 lig. $\frac{3}{12}$.

La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 21 deg.

Il a descendu à 12 d. $\frac{2}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 82 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

DES HONORAIRES DES MÉDECINS.

J'ENTENDS tous les jours agiter la question du meilleur mode à trouver pour pourvoir honorablement à l'existence des médecins, et reconnaître dignement leurs soins ; je ne vois pas que personne ait encore touché le but Il n'est, à mon avis, qu'un seul moyen, à la fois utile et digne : c'est celui de l'abonnement. Il est moins coûteux et plus sûr pour le malade, plus profitable pour le médecin, plus décent pour tous deux. Je m'explique. Ce moyen est économique ; car si, en effet, on est malade, on paye six fois autant pour une maladie que coûte l'abonnement de l'année, et l'on se console aisément, si on ne l'est pas, de n'avoir pas reçu le prix de sa légère avance. C'est une tontine à qui perd gagne. Il est plus sûr pour le malade, parce que n'étant plus retenu par la crainte de dépenser, le malade mande dès la première incommodité son médecin qui, de son côté est plus intéressé ici à prévenir qu'à guérir une maladie, et qui en son ame ordonne ce qu'il juge devoir non-seulement guérir, mais prévenir la maladie. Il est désespérant et honteux de l'avouer, mais dans tout l'intérêt est le premier mobile de l'homme, et j'aimerais mieux voyager seul avec un compagnon intéressé à ma conservation, qu'avec un autre certain de jouir avec impunité du bénéfice de ma mort ; ajoutez que sûr d'un revenu fixe l'homme à talent consentira à établir sa demeure dans un pays où il ne voudra pas courir la chance aventureuse d'un succès incertain. C'est le plus profitable pour le médecin, parce qu'abonné avec soixante, quatre-vingt maisons, il n'en a couramment que huit à dix ayant des malades, et si ces huit à dix paient peu, les cinquante autres qui n'en ont pas, en payant de même, lui établissent un capital dont chacun doit s'applaudir également d'avoir ou de n'avoir pas reçu l'équivalent en soins de maladies. C'est ainsi que les propriétaires des maisons assurées contre les incendies, des vaisseaux assurés contre les naufrages sont indemnisés de leurs pertes en cas d'accident, et que cependant la compagnie d'assurance fait des gains immenses et légitimes. Ici l'intérêt particulier naît du sein de l'intérêt général. On vient d'étendre dans le midi de la France cette mesure aux cultivateurs qui ont formé des compagnies d'assurance contre les orages, le feu du ciel, les incendies ; et moyennant une légère mise annuelle prélevée sur ses gains, le laboureur dort en paix, sûr de récolter le fruit de ses labeurs, ou d'être indemnisé si le ciel a dévoré le produit de sa terre. Enfin ce moyen est le plus décent pour tous deux. En effet, au lieu de calculer misérablement par visites et d'assimiler le médecin au maître de danse qui court le cachet (souvent payé plus chèrement que la visite du docteur), n'est-il pas plus décent d'établir une convention de laquelle il résulte que pour une modique contribution, malade ou non, vous avez droit aux soins de votre médecin intéressé à vous faire, de tems en tems, une visite d'ami.

Nous soumettons au reste cette idée aux zélateurs de l'art médical, et justes envers les chirurgiens, lors même qu'ils ne le sont pas envers nous, je pense que cette mesure peut leur être commune avec les médecins, excepté pour les grandes opérations.

M. S. U.

CHIRURGIE PRATIQUE.

Avantages de la Compression.

Il est incontestable que la compression, dans les maladies du ressort de la médecine opératoire, est un moyen trop négligé de nos jours, ou bien souvent employé d'une manière vicieuse. Les histoires des guérisons que ce remède a opérées entre les mains d'habiles chirurgiens, aussi bien que de personnes peu au fait des principes de chirurgie, sont très-nombreuses; et, quoiqu'on affecte d'attribuer ses bons effets aux emplâtres ou onguens dont les jongleurs ont la ruse de couvrir en même tems les parties malades, on ne sait pas moins à quoi s'en tenir à cet égard.

La compression, selon les professeurs Sabatier, Dubois, Desault, etc., agit à la fois sur les solides et sur le système des liquides. Le grand point est donc de diriger son action de telle sorte qu'elle s'exerce uniformément et d'une manière soutenue sur les parties qui doivent y être soumises. L'inégalité occasionne des accidens étrangers à la principale maladie, ou bien elle en développe de consécutifs qui n'auraient point paru, si l'on eût procédé, dit Lombard (1), aux pansemens avec plus d'art; et si l'on ne fait pas agir la compression constamment à un degré presqu'égal, on manque absolument son but. Il faut d'ailleurs observer qu'il ne suffit pas que son activité se fasse absolument sentir à l'endroit malade; il est très-fréquemment nécessaire que tout le membre participe à ses effets.

Nous classerons, parmi les maladies à la guérison desquelles la compression contribue, 1°. les apostêmes, non pas dans le tems où l'inflammation est dans sa plus grande force, mais dans celui où ces tumeurs, arrivées au point de résolution ou de suppuration, il ne reste plus à la partie qu'un désordre local; 2°. les tumeurs par congestion; 3°. les enflures œdémateuses des jambes par la stagnation de la sérosité dans les cellules adipeuses; 4°. les tumeurs peu ou point susceptibles de suppurer, celles que forment les loupes charnues, les ganglions, les verrues; 5°. les tumeurs sanguines produites par la dilatation de quelques portions de vaisseaux sanguins, telles que les anévrismes et les varices. Nous déclarons la compression indispensable, dit M. Testart (2), dans le cas des varices qui attaquent les extrémités inférieures; ces dilatations veineuses, dont les causes sont les ligatures et les vêtemens trop serrés (3), la grossesse, les veilles immodérées ont été très-souvent anéanties par la compression qu'exerce une guêtre de peau de chien, ou un bandage spiral appliqué étroitement sur ces parties; 6°. la dilatation du sac lacrymal par la stagnation des larmes; 7°. toute espèce d'hernie, les chûtes de la matrice, du vagin et de l'anus; 8°. les plaies où il y a hémorrhagie, celles dont le lambeau tend continuellement, par son poids, à éloigner les lèvres de la plaie; les amputations à lambeau, celles des parties tendineuses et aponévrotiques, dans lesquelles elle calme la douleur et prévient l'inflammation; les plaies de tête où il se trouve des excroissances cérébrales; 9°. les hernies du cerveau, ou encéphalocèles; 10°. les ulcères, sur-tout ceux qui se trouvent aux jambes; les ulcères sinueux et fistuleux (4);

---

(1) Voyez *Opuscules de Chirurgie sur l'utilité et l'abus de la compression, etc.*, in-8°.

Connaissances profondes, expérience consommée, jugement droit, précision, clarté, élégance; voilà ce qui caractérise cette production. Ajoutons à cela qu'elle est présentée avec une modestie qui achève de conquérir les suffrages à M. Lombard. Nous invitons MM. les officiers de santé à lire et méditer cet ouvrage.

(2) Voyez *Dissertation sur les effets de la compression employée comme moyen curatif dans le traitement des maladies chirurgicales*, in-8°, édition de 1785.

(3) L'habitude des habits, dit M. Lombard, (ouvrage cité ci-dessus) des chapeaux, des souliers trop étroits, occasionne souvent des maladies locales. L'usage établi dans les troupes françaises, de faire porter aux soldats des vêtemens adaptés avec trop de justesse, est souvent une cause de maladies chirurgicales très-graves.

(4) L'application méthodique de la compression dans la cure des ulcères fistuleux, dit M. Lombard, dépend de la connaissance des parties, dans la diversité de leur manière d'être respective. La situation est indispensable pour assurer l'efficacité de la compression. Les pièces de l'appareil compressif doivent être appliquées avec intelligence et circonspection. Un préjugé qui tient fortement à la cure des ulcères fistuleux, est celui de croire qu'ils ne peuvent se cicatriser solidement, s'ils n'ont pas été parfaitement détergés; mais l'observation journalière prouve tout le contraire. Nous en avons nous-même guéris par la compression appliquée méthodiquement.

la courbure des os, tels que ceux de l'épine, de la poitrine, des hanches, des extrémités; 11°. les luxations et les diastoses; non ces luxations de cause externe, où le bandage simplement contentif suffit pour fortifier le ressort des ligamens articulaires qui d'eux-mêmes retiennent la tête de l'os dans sa place, mais ces luxations de cause interne, facilitées par le relâchement et l'atonie des ligamens. Si, dans ce cas, l'articulation n'était pas suffisamment comprimée par un bandage bien fait, la tête de l'os ne demeurerait pas en place, mais sortirait au moindre mouvement; 12°. certaines fractures; ces maladies, en général, sur-tout celles qui sont compliquées, n'admettent guère la compression; cependant la clavicule fracturée ne peut pas être contenue sans l'usage d'un bandage compressif. La réunion de la fracture d'une ou de plusieurs côtes est plus assurée lorsque le bandage de corps soutient l'appareil, comprime exactement les parties antérieures et postérieures des côtes affectées. Les fractures simples des extrémités, et particulièrement les obliques, demandent un bandage un peu serré : il faut encore y recourir dans l'intention de borner l'extension du cal, et de déprimer une exostose naissante. La fracture des os des îles et l'écartement des os pubis, soit naturel, soit artificiel, sont les dernières circonstances qui demandent la compression. P. P. L.

Opération césarienne hors le vagin.

Monsieur, le 22 juillet 1795, je fus appelé au village de Ladignat-de-Mercœur pour donner des secours à une fille âgée de quarante-trois ans, en travail d'enfant depuis six jours. Au second jour de douleurs, la tête de l'enfant, en franchissant le passage, occasionna la chûte de matrice par suite de dilatation à son orifice. Les femmes destinées à secourir cette malheureuse, crurent voir un amas (terme vulgaire que nous décrivons par *tumeur enkistée*); elles s'empressèrent, pour obtenir une évacuation ou une résolution prompte, de comprimer avec force ce prétendu kiste. Par cette abominable manœuvre, la tête de l'enfant fut écrasée, la matrice très-meurtrie; et l'inflammation qui survint donna lieu à quelques points de sphacèle disséminé sur la surface de ce viscère.

Je trouvai cette malheureuse, non-seulement dans cet état, mais encore dans une entière prostration de force. Mon premier soin fut de lui faire avaler quelques cuillerées de vin sucré, ma seule ressource dans ce village. Son pouls se releva. J'insistai sur ce seul cordial, ses forces augmentèrent; je tentai la dilatation de l'orifice de la matrice, mais en vain : je me décidai à l'inciser de la longueur de trois à quatre pouces, en commençant par son orifice. L'accouchement fut à l'instant terminé, sans que la malade éprouvât de plus grandes faiblesses. La matrice fut nettoyée et lavée avec une teinture de quinquina, remise en place, soutenue par un bandage approprié, et une position convenable fut donnée à la malade. Au bout d'un mois, elle vint me remercier; deux ans après, elle se maria, et, depuis cette époque, elle a joui d'une bonne santé.

Je pense que, dans le cas de non dilatation, un accoucheur peut sans danger inciser la matrice, en portant à son orifice un bistouri caché que l'on guiderait facilement, et, par ce moyen, terminer un accouchement qui, pour l'ordinaire, cause la mort à la mère et à l'enfant, ou au moins à l'un des deux, comme il a manqué d'en arriver ici. Bayol,

Ancien Chirurgien aux Gardes Françaises, Officier de Santé à Brioude.

LITHOLOGIE.

Il semble qu'il soit nécessaire qu'un fait intéressant la physique et présentant des phénomènes inaperçus encore, tombe entre les mains d'un savant pour qu'il soit considéré comme appartenant au domaine de la science. Sans cette recommandation il court risque de mourir d'oubli au milieu des profanes, quoiqu'ils s'en soient occupés de la meilleure foi du monde. Il est cependant de l'intérêt de la science de permettre au vulgaire des hommes de porter un œil attentif aux divers prodiges de la nature et de publier leurs remarques, car le nombre des ignorans étant infiniment plus considérable que celui des doctes, il en résulte que beaucoup de faits qui échapperaient à

l'observation des derniers, n'échapperont point à celle des simples amateurs. Nous ignorons auquel de ces deux titres celui de qui nous tenons le fait suivant l'a recueilli, mais il nous a semblé trop intéressant pour ne pas le signaler dans une gazette consacrée à la mémoire des phénomènes de la nature, en nous étonnant que sa mention, dans un journal estimé (1), accompagnée de toutes les précautions nécessaires pour en constater l'authenticité, n'ait pas excité une plus vive sensation parmi les savans. Cette surprise s'accroit sur-tout, si l'on réfléchit que ce fait pourrait, par sa discussion, fournir quelques lumières sur la théorie de la formation des aërolites, phénomène étrange bien plus fréquent ou plus fréquemment observé depuis quelque tems, mais non mieux expliqué qu'autrefois. Voici le fait d'après des témoins oculaires : le dimanche 31 Juillet 1808, un orage violent éclata vers les 6 heures du soir sur Saint Germain-en-Laye. Un coup de vent d'ouest accompagné d'éclairs et de quelques coups de tonnerre assez forts précédèrent un *grain* de pluie entremêlée de *grésil* et suivi d'une grèle dont les flocons moyens étaient plus gros que des œufs de poules. En 7 minutes 75 carreaux de vitre d'une maison exposée au couchant furent brisés malgré une haute allée d'arbres qui abritait les fenêtres. Des arbres ont été fracassés, les fruits abattus, les légumes hâchés. La curiosité fit ramasser un de ces grelons aux personnes dont nous empruntons ce récit et en ayant trouvé un plus obscur, leur surprise fut sans égale en le cassant d'y trouver une pierre poreuse brunâtre, irrégulière, de 10 lignes de hauteur sur 6 dans sa plus grande largeur (actuellement car au moment ou elle fut trouvée elle était d'un sixième plus grosse). Le lendemain sa couleur était changée, elle avait pris une couleur laiteuse qu'elle a gardée ; elle est d'un grain très-fin, mais tendre; et sa surface est polie comme un galet mais inégale ; elle est tendre et sa rapure fait effervescence avec les acides. Elle présente assez l'aspect d'un morceau de craye qui aurait été roulé par les eaux. Ses molécules semblent très-resserrées depuis le jour où elle fut trouvée. Sa pesanteur est de 89 grains; elle est spécifiquement plus lourde environ d'un quart qu'un morceau de plâtre d'égale dimension, elle est, à quatre grains près de même poids qu'un morceau de silex de même grosseur. Cette pierre n'est pas la seule qui ait été trouvée renfermée dans un grelon ; outre celle dont nous parlons, et qu'on peut voir à notre bureau, M. *Aubé* en recueillit plusieurs autres qu'il déposa de suite et encore enchâssées de grèle chez le juge-de-paix de Saint-Germain ; notre correspondance nous a appris que le même phénomène s'est présenté à Rouen le même jour. Ce fait est digne de toute l'attention des savans, car cette pierre n'a rien de commun avec celles recueillies à l'Aigle, le 6 Floréal an 11, à Benarès, en 1798, à Sienne, en 1794; à Juillac, en 1790; à Aire, en 1769; à Niort, en 1750; à Ensisheim, en 1492, etc. Ces pierres étaient composées de silice, de fer, de nikel, de souffre, de magnésie, d'un peu d'alumine et ont toutes un vernis noirâtre qui annonce une fusion électrique ou volcanique ; mais dans ce dernier cas, comment l'intérieur ne présente-t-il aucune trace d'altération et offre-t-il un assemblage de parties dont nulle autre substance n'offre l'analogue? D'un autre côté on sait que les trombes enlèvent des corps très-pesans à des hauteurs excessives et il est au moins aussi étonnant qu'une pierre de 89 grains, se trouve surprise dans de la glace formée dans les régions éthérées, que de voir des pierres d'une nature particulière du poids de 4, 6 et jusqu'à 17 livres, être lancées dans les airs sans qu'on connaisse le foyer qui les projette, ou se former spontanément dans les nuages pour retomber à point nommé à la suite d'orages précédés toujours par un bruit sourd et offrant des météores errans et enflammés d'un aspect particulier. *Fiat lux* :

M. S. U.

(1) Le *Journal du Commerce*, du 21 Août dernier, feuille recommandable par le choix de ses articles, la franchise et la politesse de ses discussions.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

ce qui est du hasard, il ne peut en être de même: car il peut servir le plus ignorant. Aussi est-ce dans ce sens que, suivant ces chimistes, le hasard m'a servi.

Mais puisque MM. *Thénard* et *Gay-Lussac* nous ont mis sur l'article du hasard, et qu'ils croient qu'il sert tout le monde aussi bien qu'eux, je vais faire connaître comment ils sont parvenus à métalliser les alcalis par le moyen du fer, et alors on verra si l'annonce fastueuse qu'ils ont faite de cette découverte a le mérite de l'invention, ou s'ils ne la doivent pas plutôt au *hasard*; que dis-je, au hasard?.....

Voici le fait: M. *Darcet* prouva dans un Mémoire qui fut lu à l'Institut, le 11 Janvier 1808, que la potasse purifiée à l'alcohol, et qu'on avait jusqu'alors regardée comme pure, contient 27 pour 100 d'eau. Pour vérifier si cette assertion était fondée, M. *Berthollet* soumit à la calcination un mélange de limaille de fer et de potasse; cette expérience ayant donné des résultats qui confirment que la potasse contenait beaucoup d'eau, M. *Gay-Lussac* qui était nommé Commissaire pour examiner le Mémoire de M. *Darcet*, répéta de son côté l'expérience que M. *Berthollet* avait faite; mais avec cette différence qu'ayant chauffé plus fortement qu'il ne devait le faire le mélange de potasse et de fer, il en résulta un alliage alcalino-ferrugineux. De cette combinaison inattendue MM. *Thénard* et *Gay-Lussac* conclurent que la métallisasion des alcalis était possible par le fer. Dès-lors ils annoncèrent ce fait comme une découverte qui leur avait coûté beaucoup de tems et plus encore de méditation. Cependant elle était due au *hasard, ou si l'on aime mieux, à la maladresse.*

Ayant appris, le jour même de l'annonce de cette expérience, que j'étais sur la voie de cette découverte en traitant les alcalis avec du charbon à une haute température, ils s'empressèrent, pour me donner le change, d'annoncer quelques jours après dans tous les Journaux qu'il était impossible de métalliser les alcalis par le moyen du charbon. Ces chimistes qui veulent absolument que je ne sois qu'artiste, comptaient sans doute que l'influence qu'ils exercent sur l'esprit de quelques chimistes qui suivent leurs leçons s'étendrait jusqu'à moi, et qu'alors leur assertion mettrait fin à mes recherches. Mais comme en chimie je ne crois pas sur parole, je pris cette annonce pour ce qu'elle valait. Aussi continuai-je mes recherches qui, peu de tems après, mirent en défaut l'assertion hasardée de MM. *Thénard* et *Gay-Lussac*. En effet je prouvai qu'on pouvait métalliser les alcalis avec le charbon sans le concours du fer. Il est vrai que, suivant ces chimistes, mon procédé est vicieux, en ce que les métaux alcalins qu'on obtient contiennent du carbone et que cette substance les empêche d'être purs. Mais en admettant qu'ils en obtiennent sans carbone, ne pourrait-on pas à cet égard observer à ces Messieurs que du métal alcalin sans carbone n'est qu'à demi fait et que l'addition de ce principe doit les amener à un état plus parfait? Dans tous les cas, mon procédé a été accueilli par les chimistes avec d'autant plus d'intérêt qu'il offre un moyen de plus pour métalliser les alcalis, et aussi parce qu'il réussit dans tous les laboratoires, tandis qu'on ne peut en dire autant de celui de MM. *Thénard* et *Gay-Lussac*, qui, à cet égard, ont déjà rencontré un très-grand nombre de contradicteurs.

On voit donc d'après tout ce qui vient d'être dit, que le procédé pour métalliser les alcalis par le charbon, m'appartient. Cependant si l'on en doutait encore, la lettre que j'ai adressée et qui a été lue à l'Institut le 11 Avril, et dont extrait suit, lèverait toute incertitude à cet égard.

» Monsieur le Président, j'ai l'honneur
» d'annoncer à la Classe que je suis parvenu à
» *métalliser* les alcalis d'après un procédé beau-
» coup plus simple et plus expéditif que ne l'est

» celui de MM. *Thénard* et *Gay-Lussac.* Si je » dis *métalliser*, c'est que la théorie de la désoxigénation des alcalis par le fer est bien peu » d'accord avec celle de la désoxigénation du fer » par l'hydrogène à une haute température, etc. »

Il suffit de citer le premier paragraphe de cette lettre pour prouver que j'annonce un procédé nouveau, procédé que j'oppose à celui de MM. *Thénard* et *Gay-Lussac*, comme étant plus expéditif; mais, ce qu'il y a sur-tout de remarquable dans ce paragraphe, c'est que, dès cette époque, je ne regardais pas les alkalis comme des oxides métalliques. Aussi les savans qui s'occupent de haute chimie, ont-ils su apprécier l'argument irrésistible que j'opposai à la théorie d'alors, et qui, depuis, comme je viens de le démontrer, a été renversée par mes propres expériences. On voit donc que j'ai prédit l'avenir, quoique ces Messieurs prétendent que je ne sache pas même le passé.

D'après tout cela, n'a-t-on pas lieu d'être surpris que MM. *Thénard* et *Gay-Lussac* veuillent s'approprier un procédé que j'ai publié en Avril, lorsque ce n'est qu'en Juin (1) qu'ils parlent pour la première fois de la métallisation des alcalis par le charbon. Ce qui n'étonnera pas moins, c'est la note à laquelle ces chimistes renvoient, qui, quoique postérieure de deux mois à mes expériences, est rédigée de manière à faire croire qu'elle leur soit antérieure. Aussi ces chimistes, pleins de confiance dans cette note insidieuse, la citent-ils comme une pièce qui prouve qu'elle est antérieure à toutes mes expériences.

(1) Nouveau *Bulletin de la Société Philomatique*, N° 9, page 155.

Voilà comment ces Messieurs prédisent l'avenir, aux dépens du passé; voilà comment ils sont savans, quand on leur a appris ce qu'il faut dire; voilà comment ils s'approprient les découvertes qu'ils n'ont point faites; voilà comment ils sont toujours en mesure pour mettre en défaut celui qui a raison et qui n'a pas le courage de relever leurs sophismes; voilà comment, etc., etc.

Je borne là ma réponse, quoique je pusse l'étendre davantage, et que j'eusse peut-être besoin de le faire pour relever beaucoup d'autres erreurs ainsi que des assertions injurieuses. Mais ne serait-ce pas abuser de la latitude que vous m'avez accordée pour la réplique? D'ailleurs, MM. *Thénard* et *Gay-Lussac* ayant eux-mêmes pris l'engagement de ne plus revenir sur cet objet, je consens volontiers à terminer là une discussion qui n'aurait pas dû avoir lieu.

J'ai l'honneur de vous saluer. CURAUDAU.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 26. — 21 Septembre 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

COMMENT peut-il exister entre les Journaux professant la même science un autre sentiment que celui de l'émulation, et pourquoi les artistes ne gardent-ils pas entre eux une union qui tournerait au profit de l'art? Je regardais dans ma jeunesse comme une exagération cet adage si connu: *nulla est invidia* etc.; mais instruit par l'expérience, si je l'acuse aujourd'hui, ce n'est certes pas d'être outré. Le journaliste envie le gazetier, le médecin son confrère, le vicaire son curé, le juge son collègue; cette jalousie *de métier* semble en proportion de la prétention plus ou moins littéraire attachée à la profession qu'on exerce. Ainsi le poëte est plus jaloux que le musicien, le musicien que le peintre, le peintre que le sculpteur, et si malheureusement il se mêle un grain d'intérêt à ces graves débats, il en naîtra une haine héréditaire, telle qu'il en existe entre certaines familles de marchands. Je ne connais que le militaire qui rende loyalement justice, non-seulement à son camarade, mais à son concurrent. Quelle peut être la raison de cette différence de procédés entre des hommes mus par le même sentiment d'honneur, par les mêmes principes d'éducation? Il n'en peut être qu'une, c'est qu'un passe-droit est chose rare parmi les militaires; c'est qu'ils se battent pour ne pas mourir et non *pour vivre*, pour un laurier et non pour un vil métal; et qu'accoutumés à faire le sacrifice de leur vie, ils ne peuvent ni conserver de haine, ni s'arroger de supériorité dans l'exercice d'une vertu si voisine du péril, et qui demande parmi ceux qui l'exercent une union qu'on ne peut rencontrer qu'entre frères d'armes, entre rivaux enfin solidaires de danger et de gloire. Les poëtes, les peintres représentent l'Envie sous la figure d'une femme nue et décharnée. Je la peindrais affubléed'une longue robe noire, le bonnet carré en tête, fourrée d'hermine, foulant aux pieds les bustes d'*Homère*, d'*Hippocrate* et de *Sophocle*, écrivant ses rêveries entre les lignes effacées de leurs divins ouvrages. C'est l'Envie qui incendia le temple d'Ephèse et brûla la bibliothèque d'Alexandrie. L'envie couperait le fil qui suspendrait le globe de la terre, non pas seulement si ce fil lui était utile, mais parce que sa destruction entraînerait celle des êtres dont elle jalouse le bonheur.

Soyons plus loyaux, et offrons un autre exemple, dût-il n'être pas suivi. Recommandons à l'attention des savans, à l'intérêt du public quelques ouvrages périodiques nés depuis le nôtre, et recommandables par le ton de leur rédaction, par le choix de leurs matières et par la pureté d'intention de leurs rédacteurs. A leur tête nous citerons le *Précis de la Constitution Médicale observée dans le département d'Indre et Loire*, publié

par M. *Bouriat*, secrétaire de la Société médicale de Tours. Un style linnéen, une doctrine hippocratique dont l'auteur ne s'écarte jamais, lors même que des circonstances particulières sembleraient excuser une locution plus ambitieuse, et motiver la profession d'une nosologie plus à l'ordre du jour, une pratique saine, tels sont les titres de cet opuscule à la confiance publique. Il est beau de rester fidèle à ses drapeaux quand une désertion presque générale entraîne jusqu'aux vieilles bandes, et d'éclairer une pratique heureuse à la lueur d'une théorie couronnée par des siècles de succès. Une bonne foi rare, une érudition instructive et non pédantesque, une expression propre et non néologique caractérisent ses descriptions nosologiques, bien préférables à ces nosographies philosophiques qui offrent le roman et non l'histoire de la médecine.

Plusieurs citations des ouvrages de nos grands maîtres, et sur-tout de ceux du prince de la médecine, de celui sans lequel elle serait encore au berceau, enrichissent ce Précis auquel on ne peut faire qu'un reproche, celui d'être trop court et trop rare. A ce mérite, M. Bouriat joint celui d'avoir offert le premier un bel exemple, imité depuis avec succès par quelques départemens, mais non autant qu'il devrait l'être. S'il l'était en effet, il comblerait le vœu unanime des médecins : *d'avoir la statistique générale de la médecine en France* (1).

Après ce Journal, le rang de date et de talent entre les journaux des départemens paraissant par trimestre, adjugent la palme aux *observations météorologiques* faites à Niort, par le docteur Guillemeau jeune, et déposées dans le *Journal Agronomique, commercial, etc. des Deux-Sèvres*. On remarque, dans le médecin de Niort, plus de soin à préciser l'état progressif de la végétation dans son pays, un examen attentif de l'arrivée et de la migration des oiseaux de passage, le premier chant des indigènes, l'état du ciel, celui de la culture de la terre et de ses productions, enfin le tableau des maladies dominantes et endémiques; tandis que, centre d'une correspondance immense, le médecin de Tours nous entretient des accidens météorologiques ou nosologiques survenus sur la surface du globe, et promène notre attention sur les diverses catastrophes de ses habitans, à l'infortune desquels il nous associe. S'il fallait cependant établir quelque différence de talent entre ces deux hommes de l'art, nous avouerons qu'elle nous a semblé être en faveur du docteur Bouriat, dont le style précis et vigoureux a une rédolence d'hippocratisme qu'on ne trouve pas au même degré dans les écrits du docteur Guillemeau, plus nourri de l'érudition moderne que du suc des anciens. Ses expressions sont un peu entachées quelquefois du néologisme de l'école nouvelle; mais ses principes sont fermes, purs, et nous aimons à espérer que, mieux conseillé, il puisera aux antiques sources du savoir, et abandonnera celles dont la saveur étrange a pu un moment étonner, mais non blaser et séduire son goût.

Après ces deux vétérans observateurs, naquit la Société de médecine du département de l'Eure, donnant également par trimestre, moyennant 6 fr. par an, un *Bulletin des Sciences médicales*, dont le choix des matières fait le plus grand honneur au zèle et au goût des collaborateurs, la plupart connus avantageusement dans les fastes de l'art de guérir.

Nous ne citons point ici les *Annales de la Société de médecine-pratique de Montpellier*, quoique ce journal soit également émané des départemens, parce qu'il est notre aîné; et qu'en cette qualité nous n'avons aucun droit d'inspection sur ses titres à l'estime publique; au reste, ses succès mérités le mettent également au-dessus de l'éloge et de la critique.

A Paris, quelques feuilles périodiques relatives à l'art de guérir, ont paru depuis la naissance de la *Gazette de Santé*.

Le Journal général de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, rédigé par M. Sedillot (s'intitulant bon gré malgré *docteur en médecine*, comme s'il rougissait d'être un ancien chirurgien),

(1) On vient de réimprimer, chez *Vauquer-Lambert*, à Tours, la *Notice sur le Croup* ou *Angine membraneuse*, publiée par M. le docteur *Bouriat*, avant que ce sujet eût été indiqué comme objet d'un mémoire et d'un prix de 12,000 fr. par le gouvernement. Il était difficile de renfermer, en quatre pages, plus d'instruction sur cette importante question.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXVI.) (201) (11 Septembre 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

GUI DE CHAULIAC fut médecin et chapelain commensal du pape *Clément VI*, en 1348, et nous dirions volontiers, qu'il fut le premier chirurgien de son tems, comme le prouve son grand ouvrage, qui a été long-te[illegible]s entre les mains des chirurgiens, et qui est encore souvent consulté. En le lisant, on voit qu'il ne s'est pas contenté de le composer de ce que *Galien* et les Arabes pouvaient lui fournir de meilleur, mais qu'il y a inséré ce que lui avaient appris son expérience et celle des grands chirurgiens du tems, qu'il avait eu occasion de connaître dans ses voyages à Montpellier, Lyon, Bologne, et Avignon où il demeurait avec le Pape.

CONSTITUTION MÉDICALE.

ON a remarqué que depuis quelque tems les automnes s'enrichissent des pertes des étés, et cette remarque s'applique sur-tout à celui de cette année. Nous sommes à peine au dix de septembre, et déjà l'été, subsistant encore, a pris un caractère automnal : il pleut, il vente, et déjà des gelées blanches préludent au retour de l'hiver. Gais buveurs, voici la saison des vendanges : évohé! Bacchus appelle les grouppes des Ménades, et bientôt elles vont descendre des montagnes, la serpette à la main, pour décharger le cep incliné sous le poids des raisins. Mais avant que le vigneron en remplisse ses cuves, permets, ô Dieu du vin, qu'Hygie en distribue à pleines corbeilles aux fidèles à son culte. Une polipharmacie galénique a trop long-temps usurpé les fonctions de l'art de guérir, et rempli d'un breuvage amer la coupe d'Apollon. Que la grappe colorée raffraîchisse le palais embrâsé de ce phtisique consumé par la fièvre, qu'elle fonde les obstructions ou les calculs de ce bilieux inutilement lesté de fer et saturé de savon (1); qu'elle

(1) Le suc du raisin joint au mérite de rafraîchir, comme boisson acide, celui de fermenter et d'entraîner par affinité d'aggrégation, les glaires muqueux qui tapissent ou obstruent les

remplace ces savans *jus d'herbes*, que Canidie semble avoir composés d'après le grimoire de Médée, et ces bouillons amers où l'alchimiste semble avoir soumis à l'alambic toutes les plantes d'un herbier. En mettant ainsi à contribution et les champs et le potager, vous êtes donc bien sûrs, érudits pharmacopoles, de ne pas associer des plantes dont l'une ne détruise pas la vertu de l'autre ?.. Eh! pour Dieu, goûtez donc à ce breuvage aussi nauséabond au goût que repoussant à l'œil; et dites-moi s'il faut en effet, que, pour guérir, un médicament inspire une telle aversion. Ecoutez l'herboriste : « N'employez que des simples, dit-il, et ayez autant d'esprit du moins que les bêtes, qui n'opposent que ce remède à toutes leurs maladies ». Le chimiste, à son tour, vous dit : « J'ai démêlé les lois de l'attraction et les molécules des minéraux, subdivisées par ma puissance ou réunies à ma voix, ont seules, par leur extrême diffusibilité, la propriété de pénétrer les corps, et d'y porter l'aliment du flambeau de la vie ». Le Pyrrhonien entend ces promesses fastueuses, et il se promet bien, dans la force de sa santé, de n'en jamais être dupe; mais la maladie le frappe; la fièvre, à la marche inégale, vient renverser tous ses fermes propos, et le vrai médecin qu'il appelle, s'asseyant au chevet de son lit, lui dit : « Mon art, mon fils, n'est point infaillible comme le disent quelques Seïdes ou quelques imposteurs; mais il a ses principes pourtant, et si l'on crut à sa vérité dans les siècles héroïques de la Grèce, si les plus beaux génies du monde lui ont rendu hommage, si la même époque qui vit Homère chanter les malheurs de Troies, Mnasiclès élever les Propylées, Timante et Apelle animer la toile; Phidias, Polidore, Lysippe, Myron faire respirer le marbre, vit aussi Hippocrate fonder son Code immortel de médecine, certes, cet art n'est point un art mensonger; et de vils calomniateurs ou d'ignares charlatans ont pu seuls déprécier la première, la plus utile des professions. Que le médecin seul exerce la médecine; que le chirurgien, contenu dans les attributions de sa lancette et de son bistouri; que le pharmacien, renfermé dans les limites de ses fourneaux, n'usurpent point les fonctions redoutables de ce haut sacerdoce, et vous verrez refleurir ses beaux jours; mais des profanes ont envahi le sanctuaire du dieu de la santé, et des infidèles profanent le seuil de son temple; *viæ Sion lugent*. Croyez, mon fils, à ses oracles: interprète de la nature, il vous parlera son langage, et laissera aux ignorans l'art de cacher, sous des termes inintelligibles, la nullité de leur pédantisme. Vous avez manqué aux lois de l'Hygiène, cette infraction a été punie; et ce n'est qu'en vous soumettant à son culte, par des sacrifices, que vous recouvrerez la santé. Tenez une diète sévère, *hoc genus demoniorum non ejicitur, nisi jejunio*. Lavez-vous dans l'eau lustrale, baignez-vous sept fois dans le Jourdain, et vous recouvrerez la force et la gaîté ».

C'est ainsi que s'exprime le vrai ministre de la santé, l'interprète sacré de ses dogmes, et le succès couronne toujours des soins inspirés par l'intérêt le plus tendre, dictés par l'entière connaissance des lois de la nature; mais que si, trahissant quelques confidences hasardées, abusant d'une demi-instruction et de communications hâtives, un lévite ignoble aspire aux fonctions des pontifes; jugez quels sacriléges résulteront de ces profanations. Eh! voilà pourtant l'état actuel de la médecine en France, livrée au brigandage chirurgical. Heureusement, il reste encore un troupeau de fidèles fervens, de ministres zélés pour son culte; et s'ils réunissent leurs efforts, ils sauront retirer le feu sacré caché sous la montagne, pendant ces dissensions civiles. Il est tems qu'il brille de toute sa clarté, qu'il rallume les foyers éteints, qu'il enflamme les courages abattus. Courage, dignes compagnons de la plus belle entreprise, elle n'est pas sans danger, mais elle n'est pas sans gloire. Continuons à fournir notre carrière accoutumée.

Depuis dix jours la température a offert quelques disparates; mais le fond de l'air est resté plus humide que froid, et peu de jours se

---

voies gastriques, avec lesquels le mucilage du raisin a la plus grande tendance à combinaison, et c'est ainsi qu'il faut expliquer la qualité purgative du raisin (de vigne sur-tout), pris le matin à jeun en certaine quantité. Ce raisin est excellent pour les bilieux; le raisin de treille, par exemple le chasselas de Fontainebleau est préférable pour ceux dont la poitrine est l'organe le plus faible.

sont passés sans donner plus ou moins de pluie. Le ciel a été en général nuageux et couvert, et l'on n'a même pas éprouvé à l'heure de midi, l'ardeur chaleureuse que nous avons signalée dans les jours précédens. La saison prend de plus en plus ce caractère automnal, dont nous avons parlé. La feuille jaunie prématurément, quitte l'arbre qui la nourrissait, obéissant aux coups de vents déjà plus fréquens qu'ils ne le sont à semblable époque : tout atteste l'arrivée de la saison de la mélancolie, et nous employons ici cette expression, autant sous l'acception médicale que sous celle qu'on lui donne moralement. Eh! ces deux acceptions n'ont-elles pas une liaison étroite? Qui peut nier l'influence réciproque du physique sur le moral, du moral sur le physique? Les maladies dominantes sont des affections éruptives, des fièvres bilieuses, quelques dyssenteries, des embarras des voyes urinaires, des catarrhes de vessie, quelques hémoptysies, des fièvres intermittentes. Parmi les affections éruptives, se distingue fatalement la petite-vérole. Une lettre du docteur Dubreuil nous apprend que ce fléau a désolé Saint-Germain, et que son développement y a été dû à l'insouciance pour la vaccine de la plupart des habitans ébranlés dans leur foi par deux faits qui ont semblé offrir un argument contre cette bienfaisante opération; mais d'abord a-t-on bien vérifié les faits? puis, quand leur existence serait bien avérée, n'est-il pas des exceptions aux règles les plus générales, des anomalies qui dérogent aux lois les plus universelles? *exceptio confirmat regulam.* Bien plus préservative encore que l'inoculation, la vaccine ne fait payer à aucun le salut de son épreuve : une victime n'est point désignée pour acquitter la dette des sauvés; il n'y a point ici de bouc émissaire, et si l'on a dit de l'inoculation comparée à la petite-vérole naturelle : la *nature décimait, l'inoculation millesime*, on peut dire : l'inoculation millesimait, la vaccine est gratuite, et ne rachète par la perte d'aucun, le salut de tous. Mais elle ne peut exercer sa vertu préservatrice envers un sujet offrant, par exemple, le double germe de la variole, et ce sujet acquittera deux fois sa dette, de même qu'autrefois il eût eu deux fois la petite-vérole naturelle, ainsi que j'en ai remarqué, et quoiqu'un espèce de dogme médical consacrât le contraire. Au reste, un motif de plus pour conseiller le salutaire emploi de la vaccine, c'est que la petite-vérole semble s'acharner aux victimes qu'on lui abandonne, comme pour se venger de celles qui lui échappent. Nous connaissons une maison d'éducation, à Paris, où elle vient de sévir endémiquement, et de défigurer les traits les plus agréables, de manière à laisser un long et funeste souvenir de son passage.

Les fièvres bilieuses ont cédé aux acides, surtout précédés d'un vomitif; les dyssenteries à l'emploi de l'ipécacuanha, puis des mucilagineux, et d'une préparation opiatique ou thériacale le soir, selon l'indication. Les bains, les savoneux, le raisin, la thérébentine, les bougies graduées, puis les préparations martiales, ont composé le traitement des maladies de reins et de la vessie. Il a fallu saigner dans quelques hémoptysies, mais sobrement et à diverses reprises; les boissons muqueuses, les gommes, les gélatines, et sur-tout la colle de peau d'âne, le lait, le raisin encore, mais très-mûr et de treille, les pêches, les melons, mais avec réserve; les bains, les fumigations ont offert un moyen de curation aussi agréable que certain. Quant aux fièvres intermittentes, une vieille routine prévaut toujours sur les connaissances acquises par de funestes succès en la suivant, et nous voyons encore de graves docteurs ordonner l'eau de poulet, de veau, de chiendent, en un mot, suivre un régime débilitant. Notre pratique a été bien plus heureuse en donnant dès l'invasion, l'émétique, puis le quinquina, soit en substance, soit en teinture, soit sous la forme bien plus commode et moins nauséabonde, d'extrait connu sous le nom de *sel de la Garraye*. Nous avons *coupé* plusieurs de ces fièvres par ce moyen, puis on a purgé avec des amers ou des acides, suivant l'indication de la constitution du malade et sa prédominance humorale. Mais l'art consiste ici à n'avoir point une marche empirique, et à donner tantôt les purgatifs, tantôt le quinquina dès le début de la fièvre, selon son type particulier, l'état gastrique, la tendance au délire, ou l'assoupissement comateux. L'un, asservi à ses vieux préjugés, ne veut pas quitter sa route; l'autre, frais émoulu de l'école, ne connaît que le quinquina.

« Inter utrumque tene, medio tutissimus ibis ».

On a aussi remarqué des érésipèles, dont quelques-uns à la face, qui ont cédé aux moyens ordinaires, les acides intérieurement, les lavemens, les lotions demi-carminatives, demi-émollientes, les sangsues, quelquefois l'émétique, puis les purgatifs appropriés.

Nous avons signalé les précautions à prendre par les habitans de Paris, voisins des excavations nécessitées par l'établissement du canal de l'Ourcq. Ces précautions sont applicables à tous ceux qui surveillent ou exécutent de pareils travaux; et le caractère automnal qu'a pris la saison, en nécessite une plus rigoureuse exécution Ce n'est qu'avec douleur que nous avons vu le mépris sur-tout, du conseil que nous avons donné aux ouvriers, de ne pas se coucher, à l'heure des repas, sur la terre fraîchement remuée, humide encore des eaux environnantes et de la pluie, et imprégnée des vapeurs les plus méphytiques. C'est ici que l'eau-de-vie acquitte les reproches qu'on lui fait quelquefois à juste titre, et justifie le faste de son nom.

Des onze jours qui viennent de s'écouler, six ont été pluvieux, deux nébuleux, et trois très-chauds. Le 29 Août sur-tout a été brûlant, mais le soir a expié cette ardeur de la journée. Un orage affreux, formé au-dessus de Saint-Cloud, et longeant la côte, assombrit tout-à-coup l'horison et couvre tout Paris. Des éclairs, non interrompus, sillonnent en tout sens les surfaces noirâtres de la nue; de longs éclats de tonnerre entr'ouvrant ses flancs, une pluie diluvienne en sort avec une telle impétuosité, qu'en dix minutes tout Paris n'offre qu'un lac immense. Les rues Montmartre, du Temple, Saint-Louis au Marais, du Four, faubourg Saint-Germain, les Halles, le quai de la Vallée, la place devant l'Odéon et celle des Italiens, le quai Bonaparte même, présentaient l'aspect de ces naumachies antiques, dont Rome moderne s'est plu encore quelquefois à renouveler le spectacle dans la place Navonne. L'eau roulant à torrens, s'engouffrait dans les caves bordant les rues, et entraînait à flot, dans sa chute, les tables, les chaises, les comptoirs des malheureux surpris par cette tempête, et n'ayant eu que le tems de sauver leurs propres personnes. C'est dans ces crues d'eau subites qu'on peut apprécier le mérite de ces immenses cloaques, de ces vastes aqueducs, monumens de la magnificence romaine, et dont celui du canal de l'Ourcq va reproduire l'imposante utilité. La nuit suivante, la journée du 30 et celle du 31, se ressentent de cette perturbation imprimée à l'atmosphère, une pluie froide amène des nuits plus froides encore. Le 1er Septembre, vent impétueux du sud, et chaleur à midi; le 2, petite pluie; le 3, pluie à verse, à quatre heures du soir; le 4 et le 5, nébuleux; le 6, très-beau et assez chaud; le 7, giboulées; le 8, soleil tour-à-tour, et nuages sans pluie. On peut juger, par cette instabilité barométrique, de la nécessité des variations du tableau nosographique.

Depuis le 29 Août jusqu'au 9 Septembre, les vents dominans ont soufflé 1 fois N.-E., 4 fois S., 24 fois S.-O., 1 fois S.-E., 2 fois O., et 1 fois N.-O.

☽ Dernier quartier le 13 Septembre.

● Nouvelle lune, le 20

M. S. U.

Depuis le 29 Août jusqu'au 9 Septembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 2 lig. $\frac{7}{12}$.

La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 22 deg.

Il a descendu à 12 d. (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 86 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S.M. le Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Mme GEOFFRIN était à la fin d'une fièvre putride *asthénique*, il y a deux mois. Je la vis pendant quelques jours avec son médecin. Nous pensions que la solution de cette fièvre serait prompte et heureuse, et je cessai mes visites. Je fus rappelé au bout de quinze jours. Mon confrère Lyt, qui avait été très-exactement occupé de son état, m'apprit que la malade avait depuis quelques jours été prise d'un vomissement fréquent qu'aucune boisson n'apaisait, et qu'il ne doutait pas que le foie ne fût malade.

Je trouvai le ventre très-tuméfié, très-sen-

sible, particuliérement du côté du foie. Les selles étaient supprimées, l'émission des urines était peu fréquente et pénible; la figure de la malade était peu changée; son teint était bon; elle avait un peu de fièvre; sa langue n'était pas nette. Une affection du foie ne paraissait pas pour moi tout-à-fait claire. J'aurais été embarrassé à motiver mon doute; mais enfin je me retranchais sur une anomalie, et n'émettais aucune opinion. Quand je songeais que la malade était arrivée à son tems critique; que la bile avait donné plus d'une fois des signes d'altération, j'étais sur le point d'adopter l'opinion de mon confrère; mais bientôt la physionomie de la maladie me rejetait dans de nouvelles conjectures. Bref, après quinze jours de vomissement que l'opium, l'éther, l'eau de menthe, la potion anti-vomitive de Rivière, les topiques, les lavemens émolliens, calmans, la magnésie, les eaux de Vichy n'ont point arrêté, la malade était si faible, que nous nous sommes bornés à l'expectation : ses douleurs, qui ont été peu aiguës, n'ont point eu un siége fixe; et sa fin a été précédée d'un long assoupissement avec perte de connaissance.

Le doute, dans le diagnostic devait nécessairement nous rappeler ce précepte : *si non prosis, ne noceas.* Mieux éclairés sur la cause, aurions-nous mieux réussi dans ce traitement ? Je ne le crois pas. L'auptopsie nous fit voir que le raisonnement ne nous avait point conduit à la source du mal.

A l'ouverture de l'abdomen, nous fûmes fort étonnés de la grande quantité de graisse que recelaient les tégumens, l'épiploon et le mésentère. Le foie et les autres viscères étaient sains, la vésicule du fiel exceptée, laquelle renfermait trois concrétions, dont deux étaient du volume d'une fève de marais; elles étaient irréguliérement applaties, et offraient des couleurs variées : la troisième, d'une forme sphérique, grosse comme une noix ordinaire, était engagée étroitement et en totalité dans le canal cystique. Il n'y avait de fluide dans la vésicule qui était blanche et comme lavée, qu'un peu de mucosité lymphatique.

VOITHIER, D. M., à Troyes.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies d'automne, de l'année 1808, faisant suite aux Centuries Médicales du docteur Daignan (1).

PREMIÈRE OBSERVATION

En forme de consultation, en faveur des armées, des ouvriers et des gens de la campagne, où l'on indique les moyens de les prévenir et de les traiter surement, sans quinquina ou en très-petite quantité, dans les cas qui l'exigent.

Mille mali species, mille salutis erunt.

TOUT le monde paraît si inquiet de la pénurie du quinquina, que je me crois obligé, par état, de rassurer le public à cet égard, en lui faisant connaître les ressources que la Providence a répandues partout, en quantité et en qualité proportionnées aux besoins des habitans de tous les pays. Ce serait donc faire une injure à cette Providence de croire qu'elle ait relégué exclusivement en Amérique le remède des fièvres d'Europe. On doit croire au contraire que si certaines substances d'un pays ou d'un climat l'emportent par leurs vertus sur celles d'un autre, c'est un nouveau bienfait de la Providence, pour obliger les hommes à se secourir mutuellement et à vivre en paix, en leur fournissant les moyens de cimenter leur union, par l'échange réciproque des productions qui abondent chez les uns, et qui manquent chez les autres, ou qui sont d'une qualité différente.

Sous ce dernier rapport, c'est au défaut, ou plutôt à l'abus, à la mauvaise direction de nos connaissances, à notre négligence, à notre insouciance, peut-être même à notre légèreté et à nos inconséquences, que nous devons nous en prendre, si nous ne trouvons pas chez nous,

(1) Nous nous sommes empressés de payer, par l'insertion de cet article dans notre Gazette, un tribut de respect à son auteur, notre digne vétéran hippocratique le docteur Daignan, qui peut bien se qualifier *ancien médecin militaire*, puisque le jour même où paraîtra ce N°, il aura compté ses 51 ans de service, comme médecin aux armées..... Il suffit de rappeler de tels titres, sans doute, à un Gouvernement juste et libéral, pour espérer que le docteur Daignan, cessant d'être oublié, en offrira dorénavant le *signe le plus honorable.*

(*Note du Rédacteur principal.*)

pour nos maux, des remèdes aussi efficaces que ceux qui nous viennent des pays lointains.

En mon particulier, je suis très-persuadé que parmi le très-grand nombre de substances amères, à différens degrés, que nous avons dans toutes les parties de l'Empire, il y en a qui sont, ou que nous pouvons rendre, par l'art de les préparer, aussi efficaces pour nous que le meilleur quinquina; et je n'hésite pas de dire, ou plutôt de répéter peut-être pour la millième fois, que tout spécifique qu'est le quinquina, ou qu'on veut le croire, il a toujours fait, et qu'il fera encore toujours, chez nous, plus de mal que de bien, tant qu'on fera la médecine comme on la fait aujourd'hui. Je dis plus, et j'ajoute que la médecine elle-même sera et deviendra encore toujours plus nuisible que salutaire, à mesure que nos connaissances s'étendront, si on n'y établit pas un autre ordre, que je sollicite en vain depuis si long-tems.

Je pourrais ajouter, à l'appui de ce que j'avance ici, beaucoup de preuves authentiques et de fait; mais, comme au lieu d'y trouver de bonnes raisons, on pourrait les prendre pour une déclamation plus propre à ajouter à l'inquiétude qu'à la calmer, je passe à la manière dont on doit se conduire pour se mettre à l'abri des fièvres d'automne.

La première précaution est de se garantir des injures du tems et de l'humidité du matin et du soir, sur-tout dans les pays marécageux; 1°. en se tenant bien couvert; 2°. en prenant, en petite quantité, quelque liqueur forte, ou au moins quelque boisson tonique, plus salubre pour nous que le thé, qui n'agit que par un sel âcre, qui *blase*, c'est-à-dire, qui affaiblit peu à peu par l'usage habituel, si bien les solides qu'il produit souvent le scorbut, tandis que nous avons une infinité de plantes aromatiques bien supérieures, qui le préviennent, en ce qu'elles agissent par une huile essentielle qui flatte et qui anime le systême nerveux, et soutient l'énergie de tous les solides. De ce genre sont le *botris* ou *ambroisie*, la *mélisse*, la *menthe*, l'*angélique*, la *sauge*, la petite *absynthe*, le *génépi*, etc.

La seconde précaution, est de faire entrer dans son régime quelques substances toniques et antiseptiques, comme le vinaigre, l'ail, l'oignon, le porreau, l'échalotte, l'oseille, le céleri, le cresson, la moutarde préparée ou la racine de raifort sauvage hachée, qui est une moutarde naturelle trop négligée, ect.; de puiser l'eau destinée à la boisson, avec d'autant plus de soin, que lorsqu'elle ne vient pas de source, ou qu'elle a été recueillie dans des citernes, il s'y engendre toujours différens insectes qui attestent et hâtent sa corruption. Le moyen le plus simple de la dépouiller de ces insectes, et de tout ce qui peut l'altérer, c'est de la passer par les fontaines sablées de grès et charbon, aujourd'hui si communes, mais peu connues dans les pays marécageux, où elles sont le plus nécessaires: on ferait fort bien encore d'y ajouter un peu de vinaigre ou d'y faire infuser des bayes de genièvre, du fruit d'épine-vinette, du verjus et peut-être des mûres de ronce, dont je crois qu'on n'a pas encore essayé de tirer parti et dont les campagnes sont remplies.

La troisième précaution, qui régarde plus particuliérement les ouvriers et les gens de peine livrés à de grands travaux, et de ne pas prendre leur repas dans les ateliers, ni sous le vent, ni à portée de tout ce qui exhale une mauvaise odeur; sur-tout de ne pas se coucher sur l'herbe, ni sur la terre dans les momens de repos; enfin, de ne pas négliger l'usage de la pipe, lorsqu'on y a été habitué. Cet usage, dont les médecins ne se sont pas encore fort occupés, et que je crois beaucoup plus salutaire qu'on ne le pense, est trop généralement répandu parmi les peuples du midi, comme parmi ceux du nord, pour pouvoir douter qu'il n'ait quelque avantage réel, dont j'ai eu quelque aperçu, en le prescrivant quelquefois aux tempéramens phlegmatiques, sujets à de fréquentes fluxions de la tête, pour leur éviter des *exutoires*, mais en substituant la petite *sauge*, ou quelque autre plante aromatique, au tabac. On pourrait aussi substituer à la pipe la racine de raifort sauvage comme masticatoire qui produit le même effet.

La quatrième précaution est d'avoir grande attention d'éviter les alternatives du froid et du chaud, en passant subitement d'un lieu échauffé par des poëles, ou un grand concours de monde, comme dans les spectacles et les bals, au grand

air. C'est là une des grandes et des plus fréquentes causes des catarrhes et des fièvres pour le beau monde; comme de se reposer au frais et de se coucher sur l'herbe ou sur la terre, pour les ouvriers et les gens de peine. D. D. M. M.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

DU NOSTOC.

Voici la saison de l'année où les enfans gâtés de la nature, initiés dans ses plus secrètes opérations, et destinés à conserver le feu sacré de l'alchimie calomniée par tant de mécréans, se lèvent *per amica silentia noctis*, se lavent les mains et les yeux dans une eau vierge, invoquent leur génie tutélaire, sortent mystérieusement et sans regarder derrière eux de leur réduit toujours éclairé au levant, parcourent les lieux inhabités et pierreux, guettent l'instant précis *quo sacro junguntur sol et tellus connubio*, puis remplissent leurs sacs en toile écrue, d'une substance gélatineuse, produit de ces furtives amours. Voilà ce qui m'a été assuré par un galant homme, nommé M. Monnot, doreur, demeurant cour du Dragon, près la rue Taranne, personnage d'une gravité à déconcerter le rire le plus convulsif, quand il disserte sur le *nostoc* (ou *flos cœli*, comme il l'appelle). Sur toute autre matière c'est un homme de sens, un bon ami, un bon voisin, et gardez-vous de lui ôter sa chimère; c'est son bonheur, c'est son *dada*, dirait Sterne; c'est pour lui l'or potable, la pierre philosophale. Est-il enrhumé? Dix gouttes de l'élixir qu'il en tire, et mises dans un verre de vin chaud et sucré (le véhicule ici vaut bien le médicament), déterminent une sueur critique, et le rhume est guéri. A-t-il une indigestion? Cet élixir précipite, comme par magie, les alimens rebelles. Avez-vous un point de côté, une diarrhée, une constipation, trop chaud ou trop froid? Prenez de son baume, c'est le moteur général, le régénérateur universel, le régulateur de la balance sanitaire. Je ne sais pas même si ce breuvage ne donne pas un demi-brevet d'immortalité, et je connais un adepte qui n'est mort subitement, il y a dix jours, que pour avoir oublié de prendre sa ration accoutumée de longévité; car cette substance a cela de particulier, qu'il est essentiel d'en continuer l'usage. Eh! ne sait-on pas que l'abstinence de l'ambroisie privait les Dieux même de l'immortalité.

Mes lecteurs rient sans doute de cette crédulité, et tel d'entr'eux a peut-être un faible plus ridicule. Celui-ci ne couperait pas ses ongles, ses cheveux, ses bois dans le décours; cet autre ne s'asseyerait pas treizième à table, ou se hâterait d'en sortir si la salière se renversait; celui-là se fâcherait contre son chirurgien qui, en levant son vésicatoire, jeterait l'emplâtre au feu; ainsi, chacun a sa marotte, et ne voit que les préjugés d'autrui, sans réfléchir sur les siens propres. Encore celui dont nous parlons est-il fondé sur quelque base plausible. Il existe en effet une plante verte, gluante et membraneuse, du genre des *tremelles*. Aussi merveilleuse dans le règne végétal, que les vorticelles ou rotifères dans le règne animal; elle reparaît, en l'arrosant d'un peu d'eau, fraîche, verte, pulpeuse, de sèche, noire qu'elle était. L'analogie est même frappante entre l'insecte et cette plante; car tous deux, desséchés au soleil, dans un four, dans une étuve, recouvrent, par le seul contact de l'humidité, l'un la vie et la sensibilité, l'autre la végétation et l'irritabilité, et la seule vapeur de l'eau chaude produit le même effet. Ce qu'a de bien singulier aussi cette plante, c'est que, si l'on veut la conserver, il faut la recueillir avec des pinces de bois et se garder d'y porter la main; c'est qu'elle se flétrit au lever de l'aurore comme la manne du désert, tellement que si la récolte n'est pas finie avant que les premiers rayons du soleil aient frappé la terre, il faut la défendre de leur impression en la couvrant de plusieurs bottes d'herbes, et attendre qu'il ait disparu de l'hémisphère, pour emporter sans danger, son trésor enfoui sous le gazon. Si la cachette a été mal pratiquée, on ne trouve plus qu'un petit monceau de poussière au lieu de l'amas gélatineux qu'on avait laissé. Un chercheur actif peut en recueillir jusqu'à quatre livres avant le lever du soleil, en Mai ou en Septembre. Le mâle se cueille à la première époque, la femelle à la seconde. On la trouve dans les lieux déserts et couverts d'un gazon rare; on en rencontre beaucoup au Champ-de-Mars. Une de ses propriétés les plus étranges, c'est d'être recueillie quelquefois sur une pierre et souvent deux fois sur la

même dans un seul instant, puis on fera cent pas sans en trouver. J'ai voulu goûter de ce végétal merveilleux au risque de devenir immortel, je l'ai trouvé fade comme serait une gelée de gomme arabique; mais je crois qu'assaisonné, il serait nourrissant. M. Monnot unit le mâle et la femelle. Il les expose au soleil dans une matras, puis les enferme dans la cave, en bouteilles; au bout de quelque tems de fermentation, il distille le tout dans un ballon à la seule chaleur du soleil; *il en retire*, comme il dit, *les trois principes*, l'esprit, le soufre, l'huile; et c'est du mélange heureux de ces produits, qu'il compose sa médecine universelle, son *cordial philosophique*. M. S. U.

De la Science de l'Anatomie dans les Arts.

Monsieur, l'ouvrage d'anatomie dont vous n'avez pris connaissance qu'à l'exposition au Musée, a été fait dans l'intention de prouver aux artistes que les Grecs, peuple le plus civilisé que l'histoire connaisse, ne sont parvenus à la perfection de l'imitation animale qu'à l'aide de l'anatomie que je regarde comme la source à laquelle doit puiser l'élève qui se destine aux beaux-arts.

Cette anatomie, considérée dans le mécanisme musculaire que fait mouvoir la volonté de l'ame, porte l'homme à l'opération de tous les sens, par l'effet de contraction et de relâchement alternatif, c'est une opinion que professent les plus célèbres artistes; mais il restait à prouver que les anciens avaient assez connu cette partie de la structure animale pour avertir les modernes que telle est la route qu'on doit suivre pour arriver à la perfection de l'art d'imiter. Je crois que, parce que tout a ses principes dans la nature, les sciences et les arts ont aussi les leurs; et je doute très-fort qu'un homme qui voudrait passer pour poëte, et qui ne connaîtrait ni sa langue ni les principes de la poësie, pût jamais faire des vers cadencés, tels que *Boileau*, *Racine* et *Corneille*, etc.

En me dévouant à l'étude des beaux-arts, j'ai voulu ouvrir ma carrière par des préceptes qui pussent être utiles à mes compatriotes; et pendant tout le tems que je suis resté à l'hôpital militaire de Paris, je me suis occupé à poser de beaux sujets morts d'accidens, dans l'attitude du gladiateur; je les ai moulés avec le plus grand soin dans toutes les couches de muscles, de manière qu'on puisse découvrir d'un seul coup d'œil le mécanisme de l'homme qui détermine le mouvement décidé du gladiateur combattant.

Aidé par le travail que j'ai réparé et coloré avec la plus grande vérité, j'en ai fait un ouvrage d'anatomie que je consacre à l'art de l'imitation humaine. Il représente le gladiateur sous quatre points de vue; chacun d'eux se développe par trois ou quatre dessins, depuis son squelette jusqu'à la couche superficielle : il y aura de plus, les quatre premières planches remplies de têtes, de pieds et de mains, dessinés d'après l'antique, et exécutés de grandeur presque naturelle. La mention honorable qu'en a faite l'Institut dans une de ses séances, et que sans doute vous avez vu dans la feuille du *Moniteur*, qui rappelle la séance publique du 7 Vendémiaire, me donne à espérer un rapport plus détaillé par M. Lebreton, secrétaire de la Classe des beaux-arts, que la commission a nommé à cet effet. Cet ouvrage sera terminé dans le courant de l'an 1809, et sera, en attendant, livré par souscription.

Pour compléter cette œuvre, j'ai disséqué une bonne épreuve du gladiateur, et me suis assuré, d'après les figures anatomiques qui m'ont servi de modèles, que l'auteur de cette statue devait être d'autant plus profond dans cette science, qu'il a fait sentir, en certains endroits, des muscles parfaitement recouverts par la couche de la superficie. Le parti qu'on trouve dans cette figure, n'est pas l'effet d'un beau raisonnement qui conduit toujours à ce que les artistes appellent *manière*, mais il prouve, au contraire, que l'art et la science se sont prêtés la main pour produire les chefs-d'œuvre que nous ont laissés les Grecs.

J'ai l'honneur d'être, etc. Salvage.

Doct.-Méd. de la Faculté de Montpellier.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

serait facilement meilleur qu'il n'est, s'il y avait plus d'ensemble entre les coopérateurs, et si tel membre qui y publie fréquemment des articles était en effet chargé de sa rédaction, qui, confiée à un être amphibie et sans talent, est réellement *onus impar humeris*. Il paraît tous les mois, et coûte 17 fr. et 21 francs.

Nous n'en dirons pas autant du *Journal de Médecine*, recommandable par les noms de MM. *Corvisart*, *Leroux et Boyer*, qui tiennent tout ce que promet une telle responsabilité. Ce journal paraît tous les mois, et coûte 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départemens.

La Bibliothéque médicale, ou Recueil périodique d'extraits des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie, est rédigé avec goût et dans un bon esprit : il est utile à ceux qui ne peuvent acheter ou lire tout ce que produit aujourd'hui en médecine le *scribendi cacoëthes*. Il paraît tous les mois, et coûte 25 fr. pour Paris; 30 fr. pour les départemens.

Le Bulletin des Sciences médicales paraît tous les mois, et coûte 12 fr., et 14 fr. franc de port.

Le rédacteur (le docteur *Graperon*), est connu par un jugement sain, une diction pure et convenable à la chose, et nous le louerions sur le choix de ses articles, si nous ne trouvions dans les Nos de Mai et Juin un monument et d'ignorance des dogmes hippocratiques, et du goût le plus barbare. M. *Vassal*, ancien chirurgien et nouvellement enrégimenté parmi les prétendans au bonnet doctoral, a cru apparemment éveiller l'attention par un paradoxe qui prouve qu'il ne sait pas même choisir ses moyens de célébrité. Contre l'opinion des plus graves autorités en médecine, depuis *Sauvage et Chirac* jusqu'à *Brera*, *Hermann*, *Franck*, *Boyer*, *Larrey*, *Lafontaine*, *Godefroi*, *Demangeon et Roussille-Chamseru*, il décide du haut de son privé tribunal que la *plica polonica* (qu'il n'a jamais eu occasion d'observer) n'est pas contagieuse, qu'elle ne doit pas sa naissance à la malpropreté. Il n'a pas su distinguer la plique constitutionnelle de celle symptômatique et compliquée du syphilis, ou de scorbut, ou de goutte, ou de scrophule, ou de dartres; et il n'a pas su déduire la nature du mal de celle des moyens employés avec succès pour le guérir. Nous engageons ce docteur de fraîche date à relire ses cahiers, à étudier sa grammaire et le latin surtout avant d'en citer; enfin, à se borner à l'art utile de pratiquer des saignées et de panser des vésicatoires, sans aspirer aux honneurs *des charmes piquans d'un style fleuri*.

L'équité nous oblige à dire, et nous le faisons avec plaisir, que les articles du *Bulletin des Sciences médicales* sont ordinairement d'un meilleur choix, et nous citerons en preuve les Nos de Décembre, Janvier et sur-tout celui de Février, contenant un démenti formel à l'opinion du DOCTEUR *Vassal*.

Parlerons-nous du *Journal de Médecine pratique*, qui, bien qu'il ne coûte que 12 fr. par an, a trouvé le secret d'être le plus cher de tous les journaux. N'exhumons pas le défunt du tombeau où il repose, et ne troublons pas la paix de ses cendres. La devise de l'écrivain généreux, est:

Parcere subjectis et debellare superbos.

Enfin citerons-nous une petite coterie qui, instituée originairement sous le titre modeste de *Société médico-philantropique*, et dans le louable désir de former une tontine destinée à venir au secours de ses membres malades et maltraités par la fortune, a pris un vol plus ambitieux, s'est intitulée un beau jour: *Société médico-pratique* quoique composée de chirurgiens, et menace de publier ses Mémoires annuels. S'ils sont de la force de celui déjà mis en lumière, la Société gagnera infiniment à garder l'incognito, et nous la féliciterons si elle est fille assez sage pour ne pas faire parler d'elle; mais nous n'osons compter sur une telle retenue. Deux ou

trois brouillons égarent cette association composée de bonnes gens qui se proposent modestement d'assourdir l'*Europe savante* de leurs discussions et même du récit de leurs *Séances publiques*. *Risum teneatis.*

Deux Journaux qui ont quelque droit à être mentionnés parmi ceux de médecine, sont le *Journal d'Economie rurale* (1) et la *Bibliothèque Physico-Economique*, parce qu'ils contiennent en effet plusieurs articles de médecine et de chirurgie humaine et vétérinaire, de pharmacie et des recettes éprouvées: ils jouissent d'un succès d'estime et mérité.

Nous avons cru cet aperçu rapide utile aux lecteurs des départemens, et faire preuve de notre impartialité en leur exposant franchement notre opinion.

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habeto.

M. S. U.

Plantes usuelles indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature; avec la Description de leurs Caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; par *Joseph Roques*, docteur-médecin, de Montpellier, etc.— Chez l'*Auteur*, rue des Filles-St.-Thomas, n°. 17.—In-4°, par livraison, contenant 500 Plantes; la Collection aura 24 livraisons. — Prix de chacune, composée de 6 planches ou 24 plantes, 6 fr. et 6 fr. 50 c. franc de port. — *XVII et XVIII*e *Livaisons*.

(1) On s'abonne pour cet excellent Journal, chez M. *Colas*, Imprimeur-Libraire, rue du Vieux-Colombier, N° 26. — Le prix de l'abonnement est de 12 fr. pour six mois, et 24 fr. pour un an.

La fortune de cet utile et agréable ouvrage, est maintenant décidée et il est aussi nécessaire aux amans de la campagne qui veulent utiliser leur goût pour la culture des végétaux, qu'aux médecins qui en ordonnent l'usage. La dix-septième livraison contient, les renoncules, les rhubarbes, le ricin, le riz, les robiniers, le romarin, les ronces, la roquette, les rosages, le roseau et les rosiers. La dix-huitième, la rue et la sabine également voisines par le rang alphabétaire et par les propriétés, les safrans, le sagoutier, le salicaire, les salse-pareilles, le salsifis, la sanicle, les sapins, les saponaires, le sapotillier, la sarrète, les sariettes, les sassafras, le satyrion, enfin les sauges; et l'Auteur a su également semer à pleines mains par tout, et les fleurs et l'instruction.

M. S. U.

ERRATA DU N° 25.

Page 194, *au bas de la deuxième colonne :* liniment volatil composé; *lisez :* volatil camphré.

195, *au bas de la deuxième colonne, rayez toute la parenthèse.*

195, 13e *ligne*, 2e *colonne :* bouillon d'écrévisses; *lisez:* buisson d'écrévisses.

C'est bien malgré nous et les précautions les plus grandes, que ces fautes typographiques échappent; mais nous comptons sur l'indulgence et la sagacité de nos lecteurs, qui, si un sens louche se présente, sauront bien restituer celui de la version orthodoxe, et sont formellement invités à suppléer ces corrections.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 27. — 21 Septembre 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

De la nature des fièvres, et de la meilleure méthode de les traiter, etc., traduite de l'italien du docteur *Giannini*, médecin du grand hôpital de Milan; par M. *Heurteloup*, premier chirurgien des armées, l'un des inspecteurs-généraux du service de santé militaire, etc. — Chez *Léopold Collin*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 4. - Deux vol. in-8°. — Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port. — 1808.

Aucun ouvrage ne pouvait paraître plus à propos que celui-ci, en ce moment où les fièvres intermittentes sévissent comme endémiquement, et ont une fatale issue, plus encore par leur mauvais traitement que par leur nature; mais c'est peu qu'il fallût que cet ouvrage fût fait, si celui qui paraît n'est pas celui qu'il fallait. Nous ne contesterons pas à M. *Heurteloup* la fidélité de sa traduction, mais dût-on nous accuser de prévention médicale, nous pensons qu'il n'appartenait qu'à un médecin de traduire médicalement un médecin, et malgré les connaissances qu'a pu puiser le traducteur, et dans son original et dans sa pratique personnelle, il n'a pu donner *ex cathedrâ*, des leçons dans une partie de l'art pour laquelle il n'a point reçu une éducation élémentaire, une mission particulière. Ce défaut sera toujours celui des ouvrages enfantés par les chirurgiens écrivant sur la médecine. Pourquoi veut-on se parer précisément du mérite qu'on n'a pas, et se refuse-t-on à s'honorer de celui qu'on possède. *Néron* déclamait sur la scène; *Alexandre* avait la prétention de donner des leçons de goût en peinture à *Appelles*, et le grand *Frédéric*, celle de faire des vers français et de jouer de la flûte.

« Ne forçons point notre talent,
» Nous ne ferions rien avec grâce ».

a dit ce fabuliste charmant qui la rencontra si bien dans l'abandon avec lequel il se livra au sien. Si M. *Heurteloup* eût traduit quelque chirurgien italien; si même il eût publié quelques observations chirurgicales de son propre fonds, nul doute qu'il n'eût enrichi l'art, et peut-être reculé ses limites; mais il a tenté d'écrire en médecine, malgré plusieurs échecs déjà subis en ce genre, et ses efforts également vains et pour l'art et pour sa réputation n'attesteront que sa bonne volonté. Nous ne dirons rien du paradoxe tranchant du docteur *Giannini*, répété et développé avec complaisance par son traducteur : « *Que l'air n'est point le véhicule, le propagateur des contagions, que pour que la contagion soit communiquée, il faut que le contact ait lieu avec la personne, ou l'objet qui en est imprégné.* » On ne doit répondre à des assertions aussi hazardées, que par des faits, et malheureusement l'histoire de la médecine en fourmille. Une flotte mouille sous le vent d'un pays infecté d'une épidémie, et tout

l'équipage tombe malade quoique sans communication... La peste se communique en Egypte, par le seul transport de l'air, par le soufle du kamsim, et malgré les cordons de troupes qui coupent les relations avec le pays infecté; la contagion siége près de Rome, dans les marais pontins, par la seule action de l'*aria*, comme ils disent, etc. Quant à la proposition d'employer le mercure pour détruire toutes les contagions, certes cette idée est neuve en effet, mais cet agent infidèle a fait assez de mal à l'humanité, sans étendre encore l'abus de sa puissance, et c'est une de ces folles théories dont la pratique fait justice, et aux dépens de trop de victimes, pour en tenter l'expérience. Il y a cependant une part d'éloges à faire à l'auteur et nous croyons qu'elle serait plus grande, s'il eût été traduit par un médecin. Il offre quelquefois une logique précise, souvent une dialectique spécieuse, et sa manière géométrique plaira à ceux qui exigent des démonstrations algébriques. Sa théorie des paroxismes fébriles est ingénieuse, mais de graves erreurs entachent ces aphorismes donnés d'un ton magistral. Que dire d'un auteur qui conseille sérieusement des immersions froides pendant la menstruation, après les repas, dans la fièvre, dans le mal de dents, dans la scarlatine, la variole, etc.? Avec de tels préceptes, un livre, contînt-il même quelques vérités, ne rachète pas par ce qu'il pourrait offrir de neuf, le danger de sa lecture. En deux mots, c'est le système de *Brown* travesti.

Au reste, nous concluerons sur le mérite de cet ouvrage par cette sentence émanée du tribunal même du traducteur: « Certes, si l'utilité de » la médecine avait besoin d'être démontrée, il ne » faudrait pas en aller chercher la preuve dans de » pareils ouvrages; l'intérêt de l'humanité voudrait qu'on en votât la destruction, si les ennemis d'une science aussi importante prétendaient » s'en faire un appui contre elle. »

Manuel d'Autopsie cadavérique, médico-légale; traduit de l'allemand du docteur *Rose*, sur la deuxième édition, par *C. C. H. Marc*, docteur-médecin, archiviste de la Société médicale d'Emulation de Paris, membre de la Société Galvanique, etc.— In-8°.— Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port.— Chez *Duminil Lesueur*, impr.-libraire, rue de la Harpe; et *Crochart*, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n° 3.

Les pays qui nous entourent, et sur-tout l'Allemagne (1), sont bien plus avancés que nous dans la science médico-légale. On ne pouvait donc mieux puiser que chez eux, pour donner à la France un ouvrage qui lui manquait. C'est peu que l'anatomie soit très-cultivée par nous; c'est peu même que des médecins-juristes aient éclairé cette importante partie de la législation; il faut qu'une étude particulière apprenne à l'homme de l'art, appelé à remplir ces graves fonctions, comment il doit faire l'application de ces sciences à la médecine légale. Cette haute expertise ne s'acquiert que par la réflexion continuelle, et telle preuve n'a pu être acquise dans telle procédure criminelle, telle autre n'a été déviée de la vérité que par l'inattention de l'artiste qui a pu oublier que dans une autopsie, celui qui promène un scalpel interrogateur, tient le glaive des lois. Cet ouvrage était donc nécessaire à notre instruction, et l'on ne peut trop savoir gré au zèle du traducteur qui, initié dans les deux langues, a su le naturaliser en France. Pénétré de la gravité de son sujet, il s'étonne qu'une science aussi utile ait pu être autant négligée, et il en trouve la cause dans l'abandon qui fut fait originairement aux chirurgiens, *souvent même au premier barbier venu*, des rapports médico-légaux, comme si la connaissance de l'anatomie suffisait pour éclairer indistinctement sur tous les cas de la médecine judiciaire. *Henri*, le *Grand-Henri* fut le premier qui, appréciant l'importance de ces fonctions, déféra à son *premier médecin*, le droit de nommer des chirurgiens légistes. Le mépris où tomba cette expertise, par l'ignorance de ceux qui l'exerçaient, dégoûta les médecins de s'en occuper, et malgré les travaux immortels des *Petit*, des *Bouvard*, des *Vicq-d'Azir*, les chai-

(1) « En Allemagne, les fonctions de l'expertise médico-légale sont exclusivement confiées aux médecins; et ce qu'on appelle vulgairement des chirurgiens, n'intervient dans l'inspection médico-judiciaire que pour la partie manuelle et comme témoins seulement; la confection du rapport et les conséquences à en tirer regardent le médecin seul. » (*Avant-Propos de l'ouvrage cité.*)

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXVII.) (209) (21 Septembre 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LA ville de Corbeil, près Paris, s'honore d'avoir donné le jour à PIERRE GILLES, ou GILLES DE CORBEIL (*Ægidius Corboliensis*), premier médecin de *Philippe Auguste*. Deux écrits qu'il a composés, l'un sur les urines, l'autre sur le pouls, prouvent que ce médecin était instruit, qu'il avait étudié dans les Ecoles de Médecine de Salerne et de Montpellier, et que la Faculté de Médecine de Paris jouissait d'une grande réputation. Ses écrits en vers ne permettent pas de douter que, de tout tems, un style aimable, et même la poësie, ont rendu par fois moins austères les graves préceptes *d'Hippocrate.*

» *nec Parisianas*
» *Estimet indignum physicam* (*medicinam*) *resonare Camœnas.* »

CONSTITUTION MÉDICALE.

UNE harmonie constante se fait remaquer entre l'état de l'atmosphère et le tableau des maladies. La température n'a offert aucun changement notable depuis dix jours, et le cadre nosographique s'est rempli des mêmes affections. Nous n'ajouterons donc rien à ce que nous avons prescrit, et nous nous bornerons à renouveler les conseils que nous donnâmes dans le dernier N°, contre l'invasion de l'humidité et du froid, qui chaque jour font de nouveaux progrès, et cet avis s'adresse sur-tout aux habitans des campagnes. Voici la saison des vendanges. On part un beau matin légèrement vêtu sur la foi d'un rayon de soleil : on s'échauffe en marchant, on veut presser ses vendangeurs, inspecter sa recolte ; on parcourt les côteaux, une giboulée survient ; on ne peut changer de vêtemens ; la surveillance oblige à rester à son poste. Les pieds s'empreignent d'humidité dans ces sentiers fangeux, et l'on revient chez soi avec le germe d'une fluxion de poitrine ou au moins d'un catarrhe. Que faut-il pour éviter ces accidens? Un gilet de flanelle sur la peau, des souliers épais et même des sabots fourrés, de bons chaussons, et un spincer ou

une rédingotte de taffetas imperméable (1). Si le tems est nébuleux, une rôtie au vin, une soupe bien chaude, et sur-tout l'attention de ne pas attendre la nuit pour retourner à la ville. Ces précautions bien simples conviennent également à tous ceux qui inspectent des travaux où l'on a à redouter l'influence d'un air humide et froid, ou les émanations d'une terre imbibée d'eau. Quant à ceux qui travaillent, le moyen de salubrité le plus sûr consiste à ne pas laisser réfroidir sa sueur, mais à s'entretenir doucement dans cet état de moiteur jusqu'aux heures de repos, dont on doit profiter pour se couvrir de ses vêtemens, et sécher sa chemise auprès d'un bon feu en prenant sa réfection, si l'on en a la facilité. Un verre de vin pur, un potage bien chaud peuvent suppléer au feu, s'il est impossible d'en allumer au foyer. Car nous ne conseillons point celui du poële dont le bienfait momentané est détruit par le besoin de s'exposer aussitôt après le repas à l'air dont le froid et l'humidité deviennent encore plus sensibles par la comparaison.

Nous avons dit que parmi les fièvres dominantes on a surtout observé beaucoup de fièvres intermittentes, et l'expérience a prouvé qu'elles prenaient le type de quotidiennes si elles étaient mal traitées, c'est-à-dire par le régime affaiblissant. Le relâchement de l'atmosphère sollicite plus que jamais l'usage des amers, et nous avons retiré comme fébrifuge, le plus grand succès de l'emploi de notre *vin anti-leucorrhéen,* dont nous publierons sous peu la composition, le tems que nous avions fixé pour son épreuve étant bientôt écoulé. Les autres maladies dominantes sont absolument celles que nous avons signalées dans le dernier N°, dont nous avons indiqué sommairement le traitement curatif, et plus au long les moyens préservatifs.

Les dix jours qui viennent de se passer ont présenté la même température que celle des dix jours précédens; six ont été pluvieux et quatre très-beaux. Du 9 au 14, pluie intermittente, tonnerre le 10 à midi. Du 14 au 19, tems superbe. L'air même devenu froid, semblait promettre un beau tems plus durable; mais dès le 18, à quatre heures, le vent du sud a repris le dessus, et a amené de la pluie. Elle a recommencé à tomber pendant la nuit, et ce matin 19, des nuages semblent menacer d'en donner de nouvelle. Nous n'en persistons pas moins à espérer un bel automne.

Notre correspondance prouve une concordance athmosphérique singulière entre la France et l'Italie; comme si le ciel par ses météores, ratifiait aussi l'événement qui a fait passer ces deux pays sous la même domination. Les résultats de la météorologie observée à Plaisance par notre honorable coopérateur le savant Mantenga donnaient pour le mois de Juillet, 28 pouces 2 lig. $\frac{1}{5}$, pour la plus grande hauteur du baromètre; 27 p. 8 lignes $\frac{1}{5}$, pour la moindre; le *maximum* de l'hygromètre a été de 82, le *minimum* de 50; l'élévation du thermomètre a été de 30; sa baisse de 15. Il est assez piquant de prouver par le rapprochement de cette température avec la nôtre à cette époque, que la différence n'a rien offert de bien sensible et sur-tout qu'elle n'a point été telle qu'elle a coutume d'être observée entre ces deux climats; l'hygromètre seul a montré une disparité notable au profit de l'Italie. Les maladies les plus communes dans ce mois, y ont été les coqueluches et les diarrhées; mais une observation qui appartient absolument à la douce température de ce pays, et dont nous ne conseillerons pas aux praticiens français d'essayer d'acclimater l'emploi chez nous, quelque succès qu'il ait eu en Italie, c'est l'*immersion froide* pour ces maladies, quand les émétiques, les calmans et le quinquina ont été administrés infructueusement. Cette pratique, dont la vogue est due au docteur Giannini, ne réussirait point chez nous et nous paraît même avoir été quelquefois tentée un peu légèrement, quoique sous le beau ciel d'Italie.

Depuis le 9 Septembre jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 10 fois S.-O., 5 fois S., 4 fois S.-E., 8 N.-E., 2 fois N.-O., et 1 fois E.

☾ Premier quartier, le 26 Septembre.

M. S. U.

Depuis le 9 Septembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 2 lig. $\frac{10}{12}$.

La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{4}{12}$.

(1) Rue St.-Honoré, n° 33, près celle du Roule. Voyez la *Couverture* du N° 18 (21 Juin dernier).

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 16 deg. $\frac{8}{10}$.

Il a descendu à 7 d. $\frac{1}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 85 d. $\frac{1}{2}$.

Chevallier, *ingénieur-opticien de S.M. le Roi de Westphalie.*

Suite des observations sur les maladies d'automne, de l'année 1808.

La cinquième précaution qui concerne encore plus particuliérement les ouvriers et le peuple, serait de faire choix de fruits bien mûrs et bien conditionnés, si leurs facultés le permettaient; mais puisqu'ils ne peuvent en avoir que de médiocres et de mauvaise qualité, il faut au moins qu'ils les mangent cuits et qu'ils aient l'attention de ne pas les mêler, comme on le fait assez généralement à la campagne, avec le lait, ni avec la crême qui entrent facilement en fermentation, et qui ne tardent pas à produire des indigestions, la fièvre et des diarrhées dont on ne peut pas prévoir les suites.

Cela posé, c'est-à-dire en supposant, (car il y en aura bien peu qui puissent le croire) que la fièvre n'est pas, par elle-même, une maladie réelle, ou du moins une maladie grave; au lieu de se presser de recourir aux remèdes, pour s'en débarrasser, il faut, au contraire, différer le plus possible en laissant agir la nature (excepté dans quelques cas particuliers), et en la secondant prudemment pour préparer les humeurs par les précautions de la conduite et du régime.

Il faut insister d'autant plus sur ces précautions, que c'est de-là que dépend tout le succès du traitement, parce que,

Le premier remède de la fièvre, est la fièvre.

Le second la diète ou le régime le plus tempérant.

Le troisième, une boisson délayante quelconque.

Le quatrième, des juleps plus ou moins tempérans, ou rafraîchissans, indiqués ci-après par la lettre A.

Le cinquième, des lavemens émolliens, s'il y a lieu.

Le sixième, l'émétique, en grand lavage, à petites doses.

Le septième, la patience, pour attendre la coction.

Le huitième, des légers purgatifs plus ou moins réitérés, hors de l'accès en forme d'apozême ou de tisane royale, indiqués ci-après par la lettre B.

Le neuvième, le quinquina lorsque tout est disposé pour la crise, car il faut que le remède en produise une, même à petite dose, comme il est indiqué ci-après par la lettre C, sans quoi point de guérison solide, mais bien une autre maladie, souvent pire que la première, car c'est-là la cause la plus ordinaire du changement des fièvres intermittentes et continues de différens caractères, même putrides et malignes, dont on parle sans cesse, et qui, en général, n'ont pas souvent d'autre raison de dégénérescence que l'abus du quinquina et de beaucoup d'autres remèdes.

Mais, lorsque tout paraît bien disposé pour une crise quelconque, et sur-tout que les accès de la fièvre sont modérés, il est facile de la vaincre avec quelqu'une des plus légères potions fébrifuges, indiquées ci-après par la lettre D, administrées vers la fin de l'accès; en continuant ensuite l'usage du quinquina sous la forme d'opiate, comme il est indiqué à la suite des potions par la lettre D, jusqu'au retour de l'accès, qui ordinairement n'a pas lieu.

Si au contraire l'accès reparaît, mais bien modéré, il faut continuer l'opiate fébrifuge, à trois doses par jour, chacune d'un gros, une heure avant de manger, jusqu'à la concurrence d'une once et demie au plus de quinquina.

Si alors il reste le moindre vestige de l'accès de la fièvre, il faut laisser-là le quinquina et la fièvre, pour en chercher la cause, qu'on doit attribuer à quelque embarras dans le mésentère ou dans quelque autre viscère. En conséquence il faut, en pareil cas, donner matin, midi et soir, une heure avant de manger, dans l'intervalle des accès, un demi-gros de crême de tartre non soluble, en poudre, et par-dessus chaque prise, un bouillon aux herbes, ou un verre d'apozême hépatique, indiqué ci-après par le lettre E, et la fièvre disparaît ordinairement sous peu de jours, sans quinquina.

Cependant, si elle persiste encore, quelque peu sensible qu'elle soit, il faut passer à l'usage des légers fondans indiqués ci-après par la lettre F, sans abandonner l'apozème, qu'on doit rendre purgatif, de tems en tems.

On revient ensuite à la crême de tartre, combinée à parties égales avec la poudre de camomille romaine, et bientôt après, il n'est plus question de la fièvre, à moins qu'il n'y ait quelque cause cachée.

Mais, quoique la fièvre ait totalement disparu, et que le malade ait tous les signes de la convalescence la plus solide, la prudence exige d'assurer le succès du traitement par l'usage du vin amer, indiqué ci-après par la lettre G, pour tenir lieu de quinquina. D.... D. M. M.

(*Dans le N° prochain nous donnerons les formules indiquées par le Docteur Daignan*).

DU SIÉGE PRÉCIS DU GOUT.

Une feuille estimée autant par le choix de ses articles que par la décence de sa rédaction, (le *Journal du Commerce*, 14 Août 1808), contient la formelle provocation de mon opinion sur le *Siége du Goût*. Tâchons de nous montrer dignes de sa confiance, et de répondre à son honorable appel, non comme *grand dégustateur* du Rocher de Cancale, fonction dont nous avons expressément donné notre démission; mais comme honoré du titre indélébile d'ancien médecin et investi en cette qualité du droit de discuter les plus hautes questions de l'économie animale.

Cette question physiologique a exercé déjà beaucoup d'écrivains, mais si l'on en excepte *Bellini*, aucun ne nous paraît avoir donné la solution complète du problême proposé, et même ce savant n'ayant décrit l'organe du goût que chez l'animal, et principalement celui qui rumine, et cet organe différant essentiellement dans l'homme, il est nécessaire d'établir ici un tableau rapide de l'anatomie comparée de ces organes, après avoir donné la définition du goût.

Le goût est l'action d'un organe exerçant sa faculté, et pouvant décider de sa sensation. Aussi ce mot s'applique-t-il par métaphore à tous les exercices des sens. On a du *goût* pour les arts, pour les sciences, pour les femmes, comme on en a pour les alimens, selon qu'on est plus ou moins disposé par la nature à appliquer à ces divers objets les divers organes de ses sensations. La bouche est le siége du *goût*, en donnant à ce dernier mot son acception exacte et physique : *l'exercice de la faculté de discerner les saveurs*. Cependant l'œsophage et même l'estomac réclament en quelque sorte le partage de cette faculté avec la bouche, et il y a entre ces trois organes une sympathie telle que ce qui répugne à l'un, déplaît à l'autre, et qu'ils s'accordent à le rejeter. La bouche est la sentinelle avancée du goût; or, comme c'est chez elle que doivent passer d'abord les alimens, elle a dû recevoir *le mot d'ordre* pour accorder ce passage, et il était naturel qu'elle fût pourvue d'une dose de vigilance plus habituelle; mais le ministre du goût, le grand dégustateur, l'échanson de la bouche même; c'est la langue, cet organe enchanteur et mobile, sur lequel la nature s'est complu à épuiser tous ses dons; cet instrument qui fait vibrer l'air des sons les plus délicieux, cet interprète du cœur, qui sait dire de tant de façons : *Je t'aime*. Ce peintre de l'esprit qui sait parer la pensée de tant de couleurs, est aussi le dépositaire du *toucher* le plus exquis; car le goût n'est qu'un toucher plus subtil qui décompose sur le champ l'objet qui lui est présenté, interroge avec la rapidité de la pensée, les parties qui le constituent, et soumet à son analyse spontanée jusqu'à l'air que nous respirons.

On nous permettra une courte analyse de l'anatomie de la langue, pour justifier notre opinion.

La langue des animaux est recouverte d'un épiderme plus ou moins rugueux et même raboteux au toucher, s'il est pratiqué dans le sens opposé aux couches superposées des cornets qui le recouvrent à la manière des rangs d'écailles, dans plusieurs familles; telle est celle connue en histoire naturelle, sous le nom générique de *feles*, *feles leo*, *feles pardus*, etc. ; la langue est plus ou moins veloutée chez d'autres, telles sont les diverses espèces de chiens. Sous l'épiderme est un corps réticulaire percé de trous comme un réseau. C'est par-là que passent les papilles du goût pour entrer dans les cornets de l'épiderme qui en sont les étuis sous forme de mamelons co-

niques très-saillans, et formant de rudes aspérités.

La langue humaine n'a point deux enveloppes, elle est revêtue du seul épiderme, membrane lisse, blanche, épaisse, sans cesse lubrifiée par la salive jaillissant des glandes environnantes, jouissant d'une exquise sensibilité par les mamelons disposés sous cet épiderme sans la percer et sans former aux dépens de sa contexture des gaines, ainsi que chez les animaux.

La surface supérieure de la langue est tapissée de mamelons sous forme de petits cônes renversés (V), disposés en deux rangs de corps papillaires, se joignant en forme de V au-devant de la commissure terminée par l'épiglotte. La base de ces petits cônes tronqués fait l'effet d'un entonnoir dont la pointe implantée dans le corps de la langue est entourée de lymphe sans cesse renouvelée. Mais ce n'est pas là que réside l'organe précis du *goût*. Ce n'est pas non plus dans ces mamelons à tête fongueuse, clair-semés, épars et solitaires sur la surface supérieure, antérieure et postérieure de la langue, ou répandus assez rarement sur les parois du palais. Le siége du *goût* réside *in apice linguæ*, il est déposé dans de petites pyramides plus déliées, plus coniques et placées à la pointe de la langue. Malgré leur ténuité, ils sont eux-mêmes composés de plusieurs petits mamelons cylindriques réunis, qui à leur tour sont formés par un tissu cellulaire d'une finesse excessive, dans lequel se ramifient une artériole, un nerf et un vaisseau lymphatique; une liqueur subtile, transude par la pointe de ces mamelons. Quelques anatomistes ont avancé que la volupté du goût était accompagnée de l'érection de ces mamelons : ce phénomène n'est pas prouvé. Une preuve que ces éminences sont les organes du goût, c'est que si des aphtes cancereux détruisent une partie de l'épiderme de la langue et des mamelons, jusqu'à découvrir les fibres charnues du corps de la langue, et si elle se recouvre d'un nouvel épiderme, mais sans régénérescence des mamelons, le goût ne renaît point, il ne reste plus à la langue que le sens du toucher dans cette partie. Une vive brûlure suspend la faculté dégustatrice de la langue sur l'endroit affecté, et elle ne reparaît que lorsque l'effet de cette cautérisation est cessé. C'est une paralysie temporaire. Enfin veut-on goûter avec sécurité un liquide inspirant la défiance, un mets inconnu, un sel suspect; l'instinct et l'habitude font avancer le bout de la langue sur ce corps étranger.

Plusieurs contre-épreuves assurent à la langue seule la propriété exclusive du goût. On a enduit la langue d'huile ou de solution épaisse de gomme arabique, puis on a appliqué avec un pinceau au pourtour intérieur de la bouche du sucre, du vinaigre; les sensations de doux et d'acide n'ont point été éprouvées (1); et le palais tant vanté pour sa faculté gustative, n'a point été averti de la présence de ces substances éminemment savoureuses. Bien plus, cette propriété des extrémités d'être le réceptacle d'une plus grande sensibilité, n'appartient pas à la langue seule : c'est au sommet de la tête que se développe le sentiment de quelque grand étonnement, d'une terreur soudaine, d'un plaisir vif, d'une douleur profonde, et j'en atteste le fréquent *stetêre comœ* de Virgile; c'est à la plante du pied que donnent le premier signe de sensibilité les enfans que se plaisent à chatouiller les nourrices imprudentes pour en arracher un rire convulsif. C'est à l'extrémité des doigts que s'exerce le mieux l'organe délicat du tact. Enfin, c'est à cette propriété de la sensibilité exquise des extrémités que détournant le sens des paroles touchantes de Jonathas, faisait allusion un prince infortuné qui, mourant des suites d'un plaisir empoisonné, et trouvant la mort au sein de l'action qui donne la vie, répétait tristement en montrant le siége de ses maux : *Gustans gustavi in summitate virgœ paululum mellis, et ecce ego morior.*

C'est donc à l'extrémité de la langue, *in summitate linguœ*, que réside éminemment le siége du

(1) Nous ne nions pas que quelques substances ne produisent sur diverses parties de la bouche, des impressions très-distinctes; mais ce ne sont pas des sensations de *goût*. L'ellébore, le *trago selinum*, l'absynthe impriment le sentiment de leur saveur à l'œsophage, à la luette, aux lèvres, comme la thérébentine agit particulièrement sur les reins; les cantharides sur la vessie; la garance sur le système osseux; l'alcohol sur la tête; l'arsenic sur les ongles; le fer sur le sang; les amers sur l'estomac; l'opium, le camphre sur tout le système nerveux; la rage sur la lymphe; l'*assa-fœtida* sur la rate; la rue, la sabine sur l'*uterus*; l'air sur les poumons; le savon sur le foie; l'eau sur toute l'économie.

goût; c'est à cet organe seul *qu'appartient le mérite de la dégustation; quod erat demonstrandum.* Dans un second article, nous essayerons de déterminer le mode par lequel le sentiment du goût s'exécute. M. S. U.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

DE L'ANGUSTURA.

Un pharmacien herboriste, connu à Paris par l'excellente préparation de ses simples, vient de publier dans le *Bulletin des Sciences médicales* de la société de médecine du département de l'Eure, N° 10 (1), un article de onze pages, sur *les dangers d'introduire en médecine de nouveaux remèdes exotiques, et particuliérement l'écorce nommée ANGUSTURA, comme supplétive du quinquina.* Nous ne partageons point son opinion, et nous allons la discuter autant que les bornes de cette feuille nous le permettront. « Pourquoi, » dit-il, veut-on que nous allions chercher un » remède nouveau sur les bords de l'Orénoque » ? Ce début n'est pas heureux; car il rapelle tout naturellement que c'est précisément sur les rives de l'Orénoque injuriées ici, que pour le bonheur de l'humanité, a été découvert le premier des fébrifuges, le seul remède en médecine qu'on puisse peut-être qualifier de spécifique, le quinquina. Or, ce n'est pas un motif d'exclusion pour une plante salutaire, ce n'en seroit même pas un raisonnable contre un homme d'un mérite reconnu, que d'être né sur telle ou telle plage, sous tel ciel favorisé des Dieux, et il est heureux pour les pauvres fébricitans que nos ancêtres n'ayent pas eu, lorsqu'on leur offrit le quinquina nouvellement apporté d'Amérique, le même scrupule que M. Mouquet. Nous aimons l'esprit national qui lui fait désirer que nous trouvions au sein de notre patrie des succédanées aux plantes exotiques, et nous n'avons pas attendu le cri de son indignation pour faire un appel à tous les savans sur cet objet important (*Voyez* N° 5, 1er mars 1808); mais en attendant ces découvertes de nos richesses territoriales, est-il prudent de renoncer tout-à-coup à l'usage de médicamens étrangers, et dont les effets sont constatés: voilà quel était le point véritable de la question, et c'est sous ce jour que nous allons l'envisager.

Si une de ces terribles commotions du globe qui divisent des empires, nous détachant tout-à-coup du continent, établissait entre le reste du monde et nous d'insurmontables barrières, sans doute il faudrait attendre qu'un autre Cristophe Colomb nous découvrît, et portât un jour à nos petits-neveux le luxe et les commodités de leur civilisation. Bornés jusqu'alors à nos seules ressources, nous employerions toute notre industrie à tirer parti de nos richesses territoriales, et peut-être que de la nécessité naîtrait l'art d'exploiter des mines et des sciences inconnues; mais heureusement nous n'en sommes pas à ce dénuement absolu. Une guerre fatale, il est vrai, nous prive des trésors du Nouveau-Monde, et tendrait à nous isoler de toute relation commerciale, si le génie anglican triomphait; mais cet état précaire ne peut durer long-tems. Le vainqueur de Marengo, unissant l'olive au laurier, et le glaive au trident, saura conquérir la liberté des mers et faire refleurir le commerce indépendant, à l'ombre du pavillon français; et faut-il que jusqu'à cette époque, dont les vœux universels hâtent le retour, dont le bonheur de nos armes garantit l'arrivée, nous n'opposions que des moyens impuissans aux fléaux qui, sous le nom de maladies, se disputent la triste humanité (2)? Eh quoi! j'irais, sur la foi de quelques succès d'hier, préférer le marronnier,

(1) Excellent Journal qui paraît au premier mois de chaque trimestre. Le prix est de 6 fr. par an, envoyés franc de port à M. de Larue, secrétaire de la Société, à Évreux (Eure).

(2) Nous pensons et nous avons imprimé, page 81 de notre *Manuel populaire de Santé :* « qu'il semblerait bien con» traire aux desseins d'une sage Providence, qu'elle eût fait » éclore telle maladie dans telle contrée, et placé à deux mille » lieues de cet endroit l'unique médicament qui pût la guérir.... » Que chaque canton fournit ses remèdes appropriés aux mala» dies qui y règnent, et d'autant meilleurs qu'ils sont plus ho» mogènes aux êtres nés dans le même climat..... Que l'im» portation du quinquina est une calamité publique, car elle » nous a découragés de chercher la guérison de la fièvre dans » les plantes qui croissent sous nos pas, etc., etc. Mais en » professant comme Français cette opinion, je ne puis m'em» pêcher de désirer comme médecin, qu'on ne quitte l'usage du » quinquina, de l'angustura, de l'opium, du séné, du sucre, » du café, qu'après avoir trouvé des remplaçans d'un mérite » égal, et je suis ici l'interprète de tous les praticiens d'une » opinion saine et non exagérée. »

la centaurée, l'absynthe, la gentiane (3), la benoîte, à l'héroïque quinquina éprouvé par des siècles? Soyons sobres de ce médicament, puisqu'il est devenu plus rare, et ne l'employons en effet que quand il est nécessaire; mettons en usage tous ses substituts pour les accidens fébriles éphémères qui ne demandent qu'une convulsion gastrique, de la diète, de l'eau, puis quelques amers indigènes; mais dans les fièvres d'un type éminemment contagieux, dans la fièvre pernicieuse, par exemple, essayez vos fébrifuges du pays, et vous verrez si vous ne perdrez pas et votre tems et vos malades; et remarquez bien que les argumens que M. Mouquet oppose contre l'emploi du quinquina tombent dans leur application à l'usage de l'angustura: « On ne peut, dit-il, » espérer de revoir jamais les grands et gros ar- » bres qui donnèrent la première écorce du » Pérou, et avec laquelle on fit les expériences » qui prouvèrent sa vertu. Que de milliers d'é- » corces bien différentes ont depuis pesé sur des » estomacs!.» Je ne discute point ici, si la nature donne ou non encore de *grands et gros arbres*, et s'il faut que celui qui donne le quinquina soit grand et gros, quand il est prouvé que ce sont les écorces des jeunes branches qui sont le plus estimées, mais je répondrai à M. Mouquet que la rareté même du quinquina dont il argumente, prouve la nécessité de lui donner un adjudant efficace. Or, celui que l'on présente réunit toutes les qualités désirées dans un fébrifuge. Ensuite, comme sa découverte est nouvelle, les arbres qui le donnent sont encore *gros et grands*, et nous pouvons assurer que la quantité de cette écorce qui existe dans plusieurs de nos ports peut rassurer d'autant plus les consommateurs que ce médicament se prenant par *grains* et non par *onces*, comme le quinquina, il y a à la fois économie de dépense et économie de la substance fournie. C'est bien plutôt des succédanées proposés, tels que le chêne, le sumac, le marronnier, le prunellier, le saule blanc, le cerisier, le frêne, l'acacia, le sophora, tour-à-tour essayés et vantés, que l'on peut s'écrier avec raison: « que de milliers d'é- » corces bien différentes ont depuis pesé sur des » estomacs, ont embarrassé des viscères abomi- » naux !... »

Une fatalité attachée au travail de M. Mouquet, fait d'ailleurs de très-bonne foi, c'est que le numéro suivant du journal où il a déposé sa profession de foi, contient précisément une analyse très-bien faite de l'écorce de l'*angustura vera*, et une instruction pour la distinguer facilement de la *pseudo-angustura ferruginea, cortice circonvolutâ*, et de la *pseudo-angustura, cortice planâ*. Ce travail très-exact est de M. Planche, savant pharmacien de Paris, à qui l'art de guérir doit déjà plusieurs manipulations très-utiles, et nous y avions préludé dans le N° 26, 11 septembre 1807, en désignant l'angustura vrai sous le nom d'*Oriental*, et le faux sous celui d'*Occidental;* ils sont au reste trop dissemblables pour qu'on puisse y être trompé. Peu empressés d'ailleurs d'émettre hautement notre opinion, nous en aurions encore ajourné la publication si le mémoire de M. Mouquet n'était fait pour refroidir le zèle des médecins que nous avions invités à répéter nos expériences; et si, aux suffrages de MM. Jussieu, Bompland et Vauquelin, comme naturalistes et chimistes, nous n'avions à joindre les imposantes autorités des savans praticiens Menuret, Lepreux, Bosquillon, Leroux, Dufour, Desessarts, à Paris; et celles des divers médecins des départemens, d'un point de la France à l'autre, et notamment à Lille et à Lyon. La chimie sans doute a rendu de grands services à la médecine, mais elle l'égarerait, si constamment elle voulait éclairer sa marche à la lueur de ses fourneaux, sur-tout lorsqu'il s'agit de substances végétales. Ne sait-on pas qu'on retire du tanin de substances nullement fébrifuges, et que d'autres qui possèdent éminemment cette propriété, ne contiennent pas un atôme de ce principe astringent; enfin, qu'on retire les mêmes élémens, par exemple, de l'aconit et la violette, de la pomme-de-terre et du *datura-solanum*, dont les effets sont si différens sur l'économie animale?

Quant au reproche fait par M. Mouquet, à l'auteur de la *Notice historique sur l'angustura*,

(3) Le docteur Philogène, médecin à Philadelphie, a établi une comparaison entre la gentiane et l'angustura toute à l'avantage de ce dernier, et il explique cette supériorité par la proportion double d'extrait résineux trouvé dans l'angustura contre celui que donne la gentiane.

d'avoir fait de l'introduction de ce médicament exotique en médecine, l'objet d'une *spéculation mercantile et avantageuse*, il tombe de lui-même quand on connaît le désintéressement, la libéralité de principes, la philantropie de cet écrivain qui reste dans une honorable indigence malgré les titres les plus multipliés à la fortune; et lorsqu'on réfléchit que M. Mouquet est marchand de plantes indigènes, on voudrait pour l'honneur de l'art que ce reproche eût échappé à toute autre bouche que celle d'un homme intéressé à discréditer l'emploi des plantes étrangères, et dont le zèle pur, sans doute, rappelle involontairement le mot si connu : *monsieur Josse, vous êtes orfévre.* Pour nous qui ne le sommes point, qui n'avons aucun intérêt personnel dans la fortune de ce médicament, qui peut-être même avons à nous plaindre des spéculateurs entre les mains desquels il est, nous rendons, sans crainte comme sans séduction, hommage à la vérité et nous donnerons une suite d'observations pratiques sur l'emploi de ce puissant fébrifuge. Commençons par ceux qui s'en sont occupés les premiers; et nous ne pouvions publier ces renseignemens plus à propos qu'à l'entrée d'une saison qui débute sous une influence pluvieuse, et offre déjà beaucoup d'affections fébriles d'un caractère rébelle.

A M. le Rédacteur de la Gazette de Santé.

Très-honoré Confrère, il est tems enfin que je vous donne un aperçu de quelques-unes de mes observations sur l'emploi efficace du vin fébrifuge d'Angustura. Je ne présenterai que quelques-uns des résultats les plus frappans de ce moyen dans les diverses espèces de fièvres.

1°. Fièvre adénoméningée guérie, chez une nommée Descoltes, âgée de 50 ans, par 8 flacons de ce vin, contenant chacun 6 onces.

2°. Fièvre continue rémittente guérie, chez la nommée Bellot, lyonnaise, âgée de 25 ans, par l'usage de 9 flacons du vin d'Angustura.

3°. Fièvre tierce simple guérie, chez la nommée Gouin, à l'aide du vin fébrifuge d'Angustura, sous la quantité de 7 flacons.

4°. Fièvre double-quarte guérie, chez la nommée Pabrolle, par l'usage de 10 flacons du moyen cité.

5°. Fièvre quotidienne, terminée heureusement par l'emploi de 4 flacons de ce vin.

6°. Fièvre asthénique cédant à l'efficacité du moyen précité, 8 flacons.

7°. Fièvre quadrante, emportée par le fébrifuge déjà nommé.

8°. Fièvre des prisons, traitée et guérie par le vin d'Angustura à grandes doses, 12 flacons.

9°. Fièvre des marais, se terminant par l'effet dudit vin.

10°. Fièvre des camps, cédant par le seul emploi du vin dont il est question.

11°. Fièvre d'hôpital, guérie par le même moyen.

12°. Fièvre hémidritée, guérie par le moyen désigné.

13°. Fièvre adynamique continue simple, terminée par le fébrifuge d'Angustura.

14°. Fièvre mucoso-adynamique, dissipée par la même ressource.

15°. Fièvre ataxique rémittente simple, cessant après le seul usage du vin que j'ai nommé.

16°. Fièvre ataxique rémittente double tierce, guérie par le procédé énoncé.

17°. Fièvre ataxique rémittente quarte, terminée par la même méthode.

18°. Fièvre ataxique intermittente simple, chez une dame de 55 ans, guérie par le même remède.

19°. Fièvre ataxique intermittente tierce, chez un sujet de 40 ans, terminée par le même secours.

20°. Fièvre ataxique intermittente double tierce, chez un sujet de 36 ans, finie par le même médicament.

Voilà 20 exemples de fièvres différentes, dont la guérison est due au seul vin fébrifuge d'Angustura : cela vaut certainement la peine d'être noté dans votre journal intéressant. Veuillez, je vous prie, mon très-honoré Confrère, mettre quelque importance à ce qui a trait à ce médicament énergique. Je continuerai de vous faire passer, par classifications, les faits nombreux relatifs aux effets de cette écorce. Cette manière lève toute obscurité; d'ailleurs une feuille périodique, pour intéresser le lecteur, doit être rédigée avec la bonne foi qui préside à la vôtre.

Delpon, *Médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, membre de plusieurs Sociétés savantes.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

res de médecine légale restèrent vacantes en France, jusqu'à l'époque de la révolution. Enfin, des médecins exploitèrent cette mine vierge encore, et l'on vit paraître les ouvrages des *Fodéré*, des *Mahon*, des *Belloc*; mais, dit avec éloquence et courage le docteur *Marc*: « Malgré » l'influence de cette secousse politique sur la » médecine légale... une foule de circonstances » fâcheuses s'opposèrent encore à l'application » convenable des principes de la médecine à la » jurisprudence. La désorganisation des écoles de » médecine, l'abolition des corporations, et par » conséquent celle des priviléges d'exercer l'art » de guérir acquis par de longues études et de » pénibles sacrifices, ouvrirent le sanctuaire d'E» pidaure à une nuée de profanes. On vit un » nombre effrayant d'individus dépourvus de toute » espèce d'instruction, suivre les armées et les » hôpitaux, s'y livrer pendant quelque tems aux » opérations les plus routinières de la petite chi» rurgie, retourner dans leurs foyers et y répan» dre, sous le titre attrocement ironique d'*officiers* » *de santé*, les infirmités et la mort. Ce furent » cependant ces mêmes êtres dangereux qui » osèrent s'arroger les droits d'éclairer *Thémis*, » et ce qui est moins convenable encore, ce furent » ces mêmes ignorans que *Thémis* sembla con» sulter de préférence. » Quand on écrit avec cette loyauté, on a droit à poser un flambeau au milieu des ténèbres publiques, et nous remercions le génie franco-germanique à qui la science devra ces nouvelles lumières. M. S. U.

AVIS.

Intérêt public, arts et salubrité.

La ville de Lille vient de prouver ce que peut une sage administration pour aviver le commerce, encourager les sciences et ranimer les arts. On voit que le Préfet du nord (M. *de Pommereul*) a allumé ce beau feu au foyer du midi, et a puisé ce goût du beau sous le ciel heureux d'Italie, où nous nous rappelons en effet d'avoir admiré son infatigable curiosité pour les beautés de la nature, pour les prodiges de l'art. C'est sous la dictée d'un homme qui ne leur est point étranger (M. Toulotte) que nous aimons à rendre cette justice au chef d'un département plus vanté jusqu'alors par l'aménité et le génie hospitalier de ses habitans, que par leur enthousiasme pour les sciences. Dans un discours prononcé par lui dans la séance du 25 Août dernier, consacrée à la distribution des prix des Ecoles académiques de Lille, il a su électriser cette tranquille population en lui rappelant les titres de leurs aïeux à la gloire; un Watteau, un Descamps, peintres; un Roland, sculpteur; un Wicard, dessinateur; et les deux Masquelier, graveurs. La médecine a eu sa part de sollicitude dans cette civique institution, et quatre élèves de la classe de botanique ont été jugés dignes d'être couronnés. Dans la séance du 30 Août quatre personnes ont mérité de recevoir une médaille, et 43 d'être mentionnées honorablement pour le zèle qu'elles ont montré à propager la vaccine, zèle dont le résultat a été tel que le nombre des vaccinations s'est élevé en 1807, dans le département, à 13,688. Il n'est point d'exemple de progrès aussi considérabled'une découverte aussi importante, dans le court intervalle d'un an, et nous félicitons la contrée à qui le sort donna un chef également attentif aux succès des arts qui l'anoblissent et l'enrichissent, et aux moyens de salubrité qui la rendent heureuse en augmentant sa population.

M. S. U.

Nous croyons rendre service à nos abonnés qui, familiers avec la théorie des ballons, n'ont point encore vu l'art de s'élever dans les airs par ce moyen, mis en pratique, de les prévenir que sous dix à quinze jours Mme Blanchard fera une ascension dans une gondole portée par un ballon rempli de gaz hydrogène obtenu par la décomposition de l'eau selon le procédé de M. Lavoisier. C'est à son emploi, qui a permis de reconnaître la disposition de l'armée ennemie non moins qu'à la valeur nationale, que les armes françaises ont dû les honneurs de la bataille de Fleurus. Ce gaz est, de tous ceux connus, celui qui déplace spécifiquement le plus d'air atmosphérique; sa pesanteur est à l'air commun comme 14 à 1. Le ballon qui a 22 pieds de diamètre (ce qui donne 5,777 $\frac{11}{21}$ pieds cubes), est en taffetas recouvert d'un léger vernis, et enveloppé d'un filet;

il partira de Paris à midi, et l'on fera choix du jour où le ciel promettra d'être le plus serein. Le billet, qui coûtera trois francs, donnera le droit d'entrer dans le lieu où se fera l'introduction du gaz qui durera plusieurs jours, et de s'initier à la connaissance des procédés curieux, non-seulement pour obtenir ce résultat, mais encore sous le rapport de la décomposition d'une substance long-tems en possession du titre de l'un des quatre élémens. C'est une expérience chimique très-coûteuse à faire en grand, et elle est belle à vérifier dans un moment où elle vient d'être contestée par je ne sais quel abbé Sigogne. L'ascension de Mme Blanchard doit inspirer la plus grande sécurité, si l'habitude d'un exercice doit rassurer sur son succès. Ce voyage sera son quatorzième, son mari en a fait soixante. Dans l'une d'elles il a fait, avec le chevalier de l'Epinard, tant en ligne droite qu'en dérive, 166 lieues en 7 heures; (le 26 Août 1785, à onze heures partis de Lille, vus à une heure à Versailles, et descendus près de Sainte-Menehonld, le même jour, à six heures du soir.). Certes, ce n'est pas usurper le titre d'aréonaute!!

M. S. U.

Nous prévenons nos abonnés qui désireraient avoir la collection complète de notre *Gazette* depuis que nous la rédigeons, que par le hasard le plus inespéré, il vient de nous en être confié trois collections sans lacune. Elles partent du 1er Thermidor an XII (Juillet 1804). Le prix est de 15 fr. par an; on ne donnera pas moins de trois ans à la fois, pour ne pas dépareiller cette série désormais impossible à compléter, et extrêmement rare à trouver.

Nous avons annoncé une marmelade de tamarins et un quinquina jaune orangé apportés de Santo-Domingo par M. *Mondeher*. Obligé de se rendre à Nantes, il vient d'en établir cinq dépôts à Paris, savoir : pour le tamarin et le quinquina, chez Mme *Frédéric*, rue de l'Université, n° 4, faubourg St-Germain; M. *Delcambre*, rue Bufaut, n° 7, faubourg Montmartre; et M. *Colas*, à notre Agence médicale, rue du Vieux-Colombier, n° 26. Ces dépositaires sont autorisés à vendre, d'ici à quinze jours, le quinquina à 40 fr. la livre; la marmelade de tamarin, 3 fr. la livre; passé ce terme il y aura une augmentation basée sur le cours, et variable avec lui.

Les deux autres dépositaires du quinquina seulement sont M. *Fabre-Frenaye*, pharmacien, rue du Mont-Blanc, n° 52, qui en a même composé un vin fébrifuge qui a du succès; et M. *Martin*, pharmacien, rue Croix des Petits Champs.

Portrait de *J.-P. Dessault*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris; avec cette épigraphe simple, attestant à la fois et le talent et la modestie de ce grand chirurgien :

Transiit benefaciendo.

gravé en couleur par *Gauthier*, chez lequel il se vend, rue St-Jacques, n° 5, vis-à-vis la Fontaine.

Ce portrait, destiné à faire suite à la galerie des contemporains célèbres dans l'art de guérir, et dont M. *Antoine Dubois* a peut-être un peu hâtivement reçu le premier les honneurs toujours plus convenablement décernés d'abord aux morts, sera suivi de ceux que l'estime publique semble désigner assez à la reconnaissance nationale pour désirer de conserver leurs traits, tels que MM. *Corvisart*, *Hallé*, *Portal*, *Le Preux*, *Pinel*, *Boyer*, *Pelletan*, *Forlenze*, *Cuvier*, *Fourcroy*, *Vauquelin*, *Gall*, *Parmentier*, *etc.*, *etc.*

On peut être sûr du débit de ce portrait très-ressemblant et très-bien exécuté, s'il est proportionné au nombre et à la reconnaissance des élèves qu'a laissés l'artiste également savant et modeste qu'il représente.

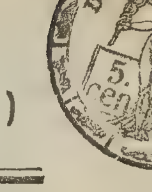
Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXVIII.) (217) (1er Octobre 1808.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JACQUES DESPARTS, de Tournai, chanoine et premier médecin de *Charles VII*, était très-versé dans les langues orientales : il a traduit en latin le texte arabe d'*Avicenne*, ouvrage très-volumineux qui contient presque toute la médecine des Arabes, et qui n'est le plus souvent consulté que pour l'histoire de l'art. Aussi ce travail a-t-il valu à J. DESPARTS le surnom de commentateur perpétuel et familier d'*Avicenne*, que lui ont conféré après sa mort, *Symphorien Champier* et *P. Castellan* dans leurs écrits, sur la vie des médecins célèbres.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LE tems n'a pas encore sonné l'heure du passage précis de l'été à l'automne, et déjà cependant des froids prématurés préludent aux rigueurs de l'hiver. La cause de cette température, à la fois humide et froide, dont on ne peut trop redouter l'influence, est dans la continuité des pluies qui ont terminé un été dont le commencement avait offert une ardeur et une sécheresse inaccoutumées. Le soleil, encore très-chaud, repompe les vapeurs de l'eau dont le sein de la terre est abreuvé, et l'atmosphère est refroidie par la dilatation de ce fluide gazéiforme fournissant un nouvel aliment aux nuées qui, depuis un mois, obscurcissent l'horizon. Les productions de la terre se ressentent de cet air vaporeux; les fruits sont aqueux; le raisin contient moins de parties fermentescibles, et c'est dans une telle circonstance qu'on se trouve bien d'ajouter aux cuves, selon le conseil de plusieurs œnologues, non du sucre, dont le prix est trop élevé, mais du sirop fait aux dépens même du raisin, en faisant bouillir et évaporer le jus qu'on en exprime. Indépendamment du mérite très peu coûteux qu'a ce suc d'améliorer sensiblement la cuve dans laquelle on le répand en quantités proportionnées à la disposition plus ou moins grande

qu'elle semble offrir à la fermentation (1), il a encore celui de fournir pour les usages domestiques, un sirop dont toute bonne ménagère s'empressera sans doute de s'approvisionner, et qu'on réduit au feu en proportion du tems qu'on veut le garder. On nous permettra cette digression minutieuse (2); mais dans l'absence du sucre dont le soin de la santé réclame si souvent l'emploi, nous avons cru utile de signaler et de recommander spécialement à nos abonnés des départemens, un suppléant également sain, économique et dont la récolte est bien à l'ordre du jour. Nous les engageons à apporter les plus grandes précautions sous le rapport de la santé, en faisant cette récolte. Quoique nous espérions un bel automne, l'humidité constante de l'atmosphère promet encore de durer quelque tems; et c'est dans ces travaux champêtres où le zèle fait passer successivement de l'inaction à l'activité outrée, d'une sueur ruisselante à un air froid, qu'il est utile de ne pas courir les risques d'une répercussion de transpiration toujours dangereuse et souvent mortelle.

L'habitude a également introduit en ce moment chez les vignerons, un usage dangereux, c'est celui de se gorger d'alimens dans ces espèces de saturnales où Comus, barbouillé de lie, entonne les hymnes discordantes de Silène, et étourdit de sa grosse gaîté les convives dont il a préparé les festins. Semblables aux héros d'Homère, c'est devant des veaux entiers, des cochons de lait que s'asseyent les desservans des pressoirs. Ils passent les nuits occupés tour à tour à boire, à manger, à presser le marc rougissant. Chaque tour est marqué par un repas, et Dieu sait où ils puisent les grâces d'état nécessaires à un service aussi actif. Il est vrai que l'oignon crud, l'ail même assaisonnent ces sauces de haut goût, et se disputent l'honneur de stimuler ces palais béotiens; mais croit-on que ces assauts d'intempérance restent impunis ?.. Non, c'est à ces orgies d'autant plus dangereuses qu'elles sont inusitées, que le cultivateur doit l'insomnie, la goutte, les douleurs ou la faiblese d'estomac, la débilité nerveuse, enfin la connaissance de mille maux auxquels la nature ne l'avait point condamné, s'il respectait les mœurs sages et sobres des campagnes au milieu desquelles il est né.

On a dit, et avec quelque fondement, que depuis quelques années l'ordre des saisons semblait interverti. Le printems devance l'époque fixée pour son arrivée. L'été empiète sur le printems, l'automne sur l'été, et nous nous trouvons en hiver quand nous nous attendions encore à jouir des bienfaits de l'automne. Cette réflexion a quelque chose de juste; cependant si l'on veut jeter quelques regards en arrière, et pour ne citer que les dix dernières années, on avouera qu'il semble que ce soit aux dépens de l'été seulement que les autres saisons accroissent leur durée. L'automne sur-tout commence de très-bonne heure, et prolonge très-avant son empire dont le caractère a

---

(1) Nous nous faisons un plaisir d'annoncer que M. Chevallier, opticien, constructeur de machines de physique, a poussé cet art aussi loin qu'il semble possible; aidé des conseils de MM. Regnier et Cadet-de-Vaux, il a construit un œnomètre ou instrument propre à déterminer invariablement le degré de concentration de l'esprit dans le moût, et, par conséquent, l'art de lui en communiquer en proportion de ce qui lui en manque. Il demeure quai de l'Horloge, n° 1. Comme il a prouvé dans les journaux, d'une manière irréfragable, sa priorité d'exécution des lorgnettes à double segment dont un M. Biette de Lyon vient de réclamer le brevet d'invention, quoiqu'elles se vendent depuis long-tems sous l'annonce de *besicles à la Franklin,* du nom de leur véritable inventeur, nous n'établirons point cette discussion dans notre *Gazette,* où notre usage est de ne rien insérer de ce qui a paru dans les autres journaux, et quoique nous eussions à administrer des preuves personnelles du droit d'antériorité de M. Chevallier. Voyez N° 70 (11 Juin 1806).

(2) Si l'on nous permet un détail plus minutieux encore, nous indiquerons à nos abonnés dans le pays desquels ce serait inusité, deux emplois du raisin aussi salubres que peu dispendieux. Le premier remplace les confitures : c'est le raisinet qui s'obtient en faisant bouillir dans le *vin doux* des quartiers de poires à cuire, telles que le Messire-Jean, le Martin-Sec, etc., en ayant bien soin de faire bouillir à part les pelures, qui donnent un suc âpre très propre à conserver cette espèce de compote. L'autre remplace les liqueurs et consiste à couper par égale quantité, du vin doux réduit d'un tiers par l'ébullition, et de bonne eau-de-vie de 18 degrés. On peut y ajouter un peu de safran de macis, des sept graines, etc., si l'on veut en faire un ratafia de luxe, très-cordial, mais plus sain et plus économique que les liqueurs tant vantées des îles. On ne doit pas se dissimuler que l'humidité de la température, à l'époque précisément de la maturation du raisin et de la vendange, doit inspirer à tous les propriétaires qui en ont la facilité, le goût, les moyens et l'instruction, le désir de faire d'excellent sirop au lieu de mauvais vin. Cette opération est également avantageuse et pour le profit et pour la *garde;* il ne s'agit que d'évaporer en proportion de l'humidité surabondante.

quelque chose de particulier. Ainsi que l'âge mûr, de même que le soir d'un beau jour, et, semblable à ces contrées que le soleil n'éclaire que de ses rayons expirans, l'automne joint au sentiment de la jouissance de ses bienfaits celui de la crainte de les perdre bientôt, et colore d'une teinte de mélancolie tous les dons qu'il apporte avec lui. La feuille jaunie qu'emporte le vent impétueux ou qu'entraîne le ruisseau grossi des eaux de la pluie, semble nous retracer l'année que l'aile du tems vient de détacher du nombre de nos ans. La tête déjà plus chauve des arbres prélude à l'arrivée de nos cheveux grisonnans, et jette malgré nous dans nos ames, au milieu même des jeux bruyans qui accompagnent les exercices de cette saison, de profondes pensées et de sombres réflexions. Mettons à profit les heures qui nous sont encore données, puique bientôt l'hiver va paralyser nos forces, et persuadons-nous bien que l'étude, la bienfaisance, la morale seules nous laissent des richesses que le tems ne peut nous ravir.

Un des soins les plus importans pour la santé en ce moment, après celui d'éviter l'humidité, c'est celui du choix de l'eau comme boisson. Les premières pluies qui succèdent aux étés ardens entraînent des foyers de corruption, trop multipliés pour être neutralisés dans les rivières qui les reçoivent; il faut un plus vaste bassin pour les dissoudre, et l'intermède de substances éminemment acides pour épurer ces germes pestilentiels. On a long-tems discuté sur l'utilité de la saveur salée des eaux des mers, et l'on a prétendu que cette qualité était nécessaire à des eaux stagnantes pour les empêcher de se corrompre. Eh! les tempêtes sont-elles donc de vains moyens d'épuration, et doit-on nommer eaux stagnantes ces masses énormes que soulève le trident de Neptune, quand il ordonne aux orages et aux vents d'assainir son domaine? N'en doutons point, tributaires de la mer, les rivières et les fleuves apportent dans son vaste sein les immondices de l'Univers, pour y subir leur épuration par l'acide muriatique dont elle est sursaturée, et fournir par l'évaporation une eau nouvelle et dégagée de toute impureté. Et nous, qui, assis sur les bords de ces rivières, buvons leurs eaux au passage, sachons imiter en petit les procédés de la nature, et puisqu'elle a pris pour confidens les Lavoisier, les Lowitz, et pour ministres les Cuchet, les Ducommun, préférons la coupe salubre qu'ils nous présentent à l'eau fangeuse que roulent les rivières grossies par l'eau du ciel. Quant à ceux qui sont éloignés des secours de la civilisation, qu'ils apprennent que l'eau la plus infecte, la plus dégoûtante peut être rendue agréable au goût et favorable à la santé, par la simple addition de charbon pulvérisé, et mieux encore en la faisant passer à travers deux couches successives de charbon pilé et de grès, retenues par une lit d'éponges ou simplement de cannevas.

Les maladies dominantes en ce moment sont toutes celles qui appartiennent à la constitution molle d'un hiver froid et humide; des catarrhes, des engorgemens lymphatiques, des scrophules, des parotides, des fluxions, des œdèmes de la face ou de la peau empêchées par l'inertie de l'athmosphère d'arriver au caractère d'érysipèles ou de phlegmons, des gouttes vagues et sciatiques, des douleurs d'oreilles, des maux de dents, des rhumatismes; telle est la série des affections qui se disputent la pauvre humanité; et l'indication du régime tonique ne doit pas être perdue de vue dans leur traitement, quelle que soit leur nature ou leur dégénérescence en ce moment. Des précautions peuvent les prévenir, c'est l'unique but de notre travail, et elles sont renfermées dans ce peu de mots : *Favorisez la transpiration sans l'outrer.* Des bains très-courts et très-chauds, un régime alimentaire substantiel, des boissons toniques, des viandes rôties, du gibier sur-tout, du vin vieux et pur, un peu d'eau-de-vie, du café ou ses suppléans; point de fruits, et sur-tout la privation complète de melon, de pêches et de fraises; peu de légumes, sur-tout aqueux : tels que les concombres, les choux-fleurs, les pommes-de-terre, les cardes, les betteraves, les champignons, mais de ceux de haut goût ou farineux; des artichauts, des haricots verds et secs, des oignons, des salsifis, des navets, du celleri, des carottes, des truffes, relevés par une sauce piquante : telles que les tomates, le raifort, la moutarde, le poivre du Japon, et mieux encore assaisonnés au gras; le poisson de mer, un pain

bien fermenté et rassis; quelques *grains de santé* avant le repas, sur-tout si l'on est replet et flegmatique : l'usage des frictions sèches matin et soir, auprès d'un feu pétillant, qu'on fera bien d'allumer dès à présent dans les appartemens, pour les assainir et les défendre de l'humidité; la paume, l'équitation, un exercice modéré; enfin des vêtemens chaleureux et non lourds; le soin de changer souvent de linge et de chaussure; l'attention pour ceux qui, en trop grand nombre, ont sacrifié à la mode de couper leurs cheveux, de ne pas les laver à grande eau, mais de se contenter de se frotter la tête avec du son, et de répandre quelques gouttes seulement d'eau de Cologne ou des Carmes sur les cheveux bien peignés; ne point se promener à la pluie, renouveler l'air des appartemens au premier rayon de soleil; sobre être à table et continent au lit, voilà le commentaire du texte que nous avons donné plus haut : *Favorisez la transpiration sans l'outrer.*

Du 19 au 29 on a compté six beaux jours quoique un peu froids, et quatre pluvieux. Dans la nuit du 27 au 28, le thermomètre est descendu à 3 degrés au-dessous de o; au moment où nous écrivons ceci (29, sept heures du matin), il est à six degrés, et l'air est imprégné, d'une froide humidité qui s'attache aux meubles, aux parois des murs, et est due à la pluie qui n'a pas cessé de tomber toute la nuit. Cette température n'a cependant rien d'inquiétant ou d'étrange, parce qu'il est d'observation constante que les passages d'une saison à une autre sont toujours accompagnés d'une perturbation atmosphérique plus ou moins sensible; or, nous voici à l'époque précise de l'équinoxe d'automne; et ce n'est pas sans raison que tous les écrivains en médecine ont noté cette phase du tems, comme une de celles qui produisent ordinairement le plus d'altération dans l'économie animale.

Depuis le 19 Septembre jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 3 fois S.-O., 2 fois S., 1 fois S.-E., 9 N.-E., 9 fois N.-O., et 1 fois E.

☺ Pleine lune, le 4 Octobre. M. S. U.

Depuis le 19 Septembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 5 lig. $\frac{10}{12}$.

La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 15 deg. $\frac{9}{10}$.

Il a descendu à 3 d. $\frac{2}{10}$ (dilat.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 83 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

Fin des observations sur les maladies d'automne, de l'année 1808.

JULEPS TEMPÉRANS ET RAFRAÎCHISSANS.

A. — *R.* Eau distillée de chicorée, 4 onces.
Sel de prunelle (nitrate de potasse fondu), 1 gros.
Sirop de limon, 1 once.
Esprit de soufre ou de vitriol (acide sulfurique), de 5 à 6 gouttes.

Ce julep s'emploie avec le plus grand succès dans toutes les fièvres, et sur-tout dans les fièvres intermittentes, comme les continues, toutes les fois qu'il est question de tempérer, de rafraîchir et de calmer la soif, la chaleur, l'ardeur et la violence de la fièvre et même le délire.

On le varie, selon les circonstances ou le goût du malade, en employant l'eau distillée ou l'infusion de laitue, de pourpier, d'oseille, d'endives, etc.; du sirop d'épine-vinette, de grenade, de vinaigre, etc.; on le continue même à volonté par cuillerées à bouche, tant qu'il y a soif, sécheresse de la bouche, chaleur inquiétante et que les urines sont rouges.

Lorsque les accès sont très-longs, violens, et que le froid dure long-tems, on le donne sous la forme suivante, une ou deux heures avant l'accès.

R. Eau de chardon bénit, 4 onces.
Sel d'absynthe (carbonate alkalin de potasse), demi-gros.
Esprit de soufre (acide sulfurique), de 6 à 12 gouttes.

Lorsque la fièvre est modérée, et que l'on croit avoir assez préparé les humeurs pour les évacuations, on peut le donner avant l'accès sous la forme suivante.

R. Suc de plantin dépuré, 4 onces.
Vinaigre rosat, demi-once.
Safran en poudre, 2 ou 3 grains.

On peut donner encore avant l'accès un mélange d'eau de rose, de plantin et d'eau-de-vie,

à la dose d'une cuillerée à bouche de chaque, mêlées ensemble, ou la même quantité d'eau de camomille romaine, qu'on peut employer aussi en infusion, pour boisson, pour les tempéramens faibles.

ÉVACUANS, VOMITIFS ET PURGATIFS.

B. — Faites fondre émétique, ou tartre stibié (tartrite antimonié de potasse), deux grains, dans une chopine d'eau.

A donner *tiède*, à petite dose, de quart-d'heure en quart-d'heure jusqu'à la nausée; faire avaler alors précipitamment une forte tasse d'eau tiède qui excitera le vomissement; répétez cette manœuvre, jusqu'à deux ou trois secousses de vomissement.

Remplissez ensuite de nouveau la chopine émétisée, s'il en reste, avec de l'eau tiède et prenez-la à volonté, pour purger par bas, en avalant toujours une tasse d'eau tiède après chaque évacuation. Si on préfère l'ipécacuanha à l'émétique, on le prendra comme il suit :

R. Ipécacuanha en poudre très-fine, 24 grains, partagés en trois doses, à donner de demi-heure en demi-heure, dans une tasse d'eau tiède.

Si les deux premières prises opèrent suffisamment, on ne donnera pas la troisième, qui est rarement nécessaire pour les tempéramens ordinaires, mais en secondant les deux premières par une abondante boisson d'eau tiède. On laisse reposer le malade le lendemain, et on purge ensuite dans les jours d'intervalle de la fièvre, comme il suit :

R. Feuilles ou follicules de séné, selon le tempérament, 2 gros.
Rhubarbe concassée, 1 gros.
Sel d'epsom ou de glauber (sulfate de magnésie ou de soude), 2 gros.
Faites infuser dans suffisante quantité d'eau bouillante, pour colature, 4 onces.
Faites-y fondre manne, 2 onces.
Passez encore la liqueur pour une potion.

ou R. Manne, 2 onces.
Catholicon double, 1 once.
Délayez le tout dans suffisante quantité d'eau bouillante, pour colature, 4 onces. — Pour une potion.

ou R. Racines de patience sauvage, de chicorée sauvage, de polypode de chêne, de chaque, 2 gros.
Rhubarbe concassée, 1 gros.
Sel d'epsom ou de glauber, 2 gros.
Faites infuser le tout dans une chopine d'eau bouillante; passez la liqueur et faites-y fondre manne, 2 onces.
Passez encore la liqueur et partagez-la en deux doses, à donner dans l'intervalle de deux heures, si la première n'opère pas bien.

On peut employer comme purgatif, pour les tempéramens délicats ou faciles à émouvoir, l'apozème hépatique ci-après indiqué par la lettre E.

PURGATIFS EN BOL.

R. Mercure doux ou calomélas (muriate de mercure), 20 grains.
Diagrède, 10 grains.
Mêlez le tout bien exactement et incorporez-le avec suffisante quantité de miel, de sirop d'absinthe ou d'extrait de fumeterre, pour un bol.

R. Crême de tartre non-soluble (tartrite de potasse et de soude), de 20 à 24 grains.
Jalap en poudre, 12 ou 15 grains.
Aloès choisi, en poudre, 10 grains.
Diagrède en poudre, 6 grains.
Triturez bien le tout ensemble et incorporez-le comme ci-dessus, pour deux ou trois bols.

On peut varier tous ces purgatifs, tant liquides que solides, à volonté, selon l'état, la constitution et le goût des malades.

En supposant toutes les conditions requises qu'on doit attendre pour la crise du quinquina, après l'usage convenable de tous les remèdes ci-dessus, il faut l'administrer d'abord sous forme liquide, qu'on peut varier selon le goût et l'état des malades, comme il suit :

C. — R. Eau de chardon bénit, 4 onces.
Quinquina en poudre très-fine, 1 gros.
Eau-de-vie, 1 à 2 gros.

ou R. Eau de menthe, de mélisse ou de citronelle, 4 onces.
Quinquina, 1 gros.
Liqueur minérale d'Hoffman (ether nitrique) 15 gouttes, en une cuillerée à café d'eau-de-vie ou de canelle orgée.

ou R. Infusion de petite centaurée, de petite absinthe ou de germandrée, 4 onces.
Quinquina, 1 gros.
Sel d'absinthe, 12 à 15 grains.

ou R. Une tasse de café, ou un verre de vin vieux de 3 ou 4 onces.
Quinquina, 1 gros.

ou R. Eau infusion de camomille romaine, 4 onces.
Quinquina, 1 gros.

Sel amoniac (muriate d'amoniaque) ou de tartre, pour ceux qui sont d'un tempérament froid ou humide, 2 à 3 grains.

Toutes ces différentes manières d'administrer le quinquina produisent ordinairement des sueurs assez abondantes, pour faire crise et prévenir l'accès suivant.

Deux heures après la crise, et après avoir bien ressuyé le malade, il faut lui donner à manger un bon potage, ou une panade légère, ou une petite tartine de confitures; continuer ensuite le quinquina à la dose de trois prises par jour, sous la forme suivante :

D. — *R.* Excellent vin rouge ou blanc, 2 livres.
Quinquina choisi, en poudre très-fine, 1 once.
Faites infuser à froid, ou à une très-douce chaleur, en remuant de tems en tems le vaisseau.

On fait une pareille infusion dans l'eau, ou une très-légère décoction de petite centaurée, de camomille romaine ou de germandrée.

Dans les cas où la crise par les sueurs ne paraît pas avoir été complète ou assez abondante, on peut ajouter dans l'infusion de sel ammoniac de 15 à 20 grains; et pour ceux qui ont eu les les viscères du bas-ventre empâtés ou obstrués, du sel de tartre (carbonate alcalin de potasse) de 5 a 10 grains.

La dose de ces infusions est de quatre cuillerées à bouche, trois fois par jour.

Si les malades répugnent à prendre le quinquina, sous cette forme liquide, on peut le leur donner en bol ou en opiat, sous la forme suivante :

R. Quinquina choisi, comme ci-dessus, 1 once.
Mêlez le exactement avec du miel, en suffisante quantité jusqu'à consistance d'opiat, à laquelle on peut ajouter, comme ci-dessus, à la même dose, le sel ammoniac ou le sel de tartre, dans les cas qui pourraient l'exiger. La dose de cet opiat est d'un gros, trois fois par jour, une heure avant de manger.

On peut faire aussi ce mélange avec le sirop de capillaire ou tout autre sirop simple qui convient le mieux au malade.

Si la fièvre subsiste après avoir consommé une once de quinquina sous ces différentes formes, on le cessera et on donnera dans l'intervalle des accès la crême de tartre et l'apozème hépatique, comme il suit, à trois doses par jour, une heure avant de manger.

E. — *R.* Crême de tartre non-soluble (tartrite de potasse non boraté), en poudre très-fine, 1 gros.
Délayez-la dans un peu d'eau et faites prendre immédiatement après un verre de l'apozème suivant.

F. — *R.* Racines de patience sauvage, de chicorée sauvage, de polypode, de chêne, de chaque, 1 once.
Feuilles de chicorée sauvage, d'aigremoine, de scolopendre, de chaque, une poignée.
Semences de coriandre concassées, demi-once.
Sel de glauber ou d'epsom, 6 gros.
Faites infuser le tout pendant huit à dix heures, dans deux pintes et demie d'eau bouillante, ou 5 livres.
Passez la liqueur sans expression pour deux bouteilles, ou 4 livres.
Ajoutez sur chaque bouteille, sirop des cinq racines, deux onces.

A cette époque, aprés avoir employé ces moyens pendant six à sept jours, si la fièvre n'a pas totalement disparu, on reviendra à la crême de tartre combinée, à parties égales, avec la poudre de camomille romaine, d'un gros de chaque, et à trois doses par jour, une heure avant de manger.

Lorsqu'enfin la fièvre aura totalement disparu et que le malade aura des signes de convalescence, on passera à l'usage du vin amer suivant, qui doit servir de quinquina, pour la consolider.

G. — *R.* Racines de gentiane, de chardon étoilé, de benoite de chaque, une once.
Baies de genièvre concassées, demi-once.
Sommités de petite centaurée et de petite absinthe, de chaque, une pincée.
Faites infuser pendant 24 heures, à froid, dans une bouteille de bon vin blanc ou rouge, 2 livres.

Secouez la bouteille de tems en tems, tirez la liqueur au clair, remplissez de nouveau la bouteille du même vin, laissez infuser pendant 36 heures, passez la liqueur comme ci-dessus.

La dose de ce vin est de trois cuillerées à bouche, trois fois par jour, toujours une heure avant de manger les deux ou trois premiers jours; ensuite de deux doses par jour, et successivement d'une dose pendant deux ou trois jours aussi. On peut même le continuer ensuite par inter-

valle, sur-tout lorsque les digestions sont lentes ou difficiles.

Voilà la manière dont je traite les fièvres intermittentes simples, régulières, dans les hôpitaux comme dans le public, chez les généraux, les grands et les riches, depuis plus de cinquante ans, comme on peut le voir dans le premier tome de mes *Centuries Médicales*, imprimées en l'an 1807, et dont j'ai distribué gratuitement aux savans de toutes les classes, notamment à toutes les Sociétés Médicales, depuis le premier Janvier 1808, jusqu'à ce jour, environ cent exemplaires, sans qu'aucune ait encore daigné en dire un seul mot.

Ceci n'est qu'un petit extrait de la méthode que j'ai développée dans cet ouvrage, dans un ordre un peu différent, pour le mettre à la portée de ceux à qui je le destine.

C'est cette même méthode que je suis actuellement ici, où je n'emploie pas ordinairement, même dans les fièvres quartes et rébelles, plus de 9 gros de quinquina, auquel je substitue ensuite le vin fébrifuge indiqué ci-dessus par la lettre G, qui ranime la circulation et l'action de tous les solides, sur-tout de l'estomac, et devient par-là un moyen des plus efficaces pour prévenir les rechûtes, les engorgemens, les obstructions, les épanchemens et tous les ravages qui s'ensuivent.

C'est d'après des succès constans de cette méthode, dont je remercie la Providence, que je l'ai suivie aussi constamment et que je la suivrai imperturbablement, jusqu'à ce qu'on m'en fasse voir le faux, malgré toutes les contrariétés, les vexations, les dédains, les menées sourdes qu'on n'a pas encore cessé de m'opposer, puisque je n'ai pu faire imprimer que tout récemment l'ouvrage où je l'ai consignée, quoiqu'approuvé par l'ancienne faculté de Paris, depuis le 4 Janvier 1763.

Si cette première observation, ou consultation, que personne ne m'a demandée, et qui ne se vendra que chez moi, le modique prix de 60 centimes, a un meilleur sort que mes *Centuries*, j'en ferai une seconde sur les rechûtes; une troisième sur les fièvres dégénérées et compliquées; une quatrième sur les fièvres *mali moris* de quelques auteurs, les *putrides* et *malignes* des Parisiens, *pernicieuses de Torti*, *pestilentielles de Rivière*, *Assodes*, *Elodes*, *hipyriæ d'Hippocrate*.

Ici je n'aurai rien à dire au public qui ne m'entendrait pas; et quoique vieux, usé et presque aussi faible de corps et d'esprit qu'on s'est plu à me croire, je descendrai dans l'arène vis-à-vis de tel champion qui pourra s'y présenter, surtout parmi les novateurs beaux esprits; et si je succombe (le sort trahissant mon courage), ce ne sera pas sans gloire, parce que toute mon ambition est de finir ma triste et pénible carrière, en faisant voir que je n'ai pas vécu quarante-six ans avec les favoris de la victoire, sans y avoir accoutumé mon ame à affronter, comme eux, tous les dangers; que mon seul regret et le plus vif chagrin que j'aie éprouvé de ma vie étant de n'avoir pu les suivre dans leurs derniers exploits, rien ne pourra m'empêcher de m'occuper de leur salut, jusqu'à mon dernier soupir.

DAIGNAN, *D. M. M.*

CHIMIE MÉDICALE.

Nouvelle Analyse de la Douce-Amère, (Solanum dulcamara.)

M. DRAPIER, pharmacien à Lille, rapporte, dans un Mémoire lu à la séance publique de la Société libre des amateurs des Sciences et Arts de la ville de Douay, département du Nord, qu'il vient d'examiner de nouveau l'extrait de douce-amère (*solanum dulcamara*, L.); il y a trouvé des cristaux parallélipipèdes de muriate de soude, dans la proportion de 01,7; du muriate et de l'acétite de potasse, de l'acétite de chaux; enfin, du carbone, de l'oxygène, de l'hydrogène et de l'azote formant l'extractif.

Dans un autre Mémoire manuscrit, le même auteur regarde le muriate corrosif de mercure comme un muriate sur-oxygéné, et le muriate doux comme un muriate ordinaire, avec excès d'oxide. Pour la préparation de ce dernier muriate, il propose de mêler et de triturer avec un peu d'eau distillée, parties égales de muriate de mercure-précipité (précipité blanc) et d'oxide de mercure, résultant de la décomposition du sulfate oxidé par l'ammoniaque.

Le troisième Mémoire de M. Drapier a pour objet la préparation de l'éther nitrique ; l'auteur introduit dans une cornue tubulée, une once de sucre, et verse dessus deux onces d'alchool pur. Il adopte à la cornue un récipient spacieux enveloppé d'une toile mouillée ; puis il lutte et verse par la tubulure trois onces d'oxide nitrique très-concentré. Sa théorie est que l'éther n'est que de l'alcohol décarbonisé et oxygéné.

M. S. U.

QUESTIONS ET DOUTES.

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

Il est beau, sans doute, il est satisfaisant de pouvoir, dans l'étude et les tableaux de la nature, simplifier les causes et généraliser les applications ; j'admire, à cet égard, le travail, le talent et la sagacité : mais, lorsqu'on examine avec impartialité les bases et les résultats de ce travail, n'y trouve-t-on pas plus d'efforts et d'adresse que de vérité et d'utilité ? C'est une question générale que le désir naturel de l'instruction m'engage à joindre modestement à quelques autres particulières, dans l'espérance que la discussion et la réponse pourront développer quelques rayons de lumière.

Est-il utile d'établir, est-il possible de prouver qu'il n'y a qu'une matière, élément premier, commun et homogène de tous les corps, soit brutes ou minéraux, soit vivans et organisés ?

La mécanique et la chimie pourraient-elles appliquer également aux uns et aux autres leurs lois et leurs principes ?

La grandeur et la puissance de l'Être suprême seraient-elles plus constatées par la création d'une seule et même matière diversement modifiée, que par la création d'élémens essentiellement diversifiés et distincts dans leur nature ?

Cette distinction essentielle et indestructible existerait-elle entre les substances animales et les êtres vivans, de manière que ce qui a eu vie ne puisse se minéraliser, et que les minéraux, quelle que fût la division et la combinaison de leurs molécules, ne pussent pas former des corps vivans ?

L'art a pu sans doute, à force de patience, d'intelligence et d'adresse, faire un corps humain avec une ressemblance si parfaite et si minutieuse, que les yeux les plus exercés en étaient frappés, je dirais presque trompés ; mais n'est-il pas vrai que c'était dans l'état d'inaction et de mort ? A-t-il jamais pu, croit-on qu'il lui soit jamais possible de lui donner de l'action et de la vie ?

La mécanique a su, par des dispositions ingénieuses, imiter quelques fonctions qui n'exigeaient que du mouvement ; mais, a-t-on jamais pu concevoir la possibilité de réaliser le sentiment ? La circulation, la nutrition, la reproduction, etc., qui contrarient toutes ses lois, ne doivent-elles pas éluder et borner son pouvoir ? A-t-il jamais pu sortir de ses ateliers un insecte vivant, une plante végétante, quelque simples que soient leur structure et leur organisation ?

La chimie, justement superbe de ses rapides progrès, de ses découvertes brillantes, de ses applications utiles, a-t-elle jamais pu saisir et analyser cet esprit de vie qui spécifie les liqueurs animales et végétales ? Le chimiste qui, par les procédés les plus subtils à su faire de l'air avec de l'eau, ou de l'eau avec de l'air, ou enfin extraire l'un de l'autre, a-t-il jamais osé tenter, même espéré de faire un atôme de sang, de bile ou de liqueur spermatique ?

Aurait-il eu raison, à cet égard comme à tant d'autres, ce bon Hippocrate, qui croyait que les premiers élémens *des êtres vivans* étaient des *atômes vivans*, et que la génération des animaux exigeait le concours et la réunion de ceux que fournissaient les deux sexes ? idée que Buffon a rajeunie et s'est appropriée, en donnant à ces *atômes vivans* le nom de *molécules organiques*. Ainsi, Montesquieu lui avait emprunté sans reconnaissance la doctrine sur l'influence des climats, et d'autres bases politiques : il est, au reste, tout simple d'aller puiser dans des sources riches et fécondes ; n'est-ce pas ainsi que bien d'autres ont fait ?

Menuret, *D. M. M.*

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXIX.) (225) (11 Octobre 1808.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

En 1471, *Louis XI*, roi de France, ne put emprunter de la Faculté de Paris, un manuscrit de RHASÈS, médecin Arabe, qu'en le nantissant d'une grande quantité de vaisselle, et en employant de plus, la médiation d'un noble, qui garantit, à la Faculté, le soin et le retour du livre. A cette époque, les livres étaient rares, et se vendaient très-cher; témoin un livre d'homélies qui fut vendu 200 moutons et une quantité considérable de blé.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La constitution atmosphérique qui semblait s'être relevée de l'humide stagnation où elle languissait depuis deux mois, paraît retomber encore dans cette mollesse si préjudiciable à la santé; mais nous avons quelques motifs de penser que cette température momentanée cédera à l'influence astrale qui préside à l'automne. Cette opinion est fondée sur le prognostic du père de la Médecine qui, en général, présage un bel automne à la suite des étés très-pluvieux après avoir été très-ardents au début. Cependant si l'on en excepte le 29 et le 30 Septembre et le 8 Octobre, tous les jours de la dernière décade ont été secs et beaux. Depuis le 4 sur-tout, jour de la pleine lune, la température humide depuis deux mois, et plus orageuse encore pendant le passage de l'équinoxe, avait repris une fermeté qui nous donnait quelque espoir à jouir de ce que les bonnes femmes nomment l'été de la St.-Martin, dédommagement au reste assez dû pour celui que nous avons eu en Août et en Septembre. Les affections glandulaires sont plus rares, mais on observe davantage de dyssenteries, de maladies de la peau et de fièvres intermittentes. Les premières sont dues à l'abus et même à l'usage des fruits trop aqueux cette année. Aussi la première indication est de nettoyer par un vomitif ces *saletés gastriques*, selon l'expression des Pinélistes, ces saburrhes qui, après avoir corrompu les premières voies,

vont croupir dans les intestins et y établir le siége de diarrhées muqueuses, et bientôt sanguinolentes. Après l'emploi de l'ipécacuanha, on se trouvera bien d'une décoction de simarouba aiguisée de vin de Bordeaux, puis de quelques prises de thériaque les jours suivans au matin, de bon quinquina rouge ou gris avant la soupe, ou de rhubarbe, suivant l'indication particulière; et le soir d'une potion d'eau de menthe animée par le laudanum, ou simplement d'un grain d'opium en se couchant Peu de viandes, des légumes au gras, de la fécule de pomme de terre, de la crême de riz, l'eau de canelle orgée, le vin de Bordeaux coupé d'eau de Vichi, quelques demi-lavemens émolliens, quelquefois rendus plus actifs par l'addition d'un peu de vinaigre ou la térébentine dissoute par le jaune d'œuf, selon le cas; tel est le traitement sommaire de cette maladie très-facile à guérir si elle est bien prise, mais, très-rébelle et quelquefois incurable si elle est mal traitée au début. Quant aux maladies de la peau, il est prudent d'attermoyer leur traitement jusqu'après l'hiver, et de tenir jusqu'à cette époque un régime palliatif qui aide merveilleusement ensuite sa curation s'il est bien dirigé. Si cette maladie attaque les femmes, on trouvera sur-tout un excellent moyen préparateur de guérison dans la régularisation du tribut menstruel. Cependant, des frictions sèches, quelques bains chauds, mais rares et courts, entretiendront l'humeur dans le systême cutanné, sans crainte de répercussion, jusqu'à ce que les zéphirs, de retour, permettent de rouvrir les pores de la peau sans danger, et d'établir un plan de guérison basé sur la méthode yatroliptique, et les médicamens associés aux bains, enfin par le mode d'absorption. Dans les fièvres intermittentes, on fera bien d'évacuer d'abord les premières voies; ce procédé a le double mérite, et d'imprimer de l'excitation à tout le systême, en s'assurant de l'état de l'estomac, et de préparer aux toniques employés subséquemment une action plus énergique. C'est alors qu'on peut donner avec plus de sécurité un médicament trop prôné, et sur-tout trop indiscrètement prodigué depuis quelque tems sans aucune purgation préalable, le quinquina. C'est après l'usage des vomitifs, sur-tout, qu'on est plus rassuré contre le reproche quelquefois juste qu'on lui a fait, de causer des obstructions. Ce danger, au reste, est moins grand en donnant le vin de quinquina; tel est celui de Séguin, qu'on peut remplacer par la recette suivante, qui nous a réussi également dans les mêmes indications: *R.* quinquina jaune, six onces; quassia amara, deux gros; eau, vingt-six onces; alcohol, six onces; sirop de fleurs de sureau, une once: laissez digérer auprès d'un foyer ou dans un four, après qu'on en a retiré le pain, pendant deux nuits de suite, si vous n'opérez qu'à cette dose; pendant cinq à six jours, si vous exécutez la recette en grand (par exemple vingt-cinq pintes). On en prend entre les accès une cuillerée toutes les deux heures, en observant de ne point manger de fruits pendant son usage. On doit en continuer l'emploi au-delà de la durée des accès si l'on veut prévenir les rechutes. On en boit alors deux cuillerées à jeun le matin. Ce moyen de prendre le quinquina est ensemble plus économique, plus efficace, plus agréable et plus facile. Il est sur-tout plus curatif que les bains froids, si imprudemment prônés depuis quelque tems, sur la foi de Giannini. On a observé aussi quelques suites de couches malheureuses depuis dix à quinze jours, à l'époque à laquelle la température humide dominait le plus. Un régime tonique, des bouillons de plantes ombellifères avec le sel duobus, des suffumigations aromatiques, quelques infusions sudorifiques, et sur-tout le beau tems, ont suffi pour changer en mieux ces symptômes inquiétans. C'est par une telle constitution que les alimens secs et légèrement aromatiques sont indiqués, et sur-tout le chocolat (1) pris au matin, pour corriger l'impression de l'humidité de l'air et l'effet des fruits généralement insipides et indigestes cette année.

Depuis le 29 Septembre, jusqu'au 9 Octobre, les vents dominans ont soufflé 4 fois S.-E., 1 fois N.-E., 8 fois O., 4 fois E. 6 fois N.-O., et 7 fois S.-O.

☾ Dernier quartier le 12 Octobre.

● Nouvelle lune, le 19. M. S. U.

(1) Nous devons signaler parmi les marchands de cet excellent aliment les maisons Duthu, rue St.-Denis, de Beauve, rue St.-Dominique, de Millerant, rue du Lycée, et Meunier, rue des Sts.-Pères, qui, malgré le renchérissement des denrées coloniales, n'ont pas augmenté leurs prix.

Depuis le 29 Septembre, jusqu'au 9 Octobre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 3 lig. $\frac{4}{10}$.

La moindre de 27 p. 3 lig. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 14 deg. — Il est descendu à 3 d. $\frac{2}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 80 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

FAIT DE PRATIQUE. — CROUP.

Le jeune Derq, issu de parens sains et bien portans, âgé d'environ sept mois, gros, gras et bien constitué, n'avait éprouvé, depuis sa naissance, d'autre affection maladive que des *croûtes*, ou *pustules laiteuses*, disséminées çà et là sur la figure.

Cette éruption avait spontanément disparu, depuis trois à quatre mois, sans qu'on eût mis en usage aucun moyen propre à opérer cet effet répressif. La santé de l'enfant n'en parut point altérée.

Depuis quelques jours seulement, il était enrhumé; mais son état ne paraissant point dangereux, on se contenta de lui donner quelques cuillerées d'eau sucrée, ou mêlée de sirop de capillaire.

Appelé auprès de cet enfant le 26 juillet dernier, je le trouvai enroué et fatigué par une toux sonore et réitérée; la respiration était courte et précipitée; la voix sifflante; sa figure pâle et jaunâtre, sur-tout aux aîles du nez et aux commissures des lèvres; il était altéré, et buvait beaucoup d'eau sucrée; ses yeux étaient abattus; le pouls petit, concentré, célère; sa langue humide et saburrale.

Je fis administrer de suite un lavement légèrement purgatif, et la teinture anisée d'ipécacuanha, par cuillerées à café, pour déterminer quelques vomissemens ou quelques secousses utiles à tout le systême.

Le lendemain 27, je reconnus à la partie antérieure et supérieure de la trachée artère, une petite tumeur de la grosseur d'une aveline, qui était très-douloureuse au tact. Sa respiration semblait se précipiter davantage, et la toux devenir plus fatigante.

Je fis réitérer le lavement, appliquer un vésicatoire à l'un des bras, et susciter l'écoulement des oreilles, au moyen d'un peu de pommade épispastique; je fis mettre en outre, sur la tumeur, un cataplasme émollient, aiguisé d'un peu de poudre de sénévé, qui devait être renouvelé avant qu'il se réfroidît.

Je prescrivis en outre la magnésie, avec la rhubarbe et le sucre, pour tenir le ventre libre.

Le 28, le vésicatoire fut levé; la plaie en était pâle : on la pansa avec le sain-doux, animé d'un peu de pommade épispastique; le lavement fut réitéré, ainsi que la magnésie, associée avec la rhubarbe et l'eau de fleurs d'oranger.

L'enfant fut plus malade dans la journée; l'inquiétude, le malaise et les symptômes ci-dessus mentionnés, allèrent en augmentant. — Le petit malade refusa de téter une bonne partie de cette même journée.

Aux moyens déjà prescrits, j'ajoutai une fumigation d'eau de sureau miellée, aiguisée d'un peu de vinaigre, et dirigée dans la bouche ou dans les narines tour à tour.

Le 29, la nuit fut plus mauvaise que la précédente, et quoique dans le jour les forces parussent se débiliter de plus en plus, et le pouls devenir plus petit et plus fréquent, l'enfant téta beaucoup, et but même, à plusieurs reprises, de l'eau d'hyssope miellée.

A ma visite du soir, il ne me parut pas aussi mal qu'il l'était réellement; mais j'appris le lendemain qu'il avait cessé de vivre vers les dix à onze heures.

Je sollicitai auprès des parens l'ouverture du cadavre : elle me fut accordée. On y procéda vers les dix heures de la matinée du 30.

L'extérieur ne présenta rien d'extraordinaire; l'enfant n'avait même rien perdu de son embonpoint.

La trachée-artère, ouverte avec le scalpel (après avoir coupé, avec précaution, les parties charnues ambiantes), a offert, dans tout son trajet, depuis sa partie supérieure jusqu'à la bifurcation des bronches, une matière purulente, blanche, inodore, et qui semblait comme suspendue dans ce canal aérien.

Les deux poumons étaient très-sains dans toute

leur surface antérieure : mais postérieurement ils étaient phlogosés vers leurs bords supérieurs ; incisés dans les parties enflammées de leur substance, ils ont présenté quelques petits points blancs, purulens et parsemés çà et là : toute la pellicule interne de la trachée-artère était dans son état naturel; point de trace de phlogose ni de suppuration dans tout le trajet de ce canal, si ce n'est à quelques lignes au-delà de la bifurcation bronchique. — La matière purulente, prise au bout du scalpel, s'étendait en léger réseau.

Les recherches anatomiques n'ont pas été poussées plus loin; la cause déterminante de la mort de cet enfant ayant paru exister dans le foyer purulent déposé dans le canal aérien, et qui en l'engorgeant s'opposait au libre passage de l'air, et a causé ainsi la toux, la difficulté de respirer, et enfin la suffocation.

Observations.

Cette maladie fluxionnaire, dont la cause primitive doit peut-être se rapporter à la répression spontanée de ces *pustules laiteuses*, qui dans les premiers mois de sa naissance, dégradaient la figure de cet enfant; cette maladie, dis-je, a parcouru ses périodes d'une manière aussi brusque que précipitée : peut-on dire que les divers symptômes plus ou moins graves qui l'ont accompagnée, ont simulé, ou plutôt caractérisé cette affection meurtrière, dont les journaux retentissent aujourd'hui, et qui a été signalée en divers temps par quelques médecins, tant étrangers que regnicoles? je n'ose l'assurer. Je n'ai jamais vu, ou plutôt distingué le *croup*, ou *asthme aigu des enfans*. Je ne connais cette maladie trachéale que par les observations de *Rosen*, d'*Underwood* et de quelques auteurs français. Il est bien vrai que le son insolite de la voix et de la toux, la difficulté de respirer, la soif qui ne s'est apaisée que quelques heures dans la journée du 27; la pâleur, la décoloration et la bouffisure de la figure; la petitesse et la vîtesse du pouls; la tumeur douloureuse qui se distinguait à la partie antérieure et supérieure du cou, sont autant d'accidens maladifs qui se sont présentés dans cette occurrence; mais je n'ai point vu cette fausse membrane qu'on dit exister, ou rester comme suspendue dans la trachée-artère. Je n'y ai vu qu'une substance purulente, blanche, inodore et filante. Est-ce cela que les observateurs ont voulu désigner par *pellicule membranéiforme?* je ne le pense point.

Appelé plutôt auprès de cet enfant, j'aurais fait appliquer les sang-sues à la gorge; mais j'en fus détourné et par la pâleur et la décolorarion de la figure, et par la petitesse et la faiblesse du pouls. Est-ce avec raison?

La teinture anisée d'ipécacuanha, comme vomitif, les lavemens légèrement purgatifs, le vésicatoire, le sinapisme autour du cou, l'eau de sureau miellée et imprégnée de vinaigre, la magnésie avec la rhubarbe ont été les seuls moyens curatifs qui ont été mis en usage dans le peu de jours que l'enfant a survécu à cette affection qui l'a moisonné si brusquement.

Tous ces remèdes ont été infructueux par la raison, peut-être, que la maladie était déjà parvenue à son second période qui succède si rapidement au premier, et qui, selon les auteurs, est presque toujours fatal.

Quoi qu'il en soit, je suis toujours dans l'incertitude de savoir si ce petit malade a succombé à cette cruelle maladie qu'on appelle *croup, esquinancie trachéale, suffocation striduleuse.*

Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que d'autres enfans, outre le cousin de celui-ci, encore à la mamelle, ont été aussi brusquement victimés par l'effet de tous les divers accidens ci-dessus mentionnés, qui du reste ont sévi dans le moment même où la coqueluche et la rougeole ont régné épidémiquement dans nos cantons.

Je crois ne devoir pas taire que l'enfant qui fait le sujet de cette observation médicale, n'avait point eu la petite-vérole, ni été soumis à la vaccine, son véritable préservatif. Je fais mention de cette circonstance, d'autant plus volontiers, que quelques personnes ont voulu prétendre que cette affection de la gorge est le résultat de la pratique vaccinique.

ARDUSSET, *D. M.*

Note du Rédacteur.—Nous n'avons nul doute que l'enfant a en effet succombé à une attaque de croup, et la seule peinture des symptômes bien décrits par l'auteur de l'Observation, suffirait pour décider notre opinion; mais il y a une circonstance plus décisive encore, et sur laquelle nous appelons sa méditation, c'est que lors de l'autopsie, *la matière purulente*

prise au bout du scapel, s'étendait en léger réseau. Cette organisation de la matière déposée dans le trajet du canal aërien est le caractère propre au croup. Elle n'avait point encore acquis cette consistance qui lui donne l'aspect d'une fausse membrane; mais déjà ses premiers rudimens étaient formés, et l'enfant est mort de la crise qui accompagne cette transudation et de la strangulation spasmodique qui en est la suite, comme on voit un variolé mourir de la fièvre de la petite-vérole, sans que les yeux aperçoivent une éruption à la peau. Cette variété dans l'histoire du croup, ce *réseau* dont nul n'a encore parlé nous ont paru précieux à signaler dans un moment où tous les esprits sont dirigés vers l'étude de cette maladie, si rapidement meurtrière que c'est peut-être plutôt de ses symptômes d'invasion qu'il faut exclusivement s'occuper, que de ses signes concomitans, et sur-tout que de ceux qu'offre ensuite l'autopsie, si l'on veut parvenir à un système de curation raisonné, et méthodique. Nous reconnaissons au reste que le traitement stimulant, suivi dans le cas présent, était celui indiqué, et que c'est à lui qu'a été dû le non-développement des symptômes complets du croup.

DES REMÈDES SECRETS.

Non ignara mali miseris sucurrere disco.

J'ai souvent entendu débattre la question de l'utilité des remèdes secrets, et je n'ai jamais été satisfait des argumens lancés de part et d'autre. Trop ou trop peu, prévention pour ou contre, persistance dans ses préjugés, tels sont le prélude, le mode et le résultat de ces sortes de discussions, où chacun reste après de l'avis dont il était avant. Essayons d'examiner de bonne foi les raisons alléguées, et pesons dans la balance de l'impartiale équité les motifs pour et contre l'avantage du secret de certaines compositions. Le plaidoyer des avocats en faveur du mystère des remèdes, se réduit à deux argumens assez pressans. Voici le 1er : le respect est dû aux propriétés, or une invention est une propriété : donc on ne peut forcer un inventeur d'un secret à le communiquer. Voici le second : le vulgaire des hommes est curieux, cupide, enclin à la contrefaçon, or un remède rendu public sera contrefait et comme on jugera de ses effets par celui de ces contrefaçons, voilà un médicament efficace discrédité et proscrit parce qu'on aura abusé de la publication donnée à sa recette. Reprenons sommairement ces deux objections. En reconnaissant la vérité du principe : le respect est dû aux propriétés, avouons aussi que son application est fausse dans le cas où il est invoqué. On ne peut forcer l'inventeur d'un secret utile à le communiquer; *transeat* (car si l'axiôme : *Salus populi suprema lex esto*, est vrai, nul homme n'a le droit de sacrifier l'intérêt public à son intérêt particulier, et l'inventeur d'un secret intéressant le genre humain, lui est comptable de sa découverte); mais avant de savoir si une invention est une propriété particulière, question oiseuse ici, il s'agit de la question préalable : si l'inventeur d'un secret intéressant le genre humain peut s'en faire un moyen de fortune lorsque ses abus peuvent équivaloir à ses usages; or c'est ce qui arrive avec tous les secrets en médecine. C'est en vain, qu'on me dira qu'on a pris pour constater l'innocuité d'une recette le suffrage de dix, vingt, trente médecins, chimistes, docteurs, etc., auxquels on a confié la liste des médicamens employés. Qui me garantira qu'on a tout dit? Qui me cautionnera que dans la suite des tems un des ingrédiens du remède devenu rare, ou très-cher ne sera pas remplacé par un autre? Quant au second argument la réponse est aussi simple. En obligeant un inventeur à publier sa recette, n'accordez qu'à lui seul le droit de vendre cette composition, et pour vous assurer qu'elle est bien identique; faites qu'il ne puisse la confectionner qu'en présence et sous le cachet d'un magistrat, ainsi qu'on faisait autrefois pour la thériaque. Quant au mérite de l'invention, que le gouvernement juste et libéral indemnise l'artiste par une gratification honorable des frais qu'il a pu faire pour arriver à sa decouverte Jusqu'à ces précautions tout remède mystérieux m'est suspect. Et je défie de répondre à ces objections des antagonistes des remèdes secrets : comment doser selon les divers tempéramens un médicament dont les ingrédiens sont inconnus, comment un médecin osera-t-il l'ordonner? Prenons pour exemple les pillules de Belloste et le sirop de Belet. Chaque pharmacie à sa dose de mercure, et il faudrait avoir le tarif de chaque apothicaire pour ordonner en sureté de concience ce médicament dont l'abus peut-être si dangereux. Sans ces bases fixées on superpurgera telle personne, telle autre ne sera pas assez purgée.

Mais, dit-on, l'inventeur guide à cet égard les acheteurs. Eh! le peut-il s'il n'est pas médecin? Ainsi, un apothicaire, sortant du cercle de

ses attributions et de la tutelle du médecin (comme nous en avons vu, naguère encore, être adjoints aux consultans gratuits de l'Oratoire); ainsi un épicier, comme s'il s'agissait de sucre et de café; ainsi un bourgeois, étranger aux premiers élémens de la médecine médicale, seront les dépositaires d'une drogue dont vingt grains de plus ou de moins peuvent tuer ou sauver un individu!!! Eh! non-seulement le médicament doit être connu pour approprier sa quantité à l'indication du tempérament, de l'âge, du sexe, de l'état de santé ou valétudinaire, de la saison, etc.; mais encore pour savoir lui opposer le contre-poison, en cas de superpurgation. J'ai donné trop de tartre stibié; mais comme je connais l'agent que j'ai employé comme vomitif, j'ai un antidote sûr dans le sel d'absynthe, le quinquina ou les *acides*. Il en est de même pour les autres médicamens qui se débitent à 20 lieues, 100 lieues du domicile de l'inventeur; par conséquent avec l'impossibilité d'avoir de lui les renseignemens nécessaires en en cas de superpurgation. Ces réflexions m'ont été inspirées par une anecdote qui m'est personnelle. On vend chez un apothicaire estimé une poudre purgative très-agréable au goût. Sa base est le jalap; son véhicule, le sucre et l'essence d'orange. On m'avait dit qu'elle contenait un demi-gros de jalap par once; en conséquence, j'ordonne une once de *sucre orangé*, et ma malade, Mme de Saint-A...., a été superpurgée. Que si, au contraire, cette recette était publique; si quelque recueil de formules m'avait fourni sur elle des renseignemens positifs, j'aurais su ce que je n'ai appris qu'après son effet, qu'elle contient 36 grains de jalap par demi-once (d'autres disent 24 grains par 5 gros); et je n'aurais pas dépassé cette dose, en supposant même que je l'eusse donnée entière. Or, voilà le danger des recettes particulières à telle ou telle pharmacie; c'est que, quel que soit l'individu, on donne la dose ordinaire, sans changement, sans précaution convenable à la personne à laquelle on la destine.

Ce qui arrêterait les réclamations de tous les inventeurs en ce genre, ce serait l'engagement pris par le gouvernement d'accorder une indemnité à chaque découverte de cet ordre, déclarée utile. Dans un pays où la politique est aussi infernale que l'esprit public y est exalté, toute invention est récompensée par le gouvernement qui a pensé que, s'exposât-il quelquefois à encourager une tentative inutile, il excitait au moins l'émulation par cette espèce de concours, et qu'il était impossible que du sein de ces innovations, il ne jaillît pas, de tems en tems, quelques découvertes importantes qui dédommageassent de l'argent prodigué, de la considération accordée à des essais d'un moindre mérite. Ainsi la France récompenserait l'échelle à incendie et les lits de Daujon, les filtres de Cuchet et Ducommun; la naturalisation de la pomme-de-terre, par Parmentier; l'amélioration des vins, par Cadet-de-Vaux; l'économie des combustibles et le blanchissage à la vapeur, de Curaudau; l'instruction des sourds-muets, par l'abbé Sicard; des aveugles, par Haüy; la pasigraphie, de Maimieu; l'aéronatation, de Montgolfier; la télégraphie, de Chappe; les panoramas, de Provost; le désinfectant, de Guyton-Morveaux; le tanin, de Séguin; la boîte fumigatoire, de Pia; etc., etc.

Faisons des vœux pour que bientôt la paix, de retour, permette au génie tutélaire de la France, de donner aux arts, aux sciences, et sur-tout à la médecine, un de ces regards qui ont porté notre renommée guerrière au faîte; et pour que, mariant l'olive de Minerve au laurier de Bellone, il puisse réunir au même degré la gloire militaire et la gloire civile. M. S. U.

VIN ANTI-LEUCORRHÉEN.

Pour tenir l'engagement que nous avons pris il y a un an, et pour qu'on ne nous accuse pas d'avoir une conduite en opposition avec le principes que nous venons d'exposer, nous allons publier la recette de notre *vin anti-leucorrhéen*, ou *contre les fleurs blanches*. Nous n'ignorons point que la maladie contre laquelle nous l'avons employé pendant trois ans avec le plus grand succès et sans le moindre danger étant très-répandue, nous pouvions nous ouvrir un très-grand moyen de fortune en continuant d'en faire un mystère. Nous savons également que tel remède qui aurait vu accroître sa vogue par le prix attaché à tout ce qui porte l'empreinte du mystère, peut se discréditer en le vulgarisant, parce qu'il sera contrefait; mais tous ces inconvéniens n'ont pu nous résoudre à donner un mauvais exemple; et pour obvier le plus possible à ceux qui pourraient naître de l'abus de notre confidence, nous prévenons les personnes qui, pour faire exécuter

cette recette, ne pourront s'adresser à un apothicaire intelligent et honnête, que le seul entrepôt avoué par nous est à notre Agence médicale, où ce vin est transporté après avoir été confectionné sous nos yeux par un des meilleurs pharmaciens de la capitale. La valeur de la bouteille (un litre), reste fixée irrévocablement à 12 fr., quelques variations de prix que subissent ses ingrédiens, et a été calculée sur la hausse alternative de l'eau-de-vie en tems de paix, et des denrées coloniales en tems de guerre. L'inspection du prix des condimens choisis de première qualité, prouvera qu'on ne peut la donner à un prix au-dessous. Ce vin opère en redonnant à l'estomac l'énergie des fonctions digestives, et la force d'assimilation d'un chyle substantiel et de bonne qualité à un sang séreux et appauvri. Il n'agit pas comme astringent, ce n'est point par répercussion comme tant de breuvages styptiques, qui, en forçant les vaisseaux capillaires, détournent le flux leucorrhéen, avec le danger de le faire refluer sur les viscères abdominaux ou la poitrine, et de causer des obstructions ou une phtysie pulmonaire. En un mot, il ne guérit point les fleurs blanches; mais il met l'économie animale dans la condition voulue, pour que cette sécrétion immodérée n'ait pas lieu; et son effet est tel que, dès les premiers jours de son usage, un sentiment de douce chaleur se répand dans tout le système; l'appétit renaît, les digestions sont faciles, le sommeil doux, le teint plus animé. Le vase qui le contient peut rester en vuidange sans altération de la liqueur. Plus ce vin est gardé, plus il acquiert de qualité : on le conserve dans l'appartement et non à la cave, de même que toutes les liqueurs spiritueuses.

Voici sa recette : *R.* poudre d'angustura oriental, bien sec et bien choisi, demi-once; safran, vingt grains; quassia amara, acorus vérus, de chaque, un gros; canelle concassée, demi-gros; deux pincées de fleurs de sureau; versez dessus, d'eau distillée, vingt-six onces; d'alcohol, six onces; d'eau distillée de fleurs d'orange, deux onces : ajoutez au bout de quatre heures, de teinture de mars, une once; de sirop de sucre, une demi-once; faites macérer dans un vase de grès ou de verre bien clos, sur des cendres chaudes, pendant trois jours; passez, filtrez, et mettez en demi-bouteilles. On en prend une cuillerée le matin à jeun, et une avant le repas. On doit, pendant son emploi, s'abstenir de crudités et de laitage, sur-tout si on le prend avec addition de sublimé.

Nous ajouterons que souvent nous avons employé ce vin comme fébrifuge, et les élémens qui le composent rendent suffisamment raison de cette propriété. Par le même motif, il est éminemment spécifique dans toutes les débilités d'estomac qui ne sont point causées par saburrhe, mais par une surabondance de glaires, et dans les pléthores lymphatiques, et tous les flux séreux ou sanguins. Enfin, en y associant le muriate suroxigéné de mercure (le sublimé) à la dose de dix à quinze grains par pinte, nous avons trouvé dans son usage, à la dose d'une à deux cuillerées le matin à jeun, dans une tasse d'infusion chaude de fleurs d'ortie blanche ou de saponaire ou de bothris, un des meilleurs anti-vénériens, de l'effet le plus prompt, à-la-fois le plus sûr, et le moins débilitant pour l'estomac. C'est de cette manière, plus ou moins dosée, que nous le donnons dans les anciennes gonorrhées et les fleurs blanches entachées de quelques virus syphilitique, comme le sont la plupart d'entre elles, dans les grandes villes sur-tout. M. S. U.

FIN DES QUESTIONS ET DOUTES.

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

N'est-ce pas dans les ouvrages de ce génie observateur (Hippocrate) que tous les auteurs ont cherché et ramassé les opinions qu'ils ont étalées avec plus ou moins d'emphase, de mélange et d'altération sur le principe de la vie, conservateur de la santé, et guérisseur des maladies? Sous les noms variés de nature, d'ame, d'archée, de principe vital, etc., n'a-t-on pas toujours reconnu la même puissance avec le même but; les mêmes moyens, les mêmes effets? Qu'importe qu'on l'ait confondu avec l'être spirituel qui caractérise exclusivement l'espèce humaine, et qu'on en ait fait un être en dérivant et subordonné, ou une substance étrangère et en dépendante, ou enfin qu'on l'ait cru une modification nécessairement résultante de la disposition des organes vivans; les observateurs judicieux se sont réunis pour reconnaître son existence et son action; les bons praticiens en ont étudié, suivi et apprécié les effets.

Quel avantage a reflué sur la physiologie et la thérapeutique de ces savantes discussions, de ces hardies excursions dans les espaces imaginaires et dans le chaos ténébreux de la métaphysique sur la nature et le siége de ce principe vivifiant? S'il se démontre d'une manière plus ou moins évidente, et marquée dans tout ce qui a vie, depuis l'homme jusqu'au polype, au molusque, au zoophyte, depuis la sensitive jusqu'à la

mousse et au champignon, ne serait-on pas fondé à croire qu'il est une disposition nécessaire des élémens qui composent cette classe distincte d'êtres, qu'il en est ainsi le signe et l'attribut caractéristique ? Ainsi, en même tems, cause et effet de l'existence, instrument actif et sentinelle vigilante de la vie, il existerait par elle, avec elle et pour elle.

Ne se pourrait-il point faire que, dans les machines animales très composées, il reçût des modifications propres, dans les divers organes, pour opérer leurs fonctions spéciales, et produire différens modes ou degrés de force et d'action ? On pourrait peut-être concevoir que tous ces ressorts ou agens enchaînés et subordonnés les uns aux autres par des liens plus ou moins immédiats et serrés, mais sans gêne et sans contrainte, s'aideraient, se serviraient, se soutiendraient mutuellement, et concourraient, par une heureuse harmonie, au jeu et à l'effet commun de l'ensemble. La vie générale serait alors le résultat de mille vies particulières et l'harmonie du tout, ou la santé, l'effet du concours, de la bonne disposition, de l'accord de toutes les parties.

Le praticien, dont le but, l'objet et le vœu sont de conserver ou de rétablir la santé, pourrait-il prétendre à des fonctions plus glorieuses et plus utiles qu'à celles d'émule, de coopérateur, d'auxiliaire de ce principe bienfaisant ? Au lieu de perdre beaucoup de tems et d'esprit à rechercher stérilement ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas, ne pourrait-il pas plus fructueusement les employer à établir et connaître ce qu'il fait; en quoi et comment son action est gênée, dérangée, contrariée ou empêchée dans l'état de maladie, comment elle s'exerce, s'anime ou se modifie pour détruire l'obstacle qui nuit à la liberté ou à l'intégrité des fonctions auxquelles il préside.

Quel point de vue plus lumineux et plus pratique, quelle base plus solide et plus sûre pour un systême nosologique et clinique! combien cette manière se rapprocherait de celle d'Hippocrate! combien d'hypothèses, d'erreurs et d'inutilités disparaîtraient! combien l'étude et la pratique de la médecine pourraient être simplifiées et renforcées! Si l'art et l'humanité repoussent ces dissertateurs oiseux, ces théoriciens despotiques qui ne cherchent qu'à briller, ou à maîtriser, qui substituent leurs dogmes arbitraires aux lois éternelles et fixes de la nature, et torturent les faits pour les plier à leurs idées; ils reconnaissent et proclament comme bienfaiteurs ces praticiens sages qui observent avec sagacité, peignent avec exactitude, présentent avec vérité les efforts et les ressources du principe de la vie, les cas où il doit être aidé, dirigé ou suppléé, et qui multipliant les tableaux fidèles d'analogie et de rapprochement, offrent les moyens constatés par une longue expérience d'atteindre ce but important et difficile.

Est-on fondé à confondre la sensibilité, la contractilité, l'irritabilité avec ce principe de vie, à les regarder comme une seule et même faculté ou propriété? ne devraient-elles pas plutôt être regardées comme ses agens ou lieutenans avec des fonctions distinctes, comme des instrumens avec lesquels il aperçoit et exécute? ne sont-elles pas comme lui l'appanage exclusif, le caractère distinctif des corps vivans?

N'est-ce pas par elles que dans l'état de santé le besoin s'annonce, que le desir est excité, que les mouvemens sont dirigés à leur satisfaction? Dans l'homme, chef-d'œuvre de la puissance, de la sagesse et de la bonté du Créateur, le désir naît du besoin, et le plaisir accompagne et couronne l'emploi des moyens qu'ils indiquent; le principe de la vie, rend ainsi agréable ce qui est utile et nécessaire, attache un charme à la conservation des individus, et à la propagation des espèces; en même tems qu'il avertit, par la douleur et la gêne, de ce qui est contraire à son action, et commence le combat contre l'ennemi qui y porte atteinte.

Des effets mécaniques peuvent sans doute résulter de l'exercice de ces facultés; mais peuvent-ils être estimés dans leur force et dans leurs effets d'après les lois bornées de la mécanique organique? Quels risibles calculs que ceux par lesquels on a voulu évaluer l'action musculaire, et sur-tout celle du cœur, poussant comme une pompe le sang jusques dans les extrémités capillaires, avec des résistances et des frottemens qui effrayent l'imagination; et que serait-ce si on voulait suivre le mouvement irrégulier des humeurs dans l'immense et tortueux labyrinthe du systême lymphatique et secrétoire?

Mais c'est pousser assez loin, pour cette fois, les questions et les doutes; certainement la matière n'est pas épuisée, le champ de l'instruction est vaste, et le desir d'en acquérir s'accroît à mesure qu'il est satisfait.

Salut et considération. MENURET, *D. M. M.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, Nº 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 30. — 21 Octobre 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel de Médecine pratique, etc.; par *Alexandre Thomson*, docteur médecin. Traduit de l'anglais, et augmenté d'un livre sur les maladies des femmes grosses et accouchées, etc.; par M. *Petit-Radel*, ancien chirurgien-major bréveté pour l'Inde et les colonies orientales, docteur régent et professeur de l'ex-faculté de médecine de Paris, etc., etc. — Deux vol. in-8°. — Prix, 10 fr., et 12 fr. franc de port. — Chez *Allut* et chez *Méquignon*, libraires, rue de l'Ecole de Médecine; et *Bossange* et Ce, rue de Tournon.

La rivalité qui pourrait naître de la ressemblance du sujet de cet ouvrage avec celui de notre *Manuel de Santé;* la manière illibérale dont M. *Petit-Radel* traite avec ses confrères, n'influeront en rien sur le compte que nous avons à rendre de son travail. Cependant qu'il cesse de croire que son titre d'*ex facultaire* le rende indépendant d'une censure juste et décente, mais ferme, de sa conduite et de ses écrits. M. *Petit-Radel*, plus connu comme traducteur de divers ouvrages Anglais, que comme auteur *sponte suâ*, aurait bien plus de titres à la reconnaissance des praticiens, si, dans cette nouvelle édition, il avait élagué des redites, des longueurs, des ambiguités qu'on pouvait reprocher à la première, et sur-tout s'il avait su disposer les matières dans un ordre qui en rendît la lecture plus profitable, l'ensemble plus facile à saisir. Un reproche à faire à tous les traités de médecine populaire, c'est le défaut de coordination selon un plan accommodé aux idées du vulgaire pour lequel on écrit; et, sans ce soin, le préjugé contre les traités de médecine populaire restera dans toute sa force, et ces ouvrages seront alors, en effet, plus dangereux qu'utiles. Qu'est-ce qu'une série de maladies, où les plus disparates sont accolées dans les mêmes chapitres, sans marche didactique, sans diagnostic, sans pronostic, sans guide enfin? A ces défauts, M. le chirurgien-major, docteur de l'ex-faculté, joint l'ingratitude d'avoir intercalé dans son texte, des lignes entières de la *Médecine domestique de Buchan*, sans qu'un seul mot d'éloge indique l'emprunt d'une citation, ou atteste du moins le cas que l'auteur plagiaire fait de l'auteur pillé; mais, ce qui met le comble aux torts du docteur *Petit-Radel*, c'est d'annoncer en 1808, sous le titre de *Manuel de Médecine pratique*, et comme un nouveau livre, un ouvrage publié par lui en 1806, sous le nom : *de la Médecine rendue familière*, et avec une identité tellement littérale, que depuis la 1ere page du 1er volume, jusqu'à la dernière du second, tout l'ouvrage, jusqu'aux fautes d'impression, est religieusement conforme l'un à l'autre. On en a été quitte pour substituer à l'ancien frontispice un

nouveau où le nom du libraire *Allut* figure avant celui des deux anciens libraires, MM. *Méquignon* et *Bossange*. Il est bien, sans doute, de cultiver le grec, mais cette espiéglerie a un goût de terroir à persuader que le docteur colonial descend en ligne droite de Sinon, de punique mémoire. Ajoutons que le titre de *Manuel de Médecine pratique*, est celui d'un excellent ouvrage du docteur *Geoffroy*, sur le même sujet, également en deux volumes. Cette friponnerie typographique est trop impudente pour ne pas être révélée à tel de nos abonnés qui, déjà nanti d'un livre inutile, en achèterait le Sosie sous la foi de son nouveau titre. Ce titre de *Manuel* lui donne d'ailleurs, avec notre *Manuel de Santé*, un air de famille que nous désavouons, et nous avons quelque droit, peut-être, de regarder cette homonimie comme un attentat à notre propriété.

« Que le Petit-Radel, dont la fertile plume
» Peut tous les ans sans peine enfanter un volume,

vende ou non ses ouvrages; mais a-t-il le droit de prendre notre enseigne, pour trouver le débit de son vin? Au reste, il ne pouvait, pour discréditer sa marchandise, faire choix d'un libraire plus hasardé dans l'opinion publique que le sieur *Allut*, dont les presses semblent vouées à la barbarie, et dont l'infidélité envers l'estimable docteur *Hallé*, lui valut, il y a un an, une juste réclamation de ce médecin, insérée dans les journaux et lui cautionne à toujours la défiance des auteurs honnêtes, et le mépris des lecteurs délicats.

M. S. U.

On trouve chez le même libraire, moyennant 6 et 8 francs, un ouvrage du même auteur, intitulé : *Pyretologia medica seu discursio methodica in febrium continuarum remittentium tùm intermittentium silvam*, etc.; in-8°. Il y aurait seulement de l'ambition à avoir tenté une telle pyrétologie, après celle du docte *Selle*, si cette hardiesse était justifiée par quelque talent et des aperçus nouveaux; mais il semble qu'en médecine, sur-tout, l'enseignement soit abandonné à des hommes, qui, au lieu de commenter modestement dans leurs cours publics et particuliers les grands principes légués par leurs prédécesseurs, sont tourmentés du besoin de faire imprimer leurs cahiers d'étude, en les décorant des noms les plus fastueux. On peut en juger par la longue série d'ouvrages qui terminent ce volume. L'auteur, avec une naïveté toute aimable, y révèle qu'on trouvera, dans le second volume de l'un d'eux, *tout ce qu'il importe à savoir dans le traitement des maladies particulières.* Secouant le respect des préjugés et celui que devait lui inspirer le grand nom de *Tissot*, il n'a pas hésité à publier un *Nouvel Avis au Peuple.* Il prévient que son dictionnaire de chirurgie contient *tout ce que la chirurgie moderne offre de plus utile, tant dans la théorie que dans la pratique;* et il ne rougit point de terminer cette érudite bibliographie, par l'annonce d'un poëme que son titre seul devrait reléguer loin du chaste culte d'Esculape, si l'incorrection prétentieuse de l'idiôme dans lequel il est écrit, n'était le plus sûr antidote des poisons qu'il récèle. Il est intitulé : *De Amoribus Pancharitidis et Zorocæ, seu umbraticâ lucubratio de cultu veneris mileto olim peracto, etc.*

Enfin, pour terminer la tâche d'annoncer ce qui se débite chez le libraire *Allut*, dont le nom seul semble offrir déjà une prévention défavorable à l'auteur, on y trouve, moyennant 3 francs 50 centimes, et 4 francs 25 cent., franc de port, le *Traité de l'inflammation et de ses différentes terminaisons;* par *J. F. Chorlet*, docteur en médecine, auteur de plusieurs ouvrages, également sortis des presses de cet imprimeur. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur, travaillé du Brownisme, a sacrifié en 255 paragraphes à ce système, contre toutes les hypothèses de l'inflammation, n'offre qu'un long plaidoyer pour cette opinion outrée, et rien de nouveau pour la méthode curative. Guérissons plus, écrivons moins.

M. S. U.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXX.) (233) (21 Octobre 1808.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

L'USAGE des gravures, pour représenter les divers objets de la nature, date presque de l'époque où LAURENT COSTER, de Harlem, en fit la découverte en 1440. Les premières planches de botanique se trouvent dans un traité intitulé : *Ortus sanitatis sive de herbis ac plantis*, imprimé à Mayence, chez un des inventeurs de l'imprimerie, *Pierre Schoffer*, de Gernszheim. Les gravures des animaux, parmi lesquelles on trouve celle d'un squelette humain, parurent en 1480; et en 1500, *J. de Ketam*, allemand, donna des planches de splanchnologie, dans son *Fasciculus medicinæ*, imprimé à Venise.

CONSTITUTION MÉDICALE.

C'EST à travers des vicissitudes continuelles de température, que s'avance l'automne; un jour superbe, et digne de nos plus beaux étés, est suivi d'une journée comparable aux plus tristes hivers; les jours mêmes offrent une pareille intermittence météorologique, et tout à coup succède une averse au plus brillant rayon de soleil; en un mot, nous éprouvons en Octobre, les giboulées de mars. Au milieu de ces variations atmosphériques nous jouissons cependant d'un automne plus doux encore que son début ne l'avait d'abord fait espérer. Eh! quoi de plus beau qu'un beau jour d'automne? Le poëte des grâces et des amours, Tibulle, voulant trouver une comparaison digne de sa maîtresse, n'hésite point à dire que « semblable à l'agréable » automne, dont les ornemens sont variés, » sa Délie a des attraits particuliers attachés » à toutes ses parures. » Le printems est couronné de fleurs, l'été brille de tous les feux du soleil, mais l'automne seul, riche de toutes les productions de la nature, semble nous dédommager d'avance de la stérilité de l'hiver. L'automne, fidèle à sa fonction, n'a ni la température encore incertaine et souvent froide du printems, ni cette ardeur dévorante qui nous consume dans l'été, ni l'âpre rigueur des sombres frimats de l'hiver; mais il donne le désir de se hâter de devancer par la pos-

session de ses bienfaits, la saison où ils nous seront refusés. Il repose des faveurs du printems et de l'été, il prépare aux privations de l'hiver, il joint enfin au charme de la jouissance un sentiment qui en double le prix, la crainte secrète de la perdre. C'est un bien qu'on craint de voir échapper, et le désir s'en irrite. De même qu'à vingt ans, roi de l'univers, le jeune homme jouit vaguement, et sans s'en rendre raison, des beautés de la nature, et a besoin que la réflexion, mûrie par l'âge, lui apprenne, à cinquante ans, à savourer des jouissances dont il tiendra mieux compte; de même sur le point de voir la nature quitter ses brillantes livrées, nous jouissons mieux des derniers regards du soleil pendant l'automne, que nous ne goûtâmes les premières faveurs du printems, ou les rapides heures du plus radieux été. Voici le moment propre à la composition; le génie, enrichi pendant les mois consacrés aux fleurs et aux épis, a rassemblé ses matériaux et va les disposer en ordre. Le printems inspirateur est la saison où l'on doit choisir son sujet; l'été brûlant est celle de le méditer à l'ombre; l'automne fécond, de l'écrire; le froid hiver, de le corriger et de le mettre au jour.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, cinq ont été secs et radieux; cinq, pluvieux et sombres. Les 9, 11, 13 et 15 sur-tout, ont été très-brillans, et il est fatal qu'à côté de ces délicieuses journées, les jours intermédiaires aient offert un ciel aussi nébuleux, des pluies aussi froides et aussi continues, qu'en Décembre ou Janvier. La végétation se ressent de cette humide influence; et des vents impétueux entraînant les feuilles appesanties et battues par l'eau, la plupart des arbres présentent déjà une nudité prématurée, et une campagne dépouillée de son plus bel ornement.

Les maladies continuent d'être passives ou irrégulières. (et nos abonnés, qui tous ont assez bien préjugé de notre bonne foi en nosographie, pour vouloir connaître notre *Manuel de Santé*, savent ce que nous entendons par cette expression moins familière à nos autres lecteurs.) On remarque sur-tout beaucoup d'épanchemens séreux, d'infiltrations lymphatiques; et notre pratique personnelle nous a offert quatre accidens de cette nature, deux entr'autres dans la capsule articulaire du genou. Dans l'une, le gonflement démesuré, avec fluctuation, n'a cédé qu'à l'opération, et a donné une pinte de liquide. On a entretenu le suintement par un séton et animé le pansement par l'alcohol et l'extrait de Saturne, dont on a baigné les compresses. J'ai fait apposer par-dessus cet appareil un large sachet de farine chaude, avec addition de terre absorbante et dix grains de safran pulvérisé. On a donné intérieurement le quinquina, une infusion d'arnica nitrée et édulcorée de sirop des cinq racines. La flexion de l'articulation est maintenant très-libre, et déjà la malade se soutient sur sa jambe assez facilement pour se promener dans sa chambre à l'aide d'un bâton. Cet accident est consécutif à une couche heureuse d'ailleurs, et on notera que la femme nourrit, que l'enfant tette bien (1), et qu'il n'y a ni excès, ni pénurie de lait. On remarque également beaucoup d'affections goutteuses, sur-tout de sciatiques, de rhumatismes, de lumbago, des obstructions mésentériques, des empâtemens des viscères, et notamment de la rate; des œdèmes, des squirres, enfin des congestions lymphatiques, et généralement de ce que le vulgaire comprend sous le nom de fluxions. Les fièvres intermittentes continuent à sévir, et cette molle température n'est pas propre à les faire cesser. Plusieurs fièvres s'annonçant avec un caractère bilieux, dégénèrent en fièvres putrides si, après les vomitifs, on ne donne de bonne heure le quinquina et non ses *remplaçans*. On ne peut trop insister sur le régime alimentaire et médicamenteux que nous avons tracé avec quelques détails dans notre avant-dernier N°, et sur-tout sur l'emploi habituel d'un feu sec et pétillant dans les appartemens, si l'on ne veut pas courir le risque de céder à l'influence aqueuse de l'air qui nous environne, et que nous aspirons par la bouche et les pores de la peau. C'est pour cette raison, que les frottemens avec une brosse douce, les fric-

(1) Il faut pourtant dire qu'un moment le nourrisson avait cessé de téter aussi bien, parce que les mamelons s'étaient ulcérés. Les *mamelons-factices* de M. Beaumont, dont nous ne pouvons faire trop d'éloge, ont permis de continuer la nourriture, en laissant cicatriser les gerçures, et l'enfant se porte très-bien. Nous regrettons que cette invention bienfaisante ne soit pas aussi connue qu'elle mériterait de l'être.

tions spiritueuses, et sur-tout l'habitude de porter de la flanelle sur le corps, sont les meilleurs préservatifs des maladies dues à la répercussion de la transpiration, en même tems qu'une nourriture animale, et l'usage modéré des aromates et des boissons excitantes poussent du centre à la circonférence, et raniment le foyer de l'excitabilité, la flamme de la vie comme comprimée par l'atmosphère humide qui nous entoure.

Depuis le 9 Octobre, jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 2 fois S.-E., 7 fois N.-O., 6 fois O., 2 fois S., et 12 fois S.-O.

☾ Premier quartier, le 26 Octobre.

M. S. U.

Depuis le 9 Octobre, jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 2 lig. $\frac{1}{10}$.

La moindre de 27 p. 5 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 12 deg. $\frac{2}{10}$ — Il est descendu à 4 d. $\frac{4}{10}$ (dil.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 70 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

TRAITEMENT DE LA GALE.

MONSIEUR, attendu que votre Journal me paraît spécialement consacré à la propagation de la *médecine qui guérit*, je crois devoir vous adresser, comme chose de votre compétence, un récit succinct de l'essai que je viens de faire de l'eau antipsorique de M. Mettemberg. Ce serait un bien signalé service rendu à l'humanité, que de constater, par une série suffisante de faits authentiques et lumineux, 1° que le vice psorique ne se détruit jamais ou presque jamais par les méthodes jusqu'ici employées; 2° que celle que présente au public M. Mettemberg, est non-seulement curative, quelle que soit l'ancienneté de l'infection, mais, de plus encore, quelle est préservative, ce qui offre un avantage remarquable, principalement pour la conservation des armées, et doit, sous ce point de vue, vivement intéresser le Gouvernement.

Voici pour ma part ce que je sais, et vous certifie d'après ma propre expérience; et comme ma véracité vous est connue, je puis vous adresser hardiment le vieil adage : *Experto crede Roberto.*

Il y a douze ans accomplis que je ramenai de nourrice, à la maison, mon fils aîné, âgé d'un peu moins qu'un an, et affecté d'une gale dont les mensonges ou l'ignorance de la nourrice me valurent la communication, ainsi qu'à mon épouse, alors enceinte de son second fils.

Les remèdes ordinaires la firent disparaître chez ma femme et moi; mais l'enfant n'en put supporter aucun, et il ne guérit que par l'usage très-long-tems prolongé, de bains et d'anti-scorbutiques. Le second enfant qui naquit à la suite de cette inoculation, fut, dès sa naissance, sujet à des éruptions cutanées que plusieurs médecins reconnurent pour un vice psorique acquis par héritage. Mais cette maladie n'a jamais donné chez lui de signes de communicabilité, et l'usage des dépuratifs et anti-scorbutiques, jusqu'à l'âge de onze ans, paraissait avoir à peu près neutralisé en lui le principe éruptif.

Un troisième enfant, né cinq ans environ après l'époque de notre *inoculation*, a encore puisé, à cette époque, le même germe dans le sein maternel, et chaque année, jusqu'à présent, le corps de cet enfant, qui est une fille, se couvre au printems d'une multitude de boutons.

D'après ces détails préliminaires, sujet moi-même à des éruptions, qui pendant long-tems se sont montrées sous la forme de ces ampoules qui suivent la piqûre des orties, et ayant lu différens rapports concernant la méthode anti-psorique de M. Mettemberg, je me suis déterminé à le consulter et à faire usage de son remède. J'ai commencé le premier mon expérience, ne voulant pas que mes enfans, très-délicats, fussent exposés à l'action d'un remède contre lequel on a cherché à élever beaucoup de préventions, avant d'en avoir vu par moi-même les effets. Comme j'avais pris cette résolution au mois d'Août, j'ai eu encore assez de tems chaud pour favoriser le traitement, et bientôt mes mains, sur-tout entre les doigts et au poignets, se sont couvertes de boutons parfaitement semblables à ceux de ma première gale, et qu'il était impossible de ne pas reconnaître pour un résidu de cette affection.

Les bras ont ensuite donné les mêmes signes, puis la région des épaules, puis les cuisses.

Tous ces boutons présentent dans leur progrès, jusqu'à leur extinction, les symptômes signalés par M. Mettemberg. Ils se sèchent et se résolvent en écailles farineuses; en outre la nuit m'a procuré d'abondantes sueurs, et j'éprouve, sur-tout aux mains, dans le jour, un état de moiteur habituelle; je ne ressens d'ailleurs aucun mal-aise. Encouragé par l'expérience des bons effets de l'eau anti-psorique sur moi-même, je n'ai plus hésité à en faire faire usage à ma femme et à mes enfans. Mais ayant commencé après moi, prenant le remède, vu leur délicatesse, à très-faible dose, contrariés d'ailleurs dans leur traitement par le refroidissement subit de la saison et l'humidité de l'athmosphère, ils ne m'offrent pas encore de résultats complets à vous communiquer.

Cependant, je peux au moins vous certifier que le troisième de mes enfans, ma fille, venue au monde, comme je l'ai dit plus haut, environ cinq ans après la communication de la gale à mon épouse, a été la première à nous offrir une éruption d'un caractère bien marqué; que le second fils est après elle celui sur qui l'action du remède est le plus sensible, et qu'il n'a encore point ou presque point agi sur l'aîné, non plus que sur la mère. En vous faisant observer cet ordre d'effets qui semble inverse de celui qu'on aurait dû attendre, j'ajouterai un fait qui, je crois, n'est pas sans quelque rapport avec ce résultat; c'est que les dépuratifs, les anti-scorbutiques, qui ont été prodigués à l'aîné dans son enfance, irritaient trop les deux autres qui par conséquent en ont fait un bien moindre usage, sur-tout la petite fille qui n'a jamais pu s'y habituer.

Au reste le tems, et vous l'avez, Monsieur, reconnu et avancé vous-même, le tems en ce moment s'oppose à ce qu'à moins de nécessité urgente, on cherche à obtenir de grands effets d'un agent curatif qui ne peut exercer ses vertus que par l'exaltation de la transpiration.

Je suis, etc. G...D.

DES SCROPHULES.

Une affection encore mal connue dans la plupart des contrées de la France, et pour le traitement de laquelle il faut convenir que les Allemands et les Anglais nous ont les premiers mis sur la bonne voie, ce sont les Scrophules ou humeurs froides des enfans et des adultes; c'est une des maladies où le Brownisme a rendu le plus de services, parce qu'en effet ce traitement doit être très-simple et tout excitant. Cette affection prend un caractère de gravité et de prédominance très-effrayant dans une température molle, comme celle qui nous régit en ce moment, et qui menace d'influencer un hiver devancé sous de si fatales auspices. C'est la raison pour laquelle nous avons cru devoir publier cet aperçu utile sur-tout pour les grandes villes où la population entassée permet moins de circulation à un air vif, et d'exercice aux jeunes victimes de cette dégénérescence du systême blanc, comme disent les novateurs.

La stagnation de la lymphe est l'effet de cette affection, dont la cause est due ou à un vice héréditaire, ou à une constitution flegmatique, ou à un lait séreux pris dans la première enfance, ou à une habitation dans un lieu humide, froid et non aéré, quelquefois à l'usage de cette pâte indigeste nommée *bouillie*, ou, enfin, à l'abus des fruits et des boissons relâchantes, etc. Une température pluvieuse, un vent du sud, le voisinage des rivières, des lacs, des forêts; l'arrivée de l'automne, un hiver humide, une nourriture végétale et incrassante, des eaux crues et neigeuses développent cette disposition; et le premier symptôme s'en manifeste par l'engorgement du systême glandulaire. C'est au mauvais traitement de cette maladie que l'on doit, et la multiplicité des fleurs-blanches, et la naturalisation en France de la phtysie pulmonaire qui n'y était pas endémique, et l'abâtardissement des races vigoureuses de ces fiers Gaulois dont on retrouve aujourd'hui tant de descendans et si peu d'héritiers. Ce mauvais traitement a deux torts, l'un d'être souvent contre-indiqué par la température pendant laquelle il est appliqué; l'autre, de consister dans l'usage de remèdes précisément contraires à la curation. Quant au premier reproche, il est facile de voir que tant que le ciel est sombre, chargé de nuages ou de pluie, la fibre, macérée par l'humidité qui l'abreuve, est sans ressort et inaccessible à l'effet des médicamens. Cependant on persiste à gorger le malheu-

reux estomac qui, accoutumé à ces médicamens, comme Mithridate le devint à ses poisons, n'éprouve plus leur action, lors même que l'atmosphère plus sèche a rendu à la fibre son ton, aux systêmes leur irritabilité. C'est ainsi qu'un hydropique n'est plus purgé par les drastiques les plus violens, et lors même que la ponction a débarrassé les viscères du fluide qui les imbibait en paralysant leur sensibilité, parce qu'une espèce d'habitude des purgatifs rend l'estomac enfin insensible aux médicamens, si l'on n'a le soin d'en graduer l'énergie sur la durée de leur emploi.

Quant au second reproche, on a lieu de s'étonner que le caractère de la maladie étant aussi reconnu, on puisse autant varier sur le mode de traitement qui doit consister dans l'emploi de tous les stimulans. Or, parmi eux sont, au premier degré, une nourriture substantielle, animale, le gibier sur-tout, le mouton rôti, les œufs, le vin pur et vieux, l'eau ferrée, la moutarde, le raifort, les oignons, le cresson, etc.; des frictions sèches avec la serge sur toute l'habitude du corps; des bains de vapeurs, quelquefois même des bains aromatiques, ou savoneux, ou sulfureux, ou marins chauds et très-courts; des vêtemens chaleureux et légers; des linimens spiritueux et volatils, tels que ceux faits avec l'éther, ou l'alcohol camphré avec addition de teinture de cantharides, et quelquefois même d'alkali volatil; les vésicatoires, le saupoudrement de garou ou d'écorce de sabine, ou un peu d'onguent épispastique derrière les oreilles; le moxa, les ventouses sèches le long des vertèbres, les sinapismes; l'insolation ou la chaleur d'un foyer pétillant : point de lait, point de cidre, point de fruits crus ni cuits; quelquefois du café ou du chocolat, jamais de thé. On ne doit ordonner de médicamens que lorsque le vent du rhumb nord domine. Alors on donne, selon l'intensité du mal, la prédisposition constitutionnelle, l'indication particulière, soit le mercure doux en commençant à très petites doses; soit, ce qui nous a mieux réussi, le muriate de baryte (sel marin barotique) à la dose de deux grains contre quatre grains d'extrait de ciguë. On continue ce remède pendant cinq jours en l'augmentant chaque jour d'un grain, s'il n'excite point de nausées, jusqu'à la prise de six grains et même plus. On fait boire deux petites tasses d'infusion légère de houblon, ou de pensée sauvage, ou de *rhus radicans*. Un médecin (M. Bodard de la Jacopière), a vanté beaucoup, depuis quelque tems, le tussilage; nous n'avons rien éprouvé qui répondît à ses magnifiques promesses.

Nous nous sommes mieux trouvés de l'usage du sirop anti-scorbutique : une cuillerée le matin à jeun, mêlée à deux cuillerées de décoction de saponaire ou de bothris, pris tous les cinq jours pendant le traitement dont nous venons de rendre compte, et suspendu à chaque cinquième jour.

On doit, s'il se forme de petits ulcères, les panser avec des plumaceaux de charpie chargée de tems en tems de rapure de pierre infernale (nitrate d'argent fondu) ou de précipité rouge (oxide de mercure rouge par l'acide nitrique), ou de pierre à cautère (potasse concrète); les recouvrir de compresses imbibées de solution de sublimé (muriate suroxigéné de mercure, dix grains pour quatre onces d'eau); animer quelquefois le tout par un cataplasme sec ou plutôt un sachet de farine chaude et de safran : s'il se forme des fistules, débrider en évitant les hémorrhagies. Si ces petites plaies se fermaient brusquement, les saupoudrer de sabine ou de sain-bois pulvérisés.

Enfin, promener l'enfant à pied, à cheval ou en voiture, à l'air vif et libre, sur les lieux élevés, au soleil; ne pas le tenir captif dans un lieu échauffé par un poële, et le forcer à un exercice actif.

Nous devons à la justice et à la reconnaissance de signaler à nos lecteurs le seul bon traité peut-être que possède la médecine française sur cette matière; il est du docteur Beaume, médecin de Montpellier. Le discours préliminaire renferme une critique aussi savante que vigoureuse du Pinélisme, restée encore sans réponse. M. S. U.

OCULISME.

M. Franconi, âgé de 62 ans, d'une constitution sèche et très-irritable, avait été pendant presque toute sa vie en proie à une maladie cutanée, qui disparut par l'effet seul d'un topique il y a environ quinze ans. Deux ou trois ans après, il s'aperçut que sa vue s'obscurcissait;

il consulta, et apprit qu'il était affecté de deux cataractes.

La cécité étant complète il y a sept ans, M. Franconi vint de Hollande à Paris pour subir l'opération. Il s'adressa à M. de Wenzel, qui lui fit l'extraction de la cataracte aux deux yeux; le malade ne fut assujetti à aucun régime particulier, et le huitième jour seulement, après l'opération, on leva le premier appareil, on l'envoya à la campagne, d'où il partit bientôt pour faire un nouveau voyage.

Mais il fut promptement atteint d'une ophtalmie considérable, et bientôt après d'une seconde beaucoup plus grave, contre laquelle on employa vainement les saignées et les antiphlogistiques. L'œil gauche tomba en suppuration; la pupille du droit se resserra, et le malade cessa d'y voir. Il apercevait seulement l'ombre des corps, particulièrement lorsqu'il dirigeait vers eux une ouverture à peine perceptible, située à à la partie supérieure de la pupille, mais il ne pouvait se conduire.

Dans cet état, M. Franconi ne manqua pas de consulter tous les hommes dont il devait espérer quelques secours (selon le rapport du malade).

M. de Wenzel, comme tous les autres, jugea le mal incurable, et dit qu'il ne voyait de ressource que dans la pratique d'une pupille artificielle, mais que cette opération, qui n'était pas sans danger, n'offrirait elle-même qu'un succès fort incertain.

M. Demours, quoique du même avis, ne laissa pas de traiter le malade durant plusieurs mois et de lui mettre, chaque jour, d'une certaine eau dans l'œil, mais sans succès. (C'était vraisemblablement de l'extrait de *Bella Dona*, qui possède la singulière propriété de faire dilater la pupille); mais son effet, dans ce cas, devenait absolument nul, puisque l'adhérence de l'iris à la cristalloïde antérieure opposait un obstacle mécanique à cette dilatation; et d'ailleurs l'effet de ce remède étant le résultat de la stupeur dont il frappe l'iris, est-il exempt de tout danger?...

Enfin, M. Forlenze fut consulté et vit que la capsule du cristallin devenant opaque, avait contracté de fortes adhérences avec le bord libre de l'iris dans toute son étendue, et déterminé ainsi l'occlusion de la pupille. Il jugea qu'en détruisant ces adhérences et faisant l'extraction du corps opaque, il rétablirait la vision. L'œil jouissait d'ailleurs de toute sa sensibilité. Mais, ayant égard à l'idiosyncrasie du malade et aux diverses causes de la maladie, il le soumit à un traitement médical préparatoire qui pouvait seul assurer le succès d'une opération aussi délicate que difficile, et dans laquelle l'œil pouvait avoir à souffrir une longue fatigue et la perte d'une portion de l'humeur vitrée.

Le malade, ainsi disposé, M. Forlenze procéda à l'opération de la manière suivante (le 15 Août dernier) : avec un bistouri à cataracte, dont la lame était très-étroite, il fit une incision à la cornée transparente, dans les trois quarts de son étendue et le plus près possible de son limbe, derrière la cicatrice résultante de l'opération pratiquée par M. de Wenzel; il souleva le lambeau, porta une aiguille d'or applatie entre l'iris et la cristalloïde, et détruisit toutes les adhérences qui les unissaient; à l'instant la pupille se dilata et reprit sa forme naturelle; il fit l'extraction de la capsule (elle était très-dense, très-épaisse, et avait 3 à 4 lignes d'étendue); il fit également l'extraction d'une portion du cristallin, de près de deux lignes de diamètre, qui était restée lors de l'opération pratiquée par M. de Wenzel.

La pupille étant très-nette, le malade reconnût sur-le-champ M. son fils et son domestique, qui étaient présens à l'opération, ainsi que son chirurgien ordinaire et moi. Il fut pansé très simplement et couché, afin de garder le repos le plus parfait. Quarante-huit heures après, on leva l'appareil : l'œil était en très-bon état; le même pansement a été renouvelé chaque jour, et le huitième, on a pu laisser l'œil à découvert.

Il n'est survenu aucun accident remarquable; les graves inflammations, auxquelles l'œil a été en proie, et l'inégalité d'action de la lumière sur la rétine, l'avaient rendu si irritable, qu'il ne pouvait fixer les objets éclatans. Quinze jours passés à la campagne où M. Franconi a pu jouir de la promenade et de l'exercice du cheval, à un jour plus égal, ont suffi pour habituer son œil à une vive lumière; il jouit maintenant complètement de la vue.

Cette opération, qui présentait de grandes difficultés, a été aussi bien exécutée que conçue.

Les précautions que M. Forlenze prend pour assurer le succès de ses opérations, ne lui font pas moins d'honneur que sa dextérité même, puisqu'il doit celle-ci à la nature qui l'a doué, on peut le dire, de ce génie chirurgical qui caractérisait son illustre maître (le célèbre Desault); tandis que la partie médicale, trop souvent négligée par les opérateurs, et dont il fait un si judicieux emploi, est le produit de la réflexion et du savoir.

Pour avoir une idée juste de la sagesse des procédés et de l'habileté du docteur Forlenze, il faut lire son excellente *Dissertation inaugurale sur la Pupille artificielle et sur plusieurs autres Maladies graves de l'Œil*, ainsi que les rapports rédigés et imprimés par ordre de MM. les préfets des départemens, sur les opérations qu'il a pratiquées dans les hôpitaux; on verra que la plupart des malades étaient réputés incurables, et que presque tous ceux qu'il a opérés et traités, l'ont été avec succès. Nous en avons nous-même été fréquemment témoins, et nous pensons que si jamais il enrichit la chirurgie de ses nombreuses observations et de ses procédés, son éloge sera honorablement consigné dans les fastes de l'art.

Ce 18 *Octobre* 1808. C......, *D. M. M.*

HYGIÈNE.

Il est un moyen de sanification des appartemens, dont je viens de faire usage avec trop de succès, et que la constance de l'humidité de l'air met trop à l'ordre du jour, pour que je ne m'empresse pas de le consigner ici en faveur de ceux auxquels il peut-être utile. Mon cabinet d'étude entiérement tapissé de livres est situé au rez-de-chaussée, entre deux jardins ombragés de grands arbres, sans cave dessous, par conséquent très-humide. Outre le danger de perdre une très-belle bibliothèque, je courais celui de compromettre ma santé en continuant d'habiter cet appartement pendant l'hiver, et dès cet automne, les couvertures de mes livres, moites et chargées d'une petite mousse verdâtre, m'avertirent de l'imminence du danger et de l'urgence de mettre mes honorables conseils à l'abri de l'insulte de cette végétation parasite. Exhumer mes illustres morts pour les loger au premier étage était un déménagement impraticable, j'imaginai un autre expédient et le voici : je pris chez M. Curaudau un poële à colonne de tôle, je le chauffai continuellement pendant 4 jours de manière à avoir toujours de 20 à 25 degrés, bien entendu que je ne restais pas dans cette zone torride. J'avais précédemment pesé scrupuleusement mes divers volumes et je trouvai, après *l'incaldation*, jusqu'à une livre de pesanteur de moins sur des infolio, une demi-livre à des in-4°, etc; trois volumes de l'édition in-16 de J.-J. Rousseau, 1782, *Londres*, reliés en maroquin et pesant avant l'expérience 6 onces moins 2 gros, ne pesaient après l'opération que 5 onces. Il est vrai qu'ils étaient les plus voisins du poële. L'humidité mise en expansion par la chaleur s'attachait aux parois des vitres et ruisselait en globules condensées par le contraste de l'oction de l'air extérieur. Cette eau recueillie avait une fétidité particulière due aux miasmes délétères déposés pendant les ardeurs de l'été sur les murs environnans.

Ce moyen d'assainir un appartement devrait être employé par tous les propriétaires sur-tout à leur retour de la campagne et lorsqu'il vont réhabiter des chambres long-tems abandonnées. Il devrait l'être également dans les campagnes à l'entrée de chaque hiver. Il suffit ensuite d'entretenir une douce chaleur au moyen d'un feu modéré de cheminée, et d'ouvrir au midi aussitôt qu'il y a un rayon de soleil. Nous conseillons sur-tout l'emploi de cette recette aussi expéditive que peu coûteuse, à tous les riverains du canal de l'Ourcq et à ceux qui avoisinent les lieux où ont été pratiquées des excavations qui ont pu faire élever des miasmes contagieux ou d'humides vapeurs. Elle réussirait aussi dans les moulins dont l'eau toujours en évaporation pendant l'été à pénétré les murs, dans les manufactures où sont employées beaucoup de chaudières, dans les hôpitaux, les prisons, etc., etc. Mais il est essentiel pour le succès et la promptitude de l'opération, de faire usage d'un poële chauffant vite et très-activement comme font ceux de M. Curaudau dont il faut avouer que le génie pyrotechnique a laissé très-loin derrière lui ceux qui se sont occupés du problême plus intéressant que jamais en ce moment. *Chauffer le mieux avec le plus*

d'économie. Ses appareils sont très-portatifs, simples, et peu coûteux. M. S. U.

De l'ex-Faculté de Médecine de Paris.

Laissons les vaisseaux de haut bord foudroyer du feu soutenu de leur grosse artillerie les ennemis de l'art Hippocratique ; qu'il nous soit permis à nous humbles chebecs, chaloupes canonnières, et même corsaires armés en course, mais à bonne intention, de signaler certains pirates insulaires qui visent à l'exclusive navigation des mers, de dénoncer leurs *manœuvres*, puisque les amiraux de la médecine sommeillent, et de provoquer à l'abordage ou à parlementer, les dissidens qui, pour une nuance dans la couleur du pavillon, se refusent à marcher avec nous *de conserve*, et font escadre à part, comme s'il était un autre signe de ralliement en France que l'étendart national. Voici le fait :

M. Dufour, homme grave, instruit, et, par parenthèse, l'un des plus ardens propagateurs de la vaccine par sa pratique et ses écrits, docteur en médecine de la Faculté de Rheims, médecin de l'hospice impérial des Quinze-Vingts, et du Comité central de Bienfaisance du 5e arrondissement, donnait, il y a un mois, ses soins à M. Champion, beau-frère de M. ***, et incommodé d'une légère indisposition. Une maladie plus grave et imprévue d'un ami l'appelle à la campagne. Il recommande en partant M. Champion aux soins d'un confrère estimé, et comme lui praticien très-occupé. Il est absent trois jours : il revient, et apprend qu'on n'a point appelé le médecin par lui désigné, mais bien un ancien chirurgien-major des colonies, depuis docteur-régent de l'ex-faculté de médecine de Paris, M. Petit-Radel enfin; il s'informe de l'heure à laquelle ce médecin viendra, témoigne l'intention de se concerter avec lui, et quelque surprise que ce docteur n'ait pas le premier manifesté le désir de s'entendre avec le médecin ordinaire du malade. Trois jours se passent; M. Dufour ne rencontre point M. de Petit-Radel. Enfin, il demande un rendez-vous déterminé avec lui, et c'est alors qu'à la honte de l'art, de l'urbanité, de l'humanité, de la probité même on lui répond que M. le docteur *Petit-Radel déclare qu'il ne consulte qu'avec les médecins de la faculté de Paris.* M. Dufour discontinue à regret ses visites, et le malade meurt dix jours après entre les mains du seul ex-chirurgien ex-facultaire Petit-Radel. On avouera qu'un tel fait est citable au tribunal de l'opinion s'il ne l'est pas à celui de la loi, et que c'est une forfaiture, un déni de fonction dignes de la censure publique.

Ainsi un pauvre malade qui avait recours depuis trente ans, soit confiance, soit amitié, à un médecin de Montpellier, de Strasbourg, de Rheims, de Nancy, etc., mourra si malheureusement dans une maladie incertaine le second médecin dont il sollicitera les lumières, se trouve être un ancien suppôt de la faculté de Paris. Oh! un tel abus est trop criant aussi, et il était de notre devoir de le signaler aux autorités. J'ai de la médecine une telle estime, de l'obligation de son ministère une telle idée, que je crois fermement que fût-on appelé par un chirurgien envahissant les fonctions médicales, par un charlatan même, investi de la confiance d'un malade, le premier devoir est de voler à son secours, sauf après .... après à voir.

« Eh! mon ami, tire-moi du danger ;
» Tu feras après ta harangue. »

Nous n'avons publié ce trait déshonorant pour l'art que parce qu'il n'est pas le seul de ce genre, et pour empêcher qu'il se renouvelle. C'est peu qu'au mépris de l'arrêté annuel de M. le Préfet du département de la Seine qui, chaque année, indique à la confiance publique les noms des gradués en médecine, dont il fixe légalement la liste, les anciens *facultaires* soient parvenus à ne faire porter que leurs noms dans l'almanach impérial, (abus déjà signalé par nous), ils veulent encore ériger une corporation distincte, exclusive, survivant à son anéantissement, et si on les laisse faire, ils élèveront une république insolente dans l'Etat, et une juridiction indépendante, au sein des lois qui nous gouvernent! Ils oublient donc que sans la révolution, dont la plupart ont si bien hérité, les Facultaires morts seraient aujourd'hui remplacés par M. Dufour, par moi, etc., par tous ceux enfin qui ont étudié à Paris dans le dessein de s'y fixer. Eh! qu'a donc fait cette *Faculté*, pour être si vaine? Elle a persécuté la *Société*; et c'est à leur rivalité que nous devons les travaux importans de cette dernière, tandis que l'autre dissertait sur de graves riens scholastiques. Rétablissez la *Faculté*, et la médecine, déjà assez affaiblie, est perdue en France.

Il suffit, sans doute, d'avoir indiqué un abus aussi condamnable pour le voir cesser ; et nous ne croyons faire ici que le devoir d'un bon citoyen, en le dénonçant à ceux que NOTRE HÉROS a investis du droit de faire exécuter les lois.

Marie de Saint Ursin, *D. M.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

Traité du Rhumatisme chronique; sous la modification qu'il reçoit de l'atmosphère et des circonstances locales de la ville de Lyon; précédé d'un *Discours sur la nécessité de l'étude la plus approfondie des signes;* par M. *Rodamel*, D. M. M., médecin aux hôpitaux de Lyon. — In-8°. — Prix, 4 fr., et 4 fr. 75 c. franc de port. A Lyon, chez *Reyman*, libr.; et à Paris, chez *Brunot-Labbe*, libraire, quai des Augustins; et à notre Agence médicale, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg St-Germain.

VOILA comme le texte d'un livre de médecine doit être choisi pour être utile; c'est de ce ton simple à la fois et éloquent, et non scientifique, qu'il doit être écrit, pour porter l'instruction chez ceux qui la recherchent; c'est une heureuse idée que d'avoir traité ce sujet; c'en est une plus heureuse que d'en avoir borné l'étude et la méditation aux lieux où l'on a observé, et c'est un hommage-pratique rendu à l'immortel auteur de *Aere aquis et locis*. Il y a loin de là aux pyrétologies modernes, aux nosographies philosophiques, etc.; et nous conseillons à tous nos abonnés l'acquisition d'un ouvrage qui décèle un praticien distingué, un savant de bonne foi, et que nous avons lu entièrement avec l'intérêt le plus soutenu. Nous y avons distingué, avec un sentiment particulier de reconnaissance, un éloge du docteur *Pétetin*, enlevé à l'art qu'il honorait, à l'humanité qu'il soulageait, au moment où nous allions jouir du fruit de 50 ans de méditation sur une matière que la nature s'est plu, jusqu'ici, à envelopper des plus épaisses ténèbres, en la livrant à la discussion des ignorans et des enthousiastes, *le magnétisme*. Honneur à ses mânes respectables! Grâces à son sensible et généreux panégyriste! M. S. U.

Plantes usuelles indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; par *Joseph Roques*, docteur en médecine de Montpellier, etc. — In-4°.; *XIXe* et *XXe livraisons*. Chaque livraison est composée de 6 planches contenant 24 plantes. La collection sera terminée à la 24e livraison, et donnera le dessin colorié d'environ 500 plantes utiles en médecine. — Le prix de chaque livraison est de 6 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port. Le prix est double pour le papier vélin. — Chez l'auteur, rue des Filles-St.-Thomas, n° 17.

QU'AJOUTER aux éloges mérités que nous avons donnés à un ouvrage qui chaque jour gagne dans son exécution comme dans l'estime publique, qui seul peut tenir lieu de toutes les Flores in-folio, guider le médecin, l'amateur dans leurs herborisations, en rendant leurs loisirs utiles, et seul peut-être au milieu des souscriptions dont la fureur d'écrire inonde la capitale, tient au-delà de ce qu'il a promis, et touche le but proposé avant l'époque qu'il avait prise pour l'atteindre? Encore quatre livraisons et l'ouvrage est complet. Parmi les végétaux qu'il recommande dans les deux dernières livraisons, sont le saule, comme succédanée du quinquina, mais indiqué avec circonspection; la scamonée, drastique utile dans quelques occasions; les scilles, les séné, la pudique sensitive, la précieuse serpentaire, le solanum, cette plante alimentaire, à laquelle la reconnaissance nationale a décerné le nom de *Parmentière*, et qui, comme le dit l'auteur avec sensibilité, est de toutes les productions des deux Indes celle dont l'Europe doit bénir le plus l'acquisition, puisqu'elle n'a coûté ni larmes ni crimes à l'humanité; enfin, le souchet, qui pourrait servir à notre nourriture, si la pomme de terre n'était pas naturalisée chez nous. A chaque page, de judicieuses réflexions, des pensées fines et morales, des sentences philantropiques, des aperçus exacts en médecine jaillissent d'un texte qui en semblait le moins susceptible; et la main de l'auteur semble répandre avec une égale facilité, avec un charme toujours nouveau, et des

avis et des consolations; enfin avec une richesse inépuisable, comme la nature, et des fleurs et des fruits. *Utile dulci.*

M. S. U.

ANNONCES.

Du Sel blanc.

Il est bien fait de mettre du sel dans ce qu'on fait et même dans ce qu'on dit; mais il ne faut pas accréditer une erreur, et il est de notre devoir de relever celle qui s'est glissée dans le No de l'*Epicurien français*, du mois d'août dernier. L'auteur, très-gai d'ailleurs, de l'article du *sel*, a émis l'opinion « que *le sel gris salait plus que le blanc, mais que le blanc avait une saveur plus franche, moins âcre et moins amère que le gris.* » C'est un préjugé dont il est tems de faire justice; et l'on sait maintenant que de même que les beaux sucres cristallisés de Bercy ou d'Hambourg, et sur-tout les sucres candis contiennent plus de principe saccharin, sucrent mieux enfin, sous même quantité que les sucres terrés, bruns, gris, ou que la cassonnade, de même les sels gris non épurés des matières hétérogènes qu'ils contiennent ne salent pas autant, à égalité de poids, que les sels dont l'eau de cristallisation n'est point souillée de ces impuretés (telles que le muriate de chaux et de magnésie très-mêlés au muriate de soude dans l'eau de la mer), qui ajoutent à leur pesanteur sans ajouter à leur qualité. Or, si cette vérité est reconnue pour les sels retirés des lagunes ou marais salans, puis soumis à une épuration de l'art qui les blanchit en en séparant ce qui leur est étranger, combien est-elle plus sensible pour les sels *gemmes* ou de terre, tels que ceux que la nature seule élabore et purifie dans le sein des belles salines de la Franche-Comté (Jura), et notamment dans les *salines impériales de l'Est*, dont le dépôt général est rue Saint-Honoré, no 331, vis-à-vis le marché des Jacobins, et se recommande à tous les consommateurs, par la probité de ceux à qui il est confié. M. S. U.

M. *Delord*, pharmacien à Bordeaux, vient d'établir à Paris, vu la grandeur de cette capitale, un dépôt de sa pommade de Sain-Bois, rue Montmartre au coin de celle de Saint-Joseph, maison de M. *Béraud*, tapissier, indépendamment de celui qui existe déjà à l'agence médicale, rue du Vieux Colombier, no 26; il en a également établi un à Rouen chez M. *Balland*, dentiste, place Notre-Dame. Nous devons ajouter que cette pommade exutoire remplit parfaitement son indication, et provoque la suppuration ainsi que la pommade épispastique de cantharides, sans en avoir les inconvéniens. M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, no 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, no 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est désormais de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, No 26.



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXI.) (241) (1er Novembre 1808.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

NICOLAS DE REGGIO exerçait la médecine dans la Calabre, en 1363; versé dans les langues grecque et latine, il traduisit du grec même, les œuvres de *Galien*, qu'on ne connaissait encore que par les versions arabes : il entreprit ce travail à la sollicitation de *Robert*, roi de Sicile.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'INTERMITTENCE que nous avons signalée continue de se faire remarquer dans les phases météorologiques, mais de manière cependant que le nombre des jours sombres et des heures pluvieuses l'emporte de beaucoup sur celui des beaux jours et des heures embellies par le soleil. A des pluies inopinées succèdent des coups de vent tels que ceux que l'on observe dans les équinoxes. On a vu la pluie tomber durant tout un jour et une nuit de suite, puis l'aurore du lendemain se lever brillante, et éclairer la plus belle matinée, que termine une soirée aussi pluvieuse que la nuit précédente ; d'autres fois, le soleil du matin avait peine à percer l'obscurité des nuages, et ses rayons, noyés dans ces torrens aériens n'arrivaient que languissans sur la terre attristée. Soudain, vainqueur de ces indignes obstacles, sa tête radieuse remplissait l'atmosphère de sa majesté, et la soirée la plus délicieuse succédait au plus triste des matins. Cependant le sud a toujours dominé. Eh! comment, sous l'influence d'un tel vent, espérer de beaux jours et une température salubre? L'observation que les tems sont changés ne se vérifie que trop certainement. Les annales de physique de Prague ont consigné les étonnantes révolutions de l'atmosphère dans le Nord, et sur-tout la remarque que ce changement météorologique date, d'une manière plus sensible encore, des grands tremblemens de terre, qui semblent avoir bouleversé la surface du globe, tels que ceux de Formose, de Lisbonne, etc. S'il nous était permis de mêler notre faible témoignage dans la discussion d'une affaire aussi

solennelle, nous demanderions si, en reconnoissant la cause assignée par les observateurs de Prague, on ne doit pas aussi ranger parmi les motifs de ces changemens de constitution, l'abatis de ces immenses forêts, aussi vieilles que le monde, et que la main de la nature semblait avoir semées dans le nord comme des remparts éternels contre la rigueur des aquilons, contre le souffle empesté des autans. La coignée a renversé ces premiers-nés de la terre, et le premier acte de civilisation de l'homme réuni en société, a été d'ouvrir la porte aux frimats du nord, aux pestes du midi. Comme cette dégradation est sensible, sur-tout dans la triste Angleterre! L'histoire ancienne vante le sol montuèux, les forêts élevées, l'air pur de l'antique Bretagne, les mœurs douces et gaies, le caractère franc et hospitalier, la belle santé, le teint coloré, les blonds cheveux, l'agilité, le goût martial de ses habitans. Resserré par l'augmentation de sa population, ce peuple a disputé à chaque arbre sa place, comme il dispute aujourd'hui à chaque nation le libre passage des mers; il a converti en gras pâturages et en guérêts, les savannes qui ombrageaient ce qu'on a depuis nommé Essex, Kent, Dorset, Sommerset, Cornouailles, et défendaient les cités naissantes des vapeurs de la mer qui ceint ce royaume. Il n'a pas réfléchi que les arbres élevés opposent au vent, dans les grandes commotions atmosphériques, une espèce de crible à travers duquel l'air se tamise, et n'arrive qu'après avoir déposé sur les feuilles de ces géants végétaux les miasmes impurs dont il était chargé. Ils n'a pas vu que l'air s'élabore dans ces corps organisés, qui, avides d'azote, décomposent l'air qui en est saturé, et versent à torrens l'oxygène dans l'atmosphère épurée..... Aussi, contemplez maintenant le sol noir, le ciel nébuleux de la malheureuse Angleterre, la constitution, si mélancolique aujourd'hui, des fils si brillans autrefois de l'antique Albion. Gouvernans des peuples, elle n'est donc pas inutile, cette étude de la médecine, à laquelle et Platon et Plutarque, donnaient un rang dans toute bonne éducation. Il y va du bonheur des nations, du salut des peuples, de connaître les propriétés du sol qu'ils habitent, les ressources qu'il offre, les améliorations dont il est susceptible, les ornemens qu'il reçut de la nature, et qu'il faut lui conserver. Voici la 19e année catarrhale observée en France. Avant cette époque, à quelques exceptions près, les printems étaient froids, l'été médiocrement ardent, l'automne toujours très-beau, l'hiver constamment rigoureux: maintenant les printems sont précoces, les étés courts et brûlans, l'automne est nébuleux, les hivers sont humides. Français! le ciel n'a point changé, mais vous avez déformé la terre que vous habitez: votre génie destructeur n'a pas respecté dans les bois, qui ceignaient vos montagnes, qui remplissaient vos plaines, vos aînés placés avant vous sur le sol de votre mère commune. Où sont ces forêts ténébreuses que les Bardes gaulois firent retentir de leurs chants belliqueux, et dont les Druides étonnaient les profondeurs par leurs hymnes sacrées! Montrez-nous ces autels Celtiques élevés à Theutatès avec quatre pierres, que nulle machine connue ne pourrait aujourd'hui transporter, et dont une triple enceinte de forêts protégeait les redoutables mystères. La charrue du Bauceron et de l'Autunois sillonne tranquillement la place du trône de gazon occupé par tel Druide contemporain de César, et des pâtres se jouent aux lieux où des victimes humaines tombaient sous le fer sacré de stupides ou féroces sacrificateurs. Une moisson bienfaisante sort du sein d'une terre qui dévorait ses habitans; mais un excès a conduit à un autre; et, prompt à voler aux extrêmes, la main qui brisa l'idole, alluma l'incendie qui consuma nos forêts. De-là, ces vents hyperboréens, inconnus alors dans les contrées gauloises; de-là ces pluies diluviennes apportées par les vents du sud; de-là ces inondations qui, minant sourdement les fondemens de la terre, changent son niveau, et causent ces écroulemens de montagnes, ces déplacemens du lit des fleuves, ces formations subites de volcan, ces tremblemens enfin, que suivent toujours des épidémies, et souvent des maladies jusqu'alors inobservées.

Français, voulez-vous conserver votre caractère national; léger, mais ouvert; martial, mais généreux; galant, mais décent et poli? Voulez-vous jouir de la belle santé dont jouissaient vos fortunés ayeux; voulez-vous reléguer dans les antres du

nord, avec ses vents enchaînés, la goutte, le rhumatisme, la sciatique, les catarrhes, les agitations nerveuses, les fluxions, etc., couronnez vos montagnes des forêts qui les ornaient; semez, même dans vos plaines, des bouquets d'arbres qui en rompent la monotonie, et offrent des repos aux vastes déplacemens de l'air.

Reprenez avec l'air que respiraient vos ancêtres, leurs mœurs simples et pures. Peu confians aux médecins, plus fidèles à la médecine, proscrivez les médicamens; prévenez, et ne croyez point guérir les maladies; qu'un régime sobre, une vie continente, une nourriture salubre, un travail proportionné à vos forces, si le défaut de fortune vous y oblige; un exercice modéré, si l'aisance vous permet le repos, règlent l'emploi de vos jours; que la gaîté, que la bienfaisance sur-tout embellissent les heures de votre vie; que des affections pures en remplissent tous les momens. L'amitié est de toutes les jouissances la plus douce, la plus pure et la plus durable. Aimez tout ce qui vous entoure, si vous voulez en être aimé. Que l'amour, cette illusion la plus chère à l'homme, vous prête quelquefois son flambeau dans les sentiers tortueux de la vie, mais ne profanez pas sa lumière pour éclairer des objets indignes de sa clarté...... Malheur à qui n'aima jamais! Plus malheureux celui qui peut avoir à rougir de ses amours!!! Si le sort vous dota d'une épouse jeune, aimante, aimable; si, plus généreux, il vous la donna pourvue de quelque beauté, bénissez le destin qui vous plaça parmi les plus heureux, et achevez gaîment côte-à-côte avec elle, le chemin escarpé de la vie, en vous prêtant tour-à-tour un mutuel appui, en confondant quelquefois, en agitant ensemble les flammes du fanal que l'hymen remit entre vos mains. Que le plus diligent des deux retarde un peu sa marche, et règle ses pas sur ceux du moins actif. Dans un pareil voyage il est rare que l'éloignement ne soit pas fatal à tous deux. Si la nature vous départit un rayon de ce génie céleste, qui transportant l'ame hors de son enveloppe, l'occupe des hautes pensées de la morale, des inventions de la poésie, obéissez à cette inspiration, instruisez vos semblables que vous êtes appelé à éclairer; mais, modeste dans vos succès, rentrez dans l'obscurité, compagne du bonheur, et après avoir payé votre dette à la philantropie, gardez-vous de trouver votre propre infortune dans l'abus de ce don de la divinité. Si la fortune, plus libérale encore, ajouta à ce bienfait celui d'un ami.... ah! n'enviez rien à ceux qu'elle a le plus comblés de ses dons. Quels trésors, quelle dignité, quelle couronne, valent un ami véritable? Content de votre lot, jouissez sans faste de votre bonheur, cachez votre vie dans une heureuse médiocrité, et quand le tems aura sonné votre dernière heure, content de votre sort, résigné à une loi imposée à tout ce qui respire, en paix avec votre conscience, souriant encore à votre épouse, à vos amis en pleurs, voyez, d'un œil serein, arriver la mort sans la désirer, ni la craindre, comme un voyageur prend le bac, certain de retrouver un jour sur l'autre rive ses compagnons de voyage.

Croit-on ces préceptes étrangers à la médecine, et faut-il toujours tracer des recettes, souvent plus flatteuses que réelles, pour remplir les fonctions de médecin? Non, les consolations sont aussi des médicamens; et heureux le médecin qui peut trouver des motifs d'espérance et de consolation dans l'exposé de la vérité. Le tableau des maladies du moment n'a pas cet attrait; et, quoiqu'au milieu de l'automne, on peut y compter déjà toutes les maladies du domaine de l'hiver. Nous avons tracé dans les derniers N[os] les régimes préservatif et curatif: nous insistons sur-tout sur le premier, parce qu'il est à la fois plus sûr et plus facile, et parce que les nuances des maladies sont si variées qu'il est difficile d'appliquer un *modus medendi* convenable à toutes les anomalies qu'elles présentent. Parmi les moyens prophilactiques, nous insisterons sur les bains de mer, qui ont le mérite de stimuler la peau engourdie par l'humidité constante de l'atmosphère, et d'y déterminer l'afflux humoral, si l'on a soin de les prendre à une certaine élévation de température, et de courte durée, puis de se vêtir très-chaudement, ou de chercher ensuite une utile transpiration provoquée par le sommeil dans un bon lit. Pour cette raison, ce bain est préférable le soir, et l'on risque moins d'ailleurs d'être pénétré, en sortant du bain, des miasmes répandus dans l'air. On peut facilement mariner ses

bains par l'addition de trois à quatre livres de sel commun dans son bain ; il est très-utile de se faire frotter tout le corps en en sortant. Le *massement* est également indiqué dans cette constitution atmosphérique. Au reste, un régime sec, des viandes rôties, du gibier sur-tout, du cresson, du raifort, des vieux vins de Bordeaux, du café, du chocolat, un peu d'eau-de-vie ou de punch, point de thé, point de fruits, peu de légumes, le cahotement en voiture ou à cheval, une flamme claire et pétillante dans les appartemens ouverts au soleil du midi; voilà à quoi se réduisent les conseils très-peu mystérieux de notre facile médecine.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, trois ont été complétement pluvieux, trois complétement beaux, deux pluvieux le matin et beaux le soir, deux, enfin, pluvieux le soir et radieux le matin. La pluie a tombé sans cesser, le 19, le 20, et le 26; le 21 et le 24 ont été affreux le matin, très-beaux le soir; le 22, le 23, superbes au matin, pluvieux tout le soir; le 25, le 27, le 28, brillans et embellis par le soleil le plus vif. La nuit qui a succédé au 25 a été tempétueuse; un vent violent bouleversait les airs, et a régné le jour suivant avec une pluie continuelle. Le lendemain, l'aurore plus fraîche encore que de coutume, a éclairé la plus douce matinée. Mettons à profit ces bienfaits, jusqu'à ce qu'une pluie imprévue et non pas inespérée vienne tout-à-coup obscurcir le ciel le plus pur, l'air le plus calme, la température la plus délicieuse, dont on puisse jouir aux plus beaux jours de l'été. Nos correspondances attestent que cette constitution n'est pas particulière au climat de Paris; et c'est une observation notable, que la concordance de température cette année, entre les pays les plus différens de latitude. Le relevé météorologique fidèlement envoyé d'Italie par le docte Mantenga, nous apprend qu'en août et septembre ce fortuné pays a offert les mêmes vicissitudes athmosphériques que notre France. Septembre a offert là, comme ici, un relâchement soudain avec une variation excessive et subite du chaud au froid: la plus grande élévation du baromètre y a été de 28 pouces 3 lignes, la moindre, de 27 pouces 4 lignes; le *maximum* de l'hygromètre a été de 88 degrés, son *minimum* de 57; la plus grande hauteur du thermomètre, 26 degrés, la moindre de 11; le pluviomètre a donné 3 pouces 3 lignes onze douzièmes; les maladies ont participé sous ce climat de la mollesse de l'atmosphère. On y a remarqué des catarrhes, des diarrhées, des dyssenteries, des fièvres éphémères, intermittentes et gastriques, des coliques; enfin, toutes les affections des membranes séreuses. Quoi de plus ressemblant au tableau nosographique que nous tracions en France à la même époque? Cette disposition atonique s'est encore accrue sous le ciel que nous habitons, et nous avons signalé, dans les trois numéros derniers, les maladies qui en sont résultées; mais celle que cette constitution atmosphérique semble avoir propagée avec une prodigalité vraiement effrayante, est la leucorrhée (flueurs blanches). Nous avons déjà tracé son traitement dans plusieurs Nos de cette Gazette; mais une réflexion qui nous est inspirée par la considération de l'humide influence qui nous gouverne, et par l'expérience de nos succès en ce genre, c'est qu'il faut se hâter de recourir aux toniques, et de diriger le système de guérison vers l'organe digestif, dont on doit au plutôt rétablir les forces affaiblies, cause, à la fois, et effet des flueurs blanches. Nous ne connaissons rien à cet égard de plus spécifique que le vin dont nous avons publié la recette, et dont nous invitons à ne pas retrancher un seul des ingrédiens, si l'on veut obtenir une réussite aussi constante que nous.

Depuis le 19 Octobre, jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 5 fois N.-E., 4 fois O., 17 fois S.-O., et 4 fois S.

🌕 Pleine lune, le 3 Novembre.

🌗 Dernier quartier le 11.

M. S. U.

Depuis le 19 Octobre, jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 27 pouc. 7 lig. $\frac{1}{12}$.

La moindre de 28 p. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 11 deg. $\frac{2}{10}$ — Il est descendu à 2 d. $\frac{1}{10}$ (dil.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 78 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

DES HERNIES ET DE L'ÉTHER.

Les hernies étranglées sont des cas fort embarrassans pour les praticiens. Il est assez rare de pouvoir les réduire de suite par le *taxis*, et de prévenir par-là l'impatience des malades. Les topiques émolliens, que presque tout le mon de ordonne machinalement, ne font qu'empirer le mal; car sur vingt étranglemens dix-neuf sont par engouement dans le principe. L'inflammation, la gangrène qui ont des suites si dégoûtantes, quand elles ne tuent pas le malade, ne sont que la suite de l'irritation occasionnée tant par le pincement de l'intestin, la dilatation des matières, etc., que par les manœuvres de l'opérateur, très-souvent mal-adroit, ou trop entreprenant. D'après cette théorie il faudrait pouvoir appliquer des émolliens sur l'anneau et des toniques sur la tumeur.

Très-peu satisfait dans ma pratique de tous les moyens conseillés par les auteurs, j'ai saisi avec avidité l'emploi de l'éther sulfurique, conseillé dans les Numéros LXXXVII, 1er décembre 1806, et XXXII, 11 décembre 1807 de votre précieuse Gazette et dans votre *Manuel de Santé*. Ce topique m'a constamment réussi depuis dix mois. La première fois que je l'employai, ce fut sur un homme de cinquante ans, qui me fit appeler au huitième jour de l'étranglement, et qui, malgré les remèdes qu'on lui avait prodigués, éprouvait depuis quatre jours, les symptômes les plus cruels de la passion iliaque. La sensibilité extrême de la tumeur ne permettant aucun frottement, j'appliquai dessus un linge imbibé d'éther, en ordonnant de verser pendant la nuit de cette liqueur, sur le linge quand il serait sec, Le lendemain à mon arrivée tout avait disparu.

Chez trois autres sujets, d'âge différent, dont l'un avait déjà des vomissemens, après avoir éprouvé pendant 24 à 60 heures, l'inutilité des topiques ordinaires et des efforts de la main, la tumeur avec les autres symptômes disparurent comme par enchantement à la première application du linge bien imbibé d'éther. Je leur en avais fait avaler quelques gouttes. Je crois avoir guéri plusieurs autres malades par le même remède, parce que, à cause de l'éloignement, on n'est plus revenu me rendre compte; or, dans ces cas, j'ai remarqué que l'on ne quitte pas le médecin pour la non-réussite du premier remède.

Pour ne pas rendre cette lettre trop longue, je ne dirai rien de la manière d'agir de ce médicament si précieux. Les médecins la connaissent. Que ce soit un spécifique pour les empiriques!

Quand votre Gazette, si féconde en richesses médicales, n'annoncerait que tous les demi-siècles une pareille découverte, elle rendrait ses Rédacteurs dignes de l'immortalité, et de la plus profonde vénération de leurs contemporains. Je dis *découverte;* car malgré ce qu'a dit le docteur Alibert de ce médicament, d'après les Médecins Ludwig, Schmatz et Valentin, il paraît que l'usage en était oublié dans ce cas. Je le crois aussi très-approprié aux étranglemens inflammatoires; s'il est tonique, sa prompte vaporisation absorbe une grande quantité de calorique, matière de l'inflammation. Du moins c'est le cas de dire, à ce que je crois: *experimentum non periculosum.*

Maudrux, *Docteur Médecin,*
à Dannemarie.

HYGIÈNE.

Des Champignons comme mets et comme poison.

L'expérience du passé sera-t-elle donc toujours perdue pour l'avenir ? On a donc déjà perdu la mémoire de l'empoisonnement du cardinal Caprara, il y a seulement un an, par des champignons cueillis de la meilleure foi du monde, et par des connaisseurs, dans la forêt de Fontainebleau ? Sans les soins aussi empressés que convenables du Docteur Paulet, il eût payé de sa vie l'érudition de ses gens dont plusieurs faillirent être la victime de leur imprudente confiance, et eussent été punis de leur témérité, sans l'honnête Docteur auquel un travail *ex-professo* sur cette plante, donnait un droit particulier à s'occuper de cet accident (1). Eh! bien, un pareil événe-

(1) *Voyez* Le bel ouvrage du docteur Paulet sur les champignons et l'histoire des plantes vénéneuses et suspectes de la France, par Bulliard. Le premier, sur-tout est un guide précieux pour ceux qui, malgré nos avis, s'obstineraient à se nourrir de cet aliment toujours mal sain, souvent mortel et jamais nutritif. *Fungus qualiscumque sit semper ut malignus est.* Ath. Kirker.

ment vient de se reproduire trois fois depuis un mois, sans que cette épreuve frappe de conviction tel personnage grave, qui ne prêterait pas un louis à un malheureux dans la crainte de le perdre, qui ne confierait pas une affaire à un avocat inexpérimenté, et qui commet sa vie au hasard de manger sans plaisir un aliment souvent dangereux, et toujours indigeste. Au reste, on remarquera que les personnes les plus soupçonneuses en affaires sont souvent les plus irréfléchies en fait de santé, et que tel homme ne choisit un intendant ou même un cuisinier qu'après avoir pris sur lui les renseignemens les plus étendus, qui confie sa vie et la conduite de la santé de toute sa maison au premier *frater* que le sort lui fera rencontrer.

Consignons ici les trois faits récens qui doivent inspirer une défiance nouvelle de l'usage des champignons. Le 19 Septembre dernier, Denis Boileau, sa femme, ses deux filles, l'une de treize, l'autre de onze ans, allèrent cueillir de la bruyère dans la forêt d'Orléans; ils trouvèrent beaucoup de champignons, et en firent une ample collection. Le soir ils en soupèrent. La nuit fut agitée. Mais le lendemain, ils allèrent aux champs, n'éprouvant qu'un malaise et des nausées. La nuit suivante, les deux filles furent très-altérées; le père leur donna de l'eau à boire, et le matin les trouva mortes. Justement alarmé, il envoya chercher un chirurgien, qui administra un antidote (dit le *Journal de Commerce*, de qui nous empruntons ces détails, mais sans indiquer lequel). Il paraît qu'il fut, ou tardif, ou peu spécifique, car ces malheureux moururent le 23 au matin, quatre jours après l'empoisonnement. Il est très à regretter qu'on n'ait pas su placer ici à propos des moyens de curation appropriés; car il est probable, que soit faiblesse du poison de ces champignons, peut-être mêlés à des champignons innocens; soit force de constitution des malheureuses victimes de ce repas, on aurait pu les défendre d'une mort arrivée aussi lentement, et quand leur imagination glacée par la crainte a peut-être ajouté une affection morale aux tourmens physiques qu'ils éprouvaient. Ce qui nous le donne à penser, c'est *l'espèce de léthargie* où la femme a été vue par le narrateur de cette triste aventure, qui avoue ingénuement qu'il n'a pas *hasardé de lui parler, dans la crainte de troubler son terrible sommeil.* J'aime à penser, pour l'honneur de l'art, que celui qui tient un tel langage, n'est pas homme du métier, ni celui qui a porté des secours à ces malheureux; car la première indication, en pareil cas, est d'arracher la victime à la stupeur qui l'obsède, non-seulement en lui parlant, mais en l'agitant, en lui faisant respirer des sels, en lui administrant des frictions, des lavemens excitans, en la faisant vomir, puis en lui faisant boire, à très-haute dose, une limonade très-concentrée. Ce qui ajoute encore à nos regrets sur la lenteur ou la nature des secours administrés alors, c'est *la présence d'esprit, c'est le courage qu'a conservés le mari* au milieu des convulsions, qui contractaient ses narines et ses lèvres, d'une manière hideuse. Deux particularités sont notables dans cet accident. La première, c'est qu'en annonçant l'ouverture faite du cadavre du mari, on cite l'état du *foie rôti et les poumons rétrécis*, sans dire un mot de l'état de l'estomac et des intestins, dépositaires de l'aliment empoisonné. La seconde, c'est que toutes les dents de la femme se sont *détachées l'une après l'autre, grosses et petites, au point qu'il ne lui en restait pas une seule à sa mort.*

Le second fait, remarquable pour la célérité et l'atrocité des symptômes, est arrivé aux environs de Dijon, au commencement d'octobre, à un tailleur, d'origine gasconne, se prétendant grand connaisseur en oronges et en *cepes*, que toute sa science n'a pu préserver d'un fatal quiproquo qui a terminé ses jours au milieu des souffrances les plus aiguës.

Le troisième trait offre la réunion des circonstances les plus déchirantes : une mère mourante au milieu de ses enfans empoisonnés innocemment par elle. Le voici : Madame de Césan, habitant Belleville, va se promener le 3 octobre, dans le bois de Romainville, pour chercher des champignons, dans la connaissance desquels elle se disait fort habile. Elle en rapporte une grande quantité, les assaisonne à la provençale, dans un poëlon de faïence, avec de l'huile d'olive, de l'ail, et des jaunes d'œufs, prétendus préservatifs. A quatre heures elle dîne de ce seul mets

avec ses deux fils, âgés, l'un de neuf ans, l'autre de huit. Une voisine, invitée, ne mangea que deux champignons. Dix heures après le repas, se manifestent des symptômes d'empoisonnement, nausées, coliques, convulsions. Le plus jeune des fils meurt après vingt-sept heures de souffrances; la mère après soixante-sept heures; le fils aîné, qui en avait moins mangé, neuf heures après sa mère. C'est en vain que M. Serres, chirurgien à Belleville, appelé aussitôt, a prodigué les soins les plus intelligens; c'est en vain que le Docteur Fourreau-Beauregard, médecin de Paris, arrivé quarante-cinq heures après le funeste repas, essaya d'arrêter l'activité meurtrière du poison; l'autopsie cadavérique a prouvé que déjà tout le tube intestinal était parsemé de taches gangréneuses. La convive de ce fatal festin paya cher sa légère complaisance, et éprouva de graves accidens auxquels de prompts remèdes mirent heureusement fin. Le champignon, cause de tous ces maux, est l'agaric bulbeux (*amanites-bulbosa*), le même qui pensa être si funeste au cardinal Caprara. Très-ressemblant au champignon de couche, le *mouceron;* c'est le plus vénéneux des agarics de nos pays. La différence la plus sensible qui existe entr'eux, c'est que le bon se pèle facilement, au lieu que le mauvais ne se pèle pas; mais pourquoi assigner des caractères de dissemblance ou de conformité entre deux espèces de végétaux, dont l'une est meurtrière et l'autre peu nourrissante et indigeste, (par la raison qu'il en faut manger beaucoup pour se rassasier) dont l'une tue sur le champ, et l'autre lentement en affaiblissant les organes digestifs? On vante en vain l'innocuité des champignons lavés dans trois eaux différentes, puis bouillis dans trois eaux successives, puis fortement exprimés dans un linge sec. Un mets aussi fade vaut-il l'appareil de précautions qu'on ne prendrait pas pour le plus délicieux des alimens; et la stupeur qui accompagne l'empoisonnement des champignons vénéneux n'indique-t-elle pas suffisamment la qualité plus ou moins stupéfiante de toute cette famille?

Au reste, comme l'habitude et même l'érudition ne préservent point des méprises en pareil cas, et que les dangers en ce genre conduisent à la mort, nous pensons qu'il serait prudent de rayer du dictionnaire de la cuisine le nom d'un mets qui ne vaut que par l'assaisonnement, et dont le périlleux emploi ne compense pas le plaisir (s'il en est) dont son usage peut être accompagné. M. S. U.

PHYSIOLOGIE.

En rétablissant la langue dans son droit imprescriptible, d'être l'organe du goût alimentaire, vous avez paru porté à refuser au palais le moindre concours à l'exercice de cette faculté. Ne vous paraîtra-t-il pas surprenant, Monsieur, que tant de physiologistes aient répété cette erreur, s'il ne se trouvait pas une cause de méprise? La structure du palais le rend sensiblement importuné par le contact de substances grasses, ou gluantes et fades, que la langue supporte avec bien moins de peine. Cette surface lamelleuse ne semblerait-elle pas propre à se charger des miasmes savoureux des alimens, et sur-tout des liquides, de manière à les refléter ensuite sur la langue dans un état gazeux, qui augmente, prolonge, et multiplie les sensations qu'elles a reçues d'abord immédiatement elle-même, mais qui ne seraient pas aussi durables, sans le secours officieux de ce chapiteau de l'alambic dégustateur? C'est une idée que je vous confie à discuter, avec votre sagacité particulière.

Vous avez étendu ensuite à une théorie générale des *sommets*, l'énergie exquise du sentiment qui n'est exercé généralement par les nerfs qu'à leurs extrémités. Il me semble qu'à cet égard, vous auriez pù, Monsieur, insister davantage sur la délicatesse du tact, aux bouts des doigts, et vous auriez eu toute l'Ecole d'Haüy à invoquer en preuve. Je veux vous communiquer à cet égard un fait de sensibilité sympatique qui m'est personnel, et qui se rattache singuliérement à votre théorie.

Il y a 40 ans que je me rase, sans avoir acquis la prérogative de ne me jamais couper, je suis donc encore plus fréquemmens exposé à ces transes, que bien d'autre que moi sans doute éprouvent, lorsqu'on craint de se blesser. A l'instant de cette sensation de la peau entamée, soit qu'il doive, ou non,

en sortir quelque peu de sang, un léger frémissement se communique de proche en proche, avec une rapidité électrique, mais à peine sensible ailleurs; c'est à la plante des deux pieds et au-dessus des doigts qu'elle se développe, et la chose a lieu avec une intensité non moins remarquable, que sa courte durée (1).

Je n'ai encore trouvé personne qui m'ait dit éprouver cette légère angoisse; mais quant à moi, je l'ai très-fréquemment ressentie et l'âge n'en a encore rien diminué.

Je souhaite que cette observation puisse être de quelque intérêt aux physiologistes auxquels vous voudrez la communiquer.

Versailles, 14 Octobre 1808.

DUCHESNE, *Docteur Médecin, ancien Professeur d'Histoire naturelle.*

Note du Rédacteur. — Une partie de la réponse à l'observation ci-dessus est consignée dans la suite que nous devons donner à l'article *du Siége du Goût*, et nous n'anticiperons point ici sur cette explication; mais qu'il nous soit permis de nous applaudir de nous être rencontrés avec un professeur émérite, avec un des savans au tems où la science était en effet autant honorée que suivie, dans la théorie qu'il donne de l'intervention du palais dans l'appareil gustatif. Quant à celle des *sommités* (*sommitatum*), nous la croyons susceptible du plus heureux développement, et nous connaissons quelques individus qui se sont fait une habitude d'idiôme manuel, de langage par le contact de l'extrémité des doigts; langage qui a presque la rapidité de la pensée, et qui, discret comme les ombres de la nuit, n'a besoin ni de l'air pour véhicule des sons, ni de la lumière pour éclairer les gestes. Au reste, c'est au Gallisme que nous devons la première idée de cette théorie, et nous nous glorifions de faire honneur à un tel maître d'une idée qui découlait naturellement de son vaste et beau système général de physiologie.

(1) Nous soupçonnons ici une commotion galvanique, et remarquons, en effet, qu'elle a lieu de l'une à l'autre extrémité instantanément, et que l'une d'elle est armée d'un métal ou deux. *(Note du Rédacteur.)*

CORRESPONDANCE.

J'AI lu avec autant d'intérêt que de *surprise* votre article sur la conduite de M. *Petit-Radel*, blâmable, sous quelques rapports qu'on puisse l'envisager; je dis de *surprise*, parce que je dois relever une erreur grave relative à M. le Docteur *Duffour*, dont j'ai visité (pendant son absence momentanée) les malades de l'arrondissement, confiés à ses soins. Voici en quoi consiste cette erreur : vous dites que M. *Duffour* a demeuré trois jours absent de la capitale, tandis qu'il est certain que son absence n'a été que de douze heures. Vous sentez assez, Monsieur, de quelle importance en est la rectification pour M. *Duffour*.

J'ai eu occasion de voir plusieurs fois M. *Champion* (beau-frère du célèbre avocat *Berryer*); il était l'ami et le client du Docteur *Duffour*; et lorsque j'ai su de Madame sa veuve, que M. *Petit-Radel* s'était refusé à se concerter avec ce dernier, je n'en ai point été étonné, parce que M. *Petit-Radel* est coutumier du fait. Je pourrais en citer plusieurs. J'ajouterai que le praticien, *très-occupé*, que M. *Duffour* avait prié de voir, en son absence, M. *Champion*, et que vous ne désignez pas autrement, est M. le Docteur *Portal*.

Je vous prie, Monsieur, de rendre publique cette lettre.

BOUTINEAU, *chirurgien-accoucheur, ex-chirurgien-major aux armées.*

AJOUTONS, sur la réclamation formelle du Docteur *Duffour*, que son premier soin, en arrivant à Paris, a été, avant même de rentrer chez lui, d'aller voir son malade, son ami; qu'il a conseillé l'application de sangsues, refusée par M. *Petit-Radel*; qu'enfin, il a demandé de vive voix et par écrit, à madame *Champion*, d'obtenir de M. *Petit-Radel*, l'appel d'autres Médecins en consultation, sur son refus de consulter avec lui, ce qui n'a point eu lieu. Nous ne voulons point instruire le procès d'un Médecin, parce que son malade est mort; mais quand on réfléchit à la légèreté d'un homme de cet âge, à la terrible conséquence de sa conduite présomptueuse, aux dangers d'un tel exemple, à son refus obstiné de partager une aussi grande responsabilité avec le Médecin ordinaire du malade, et à l'issue fatale de cet événement, on ne peut se refuser à un sentiment pénible mais profond de sévérité, et s'empêcher de désirer un règlement qui fixe invariablement les rangs parmi les Ministres de l'art de guérir, et constate d'une manière irrésistible les obligations imposées par leur état, si l'on veut qu'avant dix ans cet état ne soit pas au-dessous du dernier des métiers. *(Note du Rédacteur.)*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXII.) (249) (11 Novembre 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JACQUES ABÉTHENCOURT, Médecin de Rouen, est un des premiers Médecins français qui ait écrit sur la maladie vénérienne, non pas sans doute parce qu'elle se fit sentir plutôt à Rouen qu'ailleurs, ainsi que le pensent *Rabelais* et *Menjot* : son ouvrage rappelle les idées d'une sainte quarantaine et d'un lieu expiatoire, destiné à ceux qui ont quelques taches à faire disparaître; il a pour titre : *Nova pænitentialis quadragesima, nec non purgatorium in morbum gallicum sive venereum, Parisis* 1527.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LES dix jours qui viennent de s'écouler ont entiérement différé des dix précédens. Le N.-E. a singuliérement dominé, et nous entrevoyons la confirmation du présage d'Hippocrate, qui promet un automne sec lorsque la fin de l'été a été pluvieuse. Il faut avouer pourtant que cette fin d'été a été un peu longue aux dépens de l'automne, ou que ce dernier a commencé bien tard. Quoi qu'il en soit, le plus beau ciel, l'air le plus vif, le soleil le plus ardent ont embelli la plupart des jours de cette décade, dont le tableau nosographique a parfaitement contrasté avec celui qui l'a immédiatement précédé. Plusieurs des affections maladives ont cédé au seul retour de cette constitution sèche; et nous publierons quelques observations assez piquantes sur cet effet subit de l'atmosphère, sur cette influence rapide du changement des vents et l'art d'en tirer, en médecine, un pronostic sûr et comme miraculeux pour celui qui en ignore la théorie. C'est peut-être avec la connaissance exacte de la constitution dominante des individus que l'on a à traiter, la base la plus certaine pour asseoir ce pronostic et établir un systême certain de curation. Nous reviendrons sur ces aperçus dans un article *ex professo*, dont cette importante matière mérite bien les honneurs.

Un des effets les plus sensibles de cette mutation de température, est l'excessive sensibilité que recouvrent certains êtres, dont une humide et

froide atmosphère semblait avoir engourdi la fibre dans une torpeur dont rien ne pouvait les arracher : semblable au prélude de l'asphyxie, une stupeur insurmontable s'emparait de leurs sens et s'opposait au développement d'une activité morale combattue par l'inertie physique. L'ame s'irritait inutilement de ces indignes obstacles, et la vie semblait s'user de ce vain conflit entre la force pensante et la puissance exécutrice. Ce combat était plus pénible encore chez les êtres déjà parvenus à un certain âge, mais ayant conservé un moral très-sensible. Heureux don de la sensibilité, tu braves le poids des âns; tu survis à la folle jeunesse qui te dépense sans t'apprécier. Les muscles se refusent à exécuter tes volontés, mais un sentiment profond émeut l'ame que tu inspires, et celui qui te possède défie la faux du tems. Plus indépendant que le jeune fanfaron qui te prodigue sans te connaître, l'homme instruit par l'expérience mande à sa barre les souvenirs de sa jeunesse, les douces illusions de son adolescence; et plus heureux peut-être en souvenirs qu'en réalités, il délire le passé comme il rêva l'espérance; enfin, riche du tems écoulé, comme on l'est de l'avenir, plus qu'on ne l'est du présent, il réunit en un point les jouissances de tous les tems, les bonheurs de tous les âges. Ainsi qu'on voit une montagne couverte à son sommet de glaçons, recéler un volcan, de même la neige d'une tête blanchie par les années couvre souvent un cœur accessible encore à la sensibilité.

« Qui plaît est roi, qui ne plaît plus n'est rien. »

a dit le poëte : ajoutons que, vainqueur des tems, l'être sensible est toujours jeune; et de même qu'on voit quelquefois une rose fourvoyée éclore au sein des frimats de l'hiver, il est des êtres privilégiés qui gardant, dans le déclin des ans, la fraîcheur de sentiment, la délicatesse de pensée, la pureté d'expression du printems de leur vie, sont jeunes à soixante ans, tandis qu'on rencontre aujourd'hui tant de vieillards de trente. Les femmes sur-tout offrent fréquemment des exemples de cette belle conservation; et ce n'est pas sans raison que le premier des peuples avait confié à des Vestales le soin d'entretenir le feu sacré, qui se serait éteint entre les mains des prêtres.

Ce serait ici le lieu d'examiner si la sensibilité s'augmente ou se perd en raison qu'elle est plus ou moins cultivée. La solution de cette question, très-intéressante pour la physiologie, est du plus haut intérêt en médecine, et expliquerait telle affection spasmodique due à l'exaltation nerveuse, telle manie produite par l'irritation fibrillaire, telle imbécillité résultant de l'inaction trop prolongée, ou de la compression du systême médullaire. Un jour, il nous sera peut-être donné d'examiner ces hauts problêmes de la physiologie, sur lesquels le Docteur Gall a le premier répandu un jour heureux, et dont peut-être aussi nous avons entrevu quelques explications neuves et conformes à la vérité. Revenons à notre constitution atmosphérique, dont l'influence, au reste, n'est pas aussi étrangère à ces questions qu'on pourrait le croire.

Les maladies dominantes sont des points de côté, des fluxions de poitrine, des coliques, quelques dyssenteries, des vomissemens, des courbatures, des fièvres éphémères et des putrides, des hémophtysies, des maux de gorge, de tête, d'oreilles, d'yeux, dus à la répercussion de la transpiration cutannée, par l'arrivée du froid. Aussi, le même systême de curation a-t-il convenu à ces diverses incommodités, en reportant du centre à la circonférence l'humeur répercutée. Un vomitif, une boisson légèrement carminative, des bouillons végétaux bus très-chaudement, un gargarisme émollient, de la laine ou du coton autour du col, un lit bien couvert, des lavemens purgatifs, des frictions sèches ou spiritueuses sur toute l'habitude du corps, des gilets de flanelle sur la peau, quelquefois des vésicatoires, un bain chaud et court, un appartement bien aéré et échauffé par une flamme pétillante, la diète; tels ont été les moyens généraux de curation, et ils n'ont point été administrés en vain, quand ils l'ont été de bonne heure. C'est dans la température molle qui succédera à celle-ci, qu'on se trouvera bien de l'emploi des carrick de taffetas imperméable (1). On a vanté cette étoffe employée en gants, en chaussons, en gilets sur la

(1) Voyez ce que nous avons dit du mérite de ce taffetas dans la Couverture du N°. 18 (21 Juin dernier). On ne peut qu'applaudir au zèle qui anime les directeurs de cet établissement, rue Saint-Honoré, n°. 33, près celle du Roule.

peau. Nous ne partageons pas cette opinion. On attribue à ces petits vêtemens la propriété d'exciter la sueur, fondé sur une erreur qui offre quelque apparence de vérité. On a remarqué qu'il se dépose, dans les chaussons, une assez grande quantité de sérosité, et on en a conclu qu'elle était le produit de l'augmentation de la transpiration, provoquée par cette étoffe; tandis qu'on eût dû seulement en tirer la conséquence que le produit gazéiforme de la transpiration cutannée étant retenu par une enveloppe imperméable, s'attachait à ses parois, se condensait en se refroidissant, et offrait une collection d'eau plus ou moins considérable, selon le plus ou moins de transpiration excitée. Or, cette collection n'a rien d'avantageux, et peut même débiliter la fibre en la macérant. Il n'en est pas de même d'un gilet de ce taffetas sur la peau, surtout si l'on y joint la précaution de porter en même tems un gilet de flanelle, qui s'empare de l'humeur transpiratoire recueillie par le taffetas. Nous avons plusieurs exemples de rhumatismes guéris par ce moyen, et nous connaissons une jeune dame qui a dû à son emploi la disparution de taches d'un aspect dartreux, qu'elle portait à la poitrine depuis cinq ans, malgré l'usage de médicamens les plus appropriés et le régime le plus sévère.

Une cause de rhume à laquelle on ne fait pas assez d'attention, et qui est très-commune dans la classe aisée, et sur-tout chez les gens de cabinet, c'est l'habitude de rester dans un endroit bien clos, bien échauffé, vêtu d'un bonnet de coton, d'une douillette ouatée, d'un bon pantalon de molleton, de pantoufles fourrées, auprès d'un excellent feu.... On a besoin de sortir, on met un habit léger, des bas à claire-voie, des souliers minces, un gilet de mousseline boutonnant à peine; on reste la tête nue, on parcourt à pied des rues fangeuses, puis l'on s'étonne de revenir enrhumé, sur-tout si en rentrant, on ne retrouve qu'une chambre glaciale et un lit mal couvert. Je serais bien plus surpris qu'on passât impunément d'une température à une autre aussi opposée. Ne nous ne le dissimulons point, il n'y a qu'une éducation sévère, mâle, qui pût nous prémunir, et dès l'enfance, contre les intempéries.... Traversez l'Eurotas à la nage avant de dîner, et la sauce noire vous semblera délicieuse. Baignez-vous à l'eau froide, restez nud aux inclémences de l'air, couchez sans bonnet, sans couverture dans votre jeune âge, et vous braverez les frimats; mais accoutumés aux délices de Sybaris, n'espérez pas ne point recueillir les fruits de la mollesse; et n'oublions point, d'ailleurs, que cette éducation, mise en vogue un moment par l'éloquent citoyen de Genève, ne convient qu'aux constitutions fortes, et qui ont reçu de la nature des organes assez vigoureux pour soutenir ces épreuves, et y puiser une force nouvelle. Cette éducation peut être adoptée par les chefs des nations intéressés à avoir des hommes robustes; mais elle ne peut convenir à de tendres mères qui veulent conserver tous leurs enfans.

Des onze derniers jours, six ont été très-beaux et dominés par le N.-E.; trois un peu pluvieux, ce sont le 29, le 30 et le 31 octobre; deux obscurcis par le brouillard, sur-tout au matin, ce sont le 6 et le 8 novembre. Au moment ou nous écrivons, l'atmosphère, très-froide hier et avant-hier, semble déjà se détendre, le vent tournant au sud.

Depuis le 29 Octobre, jusqu'au 9 Novembre, les vents dominans ont soufflé 6 fois S.-O., 3 fois S., 3 fois S.-E., 7 fois E., 13 fois N.-E., et 1 fois N.-O.

● Nouvelle lune, le 18 Novembre.

M. S. U.

Depuis le 29 Octobre, jusqu'au 9 Novembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 2 lig. $\frac{5}{12}$.—La moindre de 27 p. 7 l. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 12 deg. $\frac{4}{10}$. — Il est descendu à $\frac{5}{10}$ au dessus de 0.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 94 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Observation sur une fièvre adénoméningée (muqueuse).

La fièvre adénoméningée (1) que nous avons observée dans l'épidémie qui a régné pendant

(1) Nous avons laissé subsister cette expression impropre, parce que nous respectons les opinions et la rédaction de nos

l'hiver dernier à Paris n'a pas toujours suivi une marche régulière. La saignée, pratiquée par quelques praticiens phlébotomistes, dès le début ou au troisième jour de l'invasion, l'a dénaturée, et en a fait une ataxique (maligne) accompagnée de phénomènes nerveux alarmans, tels que hoquets, vomissemens, tension de l'épigastre, délire furieux, prostration absolue des forces, diarrhée séreuse, etc. Alors la fièvre ne s'est terminée que le vingt-unième ou le trentième jour par la convalescence, ou le douzième ou quatorzième par la mort. Cette fièvre adénoméningée catarrhale, a paru du genre de celles dont la cause matérielle n'était pas fixée sur les organes digestifs à l'instant de son début. L'état de *crudité* durait généralement cinq ou sept jours ; ce tems était nécessaire pour la *coction*, et alors seulement les évacuans étaient indiqués. Employés à propos, ils terminaient promptement la maladie. Si la fièvre dépassait les limites nécessaires à la coction, l'usage du quinquina accélérait promptement la convalescence. Il est vrai que quelques-unes ont été prolongées et rendues difficiles par les diarrhées provoquées par l'abus des purgatifs ; le quinquina uni à l'opium, a fait disparaître ces dernières.

Exemple.

Le frère de Delorme, employé au Conseil des Mines, rue de l'Université, âgé de quarante-deux ans, d'un tempérament lymphatique, éprouva le trois Ventôse, la fièvre muqueuse, qui débuta le soir par des frissons. Le cinq on le fait imprudemment saigner : délire violent ; fièvre exacerbe le soir jusqu'au sept ; le huit prostration de forces, urines rouges, rares, d'une émission difficile ; ses exacerbations irrégulières paraissent plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, pouls faible, défaillant. *Eau d'orge édulcorée avec le sirop de limon camphré ;* le neuf, le dix et le onze, tous ces phénomènes ont pris de l'intensité ; le douze, consultation de médecins ; le pouls a repris de la force ; l'épigastre est élevé et tendu, la respiration difficile ; vomissement des boissons, délire, surdité incomplète, diarrhée séreuse, ventre tendu sans élévation, prostration extrême des forces ; langue mi-sèche, brune. *Vésicatoires aux jambes, eau d'orge, limonade, décoction de quinquina en lavement, camphre, vin ;* le treize vomissement moindre, délire nul ; le quatorze, l'exacerbation est régulière ; elle se termine par des sueurs copieuses, urines naturelles, *sirop de quinquina, vin ;* le seize vomissement calmé par la glace avalée ; urines sédimenteuses ; les dix-sept, dix-huit et dix-neuf à peu près semblables ; enfin, chaque jour le malade alla de mieux en mieux jusqu'au vingt-unième de la maladie, que la fièvre fut absolument nulle. La faiblesse fut extrême ; la convalescence longue, difficile. Voilà un exemple de la nature déroutée dans une fièvre muqueuse, par l'usage inconsidéré de la saignée, et de l'aide plus réfléchie de l'art pour rendre à la maladie son type originaire.

P. P. L.

correpondans, qui ne peuvent nous donner une plus grande preuve d'estime qu'en nous confiant leurs observations ; mais nous ferons remarquer avec plaisir ici, que l'idiôme Pinéliste cesse autant d'être en vogue que son étrange système nosographique. Parlons français : la fièvre adénoméningée de Pinel (qui, par parenthèse, n'est point muqueuse) est tout bonnement la *fièvre nerveuse* des Médecins d'autrefois, qui valaient bien ceux d'aujourd'hui. (*Note du Rédacteur.*)

Des Hernies et de l'Ether.

Dans le N° du 11 Novembre 1807, vous avez publié une observation de M. Joliet, sur l'effet de l'éther sulfurique employé en friction, sur une tumeur herniaire étranglée. Le succès de ce moyen m'encourage à vous transmettre deux cas, dans lesquels j'ai employé l'éther sulfurique, à l'intérieur, avec avantage.

La première observation est sur un homme de cinquante ans, dont la hernie inguinale gauche s'étrangla, à la suite d'efforts violens, le 18 Juin 1804. Il vomissait des matières stercorales depuis vingt-quatre heures. Les hommes de l'art, après lui avoir administré infructueusement les secours avoués par la pratique, jugèrent l'opération nécessaire et urgente : mais le malade s'y refusa ; et d'après son refus, les chirurgiens prirent congé de lui.

Dans le courant du jour, il commit l'imprudence de manger des cerises avec les noyaux. L'irritation devint alors générale ; son état paraissait désespéré lorsque je fus demandé. Je dois avouer ici mon embarras, ne pouvant prendre

conseil que de moi-même ; dans une circonstance si alarmante, je me déterminai, sans pouvoir espérer un résultat heureux, à lui administrer une potion anti-spasmodique et calmante (trente-six gouttes d'éther, un grain d'opium, dans quatre onces d'eau de fleur d'orange), donnée par cuillerée d'heure en heure. A la sixième prise, tous les symptômes de l'étranglement cessèrent, la tumeur volumineuse rentra subitement, et fut réduite à son volume ordinaire ; elle était ancienne et adhérente. Le malade se leva le lendemain sans éprouver d'accident.

Environ quinze mois après, un marinier de quarante-deux ans, me fit appeler pour lui donner mes soins ; il souffrait cruellement. On l'avait déjà mis dans les bains ; les moyens les plus usités avaient été employés pour remédier aux accidens d'une hernie inguinale gauche. Le taxis ne me fut d'aucun secours ; la tumeur était si sensible que le malade ne pouvait supporter aucun attouchement. Le vomissement s'étant déclaré, et n'ayant d'espoir que dans l'opération, je prescrivis l'usage de la potion ci-dessus énoncée, et à ma grande satisfaction, mon malade fut également délivré, dès le lendemain, de ses souffrances, par la rentrée de l'intestin.

J'aurais désiré, que des occasions de cette nature se fussent représentées, pour comparer les avantages de ce moyen ; mais, exerçant dans un pays où les hernies sont rares, il m'a été impossible de poursuivre mes recherches. Je n'ai plus vu depuis d'accident de ce genre. Un seul homme de soixante-dix ans a été atteint d'étranglement herniaire ; comme je me trouvais éloigné, j'ordonnai bien la même prescription avant mon départ ; mais comme il se traita lui seul, il a attribué sa guérison au taxis qu'il exerça, et cela peut être ; il est bien portant, et n'a plus éprouvé d'accident.

TRONCHERE,
Officier de santé à Sainte-Florine.

De la Rate, de ses fonctions, de ses maladies.

Qu'est-ce que la rate ? C'est, nous répondent les anatomistes, un petit corps ovale, oblong, spongieux, noirâtre, situé dans l'hypocondre gauche. On le découvre en soulevant l'estomac que l'on tire en avant et à droite. Ce viscère varie beaucoup pour sa grosseur et son étendue ; tantôt du plus petit volume, il semble une petite masse inorganique, attachée au grand cul-de-sac de l'estomac ; tantôt, épais, large, long et régulièrement organisé, il présente un ovoïde considérable ; les physiologistes ont également varié sur l'objet de sa destination. Les uns ont prétendu que ses fonctions étaient d'aider la digestion en envoyant à l'estomac, par les vaisseaux courts, au moment de la fermentation du chime alimentaire, un sang très-haliteux ; d'autres ont pensé qu'elles consistaient à fournir du sang à la veine-porte pour concourir à la formation de la bile, dont la quantité augmente, mais dont la qualité diffère beaucoup après l'extirpation de ce viscère ; qu'ainsi, elle était destinée à donner des veines à l'assemblage de celles fournies par tous les viscères abdominaux qui vont constituer le système noir de la veine-porte où s'élaborent les élémens de la bile ; enfin, quelques anatomistes ont pensé que la rate avait pour fonction de faire acquérir au sang artériel, les qualités veineuses (la surabondance d'hydrogène et de carbone), en retardant sa circulation dans les routes sinueuses de son parenchyme spongieux. Ces questions sont encore indécises, et peut-être la solution de ce problême doit-elle être toute autre si l'on en juge par les symptômes qu'éprouvent les *rateleux*. Nous n'examinons point l'opinion de ceux qui ont prétendu que ce corps, indifférent à l'organisme, était dénué de fonctions et destiné seulement à faire équilibre avec les viscères placés à l'opposite, comme si dans une machine aussi merveilleuse que l'organisation humaine, on pouvait soupçonner une partie inutile et créée sans un but réel ou sans un motif facile à reconnaître !

Quant à nous, moins dirigés par l'anatomie, qui ne découvre jamais que l'apparence, que par la pathologie, nous avons de fortes présomptions pour penser que la rate est destinée à recevoir de l'estomac les fluides absorbés avec le chyle par les vaisseaux lymphatiques du tube intestinal, et qui ont parcouru avec le sang le torrent du système circulatoire, pour les transmettre aux reins qui les portent à la vessie par les urétères. En un mot, la vessie, les reins et la rate, remplissent

envers les liquides, les fonctions dont s'acquittent le rectum, le duodenum et l'estomac avec les alimens solides, et voici les motifs de notre opinion :

1°. On a remarqué que la rate se gonfle, surtout après avoir bu copieusement soit du cidre, soit de la bierre, ou même de l'eau.

2°. Quand la douleur atteste son gonflement, et par conséquent la non-secrétion des liquides, les urines s'arrêtent et coulent ensuite plus colorées que de coutume.

3°. Les rateleux souffrent tous immédiatement, et aussitôt après leurs repas.

4°. Les bains, les savoneux, intérieurement et extérieurement, les relâchans, font cesser, comme par enchantement ces douleurs.

5°. L'exercice trop prompt, après dîner, décide les maux de rate.

6°. Les chiens à qui l'on a extirpé la rate ont une incontinence d'urine excessive; les hommes qui ont souffert cette opération ont la même incommodité.

7°. Une course rapide gonfle, il est vrai, la rate, dont la douleur est accompagnée de battemens précipités du cœur, mais ce symptôme qui s'explique par l'afflux subit du sang dans cet organe, la distension qu'il y excite, et par le vide opéré dans le cœur en proportion de l'accumulation du sang dans la rate, n'a rien de commun avec les fonctions habituelles de ce dernier viscère qui ne se gonfle, dans cet accident, que parce que les nombreux et sinueux artères qui se replient dans sa texture, se gorgent tout-à-coup du fluide sortant du cœur à flots précipités, en raison de la pression que l'air exerce sur les poulmons, et de proche en proche sur tout l'appareil pneumato-sanguin.

8°. Il est des substances qui arrivent avec une telle rapidité, et tellement identiques pour la saveur et l'odeur, avec celles qu'elles avaient auparavant, de l'estomac à la vessie (comme tous les diurétiques, le vin blanc, l'eau nitrée, les asperges, la térébenthine), qu'on a soupçonné un conduit particulier de la cavité gastrique à la cavité rénale. Ce conduit n'est probablement autre que la rate, et, en effet, des injections aites dans cet organe, ont traversé instantanément de la rate dans les uretères par les artères rénales; on sait d'ailleurs que les reins jouissent d'une action plus mécanique que vitale, et que leur organisation les rend plus aptes que les autres glandes aux phénomènes chimiques, au nivellement hydraulique. On sait aussi que chez les volatiles un sac musculo-membraneux tient lieu de rectum, de matrice et de vessie; et l'on fera la remarque que l'oiseau qui fend l'air avec la rapidité de la flèche, ne pouvait être pourvu d'un organe dont les fonctions s'opposeraient à la célérité d'un vol continu.

Voci, au reste, les moyens de curation qui nous ont réussi dans ces affections, dont le traitement a trop peu occupé jusqu'ici les médecins, qui ne semblent pas y avoir attaché assez d'importance, parce que ce viscère n'intéresse pas la vie, quoique les douleurs qu'il éprouve soient quelquefois intolérables: les bains chauds, les sangsues à l'anus, et quelquefois sur le lieu douloureux, les emplâtres de savon et ciguë entourés de diachilum gommé ou de poix de Bourgogne pour fixer ce fondant sur la tumeur: intérieurement, le kermès à petites doses et par fractions, les cloportes, les préparations martiales, les lavemens savoneux.

Le dernier médecin dont s'honore l'antique École de Montpellier, parmi ceux qu'elle a perdus, le célèbre Barthez, usait avec un succès merveilleux de la recette suivante dans les douleurs de rate, et j'en ai béni la prescription en l'employant pour une mère chérie avec la même réussite :

R. Mêlez dans une émulsion 3 grains de camphre pilés très-exactement avec les amandes douces et 15 grains de nitre, pour 4 onces d'eau, qu'on boit en deux fois le soir en se couchant. Le matin en se levant on prend deux pillules d'*assa-fœtida*, chacune de 6 grains; on en suspend l'usage tous les six jours pendant deux; et l'on prend alors 2 pillules de savon du même poids: Barthez ajoutait quelquefois à ces médicamens l'emploi d'un petit vésicatoire camphré sur l'hypocondre gauche.

M. S. U.

ASPHYXIE.

Le *Courier de l'Europe*, du 31 Octobre dernier, et plusieurs autres Journaux, ont raconté un fait

qui nous intéresse personnellement sous plus d'un rapport, et nous croirions trahir notre devoir si nous omettions, comme compatriote et médecin, les réflexions que ce récit nous a inspirées. Ce fait est arrivé à Auneau, petit bourg, à quatre lieues de Chartres, département d'Eure-et-Loir, contrée réellement fatale pour les secours des Médecins et les avis des Ingénieurs. Le 17 Octobre, un mâçon, fouillant un puits, y est enseveli à une assez grande profondeur par un éboulement de terre et de sable. Un autre ouvrier appelé aussitôt, et aidé de deux autres pendant huit heures, n'avait *plus que deux pieds de terre* à enlever pour parvenir à déterrer le premier, lorsqu'un éboulement nouveau recouvre de *dix pieds* de sable ces trois nouvelles victimes. Un cinquième ouvrier a le courage de tenter un nouveau déblai ; mais au bout d'une heure et demie de travail, il croit pressentir un nouvel écroulement qui, en effet, suivit de très-près sa sortie. On envoya rendre compte de cet événement à M. le Préfet, qui se contenta d'envoyer un ingénieur qui, à son tour, s'est contenté de *faire combler le puits*. Et l'on insère dans les papiers publics de tels événemens, comme monument de sollicitude paternelle, de dévouement national, au risque que les étrangers n'y voient qu'une preuve d'égoïsme et d'indifférence coupable! Eh! narrateur malheureux, ce fait s'était passé dans l'étroite enceinte d'un bourg presque ignoré ; il était étouffé comme les malheureux dont tu racontes froidement l'infortune ; qui t'engageait à le révéler au grand jour, et n'as-tu pas craint les réclamations de tout ce qui est homme en faveur de l'humanité aussi criminellement violée! ! Quoi! selon le texte précis du récit, il y avait, sur à peu près six pieds de diamètre qu'occupe ordinairement le contour d'un puits, dix pieds de profondeur de sable à enlever pour sauver quatre hommes, et il ne s'est trouvé ni parent, ni ami, ni homme enfin vraiment digne de ce nom, qui, éclairé par les deux accidens précédens, ait su étayer les terres mouvantes, prendre enfin les précautions nécessaires dans une fouille pratiquée dans un terrain sableux? On permet donc l'ouverture d'un puits sans que toutes ces précautions soient prises? nulle loi n'a donc pourvu à la sureté du malheureux qui ne voit là que le but matériel où il tend, les moyens mécaniques qu'il emploie, et le prix du pain de sa famille? et remarquez même qu'il ne s'agissait point ici de l'enlèvement de dix pieds de terre compacte et dure, mais seulement de quelques pieds d'un sable léger, friable, et très-aisé à déblayer, puisque ces premières couches ôtées eussent exposé à l'air libre les têtes de ces malheureux ouvriers, et permis de les dégager ensuite très à l'aise, en s'assurant de tous les moyens indiqués par l'art, pour prévenir un nouvel éboulement. Or c'était justement l'objet de la mission de l'ingénieur, qui est obligé de ne pas ignorer ces moyens. Selon les expressions formelles de la narration, le premier enseveli n'était plus qu'à deux pieds des trois autres ; ainsi, douze pieds de terre en profondeur, sur peut-être six pieds de diamètre enlevés avec intelligence et prestesse, sauvaient quatre malheureux qui ont pu rester-là quatre jours, six jours et plus vivans, mais asphyxiés. Quel affreux réveil, si aucun d'eux, pénétré par la fraîcheur de la terre, a recouvré l'exercice de ses sens, et quels efforts ne méritaient pas pour être délivrés les trois braves gens qui se sont dévoués pour sauver leur camarade! N'eût-on ôté que pelletée à pelletée, conçoit-on comme ce déblai eût été rapide, si l'ingénieur en eût donné le premier exemple? Je vois tout le village animé d'une sainte émulation. Les hommes, avec des hottes, des brouettes, les femmes, avec des paniers, dans des seaux, dans leurs tabliers même, tout concourt à cette œuvre pieuse ; la corbeille pleine de sable passe de main en main par une chaîne non interrompue, comme le seau d'eau dans un incendie, et en moins de six heures quatre hommes étaient rendus à l'Etat, quatre pères de famille à leurs enfans maintenant orphelins. Eh! qui a donc donné à cet ingénieur ignorant la mesure de la vie de l'homme asphyxié, pour qu'il ait osé ordonner froidement de combler un puits qui recèle quatre hommes vivans? Y eût-il eu vingt-quatre heures, trois jours, six jours, j'aurais voulu rendre à l'air ces déplorables victimes, et sur-tout aux trois derniers les honneurs de la sépulture si bien dus à leur dévouement.

Le 19 Septembre 1806, à l'occasion de l'écroulement mémorable *d'une montagne*, dans le canton de Schwitz, qui ensevelit trois villages et plus de quinze cent personnes, je publiai dans le *Moniteur*, une notice, des probabilités assignées par les physiologistes, sur la durée de la vie chez les personnes asphyxiées.

« Eh comment, disais-je alors, comment peut-
» on mettre en doute la conservation de la vie de
» beaucoup de ces infortunés? qui ne sait que
» des caravanes entières surprises, ou par les
» lavanges des Alpes, ou par les sables mouvans
» de la Lybie, ont été retrouvées vivantes après
» des mois de sépulture?... Qui n'a pas lu la longue

» liste des noyés rappelés à la vie, des malheureux » qui, enterrés pour morts, se sont réveillés de » leur longue léthargie, et ont été trop tard, » hélas! trouvés portant les sanglantes empreintes » de leur désespoir? Dans le département d'Eure-» et-Loir, il y a huit ans, un homme, travaillant » aux carrières, fut entraîné dans un éboulement » considérable : on le jugea perdu. S'obstinant à » le retrouver mort ou vif, sa courageuse femme » paya, quoique pauvre, un ouvrier pour l'aider » à déblayer la fosse. Il ne fut délivré que *le » huitième jour*, et fut retiré asphyxié; mais des » secours intelligens *le rendirent à la vie*......
» L'asphyxie peut durer plus long-tems même » que le cours ordinaire de la vie, parce que » dans cet état où il n'y a ni transpiration, ni » déperdition, par conséquent nul besoin de » réparation; en un mot, il y a inaction totale des » fonctions vitales; on peut vivre aussi long-tems » qu'il y a absence de chaleur et d'humidité, les » deux seuls agens de la corruption. Des corps » gelés ont été rappelés à la vie après trois mois » d'hiver, et ces faits sont connus de tous les » montagnards. La vie n'est que suspendue chez » ces malheureux, comme elle l'est chez les » animaux que l'on trouve renfermés dans des » trous d'arbre ou des bans de pierre, et qui n'en » recouvrent l'usage que quand l'oxigène de l'air, » pénétrant dans leur prison ouverte, irrite leurs » sens neufs à ces impressions, et leur rend » l'exercice des organes. Qui nous expliquera » autrement que, par la suspension de la vie, » le phénomène des chrysalides et des vor-» ticelles, le sommeil sémestral des ours, des » marmotes, des loirs, qui dans les monts glacés » de la Norwége, se passent de nourriture, et » ne donnent aucun signe de vie pendant l'hiver; » et n'a-t-on pas des exemples d'abstinence de » tout solide ou liquide pendant un laps de tems » considérable?..... On n'a pas assez multiplié » les épreuves sur les moyens de rappeler à la » vie les êtres crus morts. Une mouche noyée » depuis plusieurs jours présente toutes les appa-» rences de la perte de la vie; qu'on l'expose au » au soleil, roulée dans un peu de sel pulvérisé, » elle recouvre graduellement la chaleur et la » vie. Bien mieux, on a vu des mouches enfer-» mées dans des flacons de vin de Constance, de » vingt-cinq ans, soumises à la même épreuve, » avec le même succès, et l'exemple des rotifères, » qui de poudre insensible, gardée vingt ans » dans du papier ou séchée dans un four, rede-» viennent des êtres donnant des signes non équi-» voques d'existence en les humectant, doit » inspirer de grandes idées sur les épreuves à » tenter en ce genre.

» Chez les animaux, comme chez l'homme » privé d'air; toutes les fonctions vitales ont » cessé, le corps vit à ses dépens, point de » nutrition. La peau resserrée, les poumons » affaissés n'aspirent ni n'exhalent; par consé-» quent point de transpiration sensible ni insen-» sible, point de mouvement circulatoire. Les » liqueurs sont stagnantes, les muscles sont dé-» tendus, les vibrations arrêtées, et cet état » durera jusqu'à ce que le contact de l'air élève » les poumons en stimulant les bronches, et dis-» tende le cœur, ou jusqu'à ce que l'humide de » ce corps soit disposé à la putréfaction. Or, on » conçoit qu'un terrain sablonneux de dix pieds » de profondeur, par conséquent a une tempé-» rature toujours égale, froide et sèche, n'a en » lui-même aucune cause de putridité, et peut » conserver aussi long-tems les corps vivans que » le fameux caveau de Toulouse conservait, » sans les corrompre, les corps morts qu'on lui » confiait. »

Ajoutons ici une remarque importante, dont la vérité sera reconnue de tous les physiologistes: c'est qu'il suffit qu'un des malheureux enfouis soit né avec une organisation particulière, mais plus commune qu'on ne pense (la conservation du trou botal), pour qu'il ait pu vivre très-long-tems sans respirer. Or, ce n'est certes pas un ingénieur ignorant dans son propre métier, qui aura provoqué une pareille réflexion, et il est bien étrange qu'on ne lui ait point associé un Médecin, dont la mission expresse eût été d'indiquer les moyens de remédier à l'asphyxie, et un Chirurgien en cas de fracture, de luxation, etc. Certes, si ces précautions eussent été prises, on eût pas vu un ingénieur décider aussi légèrement que quatre individus descendus vivans dans une fosse, étaient déjà morts pour y être restés vingt-quatre ou peut-être trente-six heures. Eh! d'ailleurs, il est bien étonnant que le maire ait eu besoin de l'avis de son préfet pour exhumer des vivans, et l'on ne sait qui doit le plus étonner ici, ou de l'oubli des premières lois de l'humanité de la part de ce fonctionnaire municipal, ou de la confiance du personnage, qui a pu trouver dans le récit d'un fait aussi scandaleux, matière à une mention honorable dans les Journaux.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXIII.) (257) (21 Novembre 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ALEX. ACHILLINUS, de Bologne, fut Docteur en Médecine et en Philosophie; il enseigna la première en public à Paris et à Bologne, depuis 1484 jusqu'en 1512. Il ajouta des observations à l'anatomie de *Mundinus*; et un ouvrage ayant pour titre: *De Subjecto Medicinæ*, imprimé à Venise en 1568, prouve qu'il ne négligea pas la science médicale. La poësie ne lui était point étrangère; mais soit en raison de ses vastes connaissances, soit à cause de sa manière d'argumenter, il eut beaucoup d'antagonistes, et cela lui valut cette salutation: *Hic aut diabolus aut Achillinus est.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Le nord-est a continué de faire avec le sud-ouest tour à tour les honneurs de la constitution atmosphérique des dix jours qui ont succédé aux dix derniers déjà observés par nous; ainsi, il n'est pas vain, comme on s'était hâtivement plu à le dire, ce pronostic d'Hippocrate que nous avons cité dès le 1er Août, à l'époque où une fraîcheur subite vint éteindre les feux de la canicule, et qui promet un automne salubre, quand l'été, au milieu de son ardeur, a été surpris par l'arrivée d'une constitution froide et humide. Voici le texte: *Si quidem sub canicula exortum, aqua et hiberna tempestas supervenerint ætisiæque spiraverint, quietis spes est, autumnum que salubrem fore.* Il ajoute, et nous l'avons vérifié, que les constitutions lymphatiques, telles que sont celles des femmes, éprouveront alors des douleurs d'intestins: *Mulieribus vero et naturis maxime humidis intestinorum difficultates contingere par est.* (HIPP. *de aere loc. et aq.*); et c'est la raison pour laquelle nous avons presque toujours, dans nos prescriptions subséquentes, associé les toniques aux purgatifs les plus indiqués.

On ne fait point assez d'attention à la constitution propre aux femmes et qui modifie toutes leurs maladies, dans le choix des moyens de curation qu'on leur prescrit. Il semble qu'une conjuration générale ait eu pour objet de tour-

menter ce sexe aimant et bon, auquel nous devons les seuls vrais plaisirs de la vie. La nature le condamna à mille infirmités; la loi le soumit au despotisme de l'homme; et complices des législateurs, les Médecins, à qui une plus intime connaissance de la physiologie eût dû, ce semble, épargner la honte d'une telle erreur, n'ont pas su réintégrer les femmes dans leur droit, sinon d'indépendance à raison de leur faiblesse, du moins d'égalité en raison même d'une organisation qu'il est de notre générosité de protéger, et de notre devoir de défendre. Qui a pu donner à l'homme l'idée de sa supériorité sur un être aux genoux duquel il s'énorgueillit de tomber?...... Malheureux, tu ne crois pas ton égal le sexe qui te donne une épouse!.... Tu n'as donc jamais connu la différence seulement qu'il y a des soins d'une servante fidèle, sobre, craintive, à ceux d'un valet menteur, ivrogne et insolent? Tu n'es donc pas époux d'une femme, père d'une fille? Tu n'as donc pas de sœur, tu n'as donc pas d'amie? Mais en dépit de toi, tu es fils d'une femme, ingrat, et tu ne peux nier l'égalité d'un sexe à qui tu dois ta mère! Pour moi, je l'avouerai, dans l'effusion de ma reconnaissance; on a pu me faire un crime (*Journal de l'Empire* 16 novembre 1806.) de *mettre ma Médecine et ma Gazette de Santé sous* la *protection des femmes, dont je me déclare exclusivement* l'AMI; mais je serais fier de mériter un tel reproche; et si je pouvais consacrer à leur être utiles les restes d'une existence, dont la première moitié fut embellie par elles, je renoncerais bien volontiers à tous ces projets insensés d'une ambition qui use la vie sans trouver le bonheur, et d'une vaine gloire, qui se laisse toujours poursuivre, et ne s'obtient qu'après la mort... si on a pu l'atteindre. Est-il une félicité comparable à celle de se dire: j'ai rendu la fraîcheur et la santé à une mère de famille, à une épouse tendrement aimée... à une femme belle et bonne, l'objet des hommages d'une société délicieuse?... J'ai goûté ce bonheur; et ces doux souvenirs émoussent les traits de la calomnie, quand sous eux je succomberais au découragement que m'inspire quelquefois son acharnement.

Mais qu'on ne croye point que les succès en Médecine s'obtiennent par une ridicule et servile routine; non, il est une Médecine. *Datur medicina.* C'est celle qui résulte de la science des faits, en raison de l'influence des climats sur les tempéramens, et des tempéramens sur les maladies. Le meilleur Médecin est donc celui qui a, non pas le plus d'années, mais le plus d'expérience; non celui devant lequel ont passé le plus de faits, mais celui qui en a le plus observé, à mérite égal de talent d'observation; non celui même qui a le plus d'esprit et de science de nomenclatures, mais celui qui a le plus casé de faits dans sa tête, et le plus d'aptitude à les comparer au besoin, pour en déduire les analogies, ou les dissemblances avec le fait nouveau qui lui est présenté. Voilà le Médecin; voilà l'art de guérir fondé sur des bases aussi fixes, aussi invariables que tout autre. Le danger seulement, de la part des Séides en médecine, est de croire trop aveuglément à des principes positifs, et de vouloir en déduire toujours des conséquences constantes, et appropriées aux cas qu'ils rencontrent dans le noviciat de leur pratique. Avec de la bonne foi, du jugement, et de l'observation, l'expérience a bientôt rectifié ce zèle inconsidéré, et cette confiance sans borne, en s'en tenant à la comparaison et au calcul des indications et des contr'indications, guide presque toujours infaillible.

Lorsque nous avons dit que le Médecin ne doit pas s'égarer sur les pas d'une routine obscure, nous n'avons certes pas prétendu que les documens transmis par nos doctes prédécesseurs, et sur-tout par leur illustre coryphée, doivent être perdus pour nous; mais on ne peut se dissimuler, qu'ainsi, que tout ce qui est perceptible à nos sens, le cercle de la Médecine ne perde, recouvre, entraîne, remontre des maladies tour à tour inconnues, et des combinaisons nouvelles.

« *Multa renascentur quæ jam cecidere cadentque* ».

Un phénomène qui n'a pu échapper aux praticiens, c'est la rareté des affections aiguës dans les grandes villes, où les maladies chroniques semblent au contraire se multiplier depuis quelques années; en accusera-t-on les mœurs de la société? On en serait tenté, en réfléchissant que les campagnes continuent d'offrir la même quan-

tité de maladies aiguës qu'il y a cinquante ans. Cette importante observation prouve la différence qui doit exister entre la Médecine civile et la Médecine rurale. Dans nos cités populeuses, où la fibre est relâchée, où les humeurs sont viciées par une dépravation sociale héréditaire, la saignée peut avoir les plus grands dangers dans les maladies offrant même quelques symptômes inflammatoires; au lieu que l'habitant des campagnes, doué d'un sang généreux et pur, éprouve une exubérance de santé, un luxe de vie, que des saignées mêmes répétées, loin d'appauvrir, semblent préserver d'une funeste concentration. Les maladies aiguës sont donc en raison inverse, et les maladies chroniques en raison directe, de l'accumulation civile, de la corruption sociale.

Mais qu'on se garde de croire, que parce qu'on a noté minutieusement l'élévation de son baromètre, les variations des vents, la quantité de la pluie tombée, l'intensité de la glace, les degrés de son hygromètre, on a surpris le secret de la nature, et appris à fixer invariablement un régulateur de prescriptions médicales. Ce sont sans doute des guides heureux dans ce labyrinthe où le plus sage s'égare; mais il ne suffisent pas; et le Savant, à qui nous devons le meilleur Traité sur l'influence des lieux, des eaux, de l'air sur la santé, celui depuis lequel la Médecine n'a pas fait un seul pas vraiment important et nouveau, Hippocrate n'hésite pas à dire qu'il existe dans l'air je ne sais quoi de divin *quid Theion*, dont l'essence échappera toujours aux regards des mortels. C'est l'ame des mondes, le feu sacré des Guèbres, le *Deo ignoto* des aréopagistes.....

Du 9 au 19, huit jours ont été froids et beaux, sur-tout le 10, témoin de la brillante ascension de madame Blanchard, et le 16 éclairé par le soleil le plus vif. Le 17 le vent a tourné au S., et s'y est maintenu le 18 avec un vent tempétueux et une pluie constante; la nuit du 17 au 18 a surtout été déplorable pour les malades par ses ouragans; on a aperçu des éclairs à l'est, et un météore très-resplendissant; on a même entendu des coups de tonnerre. Les maladies n'offrent rien d'étranger au tableau du précédent N°. Cependant on a remarqué beaucoup de petites-véroles, des hémorragies, des jaunisses, qui n'avaient point encore été observées. Notre pratique nous a offert quelques cas d'éruption menstruelle, difficiles par leur complication avec quelqu'affection de la poitrine L'emploi alternatif des béchiques en breuvage, et des carminatifs en lavement, avec l'association de fumigations aromatiques, et de pédiluves, nous a singuliérement réussi, et à prévenu les désordres à craindre de l'effet de ces contre-indications.

Les observations météorologiques faites à Plaisance, et transmises par le savant Mantenga à M. le Conseiller-d'Etat Moreau-de-St.-Méry, auquel nous en devons la communication, contiennent quelques remarques assez importantes. La première est que, quoique le baromètre et l'hygromètre ayent donné à peu près les mêmes résultats qu'à Paris à la même époque, le thermomètre seul a offert une différence assez sensible. Il a monté à 16 degrés, et a descendu à 1 degré et $\frac{1}{2}$ (dilat.), tandis qu'ici il n'a monté qu'à 12, et n'est descendu qu'à 2 $\frac{1}{10}$, et qu'on compare les latitudes!! La seconde remarque, c'est que, sans pouvoir en assigner la cause, on a observé dans ce mois, en Italie, bien plus d'apoplexies que de coutume. *Non nostrum inter nos....*

Depuis le 9 Novembre jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 2 fois S.-E., 8 fois N.-E., 3 fois N.-O., 5 fois E., 5 fois S., 6 S.-O., et 1 fois O.

☾ Premier quartier, le 24 Novembre.

M. S. U.

Depuis le 9 Novembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. $\frac{5}{12}$. — La moindre de 27 p. 3 l.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 12 deg. $\frac{2}{10}$. — Il est descendu à 0 $\frac{3}{10}$. (cond.).

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 85 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

DE LA MÉDECINE PAR LES ALIMENS.

La médecine, ou plutôt les médecins, (ce qui est très-différent) ont une routine bien étrange. Dans toutes les maladies où ils sont mandés,

l'usage a prévalu qu'il faut que le malade achète la visite du docteur par un vomitif, un laxatif ou une saignée, trop heureux s'il en est quitte pour une tisanne du plus affreux déboire. J'en demande pardon au régime galénique, mais je viens d'agir tout différemment et je m'en suis trouvé très-bien, mon malade encore mieux. M. Desj..., chef des bureaux de la guerre, rue de Grenelle, n° 20, est pris d'un ictère. Sage par principes, par habitude et par tempérament, il avait épousé, six mois auparavant, une jeune personne ardemment aimée, et justifiant cette affection par les qualités physiques et morales les plus attachantes. Le malade avait la peau d'un jaune noirâtre, le globe de l'œil était injecté en jaune, la *langue blanche*, les urines atrabiliaires. J'ordonnai d'abord une limonade avec la crême de tartre, demi once pour une pinte, avec dix gouttes d'esprit de citron. Des lavemens avec le sel pour porter sur les intestins l'irritation et partager avec les voies urinaires l'évacuation de la bile. Selles noires, jaunes et fétides; perte complète d'appétit, syncopes, insomnie. Quatre jours après, bouillon aux herbes avec sommités de plantes ombellifères, cerfeuil, carottes, persil, fleurs de sureau, un peu d'oseille et de beurre pendant trois jours. Les deux jours suivans je permis un plat d'oseille fricassée. Le malade s'attendait ensuite à être purgé, quand à sa grande surprise j'ai ordonné une aîle de poulet froid et du vin blanc de Chably. Digestion excellente, appétit dévorant; le lendemain même régime, avec addition seulement de cresson; déjeunés de chocolat à l'eau, lavemens émolliens et mucilagineux pour faire cesser l'irritation. — Au bout de quatre jours de ce régime restaurant, et de douze jours de ma première visite, M. Desj... a pu reprendre son travail ordinaire, son teint est celui de la santé, son sommeil délicieux, son appétit soutenu; il se porte à ravir. Quand les médecins voudront-ils donc faire *la médecine par les alimens appropriés*, au lieu de dégrader l'estomac sous prétexte de le nétoyer? M. S. U.

HYGIÈNE DES ENFANTS.

On ne peut trop publier les suites funestes de certains gestes, qu'on répète malheureusement tous les jours avec les enfans, et malgré les observations des gens sensés qui en connaissent le danger. Je veux parler de l'habitude de les élever de terre en les prenant par la tête, et cela pour leur faire voir, dit-on, leur grand-père et leur grand'-mère. Par cette manœuvre indiscrète, on a souvent fait expirer sur l'heure des êtres pleins de santé. J'ai été tout récemment témoin de ce fait sur un enfant de sept ans, appartenant à madame S...., demeurant à Paris, au faubourg St.-Honoré, lequel n'a survécu que d'une heure à cette funeste plaisanterie.

La mort, en ce cas, est occasionnée par la luxation (ou déplacement) de la première vertèbre cervicale sur la seconde; la moële de l'épine contenue au cerveau, et passant dans la série des trous placés au milieu des vertèbres, se trouve, par ce déplacement brusque, ou rompue, ou fortement éraillée et comprimée; et comme l'intégrité de ce prolongement du cerveau est essentiel à l'entretien de la vie, la mort doit nécessairement suivre de près cette lésion; elle est subite, si la rupture de la moële de l'épine a eu lieu; elle arrive au bout de quelques heures, s'il y a seulement distention et compression. Les phénomènes qui accompagnent les derniers instans, sont la perte de la voix et du mouvement, ou l'état convulsif des yeux, des autres parties de la face et de toutes les parties du corps, état qui continue jusqu'à la mort. J'ai cru important de faire connaître un événement qui ne s'est que trop répété et dont on a aussi trop souvent étouffé les suites. Ce n'est point pour les médecins, au reste, mais bien pour les gens du monde qui voient tous les jours répéter ces jeux indiscrets et qui y applaudissent, que j'ai publié ce fait tout récent, et dont l'image affreuse est encore devant mes yeux.

DESCHAMPS, D. M.

Du Traitement consécutif des opérations.

On ne peut, certes, contester à la Chirurgie Française, la gloire d'être la première de l'Europe; et c'est cet esprit d'équité par lequel je me suis toujours plu à lui rendre cette justice, qui, dans tous les tems, m'a fait regretter qu'elle abandonnât la couronne chirurgicale pour le bonnet

de docteur. C'est un attentat à l'honneur national et c'en est fait de la gloire française dans cet art, si nous perdons cet ascendant qu'avait l'Ecole de Paris sur celles de Londres, de Dublin, d'Edimbourg, de Vienne, de Naples et de Rome. Soyons vrais, et avouons que ce n'est pas à la Médecine, mais à la seule Chirurgie que la France doit sa prééminence dans l'art de guérir. Je sais tout ce qu'a de droits à la reconnaissance publique, l'antique Université de Montpellier, mais que pouvait une seule Ecole où se conservait le flambeau sacré de la véritable Médecine, plutôt pour se sauver du pillage que pour propager sa lumière? Je sais que, dépositaire de la doctrine hippocratique, elle attend un jour plus heureux, et dont nous entrevoyons l'aurore, pour replonger dans les ténèbres dont elle n'eût pas dû sortir, une secte fière encore de quelques demi-succès éphémères, et dont le jargon, avidement reçu par des adeptes, séduisit quelque tems jusqu'aux docteurs de la loi: mais le voile est tombé et le Pinélisme expire. Rappelés sous l'étendard hippocratique à l'allocution du brave vétéran *Daignan*, les praticiens de bonne foi désertent la bannière de la *nosographie philosophique*, honteux de leur erreur, mais retrouvant des amis et des frères dans les rangs qu'ils avaient abandonnés. Ouvrons nos bras à ces fugitifs de retour, et que le gage de notre réunion soit un redoublement d'efforts pour rendre aux deux branches de l'art de guérir, sa gloire première et sa splendeur antique. Sans préjuger ici qui, de la Médecine ou de la Chirurgie, a le droit de préséance, question oiseuse et qui se réduit à ceci : en cas de fièvre je préfère un médecin, j'invoque le chirurgien quand j'ai le bras cassé; convenons seulement que chacun doit se borner à exercer ce qu'il a appris; et qu'un chirurgien, pratiquant la Médecine, est aussi téméraire qu'un médecin le serait en exerçant la Chirurgie. Ces préliminaires accordés, nous, Médecins, reconnaissons que la Médecine chez les Allemands, et même chez les Anglais (sauf prévention nationale), est bien préférable à la nôtre. Avouons aussi, et avec quelque fierté, que la Chirurgie française a le pas sur celle de tous les étrangers. Vous, Chirurgiens, reconnaissez à votre tour, et d'aussi bonne foi, qu'il est ridicule qu'un homme qui a étudié la Chirurgie, qui, pendant dix ans, vingt ans, s'est borné à cet art, s'intitule docteur en Médecine, et que si cette manie dure quelque tems encore, les fonctions de la Chirurgie, avilies et abandonnées aux infirmiers, aux herboristes, aux gardes-malades, ne trouveront pas le bras d'un seul homme de l'art pour les exécuter; que comme le succès d'un art résulte de l'émulation et de l'habitude de l'exercer, il n'existera pas, dans dix ans, un seul chirurgien, mais autant de jeunes docteurs en Médecine que de malades; qu'ainsi l'art de saigner, de réduire une fracture, une luxation, tombé en quenouille se perdra insensiblement. Qu'opposer à cet abus menaçant? La défense aux élèves non reçus, de prendre le titre de Docteurs, s'ils ne justifient, comme autrefois, de cinq ans d'inscriptions, dont la première contienne formellement la déclaration de se vouer à l'étude exclusive de la Médecine, s'ils n'offrent la preuve d'un revenu suffisant pour exister, et s'ils n'ont suivi pendant, au moins deux ans, la pratique d'un ancien docteur en Médecine, comme autrefois nous adoptions un patron à la fin de notre *quinquennium*; enfin, celle à tout chirurgien de pratiquer une opération sans l'assistance d'un docteur en Médecine, ayant au moins quinze ans d'exercice. C'est au péril des opérés que la Chirurgie affecte une indépendance orgueilleuse de la Médecine. C'est précisément à la suite des triomphes de la première, que celle-ci vient en assurer le succès, et prouver que sans sa médiation les lauriers cueillis par la Chirurgie seraient presque toujours convertis en cyprés. Je sais qu'un alphabet révolutionnaire avait créé les mots : *médecine interne*, *médecine externe* ; comme on avait essayé de remplacer les avocats par les procureurs, sous le nom commun d'*avoués*; l'expérience a fait justice de ces innovations populaires. Il faut un avocat et un procureur, un architecte et un maçon, un compositeur et un musicien, un médecin et un chirurgien, si l'on veut que ces arts soient exercés avec la perfection qui leur convient. Personne, sans doute, n'eut une main plus chirurgicale que Dessault; personne ne réunit, à un égal degré, les qualités réquises par cet axiôme un peu étrange: *tutò, citò et jucundè*... Eh bien, si l'on en excepte

les plaies à la tête (du traitement desquelles il avait sagement banni le trépan : l'opération proprement dit), sur 50 opérés, très-savamment traités sous le rapport de l'art manuel, Dessault en perdait 30, non de l'opération, mais du régime consécutif; parce que, le premier, il voulut se soustraire à l'intervention médicale; et que, très-instruit dans sa partie, il ne pouvait posséder les connaissances en Médecine qu'il n'avait point apprises. Tout porte à croire cependant que, corrigé par l'expérience, *Dessault* eut ensuite bien plus abandonné les cas à la nature, qu'il n'eût pratiqué l'opération, et ce fut la pratique de ses dernières années, sur-tout pour les amputations. J'entends d'ici tous les chirurgiens se récrier, parce qu'ils tireront de ce fait incontestable, la conséquence de la suprématie de la Médecine, dont la Chirurgie ne peut se passer; tandis que le médecin peut se passer du chirurgien dans la plupart des accidens où la nature, il faut en convenir, fait seule les trois quarts de la cure... Eh bien, cette conséquence est outrée : l'un et l'autre ont besoin de leur mutuel secours; et c'est cette médiation continuelle, cette communication, que nous voulons rétablir. Trois faits dont j'ai été témoin, et deux autres plus récens, m'ont décidé à émettre avec franchise, et au risque de déplaire à quelques personnes, mon opinion trop long-tems enchaînée par une pusillanime et honteuse condescendance. De ces cinq faits, deux appartiennent à l'un des premiers chirurgiens de la capitale; le cinquième, à un chirurgien jouissant, dans cette ville, d'une très-grande vogue, méritée à ce titre, et usurpée comme médecin, dont il ambitionne les fonctions. Un portier de la rue de Lille, nº 101, est pris d'une hernie inguinale avec étranglement : trois jours se passent; je voyais un malade chez un Sénateur, son maître. On m'invite au passage à le visiter : la tumeur était grosse comme une noix, dure, incolore; le malade me dit qu'il était dans l'usage de la faire rentrer. Il était âgé de 66 ans, assez fort et courageux. Il y avait engouement de matières : j'essayai le *taxis*, mais très-discrétement, et en employant l'éther et la glace : moyens héroïques, et qui m'ont constamment réussi en cas semblable. Il y eut commencement de réduction; mais craignant de fatiguer le malade, et soupçonnant de l'adhérence, je le décidai à se faire porter à un hôpital; je l'y accompagnai, et le recommandai au chirurgien de garde : il était 9 heures du soir. Le lendemain matin, à 7 heures, le chirurgien en chef eut la bonté de me faire prévenir de l'opération, pour 8 heures; je m'y rendis : elle fut faite avec une dextérité remarquable, et le malade la supporta sans pousser une plainte. La correspondance du tube intestinal se rétablit; tout promettait une guérison assurée... Eh bien, le régime tua le malade bien vivant, bien opéré, bien guéri de son hernie, mais qui mourut dix jours après l'opération. C'est qu'après elle, il fallait rendre le malade au médecin qui eût prescrit le régime approprié. Dix ans auparavant, un chirurgien du même hôpital, et dont le nom n'est pas sans quelque gloire, opéra *contre mon avis formel*, à vingt lieues d'ici, madame Duroure d'une hernie semblable. L'opération fut bien faite, (car ce n'est jamais là où ils pêchent) mais il voulut, *contre mon avis encore*, donner un minoratif à la malade immédiatement après l'opération, et elle mourut *guérie,* dans la nuit. Le même chirurgien, dans son ardeur d'opérer, voulait extirper, il y a vingt mois, un polype frangé dans le rectum d'un homme exténué par le travail, l'inquiétude, les médicamens, un voyage, au lieu d'attendre qu'il fut reposé de ses fatigues, et fortifié par un bon régime; le malade en effet mourut de lui-même et sans opération, précisément le jour pris pour la faire. Certes un médecin n'eût pas commis une telle imprudence, qui tient à ce que, sans se l'avouer à eux-mêmes, les chirurgiens sont travaillés du besoin d'opérer. Invitons ces zélateurs à lire une thèse intitulée *de l'inutilité de l'amputation des membres*, par Bilguer, Collection des Œuvres de Tissot, tom. IV. Un valet-de-chambre, auquel je m'intéresse beaucoup, vient de se faire extirper un petit paquet hémorroïdal traversé par un suintement fistuleux dans la duplicature du rectum, à deux pouces du sphincter. C'était l'affaire d'un mois, assurait le chirurgien, en voilà deux; le malade s'inquiète, dépérit... Pourquoi ? C'est que le chirurgien n'a pas eu l'art du pronostic, et ignore apparemment celui du régime, pour assurer une pareille convalescence. Pourquoi une opération de la cataracte,

faite il y a 6 mois, par un chirurgien célèbre, à un personnage important, n'a-t-elle pas réussi ? C'est que cet artiste, très-habile d'ailleurs, n'a pas préparé convenablement son malade, et a choisi pour faire son opération le moment précis des plus brûlantes ardeurs de l'été.

Le chirurgien en vogue, dont nous parlions tout à l'heure, est mandé pour opérer de la pierre un sexagénaire. Sans préparation suffisante, sans régime convenable, mais très-bien payé, il opère ; quatre jours après le malade était mort. Une jeune personne a un cancer ouvert, et sans se douter de l'énergie du système absorbant, il la panse avec de l'arsenic incorporé dans de la graisse de porc, comme excipient ; elle meurt empoisonnée. Un médecin consulté eût-il fait cette bévue ? Cessons donc de nous affranchir d'une dépendance mutuelle, qui ne peut tourner qu'au profit de l'art. Qu'une louable émulation remplace une odieuse rivalité, et qu'incertain dans les expressions de sa reconnaissance, le malade confonde dans sa pensée les deux ministres de l'art de guérir, comme ils auront perdu pour le sauver, la mémoire de leurs prétentions et le souvenir de leurs démêlés. M. S. U.

AÉRONATATION.

Nous venons d'assister au spectacle le plus imposant peut-être qui existe, celui qui transporte le plus l'ame vers la Divinité, et agrandit la pensée en la fixant sur le petit point qu'occupe l'homme dans l'immensité des mondes. Quoi de plus propre, en effet, à diriger l'esprit vers le fabricateur de l'Univers, que ce qui force à élever les regards vers la voûte éthérée, en les attachant sur le char mobile qui, rival des globes célestes, monte dans l'espace par sa légèreté spécifique, et tend, par son propre poids, à occuper une place dans le vague des airs ; telles sont les idées qui nous ont occupés pendant l'ascension de madame Blanchard, qui s'est faite le 10 octobre, à Tivoli, et nous croyons faire plaisir d'en offrir quelques détails à ceux qui ne connaissent point cette expérience ou qui n'ont pu y assister.

Imaginez une arène immense entourée d'un cercle de spectateurs contenus par une simple corde à hauteur d'appui ; les plus jolies femmes, les plus grands seigneurs, des étrangers de marque, des artistes en tout genre, et vous aurez l'idée de cette réunion vraiment d'élite, sous un ciel pur, un air doux, dans le jardin le plus propre à donner une fête. Au milieu de la pelouse était suspendu un balon de taffetas à zones tricolores, de 22 pieds de diamètre, cubant 5,777 $\frac{11}{12}$ pieds, communiquant à l'appareil par lequel l'eau décomposée par l'ingénieux procédé de Lavoisier, fournissait le gaz hydrogène qui devait le remplir (1). Soutenu par sa propre légèreté, il n'attendait que l'intrépide aréonaute qui devait le monter. L'intérêt s'accroissait encore en apprenant que cet aréonaute était une femme déjà fameuse par plusieurs voyages semblables.

On a regreté que son mari, (M. Blanchard) si justement célèbre par ses succès en ce genre, n'ait pas pu présider à ce départ : mais chargé d'années et malade, fatigué par quelques irréussites aussitôt réparées qu'aperçues, il était remplacé par MM. le Breton et Gillet Lhomond, et sur-tout par M. Garnerin qui avait déjà fait ses preuves d'habileté dans ces sortes d'expériences, et auquel le public a su infiniment gré d'avoir dans cette occasion, aidé de ses conseils et de la main sa courageuse émule. C'est ainsi que les artistes devraient être rivaux, et certes ils seraient plus estimés s'ils se montraient toujours aussi estimables.

Il était trois heures et demie ; madame Blanchard a paru : des applaudissemens universels ont salué son arrivée. Elle a fait le tour de l'enceinte en donnant la main à M. Garnerin. On admirait à la

---

(1) On a terminé par l'emploi de la décomposition de l'eau par l'acide sulfurique, versée sur des copeaux de fer et de l'eau. Ce moyen, uni à l'autre, n'était pas sans danger à côté de tuyaux en incandescence, et de fourneaux d'où s'échappaient des étincelles. Son emploi atteste le courage des physiciens qui y ont eu recours comme plus expéditif ; mais il ne fallait qu'un accident pour enflammer le gaz hydrogène qui, entouré d'air atmosphérique, eût produit une détonnation capable de faire sauter l'appareil, le ballon, etc., etc., etc.

fois et son courage et la modestie de tout son maintien. Après quelques soins donnés à s'assurer du bon état du ballon, on a coupé les cordes qui le retenaient aux piquets ; la gondole a été attachée, quelques provisions y ont été déposées, et madame Blanchard s'y est élancée. M. Garnerin a fait faire en cet état, le tour du cirque par le ballon portant la nacelle où se tenait debout madame Blanchard, agitant, devant l'assemblée, son drapeau et saluant avec sang-froid les personnes qu'elle reconnaissait ; puis prenant la direction du vent, il a laissé échapper la dernière corde qui retenait le globe. Madame Blanchard a jeté quelques sacs de lest, et à trois heures trois-quarts le ballon s'est élevé avec lenteur et majesté, planant d'abord sur les Tuileries, puis se dirigeant bientôt à droite du côté de Versailles, emportant avec lui tous les vœux de l'assemblée pour son heureux voyage.

Bientôt le ballon s'éleva à une très-grande hauteur, et si madame Blanchard n'avait eu le projet dont elle a fait part en partant, de redescendre à la chûte du jour, elle eut pû faire un très-long voyage, ayant encore 35 livres de lest. Mais la crainte de donner des inquiétudes aux siens, auxquels elle avait donné la promesse d'un prompt retour, un froid assez vif et humide, une obscurité déjà assez grande et plus sensible, nous a-t-elle dit, à une grande élévation que sur terre, quand on ne s'est pas élevé au-dessus des nuages, lui firent ouvrir la soupape pour admettre de l'air athmosphérique et préparer sa descente. Il était alors quatre heures et demie, elle planait au-dessus du lycée de St.-Cyr. Elle vit les élèves se ranger en cercle comme pour l'inviter à descendre au milieu d'eux, et les entendit très-distinctement l'appeler par son nom. Enfin, à cinq heures précises, elle descendit à la Bazoche près Pont-Chartrain, et prit terre sur un tertre nommé le *Rocher-marquant*, ayant fait 9 lieues en une heure et un quart, quoique par un vent assez faible.

On n'accusera pas la Municipalité de ce pays de n'être pas sur ses gardes. M. Bault, maire de la commune, accouru au bruit de son arrivée, lui demanda ses papiers et dressa, de ses dits et gestes, un verbal qu'il lui fit signer. A la campagne on ne croit plus aux lutins, mais le bon maire, à l'aspect de cet équipage, étrange, à dire vrai, pour qui ne le connaît pas, soupçonnait quelque *machine infernale* destinée par les Anglais à semer des espions en France ; l'air aguerri de la voyageuse, son accent étranger, tout semblait déposer contre *la comparante*, et en riant de ces terreurs paniques, on ne peut que savoir gré à ce bon municipal d'une surveillance difficile à mettre en défaut. Et puis, qui garantit qu'en effet il ne pût nous tomber ici quelques Bretons mal intentionnés, puisque nous pouvons bien aborder ainsi l'île qu'ils croient inabordable. Enfin le bon curé du lieu répondit du sexe, un seigneur voisin de l'identité du personnage qui se dit se nommer madame Blanchard, et être domiciliée à Paris ; il obtint même de l'emmener à son Moustier (au Tremblay), où il la reçut en châtelain très-accoutumé à bien faire les honneurs de chez soi. Le lendemain un déjeûner splendide, auquel assistèrent les amis du voisinage, fut offert à la belle voyageuse, qui revint le même jour, par *terre*, à Paris. M. S. U.

Remède nouveau contre les maux de dents ; par Kaeufer, *chirurgien à Naugard.*

PRENEZ poudre de cantharides, demi-once ; esprit-de-vin rectifié, une livre, pour faire une teinture dans laquelle on trempe de la charpie ou du coton qu'on place sur la gencive de la dent douloureuse.

N. B. Les Rédacteurs de la *Bibliothèque germanique* pensent, avec juste raison, que ce remède n'est pas applicable dans les maux de dents où il y a inflammation.

P. P. L.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

COUVERTURE DU N° 34. — 1er Décembre 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

En attendant l'analyse que nous préparons du bel ouvrage de M. le Docteur Paulet, sur les champignons, qu'il nous soit permis de nous étonner de l'initiative presque décourageante qu'a prise, sur cette grave matière, M. Deyeux, dans un rapport fait à la Société Médicale d'Emulation, sur la nature des champignons qui ont causé l'accident de Belleville (1). Nous tairions cette petite prétention, si elle s'était bornée *intra muros*, et au sein de cette estimable et laborieuse société; mais cette annonce a été exhumée et bruyament proclamée dans tous les journaux; et cette forfanterie est peu digne d'un savant plus connu par ses recherches pharmaceutiques que par ses connaissances en botanique. C'est vouloir enlever à l'ouvrage du Docteur Paulet tout le mérite de l'à-propos, quand on ne peut se dissimuler qu'il contient, sur ce sujet, tout ce qu'on peut dire de plus érudit à la fois, et de plus utile, ainsi qu'il l'a prouvé dans l'empoisonnement du cardinal Caprara. Qu'on nous permette encore de nous étonner que dans ces annonces fastueuses, M. Deyeux se soit paré de la qualité de Docteur en Médecine. Quand on a l'honneur d'être Apothicaire de l'Empereur, ce titre est assez beau pour l'avouer, sans viser aux honneurs du bonnet, fût-on reçu Médecin; et l'abjuration de son véritable état, de la part d'un homme grave, circonspect et adroit comme M. Deyeux, est d'un exemple entraînant et dangereux pour les vieux déserteurs de la Chirurgie, *more epidemico*, et sur-tout pour les jeunes têtes, qui toutes se croient nées pour aspirer aux honneurs du doctorat.

(1) L'esprit d'équité qui nous guide, nous engage à mentionner honorablement la philantropie qui a porté M. Denon à faire mouler en cire et exposer au Salon de Peinture ces champignons. Ainsi, par un procédé en apparence semblable, l'un décourage un écrivain laborieux, l'autre rend son travail plus utile au public.... C'est que l'intention fait tout.

Comme tous les cœurs amis de l'ordre et des idées libérales aspirent au moment qui verra cesser la réunion fatale de la Médecine à la Chirurgie et à la Pharmacie, et promener un scrutin épurateur au sein des écoles de Médecine comme il l'a été parmi les tribunaux! Eh! n'est-ce pas aussi une jurisdiction bien grave et solennelle que celle qui décide de la vie!! Quelle réunion de lumières, de talens, de probité elle exige, la magistrature de laquelle ressortent, sans appel, la vie des citoyens, le jugement et le secret de leurs infirmités! Ecoutons ce que dit avec courage, sur cet important sujet, l'un des plus célèbres Médecins de la plus célèbre école de Médecine en France.

« Depuis qu'il n'y a plus qu'un seul enseigne-

» ment » (la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie étant réunies sous la seule et ridicule dénomination d'art de guérir), « les écoles ne font » presque plus que des Médecins, et souvent » de mauvais Médecins. Les Chirurgiens, en » général, sont accourus dans ces écoles pour » échanger leurs titres en celui de Docteur en » Médecine, comme si le titre faisait la science. » Eh! comment cet abus ne subsisterait-il point? » *les écoles sont pourvues de nombre de profes-* » *seurs consacrés par le patriotisme des tems* » *malheureux de la révolution;* une épuration » salutaire n'a jamais atteint ce corps de pro- » fesseurs, autrefois si respectable. Une réputa- » tion d'intrigue préside quelquefois à leur rem- » placement. Ainsi, la Médecine s'avilit en » France, et les armées, comme l'intérieur, » sont privées de Médecins éclairés, de Chi- » rurgiens utiles. Le Gouvernement, dont les » vues sont si libérales, est trompé dans son » attente, et la plupart de ceux qui, par leur » position, sont faits pour élever de justes plaintes, » gardent un *silence bien éloquent* dans la cause » solennelle que nous osons défendre. » (Dernier Nº du *Journal de Médecine de Montpellier*).

Nous n'ajouterons rien à ce tableau trop ressemblant, et sans promener nos regards sur les écoles des départemens, tout aussi aventureusement pourvues pour la plupart, invitons *l'œil du maître* à se reposer un moment sur telle dont le directeur a pu laisser introduire le fiscal usage de faire dépendre la quotité des appointemens des professeurs (*outre leurs propres honoraires*) du nombre plus grand des réceptions; (attachant ainsi la honte des candidats au profit des maîtres!!) dont tel professeur, infidèle à sa chaire dans un art qui seul le fit connaître, a payé sa reconnaissance à la Médecine, en la dégradant par l'institution des *officiers de santé;* dont tel autre est assez peu délicat pour reproduire, deux ans après, sous un titre nouveau, mais sans autre changement que le frontispice, un ouvrage rejeté par le public; dont tel autre est Chirurgien le matin et Médecin le soir, comme son collègue fut Chirurgien à Dijon, et s'est fait Médecin à Paris; dont tel autre pervertit l'enseignement public par une Nosographie subversive de toute Médecine curative; tel autre, mettant de tout dans ses cours, hormis du sens commun, et monopoleur chimique, osant spéculer sur la pénurie d'un médicament utile pour vendre à haut prix un mélange vil et inerte, dont il fait un secret, quand l'école proscrit les secrets..... Assemblage monstrueux d'élémens hétérogènes, et provoquant sa dissolution, si des talens chers à la Médecine n'y formaient un centre de ralliement indestructible. Corvisart, Hallé, Desgenettes, de Jussieu; et vous, ombres illustres de Leclerc et Cabanis, vos noms MÉDICAUX flottent sur la bannière de l'édifice qui vous rassemble, et le défendent de la foudre qui, sans ce paratonnerre, l'eût déjà consumé!

Je sais qu'il y a quelque danger personnel à publier ces vérités; mais les sublimes intentions du Génie tutélaire de la France me rassurent; et si j'étais victime de mon zèle, la race future, remise en possession de ses droits un jour, reconnaîtrait mon dévouement, et me paierait de mon courage. Eh! qui ne sentirait pas son courage s'élever, quand celui de qui nos destinées dépendent ne craint pas d'exposer à des périls, qui ne font trembler que nous, ses jours chéris... Planant au-dessus des vains calculs du moment, l'aigle français contemple de ses yeux perçans les siècles à venir.... Et je pourrais craindre de courir quelque risque, en déposant aux pieds d'un Héros l'auguste vérité que provoquent ses discours paternels!... Non, tout m'en fait un devoir : citoyen zélé, sujet fidèle, Médecin fier de ce titre, je ne vois que ma patrie, mon Prince et la postérité. M. S. U.

Recherches sur le système nerveux en général, et sur celui du cerveau en particulier. Mémoire présenté à l'Institut de France, le 14 mars 1808; suivi d'observations sur le rapport qui en a été fait à cette compagnie, par ses commissaires. — Par F. J. Gall. et G. Spurzheim, avec une planche, Grand in-4°. — A Paris, chez Schœll, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, nº. 29; et H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, nº 15.

Nous rendrons compte avec quelque détail de cette importante pièce d'un procès soumis au jugement des médecins et dans lequel aucun juge

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXIV.) (265) (1er Décembre 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

La fin du quinzième siècle offre des transmutations de nom assez bizarres pour ne plus reconnaître les Médecins comme les autres savans, par leurs noms propres. Jean Loiseau, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, prend le nom de *J. Avis*; Duchêne se nomme *Quercetanus*, ou *Dryander*; Laforêt, *Nemorensis*; Dubois, *Sylvius*; Dumoulin, *Molinarius*; Baillon, *Ballonius*; Ballescon de Tharare, *Valescus de Tarantha*; le Couturier, *Sutor*; Després, *Pratensis*; de Cinq-Arbres, *Quinquarboreus*; Desjardins, *Hortensis*; Lefebvre, *Faber* ou *Fabricius*; Dupuis, *Putæanus*; le Père de Martin *Akakia*, de Châlons-sur-Marne et Médecin de François Ier, se nommait *Sans-Malice*, dont le mot grec *akakia* est la traduction. C'est de lui que descendent *Akakia*, Médecin de Henri III; *Akakia*, Médecin de Louis XIII; enfin tous les *Akakia* Du Lac, De Vaux, etc., si l'on en excepte pourtant celui si plaisamment ridiculisé par Voltaire.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'influence hivernale prend chaque jour un caractère plus prononcé, et malgré la dominance du souffle du S.-O. on sent dans l'air une certaine âpreté qui n'a besoin que d'une nuit et d'un retour du vent vers le N. pour donner des gelées. Nous jugeons mal la température réelle dans les grandes villes où le concours de la population, la multiplicité des voitures, l'affluence des piétons, la fumée des poëles et des cheminées, les feux des échoppes, les foyers des usines, les murs élevés des monumens exposés au midi et servant de rempart contre les rigueurs du nord, les bouches de feu des pompes, des ateliers, des bains, des manufactures, composent une atmosphère factice. Sortez un matin à sept heures, promenez-vous seulement à une lieue dans la campagne, et le gazon, recouvert d'un réseau d'argent, la terre fumante aux premiers rayons du soleil, votre propre haleine se condensant en vapeurs autour de vous, vous prouveront que la saison des gelées blanches est arrivée. Voici l'instant précis de vous préparer aux rigueurs de l'hiver, pour n'avoir

rien à en redouter. Plus tôt, cette préparation était prématurée; plus tard, elle serait tardive et vous n'auriez pas le même courage à subir ses épreuves. Levez-vous avec l'aurore, bien vêtu, puis quittant l'air brumeux de la ville, allez chercher à la campagne un air nouveau, et non élaboré déjà par d'autres poumons. Elevez fortement votre poitrine, aspirez cet air vivifiant, saturez vos bronches et vos vésicules pulmonaires d'oxigène. Courez en élevant la voix, en lui faisant parcourir sur plusieurs tons l'échelle musicale; saluez à grands cris le soleil levant; imitez les oiseaux dont le gazouillement célèbre chaque matin le réveil de la nature et chante le retour du dieu de la lumière. Comme Démosthène, gravissez à la course les montagnes en récitant de longues périodes; il acquit de la facilité d'élocution à cet exercice; vous y acquerrez de la santé. Néron, au rapport de Pline, sut étendre sa voix en chantant dès le matin, avec la précaution de porter du plomb laminé sur sa poitrine; et plusieurs acteurs ont non-seulement fortifié cet organe en suivant cet usage d'après nos avis, mais ont singuliérement accru l'énergie de leurs fonctions digestives et par conséquent de tout l'organisme sur lequel elles ont tant d'influence. Après une heure donnée à cet exercice, plongez-vous dans un bain chaud à 22 degrés pendant une demi-heure seulement. Faites-vous frictionner et même *masser* si vous avez un baigneur intelligent. Faites répandre sur vous quelque huile aromatique ou quelque eau spiritueuse selon l'indication particulière, pour redonner de la souplesse ou de l'énergie à vos muscles fatigués; chaudement essuyé, mettez sur la peau un gilet de flanelle, couvrez-en même les jambes et les cuisses si vous êtes affecté de rhumatismes, et si chez vous la transpiration insensible s'établit difficilement. Vêtissez-vous ensuite d'une étoffe plus chaleureuse que pesante, en observant bien de ne serrer ni le cou, ni les articulations comme on en a trop l'habitude. Gardez-vous sur-tout d'aller, esclave de la mode, courber vos épaules sous d'odieuses bretelles; et suivant les préceptes du prophète-roi : *Accingite lumbos et indue zonâ fortitudinis renes tuos.* La ceinture est l'attribut de la virilité, et voilà pourquoi si peu de nos jeunes citadins sont des hommes. Ami des mœurs vraiment antiques, vous n'aurez point, Romain ridicule avec l'habit français, sacrifié sur l'autel de la frivolité vos longs et beaux cheveux, et une poudre utile, en adoucissant vos traits, se sera imbibée de l'humidité qui s'exhale continuellement de la tête, au lieu que la fatale habitude de la baigner chaque matin, ajoute aux sérosités dont elle est remplie, et déroge formellement au précepte : *Lava sœpè manus, raro pedes, nunquam caput.* Religieux observateur de la nature, vous n'aurez point condamné à l'infamie du rasoir tout l'ornement par lequel elle a voulu distinguer l'homme, et si l'usage a prévalu de se raser, vous aurez conservé assez de barbe pour garantir la bonté de vos dents et absorber pour l'entretien de cette utile végétation, l'humide qui les corrompt. Votre chaussure sera composée de la manière suivante : un chausson tricoté de laine ou au moins de coton, une chaussette pareille, des bas, un autre chausson de taffetas imperméable, des souliers à forte semelle et remparés d'une double empeigne, jamais de bottes, quelquefois des guêtres en drap noir, des gants en tout tems. Vous aurez autant que possible la tête nue, excepté dans les intempéries. Du reste, pour habit, un bon drap recouvert d'une pélerine d'étoffe pareille ou imperméable.

Si nos conseils s'adressent à une femme, les précautions doivent être encore plus sévères, et quant à celles que leurs goûts, leurs fonctions ou l'habitude obligent aux devoirs de la haute société, nous sommes toujours surpris que, d'accord avec la raison, la mode n'ait pas inventé des réseaux très-fins en soie ou en laine de couleur de chair, pour protéger le col, la poitrine et les bras contre les dangers de la nudité, tout en conservant la forme des ajustemens du jour, qui, il faut en convenir, sont du meilleur goût, et n'ont d'autre tort que de mettre à nu des formes quelquefois très-peu grecques sous un ciel français et par conséquent rigoureux la moitié de l'année. Que les femmes voulussent bien joindre à cette précaution, celle de porter un caleçon et de véritables souliers, et nous leur cautionnons la conservation non-seulement de leur santé, ce qui n'est rien, mais de leur fraîcheur que toutes

lui préfèrent. Voici le moment où s'établissent les phthisies pulmonaires, parce que non encore averties par la rigueur de la saison, les femmes sortent à demi-vêtues. On danse, on sort à quatre heures du matin sans le plus léger voile, et huit jours après, la tombe se referme sur les restes inanimés de celle qui fit tourner toutes les têtes à tel bal charmant, sans que ce déplorable exemple fasse rien changer à la toilette de ses imprudentes compagnes.

Sortis du bain, déjeunez à neuf heures avec du chocolat aromatisé et du bon faiseur. Il n'y a point d'économie à ménager en ce genre. Si les alimens chauds ne conviennent pas à votre estomac, mangez une aîle de poulet froid, buvez un peu de vin de Bordeaux pur, et terminez ce repas frugal par une cuillerée d'eau-de-vie ou un verre à liqueur de *vin anti-leucorrhéen.* Sortez alors et vaquez à vos affaires, ou si vous êtes condamné aux travaux du cabinet, ne vous y livrez qu'après une petite promenade ou une partie de volant. Vos liaisons, vos devoirs vous forcent-ils à dîner à sept heures du soir, trompez la mode en feignant de lui obéir. Mangez à une heure un potage et une côtelette, et soupez légérement à sept heures au milieu des convives exténués par l'attente du dîner et dévorant une indigestion. Vous le voyez :

« Avec la mode il est des accommodemens. »

en ayant l'air d'être son esclave, vous serez son tyran, et vous aurez trouvé le secret de respecter les travers de la société, et de fournir une longue et heureuse carrière.

Si vous ajoutez à ce régime bien simple une continence entière dans cette époque de la saison où l'on doit s'approvisionner de forces et de chaleur pour celle qui va suivre, si vous pouvez éviter les conseils de la chicane, les corvées de l'ambition, les prétentions d'auteur, les inquiétudes de rentier, les jalousies du mariage, les brouilleries de parenté, les piéges de l'hypocrisie, les fureurs du jeu, les dangers de l'ivresse, les perfidies des courtisannes, les querelles domestiques; je vous le dis en vérité, vous n'aurez point besoin de médecin, et votre santé n'en sera que plus ferme.

Depuis dix jours, on n'a presque pas eu de pluie, mais le ciel est souvent nuageux, l'air obscurci de brouillards, pesant, chaud même, et le sud a dominé le plus constamment. Les 20, 22 et 24 ont été superbes et réjouis par le soleil le plus étincelant; mais le 19, le 21, le 23, le 25, le 26, le 27 et le 28 ont été sombres, il a plu dans la nuit du 24 au 25, et pendant ces dix jours les rues ont été le plus souvent fangeuses; c'est dans de telles températures qu'on se trouve bien des pastilles anti-catarrhales et analeptiques de M. *Bacoffe* (rue de Richelieu), que nous avons déjà annoncées; avec elles il doit régenter les jolis rhumes de la Chaussée d'Antin, comme M. *Pestiaux*, de la Croix-Rouge est la terreur des catarrhes du faubourg St.-Germain, avec ses pastilles étoilées de Badiane. On peut associer à ces médicamens convenables au goût, l'infusion non moins agréable que nous avons déjà préconisée, celle de Bothris, et l'on sera peu surpris de ses qualités éminemment diurétiques et carminatives, quand on saura que cette plante tient tellement de nitre, qu'elle fuse au feu et qu'elle donne des cristaux de salpêtre étant macérée dans l'eau, qu'on fait ensuite bouillir et évaporer. Des personnes qui ont fait usage de son infusion, sur la foi de notre recommandation, nous ont écrit qu'elles avaient été sensiblement soulagées d'accès de goutte qui les tourmentaient depuis longues années. Les maladies dominantes n'ont en rien différé de celles observées depuis vingt jours. On a seulement remarqué des éruptions difficiles de la première menstruation; et quelques observations personnelles nous donneront occasion de publier à ce sujet des vues sinon nouvelles, du moins présentant un aspect nouveau de curation ou plutôt d'hygiène prophilactique.

Depuis le 19 Novembre jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 11 fois O., 6 fois N.-O., 2 fois S., et 11 fois S.-O.

☺ Pleine lune, le 3 Décembre.

☽ Dernier quartier le 10. M. S. U.

Depuis le 19 Novembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 l. — La moindre de 27 p. 3 l.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 11 deg. $\frac{2}{10}$.—Il est descendu à 1 d. $\frac{9}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 82 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Voici trois faits que nous a fait passer un de nos honorables correspondans, et que nous insérons, avec d'autant plus de plaisir, que nous connaissons son talent d'observation et sa bonne foi en pratique.

Hémorragie du nez.

L'Hippocrate anglais, le célèbre *Sydenham*, disait qu'il se croirait plus heureux s'il découvrait une méthode sure de guérir quelque maladie, ne fut-ce qu'une maladie des plus légères, que s'il avait amassé tous les trésors de Tantale et de Crésus (*Epistola responsoria Robert. Brady. m. d. in principio.*). La plupart des Médecins d'aujourd'hui prenant l'inverse des paroles de Sydenham, préfèrent l'argent à la douce satisfaction qu'un homme de bien doit ressentir intérieurement, s'il a le bonheur de découvrir une nouvelle méthode curative plus sure, pour combattre avec avantage une maladie quelconque. Je ne prétends pas donner ce qu'on va lire comme quelque chose d'extraordinaire; mais je serais heureux si je pouvais faire naître, dans l'esprit de quelqu'un de mes confrères, quelqu'idée lumineuses qui applanît une des mille difficultés qui entravent la pratique de la Médecine. En 1795, étant Médecin à l'armée d'Italie, chargé de l'hôpital militaire de Grasse, et de l'hospice civil de cette ville, M. Trabaud, aumônier de cet hospice, me demanda la permission, dans le moment de ma visite, d'administrer une poudre qui était un secret dans sa famille, à une jeune malade âgée de 15 ans, qui éprouvait, dans ce moment, une hémorragie nasale qu'on n'avait pu arrêter de puis plus d'une heure qu'elle avait lieu. M. Trabaud ayant fait renifler de sa poudre et lui en ayant mis dans le nez, l'hémorragie fut arrêtée avant la fin de ma visite. Je désirai dès ce moment de connaître la composition de cette poudre; M. l'aumônier me dit, avec la meilleure foi du monde, qu'il n'en faisait pas un mystère, qu'il l'administrait toujours gratis à tous ceux qui lui en demandaient, et qu'il allait me faire voir la plante qui, réduite en poudre, lui fournissait son remède; je reconnus de suite le serpolet, *thymus serpillum*, de *Linné*; il me dit qu'elle avait les mêmes vertus contre les hémorragies utérines, donnée dans un véhicule approprié.

Luxation du bras.

Le nommé Bernard, âgé de 66 ans, cultivateur, demeurant en campagne, tomba sur des pierres, sur le côté droit, le 9 Août, à dix heures du soir, en retournant d'Ollioule chez lui; il se luxa complétement en dedans le bras droit. Bernard était seul lorsqu'il tomba, et peut être un peu pris de vin, parce qu'il retournait du feu d'artifice qu'on avait tiré à Ollioule la veille de la foire de la St.-Laurent; il dit n'avoir pas ressenti une grande douleur, mais seulement avoir été dans l'impossibilité de remuer le bras. Il resta dans cet état, pendant huit jours, sans demander du secours; mais des douleurs plus fortes se manifestant, tant au bras qu'à l'épaule, il m'envoya chercher, conjointement avec M. Gantelme, Chirurgien de notre ville. Après nous être assurés de son état, nous trouvâmes le bras et l'avant-bras extraordinairement tuméfiés et douloureux, la tête de l'humérus sous l'aisselle, la rondeur de l'épaule remplacée par une cavité, et une impossibilité complète de pouvoir remuer le bras d'une ligne; nous crûmes que la première chose qu'il y avait à faire, était la réduction de l'humérus, ce que fit M. Gantelme, avec la plus grande dextérité, dans l'espace d'une minute, suivant une méthode qui lui est particulière, et de la manière suivante: ayant fait l'extension, en sorte que le bras fit un angle presque droit avec le tronc, il fit soutenir l'avant-bras par un aide, et saisissant fortement le milieu du bras avec sa main, il porta de suite le poing de la main gauche sous l'aisselle pour soulever l'os de l'humérus, et fit faire en même tems à l'humérus, avec la main droite, la bascule sur le poing qui servait d'appui; et fit, par ce moyen, un levier de la première espèce; l'os fut de suite dans sa cavité, et la réduction fut faite en un clin-d'œil: on fit au malade le pansement qu'exigeait son état; son bras a acquis de la souplesse, les muscles ont repris leur ton, et le malade a été guéri au bout d'un mois.

Épilepsie.

Madame *** était attaquée, depuis l'âge de 14 ans, d'une épilepsie héréditaire. Les accès

très-forts paraissaient trois, quatre fois tous les mois; cette maladie avait résisté aux différens remèdes ordonnés par les médecins de Toulon. Lorsqu'elle s'adressa, à moi, pour la traiter de cette cruelle maladie, je fus bien loin de lui rien promettre de positif; après avoir donné les remèdes généraux, je lui ai fait faire usage depuis six mois, de l'opiat suivant: *R.* Racines de valérianne sauvage, de pivoine; feuilles d'oranger en poudre; de chaque, une once; assafœtida, deux gros; opium gommeux, demi-gros; huile animale de Dippel un gros et demi; faites avec q. s. de sirop de stechas un opiat, dose demi-gros, une fois d'abord, puis deux par jour; on se sert, pendant l'usage de l'opiat, de la tisanne suivante: *R.* Feuilles d'oranger, demi-once, qu'on fait bouillir dans vingt onces d'eau pour une journée: la malade n'a eu, depuis six mois qu'elle fait usage de ces remèdes, que deux petits accès, sans perdre connaissance, et qui n'ont duré que quelques minutes; tandis qu'auparavant les accès duraient une heure avec de fortes convulsions, et perte totale de la connaissance.

Martineng, *doct. méd. à la Seyne.*

Des médicamens seuls indispensables, ou de la composition d'une pharmacie domestique.

Ce n'est pas des médicamens nouveaux qu'il est nécessaire de trouver, mais bien plutôt l'art certain d'user à propos de ceux qui sont connus, et d'en réduire le nombre. Nous le redirons jusqu'à satiété, parce qu'il est des vérités vulgaires, et qui cependant ne font fortune qu'à force d'être prônées par des bouches infatigables. De même que les annoblis autrefois pour de l'argent finissaient par se glisser dans la caste nobiliaire à force de parler de leurs priviléges, et en appuyant du faste d'une livrée imposante leurs mensonges généalogiques, de même il est des médicamens très-roturiers, qui, décorés de noms pompeux, vantés avec enthousiasme par des prôneurs adroits, revêtus de brillantes étiquettes, ont usurpé pendant des années la confiance publique. Aujourd'hui, les voilà retombés dans l'oubli, et notre propre intérêt nous force à revenir aux médicamens héroïques qu'ils avaient fait négliger. Que sont devenus l'écorce d'orme pyramidale, la pommade oxigénée, les poudres d'Ailhaud, les dragées de Keyser, la poudre sympathique, le sel de Ghendt, la poudre de Godernaux, etc.? C'est ainsi qu'un secret et irrésistible penchant nous portait à vénérer les noms des descendans des preux chevaliers, dont les titres se perdaient avec ceux de l'origine de la monarchie, tandis que nous regardions avec mépris ces annoblis pécuniaires qui comptaient leurs preuves par leurs sacs, et dont la révolution a fait justice. Gardons les médicamens seuls qui, semblables au noble d'aujourd'hui toujours fils de ses œuvres, ont une vertu réelle, et leur nomenclature n'embarrassera plus la mémoire de nos jeunes praticiens, dont cette étude est peut-être le plus grand obstacle aux premiers succès de l'exercice de l'art de guérir. Malheur au médecin auquel ne suffisent pas pour toute sa pratique l'air, le feu, l'eau, le vin, le fer, le sel, l'huile, le pain, le lait, les œufs, le miel, la moutarde, le tabac, le thé, l'eau-de-vie, le café, le sucre, le nitre, la magnésie, le soufre, le camphre, l'alun, le savon, l'émétique, l'opium, le jalap, le tan, le quinquina, le mercure, l'éther, l'ammoniaque, les cantharides, l'agaric, une lancette, des sangsues, et une sonde. Toutes les drogues tant vantées se retrouvent plus ou moins dans ces trente substances simples ou réunies. *L'air* est le premier moyen de curation, celui sans lequel tous les autres sont sans succès; c'est comme l'appelaient les anciens le *pabulum vitæ*: il corrige par son excessive mobilité et son extrême facilité de décomposition les miasmes putrides déposés dans son sein. *Le feu* à son tour épure l'air, et emprunte de lui son activité et son aliment, c'est le plus énergique à la fois des caustiques et des cicatrisans. Il corrige l'âpreté de la température, et assainit les habitations. *L'eau* est le premier dissolvant de la nature, et peut être mieux conseillé, l'homme devrait-il borner à son usage toute la thérapeutique; glacée, elle arrête les hémorragies, elle réduit les hernies, elle calme les vomissemens et la salivation, elle fortifie la vue et facilite la digestion en concentrant la chaleur animale; tiéde, elle provoque le vomissement; chaude, elle est purgative et sudori-

fique; bouillante, elle est caustique et vésicatoire; en bains elle est émolliente; en lavemens elle est laxative. En demi-bains, elle est dérivative dans les maux de tête et les accès de goutte. *Le vin* est cordial, fébrifuge, restaurant, stomachique: mêlé à l'huile ou au miel, il est vulnéraire; associé au fer, il est astringent; uni au miel, et chaud, c'est un excellent gargarisme pour certains maux de gorge lymphatiques, et il donne une bonne injection dans les gonorrhées et les flueurs blanches. Passé à l'acescence, il fournit le *vinaigre*, acide végétal, anti-putride-énergique, très-propre à étancher la soif, et à mondifier les ulcères étant alongé d'eau. Uni au miel et à l'eau, il constitue l'*oxicrat*, boisson également propre au goût et à la santé. On l'a employé pur, avec succès, contre la rage; évaporé sur une pelle rougie au feu, il corrige la mauvaise odeur de l'air; uni à l'ail, au camphre, c'est la base de la composition anti-pestilentielle, connue sous le nom de vinaigre des quatre voleurs. Le vinaigre ordinaire peut remplacer le citron, la grenade, la crême de tartre, et concentré, il supplée à tous les acides minéraux nitrique, sulfurique, etc.; c'est avec le vinaigre qu'on extrait, par la coagulation, le petit lait du lait bouillant au feu. *Le sel* est purgatif: pris par la bouche, il est anti-apoplectique; en lavement, il est très-laxatif; mêlé à l'eau, il donne des bains merveilleux dans les affections de la peau et les rhumatismes; on l'emploie contre les engelures et les dartres. Il stimule l'appétit et provoque la salivation. *L'huile* est émolliente et sédative: mêlée au jaune d'œuf, ou au lait, ou à l'eau de chaux, elle est spécifique pour la brûlure. C'est un antidote dans les empoisonnemens par les acides: tels que l'eau forte, le verd de gris: mêlée au sucre, elle donne une émulsion très-saine dans les rhumes; combinée au soufre, elle constitue un excellent onguent pour la galle; employée en frictions, elle délasse en relâchant les muscles, sur-tout à la suite d'un bain chaud; elle est nécessaire dans la pratique du *massement*. *Le pain* offre aux malades un des élémens du *decoctum album;* un cataplasme émollient avec sa mie et le lait; une tisanne avec sa croûte rôtie; mis au four, et associé au miel ou au sucre et à l'eau, il donne une bonne nourriture aux enfans du premier âge. (*La suite à l'ordinaire prochain*).

De la manière de consulter en Médecine.

Rien n'est étrange et plus contraire à l'intérêt des malades, à l'instruction des jeunes praticiens que l'usage qui s'est introduit dans la manière de consulter en Médecine. Celui qui est chargé de diriger la santé ou plutôt la maladie du patient (Médecin ou Chirurgien aujourd'hui... *tros rutulusve!!*), introduit les conseils appelés auprès du lit du gissant. Chacun à son tour lui tâte le pouls, explore son ventre, regarde sa langue, ses dents, ses yeux, ses mains, considère les selles et quelquefois les urines. On cerne le malade comme une meute de chiens autour d'un sanglier prêts à faire curée. Enfin la garde invite à passer dans la pièce voisine; on s'assied, on tousse, chacun s'observe, on se tâte, c'est à qui ne lâchera pas le premier mot tout en brûlant de le dire. Le doyen d'âge invite le Médecin ordinaire à faire son historique. Celui-ci baisse méthodiquement les yeux, et fait si bien qu'il est clair pour l'auditoire qu'il a eu raison dans son traitement, que la maladie seule a eu tort, qu'elle a offert des anomalies, désespoir de l'art, et que cependant si le malade eût ponctuellement exécuté ses ordonnances, il n'aurait pas ce jour même convoqué l'honorable assistance dont il finit par invoquer les lumières. La parole échеoit de droit *juniori*, qui voyant pour la première fois le moribond, ignorant son tempérament, se méfiant du traitement suivi, se jette sur les lieux communs de la Médecine, et finit par être de l'avis du Médecin ordinaire. La balle passe au second en âge. Celui-ci n'est pas de l'avis du préopinant, ce dont il est bien fâché, en rendant hommage à ses lumières; mais l'importance de l'art commande la vérité sans respect humain. Or, c'est précisément un traitement tout contraire qu'il fallait. La fétidité des évacuations indique une surabondance azotique, il faut oxigéner le malade si l'on veut ranimer la force vitale prête à s'éteindre. Or la chimie... il commente tout diafoirus à la moderne. Un petit vieillard impatient lui coupe la parole, et s'en empare au nom d'Hippocrate qu'il cite, bat mon homme, et finirait par avoir raison, si son voisin, nosographe intrépide par écrit, mais timide parleur, n'avait

pris la tâche d'accorder toutes les opinions en choisissant quelque chose dans chacune. Les avis flottent irrésolus; enfin le doyen obtient assez difficilement la parole, et prolixe orateur, il résume ce qui a été dit, donne à chacun sa part d'éloges, ne s'oublie point dans leur distribution, conclut à se conduire comme il l'indique, et invite le Médecin du malade à continuer des soins aussi bien entendus, et sur-tout à réunir ainsi souvent des confrères aussi éclairés. On rentre. On donne unanimement des paroles de consolation au malade qui n'en peut mais, et n'en croit rien. Si le cas est désespéré, chacun avertit les parens de songer à leurs petits intérêts; s'il y a bel espoir de guérison, chacun des Docteurs survenans s'évertue près du malade à supplanter celui qui les a mandés, qui s'est bien conduit (dit-on très-haut), mais qui pouvait.... (dit-on très-bas). Ces petites semences de défiance charitable sont versées d'un ton patelin et d'un air mystique dans l'oreille avide du pauvre fébricitant. Le Médecin ordinaire reprend son poste et s'y cantonne ferme.... Alors les consultans se lèvent, un parent les reconduit jusqu'au corridor, et les congédie en glissant un louis dans la main de chacun; et on appelle cela une consultation? Eh bien, si je voulais consulter, ce dont Dieu me garde, car si je me mêlais d'être malade, je ne voudrais qu'un Médecin, qu'il fût mon ami, et je tiens pour axiôme *medicus unus, adest medicina; medici plures, medicina nulla*; si donc je voulais consulter, je n'en parlerais pas même à mon médecin habituel; mais après avoir demandé à quelques amis guéris de maladies graves et jugées incurables le nom de leurs esculapes, je consacrerais une semaine à les entendre. J'écrirais à part à chacun d'eux et l'un après l'autre. Là, tête à tête, avec chacun à son tour, j'exposerais ma situation de mon mieux. Je lui en ferais ensuite lire une note écrite; puis, séance tenante, et l'esprit plein encore de ces documens, je l'inviterais à confier au papier ses idées, ses conseils. J'en ferais autant avec un second, un troisième, peut-être un quatrième... que sais-je, l'appétit vient en mangeant; je les payerais bien et promettrais à chacun d'eux le double à ma convalescence, et je tiendrais parole... s'ils me tenaient la leur. Ce cours de consultations fini, je m'enfermerais avec un bon ami au sens droit, à l'esprit juste, à l'affection bien éprouvée, et sur-tout qui ne fût pas mon héritier. Nous pésérions à huis clos les jugemens. Si par hasard ils étaient d'accord sans sentir le métier, point de doute, j'exécuterais leur contenu. S'ils étaient d'opinion contraire... ah! ma foi, j'en demande pardon à l'infaillibilité doctorale; mais sans risquer d'aigrir les esprits, de heurter des opinions, de m'attrister par des discussions pénibles, j'adopterais l'avis qui offrirait le plus de chances à la nature, et m'ordonnerait le moins de médicamens... Mais, est-ce la vérité qu'on cherche aujourd'hui, quand on lui tourne le dos.... même dans ce qu'il nous importe le plus de savoir. Vérité sainte, tes chastes attraits sont bien puissans, puisqu'il n'est pas un seul de ceux vraiment épris de leur beauté qui ne préférât être martyr de ton culte aux plus hauts dons de la fortune en trahissant ta cause. Cet article déplaira à ceux qui vivent d'abus et de mensonge; mais que m'importent l'oppression et les calomnies, si, rompant les fers qui t'enchaînent, je te fais triompher un jour, dussent mes yeux ne pas être éclairés de l'éclat de ton triomphe. M. S. U.

DE LA MÉDECINE LÉGALE.

Monsieur, quand le Français se porte bien, il tourne en ridicule les médecins et la médecine; quand il est malade, son médecin est un dieu pour lui: c'est ainsi que la faible humanité donne alternativement dans les excès les plus opposés.

La médecine, proprement dite, étant une science conjecturale qui n'a pas de base certaine, les jugemens de ceux qui professent cet art, sont assis sur un sable mouvant qu'il ne leur appartient pas de rendre immuable; ainsi nos médecins ne

sont ni des dieux ni des hommes ridicules. Chez les peuples moins civilisés, ceux qui exercent la médecine, enveloppent leur nullité sous la robe de l'astrologie, et ce charlatanisme n'est pas sans effet aux yeux du vulgaire ; mais en Europe on n'y croit plus guère, et nos médecins n'ont pas la prétention d'être sorciers. Il est cependant une partie de la médecine qui n'admet aucune excuse pour l'erreur ou pour l'ignorance, c'est la médecine légale qui n'est pas assez cultivée en France, eu égard à ses difficultés et à son importance ; car on peut être très-bon praticien, et très-mauvais expert en médecine légale.

Qu'un médecin, par son inexpérience, avance de quelques années le terme de notre vie, c'est un malheur sans doute, mais que par un rapport médico-légal, il envoie à l'échafaud des innocens, après les avoir couverts, eux et leur famille, de la tache la plus infamante, voilà, à mon avis, le plus grand de tous les malheurs ; et il faut le dire, ces événemens se sont multipliés en France, d'une manière effrayante pour la justice ; et ils s'y multiplieront encore, parce que nous sommes restés en arrière sous ce rapport de quelques autres nations, parmi lesquelles je citerai honorablement l'Allemagne et l'Italie.

Voici un fait qui a eu lieu récemment non loin de Paris, et qui prouve quels fâcheux résultats peut entraîner l'ignorance des officiers de santé en médecine légale.

Un propriétaire atteint d'une fièvre bilieuse est traité par un chirurgien du voisinage, qui lui prescrit une médecine peut-être intempestive, la médecine est rejetée avec vomissement de sang et le malade succombe dans les vingt-quatre heures.

Dans les douleurs du vomissement, le malade répète avec humeur ce propos bannal, commun aux individus qui prennent des remèdes désagréables au goût : *cette médecine m'a empoisonné ;* on prétend bientôt que l'empoisonnement est réel. Le chirurgien en est accusé, et sur le rapport des gens de l'art, il est condamné à mort.

Ce rapport, qui est entaché de vices de forme et d'erreurs évidentes, a seul amené cette condamnation, qui devait conduire à l'échafaud le malheureux chirurgien, dont le zèle et la probité n'avaient point été soupçonnés jusqu'alors ; heureusement les juges aveuglés par quelques préventions injustes, avaient négligé l'instruction de la procédure, et la cour de cassation l'a annulée ; heureusement encore de nouveaux jurés ont saisi avec intelligence et justice tous les points de cette affaire, et l'accusé a été rendu à l'honneur et à la société ; mais on devrait prendre des mesures pour ne pas voir renouveler de pareils malheurs ; et déjà M. Edouard Petit, médecin à Corbeil, s'est emparé du rapport dont il s'agit, et l'a combattu avec des armes victorieuses ; je vous envoie, Monsieur, cet ouvrage : qui se vend rue de la Harpe, n° 78 ; il m'a paru digne d'être mentionné honorablement dans votre Gazette. Je crois devoir vous engager en même tems à vous occuper quelquefois de la médecine légale ; car on serait effrayé si on lisait avec attention une partie des rapports de chirurgiens qui gissent dans les greffes des tribunaux ; je pourrai peut-être plus tard proposer quelques vues législatives sur ce sujet important.

Salut et considération, SIBUET, *Président du tribunal de Corbeil.*

Note du Rédacteur.— Nous avons provoqué, dans le N° 27 de cette Gazette, quelques réflexions sur cet important objet, en annonçant l'excellente traduction par M. *Marc*, du *Manuel d'Autopsie cadavérique, médico-légale*, du docteur allemand, *Rose*, et nous remercions M. *Sibuet* d'avoir apporté des faits et de nouveaux raisonnemens à l'appui de notre opinion. Puissent-ils diriger vers cette étude toute neuve en France les esprits, et qu'il nous soit permis d'exprimer à l'auteur de la lettre que nous venons de citer, le désir vivement senti qu'un jurisconsulte aussi zélé pour le bien public, qu'un magistrat investi de fonctions qui ont dû souvent lui révéler ce qu'a de défectueux cette partie essentielle de l'instruction criminelle, emploie à ce beau travail le peu d'instans qui lui restent de libres ! Nous nous honorerions de coopérer à ce *grand œuvre*, en y fournissant notre part de renseignemens à puiser dans notre art, et plus encore dans l'emploi des matériaux qu'il fournit à l'instruction des juges, et nous osons croire que de cette réunion de talent d'un côté, de bonne volonté de l'autre, il résulterait un bon ouvrage qui manque encore en France, malgré les essais estimables de MM. *Belloc, Mahon* et *Fodéré*.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

ne peut se récuser sous peine de forfaiture et de lèze humanité. Le ton décent que les docteurs Gall et Spurzheim mettent dans cette discussion, commande la plus sévère impartialité; et nous pèserons dans la balance de l'équité, les moyens produits de part et d'autre. Pour ajouter encore à l'intérêt de cette solennelle discussion dans notre Gazette, nous donnerons sommairement le système organologique du cerveau, d'après le docteur Gall, ou l'art de déduire des protubérances de la boîte osseuse du crâne les dispositions de tel ou tel individu, à telle ou telle affection morale, à telle ou telle qualité dominante, pour compléter ce que nous avons déjà publié sur ce système. Ces travaux exigeront de très-grandes méditations; mais nous comptons plus que jamais sur l'indulgence habituelle de nos abonnés, persuadés, sinon de notre talent, au moins de notre zèle inséductible et de notre bonne foi dans la recherche de la vérité. M. S. U.

De l'Uromancie.

CONTINUONS nos citations sur la symptomatologie des urines empruntées à Hippocrate : « Urinam autem apparere opportet pro studio» rum ratione et vinorum mutatione transeunte, » *Id. p.* 496. Quamdiu fulva et tenuis fuerit, mor» bum incoctum esse significat, *Id.* 457. Urina » cineris specie, sine subsidentia, nec multa *cui* » pauca quædam in medio vehebantur innatantia » dolores præcordii sinistri et lumborum *signi*» *ficat. Id. p.* 868. Genituræ similis, est judicatoria » pectinis affectionum, nam hujusmodi urinæ talia » sanant, quoniam neque flatu multò, neque ster» core multo egresso evacuabantur, *Id. p.* 802. » Quibus infernæ partes affliguntur pruritibus » antea fortibus obortis, his arenosa urina fit et » supprimitur, *Id. p.* 570. Urina si quandoque » pura micta fuerit, quandoque subsidentiam » albam ac lævem habens, diuturnæ tales sunt et » minùs securæ quam optima urina. Si verò fulva » ac tenuis fuerit urina multò tempore, pericu» lum est ne sufficire homo possit, donec concocta » fuerit urina. Et si alias superstitis futuri signa » fuerint, his abcessum affore expecta ad locos » intra septum-transversum. In febribus si muta» tiones habeat urina, diuturnitatem temporis si» gnificat, et necesse est ægrotum mutari et ad » deteriora et ad alteram partem. Si urinæ ab » initio non similes fuerint, sed ex tenuibus » crassæ fiant et penitus tenues, tales ægrè judi» cant ac inconstantes sunt, *p.* 442 *et* 443 *id.* Ex » rigore, cum capitis dolore, exolutiones perni» ciosæ, cruentæ in his urinæ, pravæ, *Id. p.* 524. » Urinæ cum rigore supressæ malæ et convulso» riæ; spes autem in his est abcessus retrò aures » fore, *Id.* Quibus vesicæ duræ et dolentes. . . . . » solvit hos urina purulenta prodiens... His verò » non solutis... ægrum moriturum esse timor est. » Fit autem hoc maximè a septem annis usque ad » decimum quintum... In urinæ stillicidio, vol» vulus accedens septimâ die perimit, *Id. p.* 464 » *et* 568. Subrubicunda subsidentiam non habens, » sed in quod in medio innatat cùm surditate, » mentem emovet, *Id. p.* 539. »

Les aphorismes d'Hippocrate contiennent sur les urines les préceptes suivans : « Quibus urinæ » crassæ, grumosæ, paucæ, non sine febribus, ubi » copia ex his successit tenuis, prodest. Quibus » in febribus urinæ conturbatæ velut jumenti, » his capitis dolores adsunt aut aderunt. Quibus » septima die morbi judicantur, his nubeculam » habet urina, quartâ die rubram. Quibus urinæ » pellucidæ albæ, malæ. Maximè autem in phre» neticis comparent. Quibus in urina crassa exis» tente carunculæ parvæ aut veluti pili simul » exeunt, his de renibus excernuntur. Quibus in » urinâ crassâ existente furfuracea quædam » simul minguntur, his vesica scabie affecta est. » Quibus in urinâ arenosa subsidunt, his vesica » calculo laborat. Si quis sanguinem mingat et » grumos et urinæ stillicidium habeat et dolor » incidat in imum ventrem et ani ac scroti inter» capedinem, partes circa vesicam affectæ sunt » *Id. p.* 88 *et* 89. Urina concocta adjudicationem » febris solvit, *Id. p.* 534. *Hominis sani urina* » *mane alba erit, et ante prandium rufa, pransi* » *rursus candida, item ante cœnam rufa.* »

Dans le petit traité tout substantiel, intitulé *de Sanitate tuendâ ad Mecœnatem,* Hippocrate, après avoir décrit les signes qui résultent des affections de la vessie, dit textuellement : *Quo-*

niam ostendi corporis sani et imbecilli notas per urinam denuntiari, nunc, etc. Puis, qu'on dise que ce prince de l'école ne croyait pas aux pronostics tirés des symptômes de cette évacuation. Cette assertion est si fausse qu'il n'y a pas une seule des observations de son *Popularium*, qui ne contienne avec détail et formellement la mention de la nature des urines du malade cité, et qu'il dit précisément dans son livre de *Victu acutorum*, *p.* 305 : « Conjectare verò ex urinis *opportet* id » quod futurum est. Si enim crassiores ac pallidiores fuerint, meliores sunt; si verò tenuiores » ac nigriores, deteriores. »

Continuons les citations extraites de ses divins ouvrages, dont nous avouons que nous omettons la moitié pour diminuer la longueur d'un *compendium* qui, malgré ce soin, ne pourra être court. Nous avons vu tout à l'heure les qualités qu'exige Hippocrate pour l'urine d'un homme sain; voici celles qu'il reconnaît dans celle d'un malade : *Urina autem optima est quæ habet albissimam subsidentiam et levem et æqualem per totum tempus donec judicatus fuerit morbus. Si sudore oborto, morbus deficiat et urina fulva albam desidentiam habens conspiciatur, his eadem die recidiva febris fiet atquæ hæc, quinta die, citrà periculum judicatur.* Il ajoute, page 444, dans le même traité (de Judicationibus) : *Et si ex judicatione factâ urinam rubicundam, rubram subsidentiam habentem minxerint, etiam his recidiva febris fit eadem die, et pauci ex hac servantur.*

(La suite à l'ordinaire prochain.)

AÉRONATATION.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer dans le prochain N° de la *Gazette de Santé*, l'observation suivante :

Par amitié pour M. *Blanchard* et en son absence, j'ai dirigé toutes les opérations relatives à l'ascension de Mme *Blanchard*, par la décomposition de l'eau d'après les procédés de *Lavoisier*. Je dois vous rassurer, ainsi que toutes les personnes qui étaient présentes à cette superbe ascension, sur les craintes que vous avez et qu'elles pourraient avoir conçues de la réunion de l'ancien procédé au nouveau; procédé auquel j'ai été forcé d'avoir recours (l'aérostat n'étant pas assez imperméable) pour tenir la promesse qu'avait faite Mme *Blanchard* de partir irrévocablement le 16. La précaution que nous avions prise, M. *Le Breton* et moi, de brûler tout l'oxigène contenu dans les tonneaux avant le dégagement de l'hydrogène, mettait à l'abri de tout accident, si quelqu'un des tonneaux avait laissé échapper de l'hydrogène; le mélange avec l'oxigène ne pouvant se faire qu'à l'extérieur, cela ne pouvait occasionner aucune détonnation, mais seulement brûler tranquillement à la manière de la lampe philosophique.

Lhomond,
Ex-Chef de bataillon des Aérostiers.

Note du Rédacteur. — En insérant cette juste réclamation, nous aimons à faire preuve de justice et d'impartialité, comme nous avions fait preuve de franchise contre Mme *Blanchard* en faveur du public (quelque intérêt que nous portions à cette intrépide aéronaute), en exprimant nos craintes sur un danger que nous apprenons avec plaisir n'avoir pas existé.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

COUVERTURE DU N° 35. — 11 Décembre 1808.

BIBLIOGRAPHIE.

Suite de l'Uromancie.

Nous choisirons encore quelques citations au milieu de celles qui se présentent sans nombre dans ce code médical, qu'il semble que les médecins soient plutôt convenus de citer que de lire : « In peripneumonia, crassæ in principio urinæ » deinde attenuatæ, lethale, *Id. p.* 563. Densæ » et conturbatæ certum signum sunt doloris ca» pitis et convulsionis ac mortis, *Id. p.* 874. » Il détermine ainsi les signes de l'urine de la plus mauvaise espèce. « Albæ et ternues pravæ sunt; » verum his deteriores sunt fur furaceæ. Nube» culæ quæ feruntur in urinis albæ, quidem bonæ, » nigræ verò, malæ. Quandiu verò fulva fuerit » urina et tenuis, morbum in coctum esse signi» ficat... lethaliores autem sunt urinæ et fœtidæ » et aquosæ et nigræ et crassæ, et tum in viris » tum in mulieribus nigræ urinæ pessimæ sunt; » in pueris autem aquosæ.... *Id. p.* 457. »

Voici quelques citations éparses dans le second volume de cette œuvre immortelle, et nous les extrayons plutôt pour prouver que cette opinion fut constamment celle d'Hippocrate dans chacun de ses ouvrages, que pour ajouter quelque force à l'autorité des citations déjà faites. « Urina succo » carnium Bubularum assatarum similis, in ne» phritide, *tom.* 2, *p.* 217. Vetus ad fomentum » uterorum, *p.* 563. Velut asinina in puerperi » purgamentis non facile procedentibus, *p.* 452. » Propter humores ammixtos salsuginosa fit, » *p.* 133. Eduliorum olidorum odorem refert, » *p.* 157. In dorsali morbo, tertiâ aut quartâ die » hominem moriturum significat, *p.* 81. In renum » morbo urina vix prodit præ pituositate et cras» situdine suâ et si siveris ipsam ad modicum » tempus depositam donec desederit, videbis de» sidentiam crassam velut farinam et si quidem » bilis prævaluerit subfulvam ipsam videbis. Si » vero a pituitâ fuerit morbus alba et crassa erit, » *p.* 218. Rubra, uteris ad stomacum alapsis, » *p.* 420. Urina tauri ad conceptum muliebrem » cum artemisiâ idoneum, *p.* 412. Humana ad » uterorum os fovendum, *p.* 363. Urina vetus » cum ferri recrementis ad imprægnationem, » *p.* 490. Bubulæ in purgandis mulieribus, *p.* 514. » Urinæ stillicidium, *p.* 179, 611, 614 *et* 684. » Urinæ crassiores ac pallidiores, meliores, *p.* 305. » Quibus in principio tenues urinæ, ne purgato

» *p.* 304. Quæ mutationes habent, temporis diuturnitatem significant, *p.* 306. Unde difficultas urinæ, *p.* 37 *et* 111. Quibus in principio nebulosæ aut etiam crassæ sunt, tales depurgare opportet, *p.* 304. Quænam urinæ sint maturæ, *p.* 312. Tenuiores ac nigriores, deteriores, *p.* 305, (quomodo morbos ostentant, *tom.* 1[er], *p.* 13. Indicant morbos aut ægre aut facile judicandos, *id. p.* 700). Stillicidii in mulieribus curatio, *tom.* 2, *p.* 400. Quæ curationem indicant, *id. p.* 305. Crassam efficit urinam bilis in vesicam confluens, *p.* 33. Urinam cientià in ventre et citò calefiunt et calefacta marescunt ac liquescunt, *p.* 193. Ciens urinam potio frigefaciens ac sitim sedans, *p.* 119. Quænam cient urinam, *p.* 192. Cientes urinam succi quinam sint? *p.* 227. Cientia urinam ac bilem peralvum trahentia, *p.* 120. Urinam quæ cient, sicca sunt ac frigida, *p.* 194. »

Nous nous arrêterons à ces citations, empruntées la plupart du second volume, pour retrouver dans le premier un texte plus formel encore, s'il est possible, le véritable code enfin du jugement des maladies par les urines; mais la variété que nous sommes obligés de répandre dans notre journal, nous force à ajourner aux numéros suivans ces extraits, quelque décisifs qu'ils soient dans la question que nous avons entrepris d'examiner, et quelque important que soit ce texte à l'art de guérir. M. S. U.

ANNONCES.

Suite de la Matière médicale. — Recettes Nouvelles.

Une louable émulation anime en ce moment les pharmaciens nos correspondans, auxquels il semble qu'il suffise d'indiquer des résultats nouveaux à atteindre, pour voir éclore des recettes nouvelles, comme autant de moyens de concourir à enrichir le champ de la matière médicale. Nous avons fait un appel aux chimistes pour trouver un vésicatoire exempt des défauts de celui par les cantharides, et M. Gardainville, apothicaire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Panthéon, nous écrit qu'il a fait cette découverte. On se rappelle que nous avons annoncé des *Gouttes antimoroses* de M. Jean Maire, pharmacien à Metz, et nous avons rendu une justice méritée à leur vertu. C'est un problême bien digne d'occuper, que celui dont la solution tendrait à arracher les épines du peu de rosiers qui bordent le sentier de la vie. Un savant, à qui l'art médical doit déjà de s'être occupé du soin d'affranchir d'une autre espèce d'épines les roses de la volupté, M. le docteur Boiveau, aussi connu par sa bienfaisance, que par le succès de son *rob*, et les persécutions qui en ont été la suite, vient de nous adresser l'échantillon d'un *élixir désopilant*, et nous en a communiqué la recette, dont nous ne ferons pas plus que lui un secret; nous en avons fait l'épreuve, et il nous a paru ajouter encore à la somme de gaîté que nous dépensons journellement. Voici la lettre qu'il y a jointe :

« Monsieur, puisque vous aimez la *médecine qui guérit*, (et ceux-là seuls sont des charlatans qui professent celle qui ne guérit pas) permettez-moi de vous adresser une teinture que j'ai nommée *élixir désopilant*, à raison de ses propriétés désobstruantes et de l'hilarité qu'il donne. C'est le produit d'un mêlange d'aromates associés à quelques purgatifs, et je pourrais le nommer *thériaque liquide des trois règnes*, attendu qu'il est composé de substances empruntées aux règnes végétal, animal et minéral : acorus, safran, canelle, fourmi, vipère, ammoniaque, soufre, etc.; digérés à froid dans de vieille eau-de-vie. J'entends la grave assemblée des médecins en *us*, des chimistes en *eux* et en *ique*, trouver ma recette en rébellion avec les affinités chimiques..... Eh! la

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — 5me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXV.) (273) (11 Décembre 1808.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

UN Manuscrit, conservé dans la Bibliothèque de Sorbonne, apprend qu'en 1312, on enseignait en latin publiquement la chirurgie à Paris; l'auteur de cet écrit est HENRI DE HERMONDAVILLE, disciple de *J. Pitard*, premier chirurgien de *Saint-Louis*. Il fut obligé de suspendre ses leçons pour suivre *Philipe le Bel* à l'armée. *Henri de Hermondaville* est peint dans ce Manuscrit, en robe rouge, en fourrure et le bonnet en tête, ainsi que *Robert de Sorbonne* était représenté sur un des anciens vitraux de la Sorbonne, ainsi... qu'ont la prétention de l'être les Docteurs en chirurgie du jour.

Nota. *Les Souscripteurs, dont l'abonnement finit au 1er Janvier prochain, sont priés de le renouveler, s'ils veulent n'éprouver aucun retard dans leur envoi.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

JAMAIS on ne peut mieux apprécier le bienfait du régime, et son influence sur la santé, que dans ces critiques intervalles de tems, qui, comme celui qui s'écoule en ce moment, séparent les saisons. Il n'est déjà plus automne, il n'est pas encore hiver; mais, participant de chacun des deux, et semblable aux heures douteuses du crépuscule des soirs, une température vague et indéterminée présente tour à tour, dans la même journée, un rayon de soleil d'été, un coup de vent de bise d'hiver, un zéphyr du mois de Mai, une douce pluie d'automne, une giboulée de Mars, et des grêlons comme en Janvier; en un mot les variations atmosphériques les plus opposées. Ces brusques transitions de température ne peuvent avoir lieu, sans exercer sur les corps qui leur sont soumis, les effets les plus dangereux. L'indication la plus pressante, comme la plus curative en cet instant, est de trouver le moyen de recouvrer par l'art, l'équilibre humoral qui nous est refusé par la nature. Or, ce n'est pas par les médicamens proprement dits qu'on atteint ce but, et

la médecine préservatrice a bien plus de succès dans ces cas que celle médicamenteuse. *Automnales morbos expectare opportet, cum eâdem die modò calor modò frigus fit*, dit l'évangile des Médecins (Hip. *Aph.* Sect. 3, art. 4). Eh bien, corrigez par le choix des alimens, par celui des vêtemens, par des exercices appropriés, cette influence automnale; trompez par des occupations agréables, par des distractions morales, par des affections douces la mélancolie, dangereuse compagne de l'arrière saison, et vous verrez arriver la fin de l'année comme un vieillard aimable touche au terme de sa vie sans perdre de sa gaîté, si, en paix avec sa conscience, entouré de ses amis, il sut conserver sa santé par la modération, et sa fortune par l'économie : plus heureux même que ce fortuné vieillard, en voyant terminer l'année, vous avez l'espoir de recommencer le cours d'une autre.

Ce n'est pas sans raison que l'oracle des Médecins datait de l'automne le commencement de l'année médicale; c'est, instruit par l'expérience des siècles passés, qu'il traça aux siècles à venir le mode de conduite, pour assurer sa santé pendant le cours annuel du soleil; c'est des précautions prises à l'époque où l'humidité succède à la chaleur, et vient préluder à l'arrivée du froid, que dépend l'entretien de la transpiration cutannée, seul régulateur peut-être avec le régime alimentaire de la santé de l'homme. Gens du monde, heureux du siècle, écoutez ce que vous conseillent à cet égard les écrivains en médecine, et quoi qu'on ait dit de la prééminence à accorder aux Praticiens, choisissez votre médecin parmi ceux qui joignent une théorie éclairée à l'habitude de la pratique. C'est un préjugé assez singulier, et qui a dû trouver facilement des partisans parmi tous les ignorans intéressés à l'ériger en principe, que celui par lequel on a cherché à persuader que les écrivains en médecine sont des praticiens moins sûrs, des guides moins fidèles que les Médecins illétrés. Sans doute, si l'on entend par écrivain en médecine celui qui, pirate littéraire, a l'art de dérober à chacun le fruit de ses loisirs; celui qui, abusant des communications de l'amitié, lève un impôt sur la confiance des conversations, ou fouillant dans tous les portefeuilles, scrutant les herbiers de ses correspondans, sait frêlon audacieux s'approprier le miel de chaque abeille, en couvrant ses commodes larcins de quelque vernis d'éloquence ou par des nouvelles nomenclatures; si l'on appelle écrire en médecine, compiler ou traduire des auteurs étrangers, ou Nécrologue-juré, guetter le décès de chaque savant pour se constituer le panégyriste obligé de chaque convoi funèbre, un Praticien simple et homme de sens vaut mieux que ces êtres amphibies, demi-médecins, demi-littérateurs, et ayant toute prête, pour chacune des deux parties où ils sont alternativement consultés, l'excuse de ne s'occuper que de l'autre. On a eu raison de reléguer à la tribune ces discoureurs anti-cliniques, si féconds en mots, si stériles en choses, et dont la perfide facilité de dire annonce un esprit trop léger pour leur permettre d'épouser les intérêts de leur malade, d'écouter ses plaintes, de recueillir ses aveux, de chercher de bonne foi, et trouver le remède à ses maux; et certes un tel rhéteur n'est pas plus écrivain en médecine qu'un enlumineur de gravures n'est l'auteur des estampes que ses mains ont coloriées. J'appellerai encore moins écrivain-médecin celui qui substituant à une nosologie didactique un jargon néologue et métaphysique, se montre aussi tranchant dans sa théorie qu'il est hésitant dans sa pratique; celui qui, invoquant la médecine en chimie et la chimie en médecine, substitue des épreuves à l'expérience; celui qui, compilateur des archives d'une société, les distribue dans un journal comme un facteur remet des lettres à leurs adresses. J'appelle écrivain en médecine, celui qui ayant choisi par goût et par inspiration l'art de guérir pour objet de ses continuelles études, s'est nourri du suc des anciens, a long-tems médité à la lueur de la lampe d'Hippocrate, ne s'est décidé, pour un systême de médication, qu'après les avoir tous discutés, et donnerait toutes les hypothèses les plus brillantes pour une série de faits présentés par la nature; celui qui, quoique érudit, ne considère les livres que comme on consulte à Rome un *Cicerone*, dont il faut moins croire les récits exagérés que les comparer au rapport de ses propres yeux; celui qui, observateur attentif des saisons, des vents, des lieux, des tems, et ha-

bile à approprier cette étude à la constitution de ses malades, saura à point nommé prévoir quand une fièvre dont l'invasion n'annonçait qu'un catharre, peut dégénérer en pleurésie pervertie par une température boréale dominante; quand une fièvre éphémère doit, par un régime contre-indiqué et une constitution australe, dégénérer en putride et acquérir par les miasmes errans dans l'atmosphère, le voisinage de lacs, un régime contraire, ou une disposition particulière, des complications dangereuses. C'est alors, quoi qu'on dise qu'un médecin éclairé du beau feu des anciens, instruit par les discussions savantes des modernes, saura bien mieux démêler le caractère propre d'une maladie présentant quelques ambiguités, et éclairer par une lumineuse théorie son heureuse pratique, qu'un routinier ignorant, dérouté aussitôt qu'il rencontre des accidens non encore éprouvés dans sa clientelle. Qui peut donner au médecin l'art de reconnaître ces maladies masquées (*larvatas species*) qui naissent de la civilisation de l'homme et dont la nature abandonnée à elle-même, n'offre ni l'existence ni le mode de curation? Qui lui apprendra l'art de combiner des médicamens nouveaux, de tirer un meilleur parti de ceux connus, sinon l'étude et la méditation des écrits de nos ayeux? Pour moi, loin de condamner nos jeunes bacheliers à une érudition informe, je bornerais leurs cours d'études aux œuvres d'Hippocrate, et je leur dirais volontiers avec Horace,

Vos exemplaria græca
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ,

bien sûr que la curiosité, l'enthousiasme de l'art et l'attrait de l'instruction les inviteront suffisamment à consulter ce que la science médicale a de meilleur dans la littérature moderne.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont offert la série la plus disparate de température. Le 29 novembre, pluie douce; le 30, soleil brillant le matin; à midi, ouragan subit, tempête, grêle; le soir, pluie. Le premier décembre, le soleil de retour sourit à la nature; le 2, le 3, et le 4, pluies continuelles, et le jour, et la nuit, accompagnées du sifflement des vents. La Seine, enflée, roule à plein lit ses vagues écumeuses, et l'on ne peut trop rappeler à cette époque le bienfait des filtres de *Smith*, dont M. *Ducommun*, seul successeur de M. *Cuchet*, offre l'utile dépôt, rue de Beaune. Le 5, il semble que, d'accord avec la pompe des fêtes à célébrer, le ciel se soit épuré tout à coup pour s'obscurcir de nouveau dès le lendemain; brouillard épais et fétide, qui dure jusqu'au 7; froid subit alors; le 8, tems couvert et nébuleux. Les maladies ont participé de cette inconstance, et les anomalies les plus étranges sont venu troubler l'uniformité de leurs symptômes accoutumés. Des fièvres catarrhales ont pris tout à coup un aspect putride; et nous avons, dans notre pratique, rencontré deux cas de fluxion de poitrine et de fièvre maligne cumulées, dont chaque type reprenait alternativement le dessus, selon que la température éprouvait un relâchement ou un resserrement plus grands. C'est dans ces cas que le quinquina trop proné, trop déprécié tour à tour, a des succès marqués en tenant la fibre dans son ton naturel, et indépendante des variations atmosphériques. Nous nous sommes également très-bien trouvés dans ces traitemens mixtes, du camphre suspendu dans un looch, et nous avons retiré le plus grand bien dans un affaissement complet après un accès fébrile, de l'emploi du cachou. Les affections éruptives, très communes en ce moment, ont été souvent contrariées par les brusques intempéries, et il a fallu les favoriser par une température artificielle et des boissons carminatives, dont la plus efficace a été l'infusion de bothris légèrement alkalisée. On a remarqué beaucoup d'apoplexies, et nous publierons sur ce procès encore indécis, malgré le talent de deux avocats distingués, des vues nouvelles dues à l'expérience d'un des plus anciens praticiens de Paris. Il nous suffit, quant à présent, de dire que le succès le plus constant a couronné sa théorie, et que peut-être il était tems d'engager à porter quelque attention vers ces affections trop négligées jusqu'ici.

Quant aux personnes bien portantes, associant au régime alimentaire les prescriptions thérapeutiques, nous nous sommes bien trouvés de leur ordonner, en obéissant à la mode, le vin anti-leucorrhéen, substitué au vermouth moins efficace, et nous en conseillerons l'emploi, soit le matin à jeun, soit comme *coup du milieu*, soi-

même avant dîner comme excellent digestif, tant que la température conservera son relachement. On en trouvera à notre Agence médicale, rue du Vieux Colombier, nº 26, seul dépôt que nous avouïons à Paris, avec le pharmacien chargé de sa composion.

Depuis le 29 Novembre jusqu'au 9 Décembre, les vents dominans ont soufflé 13 fois N.-O., 9 fois O., 7 fois S.-O., et 1 fois S.-E.

◉ Nouvelle lune, le 17 Déeémbre. M. S. U.

Depuis le 29 Novembre jusqu'au 9 Décembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{4}{12}$. — La moindre de 27 p. 4 l. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 7 deg. $\frac{6}{10}$. — Il est descendu à $\frac{7}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 84 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Eruption mensuelle compliquée d'adynamie et d'ataxie. (1)

CHARLOTTE LAMOTTE, âgée de seize ans révolus, d'un tempérament bilieux, résidant à Paris, depuis environ six mois, avait eu pour la première fois ses menstrues vers le 15 Avril 1808. Six semaines après elle fut attaquée de la rougeole; et cet exanthême fut si benin, que les secours de l'art ne furent point invoqués. Dans le cours de huit jours qui suivirent sa guérison, elle resta exposée pendant trois heures à l'influence directe et réfléchie des rayons solaires brûlans. Le lendemain, fièvre, vomissement; le jour d'après on lui administra l'ipécacuanha, dont l'effet fut d'abord deux vomiturations, et ensuite quatre selles après l'usage d'un bouillon gras. Presque dans le même temps le délire et une hémorragie par la bouche et le nez se déclarèrent. Un homme de l'art ayant été mandé, il eut la douleur de voir ses soins impuissans; je fus appelé à mon tour; c'était le lundi 20 Juin, huitième jour de la maladie et le troisième du délire et de l'hémorragie. En arrivant je fus frappé, je l'avoue, de la grande quantité de sang que la malade venait de perdre. Son état répondait à cette perte. Il y avait douleur au creux de l'estomac; oppression, chaleur de la peau. Le pouls était petit, accéléré, la soif intense, enfin le délire et la faiblesse dans les mouvemens musculaires terminaient ce tableau.

J'ordonnai de suite de changer l'attitude du corps, et d'en relever la partie supérieure; de l'eau très-froide, chargée d'acide citrique pour boisson; une potion calmante et astringente en même tems; un topique de thériaque et d'opium au creux de l'estomac, un pédiluve synapisé, immédiatement suivi d'un synapisme à chaque région subplantaire; en outre de rafraîchir l'appartement, en établissant des courans d'air et en répandant de l'eau fraîche.

Deux heures après, même état, continuation des mêmes moyens; défense de faire parler la malade. — A ma troisième visite l'hémorragie parut moins abondante, et quelle fut ma satisfaction de la trouver arrêtée en arrivant le soir vers les neuf heures. La nuit fut assez bonne, mais la malade délira à son ordinaire.

Le jour suivant, neuvième de la maladie, la limonade pour boisson fut continuée, la potion rendue moins astringente et plus calmante, quelques cuillerées de bouillon gras en gelée; pédiluve simple le soir.

Le 10, le délire avait été violent dans la nuit. Le matin le pouls était concentré. Potion fortifiante, tisanne appropriée, vésicatoires volans.

Le 11, le 12, mieux apparent. Le délire avait cessé.

Le 13, délire violent, selles de matières noires et très-fétides à la suite d'une potion laxative administrée en plusieurs tems. Urines rouges et rares, pouls toujours fébrile; la fièvre se présentait avec rémission le matin et exacerbation le soir. Potion calmante, tonique, acidulée, eau de riz pour boisson, la malade n'en voulant pas d'autre. Changement fréquent de linge.

Le 14, suspension des fonctions de l'ouïe. Les lèvres, les dents étaient couvertes d'un enduit noirâtre; la langue était noire, raboteuse et

(1) Nous avons respecté les expressions modernes de l'auteur de l'article, qui ne sont certes pas celles de notre langue médicale.

sèche, comme si elle avait été soumise à l'action du feu. Le pouls était petit, accéléré; dans la nuit sueur fétide, inquiétude, délire. Etat adynamique prononcé. Potion fortifiante acidulée, vin mêlé à la tisane; soin de laver fréquemment la bouche et les lèvres, de renouveller l'air de la chambre.

Le 15, forces moins abattues, délire plus paisible. — Usage continué des mêmes moyens, en ajoutant demi-lavement simple.

Le 16, le demi-lavement de la veille avait été suivi de plusieurs selles de matières verdâtres. L'état de la malade étant le même, les mêmes moyens furent prescrits. Elle consentit à prendre du bouillon aux herbes, mais à froid, et à humecter sa bouche en suçant des fruits acides.

Le 17, les mouvemens de la nature qui annonçaient des évacuations par les selles, étant une indication formelle d'après le précepte, *eo quo natura vergit educendum est*, je prescrivis une potion laxative par cuillerée toutes les heures. La malade alla huit fois à la selle. Le soir potion calmante et tonique.

Les 18, 19, 20, insomnie, délire continuel et furieux. La malade devait être contenue dans son lit, car dans certains momens, elle voulait se jeter sur les assistans. Anxiété, soif intense, toux sèche, ventre libre, urines dans l'état naturel, pouls fébrile, rémission des symptômes le matin, exacerbation le soir. La malade refusa de prendre ce qui avait été prescrit. Application froide à la tête, boisson acidulée, potion calmante le soir.

Le 21, suintement sanguin par le nez, délire, déglutition pénible, affaissement, sueur à la face, réponses brusques, dures; imminence de fièvre ataxique ou maligne. La malade refusait tout, même la potion. Tisanne vineuse, vin préparé avec le sucre et la canelle, et lavement de kinkina répété plusieurs fois dans le jour.

Le 22, même état de délire, pouls petit, déprimé, évacuations alvines fréquentes, prostration de forces, soif nulle. Répugnance pour la boisson, trismus.

Demi-lavement avec le kinkina et le camphre de trois en trois heures, au moment sur-tout où la malade avait été à la selle. Potion composée avec les amers, les fortifians et les antiseptiques.

Le 23, débilité plus grande, pâleur, sécheresse de la peau, chaleur mordicante, yeux ternes, figure décomposée, perte de la parole, soubresauts des tendons, plusieurs accès convulsifs généraux dans le jour. Usage plus rapproché des médicamens déjà prescrits, vésicatoires au gras des jambes.

Le 24, à l'état d'hier ajoutez des sueurs partielles, sur-tout à la face. Usage alterné de la potion ci-dessus, avec du vin renforcé d'eau de canelle édulcorée avec le sirop de fleurs d'orange; en outre frictions sur l'abdomen avec une préparation de quinquina et de camphre. Pansement des vésicatoires deux fois le jour.

Les 25 et 26, continuation des moyens ci-dessus.

Le soir du 26, à l'approche d'un météore, je me transportai chez la malade. Je trouvai un assoupissement comateux, insensibilité, prostration générale, la cinquième pulsation répondant au tems de la quatrième. Evacuations alvines à l'insçu de la malade, déglutition si douloureuse que chaque fois qu'elle était provoquée, elle semblait rendre le dernier soupir. Accès convulsifs, délire continuel, mais moins prononcé dans ses effets. Urines limpides et citronées. Je recommandai d'user le plus souvent possible d'une potion où l'extrait de kinkina et le camphre entraient à haute dose; dans l'intervalle, quelques cuillerées du vin dont nous avons parlé; d'heure en heure frictions alkoolisées avec le kinkina et le camphre sur toute l'habitude du corps. Ce dernier moyen fut le seul employé, la déglutition étant devenue impossible.

Le 27, léger amendement, néanmoins pouls intermittent le soir, déjections copieuses et moins fétides.

Le 28, la nuit avait été bonne, et le délire moins prononcé, le pouls était meilleur, la respiration plus libre, et la langue moins sèche. La malade était plus docile sur le régime. A ma visite du soir, j'appris qu'elle avait dormi toute la journée, ce qui me porta à ranimer l'action des vésicatoires. Durant le cours de la maladie, le sujet n'avait peut-être pas dormi deux heures d'un profond sommeil; je ne devais donc pas être en quelque sorte fâché qu'il eût dormi; mais

comme toute transition brusque peut être un piège tendu au malade et au médecin, sur-tout dans une maladie de cette nature, la prudence voulait que je me tinsse sur mes gardes. *Omnis mutatio subita, mala; natura non amat ire per saltus.* La nuit fut agitée comme je l'avais prévu, néanmoins il n'y eut point de délire.

Le 29, changement favorable dans le sens de l'ouïe. Les lèvres, les dents qui étaient noires auparavant, commençaient à reprendre leur couleur naturelle; la langue était dépouillée sur ses bords; l'enduit du milieu, tenace auparavant et comme incrusté, était soulevé : indication de la mobilité des matières contenues dans les premières voies, et du moment favorable à leur expulsion. Une boisson laxative agit d'abord par les voies supérieures, et ensuite par les selles. Ces dernières évacuations se continuèrent d'elles-mêmes les jours suivans, et dès ce moment l'impulsion ayant été donnée à la nature, elle a fait tous les frais jusqu'à l'évacuation complette des produits excrémentitiels.

Aujourd'hui, trente-deuxième jour de la maladie, l'appétit se prononce, le pouls est naturel, le sommeil tranquille; toutes les fonctions, en un mot, sont rentrées dans l'état naturel. Le sens de l'ouïe a repris ses premières fonctions; mais la malade qui est en pleine convalescence, et qui jouit de toutes ses facultés morales, ne se rappelle absolument de rien, tant elles avaient été altérées.

Tel est le cas qui vient de s'offrir à ma pratique, je l'ai relaté avec exactitude et fidélité. Il est hors de doute que la cause de tout ce désordre doit être rapportée à l'administration du vomitif dont j'ai parlé. En effet, il existait chez le sujet un état sanguin, puisque ses menstrues qui avaient paru pour la première fois en Avril 1808, n'avaient pas reparu, quoique son âge et son développement physique et moral comportassent cette évacuation. D'un autre côté, la malade avait eu depuis peu la rougeole. Cette affection, comme on sait, introduit dans le systême une disposition inflammatoire; en outre le sang avait été rarefié, et son afflux dirigé vers les parties supérieures par l'effet de l'insolation. Enfin le vomitif en appelant vers l'estomac le sang de l'utérus, ce que l'événement parut justifier, n'a pu qu'ajouter à cette tendance du sang; dès lors l'hémorragie était dans la classe des choses ordinaires; et pour la développer, il a suffi de son influence. A cette hémorragie s'est lié un état adynamique (putride), élément très-propre à favoriser la fièvre ataxique (maligne), ce qui n'a pas manqué d'arriver, et le délire qui avait paru dans le principe, a augmenté par sa ténacité le danger de ces divers états.

Ayant eu occasion de parler de cette maladie à plusieurs de mes confrères très-instruits, tous furent d'avis qu'elle se terminerait par la mort. Je partageais moi-même cette opinion; car outre que le cas était grave de sa nature, les circonstances de la température alors très-chaude et très-débilitante; l'indocilité de la malade, la complaisance meutrière des personnes qui la servaient, venaient encore l'aggraver. Je ne me décourageai pas néanmoins, mon zèle s'accrut au contraire par l'imminence du danger. Je suis parvenu à démentir tous les pronostics, et la malade est aujourd'hui parfaitement rétablie. Tant il est vrai, qu'avec des soins assidus, une application soutenue, sur-tout en observant, étudiant la nature, la suivant pas à pas et la prenant pour guide, le vrai médecin, qu'on reconnaîtra toujours à ces traits, obtiendra des succès inattendus, et fera des espèces de miracle.

On ne saurait trop insister sur cette vérité, et je me suis cru obligé de publier cet exemple nouveau, pour en fournir une nouvelle preuve.

LARCHER, *Docteur médecin, de Montpellier, rue de l'Arbre-Sec, n° 1.*

Note du Rédacteur. — Nous avons rapporté d'autant plus volontiers ce fait, que nous connaissons personnellement le génie d'observation du Praticien de qui nous le tenons, et qu'il offre une nouvelle occasion de signaler l'imprudence de ces gens qui sans mission, prennent leur zèle pour du talent, et administrent un conseil en médecine ou un médicament, comme ils donneraient leur avis sur une mode nouvelle. Il est certain que le vomitif donné ici par une personne étrangère à l'art de guérir, a causé toute la maladie, en transportant sur les voies alimentaires l'irritation portée sur l'uterus, qui, sans cette diversion intempestive, eût exécuté sans obstacle les augustes fonctions que la nature lui avait confiées, et eût donné une bonne menstruation, au lieu de voir éclore une fièvre putride. Le vomitif a causé tout le désordre; de même qu'administré dans une apoplexie sanguine (active), il ajoute aux dangers, et même peut causer la mort.

DE L'INOCULATION DES VIRUS.

Quel aliment sans cesse renaissant à la curiosité publique que le tableau des jongleries ou des erreurs médicales! Qu'un médecin, à la tête d'une grande armée, dans un pays étranger, essaye de la relever du découragement en osant s'inoculer la peste.. c'est bien, Desgenettes eut ce courage; qu'une Reine, éprise de son auguste époux ose attacher ses lèvres aux lèvres de sa plaie et aspire la mort avec le venin de la blessure... il est beau ce modèle de dévouement conjugal! Qu'un médecin obscur consente, pour rassurer une famille de bons cultivateurs de la Beauce à manger, devant eux, et sans ostentation, de la chair d'un animal enragé, j'eus ce bonheur il y a dix ans, et je fus payé de cette espèce d'audace par la paix de ces bonnes gens; que des savans aient essayé d'opposer au venin de la vipère un contrepoison spécifique, en ne l'employant qu'après avoir provoqué les morsures du reptile irrité, Rhédi, Spalanzani et Fontana ont fait ce beau sacrifice à l'enthousiasme de la science et de l'humanité; qu'un physiologiste, guidé par l'expérience, ait conçu l'heureuse idée de neutraliser, en ne l'inoculant qu'après lui avoir fait traverser un individu d'espèce différente, le levain d'une maladie contagieuse, Jenner eut cette gloire, et la postérité le proclamera le bienfaiteur du genre humain. Dans tous ces actes, je vois un but certain d'utilité générale compensant le péril du dévouement personnel; mais que, parodiant tristement ces hautes expériences, un médecin nous annonce dans les journaux (1) qu'il vient de s'inoculer le vice cancereux, j'en demande pardon à ses sublimes spéculations, mais ces tentatives n'annoncent que de l'imprudence sans profit et du danger sans honneur. Préval aussi osa donner le scandaleux spectacle d'une autre espèce d'inoculation, avec cette différence qu'il usait d'un préservatif pour qu'elle fût impunie. Mais je vois encore ici du moins un spéculateur qui veut accréditer un remède et prouver sa bonne foi en en faisant l'essai sur lui-même. Que veut obtenir M. Alibert en s'inoculant le virus cancereux? prouver qu'il n'est pas communicable? et pourquoi? l'expérience n'est pas heureuse, et l'évènement est bien contraire à sa prétention, car ceux qui l'ont tentée ont tous été incommodés; et qui sait si ce virus déposé dans le système n'éclora pas à telle ou telle époque donnée? Il y a plus, ou la théorie de la vaccination est fausse, ou l'expérience de M. Alibert est dangereuse; car l'une et l'autre ne sont que l'introduction dans l'organisme d'un virus étranger. Ainsi son épreuve, si elle eût réussi, n'eût tendu qu'à déconsidérer la vaccine et prouver son inutilité; en ne réussissant pas, elle tend à compromettre gratuitement, et sans utilité comme sans gloire, la vie ou la santé des individus qui se sont un peu aveuglement soumis à ses expériences. Parmi elles, il n'a pas sans doute cru que nous porterions en compte celle de faire manger à un chien du pain imprégné d'un pus ichoreux, et pris d'un cancer ouvert et des lambeaux d'une joue cancéreuse. Cette expérience, plus dégoûtante qu'instructive, ne fait que confirmer ce qui n'était plus en doute depuis long-tems, savoir: que les poisons ont un mode d'agir relatif, et qu'en général ceux qui le sont par inoculation ne le sont point, étant ingérés par les voies digestives, *et vice versa*. Autre est l'action d'une substance sur la tunique de l'estomac, autre sur la poitrine, autre sur le sang, autre sur la lymphe, le fluide nerveux, etc.; enfin il y a loin de l'assimilation par la digestion à celle par l'absorption cutannée. Il est beau de tenter des expériences dans le silence de son cabinet, mais avant de les divulguer, on doit examiner le *cui bono* et craindre de donner un exemple dangereux à suivre à mille têtes inconsidérées qui, rassurées par l'intention, finiraient par faire de la société l'amphithéâtre périlleux de leurs imprudentes épreuves. M S. U.

(1) *Journal des Arts* (2 Décembre), feuille à laquelle nous aimons à rendre une justice méritée.

ENTREPOT DE LA PROVIDENCE.

Nous exposâmes dans le nº 1er (1er janvier 1808), sous le même titre, d'après l'idée du docteur Petit, de Lyon, la nécessité d'un établissement dans les grandes villes, spécialement affecté aux accidens imprévus, aux évènemens qui demandent un secours subit et dont le re-

tard met en danger la vie de celui pour lequel on l'implore. Un fait récent vient de nous prouver l'urgence de cette institution. Un poëlier tombe d'un quatrième étage, en posant un tuyau chez M. Delpont, fabricant, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, nº 52 : il tombe de cette hauteur la tête baissée, sur un toît qu'il défonce et traverse. Qu'on juge s'il était moulu ! Des ouvriers de la fabrique s'empressent de le ramasser et de le porter à l'hòpital le plus voisin, *la Charité*, rue des Saints-Pères. Il n'y a pas de lit, répond-on : *Il n'y a pas de lit à la Charité !!!* Charité, Charité, cesse donc de porter un si beau nom, ou continue de le mériter! Mais qu'on me dise avant si c'est pour les administrateurs ou pour les malades, que les hôpitaux ont été fondés ! !

On emporte le blessé, on le rapporte; le tems se perd en pourparlers (et quel tems, s'il y eût eu hémorragie !) Enfin, tout ce qu'on peut obtenir, c'est que le malheureux blessé soit pansé au bout de deux heures par l'honnête chirurgien de garde ; puis un fiacre le conduisit à l'Hôtel-Dieu (1). Ses camarades demandèrent envain une civière : il n'y en a pas, répondit-on encore... Comment, dans un hôpital où sont des salles de blessés, il n'y a pas de civières ! Pour quel usage ces machines de transport ont-elles donc été inventées, si ce n'est pour les lieux où elles sont le plus utiles ? Craint-on, en les prêtant ainsi, de les perdre, et que le même mouvement qui porte l'homme au cœur sensible à porter son semblable à l'hôpital, ne l'invite, en sortant de ce lieu de douleurs, à entrer au cabaret voisin, et à y laisser la civière pour le prix du vin bu : (car chez l'homme les défauts sont si proches des qualités, et il est si vrai de dire que le même sentiment fait éclore chez lui, selon l'occasion, un vice ou une vertu !) Eh bien, qu'il y ait des hommes gagés pour suivre chaque civière à sa destination, et répondre de sa rentrée; et qu'un malheureux ne tombe pas de cinquante pieds de haut, sans être du moins certain qu'une bonne litière le transportera à bras et doucement à un hospice, au lieu qu'un triste fiacre ajoute à ses douleurs les tortures du transport, à chaque cahot, et fait courir inévitablement le risque d'aggraver la blessure.

Mais ces petites précautions ne seront rien sans l'institution de *quatre entrepôts de secours d'urgence*, dans les grandes villes, situés à quatre distances, telles que de chaque endroit de la ville, le pauvre ouvrier ait, dans le quartier où il travaille, un moyen prompt et sûr d'être secouru, quelque accident qui le surprenne. Nous en avons indiqué sommairement la composition. Ce serait à la religion à consacrer ces refuges du malheur. Quel moyen plus certain de faire triompher la religion qui fait un précepte de la charité, que d'en offrir le continuel exercice. Un ministre des autels, toujours prêt à offrir à l'infortuné les consolations de sa haute médiation entre le ciel et la terre, veillerait seul sans cesse pour le salut de tous, auguste sentinelle avancée sur les terres de l'espérance !!! Je voudrais qu'au matin de chaque jour consacré au seigneur et au repos, ses mains pures s'élevassent vers le ciel pour le peuple qui se ferait une douce habitude de venir dans ce jour visiter le lieu consacré à ses soulagemens. Après être venu la première fois seulement pour le reconnaître, il contracterait un sentiment mêlé de reconnaissance et de piété, né d'un premier mouvement de curiosité intéressée, et accoutumerait la génération qui lui succèderait à cette alternative habitude de curiosité et de religion, d'espoir et de bienfait. On vante, avec raison, le recueillement des braves invalides, dans le temple érigé par Louis-le-Grand, à la valeur trahie par le sort des combats, ou amortie par la vieillesse. Oh ! combien cet oratoire serait plus inspirant, qui ne contiendrait que des hommes échappés comme par miracle à des dangers mortels, ou pénétrés de la vérité que le lendemain de cette adoration leur vie sera exposée à des périls certains, et qu'ils viendront ce jour même, peut-être, au même lieu où leurs lèvres baisent avec respect le pavé consacré par la présence d'un Dieu, chercher un remède à un accident dont ils courent chaque jour le danger. Religion sainte, toi seule ennoblis les terreurs; et quand ta main remet celle du malheur dans celles de la bienfaisance, sans acception des cultes, tu offres sur la terre l'image de la divinité secourant ses enfans.

M. S. U.

(1) J'ai toujours vu avec surprise et peine, qu'on reçût des blessés dans les hôpitaux destinés aux fiévreux, dont les salles exhalent des miasmes capables d'infecter les blessures, ou au moins d'en retarder la guérison. *Uvaque conspectâ livorem ducit ab uvâ*: ou, si l'on veut, *Viccini pecoris contagia lædent.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, Nº 26.

thériaque n'est-elle pas composée de mille et un ingrédiens les plus discords en apparence ; et c'est de ces élémens insociables que résulte le meilleur des stomachiques ; de même qu'une harmonie délicieuse résulte de la combinaison multipliée de sept notes musicales, variées à l'infini. Au reste, soit, Messieurs ; mais quand j'ai pris six gouttes de mon élixir le matin avant de déjeuner, j'ai ma provision de gaîté pour la journée, et notez, Monsieur le Rédacteur, que j'en suis très-ménager; car il faut être économe même du bonheur, si l'on veut qu'il ne cesse pas d'exister... Annoncez mon élixir, dans votre Gazette impartiale ; ajoutez même, si vous voulez, que ma porte sera ouverte, gratis, aux hypochondriaques qui voudront en essayer.... Ma porte va être assiégée, direz-vous,... eh bien ! voyons....

Je vous salue, BOIVEAU, *D. M.* »

Cette découverte serait plus prisée par les habitans de la triste Angleterre, que par ceux de l'heureuse France ; pourtant sans être travaillés du spléen, les Français paraissent être devenus plus méditatifs depuis quelques années, et c'est aux *songe-creux* que ce breuvage conviendrait merveilleusement. Cette idée, au reste, de réjouir le cœur, de désopiler la rate, n'est pas aussi étrange et nouvelle qu'on pourrait le croire. *Les Elémens de pharmacie, de Baumé*, qui ne sont eux-mêmes qu'une compilation des différens *codex* des diverses pharmacopées (que chacun copie, imite, altère sans les citer, en remplaçant les mots anciens par des termes nouveaux) offrent, page 546, la recette d'une poudre *létificante*, contenant dix-neuf substances, parmi lesquelles nous prierons les chimistes de nous préciser l'emploi, le besoin et la vertu des os du cœur de cerf, des perles préparées, de l'ivoire, qui ne sont point ici comme terre absorbante, puisqu'on ne les calcine point, et qui donnent un mucilage indigeste, et par conséquent très-peu propre à donner de la gaîté. Quant au safran, au musc, à l'ambre gris, au camphre, au styrax, au macis qui y entrent également, telle de ces drogues qui convient merveilleusement à telle constitution, suffirait pour arrêter la digestion et donner des attaques de nerfs à telle autre. Voulez-vous un vrai létificant, levez-vous de bonne heure, faites deux lieues avant de déjeuner, nourrissez-vous de mets salubres, buvez un vin généreux. Gens riches, ne vous occupez ni de sciences ni de politique ; gens aisés n'ayez point d'ambition ; pauvres gens ayez de la conduite. Soyez, les uns bienfaisans, les autres faisant bien ; soyez tous aimans et vertueux. Voilà la panacée du bonheur et de la santé, le *létificant* par excellence. M. S. U.

Du Sel blanc.

UN savant modeste et qui veut être ignoré, nous a fait passer une note à laquelle son nom ne pourrait qu'ajouter une grande autorité, et nous sommes fâchés de ne pas partager son opinion. Il s'agit de la plus ou moins grande intensité de salaison entre le sel gris et le sel blanc, et il se range du parti du premier. Son argument est que le sel blanc tient bien plus d'eau de cristallisation que le sel gris ; qu'ainsi, à *poids égal*, une quantité de sel blanc sale moins qu'une quantité de sel gris, et sa preuve, c'est que dans toute la Flandre, où l'on s'occupe à transformer le sel gris en sel blanc, l'on obtient toujours un poids de sel blanc plus considérable que celui du sel gris employé, malgré qu'il reste un résidu assez considérable en terre et en muriate de chaux et de magnésie non cristallisable. C'est précisément son propre argument que nous invoquerons pour arriver à la preuve contraire à son assertion. Comment transforme-t-on le sel gris en sel blanc, si ce n'est en mettant ce premier dans de l'eau, et en faisant évaporer jusqu'à siccité, après avoir, par le départ,

séparé les matières hétérogènes. Or, le sel ne devient blanc que parce que ses molécules écartées par l'eau retenue, réfléchissent plus de rayons solaires qu'auparavant. Mais l'eau retenue n'est qu'en quantité comparée aux matières hétérogènes soustraites par l'épuration, et cette eau, insipide par elle-même, contractant la sapidité du sel avec lequel elle est en contact, doit certes avoir plus de qualité salante que des matières ayant une sapidité étrangère à ce goût ou même insolubles. Ajoutons que l'eau de cristallisation laissant au sel blanc une plus grande disposition de solubilité non à l'air (parce que le sel blanc saturé d'eau n'a plus la même affinité avec l'humidité, et est par conséquent moins déliquescent que le gris qui doit cette propriété à la présence du muriate de chaux), mais avec toutes les substances auxquels on le mêle, il en résulte (1) que sa facilité de pénétrer ces substances, doit être en raison de la plus grande division de ses molécules, et comme il ne contient qu'un sel homogène, il doit également donner un sentiment unique et plus profond de salaison que quand cette sensation était retardée, partagée ou enchaînée par la présence de substances hétérogènes. Cela est si vrai que le sel gris dissout et retient moins d'eau que le sel blanc, qu'il est toujours prêt a quitter ses parties hétérogènes pour happer l'humidité de l'air, et que pour donner au sel blanc une qualité salante plus intense sous le même volume, il suffit de le faire sécher davantage pour lui enlever par l'évaporation tout l'excédent de son eau de cristallisation; ce qu'on fait avec le plus grand soin dans les salines impériales de l'est, dont le sel est aussi sec et cassant, que brillant et léger. Cette vérité nous semble d'une démonstration rigoureuse et palpable. (1)

Nota. Le dépôt général des *Salines impériales de l'est*, est à Paris, rue St.-Honoré, n° 331, vis-a-vis le marché des Jacobins.

M. S. U.

(1) On doit remarquer que les parties les plus solubles du sel gris ne sont pas du muriate de soude, du sel proprement dit, qu'ainsi on ne peut argumenter de la solubilité plus grande du sel gris pour en conclure son plus de sapidité.

(1) Une remarque, qui n'est pas ici sans intérêt et sans quelque poids, c'est qu'on a vainement essayé, dans les montagnes du Jura, d'employer, pour la confection de ces beaux fromages de Gruyères, qui se transportent jusque dans les Indes, du sel gris que des contrebandiers y apportèrent à très-vil prix. Il a fallu revenir à l'emploi du sel blanc qu'il semble au reste que la nature a semé dans les flancs des mêmes montagnes qui donnent des plantes si aromatiques, des troupeaux si brillans, un lait si pur, comme elle a placé en général le secours à côté du besoin... le mal à côté du remède !

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

COUVERTURE DU N° 36. — 21 Décembre 1808.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

BARTHELEMI CABROL, est un chirurgien français qui démontra l'anatomie avec distinction à Montpellier en 1595, avec une pension de cent écus : il fut aussi premier chirurgien de *Henri IV*. Il a donné au public un traité d'anatomie sous le titre de *Alphabeticum anatomicum ;* on y trouve beaucoup d'observations intéressantes, parmi lesquelles se distingue celle qui a pour objet un soldat qui fut pris dans le moment même où il faisait à une fille, le dernier outrage, et qui ayant été aussitôt pendu par ordre du connétable *de Montmorency* fut porté de suite à l'amphithéâtre : CABROL, qui en fit la dissection, ne lui trouva point les deux preuves de la faculté virile, dont l'abus l'avait conduit au supplice : *testes ambo.*

Nota. *Les Souscripteurs, dont l'abonnement finit au 1er Janvier prochain, sont priés pour la dernière fois de le renouveler, s'ils veulent n'éprouver aucun retard dans leur envoi.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'HIVER s'est enfin prononcé, et le 17 sur-tout a jugé le procès jusqu'alors indécis encore, malgré la dominance exclusive du souffle du rhumb nord depuis huit jours. Dans ce jour, la neige a couvert de son manteau monotone nos campagnes et les rues peu fréquentées de la capitale, l'ont d'autant mieux gardée, qu'un vent âpre et impétueux ajoutait encore à la froidure de l'air, dont le thermomètre avait marqué le matin la température à 4 degrés sous zéro. Ce vent a augmenté encore pendant les jours suivans, comme il arrive dans les solstices, et ce début, voisin d'un premier quartier de la lune surtout, semblerait nous menacer d'un hiver rigoureux, si depuis quelques années les gelées, autrefois si vantées, ne semblaient remplacées par une température aussi molle que maladive.

Laissons l'astronome Lamarck hasarder ses aventureuses prédictions, toujours à l'époque fixe démenties par l'expérience; laissons un digne rival de Mathieu Lansberg, prédire plus surement le 25 qu'il a fait beau le 20, et répéter *in verba magistri*, qu'il en devait être ainsi de par les *syzigies* et les *contre-nœuds.* Nous trouverions au besoin dans Hippocrate des pronostics météorologiques plus sûrs que dans Lamarck et son juré-crieur; il est heureux au reste pour le premier qui, à sa météoromanie près, est un homme de mérite, d'être enterré dans un Journal inconnu. Quelques malins seulement rient de ces funérailles incognito, et il n'en serait pas quitte pour ces gaîtés *intra muros*, si, par exemple, le journal de l'Em-

pire était le dépositaire de son Uranomancie. Trop de gens sauraient à point nommé que la température prévue est justement celle qui n'est point arrivée, pour que, parmi eux, quelques-uns n'en manifestassent pas de l'humeur et ne se permissent pas quelques plaisanteries, dont la moindre vaudrait mieux que les calculs de l'astrologue. Cependant si une feuille de ce Journal ignoré échappait à la faux du tems, et tombait un jour dans les mains de quelque météorologue qui eût tenu note exacte des modifications de l'atmosphère, quelle pièce de conviction contre le savant académicien! Le meilleur, le plus sûr est donc de prédire terre à terre ce qui est arrivé, et c'est ce que nous allons faire.

Le vent du rhumb nord, par une fatalité étrange et assez rare, a soufflé seul depuis dix jours, quoique nous ayons éprouvé quelques jours d'une douce température; mais cette douceur n'était que relative, et l'on avait en effet chaud à midi au soleil, parce que la nuit et même le matin, le thermomètre était descendu au-dessous de glace. Or, cinq degrés au-dessus, donnent une température presque chaude pour celui qui en a éprouvé une de cinq degrés au-dessous. Le 9, le tems a été couvert et s'est terminé par de la pluie qui a continué le lendemain, mais convertie en neige par la gelée qui a augmenté le 11, au point que le thermomètre est descendu à quatre degrés sous zéro; à midi le le soleil était brillant, l'air était vif, mais pur; c'était un dimanche, et les Thuileries étaient remplies de promeneurs comme au printems. Le 12, le 13, le 14, le 15 et le 16, alternative de nuages, de soleil, de froides giboulées, de brouillards pénétrans. La Seine voit augmenter sensiblement ses eaux jaunâtres; mais tout à coup les rues fangeuses sont sèches le 17 au matin par une forte gelée. Le soleil brille un moment à l'horison; mais dès midi tombe une neige rare et fine qui continue le reste du jour et toute la nuit. Le 18, il en tombe encore par intervalles; mais la gelée tient plus âpre encore.

Le changement de la température a influé d'une manière subite et bien précise sur la nature des maladies. On a vu des fièvres putrides, à leur 15e, 17e et 21e jour, prendre soudainement l'aspect d'une période plus avancée, et se terminer en effet quelques jours après, comme si la tension de la fibre causée par la rigidité de l'air, avait ranimé la vitalité en réveillant l'excitabilité musculaire. Les maladies inflammatoires, au contraire, ou *sthéniques*, selon l'expression des médecins qui professent le commode Brownisme, ont vu leurs symptômes acquérir une funeste intensité, et les fluxions de poitrine, les péripneumonies, les apoplexies sanguines, les fièvres bilieuses, la frénésie, l'ophtalmie, le cholera-morbus, l'érysipèle, les rhumes de chaleur, comme on dit, le mal de gorge, la fièvre éphémère même, en un mot les maladies *actives*, ont pris rapidement une augmentation, un excès d'action très-dangereux, si la médecine n'a pas su modérer cette impétuosité. On a observé que les malades, tranquilles jusqu'alors, ont éprouvé tout à coup des douleurs de tête, des hémorragies (heureusement critiques ici), ont eu la langue ardente, et quelquefois subitement bleue, ou même noire à sa racine; le pouls devenait bondissant, la respiration laborieuse, avec point de côté, sur-tout dans la région du foie, les aîles du nez s'affaissaient, etc.: l'indication a été pressante; il a fallu sur-le-champ recourir aux émolliens très-légèrement acides, à l'orangeade, au petit-lait nitré et émulsionné, à l'eau de poulet, aux lavemens répétés, aux pédiluves, quelquefois même, si l'indication était impérieuse, aux vésicatoires, dont le premier effet est d'accroître l'inflammation actuelle; on a utilement employé les compresses d'oxicrat sur le front, les feuilles de laitue sur les reins, des flanelles imbibées de lait chaud sur le ventre; des ventouses scarifiées sur les hypocondres, quelquefois même des saignées, mais sur-tout l'absence des purgatifs, du vin et de l'opium. Les purgatifs ne doivent s'employer que lorsqu'il surviendra des signes de gastricité non équivoques, par une température plus douce: le vin ne convient que lorsque le relâchement aura succédé à l'érétisme, et le camphre, le nitre, l'eau, sont bien autrement calmans que l'opium: ce dernier médicament ne serait convenable en ce moment, et seulement à très-petite dose, que dans le cas où une éruption aurait disparu: alors on en seconderait la vertu

GAZETTE DE SANTÉ, ou JOURNAL ANALYTIQUE, etc.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES contenues dans les soixante-douze Numéros de la GAZETTE DE SANTÉ, *depuis le 1er Janvier 1807 jusqu'au 1er Janvier 1809.*

Nota. Tous les articles dont l'Auteur n'est pas indiqué sont du Rédacteur-général. La lettre A signifie première année, la lettre B. la seconde, la lettre C. couverture, et le chiffre qui suit ce C. indique le numéro auquel est attachée cette Couverture, qui n'est jamais paginée, et doit être reliée immédiatement chacune après le numéro auquel elle appartient.

A

B.

C.

D.

E.

F.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

par des frictions d'esprit de vin camphré et cantharidé sur l'habitude du corps, l'urtication, la flagellation, et des breuvages carminatifs. On a vu des bains chauds réussir merveilleusement dans cette circonstance désespérée, en évitant bien l'accès du moindre froid, et cette méthode vient de nous réussir, *veluti incantamento*, dans une fièvre milliaire rentrée. On a observé beaucoup de dyssenteries qui ont demandé un régimes très-tempérant et mucilagineux.

Au reste, dans cette brusque transition de température, nous insisterons sur-tout sur notre système favori, le régime préservatif. Le froid en resserrant les pores, fait refluer les humeurs de la circonférence au centre, et sur-tout la transpiration cutannée, et s'il était nécessaire d'en donner quelques preuves, nous ne choisirions que les plus vulgaires, par exemple, le besoin plus fréquent d'uriner, et l'eau qui dégoutte des narines en s'exposant au froid. Or, ce régime consiste à faire plus d'exercice, au lieu de rester stationnaire auprès d'un bon feu, à se vêtir plus chaudement, à prendre le matin quelque infusion légèrement aromatique (le bothris par exemple), à préférer un déjeûner chaud à tout autre, à boire moins de vin, très-peu de café, point de liqueur spiritueuse, à moins qu'on ait quelque voyage à faire et qu'on n'ait pas eu le tems de se lester l'estomac d'un bon repas, à rester sur son appétit qui en général s'accroît par le froid, à ne pas prodiguer sur l'autel de la volupté le feu divin dont l'âpreté de la saison va nous faire un nouveau besoin; enfin à mettre dans toutes nos actions, dans nos jouissances, comme dans nos travaux, une modération dont nous sommes récompensés par la santé, qui en est le résultat nécessaire. *In medio stat virtus.*

Depuis le 9 Décembre jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 19 fois N.-O., 7 fois N.-E., 2 fois N., 1 fois O., 1 fois S.-O.

☾ Premier quartier, le 24 Décembre.

M. S. U.

Depuis le 9 Décembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 5 lig. $\frac{11}{12}$. — La moindre de 27 p. 9 lig.

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 6 deg. $\frac{3}{10}$ (dilat.) — Il a descendu à 6 d. $\frac{4}{10}$.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. d. — Et pour le *minimum*, 90 deg.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

AVIS.

Nous prévenons nos nouveaux Abonnés qu'il existe des collections entières de notre Gazette, de 1806, 1807 et 1808, à 15 fr. ces deux premières années, et 18 fr. 75 c. la dernière. Des exemplaires complets de la Gazette de santé, depuis notre rédaction (du 20 Juillet 1804), remis à notre bureau, il en reste encore deux, moyennant 73 fr. 25 c., chaque collection complète jusqu'au 1er Janvier 1809. — MM. les Abonnés de 1808 ne doivent pas oublier de joindre 3 fr. 75 c. aux 20 fr. de leur renouvellement pour la Couverture de l'an passé, depuis Avril.

Nous devons aussi à nos lecteurs de leur déclarer que plusieurs médecins, et même des pharmaciens, nous ont écrit pour se plaindre que le *vin anti-leucorrhéen*, qu'ils ont composé d'après notre recette, a un goût jaunâtre et nauséabond; que sa couleur est trouble et noirâtre; deux circonstances ont causé ce double inconvénient: 1°. Ils ont employé du faux angustura, nommé improprement angustura occidental, qui diffère essentiellement de l'angustura véritable. Pour le distinguer de celui-ci, il est bon que nous en donnions ici le signalement: le faux augustura a l'écorce rugueuse, gercée, jaunâtre à sa superficie, avec quelques nuances d'un rouge d'ocre, et qu'on croirait lui avoir été donné en la roulant dans une terre colorée. L'intérieur est de couleur chamois, ainsi que sa cassure qui est à fibres courtes et nullement résineuse. Cette écorce est spécifiquement bien plus légère que celle du véritable angustura. Sa saveur est d'un amer nauséabond, et pire que l'aloès, dans la poudre duquel, mêlée à de l'assa-fœtida, il semblerait qu'on l'ait agitée. Son infusion et sa teinture ont une nuance noirâtre. 2°. Mais ce qui cause sur-

tout cette teinte, c'est le tort qu'ont eu ceux qui ont fait ce vin, d'y avoir mêlé trop tôt la *teinture de Mars*, malgré notre recommandation précise de ne faire ce mélange que quatre heures après la combinaison complète de tous les ingrédiens; sans ce soin il se fait une décomposition de la teinture martiale par l'acide gallique de l'angustura, et une opération analogue à celle par laquelle on obtient de très-bonne encre d'un mélange de noix de galle, de vitriol et d'eau. Nous ne connaissons à Paris, qu'une seule maison qui ait de véritable angustura, et voici son caractère: peau demi-lisse, demi-chagrinée, d'un jaune doré à l'extérieur, d'un brun fauve à l'intérieur, à peu près comme l'écorce d'oranger; à longues fibres, assez souvent large et non roulée, ferme, d'une cassure excessivement résineuse et noirâtre, compacte et pesante, d'une odeur agréable sans être forte, d'une saveur amère en la mâchant, et non pas seulement en y portant l'extrémité de la langue comme au faux angustura, que tout porterait à croire être une sophistication du commerce, en roulant des écorces de saule dans un tonneau saupoudré d'aloës. Au reste, abstraction de tout intérêt personnel, nous croyons devoir inviter les personnes qui veulent user de ce vin, et non en faire le commerce, à s'adresser directement à notre dépôt, avec la certitude qu'aucun des ingrédiens n'y est omis en première qualité, et d'avoir une liqueur d'une odeur suave, d'un amer aromatique et d'une transparence de topaze, au lieu d'une boisson louche, marinée, aussi repoussante au goût qu'à la vue. M. S. U.

UNE respectable mère de famille, que des raisons d'économie obligent à se défaire d'une liqueur, dont la recette nous est connue, et qui joint au mérite du goût, celui d'être éminemment digestive, nous prie de la recommander aux personnes dont l'estomac est paresseux, ou qui se plaignent de glaires; nous en avons vu d'excellens effets, et ils répondent à la vertu des ingrédiens qui la composent, qu'on ne pourrait se procurer maintenant qu'au plus haut prix. Cette liqueur a plus de vingt-cinq ans. S'adresser à madame *Beffroy de Rigny*, de 9 heures à 2, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 39.

Nous avons reçu de M. le docteur *Lajoie*, de Melun, une réclamation contre la lettre de M. *Sibuet*, que, pressés par l'ordre des matières et les circonstances, nous n'avons pu insérer ici; mais pour qu'on ne puisse accuser de publication tardive cette réclamation, dont l'objet est grave, nous déclarons qu'elle est entre nos mains depuis dix jours, que nous l'imprimerons dans le premier Numéro, et que son retard de publication est entièrement de notre fait. M. S. U.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.